



PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

GENÈVE. — IMPRIMERIE PFEFFER ET PUKY, ÉDITEURS, RUE DU MONT-BLANC

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

PAR

le docteur C.-F.-W. CLEMEN

professeur d'histoire à Cassel

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR

JACQUES COLONDRE

ancien pasteur



GENÈVE

JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE

rue de la Cité, 238

ÉMILE BEROUD | JEAN KESSMANN
Cité, 218 | Rhône, 171 bis

1858



PRÉFACE DU TRADUCTEUR



L'histoire de l'Église, objet ailleurs d'études élémentaires, commencées même à un âge précoce, est, depuis longtemps, chez les protestants de langue française, tombée dans un oubli, qu'il serait fâcheux de laisser subsister davantage. Quoique chez eux, en général, on n'accorde à cette histoire presque aucune place dans les branches d'enseignement qui ne sont pas du domaine de la théologie, il est peu de sciences qui soient aussi attrayantes, aussi propres à fortifier la foi et la vie chrétienne, aussi indispensables pour comprendre le présent, les questions qui s'y agitent et qui attendent leur solution de l'avenir. Tel est le motif qui nous a suggéré l'idée de cette publication dans notre langue.

C'est aux écoles populaires, c'est à celles qui sont plus avancées, c'est aux catéchumènes, c'est à ceux qui se proposent d'acquérir une instruction plus étendue, que M. le docteur Clemen a destiné son ouvrage[1], en offrant à la fois aux instituteurs un moyen commode de faciliter leur tâche.

Dans ce *Précis de l'histoire de l'Église*, il nous semble avoir atteint le but que doit se proposer un auteur chrétien : il cherche à développer la vie spirituelle, à tirer des événements qu'il raconte des leçons et des avertissements. Il nous fait voir dans la marche qu'ont suivie l'Église et la doctrine évangélique à travers les siècles, la main de Dieu, qui a veillé sur elles, qui, malgré tous les troubles, au milieu même de l'obscurité des temps les plus confus, continue de réunir les âmes, les éclaire, les sanctifie, et les conserve en Jésus-Christ par une foi vivante et véritable.

Il nous montre l'histoire de l'Église comme une révélation de la justice divine et de l'amour compatissant de notre Père céleste, rendant témoignage des conseils du Très-Haut pour la rédemption de l'homme.

[1] *Grundzüge der christlichen Kirchengeschichte für Schule und Haus*. Leipzig, 1853, in-8°.

Il nous explique comment et pourquoi l'Église s'est établie; pourquoi de cette manière et non d'une autre, et nous initie par là aux rapports que cette institution soutient aujourd'hui, et aux positions diverses où elle se trouve.

De plus, il fait naître cette conviction, que le christianisme et la vie chrétienne consistent dans l'esprit et non dans la lettre, dans l'amour et non dans la contrainte; que ce sont là les seuls soutiens réels de toute véritable Église. Il prouve ainsi par les faits, que l'oubli de ce caractère pratique a retardé le développement des idées chrétiennes, et qu'alors l'absence d'instruction et l'orgueil spirituel, unis aux passions humaines, ont engendré tout ce formalisme et tout ce luxe de dogmes, d'où sont sorties jusqu'à nos jours, au milieu des peuples, la haine au lieu de la charité, les querelles et la désunion au lieu de la paix.

Enfin, l'ouvrage de M. le docteur Clemen se distingue par un double caractère: d'abord une véritable et complète impartialité, qui sait reconnaître le bien partout où il se trouve, et les torts partout où ils se rencontrent, qui se manifeste toujours par une grande modération, et qui, à mesure qu'on avance, concilie à l'historien une confiance toujours plus entière; ensuite un esprit religieux, par lequel l'auteur, toutes les fois que le sujet en est sus-

ceptible, cherche à donner expression et vie au sentiment intime de la foi.

Si donc nous livrons à la publicité cette traduction, c'est avec le désir et dans l'espoir d'être utile en faisant connaître un ouvrage propre à éclairer et à édifier. Dieu veuille que nous ayons contribué pour notre faible part à atteindre un pareil but !



TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION



PREMIÈRE PÉRIODE

De Jésus-Christ à Constantin (1-312)

DEUXIÈME PÉRIODE

Depuis Constantin jusques à la mort de Charlemagne (312-814)

PREMIÈRE SECTION

DESTINÉES EXTÉRIEURES DE L'ÉGLISE

SECONDE SECTION

ÉTAT DE L'ÉGLISE

TROISIÈME SECTION

DOCTRINES, DISPUTES ET PARTIS

QUATRIÈME SECTION

SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

CINQUIÈME SECTION

VIE ECCLÉSIASTIQUE

TROISIÈME PÉRIODE

Depuis la mort de Charlemagne jusques à la réformation (814 - 1517)

PREMIÈRE SECTION

DESTINÉES EXTÉRIEURES DE L'ÉGLISE

SECONDE SECTION

SCHISME DE L'ÉGLISE GRECQUE

TROISIÈME SECTION

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

CHAPITRE Ier

La papauté

CHAPITRE II

Des moines et des ordres de chevalerie

CHAPITRE III

Doctrine et science

CHAPITRE IV

Vie ecclésiastique

QUATRIÈME SECTION

OPPOSITIONS DANS L'ÉGLISE ET ESSAIS DE RÉFORME

QUATRIÈME PÉRIODE

De la réformation jusqu'à nos jours (1517 - 1857)

PREMIÈRE SECTION

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION JUSQU'A LA PAIX DE WESTPHALIE

SECONDE SECTION

HISTOIRE DES DIFFÉRENTES ÉGLISES JUSQU'A NOS JOURS

CHAPITRE Ier

Rapports réciproques et communs

CHAPITRE II

L'Église catholique romaine

CHAPITRE III

L'Église catholique grecque

CHAPITRE IV

L'Église protestante

—

CHAPITRE V

Événements de nos jours



INTRODUCTION

1

L'Église

Le mot et la notion d'Église s'appliquent exclusivement à la société chrétienne ; aussi cette dernière qualification n'est-elle pas nécessaire pour la désigner avec exactitude. Dans le sens le plus étendu, l'Église comprend tous ceux qui reconnaissent appartenir au christianisme. Si on la considère comme indépendante de toutes les sociétés extérieures, et bornée aux hommes qui se distinguent par une foi et une piété véritables, c'est l'Église invisible : c'est celle des croyants et des saints, qui, persistant dans une communauté de foi, sont dirigés par le Saint-Esprit, qui, sans aucun lien visible, sont unis par l'amour, sous l'influence de leur Dieu et de leur Rédempteur. Mais, pour l'ordinaire, on désigne aussi par le mot d'Église une société visible, et, comme tous les chrétiens ne sont pas unis par un lien extérieur, il y a différentes Églises, catholiques, évangéliques, nationales, séparées, etc. Dans ce sens, l'Église est la société de ceux qui, avec la même foi chrétienne, admettent, dans leur vie religieuse,

le même ordre, les mêmes dispositions extérieures pour assurer l'influence du règne de Dieu sur la terre. La parole de Dieu et les sacrements sont les caractères essentiels de l'Église. Mais, si une Église se considère comme seule dans la vérité et dans la grâce, ou si, comme l'Église catholique, elle croit qu'elle seule peut conduire au salut, elle prétend alors exclusivement à l'honneur d'être une Église, et envisage toutes les autres sociétés chrétiennes comme des sectes, dont tous les membres sont des sectaires et des schismatiques. La même distinction est aussi employée quant à ses rapports avec l'État, en ce sens qu'on a coutume de considérer uniquement comme Églises les communautés chrétiennes qui sont, non-seulement tolérées, mais encore officiellement reconnues par l'État. Cependant comme, d'après des antécédents historiques, les noms de sectes, de sectaires, d'hérétiques et de schismatiques ont été employés dans la suite comme une marque de réprobation et de mépris, la tolérance ne les emploie pas facilement pour exprimer des rapports qui aient quelque durée.

Le mot *hérésie*, qui, en grec, a la même signification que celui de *secte* en latin, désigne un mode particulier de vivre, de penser ou d'enseigner, un parti ou une école. Mais, suivant le langage de l'Église, il exprime une manière de penser en opposition à l'enseignement universel, et, par conséquent, erronée. Les hérétiques et les sectaires sont donc les sectateurs d'une opinion ou d'un parti; mais, dans le sens de l'Église, cette expression désigne le contraire des vrais croyants, des orthodoxes, c'est-à-dire des hommes qui s'égarent dans leur enseignement et dans leur foi, qui partagent et qui répandent des idées fausses en opposition à la véritable Église. Toutefois il y a cette différence entre ces deux expressions, que le mot *hérétique* s'applique uniquement à ceux qui s'écartent, dans leur enseignement, de celui de l'Église, et celui de *secte* et de *sectaires* à ceux qui, séparés extérieurement, forment une société qui ne conserve aucun lien avec la grande communauté de l'Église. Dans ce sens, le mot *sectaire*,

usité depuis le XIIIe siècle, a la même signification que celui de *schismatique :* il désigne, dans ce sens plus restreint, ceux qui se sont séparés de l'Église et se sont formé une religion à part.

2

Notion et étendue de l'histoire ecclésiastique

L'histoire de l'Église chrétienne est l'exposition de la vie religieuse manifestée dans le christianisme d'après la diversité des actes extérieurs et successifs qui en sont résultés, ou le récit authentique de l'établissement de la religion chrétienne et de l'Église, ainsi que des destinées remarquables qu'elles ont subies durant le cours des siècles. Aussi comprend-elle toute l'Église chrétienne dans tous les temps, sa constitution extérieure, ses ministres, sa doctrine, son culte, sa discipline, ses mœurs et les autres manifestations de la vie ecclésiastique et chrétienne; elle montre les changements éprouvés par l'Église à ces divers égards; elle doit, en particulier, mettre en saillie le lien historique des choses, faire ressortir ce qui a influé sur l'esprit chrétien et sur la vie ecclésiastique pour en favoriser ou en retarder les progrès.

3

But et importance de l'histoire ecclésiastique

Le passé nous éclaire sur l'état actuel et sur la manière dont on y est parvenu, il répond aux questions et aux énigmes du présent, il nous ouvre la vue sur l'avenir, il nous montre la bonne route, et fortifie notre foi

et notre confiance. Cela peut se dire surtout du passé de l'Église, si nous ne la considérons pas uniquement sous un rapport extérieur, ou sous le point de vue d'un parti, mais si, avec la lumière de l'Évangile, nous suivons les progrès de la vie ecclésiastique, et si, régénérés en esprit, nous cherchons cet esprit qui vient de Dieu et qui ne s'est jamais laissé sans témoignage.

Ce sont surtout les vérités suivantes qui nous sont annoncées et répétées par l'histoire de l'Église, qui doivent servir d'enseignement et d'avertissement, et se faire entendre avec énergie à la génération présente :

1. « Mon règne n'est pas de ce monde ; — c'est l'esprit qui donne la vie, la chair ne sert de rien ; — la lettre tue, mais l'esprit vivifie. »

2. Aussi le christianisme doit-il avoir entrée dans les royaumes de la terre, doit-il pénétrer et sanctifier tout ce qui est terrestre, mais il ne doit pas prétendre aux dignités et aux joies de ce monde. Aussi la raideur de la forme lui est un obstacle, ainsi que toute contrainte qui n'est pas la force même de la vérité. Aussi s'adapte-t-il à toute nation, à toute forme de gouvernement, puisque sa haute destination est d'être une religion universelle quant à l'étendue et à la durée. Aussi existe-t-il sûrement des nationalités chrétiennes, une vie chrétienne d'État et de famille ; mais un christianisme national, une religion chrétienne d'État, est une contradiction avec la nature intime du christianisme.

3. Les paroles de Gamaliel dans le sanhédrin de Jérusalem s'appliquent à tous les temps et à toutes les questions de la vie ecclésiastique[1] : « Si cette entreprise ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-

[1] Act. v, 38, 39.

même, — mais si elle vient de Dieu, vous ne pouvez la détruire. » Le pouvoir peut bien par ses ordres s'opposer à la vérité, il ne peut pas l'étouffer; elle éclate seulement alors avec plus de force. S'il suscite, au contraire, des obstacles à l'erreur, il l'empêche seulement d'être tout à fait connue, et de se répandre entièrement, mais elle se propage toujours plus en secret, comme la lèpre qui, lorsqu'on s'efforce, en la comprimant, d'en arrêter l'éruption, finit par infecter tout le corps.

4. La foi ne se laisse point imposer par ordre, elle est le produit immédiat et libre de l'esprit. La religion de chacun est pour lui le résultat de l'expérience, du sentiment, de la conscience; la science et l'érudition viennent après, et n'en sont nullement la source.

5. La foi engendre la meilleure forme de l'enseignement et du culte, mais elle n'est pas engendrée par elle; aussi est-il inutile de vouloir, par des thèses, des symboles et des formes liturgiques, créer la foi et la vie de l'Église; lorsqu'elles ne sont pas produites par l'esprit, elles sont mortes en elles-mêmes. Jamais le renouvellement de l'esprit et de la vie chrétienne ne commence par le fait de dresser des symboles et d'établir des formes précises pour le culte. On les voit naître lorsque déjà la foi est affaiblie, ou suivant une loi de l'esprit humain, lorsqu'elle veut des formes différentes en rapport avec la nature individuelle des diverses sociétés. Là où manquent l'esprit et une foi vivante immédiatement empruntée à l'Évangile, les symboles et les actes obligatoires du culte ne sont que des tentatives pour embaumer, comme une momie, ce qui est déjà mort, ou pour arrêter sur sa tige le développement d'un arbre, qui croît dans tous les sens et tend à projeter de toutes parts des branches et des rameaux.

6. Ce n'est pas tant par des points de doctrine et par des institutions extérieures, que par l'influence de sa personnalité, par cet esprit qui en rayonnait comme d'un soleil, portant avec lui la lumière et la vie, que le Christ a voulu régénérer l'humanité. Sans doute, les enseignements, les actions, la conduite, sont aussi bien l'expression de cette personnalité qu'un moyen de lui faire obtenir une plus grande influence, mais ils ne sont ni le seul, ni le plus grand; le principal, c'est l'influence immédiate de l'esprit, qui, échappant à nos sens, se communique d'une personne à une autre, c'est là, par-dessus tout, ce qui engendre l'esprit et la vie, c'est là la source et le commencement de cet esprit saint qui agit dans l'Église et est entretenu par elle.

7. Dieu était en Christ et est avec son œuvre; la manière dont s'est propagé le christianisme, la marche du développement de l'Église chrétienne, rendent témoignage à cette puissance de Dieu qui est dans l'Évangile, et nous montrent que le christianisme est l'ouvrage de Dieu pour la rédemption des hommes.

4

Propagation du christianisme et développement de l'Église

Tandis que les autres religions se sont développées tantôt avec la vie du peuple, comme la religion judaïque, par exemple, tantôt par une force extérieure et par le pouvoir des armes, comme le mahométisme, la propagation du christianisme repose sur sa doctrine divine. L'Évangile est

la puissance de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient; par la force paisible et calme, mais irrésistible, de sa vérité, de ses bénédictions, il a trouvé accès dans le cœur des peuples; comme le souffle du Dieu saint a agi pour créer le monde, il a pénétré, changé les rapports des hommes partout où il est parvenu. La paix de l'âme, le courage, la joie dans les privations, dans le péril, dans la détresse, la confiance en Dieu, l'espérance du ciel, le lien d'une commune foi, la force sanctifiante de la charité chrétienne, qui remplissaient le cœur des croyants, firent, d'hommes simples et sans culture, les messagers du Seigneur, et renversèrent les autels de l'idolâtrie; et, lorsque plus tard, ici et là, on employa la force des armes contre ceux qui résistaient au christianisme, lorsqu'on se servit de sa propagation comme d'un prétexte pour des vues mondaines, quoiqu'il n'y eût là qu'un abus ou un oubli de l'esprit chrétien, par une sage dispensation de la Providence, il en résulta cet avantage qu'on mit de côté les obstacles qu'offraient les circonstances extérieures, et qu'un libre champ fut ainsi ouvert à la semence de l'Évangile.

La croix de Christ est l'image du développement de l'Église; c'est dans la croix qu'est l'histoire du christianisme symboliquement exprimée. Le passage de la nuit à la lumière, du combat à la victoire, de l'opprobre à la gloire, de la mort à la vie, c'est l'enseignement de cette croix aux pieds de laquelle les peuples se rassemblent pour adorer, c'est la marche du vrai christianisme dans l'individu comme dans l'histoire des siècles. Ce qui est méprisé devant le monde, le Seigneur l'a choisi pour rendre témoignage à sa gloire; ce qui est encore maintenant pour les enfants de ce siècle un scandale ou une folie, c'est ce qui a vaincu le monde, c'est ce qui a conduit des millions d'âmes à confesser le Seigneur. Depuis

la crucifixion de Jésus jusqu'à nos jours, les persécutions qu'a subies l'Église chrétienne ont servi à la répandre toujours plus au loin; les tentatives pour obscurcir et falsifier la vérité divine sont comme des nuages que la lumière du soleil ne traverse qu'avec plus d'éclat, et le sang des martyrs devient partout comme une riche semence de connaissance et de foi. Si néanmoins le mahométisme a enlevé à l'Église chrétienne un grand nombre de peuples, et s'ils ne sont point encore regagnés au Sauveur, il est à croire que l'esprit chrétien était déjà auparavant bien émoussé parmi eux, et que les mahométans, avec la force nouvelle qui les caractérisait, apportèrent à la civilisation maints éléments nouveaux et maintes occasions nouvelles de développement; et l'on peut dire, en outre, qu'il ne faut pas mesurer l'histoire du règne de Dieu d'après la petite échelle de nos années. Quoique nous puissions longtemps encore attendre l'accomplissement de la promesse du Seigneur: Il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul pasteur [1], déjà maintenant toute civilisation, riche d'avenir et pleine de vie, repose sur le christianisme, et les résultats atteints déjà par l'Église chrétienne ne nous laissent aucun doute sur sa victoire définitive.

5

Division de l'histoire de l'Église

Elle se divise en quatre grandes périodes:

I. Depuis la fondation du christianisme jusqu'à Constantin le Grand en 306. C'est le printemps de la vie chrétienne, où l'esprit chrétien se manifeste dans sa

[1] Jean x, 16.

pureté et dans sa force, et, malgré tous les obstacles et toutes les persécutions, se fraie un chemin dans le cœur des peuples. L'Église est opprimée, persécutée, ou, dans les circonstances les plus favorables, uniquement tolérée. C'est la communauté qui a la direction de l'Église; cependant sa constitution a déjà des éléments aristocratiques, et quoique les membres de la société y aient les mêmes droits et les mêmes devoirs, une plus grande autorité est volontairement accordée aux apôtres et à ceux qui, plus tard, président à leur place les assemblées, ou qui se distinguent par des dons plus remarquables. Une intimité qui s'est accrue, et qui résulte de l'esprit chrétien, une simplicité naturelle dans les rapports de la vie ordinaire et dans ceux de l'Église, l'organisation d'un culte dénué de pompe et d'ornements, caractérisent surtout le premier siècle, et demeurent un modèle pour tous les temps.

II. Depuis Constantin le Grand jusqu'à la mort de Charlemagne (de 306 à 814). Le christianisme devient religion d'État; mais, comme il est employé au service du gouvernement, et qu'il en reçoit pouvoir et lustre, il perd de sa pureté et de sa puissance spirituelle. L'Église commence à devenir mondaine, on traite la religion chrétienne comme quelque chose d'extérieur, on s'efforce par-dessus tout de fixer l'unité de l'enseignement, en déterminant des dogmes, des articles de foi, qui entraînent l'Église dans une multiplicité de luttes intérieures. La civilisation grecque et romaine recule toujours davantage devant la civilisation chrétienne et germanique; la constitution aristocratique de l'Église se perfectionne et reçoit des éléments monarchiques; la migration des peuples avec la formation de nouveaux États, l'idée qui reparaît de nouveau d'un empire d'Occident, et la

lutte du mahométisme avec le monde chrétien, tels sont les principaux événements de l'histoire générale qui se mêlent de la manière la plus variée à l'histoire de l'Église.

III. Depuis la mort de Charlemagne jusqu'à la réformation (814-1517), l'Église chrétienne devient un établissement et une puissance du monde. La doctrine et l'adoration de Dieu en esprit sont étouffées par le culte extérieur; mais, à côté de toute cette grossièreté qui apparait aux regards, un trait plus profondément religieux pénètre dans la vie des peuples: le sentiment de la dépendance forme le point de vue principal, et la puissance de la foi fortement alliée à la superstition sert, au moyen de l'Église, à réprimer la violence et la grossièreté. La hiérarchie en lutte avec la puissance mondaine, parvient à son plus haut degré, la constitution de l'Église, *oligarchique* avec le patriarchat, devient *monarchique* avec la papauté. Le monachisme, la chevalerie, la féodalité, les croisades, l'entière séparation de l'Église d'Occident d'avec celle d'Orient, tels sont les principaux traits de cette période.

IV. Depuis la réformation jusqu'à nos jours; ce temps de renouvellement, de réveil, du rajeunissement, mais aussi de division, se distingue par des efforts pour arriver à la pureté de la doctrine évangélique, et à la simplicité de l'Église apostolique. La lutte de l'esprit et de la lettre, de la liberté de la foi et de l'autorité de l'Église, occupent tout cet espace de temps, sans qu'on soit arrivé encore à une solution.

6

Chronologie chrétienne

De tout temps, on a choisi les événements les plus importants dans la vie des peuples pour compter depuis là les années. Ainsi les Juifs comptaient depuis la création du monde; les Grecs, depuis les Olympiades; les Romains, depuis la fondation de Rome. Lorsque ensuite le christianisme eut triomphé du judaïsme et du paganisme, et fut arrivé à la domination dans les divers États, on commença à compter les années depuis la naissance de Jésus-Christ, comme depuis l'événement le plus remarquable dans toute l'histoire du monde. Cela eut lieu au IVe siècle, où cette manière de compter fut appelée l'ère dionysiaque, l'abbé ou le moine Denys le Petit en étant l'auteur; et ce furent Bède le Vénérable et Boniface qui, au VIIIe siècle, en rendirent l'usage universel. D'après cela, la naissance de Jésus fut placée l'an 753 ou 754 après la fondation de Rome, mais il résulte de recherches plus récentes que Jésus est né trois ou quatre années plus tôt que ne l'avait reconnu Denys, par conséquent, l'an 750 ou 749 après la fondation de Rome. Toutefois il est évident qu'un changement apporterait ici la plus grande confusion.

Comme le calendrier julien[1] avait été introduit partout dans les pays de la domination romaine, et conservé dans la chronologie chrétienne, on admit dans l'année 365 jours, et on intercala un jour dans chaque quatrième année. Mais l'année solaire naturelle[2] monte seulement à 365 jours, 5 heures, 48 minutes et 51 $^{4}/_{5}$ secondes[3],

[1] Il tire son nom de Jules César. — [2] Appelée tropique ou périodique. — [3] Suivant d'autres 49 $^{1}/_{5}$.

en sorte que, d'après le calendrien julien, l'année aurait de trop 11 minutes et 9 secondes, ce qui dans 100 ans monterait à 15 $^1/_2$ heures, on resta donc d'autant en arrière du temps réel. Dans l'année 325 après la naissance de Jésus-Christ, où l'Église assemblée à Nicée établit la fête de Pâques, le premier dimanche après la première pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps, l'équinoxe tomba sur le 21 mars, ce qui devait en quelque sorte servir de règle.

Mais, avec le temps, la différence entre le calendrier julien et l'année solaire naturelle devint toujours plus grande, et s'éleva déjà au XVIe siècle jusqu'à 10 jours, de manière que l'équinoxe, au lieu de tomber sur le 21, tomba sur le 11 mars. Le pape Grégoire XIII entreprit par conséquent, d'après le conseil de l'astronome Aloysius Lilius, d'améliorer sous ce rapport le calendrier julien; du consentement de tous les princes catholiques romains, il supprima 10 jours l'an 1582, et au 4 octobre se mit à dater du 15. Il fut également convenu, que toujours 3 années séculaires, qui jusque-là, d'après le calendrier julien, avaient été bissextiles, seraient des années ordinaires, seulement que chaque quatrième année séculaire serait bissextile. D'après cela, l'an 1600 fut bissextile, l'année 1700 et 1800 ne le furent point, il en sera de même pour l'an 1900, mais l'année 2000 sera bissextile; ainsi l'année civile est tellement rapprochée de l'année astronomique, que la différence, dont chacune est trop longue, ne s'élève pas à 3 heures dans 400 années. Cependant, comme cette amélioration avait été faite par le pape, dans les pays protestants on balança longtemps à la recevoir. En 1700, elle fut introduite dans l'Allemagne protestante, en Suisse, en Hollande, en Danemark, où on laissa alors de côté 11 jours, et où l'on passa immédiate-

ment du 18 février au 1er mars. En Angleterre, le calendrier grégorien ne fut reçu qu'en 1752, et en Suède en 1753; mais dans l'Église grecque et en Russie, on a jusqu'à présent conservé le calendrier julien, ou bien l'on compte d'après l'ancien et d'après le nouveau style. Depuis 1800, la différence s'élève à un chiffre de 12 jours, dont se trouvent retardés le commencement de l'année julienne et toutes les fêtes non mobiles.



PREMIÈRE PÉRIODE

DE JÉSUS-CHRIST A CONSTANTIN

(1 — 306)

7

État du monde au temps de Jésus

Aucun temps dans toute l'histoire du monde, à en juger d'après la sagesse humaine, ne fut plus favorable à la venue de Jésus et au développement de son œuvre, que celui dans lequel eut lieu ce grand événement.

L'action de Dieu se montre donc particulièrement ici, et sous ce rapport, quoi de plus significatif que ce mot de saint Paul : « Lorsque le temps fut accompli, Dieu envoya son Fils[1] ! »

Presque toutes les nations civilisées du monde alors connu appartenaient à l'empire romain, en sorte que les relations qu'elles avaient entre elles étaient aussi faciles et aussi peu gênées qu'elles étaient variées et fréquentes. Les Romains laissaient subsister sans trouble les religions diverses et le culte chez les peuples qu'ils avaient

[1] Gal. IV, 4.

assujettis; et dans Rome, en sa qualité de capitale, les différentes manières d'adorer étaient pratiquées sans aucun obstacle. La Palestine faisait alors partie de l'empire romain, toutefois en ayant, sous la souveraineté romaine, ses princes particuliers, qui, sous le rapport de la foi, appartenaient au judaïsme. A la naissance de Jésus, Hérode, ordinairement appelé le Grand, était roi de Palestine, et après sa mort, qui arriva presque aussitôt, ses trois fils, Archélaüs, Hérode Antipas et Philippe, se partagèrent le pays des Juifs, du consentement de l'empereur. Après la déposition d'Archélaüs[1], son territoire fut réduit à la province de Syrie, et administré par des gouverneurs romains, dont l'un fut Ponce Pilate. La même chose arriva pour les États de Philippe, lorsque celui-ci fut mort[2]. Après la déposition du méchant Hérode Antipas[3], le roi Hérode Agrippa Iᵉʳ, par la faveur de l'empereur Claude, réunit de nouveau sous sa domination toute la Palestine. Plus tard son fils Agrippa II reçut une partie du royaume paternel avec le titre de roi[4]. Il fut le dernier prince juif, et survécut à la ruine de Jérusalem et à la destruction du peuple juif comme nation[5].

Au temps de Jésus, un grand nombre de Juifs vivaient déjà dans des pays étrangers, surtout en Syrie, en Égypte, dans l'Asie Mineure, et non-seulement dans tous les principaux endroits de la Palestine, mais encore en dehors de ce pays, les Juifs avaient des endroits de rassemblement religieux, des synagogues, « des écoles, » comme dit Luther, dans toutes les villes qu'ils habitaient.

Au temps des apôtres, ces deux circonstances contribuèrent beaucoup, au dehors, à répandre le christianisme,

[1] L'an 6 après Jés.-Chr. — [2] L'an 34 après Jés.-Chr. — [3] L'an 39. — [4] Act. xxv, 13, 22-24; xxvi, 2. — [5] L'an 70.

en fournissant des personnes capables d'annoncer l'Évangile, ainsi qu'un lieu et une occasion pour le faire.

Ce qui favorisa aussi extraordinairement la propagation du christianisme dans les premiers siècles, c'est que la langue grecque devint la langue du peuple dans plusieurs pays étrangers à la Grèce, la Macédoine, l'Égypte, l'Asie Mineure, et prévalut dans la plupart des autres parties de l'empire romain comme le langage de la plus haute civilisation et de la société la plus distinguée. Aussi fut-elle en grande partie suffisante pour annoncer l'Évangile dans l'empire romain.

Enfin l'état religieux du temps doit être aussi remarqué: la foi aux anciens dieux, à la religion de leurs pères, était depuis longtemps ébranlée parmi les païens, les prêtres mêmes la mettaient en doute et s'en moquaient, et c'était seulement la liaison étroite qui existait entre les religions de l'époque, leurs pratiques et l'existence de l'État, qui en assurait encore la durée. Mais un grand nombre de païens soupiraient aussi après une connaissance religieuse plus parfaite, et, pour cela, un grand nombre d'entre eux s'étaient associés comme prosélytes au judaïsme. Celui-ci, toutefois, avait dégénéré depuis longtemps en culte extérieur de la lettre et en vaines cérémonies. L'esprit des prophètes avait disparu, et des prêtres vains et ambitieux, des pharisiens hypocrites, des scribes qui recherchaient la dispute, conduisaient alors le peuple. Cependant toute la nation juive était remplie de l'espérance du Messie promis, d'autant plus qu'avec sa croyance d'être la nation choisie de Dieu, la domination des Romains lui semblait insupportable, et l'oppression et la misère, qui pesaient sur elle, plus dures et plus révoltantes. Mais cette attente du Messie était liée chez la plupart à des espérances terrestres, et chez le plus grand

nombre, le Messie était envisagé en même temps comme un roi temporel et comme devant les délivrer de leurs misères terrestres.

8

Naissance et vie de Jésus. Jean Baptiste

Suivant la promesse du prophète [1], le Sauveur naquit à Bethléem, dans la Judée, de la vierge Marie, de la famille de David [2]. Le huitième jour, auquel il devait être circoncis, il fut nommé Jésus [3], nom qui signifie Sauveur ou qui rend heureux, nom, à la vérité, déjà en usage, mais qui, dans un sens plus élevé [4], devait annoncer la grandeur de sa vocation. Glorifié déjà à sa naissance [5], et bientôt visité et adoré par trois sages de l'Orient, il devint l'objet des soupçons et des persécutions du roi Hérode. Pour y échapper, Joseph et Marie s'enfuirent avec Jésus en Égypte, contrée voisine [6]. Peu de temps après, le roi Hérode mourut, mais ils ne voulurent point retourner à Bethléem, et se retirèrent à Nazareth en Galilée [7]. C'est dans cette contrée, richement bénie et distinguée par les beautés de la nature et par ces contrastes qui élèvent l'âme, que grandit Jésus, appelé aussi pour cela Nazaréen ou Galiléen. Comme les Évangiles sont seulement destinés à nous montrer, par la vie de Jésus, qu'il est le Christ, le Fils du Dieu vivant, que les prophéties furent accomplies en lui, et à nous faire connaître ses enseignements et ses œuvres miséricordieuses; comme ils devaient, en outre, nous rappeler et nous révéler, dans son ensemble, la parole sortie de la bouche de Jé-

[1] Michée v, 1. — [2] Matth. ii, 1. Luc ii. — [3] Luc ii, 21. — [4] Matth. i, 21. — [5] Luc ii, 8-20. — [6] Matth. ii, 13, 15. — [7] Matth. ii, 19-23.

sus, rien ne nous a été conservé de toute sa vie jusqu'à l'âge de 30 ans, si ce n'est qu'il était à 12 ans à Jérusalem, à la fête de Pâques, avec Marie, et avec Joseph son père adoptif, et que là, par son esprit religieux, par ses questions pleines de sens et par ses réponses, où respiraient à la fois l'intelligence et la piété, il excitait l'admiration et remplissait le cœur de sa mère des plus hautes espérances [1]. Mais ce trait nous fait pénétrer profondément dans les dispositions intérieures et le développement religieux de Jésus; il nous permet de conclure que, déjà de bonne heure, toutes ses méditations et tous ses efforts se dirigeaient sur Dieu et sur sa connaissance, et que, déjà alors, il avait le sentiment de ses rapports intimes avec son Père céleste.

Avant que Jésus eût commencé son œuvre, Jean Baptiste, fils du sacrificateur Zacharie et d'Élisabeth [2], prêchait la repentance, la venue du Messie et l'approche du règne de Dieu. Il baptisait ceux qui recevaient sa parole dans leurs cœurs, et qui, par le repentir, l'amendement, la sanctification, aspiraient à se rendre dignes du royaume du ciel. C'est pour cela qu'on lui donna le nom de Baptiste [3]. Jésus alla au-devant de lui, en s'abaissant lui-même, se mettant au niveau de ses frères dans tout ce qui était purement humain, et se laissa baptiser par lui. Dans cette circonstance, Jean donna la preuve de son humilité, ainsi que des hautes destinées de Jésus, et Christ fut glorifié comme le Fils de Dieu [4]. Ainsi le baptême de Jésus devint une consécration symbolique du ministère qu'il devait remplir comme Messie.

[1] Luc II, 41-52. — [2] Luc I, 5-27, 39-80. — [3] Matth. III, 1-12. Marc I, 2-8. Luc III, 1-18. Jean I, 19-36. — [4] Matth. III, 13-17. Marc I, 9-11. Luc III, 21-22.

Sévère et rigoureux pour lui-même, Jean censurait ouvertement, et d'une manière prononcée, les vices de son temps. Il adressa même ses reproches au tétrarque Hérode Antipas, qui le fit mettre en prison, et lui fit plus tard trancher la tête [1]. Ses disciples, en partie, se tournèrent vers Jésus, en partie, formèrent une société qui, dans les premiers temps, ne se montra point ennemie des chrétiens dans ses rapports avec eux [2], mais qui, plus tard, fut opposée au judaïsme comme au christianisme. Il y a encore maintenant, en Perse, un reste de cette association, sous le nom de disciples de saint Jean, de Nazaréens, de Mandéens ou de Zabiens, qui le considèrent comme le rédempteur, qui renouvellent chaque année le baptême comme un acte de consécration, et qui pratiquent des ablutions journalières.

1. *Joseph* et *Marie* appartenaient, à ce qu'il paraît, à la portion la *moins aisée de la classe moyenne*, mais il serait inexact de se les représenter comme pauvres ou dans le besoin : il en est de même pour les relations extérieures de Jésus.

2. Les *mages* formaient, chez les Mèdes, les Perses et les Chaldéens, une secte particulière ; ils étaient les gardiens des mœurs et les savants du peuple ; ils pratiquaient aussi l'art de deviner et celui de la magie ; mais, en Orient, l'astronomie et l'astrologie étaient la partie principale de la science. Sous la domination romaine, on donnait surtout le nom de *mages* aux astrologues, aux devins, aux jongleurs de l'Asie, qui jouissaient aussi d'une grande considération comme chirurgiens et comme interprètes des songes [3]. Maintenant, comme l'expression d'*Orient* désigne surtout un pays situé à l'orient de la Palestine, dans lequel on ne comprend pas nécessairement l'Arabie et la Perse, on ne peut rien dire de précis sur les mages dont il est question et sur le pays d'où ils étaient originaires ; mais la tradition de l'Église croyait glorifier encore plus la première enfance de Jésus en faisant de ces

[1] Luc III, 19, 20. Marc VI, 17-29. Matth. XIV, 3, 12. — [2] Act. XVIII, 24, 25 ; XIX, 1-7. — [3] Act. VIII, 9 ; XIII, 6-8.

sages (d'après Matth. II, 11 ; Ps. LXXII, 10 ; Es. LX. III, 10) des rois qui s'appelaient Gaspard, Melchior et Balthasar.

3. Machœrus est le nom de la forteresse qui était située à l'orient du Jourdain, dans la tribu de Ruben, et où Jean fut détenu et décapité.

9

Jésus-Christ, Sauveur du monde

Jésus commença son ministère de salut à l'âge de 30 ans, comme le prescrivaient la loi et l'usage pour les docteurs juifs. Présenter de nouveau l'humanité dans toute sa pureté, c'était réaliser en lui le type, l'idéal de l'homme parfait; aussi est-il appelé pour cela Fils de l'homme. Mais la plénitude de la divinité habitait aussi en lui, en tant que Fils de Dieu, participant à ce qui appartient au Père. Par lui un nouvel esprit devait animer le corps social, l'humanité devait naître de nouveau par le Saint-Esprit; comme le soleil répand partout la lumière, la chaleur et la vie, son esprit et son exemple devaient peu à peu se communiquer à tous les hommes, en parlant à leur cœur, en les éclairant, en les rendant heureux.

Aussi l'œuvre de notre rédemption repose-t-elle principalement sur l'influence attachée à sa haute personnalité.

C'est surtout par le saint modèle qu'il nous présente, par ses enseignements, par ses miracles, par des souffrances et une mort qu'il n'a point méritées, que s'opère l'œuvre de Jésus.

Sa vie sans tache apparaît à notre âme comme un miroir pur, nous exhortant au repentir et à la sanctification; il n'est aucune situation, aucune des circonstances

de cette vie aux formes si variées, où le Christ ne nous procure conseil, consolation, courage, et où lui, qui a été tenté comme nous, sans commettre de péché, n'abaisse, dans chaque tentation, son regard vers notre âme, et ne nous remplisse de force et de confiance en la victoire.

Il enseignait avec autorité, et non pas comme les scribes, avec un esprit saint et sérieux, une naïve simplicité, qui devait captiver tout homme non corrompu; il proposait ses leçons tantôt sous la forme de graves maximes, tantôt dans un discours suivi, quelquefois par un simple mot qui exprimait la vérité, souvent par des images et des similitudes. Il choisissait surtout ces dernières pour fixer l'attention de ceux qui lui résistaient, pour rendre ses leçons plus compréhensibles et plus persuasives, et pour les graver plus profondément dans le souvenir. Le temple et les synagogues des juifs, la rase campagne comme les places animées des cités, et enfin le cercle plus tranquille de ses amis et de ses disciples, étaient les lieux où il enseignait. Mais la partie essentielle de ses leçons, de laquelle, comme d'un foyer, rayonnent ici et là toutes les autres, c'est la grâce de Dieu en Christ, la participation qui nous est offerte par elle au royaume de Dieu, sous la condition d'une douleur, d'un repentir véritable. Comme l'homme ne peut tarder à éprouver ces sentiments dès qu'il est parvenu à la connaissance de ses péchés, il ne peut manquer aussi d'arriver que celui qui a reçu la grâce de son Pére céleste, la joie remplaçant la tristesse dans son cœur, ne soit profondément pénétré de reconnaissance et d'humilité, ne soit rempli d'amour pour son Dieu et pour son Sauveur, et ne soit animé d'un ardent désir de porter des fruits convenables à la repentance. Ainsi l'amour devient l'accomplissement de la loi, et le

premier et le plus grand commandement de Jésus, qui renferme en soi tous les autres: *Tu aimeras ton Dieu par-dessus tout, et ton prochain comme toi-même,* acquiert, dans l'économie chrétienne du salut, une plus haute signification, et devient pour les rachetés un moyen de félicité qui leur est nécessaire. Alors le fond et l'esprit des enseignements de Jésus sont plus manifestement révélés par cette maxime: *Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité*[1]. Car, par ce mot d'une signification profonde, Christ repousse tout sacrifice, toute vaine cérémonie; ce n'est pas à l'action extérieure, mais à l'intention, à la foi agissante par la charité, qu'il donne une valeur morale ; il insiste sur la nouvelle naissance en esprit, sur la sanctification de l'homme intérieur. Par là est manifestée l'essence spirituelle du christianisme comme sa doctrine d'un Dieu saint qui est le père de tous, dont la force conserve et soutient toutes choses, dont l'amour embrasse tout, qui n'est pas influencé par des idées sensibles ou par des préjugés nationaux; et la vie éternelle, dont il a élevé l'espérance jusqu'à la plus entière certitude, nous est représentée comme le bonheur en Dieu, qui est déterminé par le degré jusques auquel l'homme se sera rendu digne de la grâce divine. Mais l'amour des ennemis et le dévouement illimité à la volonté miséricordieuse de Dieu, dévouement qui se concilie néanmoins avec la liberté morale, peuvent être nommés les traits spéciaux de la doctrine chrétienne.

Des miracles sont opérés par Jésus et en sa personne, afin qu'il soit reconnu au dehors comme le Messie, le Christ, l'Oint, en qui les prédictions des prophètes ont été accomplies, afin que l'attention du peuple, qui s'atta-

[1] 1 Jean IV, 24.

che aux objets sensibles, soit dirigée sur lui, et qu'il puisse être rendu capable de recevoir ses enseignements. Aussi ses miracles étaient-ils tantôt des œuvres de bienfaisance, tantôt des parties nécessaires de l'œuvre de notre rédemption. Mais Jésus lui-même blâme le désir des miracles chez ses contemporains [1], et place l'essentiel dans la divinité de sa doctrine. Avertissement pour nous de pénétrer de l'extérieur dans le contenu et dans l'esprit de ses enseignements.

Jésus, pendant trois années, annonça l'Évangile du règne de Dieu et travailla à son œuvre de rédemption. Alors il mourut par le supplice cruel de la croix, après avoir, la veille, établi la sainte Cène comme un repas d'alliance, de communion intime, pour rappeler à la fois et le sacrifice que lui avait inspiré son amour, et la confirmation de la grâce divine.

Sa mort accomplit la rédemption de l'humanité, scella la nouvelle alliance de grâce, devint le gage de l'amour divin et de notre entrée dans sa gloire [2]. Car la résurrection de Jésus, au troisième jour, montra en lui le Fils de Dieu, la divinité de son œuvre, et devint ainsi le fondement sur lequel s'éleva l'Église. La mort de Christ n'avait pas seulement anéanti d'un seul coup, chez les siens, toutes les espérances d'un Messie terrestre, elle avait surtout aussi ébranlé la foi même de ses plus fidèles disciples; saisis de crainte, ils se cachaient, et dans le cercle le plus étroit, leurs portes étant fermées, ils se hasardaient seulement à s'entretenir de leur maître, et de l'espérance qu'il délivrerait Israël [3]. Mais la résurrection de Jésus-Christ dissipa tous les doutes, et remplit ses disciples d'une joie qui les disposait à tous les sacrifices,

[1] Jean IV, 48. — [2] Luc XXIV, 26. — [3] Luc XXIV, 21.

d'une confiance inébranlable, d'un courage qui ne redoutait aucun péril, qui bravait la mort même pour l'amour du Seigneur.

La résurrection de Jésus-Christ devint le principal fondement de la foi des apôtres; le crucifié et le ressuscité, le centre de leur prédication.

Aussi merveilleuse que sa naissance, son ascension eut lieu quarante jours après sa résurrection [1]. Jésus avait donné encore à ses disciples plusieurs instructions, et fait plusieurs promesses, en les envoyant vers les peuples de la terre pour les instruire et les baptiser, il leur avait expliqué que sa religion était destinée à tous les hommes.

1. L'homme ne peut, d'après les lois d'un ordre moral supérieur, se pardonner lui-même ses péchés, ni les effacer, parce qu'il ne peut jamais faire plus que son devoir. Plus il parvient à la connaissance de sa culpabilité, plus son repentir est sincère, plus il aspire à devenir meilleur, plus aussi il doit être accablé par le sentiment de ses péchés. Aussi l'assurance consolante du pardon ne résulte-t-elle point des enseignements généraux de l'amour de Dieu. Le cœur désire la promesse d'un autre, la réalisation de cette parole de Dieu, passée à l'état de fait: *Va en paix, tes péchés te sont pardonnés, ne pèche plus à l'avenir.* L'enseignement de l'Église sur la satisfaction de Christ qui a pris notre place, est une condescendance pour le pauvre cœur de l'homme, qui ne peut comprendre une si grande aumône, et qui pourtant en a un si grand besoin.

2. Les miracles sont des événements ou des faits au-dessus des forces de la nature, et qui ne peuvent être expliqués par les lois de cette nature. Mais, si nous considérons l'ancien monde, dans son état d'enfance religieuse, ils n'étaient pas rigoureusement distincts du merveilleux; nous appelons ainsi toutes les choses dont nous ne connaissons pas les causes et les lois naturelles, sans en nier pour cela la présence. Par les investigations ultérieures, et par les progrès des

[1] Luc XXIV, 50. Marc XVI, 19.

sciences naturelles, tel fait qu'on regardait comme merveilleux, fut placé sans hésitation dans le cercle des phénomènes de la nature, tandis que le miracle proprement dit fut considéré comme le contraire de ce qui est naturel. Un sentiment de piété exaltée a coutume aussi de laisser de côté les causes naturelles, et d'attribuer immédiatement à Dieu les événements extraordinaires et leurs conséquences.

3. L'inconstance du peuple juif, qui s'était trompé dans ses espérances d'un Messie terrestre, et qui avait été séduit par ses chefs, demandait la mort de Jésus, sous le prétexte qu'il avait blasphémé contre Dieu, en se donnant pour le Messie. Le sanhédrin, dans toutes les affaires religieuses, était le tribunal le plus compétent et le plus élevé; mais toute condamnation à mort qu'il avait prononcée avait besoin de la confirmation du gouverneur romain [1]. Pour ce motif, Jésus fut conduit devant Ponce Pilate, qui, par crainte ou par une lâche faiblesse, laissa, contre sa persuasion, s'accomplir cette iniquité, parce qu'on le menaçait de se plaindre à l'empereur de ce qu'il mettait en danger la sûreté publique, et parce qu'on accusait Jésus d'être un agitateur et d'aspirer à la royauté juive.

Le supplice de la croix était un des plus cruels et des plus honteux, réservé surtout aux esclaves et aux grands malfaiteurs. Des Romains, chez lesquels il était en usage, il avait, à l'époque de leur domination, passé chez les Juifs. La croix consistait, à l'ordinaire, en un poteau avec une traverse; sur la partie supérieure, était une inscription où l'on voyait le nom du condamné et le motif de sa punition [2]; au milieu du poteau était une sorte de banquette qui maintenait le corps du crucifié dans une position fixe. Avant le supplice avait lieu la flagellation, et après l'avoir soufferte [3], le condamné devait porter sa croix lui-même jusqu'au lieu de l'exécution [4], qui était hors de la ville, afin que cela servît d'avertissement pour le peuple des rues qu'il devait traverser. Là il était entièrement dépouillé de ses vêtements, après quoi on lui donnait d'ordinaire une boisson assoupissante [5], il était placé sur la croix qu'on avait dressée auparavant, mais qui n'était pas précisément haute; chaque main était fixée avec un clou; mais, d'après

[1] Jean XVIII, 31; XIX, 6, 13-16. — [2] Matth. XXVII, 39. Luc XXIII, 38. Jean XIX, 19. — [3] Matth. XXVII, 26. — [4] Jean XIX, 17. Matth. XXVII, 31, 32. — [5] Matth. XXVII, 34. Marc XV, 23.

la règle, les pieds étaient attachés à la croix ; puis, si aucune blessure ne venait accélérer la mort, elle n'arrivait, au milieu des plus cruels tourments, qu'après une longue agonie, souvent après trois ou plusieurs jours, à moins que, par un coup de lance mortel ou par la rupture des os [1], le malheureux ne fût plus tôt délivré de ses tourments.

10

Les apôtres et leurs compagnons d'œuvre

Jésus se donna d'abord douze, et ensuite soixante-dix disciples, afin de les animer, auprès de lui, de son esprit, de leur faire puiser, dans sa source, les germes d'une vie divine, et d'étendre ainsi toujours plus au loin le règne de Dieu sur la terre. Il les fit pénétrer plus profondément dans sa doctrine et dans son plan, les prépara à enseigner eux-mêmes, et les disposa à continuer son œuvre. Le nombre fut choisi eu égard aux douze tribus d'Israël et aux soixante-dix membres du sanhédrin.

Les douze apôtres, envoyés ou messagers du Seigneur, avaient le privilége d'être ses confidents, vivaient ordinairement avec lui, l'accompagnaient dans ses voyages. De là aussi résulta pour eux l'établissement d'un trésor commun. Il les avait à dessein choisis dans la classe inférieure du peuple, afin qu'étant encore dans leur force et leur simplicité naturelle, n'étant point imbus d'idées préconçues, ils pussent recevoir plus facilement son œuvre, fussent capables de faire les sacrifices et de supporter les peines de leur vocation apostolique. L'Évangile devait aussi être annoncé aux pauvres, et n'exigeait ni de profondes recherches, ni une grande instruction, mais il devait être

[1] Jean XIX, 31, 32.

l'affaire de la vie et d'une expérience intérieure. Les douze apôtres étaient :

1. Simon Pierre; 2. André, son frère; 3. Jacques le Majeur; 4. Jean, son frère; 5. Philippe; 6. Barthélemi; 7. Thomas; 8. Matthieu; 9 Jacques le Mineur, fils d'Alphée; 10. Judas Thaddée ou Lebbée; 11. Simon le Cananite; 12. Judas Iscariot.

Les plus influents et les plus remarquables parmi eux furent Simon Pierre, Jean et Jacques le Majeur, qui étaient les disciples les plus intimes de Jésus[1]. Nous n'avons de détails étendus que sur les deux premiers.

Simon était le fils d'un certain Jonas de Bethsaïde, et exerçait, comme son frère André, le métier de pêcheur à Capernaüm. Il était vif, plein d'ardeur, d'un courage actif et d'une foi vivante. Il reçut, pour cela, de Jésus, le surnom de Céphas en araméen ou de Pierre en grec, c'est-à-dire de rocher[2]. Ces qualités le poussaient souvent à prendre des résolutions hardies, mais le conduisaient aussi à des démarches précipitées[3]. Sa confiance en son Maître ne l'abandonna pas non plus lorsqu'il fut emmené captif, il le suivit, avec Jean, dans la maison du grand prêtre[4]. Mais tandis que l'Apôtre, avec la conscience de son amour pour Jésus, oubliait la faiblesse humaine, et avait trop compté sur lui-même et sur sa fermeté, il fut entraîné tout d'un coup à renier son Maître[5]; cependant un repentir amer suivit sur-le-champ la faute, et la grande âme de l'Apôtre puisa bientôt, dans un retour sur lui-même, la force d'un dévouement plus grand pour le Sauveur[6]. Pierre fut le prin-

[1] Marc v, 37; ix, 2. Luc ix, 28. Matth. xvii, 1; xxvi, 37. — [2] Jean i, 41, 42. Matth. xvi, 18, 19. — [3] Jean xviii, 10. — [4] Jean xviii, 15. — [5] Matth. xxvi, 69. Marc xiv, 66. Jean xviii, 17, 25. — [6] Jean xxii, 15.

cipal instrument employé pour la fondation de l'Église chrétienne à Jérusalem et dans le reste de la Palestine, et il reçut les premiers païens dans la société chrétienne. Il parla, dans l'assemblée des apôtres, en faveur des païens devenus chrétiens, contre l'obligation de se soumettre à la loi cérémonielle des Juifs qu'on voulait leur imposer [1]. Depuis lors, il prêcha principalement l'Évangile, comme apôtre des Juifs [2], en Syrie, dans l'Asie Mineure et dans la Babylonie [3]. Plus tard, on a prétendu qu'il était allé aussi à Rome, qu'il avait enseigné là le christianisme, et y avait fondé la communauté qui existait alors, qu'il en avait été longtemps l'évêque directeur, et qu'enfin sous l'empereur Néron, il avait enduré le supplice de la croix, la tête tournée en bas; mais ce fait est dépourvu de toute certitude historique, et les données à cet égard se contredisent sur plusieurs points.

Jean était le fils de Zébédée, riche pêcheur sur la mer de Galilée, et de Salomé, femme distinguée par sa piété et par son fidèle attachement à Jésus[4]. Il exerçait l'état de son père avec son frère Jacques le Majeur. D'abord disciple de Jean Baptiste [5], il obéit avec son frère à l'appel de Jésus, qui l'invitait à le suivre [6]. Il était le plus jeune des apôtres, le disciple le plus intime et le plus aimé de Jésus, par lequel il était distingué de plusieurs manières [7]; il s'attacha à lui à un tel point, qu'il le suivit devant le tribunal, l'accompagna à Golgotha, et même sous la croix. Le Sauveur lui donna le plus grand témoignage de son amour et de sa confiance, en lui léguant sa

[1] Act. xv. — [2] Gal. ii, 7. — [3] 1 Pierre v, 13. — [4] Matth. xx, 20. Marc xv, 40; xvi, 1. — [5] Jean i, 35. — [6] Matth. iv, 21. Marc i, 19, 20. Luc v, 10, 11. — [7] Jean xiii, 23; xix, 26; xx, 2; xxi, 7, 20.

mère Marie, qu'il prit dès lors avec lui [1]. Après l'ascension de Jésus, Jean demeura longtemps encore à Jérusalem, il fut avec Pierre et Jacques à la tête de la première communauté chrétienne, et contribua par son activité à répandre le christianisme [2]. Après un court séjour à Samarie [3], il retourna à Jérusalem, il partit ensuite pour l'Asie Mineure, se fixa plus tard à Ephèse, et dirigea pendant longtemps les affaires des communautés chrétiennes ; de 81 à 96, il fut relégué dans l'île de Pathmos par l'empereur Domitien [4]. Mais, ayant recouvré sa liberté, il retourna à Ephèse et y mourut sous l'empereur Trajan (98-117), dans un âge avancé.

Nous n'avons que peu de détails certains sur les autres apôtres ; l'opinion que tous ont subi le martyre doit son origine, en partie, à la haute considération qu'on avait pour une telle mort. L'ordre de Jésus : *Allez par tout le monde*, etc., a aussi donné lieu de croire que les apôtres s'étaient séparés pour se répandre en divers pays, afin de propager le christianisme ; de là les opinions plus développées qu'on se forma sur l'œuvre de chacun d'eux. Mais il est certain que, à l'exception de Judas Iscariot, tous ont annoncé la mort et la résurrection de Jésus, et ont répandu le christianisme avec amour et fidélité.

Jacques, frère de Jean [5], fut décapité à Jérusalem sur l'ordre du roi Hérode Agrippa, et fut le premier martyr d'entre les apôtres ; il fut nommé le Majeur, pour le distinguer de Jacques le Mineur [6], fils d'Alphée [7] et de Marie, qui était une sœur de la mère de Jésus [8]. Il est encore douteux

[1] Jean XIX, 26, 27. — [2] Act. I, 13 ; III, 1, 11 ; IV, 13, 19. — [3] Act. VIII, 14. — [4] Apoc. Jean I, 9. Sous Nerva de 96-98. — [5] Matth. IV, 21 ; X, 2 ; XVII, 1 ; XX, 21, 22. Act. I, 13. — [6] Marc XV, 40. — [7] Matth. X, 3. Marc III, 18. Luc VI, 15. Act. I, 13. — [8] Marc XV, 40. Jean XIX, 25. Matth. XXVII, 56.

si certains passages[1] se rapportent à Jacques le Mineur ou à un troisième Jacques, qui est compté parmi les frères du Seigneur. Celui dont il est fait mention dans ces passages, exerçait une grande influence; il présida la communauté de Jérusalem, reçut le surnom de Juste, et endura le martyre en 62 ou 63, où le grand prêtre Ananus le fit lapider.

Il est fait mention d'André, frère de Simon Pierre, dans Jean I, 35-44; Matth, IV, 18; Marc I, 16; Jean VI, 8; XII, 22; Marc XIII, 3; Act. I, 13. D'après les traditions postérieures, il doit avoir annoncé l'Évangile en Scythie, en Grèce, et dans l'Asie Mineure.

Philippe, né à Bethsaïde[2], doit avoir porté l'Évangile en Phrygie et être mort à Hiérapolis.

Barthélemi était peut-être la même personne que Nathanaël[3].

Thomas[4] doit avoir porté l'Évangile chez les Parthes et dans les Indes, d'après une tradition postérieure.

Matthieu, l'auteur de l'Évangile, est vraisemblement le même que Lévi[5]; avant d'être appelé à l'apostolat, il était receveur de péages en Galilée, près de la mer qui porte ce nom[6].

Judas Thaddée ou Lebbée était probablement un frère de Jacques le Mineur[7].

Simon de Cana porte dans saint Luc VI, 16; Act. I, 13; le surnom de Zélote, c'est-à-dire Zélé.

Judas Iscariot enfin, fils de Simon[8], tirait ce surnom, selon toute apparence, de la ville de Karioth, dans la tribu de Juda. Il avait l'administration du trésor commun,

[1] Gal. II, 9, 12. Act. XII, 17; XV, 13; XXI, 18. — [2] Jean I, 43; VI, 5; XII, 21; XIV, 8. Act. VIII, 5; IX, 26. — [3] Jean I, 45; XXI, 2. — [4] Jean XI, 16; XIV, 5; XX, 24-29. — [5] Marc II, 14. Luc V, 27. — [6] Matth. IX, 9. — [7] Luc VI, 16. Act. I, 13. — [8] Jean VI, 71; XII, 4; XIII, 2, 26.

où son amour du gain le conduisit à voler[1]. Entraîné encore par sa méprisable avidité, il trahit son Seigneur et son Maître pour trente pièces d'argent[2]. Cependant, il fut évident par la suite qu'il n'avait pas songé aux conséquences effrayantes de sa trahison, qu'il avait espéré peut-être que Jésus serait amené par-là à établir alors le règne du Messie. Car, lorsqu'il vit le résultat affreux de son crime, son âme, quoique agitée par ses passions, fut saisie d'un vif repentir, qui, au lieu de le porter à s'amender, l'entraîna à se donner la mort[3].

Au commencement, les apôtres semblent avoir considéré leur petite communauté comme devant se composer toujours d'un nombre déterminé de personnes. C'est pour cela que Judas fut remplacé par Matthias, sur lequel le sort tomba, après que les apôtres eurent, dans ce but, choisi deux disciples[4].

Parmi les collaborateurs, les élèves, les compagnons des apôtres, il faut remarquer surtout Jean Marc, l'auteur de l'Évangile qui porte son nom, lequel aida particulièrement Pierre et Paul à répandre le christianisme[5]. Luc, l'auteur du troisième Évangile et des Actes des apôtres, fut un ami et un fidèle associé de Paul, qu'il accompagna dans ses voyages pour prêcher l'Évangile[6], et même dans le dernier qu'il fit à Jérusalem et à Rome. Timothée était de l'Asie Mineure, selon toute apparence, natif de Lycaonie[7] Paul le gagna à l'Évangile, l'aima particulièrement à cause de sa piété et des beaux dons qu'il avait reçus, et soutint des rapports intimes avec lui.

[1] Jean XII, 4, 6. — [2] Matth. XXVI, 14. Marc XIV, 10. Luc XXII, 3, 5 Jean XIII, 26. — [3] Matth. XXVII, 3, 5. — [4] Act. I, 21-26. — [5] Act. XII, 12, 25; XIII, 5, 13; XIII, 37. Col. IV, 10. 2 Tim. IV, 11. Phil. 24. 1 Pierre V, 13. — [6] Act. XVI, 10; XX, 5, 13. — [7] Act. XVI, 1, 2.

Timothée fut son fidèle compagnon, et demeura longtemps aussi en prison, à Rome, auprès de lui. Il est souvent parlé de Timothée dans le Nouveau Testament[1]. Plus tard, il doit avoir vécu à Éphèse, où il subit le martyre. Tite fut aussi un compagnon de Paul, il l'accompagna dans plusieurs voyages, et fut laissé par lui dans l'île de Crête (Candie), pour y achever l'entier établissement des Églises qu'il avait fondées lui-même et pour le remplacer dans leur direction[2]. Barnabas était lévite, de l'île de Chypre; il fut l'ami et le compagnon de Paul, et travailla avec constance à répandre le christianisme[3]. D'après une tradition particulière, il aurait été le premier évêque de la communauté de Milan; suivant une autre, il aurait été lapidé, par les Juifs, dans l'île de Chypre.

11

Première communauté chrétienne. La Pentecôte

Jésus ne s'était pas séparé de la communauté religieuse des juifs, il n'avait fondé aucune société religieuse particulière; aussi les apôtres, au commencement, demeurèrent-ils dans la communauté juive. Mais, d'après l'ensemble de l'œuvre de Christ, et surtout d'après l'institution du baptême et de la sainte Cène, on voit que l'établissement de l'Église entrait dans les vues de Jésus et qu'il le supposait. Aussi avait-il donné cet ordre à ces disciples:

[1] Act. xv, 14; xviii, 5; xix, 22; xx, 4. Rom. xv, 21. 1 Cor. iv, 17; xvi, 10. 2 Cor. i, 1-10. Phil. i, 1; ii, 19. Col. i, 1. 1 Thess. iii, 2, 6. — [2] Gal. ii, 3. 2 Cor. ii, 13; vii, 6, 7, 13, 14; viii, 6, 16, 23; xii, 18. 2 Tim. iv, 10. Tit. i, 4. — [3] Act. iv. 36, 37; ix, 27; xi, 22; xiii, 2; xv, 1 et 35.

Allez, instruisez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit[1]. Mais ils suivirent d'abord ses instructions en demeurant à Jérusalem jusqu'à ce qu'ils eussent reçu l'Esprit d'en haut. Comme donc ils étaient ensemble d'un commun accord dans le temple, le jour de la Pentecôte juive, ils furent remplis du Saint-Esprit, et annoncèrent, surtout Pierre, avec tant de force Jésus crucifié et ressuscité, qu'en un seul jour, 3000 personnes devinrent de joyeux disciples du Seigneur. La Pentecôte chrétienne fut en conséquence l'anniversaire de la fondation de la première Église.

Dans cette première Église chrétienne, qui subsistait ainsi à Jérusalem, l'esprit de charité fraternelle agissait encore dans toute sa force. Ceux qui en faisaient partie se considéraient comme membres d'une famille, se fréquentaient chaque jour, s'édifiaient et s'encourageaient par des prières, des cantiques, de pieuses réflexions, et terminaient leurs assemblées par des repas en commun (agapes), à la fin desquels ils célébraient la sainte Cène, pour solenniser le souvenir de leur Seigneur et de leur Maître, et le mémorial de sa mort sur la croix[2]. Une sorte de communauté des biens fut aussi établie parmi eux[3]. Cependant elle n'était pas universelle et obligatoire pour tous. Aussi semble-t-elle avoir moins reposé sur un droit entier de propriété commune que sur l'utilité de tous, selon les besoins qu'ils avaient. Cela paraîtrait surtout résulter de ce qui est dit au livre des Act. IV, 32: *Personne ne regardait ce qu'il possédait comme son propre bien, mais tout était commun entre eux.* Plusieurs, à la vérité, vendaient tout ce qu'ils avaient et le mettaient aux pieds

[1] Matth. XXVIII, 19. — [2] Act. II, 42, 46, 47. — [3] Act. II, 44, 45; IV, 32.

des apôtres, puis ils recevaient ensuite ce dont ils avaient besoin.

C'est ainsi que se distingua, devant tout le peuple, la société chrétienne à Jérusalem ; aussi trouva-t-elle chez lui faveur et reconnaissance, et gagna-t-elle chaque jour de nouveaux sectateurs [1]. Aussi longtemps que les apôtres s'arrêtèrent à Jérusalem, ils eurent naturellement la plus grande influence sur la communauté où ils enseignaient et où ils réglaient toutes les affaires, et même plus tard ils ne cessèrent pas, de loin comme dans leurs séjours momentanés à Jérusalem, de diriger d'une manière active l'Église de cette ville.

1. Comme, dans la vie de chaque individu, le spirituel et le corporel sont unis ensemble et agissent réciproquement l'un sur l'autre, de même, dans l'histoire du monde et dans le développement de l'humanité, tout ce qui arrive de frappant et de remarquable dans le domaine de l'esprit, est accompagné d'ordinaire de signes visibles et d'événements qui attirent nos regards. La nature extérieure se ressent également de ce qui se passe dans les profondeurs de la vie spirituelle, et comme le tremblement de terre nous annonce le travail qui a lieu à l'intérieur du globe, ainsi les luttes et les secousses qui arrivent dans le monde nous présagent des découvertes spirituelles plus grandes et des progrès plus étendus. Il en est de même surtout pour les miracles. Il en fut ainsi du bruit venant du ciel, comme d'un vent impétueux, et des flammes de feu, lorsqu'au jour de Pentecôte, les apôtres furent remplis du Saint-Esprit [2].

2. Comme la Pentecôte juive était autrefois la fête de la moisson, où l'on présentait les prémices en oblation de reconnaissance, et comme elle était aussi consacrée au souvenir de la loi donnée sur Sinaï, ainsi, au jour de la Pentecôte chrétienne, une grande moisson dans le royaume de Christ fut obtenue pour la première fois, et une seconde loi en amour et en esprit fut alors promulguée.

3. Les différences dans les rapports de la vie extérieure et dans les biens de la fortune sont établies par Dieu même, et sont si néces-

[1] Act. II, 47. — [2] Act. II, 2, 3.

sairement fondées sur l'organisation de la vie humaine qu'elles subsisteront toujours. La charité peut seule remédier aux inégalités, en leur ôtant ce qu'elles ont de pénible, et c'est seulement dans une communauté spirituelle et intime qu'il est possible de réaliser une société où personne ne conserve ce qui lui appartient; c'est seulement par une entière communauté spirituelle dans la foi, dans la charité, dans l'espérance, qu'une communauté extérieure de biens peut s'introduire et se conserver dans une réunion d'un petit nombre d'hommes. Tous les efforts du communisme moderne sont ou, comme chez les anabaptistes de Munster, les fruits du fanatisme et de l'égoïsme le plus sensuel, ou, du moins, des tentatives insensées pour remplacer par des théories arbitraires l'absence de l'amour chrétien et de la communauté spirituelle.

12

Persécutions des chrétiens par les juifs. Propagation du christianisme. L'apôtre Paul

Au commencement, on laissa les chrétiens tranquilles à Jérusalem, mais bientôt ils furent d'autant plus haïs et persécutés par les Juifs, que le christianisme menaçait de porter atteinte au judaïsme. Pierre et Jean furent cités devant le sanhédrin, qui leur défendit d'enseigner plus longtemps au nom de Jésus[1]; mais les apôtres, joyeux de souffrir pour le nom de Christ, et résolus d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, continuèrent à annoncer l'Évangile, et furent pour cela mis en prison et fouettés. Mais, bravant une nouvelle défense, ils ne cessèrent pas d'enseigner tous les jours dans le temple et dans les maisons, et d'annoncer l'Évangile de Christ[2]. Étienne, un des diacres qui avaient été choisis, homme plein de foi et d'énergie, qui avait confessé avec joie sa foi devant le

[1] Act. IV, 1, 31. — [2] Act. V, 17-42.

sanhédrin, et qui avait dénoncé avec courage l'endurcissement du peuple juif, fut le premier martyr chrétien; et avec sa mort commença la première persécution des chrétiens à Jérusalem. Aussi un grand nombre d'entre eux se virent forcés de quitter Jérusalem, et se dispersèrent dans les villes de la Judée, de la Samarie, et jusque dans la Phénicie, en Chypre et à Antioche [1]. Mais, de cette manière, la semence de l'Évangile fut répandue plus au loin, et de nouvelles communautés furent fondées; de sorte que, selon le conseil de Dieu, la persécution servit à propager le christianisme. Les apôtres étaient demeurés à Jérusalem, mais bientôt Philippe annonça l'Évangile à Samarie, et y fut suivi de Pierre et de Jean, pour affermir dans la foi les nouvelles Églises [2].

Dans ce temps parut Paul, principal et ardent adversaire de la doctrine chrétienne. Il était né à Tarse en Cilicie, et destiné à devenir scribe; c'est pour cela qu'il vint de bonne heure à Jérusalem, où il reçut les leçons du célèbre Gamaliel, homme distingué par sa piété et par sa sagesse, et fut attaché au parti des pharisiens. Cependant, suivant l'usage des juifs, il avait aussi appris un métier: celui de faiseur de tentes ou de tapis [3], qu'il exerça comme apôtre pour n'être à charge à personne. Dès lors, il manifesta sa fureur contre les chrétiens, non-seulement à Jérusalem, mais encore au delà des limites de la Palestine, où il s'efforça de les poursuivre; d'un esprit plein de vigueur et de résolution, d'un caractère ferme et ardent, il se consacra tout entier à ce qu'il croyait avoir reconnu pour la vérité. Aussi ce fut un grand gain pour l'Église chrétienne, que cet homme, si éminent par les dons de l'esprit et du cœur, fût converti subitement d'une manière

[1] Act. VIII, 1. — [2] Ibid. 14-40. — [3] Voyez Luther sur Act. XVIII, 3.

miraculeuse sur le chemin de Damas, et devint un disciple d'autant plus zélé pour le Seigneur[1]. Car, avec une haute vocation pour l'apostolat, il se sentait pressé de vouer toutes ses forces à la sainte cause de l'Évangile, tant la pensée de ses persécutions récentes contre le nom chrétien lui était pénible et douloureuse. Il comprit d'abord et sans hésitation que le christianisme était destiné à être la religion du monde, et ne voulut point que les chrétiens fussent assujettis aux cérémonies judaïques. Aussi était-il appelé l'apôtre des Gentils, dans le sens le plus étendu[2]. Il y avait alors à Antioche, capitale de la Syrie, une communauté qui se composait de membres autrefois païens pour la plupart, et qui désirait frayer le chemin de la vérité à ceux qui jadis avaient partagé leur croyance; elle peut, d'après cela, être considérée en quelque sorte comme l'Église mère du christianisme répandu chez les païens. C'est là aussi que prit naissance le nom de chrétien, tandis que jusque-là on avait appelé les sectateurs de Jésus, Galiléens ou Nazaréens.

Paul vécut à Antioche à diverses reprises et y déploya son activité, il fut consacré solennellement, par les anciens de cette Église, comme apôtre du salut parmi les païens; aussi, accompagné de Barnabas, il commença son premier voyage comme missionnaire dans des pays éloignés; en tout on compte trois voyages pareils. Il fonda des Églises nombreuses dans l'Asie Mineure, dans la Macédoine et dans la Grèce. Après son troisième voyage, Paul se rendit à Jérusalem, aux environs de Pentecôte, ayant le pressentiment de sa mort. A peine y fut-il arrivé, que la haine éclata contre lui; il fut, à la vérité, soustrait à la fureur du peuple par la garde romaine, mais il fut mis en

[1] Act. IX, 1; XXII, 6; XXVI, 12. — [2] Rom. II, 13. Gal. II, 1, 9.

prison, et conduit à Césarée auprès de Félix, gouverneur romain. Il y demeura captif pendant deux années, jusqu'à ce que Festus, successeur de Félix, le fit partir pour Rome, parce qu'il en avait appelé à l'empereur comme citoyen romain. Après une traversée orageuse, il arriva à Rome au printemps de l'année suivante, il y passa deux ans captif. Cette captivité fut peu étroite, il eut occasion de se lier avec la communauté chrétienne qui était dans cette ville, et de contribuer par son influence à la propagation du christianisme dans les contrées de l'Occident; il subit le martyre sous Néron.

Pendant la vie de Paul, une deuxième persécution frappa les chrétiens en Palestine, elle fut suscitée par le roi Hérode Agrippa Ier, qui voulait se rendre agréable au peuple. Jacques le Majeur y souffrit le martyre, et Pierre échappa au péril qui le menaçait par une délivrance miraculeuse[1]. Mais bientôt il devint impossible aux juifs de persécuter les chrétiens, une révolte générale des premiers contre les Romains, ayant fini, après une lutte désespérée, par la ruine de Jérusalem, la destruction de l'État des juifs, et leur dispersion dans tout le monde[2].

1. Ce n'est que sur des traditions tardives, dont on ne peut garantir la vérité, que repose l'opinion que Paul, délivré de sa première captivité, parvint jusqu'aux frontières des contrées occidentales, et qu'il fut mis à mort avec Pierre, après avoir été pour la seconde fois mis en prison à Rome.

2. Dans l'histoire de la vie de Paul, on ne peut fixer les années avec une entière exactitude; ordinairement on date sa conversion de l'an 37 ou 38 de l'ère chrétienne, ses premiers grands voyages de 44 ou 45, et sa captivité de 58 ou 59.

[1] Act. XII, 1, 19, — [2] L'an 70 après Jésus-Christ.

13

L'empire romain et l'Église: Persécutions par les païens

Aussi longtemps que les Romains n'envisagèrent les chrétiens que comme une secte juive, ils ne les persécutèrent point. Mais, comme les païens passaient toujours plus au christianisme, comme, depuis la révolte sanglante et l'anéantissement final de la nation juive, l'an 70, les chrétiens n'étaient plus confondus avec les juifs, et que, soit pour cette raison, soit par la nature du christianisme, l'Église chrétienne se développait d'une manière toujours plus indépendante, et se séparait toujours plus du judaïsme; comme enfin l'opposition, quant à la manière de penser et de vivre, devenait toujours plus frappante entre les chrétiens et les païens, les premiers devinrent un objet de haine et de persécution, soit de la part du gouvernement romain, soit de la part de la population païenne. Des ouvriers et des artistes, qui, par leur profession même, trouvaient de l'occupation et du gain dans la religion païenne; les prêtres, qui voyaient leur considération et leurs revenus menacés par l'extension du christianisme; les hommes d'État, qui croyaient l'unité, la puissance, la prospérité de la nation, attaquées en même temps que les anciennes idoles, nourrissaient cette haine et augmentaient la persécution.

Mais lorsque la haine du peuple eut été excitée, et que l'esprit de parti se fut changé en fureur aveugle, tout servit à accuser et à suspecter le christianisme: les maux de la nation passèrent pour la vengeance de divinités offensées; l'adoration en esprit d'un Dieu spirituel fut de l'athéisme;

la célébration de la sainte Cène, un repas où l'on sacrifiait et où l'on mangeait de la chair humaine; le mystère des assemblées chrétiennes, augmenté par les persécutions, fut soupçonné de cacher un engagement à des crimes secrets; et comme les chrétiens ne prenaient aucune part à la vie publique, à cause des cérémonies païennes qui s'y trouvaient liées, qu'ils se retiraient dans la vie privée, et qu'ils se refusaient à rendre des honneurs divins aux empereurs, cela fut considéré comme l'effet d'une sombre mélancolie et de la haine des hommes, puis aussi comme une révolte contre l'autorité temporelle. On compte ordinairement dix persécutions dans l'empire romain; ce qui est beaucoup trop si l'on entend par là seulement les persécutions générales qui s'étendirent à tout l'empire, et c'est, au contraire, trop peu, si l'on a en vue toutes celles qui eurent lieu dans les différentes parties de l'empire.

Parmi les empereurs romains, Néron fut le premier qui persécuta les chrétiens, néanmoins non pas tant par les motifs développés ci-dessus que par un effet de son humeur tyrannique, et dans le but de repousser loin de lui la pensée qu'il eût voulu incendier Rome. Aussi la persécution ne s'étendit-elle pas au delà de cette ville. Le christianisme servit aussi de prétexte à Domitien pour écarter de sa route des hommes qui lui étaient odieux ou suspects, ou pour améliorer ses finances épuisées. Trajan ne connut pas encore l'importance de la société religieuse nouvellement établie; mais il voulut qu'on ne punît que les chrétiens qui étaient particulièrement accusés, ceux qui étaient exaltés et qui persévéraient dans leur foi. Parmi eux fut l'évêque Ignace d'Antioche, qui fut déchiré par des lions dans le Colysée, l'an 116, pour l'amusement du peuple. Sous Adrien (117138), le peuple commença à demander le supplice des chrétiens, soit dans les

fêtes publiques, soit dans les calamités nationales; cependant, à cet égard, l'empereur exigea l'observation rigoureuse de la procédure. Sous son gouvernement, la révolte des juifs, excitée par Bar Cochba, attira de dures persécutions sur les chrétiens de la Palestine.

Dès ce moment, le but universel du christianisme parut toujours plus déterminé; ce qui engagea quelques empereurs à prendre, contre les chrétiens, des mesures trop étendues. Cependant les empereurs romains n'agirent pas tous d'une manière uniforme, et quelques-uns mêmes d'entre eux furent favorables aux chrétiens. Dans la suite néanmoins, jusqu'à Constantin, le gouvernement se trouva en opposition avec le christianisme, et même sous les empereurs qui ne le persécutaient point, les chrétiens vivaient dans une position peu sûre et peu stable, formant une société qu'on tolérait encore en silence, mais qui n'était point reconnue par l'État. Sous les empereurs même qui étaient bien intentionnés, les rigueurs des anciennes lois n'étant pas abolies, les chrétiens furent encore abandonnés comme une proie au caprice de quelques gouverneurs.

Sous Marc Aurèle (161 - 180), de sanglantes persécutions eurent lieu dans l'Asie Mineure et dans les nouvelles Églises de la Gaule, surtout à Lyon et à Vienne [1]. Septime Sévère se borna à défendre de répandre plus au loin le christianisme, parce qu'il donnait lieu dans quelques provinces, surtout à Carthage, à de cruelles persécutions. Après Sévère, les chrétiens jouirent d'une heureuse tranquillité, ils purent célébrer publiquement leur culte, bâtir des églises, et osèrent ouvertement assembler leurs synodes. Alexandre Sévère en particulier (222 - 235), plaça l'image du christianisme parmi ses dieux domestiques, et sa mère

[1] Polycarpe, Justin Martyr, Pothin et Irénée.

Julia Mammæa, prit plaisir à Antioche à l'érudition d'Origène[1]. Maximin le Thrace (235 - 238) fit persécuter les chrétiens, et particulièrement ceux qui enseignaient et présidaient parmi eux; parmi ses successeurs, au contraire, qui se succédaient rapidement, Philippe l'Arabe (244-249) fut si favorable aux disciples de Christ, que le bruit se répandit qu'il était devenu chrétien. Alors l'Église chrétienne était déjà si forte, qu'il fallait qu'elle fût reconnue par l'État ou persécutée par toute sa puissance. Décius (249 - 251) prit ce dernier parti, en déchaînant contre les chrétiens la première persécution générale, qui surpassa toutes les précédentes en étendue, en rigueur et en cruauté, qui enleva à des milliers de personnes leurs biens, leur liberté, leur vie, et entraîna à l'apostasie un grand nombre de chrétiens gâtés par un long repos. Après le règne si court de Décius, vinrent quelques années où on laissa les chrétiens tranquilles, jusqu'à Valérien, qui, après les avoir favorisés peu de temps, fit persécuter l'Église chrétienne et ses conducteurs.

Mais vint ensuite pour les chrétiens un temps de repos qui dura plus de quarante années, pendant lesquelles ils s'étendirent toujours plus, de manière que, dans tous les rangs de la société, à la cour même et à l'armée, ils avaient des alliés et des protecteurs.

Cependant la division religieuse dans l'empire parut mettre en danger son existence; le paganisme et le gouvernement païen se crurent menacés par le christianisme. Le paganisme, ne pouvant espérer la victoire par un pacifique développement, essaya une dernière lutte redoutable; ainsi en est-il partout dans le passage de la vie à la mort, lorsque ce qui va finir ranime encore une fois ses forces

[1] Voyez § 23.

affaiblies, avant de céder pour toujours la place à de nouvelles créations. Ce fut l'empereur Dioclétien (284-305) qui, encouragé par Galère, à la fois son associé au trône et son gendre, suscita, après de longues hésitations, la dernière persécution contre les chrétiens, mais aussi la plus violente et la plus étendue. Elle commença l'an 303 par la ruine de la magnifique église de Nicomédie, capitale de la Bythinie; puis un édit de l'empereur défendit, pour l'avenir, sous menace des plus sévères châtiments, tout rassemblement des chrétiens: il ordonna de renverser leurs maisons de prières et leurs églises, de brûler leurs livres saints, et déclara que tous ceux qui persisteraient dans le christianisme perdraient leurs emplois, leurs dignités et leurs droits de citoyens. L'irritation réciproque s'était augmentée: suivirent bientôt des lois et des mesures plus rigoureuses, afin de contraindre les chrétiens, par tous les moyens possibles, à sacrifier aux idoles; et si l'humanité, ou une secrète participation à la cause persécutée en adoucit ici et là les rigueurs, la persécution n'en exerça pas moins ses fureurs dans tout l'empire. Des milliers de personnes perdirent la liberté et la vie: le fouet, les tortures, les bêtes féroces, les bûchers, tous les supplices inventés par l'art des bourreaux, servirent d'instruments à la cruauté pour tourmenter les chrétiens.

Cela continua après même l'abdication de Dioclétien (305), jusqu'à ce que son successeur Galère, peu de temps avant sa mort (311), fatigué de se baigner en vain dans le sang, fit cesser la persécution. Seulement en Gaule, en Espagne et en Angleterre, Constance Chlore, qui penchait pour les chrétiens, adoucit par son humanité la rigueur de leur sort, quoiqu'il ne pût les en préserver entièrement. Son fils Constantin, parvenu au trône, hérita de ses dispositions favorables pour les chrétiens, poussa même sa bien-

veillance plus loin, et, sous sa domination le christianisme parvint à triompher, aussi extérieurement, du monde païen.

14

Propagation du christianisme

Malgré toutes les persécutions, l'Évangile s'étendait avec une rapidité toujours plus entraînante; la principale cause de ces progrès était sa vérité et sa force divine; mais, au dehors, les rapports et les circonstances favorables, dont nous avons parlé au § 7, ainsi que l'héroïsme inspiré avec lequel les chrétiens enduraient le martyre et la mort, y contribuèrent pour beaucoup; on ne doit pas non plus omettre, parmi les causes du triomphe de l'Église chrétienne, la position plus heureuse accordée par le christianisme à la femme et aux esclaves, les soins fraternels que la communauté chrétienne donnait aux pauvres, aux malades, aux voyageurs, à ceux qui étaient abandonnés, de quelque manière que ce fût, la consolation et la paix céleste qu'on trouvait dans le christianisme, et dont alors, dans ces temps de désolation et d'épreuve, on ressentait doublement le besoin.

Déjà dans les temps apostoliques, il y avait de nombreuses Églises en Palestine, en Syrie, en Arabie, en Mésopotamie, en Macédoine, en Grèce et en Italie, mais surtout dans l'Asie Mineure, où, déjà à la fin du Ier siècle, les temples devenaient déserts, et où la chair des victimes était inutilement offerte au rabais. Dans les îles de Chypre, de Pathmos, de Rhodes, de Crète, le christianisme était déjà annoncé dans les temps apostoliques; de même bientôt après, si ce ne fut pas déjà alors, des Églises chrétiennes furent fondées en Arabie et en Égypte. Au IIe

siècle, le christianisme fut porté dans l'occident de l'Afrique, dont Carthage était une des capitales, puis en Gaule, à Lyon, à Vienne, à Paris, dans la Germanie romaine, en Espagne, en Angleterre, à Édesse en Mésopotamie, en Perse, en Bactriane, chez les Parthes, et dans l'Inde. Dans le IIIᵉ siècle, l'Église chrétienne s'accrut, non-seulement dans tous les pays qui viennent d'être nommés, surtout en Gaule et dans la Germanie romaine, où déjà il y avait des évêques à Cologne et à Trèves, mais elle s'étendit aussi en Arménie, en Mauritanie et en Numidie.

Toutes les traditions sur l'extension du christianisme dans ces temps sont courtes et incomplètes, et l'on ne peut déterminer avec exactitude le nombre de ses confesseurs; mais il divisait en deux parties l'empire romain, et, si, au commencement du IVᵉ siècle, c'étaient les chrétiens qui, de beaucoup, formaient le plus petit nombre, leur union fraternelle, l'ardeur de leur zèle et leur valeur morale, leur assurèrent la supériorité.

15

Le clergé

Le besoin de supérieurs existe dans les rapports naturels de toute société, et ce besoin était d'autant plus pressant et important en vue du but que se proposait la société chrétienne. Les directeurs de l'Église, au commencement, furent choisis soit par les apôtres, soit par les communautés, pour inspecter le culte, la doctrine et les mœurs; ils furent pour la plupart aussi chargés de l'enseignement. Ils s'appelaient *prêtres* (anciens), ou *évêques* (inspecteurs); au commencement ils étaient entièrement égaux

en considération malgré les différences de noms; l'un d'eux avait seulement la direction des affaires ou la présidence, et insensiblement on lui réserva comme une prérogative le titre d'*évêque*. De plus, il y avait, déjà du temps des apôtres, des *diacres* (serviteurs[1]) et des *diaconesses*[2], qui devaient prendre soin des pauvres et des malades. Plus tard cependant, ils furent chargés des affaires du culte et quelquefois de la prédication.

Ces fonctionnaires ecclésiastiques ne constituaient, au commencement, aucun état particulier, aucune caste sacerdotale. Les rapports réciproques de tous les membres de la communauté étaient plutôt, dans l'origine, entièrement démocratiques; il n'en était aucun qui eût une prérogative sur un autre, tous avaient part aux délibérations communes, et, dans les premiers temps, chacun prenait la parole dans les assemblées lorsqu'il s'y sentait appelé; mais lorsque l'Église chrétienne se fut plus étendue et qu'elle eut commencé à faire connaître le but qu'elle se proposait, on appliqua les notions juives et païennes sur le sacerdoce aux fonctionnaires de l'Église chrétienne; et la doctrine de la sainte Cène, considérée comme un vrai sacrifice, y contribua plus tard encore davantage. Dès lors, on considéra d'autant plus les employés de l'Église comme un état particulier et supérieur, et comme établis de Dieu même, ayant la fonction de médiateurs entre le Christ et la communauté; on les nomma *clergé* ou *clercs*, comme consacrés à Dieu ou étant la propriété de Dieu, tandis que les autres membres de la communauté étaient appelés *laïcs* (le peuple).

Cette notion d'un sacerdoce chrétien apparut déjà dans le IIe siècle, durant lequel les conducteurs des commu-

[1] Act. VI, 1-6. 1 Tim. III, 8, 12. — [2] Rom. XVI, 1.

nautés commencèrent à considérer l'autorité qu'ils avaient reçue comme fondée sur un droit divin. — Tel fut le premier fondement de la hiérarchie. Mais les communautés conservèrent encore, dans cette période, leurs droits originaires, et les évêques les consultèrent dans les choses importantes ; les ecclésiastiques demeurèrent aussi, eu égard à leur entretien, dépendants des membres de la communauté, qui, pour la plupart, leur faisaient des dons volontaires ; cependant on chercha de plus à procurer au clergé, des revenus fixes, et l'on commença surtout à mettre en pratique l'usage de la dîme, comme on le faisait chez les juifs.

Avec l'idée d'un doctorat spécial et d'un sacerdoce chrétien, se développèrent aussi, dans ce sacerdoce même, des différences de fonctions et de rang ; l'*évêque* devient le premier président de la communauté, il obtient la primauté de rang sur les prêtres, il délibère le premier, et reçoit aussi bientôt d'autres prérogatives et d'autres distinctions ; les titres honorifiques de *berger*, d'*apôtre*, de *grand prêtre*, de *pape* (père), de *saint père* et d'autres, sont déjà donnés alors fréquemment aux évêques ; leur considération s'accroît avec la grandeur de leurs communautés, et avec le nombre des fonctionnaires ecclésiastiques soumis à leur inspection. Déjà, au IIe siècle, il y avait des communautés où étaient établis 20 ou 30 prêtres et proportionnellement autant de diacres ; au IIIe siècle, on adjoignit à ces derniers, dans les grandes communautés, des *sous-diacres*, et dans le même temps, on confia le service inférieur de l'Église à des personnes particulières, qui d'abord n'appartenaient pas au clergé, mais avec lesquelles se forma plus tard un clergé inférieur ou un demi-clergé ; ces serviteurs en sous-ordre étaient, dans l'Église : les *lecteurs,* pour lire et garder les saints livres, les *exorcistes*

qui prononçaient la formule de conjuration (§ 20), les *acolytes* qui accompagnaient les ecclésiastiques, pour s'acquitter dans les cérémonies des services inférieurs, et enfin les *portiers*[1].

Au commencement, les chefs des diverses communautés étaient indépendants les uns des autres et égaux en droit. Mais il était naturel qu'une Église établie par une plus ancienne, demeurât en liaison avec elle comme avec l'Église mère, et se laissât conduire par ses directions; que les communautés fondées par les apôtres ou par leurs disciples, ou dont les évêques jouissaient d'une haute réputation, que les chefs des communautés dans les grandes villes, soit à cause de leur importance et du plus haut degré de culture qui les distinguait d'ordinaire, obtinssent une grande influence. Ce furent là des rapports naturels de liaison et de dépendance, qui trouvèrent dès le commencement du IIIe siècle, dans les synodes surtout, leur expression et leur appui, et, plus tard, lorsque le christianisme eut été reconnu par l'État dans l'empire romain, ils furent plus complétement organisés et plus solidement établis sur le modèle de la constitution civile. Ainsi prit naissance, dans l'Église, le régime diocésain et métropolitain, qui, sans aucune organisation légale, se trouva déjà constitué à la fin de cette période. Les chefs naturels des provinces ecclésiastiques étaient les évêques des grandes villes de province, *les métropolitains,* qui, d'une part, avaient travaillé à établir une telle organisation, et qui, de l'autre, acquéraient ainsi une position qui augmentait en importance. Ils assemblaient et dirigeaient les synodes provinciaux, et avaient la charge de confirmer et de consacrer les évêques de province. Parmi ces mé-

[1] *Janitores.*

tropolitains, ceux de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche (en Syrie), de Césarée (en Palestine), furent les plus remarqués, aussi longtemps que Jérusalem ne se fut pas relevée de ses cendres. Mais l'évêque de Rome, étant à la tête de la plus importante, de la plus grande et de la seule communauté apostolique de l'Occident, avait sur les autres évêques occidentaux une prérogative d'honneur, sans que ceux-ci néanmoins lui fussent formellement soumis; les évêques même des autres pays, avaient pour lui de la considération, et faisaient cas de son suffrage. La majesté de Rome dominatrice du monde, la persuasion que la tradition apostolique s'était surtout conservée pure dans l'Église romaine, favorisaient son élévation. Mais elle reposait encore sur l'aveu fait, en toute liberté, qu'il était honoré, comme le premier entre ses égaux; et les tentatives des évêques romains pour s'attribuer la prépondérance, et pour vouloir décider des questions contestées, étaient souvent encore, dans cette période, repoussées par les autres, avec étonnement et sévérité.

1. Au sacerdoce, au ministère du prêtre, appartient essentiellement ce fait qu'il est regardé comme un état plus particulièrement élevé en ce qu'il offre le sacrifice, et opère la médiation entre Dieu et les hommes; d'après cela, dans les Églises protestantes, il n'y a pas de prêtre, puisqu'elles manquent des deux conditions que cet état suppose, et selon l'Écriture [1], dans le royaume de Dieu, tous les chrétiens sont appelés au sacerdoce, tous doivent former une race sacerdotale.

2. Par *hiérarchie* (grec : domination des prêtres), on comprend principalement la domination sur une communauté religieuse de l'ecclésiastique ou du prêtre, qui jouit d'une influence temporelle ou qui, plus exactement, a empiété sur le domaine des affaires civiles, et qui exerce une certaine prépondérance à cet égard; mais, dans le sens le plus étroit, on comprend sous ce mot l'union dans l'état de prêtre de la domination ecclésiastique et de la domination mondaine, comme elle a lieu maintenant, par exemple, dans les États de l'Église.

[1] 1 Pierre II, 9; V, 3.

16

Commencements de l'Église catholique

Le régime diocésain et métropolitain opéra, dans les différents pays, une véritable liaison entre les Églises. Mais, depuis le IIe siècle, se manifesta aussi maintenant une tendance à l'unité de toutes les Églises chrétiennes, soit dans la doctrine, soit dans les rites ; car, tandis que, au commencement, on avait laissé une grande liberté au libre développement de chacun, peu à peu se fit jour la pensée que l'Église devait être une et avoir la même foi; dès lors on ne se contenta plus de la simple Parole de Dieu, on chercha surtout à la fixer avec plus d'exactitude, à la décomposer en dogmes déterminés qui allèrent se multipliant avec le temps. Par l'application des sciences, et surtout par celle de la philosophie à la doctrine chrétienne, puis par d'autres influences[1], la diversité devint plus grande dans la manière de comprendre le christianisme, et on le vit aspirer avec d'autant plus d'ardeur à l'unité et à une solide fixation de la doctrine dans les points de détail. Ainsi se formèrent dans l'Église différents partis religieux. Mais le plus grand nombre se fortifiait contre eux dans le sentiment qu'il possédait l'unité en esprit et en foi, et s'appuyait des écrits et de la tradition des apôtres comme moyen d'union et comme préservatif contre tout ce qui leur était étranger. — Ainsi se forma cette Église qui s'attribua le nom de *catholique,* c'est-à-dire d'*universelle,* et qui prétendit toujours plus être seule en possession de la vérité; c'est par ce motif qu'elle commença par déclarer hérétiques[2] ceux qui pensaient

[1] Voyez § suivant. — [2] Voyez § 1.

d'une manière différente. Elle représentait le parti moyen qui l'emportait de beaucoup par le nombre entre deux extrêmes opposés, celui des hommes qui, d'un côté, comprenaient trop extérieurement le christianisme et en négligeaient l'esprit, et celui des hommes qui, d'un autre côté, réduisaient presque à rien la religion de la vie, et menaçaient d'effacer du christianisme les faits historiques. L'Église catholique se fondait sans doute sur le juste sentiment qu'elle possédait la foi et la vie, transmises par les apôtres; mais l'opposition qu'on lui fit, et la victoire qu'elle remporta, la conduisirent insensiblement à ceci, c'est que l'acceptation de dogmes déterminés fut, plus que l'esprit chrétien et la vie chrétienne, regardée comme le critère du christianisme, c'est que la liberté des recherches et de la pensée reçut dès lors une atteinte, et que les décisions sur la foi furent rendues dépendantes d'autorités et de majorités humaines. Cette unité se réalisa dans maints rapports des évêques et des communautés, en même temps que dans une commune lutte contre les vues et les partis divergents. Mais, malgré cette unité, une Église d'Orient et une Église d'Occident commencèrent à se distinguer entre elles par la langue qui leur était propre, par la civilisation et par les usages.

L'unité du gouvernement séculier dans l'empire romain contribua aussi beaucoup à l'unité de l'Église, mais surtout les *conciles* ou *synodes*. Ils étaient en partie diocésains, en partie provinciaux ou nationaux, en partie généraux ou œcuméniques, mais les derniers ne s'établirent qu'au commencement de la IIe période. Les conciles provinciaux eurent lieu, en Grèce, au commencement du IIIe siècle; ils furent bientôt convoqués régulièrement dans tout l'Orient, et ils passaient pour le tribunal le plus élevé de l'Église. Tous les évêques de la province y siégeaient et y

avaient leur voix, et, par exception aussi, de temps à autre, des prêtres et des confesseurs[1]; les assemblées étaient publiques, et le peuple qui était à l'entour faisait valoir sa voix. Les conclusions étaient transmises aux autres provinces, mais non pas imposées. Les conciles provinciaux eurent une grande influence pour former et conserver, au sein des Églises catholiques, des Églises provinciales et des Églises nationales.

17

Histoire des partis chrétiens

Avec la liberté que le christianisme donnait à l'esprit humain, il était naturel qu'il se formât bientôt différentes vues sur les objets de la foi et de la vie, une fois que des idées juives et païennes, orientales et occidentales, se mêlaient à la manière de comprendre le christianisme. Ainsi il y eut, déjà du temps des apôtres, des chrétiens judaïsants, qui voulaient obliger les chrétiens à l'observation de la loi judaïque, tandis que la direction représentée principalement par saint Paul, ouvrait à tous accès au royaume de Dieu, sans les contraindre au judaïsme, et elle réussit à être universellement reconnue[2]. Maintenant, comme on s'efforçait, dans l'Église, d'arriver à l'unité et à une formule de foi plus exacte, les contradictions et les oppositions s'élevèrent avec d'autant plus de force; et il se forma des partis qui furent, en tant qu'hérétiques, rejetés de l'Église dominante, c'est-à-dire de celle qui se composait du plus grand nombre de chrétiens. Les plus remarquables de ces partis, durant la Ire période, furent les suivants:

[1] Voyez § 23. — [2] Act. XV, 1, 31.

Les *Nazaréens* et les *Ébionites* étaient les chrétiens qui reconnaissaient aussi au judaïsme une importance réelle dans l'Église chrétienne; suivant quelques-uns, il n'y avait pas de différence entre eux, mais d'après le plus grand nombre, ils se distinguaient en ceci, c'est que les *Nazaréens* regardaient la loi mosaïque comme obligatoire seulement pour les juifs chrétiens, mais ne la déclaraient pas nécessaire pour le salut. Avec l'Église catholique, ils croyaient aussi en Jésus, qu'ils regardaient comme fils de Dieu, conçu du Saint-Esprit par la vierge Marie; tandis que les *Ébionites* estimaient la loi mosaïque indispensable à tous les chrétiens, et considéraient Jésus comme fils de Joseph et de Marie; ils étaient opposés à Paul et à ses écrits, et ils attendaient le règne temporel du christianisme pendant mille ans[1]. A la suite des persécutions qu'éprouvaient les juifs, le nombre de ces chrétiens judaïsants fut très-réduit, cependant il s'en conserva quelques restes jusqu'au VIIe siècle.

On désigna, en général, par le nom de *Gnose*, une doctrine profonde et une connaissance du christianisme, fondée principalement sur la philosophie, et en opposition à la conception populaire; et ceux qui la possédaient furent appelés *gnostiques*. Mais on nomme surtout gnostiques, les hérétiques qui mélangèrent au christianisme leurs idées et leur manière de voir orientales. Ils s'occupaient principalement de la question de l'origine du mal, et en cherchaient la cause dans la matière, de l'empire de laquelle le développement du monde avait pour but de délivrer les esprits; c'est pour cela que plusieurs d'entre eux disaient que le Christ n'avait eu un corps qu'en apparence[2], et presque tous les gnostiques insistaient sur l'anéantis-

[1] Le millénium, les millénaires. — [2] Les *Docètes*.

sement de la sensualité. Ceux d'entre eux qui pratiquaient une sévère abstinence, et ne faisaient usage ni de viande ni de vin, étaient nommés *Encratites*. Les plus célèbres des gnostiques furent BASILIDE, SATURNIN, CARPOCRATE, VALENTIN, MARCION et TATIEN, qui vivaient les uns et les autres au IIe siècle. Malgré toutes leurs erreurs, et dans le temps où ils florissaient, les gnostiques ont, sans contredit, introduit dans la vie ecclésiastique une certaine activité spirituelle, favorisé dans l'Église l'étude des arts et des sciences, beaucoup contribué à former la conscience ecclésiastique, et repoussé à l'arrière-plan les éléments judaïques du christianisme. Mais, déjà au IIIe siècle, le gnosticisme avait perdu sa force créatrice, et, au IVe siècle, il n'avait déjà plus d'importance, quoique en Orient il en subsistât encore quelques restes dans les siècles suivants.

Des gnostiques se rapprochaient les *Manichéens*, qui tiraient leur origine et leur nom de MANI ou MANÈS. Dans la première moitié du IIIe siècle, il s'était élevé un nouveau royaume de Perse, et avec lui s'était réveillé l'amour des anciens habitants de ce pays pour l'instruction et la science; maintenant, comme, depuis le IIe siècle, la connaissance du christianisme s'était répandue en Perse, on avait eu plusieurs fois la pensée d'unir le christianisme à la religion de Zoroastre, qui constitue essentiellement un dualisme. Manès fit une tentative d'une bien plus grande portée. C'était un mage qui avait embrassé assez tard le christianisme, et il se donna pour le consolateur promis par Jésus-Christ (pour le Paraclet); il admettait un royaume de la lumière et un royaume des ténèbres[1]; il distinguait dans l'homme une âme de lumière et une âme mauvaise, et déclarait que la matière, le corps, appartenait au prince

[1] Le bien et le mal.

des ténèbres. En conséquence, il n'attribuait au Christ qu'une apparence de corps, et prescrivait la plus sévère abstinence pour délivrer les hommes de l'empire du mal. Il distinguait deux classes parmi ses sectateurs: celle des parfaits ou des élus devait s'abstenir du mariage, de la viande et de toute boisson enivrante. Manès lui-même fut persécuté de diverses manières et enfin mis à mort. Mais il eut de nombreux sectateurs, et il se forma, dans plusieurs endroits, des réunions de manichéens, qui différaient des autres assemblées chrétiennes, non-seulement par la doctrine, mais encore par la constitution et par un culte qui leur était particulier. Le parti des manichéens s'étendit de l'Orient jusqu'en Afrique et en Italie, et quoique souvent en butte à la haine et même à la persécution, il subsista jusque dans le cours du VIe siècle.

Le chef des *Montanistes* fut MONTAN, de Phrygie, contrée où se manifesta surtout un penchant à l'enthousiasme et à la superstition. Il vivait dans la seconde moitié du IIe siècle. Il se glorifiait d'une inspiration divine, et se croyait appelé à perfectionner l'œuvre chrétienne. Ce qui lui appartenait en propre consistait moins dans ses enseignements que dans son mépris pour tout ce qui est terrestre ; il réprouvait surtout la parure, les plaisirs sensuels, l'étude des sciences et les secondes noces; il ne voulait pas qu'on reçût de nouveau dans la société chrétienne les pécheurs grossiers et ceux qui étaient tombés, il attachait un très-haut prix aux jeûnes, au célibat, et excitait chez ses sectateurs l'enthousiasme pour le martyre. Il enseignait aussi l'avénement prochain du règne de mille ans. Les montanistes, repoussés de la communion de l'Église par les évêques d'Asie, formèrent, dans ce dernier pays, des communautés séparées qui subsistèrent en partie jusque dans le VIe siècle.

En Occident, les sectateurs de Montan ne se séparèrent pas de l'Église, mais ses vues y acquirent une grande influence, favorisèrent la sévérité des principes moraux, et furent partagées, et même poussées plus loin, par des docteurs renommés de l'Église, comme Tertullien.

18

Bible, tradition et symbole

L'Église catholique avait son point d'appui et d'union principalement dans la Bible et dans la tradition. La première collection des livres saints, employée par l'Église, fut l'Ancien Testament, dont on lisait déjà des parties dans les premières assemblées chrétiennes. Maintenant que la langue et la civilisation grecques étaient de beaucoup les plus répandues dans ce temps-là, on lut la traduction grecque des livres canoniques de l'Ancien Testament; mais, comme les livres apocryphes y avaient été joints, ils passèrent aussi à l'usage des chrétiens, et devinrent une partie essentielle de la Bible.

A l'exemple du Christ, les apôtres répandirent aussi le nouvel esprit et la foi nouvelle, non par des écrits, mais par leur personne, par leurs actions et par l'enseignement oral. Bientôt, cependant, se fit sentir le besoin d'une transmission écrite; car des communautés éloignées et des individus isolés avaient besoin de conseils et d'avertissements, d'instruction, d'affermissement dans la foi et dans la vie chrétienne, et l'on désirait naturellement de lire la Parole qui avait été prononcée, de la posséder par écrit. Aussi quelques chrétiens et quelques communautés avaient conservé des lettres des apôtres et de leurs compagnons, et les récits scripturaires de ces temps du Seigneur si remplis

de merveilles et de grâce, ainsi que de l'établissement de son règne sur la terre.

C'étaient pour eux comme des joyaux chers et sacrés, qu'ils conservaient avec soin et qu'ils lisaient dans leurs assemblées pour se fortifier, pour s'édifier dans les jours de l'affliction, pour augmenter leur foi et se préserver du doute, lorsque la diversité des interprétations humaines menacerait de troubler l'union, ou de bannir l'esprit de charité. Dans quelques-unes de leurs lettres, les auteurs avaient eux-mêmes ordonné qu'elles fussent transcrites et communiquées aussi à d'autres communautés. L'amour de leurs frères engageait aussi les chrétiens à faire la même chose pour les autres écrits, afin que tous pussent se nourrir, se restaurer, avec ce pain de vie qui est renfermé dans la Parole écrite. De cette manière, quelques communautés avaient déjà, du temps des apôtres, de petits recueils, qui n'étaient composés, il est vrai, que d'un petit nombre d'écrits. Mais, lorsque les apôtres et leurs compagnons d'œuvre furent morts, et que les chrétiens ne purent plus recevoir d'eux immédiatement instruction et conseils, à mesure que s'éloignèrent les temps apostoliques, l'autorité de ces recueils devint plus grande, la Parole écrite qu'ils avaient laissée dut acquérir un plus haut prix et devenir l'objet d'un plus ardent besoin. Aussi leurs écrits furent-ils copiés avec encore plus de soin et de zèle par les communautés, qui se les communiquaient réciproquement, et furent-ils rassemblés comme le *canon* de l'Église. Ainsi se formèrent, dans la première moitié du IIe siècle[1], les premières grandes collections d'archives de la religion chrétienne, qui contenaient l'*évangile* (un évangile) et l'*apôtre,* c'est-à-dire les lettres de l'apôtre Paul.

[1] 110 - 130.

Le recueil dont parle Marcion, au milieu du IIe siècle, se composait de l'évangile de Luc et de dix épîtres de Paul, celles à Timothée et à Tite ne s'y trouvant pas. Ces recueils furent continués et augmentés dans la suite; mais ils n'étaient pas naturellement composés, dans les diverses Églises, d'un égal nombre d'écrits, quoiqu'ils fussent partout les mêmes. La position originaire des communautés, les rapports qu'elles avaient entre elles, la direction particulière de leur foi, firent que, dans le recueil d'une communauté, se trouvaient des écrits qu'une autre ne connaissait point, ou qu'elle n'avait jamais reçus. Il y eut aussi, dans les premiers siècles de l'Église chrétienne, des écrits non authentiques attribués aux apôtres et à leurs disciples[1], écrits qui s'étaient introduits çà et là dans le recueil de l'Église. Mais comme la sainteté et le haut prix des monuments de la religion chrétienne demandaient un sérieux examen de leur authenticité, l'unité de l'Église, d'un autre côté, réclamait un parfait accord quant au canon des Livres saints. Ce fut avec une grande prudence et après des recherches soigneuses et répétées, qu'on détermina quels écrits étaient authentiques et devaient être reçus dans le canon du Nouveau Testament. De cette manière, déjà à la fin du IIe siècle, les quatre Évangiles, les Actes des apôtres, les treize épîtres de Paul et quelques autres écrits de notre recueil, la première épître de Pierre et la première de Jean, furent universellement reconnus pour canoniques, tandis que, sur les autres écrits, le jugement de l'Église était encore indécis. Ces livres, déclarés canoniques, qui avaient formé jusque-là deux recueils principaux, l'*évangile* et l'*apôtre*, se trouvent, dans la première moitié du IIIe siècle, réunis sous le nom de *Nouveau Testament*. Mais

[1] Les *apocryphes* du Nouveau Testament.

le IVe siècle seulement amena une complète unité et un parfait accord. Les assemblées ecclésiastiques d'Hippone (393) et de Carthage (397), déclarèrent que le recueil des livres du Nouveau Testament, qui n'a pas été changé dès lors, était fermé et obligatoire, et devait être le canon du christianisme et de l'Église, en sorte que, vers l'an 400, notre Nouveau Testament était reçu et apprécié par l'Église dans toutes ses parties constitutives, et la question relative à l'étendue du canon, ainsi que l'authenticité de quelques écrits, était décidée par elle. Maintenant, si les chrétiens respectaient dans les livres de l'Ancien Testament les monuments sacrés de la révélation divine et du Saint-Esprit [1], il est évident que l'Église accordait au moins la même valeur au Nouveau Testament. Il est incontestable également que ces deux recueils étaient pareillement considérés par les communautés, conservés dans le même but, et réunis pour former un même tout, auquel, depuis Chrysostôme [2], le nom de *Bible* a été généralement donné.

La Bible était alors le fondement de la foi confessée par l'Église et de l'édification commune, mais elle était aussi maintes fois recommandée pour la piété et l'instruction domestique; c'est pour cela qu'elle fut, déjà de bonne heure, traduite en diverses langues [3], et les docteurs de l'Église se consacraient particulièrement à l'expliquer. Mais, comme les exemplaires en étaient fort chers, et comme, parmi le peuple, peu de gens savaient lire, l'usage particulier de la Bible demeura fort limité.

Aussi, pour justifier sa doctrine, et pour répondre à ses contradicteurs, l'Église en appelait à l'Écriture sainte; mais, lorsque celle-ci ne paraissait pas suffire, que ses

[1] 2 Tim. III, 16. — [2] L'un des plus illustres pères de l'Église, mort en 407. — [3] En syriaque et en latin.

décisions n'étaient pas assez prononcées, ou que les adversaires en tiraient parti pour soutenir leurs vues, l'Église en appelait à la *tradition*[1], c'est-à-dire aux enseignements donnés de bouche par les apôtres, et transmis de vive voix dans l'Église sans altération. Au fond, la tradition renfermait tout ce que l'Église d'un certain temps, selon sa conscience et ses lumières, considérait comme le christianisme, et l'on ne peut considérer un enseignement comme traditionnel qu'autant que l'âge qui suit sert de véhicule à celui qui l'a précédé.

L'Église, dans cette période, avait sans doute la conscience de pouvoir faire remonter sa foi à la source apostolique, qu'elle conservait avec une scrupuleuse fidélité. Dès lors, comme la tradition avait une certaine valeur, en tant que règle d'interprétation et supplément de l'Écriture sainte, la confession de foi[2] fut considérée comme le point principal, comme le sommaire ou l'abrégé des enseignements de l'Église; c'était comme un signe pour se reconnaître, comme le mot d'ordre des croyants. La plus ancienne confession de cette espèce est la formule du baptême[2], qui, étendue peu à peu, devint le *Symbole des Apôtres;* mais, tel que nous le connaissons, ce symbole ne provient pas des apôtres, il se forma de bonne heure, et parvint d'abord après eux à son état actuel.

Ainsi l'Église admit trois sources d'instruction : la Bible, la tradition et le symbole; de manière, néanmoins, que la Bible fut considérée comme le fondement dont on trouvait l'intelligence et le complément dans la tradition, qui a de nouveau, dans le symbole, sa plus exacte expression. On ne doit cependant pas considérer la tradition et le symbole comme des faits séparés, mais comme l'expression

[1] Transmission orale. — [2] Matth. XXVIII, 19.

de la foi qui se forma plus tard à la communication continue du Saint-Esprit à travers l'Église, ainsi qu'à l'ordination sacerdotale et à la succession des évêques. La tradition et le symbole, transmis par une suite non interrompue, ont leur commune racine dans la pensée fondamentale que le Saint-Esprit, comme dit Luther[1], « fait appel à tous les chrétiens sur la terre, les rassemble, les éclaire, les sanctifie et les conserve en Jésus-Christ, unis dans une foi véritable. »

1. A considérer extérieurement l'origine de la Bible, il peut facilement paraître, à un esprit superficiel, que des causes accidentelles, qui pouvaient ne pas avoir lieu ou qui pouvaient agir autrement, ont essentiellement contribué à sa formation; mais, dans le royaume de Dieu, il n'y a rien de fortuit, et précisément ce que l'homme a coutume de nommer le hasard, nous manifeste la Providence de Dieu, qui, dans le royaume de la grâce, comme dans la nature, *ne s'est jamais laissé sans témoignage aux hommes.* L'histoire de l'origine de la Bible met plutôt sous nos yeux, d'une manière vivante, l'action particulière de Dieu; car, dans ce livre qu'il nous a donné, le cœur du chrétien peut s'enflammer de nouveau de cet esprit saint de vérité, d'amour, de miséricorde, et la doctrine et la foi peuvent trouver un garant des fondements sur lesquels elles reposent. Mais l'histoire de la Bible doit nous apprendre que la foi et la vie chrétienne ne gisent pas dans la lettre de la parole écrite, mais qu'ils sont uniquement un moyen de conserver la vie de l'esprit dans l'Église, de la propager, et de la ranimer lorsqu'elle n'existe plus.

2. La haute réputation des apôtres et de leurs disciples immédiats, le désir de donner la valeur d'enseignements apostoliques à des écrits qui s'en écartaient, comme s'ils dataient des premiers temps, de même que la transmission orale de récits ornés de diverses manières, se liant avec le désir naturel d'avoir le plus de détails possible sur la vie de Jésus et des apôtres, tout cela donna lieu à une multitude d'écrits, qui parurent sous le nom des apôtres et sous celui d'autres hommes distingués dans l'histoire apostolique, mais qui appartiennent, pour la

[1] *Petit catéchisme*, art. 3.

plupart, au IIe et au IIIe siècle. On les nomme *apocryphes du Nouveau Testament*. Dans cette catégorie se rangent, outre divers remaniements des Évangiles et des Actes des apôtres (par exemple l'*Évangile des Hébreux*, celui de *Barnabas*), le *Protévangile de Jacques*, l'*Évangile de l'enfance de Jésus*, l'*Évangile de Thomas*, celui de *Nicodème*, qui donne le récit des derniers temps de la vie de Jésus; l'*histoire de Paul et de Thécla*, où l'on raconte comment Thécla fut convertie par Paul à Icone, l'accompagna à Antioche, et fut sauvée miraculeusement plusieurs fois; la correspondance entre *Jésus et Abgare*, celle qu'on donne comme étant de *Paul et de Sénèque*, une *lettre de Pierre à Jacques*, et une de *Paul à l'Église de Laodicée*. La fidélité et l'attention scrupuleuse avec laquelle l'Église des premiers temps veilla sur l'authenticité des Écritures, et les docteurs du IIe et du IIIe siècle, sur les fondements et les preuves de leur origine apostolique, en sorte que les apocryphes demeurèrent exclus du canon, témoignent de l'authenticité des livres du Nouveau Testament, aussi bien que la circonstance que les écrits des docteurs de cette époque les mentionnent déjà et leur empruntent des citations.

3. Le mot *symbole*, en grec, désigne principalement un signe auquel on reconnaît et duquel on conclut une chose; c'est aussi le mot d'ordre pour les soldats, l'emblème ou signe extérieur d'une action ou d'une intention. On nommait surtout symboles, dans les cultes païens, des emblèmes choisis, pour en exprimer les secrets; c'était le nom qu'on donnait aux signes et aux marques par lesquelles les initiés se reconnaissaient dans les mystères, et desquels dépendait l'admission.

19

Auteurs ecclésiastiques

On nomme Pères apostoliques les écrivains de l'Église chrétienne, qui ont été les disciples immédiats des apôtres; les auteurs suivants, qui passent pour orthodoxes ou catholiques, sont appelés Pères de l'Église. L'Église protestante en clôt la série à la fin du VIe siècle. Le dernier qu'ad-

mette l'Église catholique grecque est JEAN DAMASCÈNE [1]. Mais l'Église romaine compte les Pères de l'Église jusqu'à Pierre Lombard [2].

Selon l'Église catholique, la tradition se trouve dans les écrits des Pères apostoliques et des Pères de l'Église; c'est pour cela qu'elle les considère particulièrement.

Les Pères apostoliques les plus importants furent BARNABAS [3]; CLÉMENT DE ROME, qui était évêque à la fin du Iᵉʳ et au commencement du IIᵉ siècle: on ne sait pas si c'est le même qui est nommé dans l'épître aux Philippiens [4]; HERMAS, qui était peut-être celui dont il est fait mention, Rom. XVI, 14 [5]; IGNACE, qui était évêque de l'Église d'Antioche: il fut conduit à Rome sous Trajan et souffrit le martyre l'an 116. PAPIAS, dans sa première jeunesse, fut un disciple de Jean; il fut évêque d'Hiérapolis, et mourut vers 163. POLYCARPE, disciple de Jean et évêque de Smyrne, mourut sur le bûcher en 169.

Depuis le milieu du IIᵉ siècle, il s'éleva un grand nombre d'auteurs parmi les chrétiens, qui, versés dans les lettres grecques et romaines, dirigeaient les affaires qui concernaient leur foi et leur société; ils consacrèrent principalement leur activité littéraire à défendre leur Église [6], et à combattre le paganisme [7]. Mais plusieurs d'entre eux aussi s'occupèrent à réfuter les hérétiques par des éclaircissements sur la doctrine chrétienne, et par des explications instructives et édifiantes de l'Écriture sainte, ou bien ils cherchaient à résoudre des questions de foi,

[1] Mort en 754. — [2] Mort en 1164. — [3] Vers. 10. — [4] Phil. IV, 3. — [5] C'est une erreur : il est reconnu qu'Hermas était le frère du pape Pie Iᵉʳ qui régna de 140 à 152. Voir Muratori *Antiqq. Ital. medii avi*, t. III, p. 803. *(Note du trad.)* — [6] Ceux-là sont nommés *apologistes*. — [7] Ceux-ci *polémistes*.

de vie ecclésiastique, et formaient ainsi le commencement d'une théologie chrétienne, c'est-à-dire d'une tractation scientifique du christianisme. D'après leur langue et leur culture, on les distingue en général en Pères de l'Église, grecs et latins. Parmi les Pères grecs, JUSTIN MARTYR, est un des plus anciens. Il était originaire de Flavia Néapolis[1], dans la Samarie, et passa d'une école philosophique à une autre, jusqu'à ce qu'il eut trouvé la paix dans l'Évangile. Il enseigna longtemps à Rome, où il subit le martyre en 165. Il fut un des principaux apologistes, et servit de modèle à ceux qui suivirent. Les écoles qu'il avait fondées à Rome furent continuées par son disciple, TATIEN d'Assyrie, des écrits duquel on a conservé entre autres celui qu'il a dirigé contre les Grecs[2]. ATHÉNAGORE[3], philosophe athénien, qui passa à l'Église chrétienne, adressa aux empereurs Marc Aurèle et Commode, une apologie pour les chrétiens, et un traité sur la résurrection des morts, qui font partie des monuments les plus précieux de l'antiquité chrétienne. Au milieu du IIe siècle s'éleva l'école catéchétique d'Alexandrie, qui avait, au commencement, pour but l'instruction chrétienne des païens éclairés ; mais bientôt elle devint une pépinière de docteurs chrétiens et contribua à répandre une connaissance plus libre et plus solide de l'Évangile. Ce fut le premier établissement d'érudition chrétienne où l'application, que les apologètes avaient déjà faite involontairement, de la science grecque au christianisme, fut jointe à la charité et à un travail consciencieux. Un des premiers directeurs de cet établissement, et peut-être le premier, fut PANTÈNE[4]. Son disciple et successeur, Titus Flavius Clément, ordinairement appelé CLÉMENT D'ALEXANDRIE, était le plus savant des auteurs grecs

[1] Auparavant Sichem. — [2] Les païens. — [3] Mort en 185. — [4] Vers 120.

du IIe siècle. Il exerçait avec une grande habileté l'art de l'interprétation allégorique qui était estimé de son temps, et il unissait à la foi en la révélation divine le goût de la sagesse et de la science des Grecs. Ce ne fut que dans l'âge mûr qu'il fut gagné au christianisme, après avoir fait beaucoup de voyages, et après avoir entendu les savants les plus distingués de son temps. Fuyant les persécutions sous Septime Sévère, il se retira chez un de ses disciples.

Dans un ouvrage en trois parties, où, suivant la marche naturelle, il parle de conversion, de discipline et de convictions libres et personnelles, il combat d'abord le paganisme, puis enseigne quelle doit être la conduite du chrétien, et présente enfin la doctrine chrétienne elle-même sous le manteau de la philosophie, en empruntant à l'Écriture maintes allusions allégoriques.

.De tous les Pères de l'Église, le plus célèbre et celui qui exerça la plus grande influence sur cette époque, fut ORIGÈNE, disciple de Clément, né à Alexandrie[1]. Il devint, à l'âge de 18 ans, le chef de l'école catéchétique qui existait dans cette ville; d'un caractère ferme et d'une application infatigable, il manifesta bientôt la force d'une âme pénétrée de la foi, et qui aspire aux choses d'en haut. La tendresse de sa mère put seule l'empêcher de partager le martyre avec son père Léonide[2]. Il mena une vie austère et pieuse, pratiqua la plus sévère abstinence, et toute sa carrière fut une suite de travaux pénibles, entrepris pour la cause du christianisme, de voyages dangereux et de chagrins multipliés. Suivant quelques-uns, il succomba sous la persécution de Décius[3]; suivant d'autres, il la soutint comme un confesseur inébranlable. Il mourut à Tyr[4], distingué par la connaissance des langues, l'éloquence et l'éducation

[1] En 185. — [2] En 202. — [3] 250. — [4] 254.

philosophique. Origène, par ses divers écrits comme par ses nombreux disciples, a, pendant un siècle, contribué à vivifier l'Église entière.

Il n'était pas seulement apologiste et commentateur fécond de l'Écriture, avec lui s'ouvre encore la série des orateurs chrétiens, des prédicateurs, et ce fut lui qui fit le premier pas pour exposer, d'une manière scientifique, l'ensemble de la foi chrétienne. Parmi ses disciples on compte DENYS, qui lui succéda dans la chaire de l'enseignement, et qui fut enfin évêque d'Alexandrie, et GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, évêque de Néo-Césarée dans le Pont[1].

Parmi les Pères latins, on doit, d'après l'ordre des temps, nommer d'abord IRÉNÉE. Il était, il est vrai, né à Smyrne, dans l'Asie Mineure, mais il vécut d'abord comme prêtre, ensuite comme évêque, dans l'Église de Lyon, et mourut vers l'an 202. Par ses écrits il occupa son activité, soit à combattre le paganisme, soit à réfuter les hérétiques et particulièrement les gnostiques ; il appartenait à la culture ou à l'école asiatique. Mais le premier qui appliqua la science romaine au christianisme, qui servit de modèle à la théologie latine, et dont la tendance était surtout pratique, fut TERTULLIEN, rhéteur païen et avocat à Rome. Il fut, après sa conversion, prêtre à Carthage, sa patrie, où il mourut en 220 ; d'un caractère sévère, sombre et plein d'ardeur, sa disposition sérieuse le porta plus tard vers les montanistes[2]. Ses écrits sont en partie polémiques, en partie pratiques et édifiants.

MINICIUS FÉLIX était vraisemblablement né en Afrique, et contemporain de Tertullien. Il nous reste de lui une apologie très-distinguée, rédigée sous la forme d'une conversation entre un païen et un chrétien. CYPRIEN,

[1] Mort vers 270. — [2] Voyez § 17.

évêque de Carthage, eut une très-grande influence sur l'organisation des rapports ecclésiastiques, et travailla surtout à augmenter la considération des évêques et à mettre en saillie l'unité de l'Église. Dans la lutte qu'il soutint avec ÉTIENNE, évêque de Rome, il défendit le principe que chaque évêque était l'égal d'un autre, que nulle province n'avait à prescrire des lois à une autre, et que la différence des usages n'attaquait point l'unité de l'Église. Il évita par la fuite la persécution de Décius[1], et souffrit avec la constance d'un confesseur le martyre sous Valérien[2]. Ses écrits traitent d'un grand nombre de points de la foi et de la vie ecclésiastique, et ont dû leur naissance aux conflits et aux événements de son temps. Sa pensée fondamentale « que l'Église, étant une en Christ, doit être gouvernée comme un seul royaume par les évêques qu'il a établis » est particulièrement développée dans son écrit intitulé: *De l'Unité de l'Église.*

Enfin ARNOBE de Sicca, en Numidie, contemporain de Dioclétien, écrivit la réfutation la plus complète et la plus solide du paganisme, dans un temps où ce culte approchait déjà de sa ruine.

20

Culte et pratiques religieuses

Le culte chrétien eut principalement pour modèle celui du temple juif et de la synagogue. Un caractère d'intimité et de simplicité paisible distingua dans les temps apostoliques les assemblées chrétiennes, mais il s'altéra peu à peu lorsqu'elles devinrent plus nombreuses, et qu'il s'éta-

[1] 250. — [2] L'an 258.

blit un enseignement régulier dans l'Église. On chantait dans les assemblées des psaumes et des cantiques en l'honneur de Dieu et de Christ; on priait, on lisait des parties de l'Ancien, et plus tard aussi du Nouveau Testament; on prononçait des discours religieux. Chaque assemblée solennelle se terminait par la sainte Cène, qui passait pour l'acte le plus important du culte, et qui fut regardée comme un mystère depuis la fin du IIe siècle; aussi tous ceux qui n'avaient pas été baptisés en étaient exclus. Les *agapes*[1], vers la fin du Ier siècle, cessèrent pour la plupart entièrement, et, là où on les célébrait encore, elles étaient séparées du culte et avaient lieu le soir, parce que les communautés avaient considérablement augmenté, et que plusieurs abus, dont saint Paul se plaint[2], s'étaient glissés dans ces repas pris en commun. Les *collectes* pour les pauvres et les infirmes étaient considérées comme une partie du culte, et y étaient liées; l'annonce d'un *mariage* était faite aussi à la communauté assemblée, et les fiancés, après avoir pris part à la sainte Cène, recevaient des ecclésiastiques la bénédiction. La coutume juive d'ensevelir les morts, commune aussi chez les Grecs et les Romains, devint générale chez les chrétiens; l'*ensevelissement* était accompagné de cérémonies ecclésiastiques.

D'après la règle de Christ, l'admission dans la société chrétienne a lieu par le *baptême*, qui, au commencement, s'accomplissait par une triple immersion du corps tout entier. Dans les premiers temps, on baptisait seulement les adultes, parce que la foi en la divinité de la doctrine chrétienne devait précéder cette cérémonie. Ceux qui recevaient l'instruction préparatoire pour être admis dans le christianisme étaient appelés *catéchumènes*, et ceux qui

[1] Voy. ci-dessus § 11. — [2] 1 Cor. XI, 20, 22, 33, 34.

la donnaient *catéchistes*. Mais des familles entières entrèrent aussi dans le christianisme, et les enfants furent en même temps baptisés, surtout depuis que la croyance à l'efficace immédiate du baptême se fut plus répandue. Lorsque ensuite des personnes, par exemple Constantin le Grand, eurent différé leur baptême jusqu'à la fin de leur vie, des parents ayant la foi ne souhaitèrent rien avec plus d'ardeur que de faire le plus tôt possible, par le baptême, participer leur enfant à toutes les bénédictions du christianisme. C'est de cette manière que s'établit le baptême des enfants, qui déjà était en usage au IIe siècle, et qui devint presque général au IIIe. Par des motifs de convenance, comme la santé, au lieu de plonger dans l'eau tout le corps, on adopta peu à peu en Occident la coutume de l'aspersion. Il y eut des cérémonies qu'on joignit au baptême, comme l'onction de celui qui était baptisé; le renoncement au culte des idoles et à l'empire du diable; ce qui, dans le IVe siècle, fournit l'occasion d'unir au baptême l'*exorcisme* ou l'expulsion du démon.

Les néophytes portaient des vêtements blancs. Déjà aussi, dans cette période, s'introduisit l'usage de donner des noms de baptême à ceux qu'on baptisait; les parrains devaient assister au baptême et en prendre les engagements; ils devaient aussi, de concert avec les parents, s'occuper de l'éducation chrétienne des enfants baptisés. Les temps où l'on baptisait surtout étaient la Pâque, la Pentecôte, et l'Épiphanie.

21

Temps sacrés

Au commencement, les chrétiens solennisaient comme les juifs le dernier jour de la semaine, mais ils célébraient aussi le premier à la fin de l'âge apostolique, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ et de l'envoi du Saint-Esprit : c'est pour cela que le dimanche revêtait le caractère joyeux d'un jour de fête ; mais plus les païens furent reçus dans l'Église, et plus le christianisme se développa d'une manière indépendante du judaïsme, plus la fête du *dimanche* prit la place du samedi, qui était encore solennisé par un grand nombre de chrétiens à la fin du IIe siècle, surtout, lorsqu'après la ruine de Jérusalem, les chrétiens n'eurent plus à craindre d'être confondus avec les juifs.

La plus ancienne fête chrétienne est la *Pâque*, que précédait un jeûne d'une durée plus ou moins longue. Il s'éleva des discussions dans le IIe siècle sur l'époque de sa célébration ; une partie des chrétiens la célébraient en même temps que les juifs (dans l'Asie Mineure), tandis que le plus grand nombre[1] regardaient comme nécessaire, de fixer toujours la fête au dimanche après le vendredi de la Passion. La question ne fut résolue que dans la seconde période, au concile de Nicée, 325. On arrêta que la Pâque aurait toujours lieu le premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps. Après Pâques, *Pentecôte* est la plus ancienne fête de la chrétienté : elle est consacrée au souvenir de l'effusion du Saint-Esprit et de la fondation de la première communauté chrétienne.

[1] Particulièrement les Occidentaux. *(Note du trad.)*

La fête de Christ glorifié avait lieu pendant les sept semaines entre Pâques et Pentecôte. Puis vient la fête de l'*Épiphanie*, c'est-à-dire la fête de l'apparition de Christ en chair, déjà célébrée dans les Églises d'Orient vers la fin de cette période, comme fête de la naissance et du baptême de Jésus; on la solennisait le 6 janvier. On se rassemblait aussi le jour de la mort des martyrs, que dans un sens plus relevé on avait coutume de considérer comme un jour de naissance; on se réunissait sur leurs tombeaux pour prier et pour participer à la sainte Cène. Quant au *jeûne*, qui durait ordinairement jusqu'à 3 heures après midi, il était fixé au mercredi et au vendredi, sans qu'il y eût néanmoins aucune contrainte à cet égard.

Les assemblées avaient lieu le plus souvent de jour ou au point du jour. Dans les temps de persécution, ou pour exciter davantage la piété dans une circonstance déterminée, on choisissait la nuit; de là les *Vigiles*, exercices de piété qui avaient lieu pendant la nuit.

22

Lieux d'assemblées

Dans les premiers temps du christianisme, comme plus tard, pendant les persécutions, c'étaient des maisons particulières qui servaient au culte public. Durant le danger, on choisissait des endroits solitaires, des catacombes, des forêts. Au IIe et encore plus au IIIe siècle, il y eut des édifices exclusivement consacrés au culte public, et qui, en partie, avaient déjà une certaine magnificence. Ils étaient pour la plupart construits d'après le modèle du temple juif, et se composaient de différentes parties, dont la plus

grande était, comme aujourd'hui, destinée à la communauté, et s'appelait la *nef*. Une autre partie, placée du côté de l'orient, était un peu plus élevée : c'était le *chœur,* qui n'était pas accessible au peuple ; là étaient la table de la sainte Cène, qui était en bois, et la place de l'ecclésiastique ; il y avait aussi un endroit élevé d'où l'on parlait à l'assemblée.

23

Mœurs et discipline de l'Église

Plus les communautés devenaient nombreuses, plus diminuaient l'intimité des rapports et la cordialité dans la vie sociale. Mais l'amour fraternel et le sérieux de la vie, étant fondés sur l'essence même du christianisme, demeuraient les traits principaux de la vie chrétienne, et l'esprit doux et pur de l'Évangile continua à porter des fruits abondants chez ses disciples. Aussi les chrétiens de ces temps l'emportèrent, par la moralité, sur leurs contemporains païens, et les communautés chrétiennes furent alors comme des points brillants dans le monde. Le renoncement à un grand nombre de jouissances et de plaisirs mondains, la fidélité dans le mariage, et les vertus domestiques furent scrupuleusement pratiqués par les chrétiens ; et, dans leurs établissements de bienfaisance comme dans le blâme dont ils flétrissaient les usages contraires à l'humanité, par exemple les combats de gladiateurs, on reconnaît l'influence de l'esprit de charité de l'Évangile. Ses défenseurs pouvaient donc, pour lui rendre témoignage, en appeler avec justice à la pureté de mœurs des chrétiens.

Cette vie de Christ et des apôtres, pleine de combats et de souffrances, ce contraste austère du christianisme avec le monde païen, relevé et entretenu par le malheur et la persécution, saisissaient profondément les cœurs chrétiens, les remplissaient de mépris pour le monde, et les faisaient soupirer après leur véritable patrie. Aussi étaient-ils nombreux ceux qui renonçaient pieusement aux joies innocentes de la terre; quelques-uns se retiraient entièrement du monde, et déjà au IIIe siècle, principalement en Égypte, des solitaires s'efforçaient, par une entière séparation des hommes, de parvenir à une sainteté plus grande, et préparaient ainsi l'établissement futur du monachisme. On commença déjà à attribuer un certain mérite au célibat; un mariage dans les hauts emplois ecclésiastiques, ainsi qu'un deuxième hymen, était considéré comme le signe d'une disposition mondaine, et était vu de mauvais œil. On ne peut non plus méconnaître, et cela est facile à prouver, qu'un sentiment d'irritation contre ceux qui pensaient d'une manière différente, qu'un certain orgueil spirituel se glissait dans bien des cœurs chrétiens, et que maintes superstitions nouvelles préoccupaient les esprits.

On honorait hautement les *martyrs*; on conservait avec reconnaissance le souvenir de leur vie, comme un modèle de fidélité dans la foi et de joie dans la mort, comme digne de l'imitation chrétienne. Aussi les *confesseurs*, c'est-à-dire ceux qui avaient souffert pour confesser le christianisme, mais qui n'avaient pas été mis à mort, jouissaient d'une haute considération et de nombreux priviléges. Ceux qui étaient *tombés*, c'est-à-dire ceux qui, dans des temps de persécution, avaient été faibles, et avaient renié le Christ, étaient, au contraire, couverts de honte et exclus de la communion.

La haute gravité dans la manière de considérer la vie chrétienne se montrait aussi; surtout dans la *discipline* ecclésiastique; elle n'embrassait pas seulement la surveillance de l'ordre extérieur, mais elle s'étendait surtout à la conduite de la vie et à la dignité des membres de la communauté chrétienne, parce que l'Église chrétienne est destinée au plus grand des buts : à la sanctification et à l'avancement du règne de Dieu sur la terre. Il est donc de son devoir d'exhorter, d'avertir, de censurer, et elle remplissait cette obligation, tantôt en secret, par le ministère de ceux qui présidaient la communauté, tantôt devant la communauté réunie. Les membres de la société tout à fait indignes, les pécheurs grossiers, ceux qui étaient *tombés*, étaient, suivant la coutume juive et d'après l'exemple des temps apostoliques[1], exclus de la communion ecclésiastique, et lorsqu'ils demandaient à être reçus de nouveau, on les réintégrait après de dures pénitences et des preuves certaines de repentir et d'amendement. Mais plus les chrétiens avaient le sentiment de leur dignité et de leurs priviléges, plus étaient sévères leurs vues quant à la discipline de l'Église, et les temps de persécution surtout, dans lesquels s'ennoblissait le sentiment de leur dignité personnelle, y contribuèrent beaucoup. Plus tard néanmoins, cette discipline, si excellente et si salutaire, dégénéra sous plusieurs rapports, et ne contribua pas peu à augmenter la considération du clergé, par lequel elle était principalement exercée.

Le temps des pénitences durait souvent plusieurs années; quelques-uns devaient demeurer pendant leur vie parmi les pénitents, et ne recevaient l'absolution qu'aux approches de la mort. Depuis le IIIe siècle, on

[1] 1 Cor. v, 3, 5. 1 Tim. I, 20.

établit la forme suivante de réintégration dans l'Église. Les coupables devaient d'abord demander d'être reçus au nombre des *pénitents*, et, avec un calice ou vêtement en crin, la tête couverte de cendres, ils devaient confesser leur faute devant la communauté réunie. Puis, pendant le temps du service, revêtus du même vêtement d'humiliation, ils devaient se tenir à genoux devant la porte de l'église, et *demander* à ceux qui entraient, avec *larmes et prières*, de les y recevoir de nouveau. Après avoir fait cela quelque temps, ils recevaient une place dans l'église parmi les catéchumènes, et la permission d'*écouter* les lectures et les discours qui avaient lieu dans l'assemblée. Après cela, on leur accordait de prendre part aux prières, pendant lesquelles ils devaient néanmoins s'*agenouiller*. Enfin, ils devaient *assister debout* à la sainte Cène, et, par leur admission à cette cérémonie, ils étaient pleinement réintégrés dans la communauté chrétienne.

Cette manière d'agir était calculée pour rendre les pénitences plus sensibles et plus dures; mais la force des reproches de la conscience, et la foi en une communion bienheureuse avec Christ, faisaient endurer ce qu'elle avait de plus pénible, pour avoir part à la paix de l'Église et aux promesses du royaume des cieux.



DEUXIÈME PÉRIODE

DE CONSTANTIN A LA MORT DE CHARLEMAGNE

(306—814)



PREMIÈRE SECTION

Les destinées extérieures de l'Église



24

Constantin le Grand

CONSTANTIN fut le premier empereur romain qui se prononça positivement pour le christianisme. Il succéda en 306, dans le gouvernement, à son père CONSTANCE CHLORE, mais il dut, au commencement, partager la domination dans l'empire romain avec cinq autres associés : Galère[1], Sévère, Maxence, Maximin[2], Maximien, et plus tard vint Licinius. L'empire fut, par là, aussi bien que par les disputes religieuses, déchiré de plusieurs manières et ébranlé dans ses fondements ; de plus, les ennemis du dehors me-

[1] Mort en 311. — [2] † en 313.

naçaient ses frontières. Aussi Constantin se proposa-t-il, comme but de sa vie, de parvenir à régner seul, de faire cesser la discorde intérieure par la victoire du christianisme, et de rétablir, par ce moyen, l'unité dans l'empire, en lui donnant par là une nouvelle force et plus de puissance au dehors. Cependant, de 306 à 312, il ne fit autre chose pour les chrétiens que de ne pas les persécuter: il pratiquait même encore alors les usages du paganisme. Pour la première fois, peu de temps avant sa bataille décisive contre MAXENCE, il choisit la croix pour étendard de son armée[1], et, après avoir heureusement vaincu ce rival, et s'être rendu maître de tout l'empire romain en Occident, il se montra décidément favorable au christianisme.

Déjà en 312, il assura aux chrétiens le libre exercice de leur religion, et, les années suivantes, il permit que

[1] Cet étendard, le *labarum*, était une longue lance, garnie de plaques d'or, au haut de laquelle était porté un bâton transversal, de manière à former une croix; sur un morceau d'étoffe de soie qui pendait à côté, étaient représentées les images de l'empereur et de ses enfants; sur la pointe de la lance était une couronne d'or, avec les lettres du nom de Christ qui entouraient une figure. Eusèbe de Césarée, biographe de Constantin, raconte que, dans sa marche contre Maxence, il avait vu dans le ciel une croix enflammée avec cette inscription : « C'est par ce signe que tu vaincras, » et que, dans la nuit, Jésus-Christ lui-même lui apparut en songe, et lui ordonna de porter un étendard pareil à cette croix. Quelle que soit la part qu'aient eue à ce récit une pieuse superstition, une imagination qui se plaît à embellir les faits, et la tradition qui continua à s'en répandre durant le cours des âges, on en peut conclure que Constantin croyait devoir sa victoire à la croix, et que, déjà auparavant, la pensée que le Dieu des chrétiens serait plus puissant et pourrait lui donner la victoire, pouvait avoir frappé son esprit; mais mille voix d'en haut retentissent dans une âme excitée, remplie par de grandes choses, et les créations émanées du ciel lui apparaissent comme des directions pour la vie et comme des signes du Seigneur.

l'on se convertît au christianisme sans condition et en toute liberté. Il fit rendre aux chrétiens tous leurs oratoires et leurs églises, de même que les terres qu'on avait enlevées aux communautés et aux particuliers. Bientôt parurent encore plusieurs lois, qui montrent que Constantin voulait être l'âme et le protecteur des chrétiens. Il concéda à l'Église, en 321, le droit important d'acquérir des propriétés par des dispositions testamentaires, et il établit légalement la solennité du dimanche. Il accorda aussi au clergé des sommes importantes et de grands priviléges. L'Église chrétienne obtint par là, en Occident, une tout autre position, en devenant une société reconnue par l'État et en recevant une existence assurée. Quant aux chrétiens qui habitaient l'Orient, Constantin ne pouvait leur être utile qu'en engageant, par son exemple, les chefs qui les gouvernaient à faire cesser de même la persécution. Cependant, plus tard, LICINIUS, qui, après la mort de Maximin, en 313, était devenu seul possesseur des provinces orientales, et qui partageait maintenant avec Constantin la domination dans l'empire romain, fit persécuter de nouveau les chrétiens, jusqu'à ce qu'enfin, après plusieurs combats, il fut entièrement vaincu par ce prince, qui réunit sous son sceptre tout l'empire romain. Dès lors les chrétiens d'Orient jouirent aussi de sa faveur. Constantin se montra franchement chrétien, et fit voir clairement son plan de faire du christianisme la religion de l'État, et d'amener ainsi la ruine de l'ancienne foi. Pour le traitement des ecclésiastiques et pour l'entretien du culte, il détermina une somme qui serait tirée des revenus de chaque ville; les chrétiens furent principalement choisis pour les emplois de l'État les plus considérables; les coutumes immorales du culte païen furent défendues, des temples païens furent confisqués au profit des Églises

chrétiennes, et le christianisme fut favorisé de maintes autres manières. Des églises magnifiques s'élevèrent dans les métropoles, surtout dans les provinces d'Orient, et le nombre des disciples de Christ s'augmenta chaque année, principalement à la cour, que Constantin fixa d'abord à Nicomédie, puis ensuite à Byzance (Constantinople). Sa mère, HÉLÈNE, aussi, dont la tradition a glorifié la vie de diverses manières, était une zélée chrétienne. Cependant Constantin se conduisit avec modération et avec des égards pleins de sagesse envers le paganisme. Il ne se permit envers les païens aucune violence ouverte, ni, à plus forte raison, de persécutions sanglantes. S'il différa son baptême jusqu'aux approches de sa mort (337), c'est qu'il croyait que le baptême purifie des péchés qu'on a commis; de sorte qu'il pouvait, pensait-il, ainsi purifié par le baptême de toute faute, entrer immédiatement dans le ciel. Toute la vie de Constantin, souillée par le sang de ses proches, par celui de son fils CRISPUS entre autres, montre, il est vrai, que l'esprit chrétien ne l'avait pas pénétré au point de le sanctifier, et que son christianisme n'était pas celui des apôtres. Néanmoins il était chrétien par conviction, celui qui s'efforça avec persévérance de donner la victoire à l'Église, et qui, tout en ayant le sentiment de sa dignité d'empereur, n'oublia jamais l'humilité chrétienne. Sans doute, au milieu de ses convictions encore païennes, la foi qui le conduisait peu à peu à croire à la grande puissance du Dieu des chrétiens comme pouvant lui donner la victoire sur ses associés à l'empire, s'appuya sur les mobiles humains d'une politique habile, qui favorisa le christianisme pour se rattacher le puissant parti qui le professait. La certitude que l'ancien paganisme avait perdu sa puissance, et que la victoire de la religion chrétienne donnerait de l'unité ainsi qu'une force nouvelle

à son empire, eut une grande part à sa conversion; mais on ne peut dire laquelle de ces causes a exercé sur lui la plus grande influence; car ce qui se passe dans l'âme humaine demeure souvent mystérieux et inexplicable, et, quant à nous-mêmes déjà, nous ne connaissons pas souvent le *comment,* le *d'où vient,* le *pourquoi* de la persuasion qui imprime sa marche à toute notre vie.

25

Le christianisme sous les successeurs de Constantin Décadence du paganisme

Les fils de Constantin suivirent la foi et les principes de leur père. L'un d'eux cependant, CONSTANTIN II, perdit la vie en 340, et un autre, CONSTANT, en 350; en sorte que, jusqu'en 361, CONSTANCE gouverna seul l'empire romain. Plus encore que sous Constantin le Grand, le christianisme fut favorisé et soutenu par ses fils, et, après avoir abaissé le paganisme, on en vint même bientôt à le persécuter. Déjà les coutumes païennes furent interdites; les sacrifices furent défendus par Constance, sous peine de mort; plusieurs temples païens devinrent déserts ou furent fermés, et le fanatisme s'empara souvent des statues des dieux et des vases sacrés. Que, dans ces circonstances, le nombre des chrétiens s'augmentât beaucoup; que, principalement dans l'armée et dans les emplois, il y eût beaucoup de conversions, cela se comprend d'autant plus aisément, que, dans tous les temps, on a fait la triste expérience qu'un trop grand nombre de gens laissent diriger leur conviction, qui devrait être pour eux la propriété la plus chère, par des mobiles purement extérieurs. Sem-

blable à la dernière lueur d'une lampe qui s'éteint, le paganisme se releva encore une fois sous JULIEN, de 361 à 363; car cet empereur, à son avénement, se déclara de nouveau pour le paganisme[1]. Il y fut conduit vraisemblablement par sa haine bien fondée contre la famille de Constantin, à laquelle la sienne avait été sacrifiée, par son mécontentement de voir la religion chrétienne favorisée par celle-là, par la contrainte avec laquelle il avait été soumis aux pratiques extérieures du culte: tout cela l'avait dégoûté du christianisme, et les disputes qui régnaient alors dans l'Église, pouvaient avoir aisément encore excité son aversion contre elle. Le goût qu'il eut de bonne heure pour les sciences et les arts de la Grèce, put aussi le disposer en faveur de la religion païenne qui y était intimement liée, et la pensée que la chute de l'empire romain avait commencé depuis l'abandon du paganisme, put le porter à croire à la puissance des anciens dieux.

Aussi espérait-il, en rétablissant dans son antique splendeur un paganisme qu'il aurait épuré, et auquel il pensait attribuer plusieurs avantages qui distinguaient le christianisme, établissements de bienfaisance, discipline morale, etc., rendre à l'empire romain l'unité et la puissance qu'il avait jadis, et ramener ainsi les beaux temps de l'antiquité. S'il enleva aux chrétiens leurs priviléges, s'il les éloigna des emplois publics, s'il les condamna à rétablir les temples qui avaient été détruits, il eut assez d'humanité et de sagesse pour ne permettre aucune persécution sanglante. Mais, en plusieurs endroits, les temples s'ouvrirent de nouveau, l'ancien culte fut rétabli; les païens relevèrent la tête; une multitude, vénale dans tous les temps, adopta de nouveau la religion favorisée par l'empereur,

[1] Aussi est-il appelé l'*Apostat*.

et la haine des partis, qui n'était qu'assoupie, s'éveilla de nouveau. Mais Julien ne pouvait pas opérer un changement sensible dans l'état religieux de l'empire ; quoique prince vertueux et d'une haute instruction, il ne comprenait pas son temps ; car, lorsque, après vingt mois d'un règne où sa grande activité s'était déployée, il eut trouvé la mort dans sa lutte contre les Perses, ses successeurs, sans exception, se déclarèrent pour la religion chrétienne. Sous les premiers d'entre eux, le paganisme ne reçut aucune atteinte au point de vue civil, jusqu'à THÉODOSE Ier, ou le Grand, qui, en 379, devenu empereur des provinces orientales, commença à le persécuter ; son exemple influa aussi sur ses associés à l'empire ; et, lorsque le pouvoir fut exercé par lui seul, ses mesures contre les païens s'étendirent sur toutes les provinces dépendantes de Rome. En 392, il prohiba tous les cultes idolâtres, et, en 393, par un décret particulier du sénat, il éleva le christianisme au rang de religion de l'État. Théodose mourut en 395, et ses fils ARCADIUS et HONORIUS, sous lesquels l'empire fut partagé en empire d'Orient et en empire d'Occident, suivirent son exemple, et publièrent des lois contre l'exercice des cérémonies païennes. S'il y avait toujours encore des sectateurs de la foi ancienne, le nombre en était cependant restreint, et il diminua toujours davantage. Dans les villes, tous les temples furents fermés ou détruits, et, dans les campagnes, les chapelles et les statues des dieux furent renversées. Dans la première moitié du ve siècle, le paganisme gréco-romain pouvait passer pour anéanti ; par suite de leur éloignement de toute relation sociale, par suite de leur simplicité rustique et de leur attachement à ce qui est ancien, les localités reculées furent celles où il se conserva le plus longtemps ; dans quelques familles et dans les écoles des philosophes, dont les der-

nières furent supprimées par Justinien Ier (529), il en demeura peu de restes[1].

Mais, avec la chute de l'empire d'Occident, en 476, et auparavant déjà, l'Église chrétienne subit plusieurs secousses et plusieurs changements dans les contrées où elle régnait, en ce sens qu'il n'y eut qu'un petit nombre des peuples se précipitant en vainqueurs sur l'Occident, qui apportèrent avec eux le christianisme, tandis que la plupart d'entre eux ne s'y convertirent que plus tard; de même, les vicissitudes qui accélérèrent toujours plus la ruine de l'empire d'Orient, durent exercer naturellement une grande influence sur l'état de l'Église chrétienne dans ces contrées.

26

Propagation du christianisme en Orient

Le christianisme s'étendit aussi hors de l'Europe et de l'empire romain; ainsi dans l'Abyssinie, *Habesch* ou l'an-

[1] Dans l'année 368, la religion des païens fut, pour la première fois, nommée *paganisme*, mot qui désignait une religion de village ou de paysan; car *pagus* signifie un village, et *paganus* un paysan. Gratien, qui gouvernait en Occident (375-383), fut le premier empereur qui renonça à sa dignité de grand prêtre romain, titre que les empereurs avaient coutume de porter. Il fit enlever aussi de son palais, en 382, la statue de la victoire, ainsi que son autel. On conserva encore, à Rome, des manières de s'exprimer, des usages et des fêtes idolâtres, longtemps après que leur signification eut disparu de l'esprit du peuple, et plusieurs de ces cérémonies furent transplantées dans l'Église, grâce à la signification chrétienne qu'on leur attribua. Ce fut au VIIe siècle que, dans les vallées retirées des îles voisines de l'Italie, on trouva les derniers sectateurs de l'ancienne foi.

cienne Éthiopie. A la vérité, des missionnaires chrétiens doivent y être arrivés d'Égypte déjà dans le cours du IIe siècle, mais le christianisme n'y fut réellement établi pour la première fois qu'au temps de Constantin. A cette époque, deux jeunes Syriens, ÆDESIUS et principalement FRUMENTIUS, qui fut aussi ordonné évêque, avaient travaillé à la conversion de ce pays. Jusqu'à nos jours, l'Abyssinie est demeurée chrétienne, quoiqu'elle soit entourée de populations païennes et mahométanes. En Perse, des communautés chrétiennes étaient presque partout établies au IVe siècle. Mais, en 343, une persécution, qui dura plusieurs années, éclata contre les chrétiens; elle opprima cruellement l'Église, et lui causa de nombreuses pertes. En Arménie, où l'Évangile s'était déjà répandu de bonne heure, la foi devint générale depuis la conversion, par GRÉGOIRE l'*illuminé,* du roi Tiridate III[1]. Au commencement du Ve siècle, MIESROB continua l'ouvrage commencé; il inventa l'alphabet arménien, et traduisit la Bible dans la langue du pays. Après avoir été assujettis aux Perses, les Arméniens conservèrent encore le christianisme (429). Les Ibériens aussi[2], les Abasges et autres peuples habitant le Caucase, devinrent chrétiens. KOSMAS, le voyageur indien, qui mourut moine en Égypte en 547, trouva, dans ses voyages, des communautés chrétiennes sur trois points de la côte orientale de l'Inde. Le christianisme s'était propagé aussi en Arabie, mais dans un territoire limité. Mais là, depuis le VIIe siècle, se présenta à l'Église chrétienne un ennemi qui empêcha ses progrès ultérieurs, non-seulement dans ce pays et généralement en Asie, mais encore dans les contrées où elle avait été longtemps établie sur une base solide; tantôt il la supplanta entièrement,

[1] Mort en 342. — [2] Géorgiens et Grusiniens.

tantôt, au moins, il en limita et en resserra beaucoup les domaines.

27

Mahomet

La grande péninsule de l'Arabie, où le judaïsme, le christianisme et le parsisme avaient pénétré et se maintenaient à côté de l'ancienne religion du pays, était en grande partie soumise à la domination des Romains, des Perses et des Éthiopiens. Seulement, l'*Hedjas*, ce petit pays dont les stériles déserts étaient habités par un peuple ami de la liberté, de la guerre et du brigandage, avait maintenu son indépendance, et vivait sous plusieurs petits princes qui formaient une confédération. Les princes de la Mecque, de la race des *Koréïschites*, étaient, par leur naissance, les chefs de l'armée, et en même temps les protecteurs de l'ancienne religion des Arabes, dont ils faisaient remonter l'origine à Ismaël et Agar, et préférablement même à Abraham; le centre de leur puissance et leur principal temple, la *Kaaba*, mot qui veut dire *carré*, se trouvait à la Mecque, où de nombreux pèlerins venaient le visiter. C'est de ces princes que descendait Mahomet, qui naquit en 571. Orphelin de bonne heure, il avait été élevé par son oncle Abdallah, destiné à l'état de marchand, et souvent pris par ce parent pour l'accompagner dans ses voyages de commerce en Syrie et dans l'Arabie heureuse. Par son union avec une riche veuve, du nom de Khadidschah, il devint son propre maître et le chef d'une importante maison de commerce. Il était beau, prudent, plein d'éloquence et d'audace, et, autant que

son intérêt pouvait le lui permettre, juste et magnanime. Une imagination vive et ardente, développée par la solitude, l'habitude de se recueillir tranquillement en lui-même, sa disposition au fanatisme religieux, l'orgueil et le désir de la domination, enfin les observations qu'il avait faites sur tout ce qui défigurait les religions indigènes, sur le caractère extérieur et cérémoniel du judaïsme, ainsi que sur l'adoration des saints, sur le culte des images, et particulièrement sur les disputes et les contestations qui avaient lieu entre les chrétiens, disputes relatives surtout à la personne de Christ et à la Trinité, qui pouvait aisément être comprise comme un trithéisme[1] par une intelligence superficielle; tout cela se réunit pour agir sur Mahomet, de telle sorte, qu'il crut enfin lui-même ce qu'il désirait volontiers croire: savoir, qu'il était appelé, comme prophète du Très-Haut, à rétablir l'ancienne religion de ses pères, et à fonder le pur théisme. Mais ce qu'il semble avoir commencé avec droiture, la ruse et la puissance l'aidèrent à l'accomplir ensuite. En 611, il commença à annoncer qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et que Mahomet est son prophète. Il se glorifiait de révélations divines qu'il recevait par l'archange Gabriel, mais qui étaient dirigées selon le besoin qu'il en avait chaque jour. Cependant Mahomet trouva peu de foi à la Mecque, et il se vit enfin forcé, le 15 juillet 622, de s'enfuir à Médine[2]. Dès lors la vengeance et l'ambition s'éveillèrent dans son âme; suivant ses révélations, dès ce moment-là, ce fut un droit à ses yeux d'employer la force et de répandre le sang pour la véritable foi. Les habitants de Médine le reçurent volontiers; il les conduisit avec courage et avec

[1] Adoration de trois dieux. — [2] C'est de là que date l'*hégire*, qui est l'ère des Arabes; ce mot signifie *fuite*.

succès contre ses ennemis, et ses victoires devinrent dès lors la confirmation de sa mission divine. Il se forma bientôt un petit État qui l'honora comme un prophète et un maître, et plus son armée pénétrait au loin, plus loin aussi s'étendait la foi en sa mission prophétique. Il conquit la Mecque au commencement de 630; il y détruisit toutes les idoles, et mourut en 632, comme grand prêtre et comme dominateur absolu de toute l'Arabie. Sa mort fut l'effet d'un poison qu'une femme lui avait présenté pour s'assurer s'il était réellement invulnérable.

La religion de Mahomet se compose d'éléments chrétiens, d'éléments judaïques et d'éléments empruntés aux cultes nationaux de l'Arabie; elle est adaptée au caractère des peuples de l'Orient. Voici ses enseignements fondamentaux : la foi en un seul Dieu, foi qui rejette bien loin toutes les notions du polythéisme, ainsi que les images et les allégories; Mahomet est le plus grand parmi les prophètes, au rang desquels il met aussi Moïse et Jésus-Christ; la foi en une vie éternelle, parée des plus riches couleurs de l'imagination, et flattant la sensualité la plus voluptueuse; la foi en un destin, en un *fatum* absolu, qui règle le sort de chacun d'une manière purement arbitraire. La soumission illimitée aux décrets de Dieu est en conséquence un trait caractéristique de la religion mahométane, en vertu duquel elle s'est elle-même donné le nom d'*islamisme,* c'est-à-dire soumission. Dieu est alors représenté comme un être sévère et renfermé en lui-même, plutôt que comme un être rapproché de l'homme; et ici, comme dans la doctrine du destin, peut se trouver le fondement de ce caractère sérieux, mélancolique et sombre, qui s'est communiqué aux musulmans. Mais la doctrine d'une prédestination absolue, la peinture d'un paradis voluptueux, la nécessité de combattre et de mourir pour

la foi, et la promesse qui l'accompagne, d'obtenir avec certitude, par une telle mort, le pardon des péchés et les joies glorieuses du paradis, excitaient dans la guerre la bravoure, et élevèrent le courage militaire jusqu'au degré d'un tranquille mépris de la mort. La morale de Mahomet défend l'usage du vin, permet la pluralité des femmes, exige une douce activité, une hospitalité bienveillante, la fidélité dans les promesses, le respect sacré du serment, ainsi que des prières déterminées, des jeûnes, des ablutions, et, au moins une fois dans la vie, le pèlerinage à la Mecque. La circoncision, la défense de manger du porc, les répétitions dans les prières, témoignent de sa ressemblance avec le judaïsme. Mahomet lui-même n'a rien laissé par écrit; mais, deux ans après sa mort, ses principes et ses enseignements ont été rassemblés par ABUBECKER, son beau-père et son successeur, dans un livre qui est appelé *Koran,* ou, avec l'article arabe, *Alcoran*, c'est-à-dire le *livre,* qui est l'Écriture sainte des mahométans. Outre le Koran, une partie des musulmans admet la *Sunna*, c'est-à-dire la loi non écrite, ou les traditions orales. Ceux-là se nomment *Sunnites*, par opposition aux *Schiites,* qui repoussent ces traditions.

Quelque douloureux que puisse paraître le dommage causé par le mahométisme à l'Église chrétienne, celle-ci fut conduite par l'opposition et par la lutte à se rajeunir, et à se relever par une vie nouvelle. Elle se sentit entraînée à abandonner le culte extérieur de la lettre, les fatigantes querelles de la dogmatique, puis à recourir à l'esprit apostolique qui restaure l'âme. La foi trouva donc ainsi une nouvelle occasion de s'épurer dans l'épreuve, et le christianisme, un contraste propre à faire briller d'une manière plus frappante sa vérité divine et sa force morale; car, comme la vie de Mahomet, avec ses désirs terrestres et ses efforts

pour arriver à la puissance mondaine, ne permet aucune comparaison avec la paix du ciel et avec la couronne d'épines du Sauveur, entourée d'une lumière divine; de même la propagation du mahométisme par la force des armes, ses victoires charnelles, son union avec la puissance mondaine, et la manière dont il s'accommode à des nationalités déterminées, nous montrent que l'islamisme est seulement de ce monde, et qu'il porte en lui-même le principe de sa destruction. Et, quoiqu'il ait produit des vertus éclatantes, et qu'en se propageant, il ait fait connaître les sciences et les arts à maint peuple barbare, et ait ainsi en partie préparé la civilisation des temps postérieurs, on ne trouve point en lui la force sûre et spirituelle de l'Évangile, cette lumière divine qui pénètre dans les profondeurs de l'âme, et qui excite l'homme pécheur à naître de nouveau et à se renouveler par le Saint-Esprit. La résignation du mahométan repose sur une nécessité inévitable, et n'est point la résignation morale et libre du chrétien, pleine de cette joie filiale qui découle d'une confiance vivante en l'amour paternel de Dieu. La source de ses vertus est l'espérance et la crainte, plutôt que cet amour, cette reconnaissance d'un enfant pour son père, qui facilite l'obéissance aux commandements divins. Le repos n'y est pas cette paix du ciel, qui, au milieu des tempêtes de la vie, permet au chrétien d'être heureux en Dieu. En un mot, les clartés divines manquent à l'islamisme, ainsi que la pure vérité d'en haut, et la transformation morale[1].

[1] Les sectateurs de Mahomet s'appellent *musulmans*, c'est-à-dire croyants. De même que nous comptons les années depuis la naissance de Jésus-Christ, ils les comptent pour eux depuis la fuite de Mahomet, et ils nomment cette ère l'*hégire*. Leurs années sont lunaires, comme chez les Juifs, et, comme chez ceux-ci, on les égalise avec le temps

28

Progrès de l'islamisme

Sous les quatre califes qui succédèrent à Mahomet, ABUBECKER, OMAR, OSMAN et ALI, la religion qu'ils avaient fondée s'étendit rapidement avec leurs conquêtes. La Syrie, la Palestine et la Phénicie se soumirent les premières aux armes victorieuses des Arabes ; ensuite ils conquirent l'Égypte, la Perse, et, vers 650, la côte septentrionale de l'Afrique. Ainsi l'empire romain en Orient perdit une grande partie de son territoire, et Constantinople même ne résista que difficilement à leurs attaques ; plus tard, l'Arménie et une partie de l'Asie Mineure devinrent aussi leur proie. Sous TARIK, en 711, les Arabes passèrent en Espagne par le détroit de Gibraltar ; ils y anéantirent la puissance occidentale des Goths, et conquirent en peu d'années presque toute la péninsule. En effet, ce fut seulement dans les montagnes des Asturies que les Goths maintinrent leur indépendance ; mais, quelque insignifiant que fût leur royaume, il contenait pour des temps futurs le germe de la domination chrétienne sur la péninsule. De l'Espagne, les Arabes s'élancèrent sur le midi de la France, et ravagèrent ce pays, jusqu'à ce que CHARLES MARTEL, à la tête des Francs, les défit entièrement entre Tours et Poitiers, en 732, et mit ainsi un terme à leurs conquêtes.

Sous Mahomet et ses premiers successeurs, la position

naturel, par l'intercalation alternative d'un mois. Le jour qu'ils solennisent chaque semaine est le vendredi. Les maisons de prières des mahométans s'appellent *mosquées*, c'est-à-dire lieux de prière, et sont ornées de tours (*minarets*), du balcon desquelles un crieur public annonce le temps de la prière.

des chrétiens fut encore relativement supportable, en ce sens qu'on les toléra, moyennant un impôt personnel; mais plus tard, surtout à la fin du VIIe siècle, sous ABDEL-MELIC, ils furent souvent persécutés. Dans une grande partie du monde, le mahométisme arrêta la propagation du christianisme; il lui enleva ses sectateurs; et dans tous les pays où il fut triomphant, il contribua à la chute de l'Église chrétienne.

29

Propagation du christianisme en Occident, surtout chez les peuples germaniques

De l'empire romain, le christianisme passa chez les peuples germaniques, qui s'établirent d'abord dans le voisinage, ensuite sur le territoire même de cet empire. Chez eux se développèrent les germes d'une nouvelle civilisation, qu'on peut appeler *chrétienne germanique;* elle devint le fondement des mœurs et de la culture moderne, et elle exerça une influence prépondérante sur tous les rapports de la vie. Le premier peuple qui se convertit au christianisme, furent les Goths. A l'époque où l'histoire en fait pour la première fois mention, ils habitaient les bords de la mer Baltique, là où sont aujourd'hui la Poméranie et la Prusse. De là les Goths s'assujettirent plusieurs petits peuples dans l'Allemagne et dans la Pologne orientale; puis ils pénétrèrent vers le bas Danube et vers la mer Noire. Au IIe siècle, nous les trouvons déjà dans la Dacie, et, au IIIe, ceux qui habitaient ce pays reçurent le nom de *Visigoths*, tandis que ceux qui étaient fixés près de la mer Noire furent appelés *Ostrogoths;* mais, déjà bien avant

eux, le christianisme s'était répandu en Dacie, et une grande partie des Visigoths s'était convertie au christianisme avant Constantin le Grand, puisque Théophile, un de leurs évêques, se trouvait en 325 au concile de Nicée. Leur évêque Ulphilas, vers l'année 360, eut, en particulier, le mérite d'inventer l'alphabet gothique et de traduire la Bible dans la langue des Goths; on a encore quelques morceaux de cette traduction, qu'on peut regarder comme les plus anciens monuments qui soient restés de l'écriture germanique. Les Goths orientaux demeurèrent encore longtemps païens, jusqu'à ce que, chassés par les Huns, ainsi que les Goths occidentaux, ils purent se fixer dans l'empire romain, sous la condition de se convertir au christianisme. En 409, les Visigoths, commandés par Alaric, se rendirent en Italie, et de là en Gaule et en Espagne, où ils fondèrent, en 412, un royaume, qui, en 711, fut détruit par les Arabes (voy. le § précédent).

Les Ostrogoths demeurèrent jusqu'en 490 en Hongrie; puis ils fondèrent sous Théodoric, en Italie, un royaume qui subsista jusqu'en 554. On peut considérer ces deux royaumes, quoique composés encore d'un grand nombre d'éléments étrangers, comme les premiers royaumes germaniques devenus chrétiens.

Les autres peuples aussi qui, durant et après l'émigration des barbares, avaient pénétré dans les provinces de l'empire romain, furent pour la plupart gagnés au christianisme dans le ve siècle. Il en fut ainsi des Bourguignons, des Vandales, des Suèves et des Alains, auxquels se joignirent les Lombards, dans le viie siècle. La conversion la plus importante fut celle des Francs, qui habitaient dans le nord de la France et vers le bas Rhin; ils se divisaient en *Ripuaires,* c'est-à-dire Francs du rivage, et en *Saliens,* et ils dominaient sur une grande partie de la Gaule.

Clovis, de la race *mérovingienne*[1], prince des Francs saliens, réussit, par la ruse et par la violence, à réunir sous sa domination les différentes tribus des Francs, et il étendit si loin son empire par ses conquêtes, qu'il occupa enfin la Gaule et les frontières de l'Allemagne. Son épouse *Clotilde*, qui était chrétienne et fille du roi chrétien des Bourguignons, l'avait déjà disposé en faveur du christianisme, et surtout la pensée de la grande puissance du Dieu des chrétiens avait pu influer sur lui. Dans la bataille qu'il livra aux Allemands à Tolbiac, près de Bonn, il fit vœu de se convertir au christianisme si le Dieu des chrétiens lui donnait la victoire. Il triompha, et se fit alors baptiser dans la cathédrale de Rheims par l'évêque Remi[2]. Les Francs et les Allemands suivirent son exemple.

En Irlande, le breton Patrick déploya, depuis 430, un zèle ardent pour le christianisme, et, presque en même temps, Palladius, en Écosse, ou l'abbé Columba, depuis 565, réussit à fonder d'une manière durable l'Église chrétienne.

L'Angleterre était chrétienne au ive siècle; mais les Anglo-Saxons, qui parvinrent à la domination dans ce pays en 449, ne laissèrent subsister le christianisme que dans le pays de Galles et dans les montagnes du Northumberland. Mais le roi de Kent, Ethelbert, ayant épousé Berthe, fille d'un roi franc, l'évêque romain Grégoire Ier, ou *le Grand*[3], saisit l'occasion d'y envoyer l'abbé Augustin avec quarante bénédictins, pour annoncer le christianisme aux

[1] 481-511. — [2] Pendant le baptême de Clovis, une colombe apporta du ciel une fiole (la *sainte ampoule*) remplie d'une huile sainte qui, soi-disant, se renouvelait toujours d'elle-même, et servit plus tard à sacrer les rois de France; mais cette tradition se trouve pour la première fois, trois cents ans après, dans Hinkmar. Le général Rühl fit, en 1794, briser la susdite fiole. — [3] 590-604.

Anglo-Saxons. Le roi et une grande partie du peuple furent convertis; Augustin devint archevêque de Cantorbéry en 597; et, de Kent, le christianisme s'étendit peu à peu sur toute l'heptarchie anglo-saxonne.

De cette manière, l'Église devint, en Angleterre, dépendante de Rome; et au milieu de la confusion extraordinaire des événements historiques en Allemagne, ce furent des missionnaires anglais, et surtout Boniface (voy. le § suivant), qui convertirent ce dernier pays au christianisme, et lui donnèrent une organisation ecclésiastique qui eut les plus importantes conséquences.

En Allemagne, à la vérité, il y avait eu longtemps, sous la domination romaine, des Églises chrétiennes le long du Rhin et le long du Danube; toutefois, sous la pression des peuples étrangers, et durant les ravages de la guerre, les habitants de ces contrées étaient retombés, en grande partie, dans l'état de grossièreté où se trouvait l'intérieur de l'Allemagne. Mais, depuis le VIe siècle, de pieux missionnaires vinrent aussi y prêcher le christianisme. Ainsi GOAR l'annonça près du Rhin, COLOMBAN[1] dans le royaume de Bourgogne, surtout dans les Vosges, et plus tard il l'annonça avec GALL[2], près du lac de Constance et en Italie. Dans la seconde moitié du VIIe siècle, KILIAN propagea l'Évangile dans les environs de Wurzbourg, EMMERAN dans ceux de Ratisbonne, RUPRECHT, évêque de Worms, dans le pays de Salzbourg. Les efforts de l'anglais WILLEBROD furent encore plus heureux et plus durables, car c'est à lui qu'il faut attribuer la conversion des Frisons, dans la première moitié du VIIIe siècle.

[1] † en 615. — [2] Gall fonda le cloître de Saint-Gall en Suisse.

30

Conversions accomplies par Boniface et par Charlemagne

Ce fut le moine anglais WINFRIED, que la postérité reconnaissante nomme l'apôtre des Allemands, qui parvint à convertir une grande partie de l'Allemagne. Il était né à Kirton, dans le Devonshire, d'une famille considérée, et il fut élevé dans deux cloîtres de ce pays. Comblé des bénédictions du christianisme, son zèle pour la foi, son dévouement à Dieu le portèrent à consacrer toute sa vie à répandre l'Évangile. La grandeur de son courage, sa pleine confiance en Dieu et en son secours, l'accompagnèrent partout dans sa route difficile et dangereuse; et il ne craignit point de combattre, au péril même de sa vie, les superstitions païennes et la rudesse germanique. Dans ce but, il se rendit d'abord en Frise, où il ne put faire que peu de chose et où il ne resta que peu de temps. En 718, il se rendit à Rome, où le pape GRÉGOIRE II, non-seulement le confirma comme missionnaire auprès des peuples allemands[1], mais encore lui confia une puissance plus étendue, et lui fit de pressantes recommandations. Il établit l'Église chrétienne dans la Hesse, dans la Thuringe et dans la Bavière; à Amœnebourg et plus tard à Fritzlar, il fonda des cloîtres. Près du village de Geismar, il abattit le *chêne du tonnerre*, qui était considéré comme sacré; il jeta, en 736, les fondements de l'abbaye d'Hessfeld, qui ne fut achevée que par son disciple LULLUS, premier abbé de cette maison; enfin il fonda, en 744, le cloître de Fulda dans

[1] Ce fut alors qu'il reçut le nom de BONIFACE.

la forêt de Buchonia. Le premier abbé de ce cloître fut Sturm, qui eut pour principal but soit l'affermissement de l'Église chrétienne, soit l'avancement de la culture et de la science dans le sens le plus relevé. En Thuringe ou près d'Altenberga, dans le voisinage de la source de Rheinhard, fut fondée la première Église chrétienne, en 724. Winfried fonda aussi le cloître d'Ohrdruff, et les évêchés d'Erfurt et d'Eichstædt; ce dernier appartint plus tard à la France. En Bavière, les évêchés de Salzbourg, Ratisbonne, Freisingen et Passau s'élevèrent par ses soins; sa féconde activité fut reconnue par Rome, qui lui en fit honneur, en tant que le pape Grégoire II le nomma, en Allemagne, évêque de toutes les Églises qui viendraient à être établies[1], et Grégoire III l'éleva à la dignité d'archevêque[2]. En cette qualité, il fut regardé comme l'évêque universel de l'Allemagne. Au commencement, il n'avait pourtant aucune résidence déterminée; mais plus tard il s'établit à Cologne, et, en 745, une diète allemande lui assigna dans ce but l'ancienne ville épiscopale de Mayence. Après avoir demandé pour successeur son disciple et son compagnon d'œuvre Lullus, il entreprit encore une fois, dans un âge avancé, la conversion des Frisons, qui lui avait mal réussi dans sa jeunesse. Mais, près de Dokkum, dans les Pays-Bas, il fut surpris par des Frisons païens et massacré avec les siens en 755. Néanmoins, son cadavre fut arraché à ces bandes sauvages, transporté d'Utrecht à Fulde, et placé là dans le cloître qu'il avait toujours préféré.

Que Boniface ait, plus qu'un autre avant lui, répandu le christianisme en Allemagne; qu'il ait fondé l'Église allemande; qu'il ait beaucoup travaillé, soit pour la réforme des mœurs, soit pour l'avancement de l'agriculture,

[1] 723. — [2] 732.

c'est un mérite qu'on ne peut lui contester. Mais il a rendu l'Église de son pays dépendante des papes, et lui a donné un tel fondement, que le culte romain s'y est établi d'une manière d'autant plus durable, et que même dans les choses temporelles, comme l'établissement tardif du droit romain, le lien entre l'Allemagne et Rome est devenu toujours plus étroit. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'Église avait besoin d'autorité et d'un point d'appui solide, afin d'être en état de revendiquer ses droits contre la résistance des peuples, et contre le paganisme, auquel ils étaient habitués, et qui ne céda pas si tôt son empire sur les esprits.

Charlemagne, qui régna, de 768 à 814, comme empereur des Francs, acheva la conversion de l'Allemagne, qui, au nord-est, n'avait de limites assurées que jusqu'à l'Elbe. Mais ici nous rencontrons le premier grand exemple de conversion opérée par le glaive, et le premier exemple de l'ambition abusant du christianisme, et s'en servant comme de prétexte pour soumettre un peuple indépendant; car la guerre sanglante contre les Saxons, qui habitaient depuis le Hartz et l'Elbe jusqu'au Rhin, eut pour but l'agrandissement et l'affermissement de l'empire des Francs, bien plutôt que la propagation de l'Évangile d'amour; aussi, pour les Saxons, devenir chrétiens ou Francs avait la même signification. Mais eux, peuple énergique, aimaient leur indépendance, et demeurèrent fidèles à la foi de leurs pères; c'est pourquoi ce ne fut qu'après trente ans d'une guerre cruelle, dans laquelle il déshonora le nom chrétien, que Charlemagne parvint à les soumettre et à les amener au christianisme, après que Wittikind et Albion leurs chefs, ainsi que d'autres Saxons, eurent consenti les premiers à recevoir le baptême[1]. Pour affermir sa domination sur les

[1] 772-803.

chrétiens, et pour favoriser la cause du christianisme, Charlemagne fonda les évêchés de Paderborn, Osnabrück, Minden, Münster, Brême et Verden.

31

Moyens de conversion employés dans cette période

A cette époque, un grand nombre de personnes, poussées par un mouvement de leur cœur, s'étaient approchées de Jésus, et avaient abandonné avec joie la foi de leurs pères, pour confesser l'Évangile de la croix; mais la plupart, au commencement, ne connaissaient que l'extérieur du christianisme, et ne se représentaient que sous un point de vue païen les usages chrétiens et les formes ecclésiastiques. Tantôt c'était l'exemple de leur prince ou de leur chef, tantôt l'influence de leurs relations extérieures, tantôt, quoiqu'ils n'en eussent pas conscience, le besoin, non satisfait par le paganisme, d'un profond sentiment religieux, qui les conduisait à la religion chrétienne. C'est aussi parce que l'héritage de nos ancêtres nous est toujours précieux, parce que la religion se mêle de toutes manières avec la vie, et que les idées qui dominent chez un peuple préoccupent les sens et la pensée, que les missionnaires de la foi chrétienne se contentaient, dans leurs conversions, d'une connaissance extérieure, et qu'au milieu des usages et des fêtes du christianisme, ils toléraient des habitudes et des pratiques païennes; de là l'introduction dans la vie chrétienne de certains restes de paganisme. Cependant, le christianisme conservait encore là, comme toujours et partout, sa force divine, et prenait de plus en plus racine dans le cœur des peuples, en semant les germes d'une vie consacrée à Dieu, en élevant et en

adoucissant les mœurs. En particulier, le caractère de pureté morale et la profondeur de sentiment des peuples germaniques devaient les attirer d'autant plus facilement vers la religion chrétienne et la leur faire adopter de cœur, tandis que, d'autre part, la force indomptée et la vie pleine de fraîcheur qui distinguaient leur nationalité, en faisaient les principaux promoteurs du développement de l'Église en Occident.

DEUXIÈME SECTION

État de l'Église

32

Sécularisation de l'Église

De l'état où elle se trouvait auparavant, l'Église, grâce à la faveur de Constantin, parvint à un très-haut degré d'éclat et de puissance; tout en s'occupant des intérêts du ciel, elle servit désormais l'État et le monde; en recevant d'eux une abondante mesure de leurs biens, elle reçut aussi leur empreinte mondaine, de telle sorte que l'adoration de Dieu en esprit et en vérité fut de plus en plus étouffée, soit par des articles de foi, soit par un culte cérémoniel, soit enfin par la prétendue sainteté des œuvres. Mais, comme l'État faisait servir l'Église à ses fins et influait sur elle de mille manières, l'Église aussi se servait de l'État pour arriver à son but, l'impliquait dans ses débats intérieurs, et exerçait une influence multiple sur les rapports du gouvernement, de manière que souvent celui-ci, mais pas toujours pour son bien, était déterminé dans

ses mesures par des considérations ecclésiastiques et cléricales. Déjà Constantin avait accordé aux Églises une partie des richesses des temples païens, et le droit qu'il leur donna de recevoir des legs de tous genres les enrichit à un tel point, que, déjà à la fin du IVe siècle, elles possédaient la dixième partie des terres situées dans l'empire romain; car la piété et l'usage habile qu'on sut faire de la superstition, établirent de plus en plus la coutume de penser à l'Église dans les testaments. En 370, il fallut promulguer une loi contre les captations d'héritages par les ecclésiastiques, et à cela se joignirent encore de riches traitements qui leur furent alloués par l'État. L'Église, et surtout le clergé, furent de plus enrichis par les dîmes dont on faisait remonter à Dieu l'institution. En 779, l'usage de s'en acquitter envers l'Église devint de plus en plus général, et Charlemagne le convertit pour son empire en loi absolue. D'un autre côté, les princes, et plus tard les empereurs romains, aussi bien que les rois de France, exercèrent des droits importants dans l'Église, comme la nomination aux emplois ecclésiastiques, la convocation des synodes et leur dissolution. L'autorité civile prêta son bras à l'Église pour l'exécution des sentences ecclésiastiques, et elle l'aida à persécuter les hérétiques; mais le christianisme usa aussi de sa propre puissance pour se propager et pour s'affermir.

33

Le clergé

Les changements introduits dans ses rapports avaient exercé sur le clergé la plus grande influence. On ne lui accorda pas seulement de riches revenus: il jouit encore

de plus grands priviléges. Il fut libéré de tout impôt par l'État, et eut son tribunal particulier. Les évêques eurent le droit de juger les ecclésiastiques inférieurs et toutes les affaires de l'Église; ils purent décider aussi dans les contestations civiles comme des arbitres choisis; car, ainsi que nous l'avons vu précédemment, d'après 1 Cor. VI, 1, les chrétiens évitaient volontiers de porter leurs différends devant les tribunaux païens. La surveillance des mœurs et les peines ecclésiastiques, furent également un moyen que mit à profit le clergé, pour exercer son influence et l'augmenter d'autant plus. Tout cela fit du clergé un des ordres les plus riches et les plus influents de l'État; mais cela lui donna aussi un esprit de mondanité très-prononcé, et introduisit dans son sein beaucoup d'hommes indignes; car le goût du monde, l'ambition, le désir de la domination, avec toutes leurs conséquences, n'étouffèrent que trop souvent l'esprit chrétien, l'humilité et la charité.

Les degrés de la hiérarchie ecclésiastique devinrent aussi plus nombreux: aux dignités déjà établies dans l'époque précédente s'ajoutèrent encore celles d'*archiprêtre* et d'*archidiacre* [1].

Le nombre des ecclésiastiques s'accrut au delà des besoins; ainsi, par exemple, une loi de Justinien, dans le VIe siècle, fixa leur nombre à 485 pour l'Église métropolitaine de Constantinople.

Le *célibat*, dans cette période, devient plus général chez les ecclésiastiques, sans être néanmoins pour eux, d'une manière marquante, une loi générale. Les apôtres, à l'exception de Paul, avaient été mariés [2], et dans les premiers temps, les conducteurs spirituels des Églises, les évêques

[1] Les archidiacres étaient les coadjuteurs des évêques, et la plupart du temps leurs successeurs. — [2] 1 Cor., IX, 5, 6. 1 Tim. III, 2. Tit. I, 6.

et les autres ecclésiastiques, l'étaient aussi, sans qu'il en résultât de scandale. Mais, déjà dans la période précédente, l'opinion s'était formée peu à peu, que le célibat était une preuve particulière de dévouement et de renoncement religieux, sans que pour cela néanmoins il fût ordonné aux ecclésiastiques. Après la consécration du prêtre seulement, le mariage n'était pas vu de bon œil; il était même interdit dans quelques paroisses. Cependant, au concile de Nicée, en 325, comme on voulait en limiter l'usage plus loin, Paphnuce, qui lui-même n'était pas marié, et qui, soit comme confesseur, soit à cause de la sévérité de son genre de vie, était en haute considération, défendit si fortement la chasteté et la sainteté du mariage, qu'on s'abstint d'y apporter de plus grandes restrictions. En Orient, les mariages des prêtres contractés avant la consécration, et même plus tard ceux des évêques, ne furent point attaqués; pour la première fois dans un concile à Constantinople, en 692, on fit aux évêques un devoir de se séparer de leurs femmes, en confirmant aux autres ecclésiastiques le droit de continuer de vivre avec les femmes qu'ils avaient épousées avant leur consécration comme prêtres, pourvu que l'épouse fût libre et sans tache. En Occident, on fut, en général, plus rigoureux: dans quelques provinces, il fut seulement permis aux sous-diacres de conserver leurs femmes. LÉON LE GRAND (voy. § 36) étendit jusqu'à eux la défense du mariage, et peu à peu le célibat fut prescrit à tous les ecclésiastiques, sans que néanmoins il fût partout observé.

Sans doute, le célibat du clergé contribua à en faire, aux yeux de la multitude, l'objet d'une vénération encore plus grande, et à le rendre indépendant des rapports mondains; mais il changeait en contrainte extérieure ce qui devait être le résultat parfaitement libre d'une vocation particu-

lière et d'un pieux dévouement à l'Église; il s'opposa à un ordre de choses établi par Dieu même, mit en danger au plus haut degré la pureté des mœurs, et rendit les ecclésiastiques étrangers aux rapports les plus intimes et les plus importants de la vie.

34

Formation de la hiérarchie

Déjà au IIe et au IIIe siècle s'était formée l'idée d'un sacerdoce particulier dans le christianisme (voy. § 15), et l'on était venu à penser que les prêtres chrétiens étaient pourvus, pour le gouvernement de l'Église, d'une puissance de perfection, qu'ils avaient héritée des apôtres, et qui leur venait du ciel même; qu'ainsi il se trouvait dans l'Église un pouvoir suffisant pour diriger la foi et la discipline. Aussi crut-on toujours plus que l'Église se composait de deux parties: l'une qui devait gouverner, c'était le clergé; l'autre qui devait être gouvernée, c'étaient la multitude et les laïques. Les ecclésiastiques, et surtout les évêques, exercèrent dans l'Église le pouvoir législatif et judiciaire, tandis que les laïques perdirent de plus en plus le droit qu'ils avaient dans l'origine. Outre le pouvoir de juger (voy. le § précédent), les évêques reçurent le droit de donner la *confirmation*, de consacrer le *saint chrême*, c'est-à-dire l'huile sainte, et de conférer l'*ordination;* ils choisissaient et surveillaient les ecclésiastiques inférieurs, et ils avaient presque exclusivement le droit de siéger et de voter aux conciles généraux. Aussi les ecclésiastiques furent distingués des laïques, et entre eux selon leur rang, par un *habit* particulier, qui, le plus souvent,

était de couleur blanche, et qui imitait le costume des Grecs et des Romains; de même, des siéges plus élevés dans l'église indiquaient la supériorité de leur rang dans la communauté.

Les différents degrés de la hiérarchie furent encore plus affermis et élevés par l'introduction du régime diocésain et du régime métropolitain. Après s'être formé peu à peu de lui-même, et être né des circonstances du moment, ce régime fut alors légalement et fermement établi, et se lia d'une manière plus intime à la division politique des provinces. Car, comme les paroisses d'un diocèse étaient subordonnées à un évêque, de même plusieurs diocèses, présidés chacun par leur évêque, formaient un grand tout réuni sous l'évêque du chef-lieu de la province, autrement dit de la métropole[1], et cet évêque, pour cette raison, était appelé *métropolitain* ou *archevêque*. Parmi ceux-ci, les plus considérés étaient, en Occident, l'évêque de Rome, et en Orient, les évêques d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, auxquels il faut ajouter l'évêque de Constantinople, depuis que cette dernière ville fut devenue la résidence de l'empereur. Il l'emporta bientôt en considération sur tous les évêques orientaux, et dans le premier concile de Constantinople[2] il fut placé au premier rang après l'évêque de Rome. Ces évêques furent alors, et comme par une sorte de prérogative, nommés *patriarches* et *exarques;* ils reçurent le droit d'inspection sur les métropolitains, et soutinrent avec eux les mêmes rapports que ceux-ci avec leurs évêques. Comme ils étaient les plus grands dignitaires et les plus hauts représentants de l'Église, ils exerçaient, suivant leur personnalité et leurs rapports politiques, une influence fort étendue, qui se montrait surtout dans les assemblées ecclé-

[1] Du mot grec *métropolis,* qui veut dire ville principale. — [2] En 381.

siastiques, et n'était pas exempte d'arbitraire et de despotisme. Au VIIe siècle, à la vérité, les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem perdirent, par suite des victoires des Arabes, une grande partie de leurs diocèses (voy. § 28), ainsi que l'importance et la considération dont ils jouissaient; mais l'influence du patriarche de Constantinople s'augmenta de plus en plus, et il commença à former le centre de l'Église d'Orient, comme l'évêque de Rome, le centre de l'Église d'Occident.

Mais, si le clergé reçut alors une empreinte encore plus forte de mondanité, il ne faut pas oublier que le peuple pensait honorer en lui le christianisme et l'Église même, et que, pour obéir à la foi et pour mettre un frein à ses passions, la grande masse du peuple avait besoin d'une autorité extérieure. Il y eut aussi, dans tous les temps, des prêtres qui, par leur piété, leur conduite chrétienne et leur disposition à tous les sacrifices, furent les vrais successeurs des apôtres.

35

Assemblées universelles de l'Église

Les assemblées universelles de l'Église servaient essentiellement à affermir et à justifier la constitution hiérarchique, car on se familiarisait alors avec la pensée que l'Église y était représentée par ses évêques assemblés, et que le Saint-Esprit manifestait par eux sa volonté. Ces assemblées avaient le pouvoir législatif et judiciaire le plus élevé de l'Église; c'est d'elles qu'émanaient les articles de foi aussi bien que les règlements relatifs au culte, et les autres déterminations spéciales qui concernaient

l'Église entière. Nées des efforts qu'on faisait pour arriver à l'unité, elles étaient le plus puissant moyen de perfectionner l'idée d'une Église catholique et de lui donner son expression; car, quoique l'Église de l'empire romain y fût principalement représentée, et que le gouvernement des empereurs y exerçât souvent une fâcheuse influence, les évêques des autres pays n'en étaient pas exclus, et les communautés de l'empire romain formaient, au moins dans les IVe, Ve et VIe siècles, la partie essentielle de l'Église catholique. Aussi vit-on dans ces réunions la représentation de toute l'Église chrétienne; leurs conclusions passèrent pour universellement obligatoires, et comme exprimant la pensée de l'Église catholique. Et c'est pourquoi aussi elles s'appelèrent assemblées universelles de l'Église, *synodes* ou *conciles* universels, ou, en grec, *œcuméniques*[1], c'est-à-dire

[1] Les différentes Églises qui se sont formées dans la suite des temps, ne sont pas d'accord sur les conciles qu'on doit considérer comme œcuméniques. Dans l'ancienne Église catholique, les sept conciles suivants passaient pour œcuméniques: Nicée, 325; Constantinople, 381; Éphèse, 431; Chalcédoine, 451; Constantinople, 553 & 680; enfin Nicée, 787; ils sont maintenant encore reconnus par l'Église grecque et par l'Église romaine. La première y intercala le synode de Constantinople, en 692, qu'elle ne compte pas comme un synode particulier, mais comme la continuation des cinquième et sixième. L'Église romaine d'autre part, y a ajouté non-seulement le synode de Sardique, en 347, mais encore plusieurs assemblées qui ont eu lieu plus tard, et qui ne représentaient que leur territoire, comme la dernière surtout qui fut tenue à Trente, 1545-1563. Les quatre premiers conciles sont universellement reconnus comme œcuméniques par les protestants, et aussi les cinquième et sixième par plusieurs Églises protestantes, mais ils n'ont pas chez elles l'autorité et la valeur qu'ils ont dans l'Église catholique; parce que, pour elles, la Bible est l'unique source et l'unique règle de la foi chrétienne, et qu'elles n'attribuent pas aux synodes une inspiration et une influence immédiates du Saint-Esprit. Leurs décisions n'ont de valeur que comme témoignages respectables du sentiment de

comprenant toute la terre habitée, ou simplement encore l'empire romain, et signifiant, par conséquent, *catholiques*.

36

La papauté

La papauté est la réunion de tous les pouvoirs ecclésiastiques dans les mains de l'évêque de Rome, comme chef spirituel et suprême; elle forme un gouvernement monarchique, avec des éléments aristocratiques; mais cette constitution monarchique de l'Église d'Occident naquit peu à peu, et atteignit pour la première fois dans la période suivante son apogée et sa formation définitive. Le nom de *pape,* en grec *pappas*, répond tout à fait par sa signification à l'expression *papa* dont les enfants se servent familièrement pour s'adresser à leur père. Au commencement, tous les évêques portèrent ce nom, et encore aujourd'hui, dans l'Église grecque, on a conservé le mot *pappas* pour désigner les prêtres. On nommait aussi dans l'ancien temps tous les évêques *vicaires* et *représentants* de Christ, parce qu'on regardait leur charge comme établie par Christ lui-même et exercée en son nom. Dans cette période, les évêques de Rome se présentent plus souvent sous le nom d'évêques que sous celui de papes, et cette dernière dénomination leur est donnée d'une manière spéciale depuis le VIe siècle seulement.

Déjà à la fin de la première période, l'évêque de Rome

l'Église d'alors, et que lorsqu'elles contiennent l'expression exacte des enseignements bibliques émanant d'un esprit plein de christianisme et de vie.

occupait le premier rang parmi les évêques de l'Occident (voy. § 15); il portait seul parmi eux le titre de patriarche, et même les évêques d'Orient lui cédaient volontairement la priorité, alors même qu'ils repoussaient son intervention et qu'ils contestaient sa prépondérance lorsque ses décisions leur étaient défavorables. Mais les rapports ecclésiastiques aussi bien que les rapports politiques de Rome, que les évêques romains savaient prudemment mettre à profit, tendirent encore à accroître leur considération. Rome était, depuis des siècles, la plus grande, la plus brillante, la plus puissante ville du monde romain et le centre de cet empire, de manière qu'on étendit facilement aux rapports de l'Église l'importance dont elle jouissait. C'était à Rome que se trouvait la plus ancienne communauté chrétienne de l'Occident, et ce fut de là principalement, soit dans la précédente période, soit dans celle-là, que le christianisme s'étendit dans tous les pays occidentaux. Comme Église-mère, celle de Rome devait, par cela même, jouir d'une considération particulière et être fréquemment en relation avec les autres. Les apôtres Pierre et Paul, d'après la tradition universellement répandue, devaient y avoir annoncé l'Évangile et souffert le martyre. Aussi supposait-on que les enseignements de cette communauté devaient avoir une pureté plus grande. De là les questions que les chrétiens occidentaux surtout adressaient, principalement sur le dogme et sur les mœurs, à l'évêque de Rome, dont peu à peu les réponses et les explications revêtirent le ton impératif; et, même dans les querelles de l'Église d'Orient, les deux partis s'adressaient souvent à lui. La translation de la résidence impériale de Rome à Constantinople éleva encore la considération attachée aux évêques romains, car ils étaient par là enlevés à la dépendance immédiate de l'empereur, et l'on s'accoutumait à

les regarder comme une autorité indépendante, et même importante sous le rapport temporel. Le concile de Sardique[1] fit pour la première fois de l'évêché de Rome un tribunal d'appel pour les évêques condamnés, et l'empereur Gratien lui attribua en 378 le pouvoir de juger les évêques d'Occident.

Ce fut l'évêque Léon Ier ou le Grand[2], qui fonda le siége épiscopal de Rome, et qui en entrevit nettement la grandeur future. Il revendiqua pour lui et pour sa dignité personnelle la succession de saint Pierre, et fit remonter à une institution divine son droit à gouverner l'Église entière. Valentinien III fut engagé par lui à déclarer que l'évêque de Rome était, immédiatement après les conciles, le plus haut pouvoir législatif et judiciaire de l'Église en Occident. De son temps, Rome fut menacée par Attila, chef des Huns. Léon Ier alla au-devant de lui avec ses vêtements épiscopaux, et lui persuada de s'éloigner, ce que le peuple considéra comme un miracle opéré par saint Pierre, qui s'était tenu, disait-il, à côté de son successeur avec une épée menaçante. La considération de l'évêque de Rome s'accrut encore lorsque l'empire d'Occident eut succombé[3], lorsque l'Italie fut ravagée par la guerre et que la puissance de l'empereur d'Orient fut elle-même tombée en défaillance. Dans les temps de troubles et de guerres, les évêques de Rome furent souvent la seule autorité dominante dans cette capitale, et ils purent, par leurs jugements épiscopaux, remplacer le gouvernement de l'empereur, lorsque celui-ci était sans force. Aussi Grégoire Ier[4], qui acquit au siége de Rome l'Église d'Angleterre, et par celle-ci les Églises voisines (voy. § 29), contribua essentiellement à augmenter la puissance des papes. Déjà dans

[1] 347. — [2] 440-461. — [3] En 476. — [4] 590-604.

le premier synode allemand[1] tous les évêques jurèrent obéissance au pape, et l'on vit combien parmi les Francs était grande sa renommée, lorsque PÉPIN fit sanctionner aux yeux du peuple son usurpation de la couronne de France par l'approbation du pape ZACHARIE[2], et se fit sacrer comme roi par son successeur ÉTIENNE II[3].

En Orient, néanmoins, le patriarche de Constantinople continua à contester le haut rang de l'évêque de Rome. Il voulait d'autant moins lui céder une autorité supérieure à la sienne, qu'il n'existait plus alors de lien entre l'Orient et l'Occident, et que le patriarche de Constantinople obtenait sans contestation la première place dans l'Église d'Orient.

37

Puissance temporelle des papes

Au commencement du VIIIe siècle, les papes possédaient déjà des biens considérables, en fonds de terre, en métairies, en villages entiers, qui étaient échus par dons et par testaments à l'Église romaine, et qui étaient appelés le *patrimoine de saint Pierre*. La puissance temporelle sur la ville de Rome était presque tout entière aussi en leurs mains, quoiqu'il y eût encore un gouvernement de l'empereur grec. Mais, lorsque Rome fut attaquée par les Lombards, le pape Étienne II appela le roi Pépin à son aide. Il vint, battit les Lombards, et, après s'être emparé de l'exarchat, seul territoire des conquêtes de Justinien en Italie demeuré aux empereurs grecs, il en fit don au pape, avec Ravenne, sa capitale. CHARLEMAGNE, que le pape ADRIEN Ier

[1] En 743. — [2] 752. — [3] 954.

appela à son secours contre les Lombards, mit fin à leur domination [1]; il confirma et étendit la donation de Pépin, son père. Le pape devint ainsi un prince ayant un territoire et des sujets; mais, dans la position temporelle où il se trouvait, il avait pour supérieur le roi de France, et il était à peu près, eu égard à lui, dans les mêmes rapports qu'un puissant vassal vis-à-vis de son suzerain. Cependant ces rapports n'étaient pas exactement déterminés, et ils devinrent dans la suite une abondante source de complications, qui, suivant les circonstances et la participation des familles puissantes de Rome, se décidaient tantôt en faveur de l'un, tantôt en faveur de l'autre. Mais Charlemagne sut tenir les papes dans sa dépendance, et, dans les temps qui suivirent, ils eurent souvent besoin de la force temporelle pour les protéger.

Après avoir rétabli dans sa dignité et dans sa puissance le pape LÉON III, qui s'était enfui auprès de lui à Paderborn, Charlemagne, le jour de Noël [2], étant venu dans l'ancienne église de Saint-Pierre à Rome, et s'étant agenouillé devant l'autel, le pape, comme par une inspiration divine, lui plaça sur la tête la couronne d'empereur romain, et tout le peuple s'écria: « *Salut et bénédiction à l'auguste Charles, à celui qui tient de Dieu sa couronne, au grand et pacifique empereur des Romains!* » L'empereur ne reçut par là aucun accroissement réel et immédiat de puissance, mais, dans l'imagination des peuples, il obtint une dignité par laquelle fut consacré son pouvoir sur l'Occident. Par ce renouvellement de l'empire, le pape reconnut solennellement un maître qui lui était supérieur, et qu'il parut néanmoins avoir établi lui-même. Le rétablissement de la dignité d'empereur romain n'était encore

[1] 774. — [2] 800.

qu'une pensée, mais une pensée d'une portée immense, qui acquit la plus haute importance dans l'histoire du monde, et qui devint la première cause des luttes qui, pendant des siècles, eurent lieu entre les empereurs et les papes. Dès ce moment-là, cette dignité fut regardée comme la première dans la chrétienté, au moins en Occident, et l'empereur fut considéré comme en étant le principal protecteur. Dès lors, les empereurs jugèrent le moment opportun pour revendiquer la possession incertaine de l'Italie. Avec le pouvoir croissant des papes, se plaça bientôt au premier plan de l'histoire la question de savoir si l'empereur était au-dessus du pape, ou celui-ci au-dessus de l'empereur; et, si l'empereur voulait que le choix du pape dépendît de lui, et n'en voulait reconnaître aucun sans sa confirmation; les nominations au trône impérial étaient, d'autre part, revendiquées comme un droit, et l'on fit valoir ce principe que nul ne peut être empereur sans être couronné par le pape[1].

[1] Plus tard on inventa le récit que le pouvoir temporel des papes était un don de Constantin, mais il manque de tout fondement; ce qui y a donné naissance, c'est qu'il était peu agréable aux papes que, dans leurs disputes avec les empereurs, on leur rappelât que l'origine de leur puissance temporelle provenait des carlovingiens.



TROISIÈME SECTION

Doctrines, disputes et partis

38

Considérations générales

C'est un besoin pour l'homme d'arriver à la foi par la réflexion, et non-seulement d'avoir la conscience du fondement sur lequel elle repose, mais encore de déterminer le contenu de sa foi, de manière à s'en rendre compte le mieux possible. C'est surtout ce qui arrive lorsque l'homme ne se contente plus des données immédiates de la foi et de la vie religieuse; alors il cherche à saisir l'esprit et l'origine de cette même foi, et à remplacer, par le raisonnement et par la réflexion, la conviction que le sentiment avait déjà enracinée en lui. Aussi la communion de l'Église devient alors essentiellement une communion de croyance, et le besoin du fidèle de s'entendre avec ses frères dans la foi, en un mot, de parvenir à l'unité de l'esprit, conduit à déterminer avec plus d'exactitude les enseignements de l'Église. C'est ce qui devait avoir lieu de plus en plus à mesure que se formait l'idée d'une Église une et universelle, et que cette idée acquérait une forme et une place dans le domaine des faits. Mais les diversités qui se trouvaient dans la pensée humaine et dans le genre de vie devaient bientôt paraître au grand jour. Il se forma des vues divergentes, des oppositions et des partis que l'Église ne pouvait voir avec indifférence, et qui l'agitèrent d'autant plus qu'elle avait soutenu victorieusement la lutte contre les pouvoirs extérieurs, et qu'elle était en-

tourée des rayons de la gloire d'une domination temporelle.

En elles-mêmes, les oppositions et les luttes ne sont pas plus un mal dans la société que les orages dans la nature ; elles entretiennent la fraîcheur et la vie de l'esprit, elles enseignent à conserver avec plus de soin les vrais biens de l'âme, et elles doivent et peuvent contribuer à ce que les chrétiens aient le sentiment toujours plus intime du fond qui leur est commun, de la foi et de l'espérance qui les unit tous, de l'unité de l'esprit par le lien de la paix.

Malheureusement il n'en fut point ainsi ; la diversité et l'indépendance des vues furent étouffées par les efforts qu'on fit pour parvenir à l'unité de doctrine, et le sentiment de l'unité dans les choses essentielles fut troublé et obscurci par la haine à l'occasion des différences dans les détails ; « en sorte que ce n'était pas seulement une opinion antichrétienne, mais surtout aussi les manières différentes de comprendre le christianisme, qu'on repoussait également[1]. » Dans les luttes que provoquent les convictions opposées se mêle facilement la passion humaine, et il en advint ainsi d'autant plus promptement lorsque l'Église fut devenue la dispensatrice des honneurs et de la puissance du monde. Mais ce ne fut pas tout ; la chaleur du sentiment religieux et l'énergie intime des persuasions qui nous sont propres, conduisent aussi facilement à la contrainte et à la violence, et celles-ci, à leur tour, engendrent des partis et des sectes. La cour impériale de Constantinople non-seulement prit à cœur ces dissensions sur la doctrine, mais y intervint encore avec sa puissance

[1] Karl Hase, *Kirchengeschichte*, § 102. Cet ouvrage est quelquefois cité par M. Clemen, et les citations en seront toujours indiquées plus loin par de simples guillemets. (*Note du trad.*)

temporelle, et en vint à s'attribuer le droit de décider par son influence de ce qui est vérité chrétienne et orthodoxie; la grande masse du peuple, avec ses passions, fut entraînée dans cette lutte, et trop souvent on décida par des majorités, ou par des ordres du pouvoir, ce qui devait être laissé pour toujours au libre développement de la vie ecclésiastique et à la tranquille, mais sûre et active influence de la vérité évangélique. Aussi la victoire fut souvent incertaine et alternative; les luttes eurent lieu avec passion et avec aigreur; elles s'étendirent, se prolongèrent, et l'empire d'Orient fut ébranlé et menacé dans son existence gouvernementale: avertissement au pouvoir temporel de ne pas empiéter sur ce qui n'est pas de ce monde. Ajoutez encore à cela que l'on comprenait trop extérieurement cette unité à laquelle on s'efforçait d'arriver, qu'on tentait de franchir les bornes assignées à l'esprit humain, et qu'on voulait déterminer exactement et établir d'une manière fixe, comme seule règle de foi, ce que les paroles de l'Écriture remettent à la libre conception de chacun. Maintenant, une fois qu'on eut ainsi déterminé la règle du christianisme et de l'orthodoxie, il s'ensuivit que les disputes et la discorde régnèrent à la place de l'unité, et que la force intime de la vie chrétienne en esprit disparut derrière les luttes des partis sur des points spéciaux de doctrine. Enfin, dans le développement du dogme ecclésiastique, on en vint à des mystères qui dépassaient le domaine du raisonnement, en sorte qu'on en revint au point d'où l'on était parti, c'est-à-dire à la foi immédiate; seulement elle devait se sentir rétrécie par ces décisions dogmatiques, et, au lieu d'une foi vivante, devenir une foi morte, parce que la Parole de Dieu ne s'était pas enracinée dans le fond du cœur, et que l'occasion la plus favorable était donnée pour de nouvelles disputes et de

nouvelles divisions. En effet, dès que l'homme cherche à franchir les limites de ce qu'il lui a été permis de connaître, il n'y a plus de bornes possibles aux questions et aux réponses; car, à peine a-t-il cherché la solution d'une énigme, que dans cette solution même se trouve la source de nouveaux problèmes. Ce fut ce qui arriva dans cette période, où les difficultés engendrèrent des difficultés, et les disputes, des disputes nouvelles.

Mais ce qui occupa et agita surtout l'Église de ce temps, ce furent les mystères de la Divinité, surtout dans ses rapports avec Christ comme Fils de Dieu, puis la nature morale de l'homme dans ses rapports avec le péché. L'Orient, de tout temps disposé à s'enfoncer dans des méditations sur l'infini, cherchait surtout à scruter ces mystères et à les faire accepter comme point de doctrine. Mais l'Église d'Occident, qui avait une tendance pratique, prenait surtout intérêt aux relations de la vie chrétienne, et s'occupait spécialement des questions relatives à la nature humaine. Cependant l'une et l'autre participaient aux mêmes discussions, et la décision de l'Église sur l'objet principal leur était, dans le fond, commune.

La doctrine pour laquelle l'Église se décidait, et qui était déclarée catholique ou *orthodoxe,* ne porte comme telle aucun autre nom; mais la doctrine opposée comme le parti qui y est attaché, tira son nom de son auteur et de son principal défenseur, et fut, par exemple, nommée *arienne*, ou de la thèse qu'il avait soutenue, et fut, par exemple, nommée *monophysite*, *monothélite.* Enfin la contestation était aussi quelquefois désignée d'après les vues et le parti qu'avait réprouvés l'Église. On peut donc déjà voir par le nom comment la discussion se termina, et quel parti succomba dans la lutte.

39

Controverse arienne

Jésus-Christ, vrai homme, Fils de Dieu et Sauveur du monde, à qui est dû l'honneur divin: telle était la conviction et la foi de l'Église, que l'on pouvait comprendre de diverses manières, et que l'on comprit en effet de différentes façons. Déjà dans l'époque précédente, la question de la nature divine en Christ avait beaucoup occupé les chrétiens; entre autres, SABELLIUS, prêtre à Ptolémaïs[1], avait enseigné que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont des manifestations différentes du seul et même Dieu. Mais cette manière de voir ne fut pas approuvée par l'Église; aussi les sectateurs de ce prêtre reçurent le nom de *sabelliens*. Cependant il planait encore beaucoup de diversités, ou du moins d'indécision, sur ce qu'il faut penser de la nature divine en Christ, et sur la manière de comprendre la personne du Fils de Dieu dans ses rapports avec le Dieu unique. L'Église, qui ne parvint que sous Constantin le Grand à une représentation extérieure de son unité, ne s'était point encore prononcée là-dessus, et ce qui, dans maintes contrées, était regardé comme orthodoxe, était rejeté dans d'autres. Mais alors cette question se présenta à l'Église avec toute la précision dont elle était susceptible, lorsqu'elle eut été une fois abordée et qu'elle put fournir matière à une discussion plus étendue.

Cette discussion fut soulevée par ARIUS, élevé à Antioche, prêtre à Alexandrie, distingué à la fois par sa science et par la pureté de ses mœurs. Il enseignait que

[1] 250-260.

Christ n'existe pas de toute éternité, mais qu'il a été une fois tiré du néant par la volonté divine, qu'il est la première et la plus noble de toutes les créatures, et qu'il peut, en conséquence, être appelé du nom de Dieu, mais qu'il est subordonné au Père et dépendant de lui. Son évêque, ALEXANDRE, soutenait, au contraire, que Christ existe de toute éternité, qu'il a été engendré de l'essence du Père, et que, par conséquent, il est égal au Père. Comme le prêtre ne voulait pas se conformer à la décision de l'évêque, ce dernier le fit déposer, dans un synode réuni à Alexandrie, en 321, avec quarante ecclésiastiques qui pensaient comme lui, et le fit exclure de la communion de l'Église. Mais une grande partie des évêques orientaux prirent parti pour Arius, soit qu'ils partageassent ses vues, soit qu'ils les regardassent comme inoffensives, soit qu'ils considérassent la question comme allant au delà de ce que l'homme peut connaître et de ce qu'enseigne la révélation divine. Sa doctrine pouvait aussi trouver aisément de l'écho chez ceux qui n'avaient pas encore entièrement renoncé aux anciennes opinions païennes. Constantin, au commencement, considérait ce débat comme de peu d'importance, et désirait qu'on le laissât tomber comme une spéculation oiseuse; mais comme cela ne servait de rien, et que la dispute devenait toujours plus violente, Constantin convoqua, en 325, un premier concile général à Nicée, en Bithynie, pour prononcer, soit sur cette question, soit sur l'ancien débat relatif au moment où il convenait de célébrer la fête de Pâques (voy. § 6). L'empereur même y assista et dirigea les délibérations. Outre une multitude d'ecclésiastiques, plus de 300 évêques étaient présents. Aprés de longues séances, où le plus grand nombre ne pouvaient partager ni une opinion ni l'autre, le parti d'Alexandre l'emporta, soutenu par Constantin; la doctrine d'Arius

fut rejetée, et, au contraire, on déclara comme enseignement de l'Église que le Fils n'est point une créature, mais qu'il est, de toute éternité, engendré du Père, qu'il est de la même essence que lui, que, par conséquent, il a droit à la même adoration que le Père, sans que, pour cela, l'unité divine en soit atteinte. Les évêques qui ne voulurent pas souscrire cette confession de foi furent déposés, et l'empereur envoya même Arius en exil, où EUSÈBE, évêque de Nicomédie, ne tarda pas à le suivre. Les écrits d'Arius durent aussi être brûlés, et l'on menaça de la mort quiconque les conserverait.

Le concile de Nicée, à la décision duquel ATHANASE, alors diacre et bientôt évêque d'Alexandrie, avait surtout contribué, ne termina point la controverse arienne. Grâce à sa sœur CONSTANTIA et à des évêques jouissant d'une grande influence, Constantin fut rendu favorable à la doctrine d'Arius; les évêques déposés furent de nouveau réinstallés dans leur emploi. L'empereur voulut bien se contenter de la confession de foi d'Arius rédigée en termes généraux; Athanase fut déposé au concile de Tyr[1] et envoyé en Gaule. Arius, la même année, fut de nouveau reçu dans la communion de l'Église à Jérusalem, et déjà à Constantinople il était conduit avec pompe du palais impérial à l'église, lorsqu'il mourut subitement, en 336. Comme Athanase était aussi distingué par sa pénétration, par son zèle et par sa constance, que par les vicissitudes de sa destinée, il fut nommé chef du parti de Nicée, qui, pour cette raison, fut appelé *athanasien*. Eusèbe de Nicomédie, depuis 328 évêque de Constantinople, fut le chef des *ariens;* seulement il se rapprochait davantage de ses adversaires, en enseignant que le Fils est de toute

[1] En 335.

éternité engendré du Père; aussi a-t-on donné à lui et à ses sectateurs le nom de *semi-ariens*, c'est-à-dire *demi-ariens*.

Après la mort de Constantin, les ariens obtinrent la prépondérance en Orient, où CONSTANCE les favorisa, tandis que CONSTANT, qui régnait en Occident, se prononça dans le sens d'Athanase. Les deux partis envisagèrent la dispute comme l'affaire la plus importante de l'empire, et, pour rétablir la paix, convoquèrent à Sardique, en Illyrie, un concile[1], qui contribua malheureusement à éloigner de plus en plus les esprits les uns des autres. Après la mort de l'empereur Constant[2], le parti arien obtint aussi, par Constance, la prépondérance en Occident, et il eut encore pour protecteur l'empereur VALENS. Mais, devenus victorieux, les ariens se divisèrent, et contribuèrent par là même au triomphe de la doctrine de Nicée, triomphe qui fut décidé d'autant plus facilement par l'empereur THÉODOSE, que cette doctrine avait obtenu la sanction d'un concile œcuménique et l'approbation des docteurs les plus célèbres de l'Église. Théodose convoqua à Constantinople le second concile œcuménique, où fut confirmée la confession de foi proclamée à Nicée[3]. Lui et ses fils décrétèrent alors des châtiments contre les ariens; ceux-ci s'enfuirent au delà des frontières, et, dans le ve siècle, l'arianisme avait déjà disparu de l'empire romain. Mais chez les peuples germaniques, qui furent convertis surtout par des ariens, les convictions ariennes durèrent plus longtemps, surtout chez les Visigoths, dont le roi RECARÈDE n'embrassa qu'à Tolède, en 589, la foi catholique. Enfin l'arianisme fut peu à peu extirpé du sein des peuples germains; il fut mis partout au rang des hérésies, et

[1] 347. — [2] 350. — [3] 381.

quiconque voulait passer pour chrétien orthodoxe, devait, sans restriction, souscrire la foi de Nicée.

1. Athanase fut cinq fois chassé de son siége épiscopal, passa vingt années dans l'exil, et mourut en 373, après avoir vécu tranquille dans ses dernières années au sein de sa communauté.

2. Les ariens rigides, appelés aussi *anoméens*, dont les chefs étaient Ætius et Eunome, enseignaient que le Christ est d'une tout autre essence que le Père. Les semi-ariens, ou *homoïousiens*, rejetaient cette prétention, et enseignaient que le Christ est d'une essence semblable à celle du Père ; mais ils penchaient davantage pour le parti de Nicée, et, à certains égards, se réunissaient entièrement à lui.

40

Doctrine du Saint-Esprit. Doctrine de la Trinité

La doctrine sur le Saint-Esprit était encore indéterminée et laissée au libre jugement de chacun. Tandis que, parmi les docteurs de l'Église, quelques-uns envisageaient le Saint-Esprit comme une influence divine plutôt que comme une personne, et que d'autres suspendaient leur jugement par respect pour l'Écriture sainte, la plupart, depuis le IIIe siècle, s'étaient accordés en ceci, que le Saint-Esprit n'est ni une créature ni une forme de Dieu, mais une personne participant à l'essence divine. Là-dessus néanmoins, on se demandait si le Saint-Esprit a la même essence et le même pouvoir que le Père et le Fils, ou s'il leur est inférieur en perfection. Le nom de *Trinité*, c'est-à-dire l'unité en trois personnes, avait été aussi adopté depuis Tertullien, sans avoir été pour cela déterminé plus exactement. Dans ce temps on prit aussi une décision à cet égard ; car Macédonius, qui avait été longtemps évêque à

Constantinople[1], et qui était un des chefs semi-ariens, avait enseigné que le Saint-Esprit est une créature et un instrument de Dieu. Le concile de Constantinople condamna cette manière de voir, et soutint, au contraire, que le Saint-Esprit possède une personnalité, qu'il émane du Père, qu'il est de la même essence, et qu'il a droit à la même gloire et à la même adoration que le Père et le Fils. Les sectateurs de Macédonius (*macédoniens*) furent alors désignés et persécutés comme adversaires du Saint-Esprit. Dans les premiers conciles œcuméniques, la doctrine de la Trinité reçut sa forme définitive, et la confession nicéo-constantinopolitaine passa, dans tous les temps qui suivirent, pour représenter la véritable foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Mais, dans la suite, on comprit sous le nom de Trinité les trois personnes divines, dans l'unité de l'essence divine; en d'autres termes, on admit que le Père, le Fils et l'Esprit sont trois substances unies de toute éternité dans une seule nature; mais le mode de cette union est le mystère de l'essence divine.

Dans l'Eglise d'Occident, on enseigna ordinairement, dans la suite, que le Saint-Esprit ne procède pas uniquement du Père, mais aussi du Fils, et ces mots furent introduits parmi les articles de foi à Tolède, en 589. Mais l'Église grecque s'éleva plus tard d'une manière prononcée contre cette addition; elle fut l'objet d'une vive contestation, et aujourd'hui encore elle constitue une des différences qu'offrent la confession de l'Église romaine et celle de l'Église grecque.

Le symbole athanasien, ainsi nommé de l'évêque Athanase (voir § 39), n'est pas de lui, mais il a le caractère de l'Église latine au v[e] siècle, où il parut pour la première fois, et, à la vérité, sous le nom d'Athanase.

[1] 348-360.

Il présente en détail l'enseignement de l'Église sur la Trinité, mais il ne fut reconnu comme confession ecclésiastique, par l'Église d'Occident, que dans le VIIe siècle.

41

Controverse nestorienne

La tentative de déterminer le rapport de la nature divine en Christ avec sa nature humaine, conduisit à des malentendus et à des querelles, surtout parce que par là on pouvait facilement avoir l'apparence, ou d'anéantir la nature humaine dans la divinité, ou de mettre l'unité en péril. NESTORIUS, auparavant prêtre à Antioche, et, depuis 428, patriarche de Constantinople, chercha avec soin à distinguer les deux natures en Christ, et enseigna simplement que leurs propriétés particulières agissaient de concert pour atteindre le but de la rédemption. Il rejetait le nom de Mère de Dieu, que quelques-uns donnaient à Marie, et voulait qu'elle fût appelée Mère de Christ. Le bruit de la querelle qui s'éleva là-dessus à Constantinople s'étendit bientôt au dehors. CYRILLE, patriarche d'Alexandrie, se prononça fortement contre Nestorius, et sut gagner en sa faveur l'évêque de Rome, CÉLESTIN, tandis que les évêques grecs et syriens prenaient parti pour Nestorius; et, parmi ces derniers, se distinguait surtout JEAN D'ANTIOCHE. Il résulta de tout cela que l'Église entière fut en mouvement, et l'opposition fut de telle nature, qu'elle pouvait aussi facilement être mal comprise que méchamment interprétée. On reprochait à Nestorius et à son parti de nier l'union des deux natures en Christ dans une seule personne; sur quoi l'on accusait les autres de nier la nature humaine

de Christ. Pour décider la chose, l'empereur Théodose II convoqua, en 431, un concile à Éphèse; c'était le troisième œcuménique, qui fut ouvert par Cyrille même avant l'arrivée des évêques grecs et syriens. Le concile rejeta la doctrine de Nestorius, et le déclara déposé de son emploi. La populace à Constantinople était au comble de la joie de voir le calomniateur de la mère de Dieu recevoir son salaire. Là-dessus arrivèrent bientôt les évêques syriens et grecs, qui tinrent alors, sous la présidence de l'évêque Jean d'Antioche, un synode, dans lequel ils condamnèrent les prétentions de Cyrille et le déclarèrent déposé. Après plusieurs fluctuations, pendant lesquelles la cause de Cyrille sembla un moment triompher, celui-ci sut gagner à son parti le faible Théodose, et se réconcilier avec une partie des évêques ses ennemis, en particulier avec Jean d'Antioche. Il signa une confession de foi qui mettait profondément en saillie la différence des deux natures; sur quoi, Jean déclara légitime la déposition de Nestorius. Celui-ci passa quatre ans dans un cloître à Antioche; puis, ayant été banni dans les oasis de l'Afrique, il mourut dans la misère, en 440, méconnu et mal compris. Mais la conséquence de la dispute, pour la doctrine de l'Église, fut que l'enseignement des deux natures en Christ fut plus exactement déterminé et plus solidement établi: Christ est entièrement Dieu et homme, et cela toujours simultanément, de manière que Marie est nommée avec raison mère de Dieu.

Cependant cette conciliation ne plut point à plusieurs évêques de l'Asie, et ils formèrent un parti dont les sectateurs furent appelés *nestoriens*. Comme ils furent alors poursuivis dans l'empire romain, ils se retirèrent en Perse; et, soit dans ce pays, soit dans d'autres contrées de l'Orient, ils fondèrent une Église, qui n'entretint aucune

relation avec celle de l'empire grec, et qui ne reconnut point le concile d'Éphèse. Elle reçut une constitution de BARSUMAS, d'abord instituteur dans une école à Édesse, puis évêque à Nisibe en Mésopotamie, et elle subsiste encore sous le nom d'*Église des chrétiens chaldéens dans l'Inde*. Ils s'appellent les *chrétiens de saint Thomas*. Les nestoriens ont rendu de grands services en étendant le christianisme et la civilisation grecque dans l'Asie orientale, ainsi qu'en créant des établissements de bienfaisance. Ils forment à peu près quatre cent mille âmes, et vivent en Syrie, en Mysie, en Cilicie et en Bithynie; ils n'ont point d'images, ont trois sacrements: le baptême, la sainte Cène, l'ordination, et ils reconnaissent en Christ deux natures réunies en une personne visible.

42

Controverse eutychienne

Les discussions du nestorianisme étaient, à la vérité, extérieurement aplanies et laissées de côté; mais l'opposition durait encore dans l'Église, et elle conduisit à de nouvelles disputes, tant il était difficile, en déterminant la chose avec plus d'exactitude, de ne s'écarter ni à droite ni à gauche de la ligne subtile tracée par la doctrine de l'Église; et le mystère des deux natures en Christ exposait à des malentendus toute tentative qui avait pour but d'en expliquer plus exactement le rapport. Ajoutez à cela la tendance de l'époque, qui était d'attribuer toujours un rôle exclusif à la nature divine. L'occasion d'un nouveau débat fut fournie par EUTYCHE, abbé d'un cloî-

tre près de Constantinople. Adversaire ardent des nestoriens, il prétendait qu'après l'incarnation de Christ, il n'y avait eu en lui qu'une seule nature, celle qui était devenue homme, en ce sens, que la nature humaine avait été comme absorbée par la nature divine, ou s'était confondue avec elle. D'ailleurs il n'accordait pas que la nature humaine en Christ fût de la même substance que la nôtre. Il soutenait seulement que les deux natures en Christ n'étaient pas séparées l'une de l'autre, sans vouloir nier pour cela que le Christ, après son incarnation, fût à la fois Dieu et homme. Mais ses adversaires concluaient de là qu'il admettait un mélange et une transformation des natures en Christ, et qu'il niait que la nature humaine fût issue de Marie.

Flavien, patriarche de Constantinople, supérieur d'Eutyche, quoique ce dernier voulût se déclarer orthodoxe, le fit condamner, comme enseignant l'erreur, dans un concile de son ressort[1]. **Léon le Grand** souscrivit à ce jugement; mais Eutyche s'adressa à la cour impériale, et trouva surtout un puissant protecteur dans **Dioscore**, évêque d'Alexandrie et successeur de Cyrille. L'empereur **Théodose** II convoqua à Éphèse[2] un concile qui devait être général, mais qui, plus tard, fut rayé du nombre des conciles œcuméniques. On s'y conduisit avec tant de violence, qu'il fut appelé le *synode des brigands*. Flavien, entre autres, fut foulé aux pieds par Dioscore en fureur, en sorte que, peu de jours après, il mourut des suites des mauvais traitements qu'il avait reçus. Ce synode déclara Eutyche orthodoxe, le rétablit dans son emploi, et condamna Flavien. Le faible Théodose aussi fut entraîné à confirmer les conclusions de ce synode; mais il mourut

[1] 448. — [2] 449.

en 450, et son successeur **Marcien**, favorablement disposé pour le parti contraire, convoqua en 451, à Chalcédoine, un concile, qui compte pour œcuménique. Il déposa Dioscore, condamna Eutyche, et détermina ainsi l'enseignement : « Les deux natures sont unies sans mélange, sans transformation et d'une manière inséparable, dans la seule personne de Christ. »

43

Monophysites

Le concile de Chalcédoine avait, il est vrai, fixé pour tous les temps à venir l'enseignement de l'Église ; mais un grand nombre continuèrent de prétendre que le divin et l'humain en Christ sont unis dans une seule nature, et, même parmi ceux qui n'étaient pas du parti d'Eutyche, il y en eut qui ne furent pas satisfaits des conclusions du synode. Ces adversaires du synode de Chalcédoine furent appelés, par ceux qui leur étaient opposés, *monophysites*, mot qui signifie, en grec, ceux qui enseignent une seule nature. Les disputes troublèrent pendant plus de cent ans la paix de l'Église. Des moines surtout travaillèrent la populace dans leur sens, et des émeutes souillèrent de sang les contestations sur la foi. L'Égypte, la Palestine et la Syrie en furent principalement atteintes. Comme le gouvernement impérial même prit parti dans Constantinople, les deux camps opposés cherchèrent à influer sur lui, et les révolutions du palais tantôt avaient pour cause ou pour prétexte des querelles dogmatiques, tantôt s'accomplissaient avec l'aide d'un des partis contraires.

L'empereur ZÉNON L'ISAURIEN[1] chercha, dès 482, à terminer les disputes par un réglement sur la foi, appelé *Hénotikon* (en grec, règlement d'union), dans lequel il confirmait les décisions des trois premiers conciles œcuméniques, ne faisait pas mention du concile de Chalcédoine, demandait que les expressions d'une et de deux natures fussent entièrement évitées, et qu'on dît uniquement que Christ est un. Mais l'Hénotikon déplut aux deux partis; l'évêque de Rome, FÉLIX II, se déclara dans le sens des décisions du concile de Chalcédôine, et en Égypte les monophysites les plus rigoureux ne voulurent point de paix sur une telle base, et se séparèrent de leur patriarche, précisément parce qu'il était satisfait de l'Hénotikon. Comme les membres de ce parti n'avaient alors point d'évêque ou de chef, ils furent nommés par leurs adversaires *acéphales* (en grec, sans chef).

Ainsi les disputes continuèrent, et l'empereur JUSTINIEN lui-même[2] s'efforça en vain de rétablir la paix de l'Église par un règlement sur la foi et par plusieurs essais d'union. Ce fut sous son règne que se tint, à Constantinople, le cinquième concile œcuménique[3], qui confirma les décisions des précédents conciles; mais il fit aussi quelques concessions aux monophysites. Cependant il devint la source d'une dissension nouvelle, l'évêque de Rome, VIGILE, refusant d'y assister et de souscrire à ses décisions. Mais, comme plus tard il se rangea à la volonté de l'empereur, et que son successeur, PÉLAGE, reconnut l'autorité du concile[4], alors une grande partie de l'Église d'Occident se sépara de Rome, comme de Constantinople, et ce ne fut que dans les siècles suivants que le cinquième concile œcuménique fut universellement reconnu en Occident. En même temps que

[1] 474-491. — [2] 527-565. — [3] En 553. — [4] En 555.

les persécutions contre les monophysites, JUSTIN II, successeur de Justinien, continua les tentatives d'union; mais la division persista, et il se forma en Orient une Église monophysite. Celui qui y travailla principalement fut le moine JACQUES BARADAÏ, qui, consacré comme évêque par les évêques monophysites captifs, parcourut comme mendiant, avec un grand zèle apostolique, toutes les provinces orientales où il y avait des monophysites; il établit partout des prêtres et des employés ecclésiastiques, et donna aux communautés monophysites, en Syrie et en Mésopotamie, une constitution et un lien; c'est pour cela que les monophysites sont encore aujourd'hui, dans ces contrées, appelés *jacobites*. Jacques Baradaï mourut en 578, après avoir consacré à cette œuvre trente-sept années de sa vie.

Le nombre des monophysites qui ont une constitution ecclésiastique à part, et qui n'ont aucune relation avec l'Église grecque et l'Église romaine, s'élève à 8 ou 9 millions. Ils sont surtout répandus en Égypte, en Abyssinie, en Syrie et en Arménie, et ils ont leurs patriarches particuliers. En Arménie, le patriarche réside dans le cloître d'Etschmiazin, près d'Erivan; et, en Syrie, à Antioche. En Égypte, les coptes se rattachent aux monophysites, et se nomment pour cette raison chrétiens *coptes* ou *cophtes*; leur chef est le patriarche d'Alexandrie, qui a sa résidence au Caire.

44

Monothélites. Maronites

Toutes les questions sur Christ, dont nous avons fait mention, se terminèrent naturellement par celle-ci : Y a-t-il en Christ une ou deux volontés? Les partisans de la pre-

mière alternative furent appelés *monothélites* (en grec, ceux qui enseignent l'existence d'une seule volonté), et l'on comprend qu'ils ne purent pas obtenir l'approbation de l'Église. La dispute résulta de la tentative faite pour réconcilier avec elle les monophysites. C'est dans ce but que l'empereur HÉRACLIUS leur fit la concession qu'après l'union des deux natures, il n'y a qu'une seule manifestation de volonté en Christ, aussi bien humaine que divine. Mais cette doctrine rencontra de plusieurs côtés des contradictions, et l'empereur se vit par là entraîné à publier un autre règlement sur la foi, composé par SERGIUS, patriarche de Constantinople, et approuvé par HONORIUS, évêque de Rome[1], lequel défendait de parler soit d'une, soit de deux manifestations de volonté en Christ, mais admettait expressément en Christ une volonté. Néanmoins le règlement manqua son effet, aussi bien qu'une défense expresse, faite par l'empereur CONSTANT II, de discuter ces matières[2]. Ce furent surtout les évêques de Rome qui, en contradiction avec leur prédécesseur Honorius, combattirent vivement la doctrine d'une seule volonté en Christ; ils renoncèrent à toute communion avec le patriarche de Constantinople, et l'évêque de Rome MARTIN Ier, dans le premier concile de Latran, en 649[3], fit condamner les monothé-

[1] 638. — [2] 648. — [3] Latran est une place de Rome qui tire son nom de la famille romaine Lateranus, à laquelle cette place appartenait avec ses édifices du temps de Néron. Après l'exécution du dernier membre de cette famille, la place et les bâtiments qui s'y trouvaient devinrent propriété impériale jusqu'à Constantin le Grand, qui donna aux papes le palais qui s'y trouvait et qui s'appelait aussi Latran. Ils y résidèrent jusqu'à la translation de leur siége à Avignon, en 1305; car, depuis lors, ils se fixèrent au Vatican. Aussi l'église bâtie sur la place du palais de Constantin est appelée *Latran* ou église de *saint Jean de Latran (san Giovani in Laterano)*. Elle fut incendiée en 1308, puis rebâtie, et elle est la principale église paroissiale du pape. Des conciles y furent tenus,

lites et les deux décrets impériaux. Aussi fut-il arrêté comme coupable de haute trahison, exilé d'abord à Naxos, puis dans la Chersonèse taurique, où il mourut en 655.

Pour remettre l'Église en communion avec Rome, dont la séparation menaçait encore plus la puissance de l'empereur dans l'Italie centrale, CONSTANTIN IV, surnommé POGONAT, c'est-à-dire *le barbu*, convoqua le sixième concile œcuménique, à Constantinople[1]. Il rejeta la doctrine monothélite, et déclara pour véritable et orthodoxe celle de deux volontés, qui néanmoins n'en forment qu'une seule, puisque la volonté humaine est soumise à la volonté divine.

La doctrine monothélite s'est cependant conservée parmi les *Maronites,* qui forment aujourd'hui, sur le Liban en Syrie, une forte population montagnarde de 150 mille âmes environ. Ils tirent leur nom de JEAN MARON, qui, à la fin du VIIe siècle, leur donna une organisation ecclésiastique et devint leur patriarche. Dans le XIIe siècle, ils se réunirent à l'Église d'Occident, en ce sens, qu'ils reconnurent l'autorité du pape, et, en retour, leur organisation ecclésiastique leur fut laissée. Dès lors ils ont eu leurs patriarches et leurs évêques, dont le premier réside à Antioche, et se nomme toujours Pierre; ils célèbrent la sainte Cène sous les deux espèces; leurs prêtres peuvent aussi se marier.

qui sont appelés par suite de cela conciles de Latran. Là est le balcon depuis lequel le pape a coutume de donner sa bénédiction au peuple; près du maître-autel de cette église se trouve encore un autel de bois où Pierre doit avoir dit la messe. Il n'y a que le pape, ou quelqu'un d'expressément désigné par lui, qui puisse la dire dans cette partie de l'église.

[1] 650.

45

Pélagianisme

La conscience du péché pénètre la vie des peuples et retentit dans chaque poitrine humaine, plus fréquemment encore sous la forme obscure d'un sentiment vague que sous la forme claire d'une idée nette et déterminée. Les suites du péché laissent une lourde et pénible empreinte sur la vie de chaque homme, et au milieu de tous les bruits du monde qu'occasionnent la lutte et le combat, la joie et le plaisir, on entend le soupir des créatures, et dès le commencement de l'histoire s'élève de mille manières cette grande question : *Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort*[1] ?

En Christ et avec Christ nous avons la réponse et la solution, et, pleins de joie, tous les rachetés peuvent dire avec Paul : *Je rends grâces à Dieu par Jésus-Christ*[2]*, notre Seigneur.* Christ nous a rachetés du péché et de ses funestes suites ; par lui nous avons la réconciliation, la grâce et la vie éternelle. Telle est, sans contredit, la confession de tous les chrétiens ; mais, de même que, dans la précédente période, un grand nombre d'esprits se préoccupaient de savoir quelle est l'origine du mal et quels sont ses rapports avec le Créateur unique qui gouverne le monde, à cette époque il en fut ainsi de la question : Jusqu'à quel point le péché a-t-il corrompu la nature humaine? Jusqu'à quel point la foi qui sauve est-elle un effet immédiat de la grâce, ou une manifestation de la force de la volonté humaine, et jusqu'à quel point se retire, en conséquence, l'action de la grâce divine?

[1] Ép. aux Rom. VII, 24. — [2] Rom. VII, 25.

Pour cela, il fallait donner une proportion plus ou moins grande aux vérités suivantes :

1° L'homme est moralement libre, et néanmoins il dépend de Dieu en toutes choses. La liberté de l'homme consiste dans sa dépendance envers Dieu : dans le sentiment de l'homme pieux, les deux choses n'en sont qu'une ; mais le penseur sépare quelquefois la liberté et la dépendance, même jusqu'à les mettre en opposition.

2° La dépendance nous est enseignée par la vie ; c'est un sentiment profond chez tous les hommes. La conscience de la liberté morale est aussi enracinée dans l'âme de chacun ; elle est incontestable, mais elle se soustrait à la preuve, et des expériences peuvent bien sembler mettre cette liberté en question.

3° Plus la nature humaine est profondément enfoncée dans les suites du péché, plus grande paraît la grâce divine, et plus admirable le prodige de la rédemption.

4° L'homme ne peut rien par sa propre force ; tout est un libre don de la grâce de Dieu.

5° La connaissance de l'entière impuissance de l'homme est le moyen le plus actif pour combattre l'égoïsme et l'amour-propre, mais elle peut aussi être un écueil dangereux en entretenant la sécurité et la paresse de la chair.

6° Plus l'esprit pénètre dans la profondeur et la hauteur du *moi* humain, plus l'homme acquiert la conscience de son éloignement de Dieu et de l'état de péché de la race humaine ; plus il a vu lui-même la profondeur de l'abîme où nous entraîne le mal ; plus disparaît en lui le sentiment de tout mérite moral ; plus il sent et reconnaît l'empire qu'exerce le péché. La tristesse selon Dieu dans une âme profondément sérieuse, n'aperçoit qu'un soleil qui éclaire d'en haut, et hors duquel il fait nuit en nous et autour de nous.

7° Le chrétien qui réfléchit, reconnaît qu'il n'existe point de mérite moral, car tout le bien que l'homme fait et peut faire n'est que le service auquel est astreint un serviteur, l'obligation qui est imposée à ceux qui sont sous la loi ou bien dans l'état de grâce, la conséquence immédiate et nécessaire de la piété filiale et de la reconnaissance produite par la rédemption.

Ces thèses sont opposées, en partie, au sentiment naturel du monde, et la plupart, sans se concilier, cheminent les unes à côté des autres. Mais alors elles durent revêtir une expression déterminée, et recevoir une règle fixe dans l'enseignement de l'Église. Cependant l'opposition qui se produisit à cet égard, et qui enveloppa surtout l'Église d'Occident dans les disputes qui s'étendirent au loin, ne prend pas sa source seulement dans la connaissance, mais encore et surtout dans le sentiment et dans la vie; elle appartient aux énigmes insolubles ici-bas, au dualisme de la nature humaine, fortifié par le péché, et ne peut jamais, sous ce rapport, arriver à une conclusion.

Suivant la circonstance, le but et la direction personnelle, tantôt c'était la puissance du péché et la nécessité de la grâce divine en opposition à la liberté humaine, tantôt la liberté morale et le prix de la vertu qui étaient davantage mis en saillie par les docteurs de l'Église. La première de ces doctrines dirigeait surtout l'Église d'Occident; mais, en général, on s'était contenté d'enseigner que la mort est la conséquence de la chute du premier homme, et qu'on doit envisager la vertu humaine comme l'effet produit à la fois, soit par la volonté libre et indépendante de l'homme, soit par la grâce divine, qui le sollicite au bien, et qui le soutient pour le pratiquer.

L'occasion qui se présenta la première de scruter plus

profondément la question, et de la faire déterminer par l'Église avec plus d'exactitude, fut offerte par deux moines de Bretagne, pieux et fort savants, Pélage et Cælestius, qui étaient venus en 409 à Rome, et qui de là étaient allés en Afrique, en 411. Ils enseignaient que la nature humaine n'est point corrompue par la chute d'Adam; que c'était seulement pour lui, et non pour sa postérité, qu'elle avait eu des effets préjudiciables; que l'homme était déjà mortel avant la chute, et que la mort corporelle est une conséquence des lois de la nature; qu'ainsi la résurrection n'est point l'effet du mérite de Christ. Dès lors, l'homme peut toujours accomplir, par sa propre force, la volonté de Dieu, et, en dehors même du christianisme, se rendre digne de la grâce divine; mais par le christianisme et par l'Église il est poussé à la sanctification, et devient dans le ciel participant d'une plus grande félicité. — En opposition avec ces principes, Augustin, évêque d'Hippone en Afrique, enseignait au contraire (voy. § 50) l'héritage du péché et la prédestination, c'est-à-dire la détermination préalable de l'action de la grâce. Suivant lui, la nature humaine est si corrompue par la chute d'Adam, que non-seulement la mort corporelle en est la conséquence, mais encore que l'homme est incapable de tout bien par sa propre force. Aussi c'est seulement la grâce divine qui, sans la participation de l'homme, produit la foi au moyen de l'Église, et nous accorde non-seulement de faire le bien, mais encore de le vouloir; car sans la grâce tous les hommes seraient perdus. Mais si Dieu, dans ses desseins cachés et incompréhensibles, range seulement une partie des hommes au nombre des élus, tandis qu'il abandonne les autres à leur perdition méritée, il n'y a là d'ailleurs aucune injustice; il est dans l'essence de la grâce de choisir en toute liberté.

En Occident, la doctrine de Pélage et de Cælestius fut rejetée dans plusieurs synodes provinciaux; l'évêque de Rome se déclara contre elle, et le pélagianisme passa généralement pour une doctrine erronée, ce à quoi contribua surtout la grande considération dont jouissait Augustin. Pélage et Cælestius s'étaient dirigés vers l'Orient, et dix-neuf évêques, chassés comme pélagiens, s'y réfugièrent aussi; là ils furent accueillis, et, en général, ne furent point attaqués, quoique Augustin les y poursuivît de son opposition; et leur cause étant mêlée à celle de Nestorius, le concile œcuménique d'Éphèse condamna, en 431, le pélagianisme, et adopta la doctrine d'Augustin comme l'enseignement de l'Église. L'histoire ne nous dit rien sur la vie postérieure de Pélage et de Cælestius; leurs sectateurs n'ont jamais formé d'Église particulière.

46

Semi-pélagianisme

L'Église d'Orient avait, en général, pris peu de part à cette dispute; aussi plus tard a-t-elle persévéré dans la croyance que, par la chute d'Adam, la nature morale de l'homme est seulement affaiblie et la vertu rendue plus difficile. Mais l'Église d'Orient n'est pas demeurée conséquente avec elle-même, et, si elle eut la pensée de céder quelque chose à la grande autorité d'Augustin, et d'abandonner la doctrine qu'elle avait une fois proclamée catholique et orthodoxe, cet enseignement d'Augustin n'est jamais devenu le sentiment général de l'Église; et même l'Église catholique romaine l'a contredit par sa doctrine dite des bonnes œuvres; bien plus, dans cette Église, le

semi-pélagianisme n'a pas été, il est vrai, reçu positivement, mais peu à peu il a été apprécié et mis en pratique. Il était surtout fondé sur l'effroi qu'inspiraient les conséquences de la prédestination absolue, et chercha à concilier les deux points de vue augustinien et pélagien. Le semi-pélagianisme fut principalement répandu à Marseille par des moines, surtout par JEAN CASSIEN, qui était élève de Chrysostome, et qui regarda comme sa principale mission de propager la vie monacale. Les semi-pélagiens ne se séparèrent pas de l'Église, mais s'éloignèrent de nouveau les uns des autres. La plupart s'accordaient cependant en ceci, qu'ils désapprouvaient la prédestination absolue et les conséquences qu'elle entraîne; ils admettaient, à la vérite, une atteinte portée par le premier péché à la force morale de l'homme, mais non point son anéantissement total, et ils lui reconnaissaient encore le pouvoir d'aller au-devant de la grâce divine.

47

Audiens, priscillianistes, adoptianistes et pauliciens

Outre les partis dont nous avons parlé, il y en eut encore, à cette époque, d'autres de moindre importance, parmi lesquels nous ferons seulement mention de quelques-uns; et d'abord les *audiens*, qui tirent leur nom d'AUDIUS, leur fondateur; ils voulaient introduire une discipline et des mœurs plus sévères, aspiraient à un état de grâce plus élevé que celui qu'on atteignait alors, et formèrent en Scythie, vers 340, quelques communautés cloîtrées. Ils se représentaient aussi la Divinité sous une forme humaine; c'est pour cette raison qu'ils sont appelés

anthropomorphites[1]. Cependant ce parti n'eut ni une grande étendue ni une longue durée.

Celui des *priscillianistes*, en Espagne, eut une plus grande importance, et parut dans la seconde moitié du IVe siècle; ils adoptaient des idées gnostiques et manichéennes, ne considéraient pas Dieu comme le créateur du monde, ne donnaient à Christ que l'apparence d'un corps, et, par une rigoureuse abstinence, voulaient détacher leur esprit des liens de la vie matérielle; dans ce but, ils blâmaient l'usage du vin et de la viande, et recommandaient le célibat. A leur tête étaient PRISCILLIEN, Espagnol distingué par son rang et par ses connaissances, et quelques évêques du même pays, qui furent gagnés à ses doctrines. Un synode, à Saragosse, les condamna en 380, et l'empereur GRATIEN les fit persécuter; mais plus tard ils réussirent à se concilier sa faveur. Néanmoins, son successeur MAXIME se déclara encore contre eux; les priscillianistes furent de nouveau condamnés; Priscillien fut cité devant le tribunal de Trèves, et exécuté par le glaive, en 385. Ce fut le premier exemple de l'exécution d'un hérétique suivant les formes judiciaires. Mais les sentiments de l'Église furent révoltés par cette condamnation; l'évêque MARTIN de Tours, entre autres, avait cherché à l'empêcher, et AMBROISE de Milan éleva contre un pareil acte sa voix puissante.

Dans le VIIIe siècle, on disputa encore sur les deux natures de Christ; ÉLIPAND, archevêque de Tolède, et FÉLIX, évêque d'Urgel en Espagne, soutenaient qu'en tant que Dieu, Christ est fils de Dieu par sa nature; qu'en tant qu'homme, il l'est par adoption; comme Dieu, il est engendré

[1] Cette erreur tenait à ce qu'ils expliquaient à la lettre l'Écriture entière sans y reconnaître aucune figure. *(Note du trad.)*

de Dieu; comme homme, il est devenu Fils de Dieu de la même manière que les autres hommes le deviennent par le baptême et par la nouvelle naissance; comme Dieu, il est l'unique, comme homme, le premier né de Dieu. Cette doctrine, dont les sectateurs furent appelés *adoptianistes*, n'obtint néanmoins que peu d'approbation; les conciles de Ratisbonne[1], de Francfort sur le Mein[2] et d'Aix-la-Chapelle[3] se prononcèrent contre elle, et, dans ce dernier, Félix, dont le diocèse situé en Espagne appartenait à l'empire de Charlemagne, fut déterminé par ALCUIN à se rétracter. Élipand, qui vivait sous la domination des Arabes, continua, à la vérité, à soutenir sa doctrine, mais toute la dispute adoptianiste prit fin avec ses auteurs.

Enfin le parti des *pauliciens*, qui emprunta son nom de l'apôtre saint Paul, ou plutôt d'un de ses fondateurs, avait déjà paru dans le VIIe siècle, mais il se prolongea longtemps encore dans la période suivante. Il tirait son origine d'Arménie, adopta plusieurs principes manichéens et gnostiques, rejeta du culte tout acte extérieur, et voulut ramener la simplicité et la vie intérieure des temps apostoliques. Cependant il est difficile de bien définir en détail les enseignements et les maximes des pauliciens, car la haine a été riche en accusations contre eux. Au milieu de sanglantes persécutions, ils s'étendirent dans les provinces asiatiques limitrophes de l'empire d'Orient, jusqu'au moment où, par une convention, ils furent transplantés en Thrace; là ils se soumirent enfin à l'empire d'Orient, dont ils protégèrent les frontières. Plus tard, plusieurs d'entre eux furent de nouveau gagnés à l'Église catholique par l'empereur ALEXIS COMNÈNE, en 1115; mais un reste de pauliciens s'est pourtant conservé jusqu'à nos jours dans

[1] 792. — [2] 794. — [3] 799.

les vallées de l'Hæmus. Les pauliciens s'étaient aussi répandus, dans le XI[e] siècle, chez les Bulgares, où ils furent connus, dans la langue du peuple, sous le nom de *bogomiles;* de petites communautés de bogomiles se conservèrent encore chez les Bulgares durant tout le moyen âge[1].

QUATRIÈME SECTION

Science ecclésiastique

48

État de la science ecclésiastique en général

La science de l'enseignement chrétien, la théologie, fut à cette époque perfectionnée et étendue. Déjà les disputes qu'on avait soulevées, et la fixation qui en était résultée pour la doctrine ecclésiastique, avaient contribué à faire traiter et à approfondir scientifiquement les dogmes contestés, à réfuter les erreurs, et à donner une autorité aux doctrines scripturaires reçues. Mais aussi le nombre croissant des docteurs chrétiens, et l'application suivie qu'on faisait au christianisme de la science grecque et latine, eurent une grande part à la riche production des ouvrages chrétiens qui parurent alors. La littérature fleurit surtout au IV[e] et au V[e] siècle, mais depuis lors elle déchut considérablement, soit par la décadence de la civilisation grecque et romaine, soit par l'autorité de la doctrine reçue, qui en-

[1] Le mot grec *Bogomilui* signifie, en bulgare : *Dieu aie pitié*. Les pauliciens doivent avoir été appelés ainsi à cause du fréquent usage qu'ils faisaient de ces mots.

chaînait les esprits; car cette dernière avait pour effet d'enfermer dans des bornes étroites la liberté et l'indépendance des recherches; aussi les pensées de quelques écrivains d'alors n'étaient, pour la plupart, que la répétition ou le développement de ce qu'avaient dit d'anciens docteurs. Mais si, au milieu des orages du temps, la science ne périt point, on le dut à la salutaire influence de l'Église, et, dans la seconde moitié de cette période, on aperçoit déjà les commencements de la nouvelle civilisation chrétienne germanique.

La direction de la théologie chrétienne changea aussi sous quelques rapports; la lutte du paganisme et la défense du christianisme perdirent, par la victoire de ce dernier, leur importance pratique, et firent place au combat contre les hérétiques. Dans ce temps-là, on s'appliqua beaucoup à l'explication des livres de la Bible, pour laquelle la méthode allégorique trouvait encore beaucoup d'amis. A la place de la simplicité des anciennes homélies apparurent des discours sacrés composés avec art, et l'éloquence, qui était devenue moins importante dans la vie publique de l'État, acquit dans l'Église une nouvelle place, et une plus grande valeur quant au fond des choses. L'éloquence sacrée fut portée à une haute perfection et fleurit surtout dans les IVe et Ve siècles. Par l'affermissement de la doctrine et par les écrits des docteurs les plus renommés, il se forma une manière de parler ecclésiastique et théologique; de nouvelles expressions, de nouveaux mots furent admis, et le latin, qui, pour tous les rapports de l'Église, était en Occident la langue dominante, reçut déjà à cette époque son empreinte distinctive.

49

Écrivains de l'église grecque

Eusèbe, évêque de Césarée, est au nombre des écrivains grecs les plus savants et les plus influents du ive siècle; il soutint avec Constantin des rapports d'amitié, et mourut en 340. Son Histoire de l'Église, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 324, et celle de la Vie de Constantin le Grand, méritent une mention particulière. Dans le dernier de ces ouvrages, il est panégyriste encore, plutôt qu'historien; mais, à cause de son Histoire de l'Église, qui, la première, embrassa les trois premiers siècles, il est avec justice considéré comme le père de l'histoire ecclésiastique.

On a déjà fait mention de la vie et de la grande influence d'Athanase (voy. § 39); ses écrits, qui annoncent un profond penseur et un chrétien zélé, furent principalement consacrés à défendre la doctrine de Nicée, et à combattre l'arianisme.

Il a aussi laissé une biographie de saint Antoine, et composé un écrit apologétique où il combat le paganisme, et où il montre la nécessité de l'incarnation du Fils de Dieu.

Basile le Grand appartint aux défenseurs de la doctrine de Nicée, et fut un zélé propagateur du monachisme; il vécut longtemps dans la solitude, et, à l'occasion d'une famine, il donna tout ce qu'il possédait. Il devint, en 370, évêque de Césarée en Cappadoce, mais il conserva encore dans cette place l'austérité d'un moine, et mourut en 379, honoré comme un saint dans l'Église catholique. Parmi ses ouvrages, il ne faut pas oublier de mentionner

ses homélies et plusieurs discours. Un de ses écrits traite du Saint-Esprit ; ses nombreuses lettres aussi ne sont pas sans importance pour l'histoire de son temps.

GRÉGOIRE DE NYSSE en Cappadoce, frère cadet de Basile, se distingua par son éloquence, par l'étendue de sa culture scientifique, et défendit par sa parole et par ses écrits le symbole de Nicée. Il mourut vers 394. Parmi ses œuvres se trouvent des écrits de controverse contre divers hérétiques, et surtout des homélies.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE en Cappadoce, honorifiquement surnommé le *théologien,* fut un des orateurs grecs les plus distingués ; il travailla à faire triompher l'orthodoxie autant que le vrai christianisme pratique. Il fut élevé dans les écoles de Césarée et d'Alexandrie, alla avec son ami Basile à Athènes ; il se retira ensuite dans le désert, jusqu'au moment où, contre son gré, il fut nommé évêque de Sasima, petite ville de Cappadoce. Mais il abandonna bientôt cet emploi, et devint plus tard patriarche de Constantinople ; puis il déposa encore cette nouvelle dignité, et se retira dans les déserts de la Cappadoce, où il mourut en 389. Parmi les écrits qu'il a laissés se trouvent des discours, des poésies et des lettres.

Plus distingué encore que Grégoire de Nazianze, JEAN, vu sa grande éloquence, a été par la postérité appelé CHRYSOSTOME, c'est-à-dire bouche d'or. Il fut premièrement évêque d'Antioche, où il était né, et ensuite il devint patriarche de Constantinople[1], représentant dans sa vie l'idéal du sacerdoce, autant qu'il est donné à l'homme de le réaliser ; monastique dans ses mœurs, pauvre pour lui-même, riche pour les pauvres, humble de cœur, d'une éloquence redoutable contre les égarements de la cour,

[1] 398.

il fut vénéré au plus haut point par le peuple, comme il fut haï et persécuté par l'impératrice EUDOXIE et par son parti. Réunie à une partie du clergé, elle réussit à le faire déposer de son siége et exiler en Arménie, où, malgré toutes les intercessions, il termina ses jours[1]. Ses os furent ramenés en triomphe à Constantinople, et plus tard transportés à Rome. Aussi Chrysostome fut-il mis au rang des saints par l'Église catholique. Parmi tous les orateurs de l'ancienne Église, il occupa la première place, comme l'attestent le grand nombre de ses homélies, qui nous ont été conservées. Il a aussi rendu de grands services comme commentateur de l'Écriture; son traité *Du sacerdoce* témoigne de sa piété et de l'ardeur de son zèle autant que de la haute idée qu'il se faisait du prêtre chrétien.

Avec lui, les deux APOLLINAIRE, père et fils, CYRILLE, évêque de Jérusalem, et ÉPIPHANE, mort en 403, appartiennent aux docteurs grecs du IVe siècle. Le dernier, qui était né en Palestine, fut à la tête d'un cloître pendant plusieurs années, et, en 367, devint évêque de Constantia en Chypre. Ses écrits avaient surtout pour but de combattre les hérétiques.

Parmi les écrivains de l'Église au Ve siècle, il faut d'abord mentionner THÉODORET, évêque de Cyr en Syrie. Il appartient aux commentateurs les plus distingués de l'Écriture dans l'ancienne Église. Il a laissé des discours religieux, et, dans son ouvrage sur l'histoire ecclésiastique, il a continué celle d'Eusèbe, environ jusqu'à 427. Il mourut en 457. SOCRATE et SOZOMÈNE, tous deux jurisconsultes à Constantinople, ont aussi continué l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe.

CYRILLE, patriarche d'Alexandrie en 444, prit la plus

[1] 407.

vive part aux disputes ecclésiastiques de son temps (voy. § 41); il écrivit des commentaires bibliques, des développements sur des points de la foi, des controverses et des discours.

Faisons maintenant mention de PROCOPE DE GAZA, au VIe siècle, maître d'éloquence, qui, pour satisfaire un besoin du temps, réunit les éclaircissements des anciens commentateurs de l'Écriture; et n'oublions pas JEAN, d'abord diacre, puis patriarche de Constantinople[1]. Ce dernier, à cause de la sévérité de sa manière de vivre, est appelé le *jeûneur;* il est connu soit par ses disputes avec l'évêque de Rome, GRÉGOIRE LE GRAND, soit par ses directions pour les pénitents.

JEAN PHILOPONE, qui vécut, suivant les uns, au VIe, suivant les autres au VIIe siècle, fut philosophe et grammairien à Alexandrie; il a principalement contribué à faire adopter dans la science ecclésiastique de l'Église grecque l'usage de la philosophie d'Aristote, préférablemeut à celle de Platon.

Enfin JEAN DE DAMAS, mort en 754, est le dernier des Pères de l'Église que reconnaisse l'Église catholique grecque. Il vécut longtemps à la cour des califes, et plus tard dans un cloître à Jérusalem. Son ouvrage le plus important, qui a acquis dans l'Église catholique grecque une autorité symbolique, est la Réunion des doctrines de la foi chrétienne, conformément aux décisions des conciles généraux et aux explications des docteurs orthodoxes des anciens temps. C'est en quelque sorte le premier essai d'une dogmatique chrétienne.

[1] † en 595.

50

Auteurs latins

Lactance, qui est appelé le Cicéron chrétien à cause de sa grande éloquence et de la pureté de son style, ouvre dans cette période la série des Pères de l'Église latine. Dioclétien le fit venir à Nicomédie pour y enseigner la langue et les sciences de Rome. Plus tard, Constantin le choisit pour maître de son fils Crispus; il vécut ensuite en Gaule, où il mourut en 330. Son principal ouvrage consiste dans des traités sur la nature et l'influence du christianisme, où, dans un style clair et attrayant, et avec un esprit philosophique, il défend la religion chrétienne et combat le paganisme.

Hilaire, évêque de Poitiers, fut, par son zèle et par les souffrances qu'il endura, l'Athanase de l'Occident. Il est mort en 368, et a laissé divers écrits, d'abord sur la Trinité, contre l'empereur Constance, qu'il blâme de la manière la plus violente à cause de son penchant pour l'arianisme; puis sur les synodes contre les ariens. Il a aussi écrit des commentaires sur les Psaumes et sur l'Évangile selon saint Matthieu.

Ambroise, né en 333, mort en 397, était le fils d'un préfet romain dans les Gaules; il fut lui-même gouverneur de Milan, jusqu'à ce qu'après une double élection et des supplications répétées, il échangea cette dignité mondaine contre celle d'archevêque de cette ville. Il dirigea l'Église avec vigueur et avec intelligence dans les circonstances où elle se trouva. Lorsque l'empereur Théodose, aveuglé par la colère, eut fait massacrer les habitants de Thessalonique, il l'excommunia et le contraignit à se soumettre à la pénitence publique imposée par l'Église. Ses

écrits les plus importants sont: une Explication de la foi chrétienne, composée d'après le désir de l'empereur Gratien; un Essai pour développer, soit la morale chrétienne, soit surtout les devoirs des ecclésiastiques chrétiens; enfin différentes lettres et discours, dont les derniers témoignent qu'Ambroise appartenait aux orateurs les plus distingués de son temps. Il introduisit le plain-chant dans l'Église d'Occident; et le cantique *Te Deum laudamus*, qu'on suppose venir de lui, est appelé pour cela le cantique *ambrosien*. Ambroise, dont la tradition a embelli la vie de mille manières, est enseveli sous le dôme de Milan, où il est vénéré comme patron de cette ville.

Le plus savant des Pères latins fut Jérôme de Stridon, ville frontière de la Dalmatie et de la Pannonie. Il séjourna en divers pays, vécut longtemps comme ermite dans un désert de la Syrie, dirigea une communauté d'ermites et de pieuses romaines à Bethléem, et y mourut en 420. Quoique sans emploi public, il exerça, par sa considération personnelle et par ses écrits, une grande influence sur les événements ecclésiastiques de son temps. Il a surtout favorisé le goût de la vie monastique; il encouragea beaucoup l'adoration des saints, et travailla à déraciner les doctrines hérétiques et à entretenir l'esprit d'intolérance. Ses écrits sont nombreux; un des plus importants est sa traduction latine de la Bible, appelée la *Vulgate*, qui remplaça la version italique, plus ancienne et jusqu'alors plus répandue. La Vulgate fut universellement reçue dans l'Église d'Occident et y obtint autorité; elle fut confirmée par le concile de Trente, et maintenant encore elle est estimée à l'égal du texte original.

Aurélius Augustin fut encore plus distingué et plus influent (voy. § 45); il était né à Tagaste en Numidie. D'un esprit profond, d'une imagination ardente, subtil, origi-

nal, riche en idées, aspirant au plaisir et aux jouissances, il mena une vie intérieurement tourmentée, jusqu'au moment où il trouva la paix de son âme dans le christianisme. MONIQUE, sa pieuse mère, chercha, il est vrai, dans son enfance, à le gagner à l'Évangile; mais l'amour du monde l'emporta chez le jeune homme. A Carthage, où il s'appropria la science romaine de son temps, il tomba dans de honteux égarements, auxquels il continua de se livrer après être arrivé à Rome[1] et à Milan[2], pour enseigner l'éloquence. Il avait cherché en vain dans les doctrines des anciens sages et dans les principes des manichéens la satisfaction et le repos de son âme, lorsqu'il fut touché par les prédications d'Ambroise; les avertissements qu'il avait reçus dans son enfance se présentèrent alors à lui, et les larmes et les prières de sa mère ne furent pas sans fruit pour son cœur. Dans la lutte qui se livrait en lui entre le temps et l'éternité, il fut soutenu par les épîtres de saint Paul, grâce auxquelles l'œuvre de la régénération fut accomplie dans son âme. Augustin vit même dans la victoire subite que le bien remporta en lui, un miracle de la grâce divine; il fut baptisé par Ambroise[3], renonça à ses fonctions de rhéteur, et partit pour sa ville natale. Là il vécut retiré du monde, jusqu'au moment[4] où il devint prêtre à Hippone, maintenant Bone, puis plus tard évêque, dignité dans laquelle il mourut[5]. Depuis sa conversion, il ne vécut que pour l'Église, et, par la puissance de son esprit, il étendit son influence sur tout l'Occident, et son nom fut célébré par l'Église entière. Augustin avait éprouvé comme peu de gens la résistance du monde contre Dieu, du péché contre la grâce, et cette expérience qu'il avait faite devint la base

[1] 383. — [2] 385. — [3] 387. — [4] 391. — [5] 430.

de ses enseignements, dans lesquels il réduisait à rien son propre mérite, afin de n'être, avec saint Paul, ce qu'il était, que par la grâce de Dieu. Dans ses *Confessions,* qui sont traduites dans presque toutes les langues de l'Europe, il fait lui-même un pieux aveu de ses égarements. Son ouvrage sur la *Cité de Dieu*, par où il entend la société chrétienne gouvernée par Dieu même, est une apologie du christianisme faite à grands traits, en opposition avec les malheurs publics que la foi païenne, encore enracinée parmi les peuples, était disposée à imputer aux dieux irrités. Ses autres nombreux écrits sont en grande partie consacrés à l'édification, à l'établissement de la foi chrétienne, à l'explication des Écritures, et surtout aux querelles dogmatiques du temps.

Parmi les autres docteurs de l'Église latine, quelques-uns se distinguèrent comme poëtes; ainsi PRUDENCE, mort en 405, qui, entre autres poëmes, composa, sous le titre *Des Couronnes*, des chants de louanges en l'honneur des martyrs chrétiens.

RUFIN, prêtre à Aquilée, dans l'Italie supérieure, d'abord ami, puis adversaire de Jérôme, traduisit l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, et la conduisit jusqu'en 395. JEAN CASSIEN et LÉON LE GRAND appartiennent aussi aux écrivains latins du ve siècle.

BOÈCE, d'abord confident de THÉODORIC, roi des Goths, ensuite incarcéré par lui et exécuté à Pavie[1], écrivit sur la doctrine de la Trinité, et dans sa prison, sur les Consolations de la philosophie; son dernier écrit a paru dans diverses traductions allemandes. Mais ce qui rend Boèce remarquable, c'est qu'il a répandu en Occident les divers écrits du philosophe grec ARISTOTE. — CASSIODORE, qui,

[1] En 525.

sous les empereurs d'Orient et sous Théodoric, revêtit les emplois les plus élevés de l'État, embrassa alors la vie monastique, et mourut en 562. Il écrivit, sous le nom de Chroniques, une histoire générale du monde, et fit un extrait latin des histoires ecclésiastiques de Théodoret, de Socrate et de Sozomène.

DENYS LE PETIT était, à la vérité, scythe de naissance, des contrées voisines de la mer Noire, mais il vécut à Rome en qualité de moine ou d'abbé; il mit en ordre un recueil de décrets ecclésiastiques, qui est devenu célèbre, et qu'il traduisit en partie du grec en latin. Dans son Cycle pascal, où il fixait le temps de la pâque et les fêtes qui en dépendent pour une période de 95 ans, il fut le premier qui compta les années depuis la naissance de Jésus-Christ (voy. § 6).

51

Commencements d'une nouvelle civilisation en Occident

En Occident, les docteurs de l'Église continuèrent, il est vrai, à se servir de la langue latine, et l'élément romain demeura dominant, soit dans l'éducation, soit dans la science. Mais, déjà au VIe siècle, on vit, surtout chez les peuples germaniques, se manifester les commencements d'une nouvelle civilisation, dont on n'aperçoit pas nettement la transition. Ainsi, JORNANDÈS le Goth, qui doit avoir été évêque de Ravenne, vers l'an 550, écrivit une histoire de sa nation; et l'archevêque GRÉGOIRE DE TOURS, mort en 593, celle de l'Église des Francs.

Isidore, archevêque de Séville en Espagne[1], écrivit, entre autres choses, une chronique depuis le commencement du monde jusqu'à Héraclius, empereur d'Orient, et une histoire des Goths, des Vandales et des Suèves. Il composa aussi un ouvrage qui présente en détail les doctrines soutenues par les principaux Pères de l'Église, et qui servit plus tard de modèle aux scholastiques. Ce qui est surtout remarquable, c'est son recueil de droit ecclésiastique, où sont renfermés les canons des conciles et les décrets des papes ou *décrétales* (§ 81).

Bède le vénérable, moine et ecclésiastique anglais, fut hautement considéré pour ses connaissances variées[2]. Parmi les nombreux écrits qu'il a laissés, il faut compter une histoire de l'Église d'Angleterre, où il met à profit les documents et les traditions qui se trouvaient chez le clergé de ce pays.

Boniface rendit aussi des services à la culture scientifique; il fonda dans les cloîtres plusieurs écoles, principalement à Fritzlar et à Fulde. Parmi ses écrits, ses lettres ont surtout de l'importance, en ce qu'elles font connaître l'état et les rapports qui existaient jadis.

Mais entre tous, Charlemagne se fit particulièrement un devoir d'élever l'état de la science et de l'enseignement dans son empire. Lui-même n'était pas sans quelque éducation scientifique; il parlait latin, comprenait le grec, et apprit encore à écrire dans ses dernières années. Il fonda dans son propre palais une école, où ses enfants furent instruits, et une sorte de société savante, à laquelle il prit part lui-même. Il chercha aussi par ses exhortations et ses règlements à inspirer au clergé le goût de la science; il rassembla des manuscrits, et insista auprès des évêques

[1] 595-636. — [2] 735

pour qu'ils fondassent des cloîtres et des écoles épiscopales. L'empereur fut soutenu dans ses efforts principalement par ALCUIN, qui, né à York en Angleterre, avait été à la tête de l'école du cloître de cette ville. Charlemagne[1] l'appela à sa cour et le combla des témoignages de sa faveur. Alcuin contribua par son zèle encore plus que par ses nombreux écrits à l'établissement des écoles. Il a surtout fondé celle de Tours, où il fut abbé dans ses dernières années[2].

WARNFRIED, ordinairement appelé PAUL DIACRE, travailla au même but. Né en Lombardie, il fut par Charlemagne mis en prison avec DIDIER, roi des Lombards[3]. Il écrivit une histoire de ce peuple, et, à l'instigation de l'empereur, il fit un recueil d'homélies tirées des écrits des anciens docteurs de l'Église, afin que les curés pussent les lire au service public. Cependant toute la civilisation, résultat des efforts de Charlemagne et de ses savants amis, ne jaillit point du sol national; ce fut une plante exotique, et la science théologique de ce temps ne fut que la répétition de ce qui avait été fait dans les siècles antérieurs. Mais on ne peut méconnaître les traces de l'esprit nouveau qui s'éveillait; aussi, les restes de la science se conservèrent-ils dans les créations de Charlemagne, et les écoles fondées sous son règne devinrent une pépinière de civilisation pour les âges suivants.

[1] 782. — [2] 804. — [3] 800.



CINQUIÈME SECTION

La vie ecclésiastique

52

Influence du christianisme sur les mœurs. Esprit religieux

Avec la propagation du christianisme et son avénement au pouvoir, la vie de l'Église reçut une empreinte mondaine, et de leur état simple et paisible les mœurs chrétiennes furent entraînées dans le mélange varié de toutes les relations de la vie. Par la réaction du paganisme à son déclin, la superstition païenne se mêla aux idées chrétiennes, et l'attachement aux anciens usages fit que les nouveaux convertis conservèrent encore des coutumes païennes. Déjà naissait la foi à la possibilité d'un pacte avec le Diable, et une grande porte fut par là ouverte à la folie et à la fraude. Quoique la participation aux intérêts ecclésiastiques continuât d'être active et ardente, et que plus d'une fois elle dégénérât en aveugle passion, cependant la tranquille possession refroidit un zèle souvent porté jusqu'au fanatisme, lorsqu'il était entretenu par la persécution des siècles antérieurs. Les rapports de fraternité et de confiance ne subsistèrent pas longtemps avec la différence des positions qui réussit à s'introduire aussi dans les relations ecclésiastiques.

Maint jugement qui s'était précédemment formé parmi les chrétiens, au milieu de rudes oppositions et des luttes qu'ils avaient soutenues avec les puissants de ce monde,

était maintenant adouci ou entièrement abandonné; par exemple, au sujet de la manière dont on considérait la guerre, le service militaire, le serment, et maints divertissements publics. Mais l'inimitié contre le monde et l'ancienne abstinence chrétienne combattaient encore l'esprit mondain qui pénétrait dans l'Église, et le spectacle, la danse, le serment, le prêt à intérêt, passaient pour un péché aux yeux des chrétiens les plus rigides. Cependant l'opposition ne fut pas détruite ou dissipée par une manière plus relevée de considérer la vie; elle fut fortifiée au contraire par la différence qu'on fit entre la vie des chrétiens, comme les moines, les ecclésiastiques, et celle de la grande multitude soumise à une morale moins sévère.

Mais les idées de piété monacale devaient jeter de la confusion dans le sens moral, et la force sanctifiante de l'Évangile était affaiblie et troublée par la valeur exagérée qu'on donnait à l'orthodoxie ecclésiastique, ainsi que par la croyance répandue dans l'Église que les prétendues bonnes œuvres, comme le jeûne, l'aumône, la prière, considérées en elles-mêmes et indépendamment de l'intention pieuse, sont méritoires et peuvent effacer le péché. Les martyrs et les saints, avec leur renoncement, leurs combats, leurs merveilleux rapports avec le ciel, furent les modèles du temps. Ils fournirent des sujets variés à la poésie religieuse, et une riche pâture à la superstition. On les signalait particulièrement à la jeunesse, pour l'encourager à un humble dévouement; mais le christianisme excita et fortifia dans ces temps-là, chez un nombre infini de personnes, une disposition pieuse et morale; il soulagea ceux qui étaient travaillés et chargés et il apporta dans les chaumières comme dans les palais la consolation et la paix.

53

Discipline de l'Église. Confession

La discipline de l'Église (voy. § 23), perdit de son ancienne rigueur ; elle se proportionna aux nouvelles relations sociales, et s'affaiblit par des dispenses fréquemment répétées. On continua, il est vrai, à punir ecclésiastiquement les actes immoraux, et il se forma un système régulier de punition, qui établit des peines ecclésiastiques déterminées selon le degré de la faute. Les pénitences consistaient surtout en jeûnes, en flagellations, en prison, et en interdiction matrimoniale. A l'excommunication, qui, du reste, était rarement employée, se joignirent déjà ordinairement certaines déchéances, et même la mort civile, c'est-à-dire la perte de tous les droits de l'homme et du citoyen. La puissance mondaine prêta son secours à l'Église ; mais en retour l'intercession des puissants était prise en considération par les évêques. Au moyen de ces pénitences, l'Église, et non pas Dieu, accordait le pardon, c'est-à-dire l'absolution, et les docteurs cherchaient encore à prévenir l'erreur que les péchés obtinssent par là le pardon de Dieu. Mais l'idée que les prêtres pardonnaient les péchés à la place de Dieu, n'est déjà plus étrangère à cette époque ; seulement, les punitions devaient satisfaire à la dignité et à la sainteté de l'Église. Elles contribuèrent aussi à réprimer les excès de la grossièreté et de la violence, lorsque la religion avait reçu quelque atteinte, et à produire au moins une décence extérieure. Mais, comme des prêtres dominateurs et artificieux faisaient servir ces punitions à satisfaire leurs vues personnelles, la multitude superstitieuse les confondit trop facilement avec le jugement de Dieu, et crut, avec la pénitence extérieure, pou-

voir se passer de celle du cœur. Ce qui fortifia encore cette opinion corruptrice, ce fut lorsqu'on commença à convertir les pénitences ecclésiastiques en amendes proportionnelles, ce qui déjà avait lieu en secret à cette époque, lorsqu'on se confessait volontairement de péchés connus. L'argent appartenait alors aux pauvres, mais plus tard on le fit servir à des usages ecclésiastiques.

La *confession*, c'est-à-dire l'aveu qu'un pénitent fait de sa faute, était en usage dans la période précédente pour ceux qui étaient tombés et pour d'autres qui, à cause d'une faute grossière, étaient exclus de la communauté de l'Église, et qui, afin d'y être reçus de nouveau, devaient faire une confession publique de leurs égarements. Depuis lors, on l'exigea pour d'autres fautes, et ce fut là surtout une partie essentielle de la discipline de l'Église. On commença aussi, dans le IIIe siècle, à mettre à la place de la confession publique la confession devant le prêtre, et ainsi prit naissance la confession particulière. Elle fut, depuis le ve siècle, en usage en Occident à la place de la confession publique; on la considérait comme un secret du prêtre, et, pour cette raison, elle fut appelée confession *auriculaire*. Mais, en Orient, la confession des péchés secrets fut laissée au libre arbitre de chacun, suivant le besoin qu'il ressentait de la faire; de plus, l'expérience que les mystères du confessionnal étaient trahis, parlait contre la contrainte à cet égard. En Occident, au contraire, la confession fut regardée comme toujours plus nécessaire pour obtenir le pardon, quoiqu'on distinguât encore entre la confession des péchés devant Dieu et celle devant le prêtre, et que la première seulement fut regardée comme indispensable pour obtenir le pardon des péchés, tandis que la dernière était, à la vérité, recommandée, mais n'était pas toujours pratiquée par chacun.

54

Ermites et vie claustrale

Le monde avec ses inquiétudes et ses jouissances, avec ses joies et ses douleurs, ses espérances et ses mécomptes, dissipe la réflexion, met obstacle à l'examen approfondi de nous-mêmes, rend facilement notre cœur étranger au Dieu éternel, et, au milieu des choses terrestres, nous laisse trop souvent oublier celles du ciel. C'est pourquoi des heures et des jours de solitude, de tranquille retour sur nous-mêmes, d'une communion non interrompue avec Dieu, sont nécessaires pour l'avancement de la vie religieuse et pour les besoins de la piété dans nos cœurs. Mais l'homme confond facilement le but et le moyen, ce qui est général et ce qui est particulier, et il ne garde pas toujours une juste mesure. De là provint l'idée, générale dans l'ancienne Église, qu'il y a quelque chose d'impur dans le domaine des sens, et que l'âme doit chercher à se purifier par le renoncement, la mortification et un examen toujours plus approfondi d'elle-même. Qu'on ajoute à cela la dureté et la misère des temps, l'opposition qu'il y avait entre les points de vue sous lesquels chacun pouvait considérer le monde, le genre de vie qu'on menait alors en général, le dégoût que les âmes élevées ressentaient à y participer, un profond sentiment de foi poussé souvent jusqu'au fanatisme, une disposition d'esprit maladive, des expériences amères, une persécution injuste, une réputation perdue, la grandeur d'âme qui était ou qui paraissait être dans le renoncement, la vanité même ou le désir humblement orgueilleux de jouir de la considération des saints, et l'on comprendra ce qui donna naissance au genre de vie des ermites et à

celui des cloîtres. Mais la direction religieuse de l'époque et le prix qu'on attachait à la libéralité pour les cloîtres, les dota bientôt des plus riches dons.

Déjà avant le Christ on trouva bien répandue la pensée qu'un état retiré du monde, que l'acceptation volontaire de privations et de peines, et surtout les tourments qu'on s'impose à soi-même, sont particulièrement méritoires, et peuvent conduire à un degré plus élevé de perfection morale. C'est pour cela que des hommes avaient déjà préféré la solitude au monde, le renoncement à la jouissance. Ainsi, dans les anciens temps, les *munis*, aux Indes, vivaient solitaires et se torturant eux-mêmes; les *thérapeutes*, en Égypte, menaient une vie d'ermites, et il en était de même, en Palestine, des *esséniens*. Il y eut aussi de bonne heure, chez les chrétiens, des hommes qui se retirèrent du monde, et qui passèrent leur vie dans de rigoureuses pratiques de pénitence. Ce fut surtout dans le temps de la persécution de l'empereur Décius (voy. § 13) qu'un grand nombre de chrétiens égyptiens s'enfuirent dans le désert, et, séparés du monde, y passèrent leur vie dans les mortifications. Le nombre de ces ermites ou anachorètes devint bientôt considérable, et le peuple les honora comme des saints. Ce furent surtout les saints des colonnes, ou les *stylites* (en grec, ceux qui se tiennent sur des colonnes), qui poussèrent jusqu'à l'extrême l'exagération dans le renoncement, ainsi que la mortification de la chair, et qui furent pour la multitude étonnée un objet de vénération superstitieuse. Les principaux de ces stylites furent Siméon, à Antioche, et Daniel, à Constantinople. Depuis l'an 420, le premier passa trente années sur une colonne haute de 36 pieds, exposé en plein air au froid et à la chaleur; les gens du pays lui apportaient la nourriture, et le vénéraient comme un saint. Daniel vécut un peu plus tard,

maïs encore dans le ve siècle, et se tint aussi sur une colonne pendant plusieurs années.

Les ermites, en divers endroits de l'Orient, principalement en Égypte, devinrent peu à peu si nombreux, qu'il s'éleva des désordres, et qu'ils se répandirent çà et là pour extorquer des moyens de nourriture, et commirent des extravagances de toutes espèces.

On songea, d'après cela, à mettre fin à cette vie désordonnée et vagabonde, à rassembler les ermites dans de grands édifices, à leur donner un chef, et à ordonner leur vie d'après des règles déterminées. ANTOINE, égyptien de naissance, eut le premier la pensée de chercher à soumettre à une règle fixe les ermites dispersés qui habitaient des tentes ou des chaumières, de leur faire un devoir de la prière et d'un travail manuel, de leur donner un supérieur commun, pour surveiller leur conduite. D'une famille riche, considérée, Antoine, animé d'un profond sentiment religieux et enclin à l'enthousiasme, avait donné ses biens aux pauvres, s'était retiré dans un tombeau, et ensuite dans les ruines d'une ancienne forteresse. La nouvelle de la persécution des chrétiens, en 311, l'engagea à quitter sa solitude pour consoler et fortifier les chrétiens opprimés. Plus tard il se retira encore plus loin dans les déserts, et mourut en 356, âgé de 105 ans.

PACÔME, qui fut disciple d'Antoine, fut le fondateur de la vie claustrale proprement dite. Il réunit dans de grandes maisons, qu'il avait construites dans une île du Nil appelée *Tabenna*, dans la haute Égypte, les ermites dispersés jusque-là et vivant dans leurs cabanes ; il les sépara d'après leur sexe, et leur prescrivit des règles fixes. Cette réunion fut tellement approuvée, que, déjà du temps de Pacôme, elle se composait de trois mille personnes, et que, plus tard, le nombre s'éleva sensiblement plus haut;

car d'autres suivirent son exemple, comme HILARION et BASILE LE GRAND, qui, l'un dans le désert de Gaza, et l'autre près de Néo-Césarée, fondèrent aussi des cloîtres. Le monachisme s'étendit alors rapidement en Orient, et les docteurs les plus renommés le recommandèrent et travaillèrent surtout à le répandre.

Le fondateur d'un cloître lui donnait aussi sa règle; mais tous s'accordaient en ceci : qu'ils exigeaient une obéissance sans restriction envers le supérieur, l'abandon de toute volonté propre, le renoncement à tout ce qu'on possédait, et la mortification de la sensualité, afin de vivre uniquement pour Dieu et pour les choses divines. Les occupations des cloîtres[1] consistaient en exercices pieux et en travaux, comme tresser des corbeilles, tisser des nattes, s'occuper d'agriculture; mais il y eut des moines et des nonnes qui s'infligèrent de telles tortures qu'elles finirent par les conduire au suicide ou au délire. Au commencement, il n'était pas encore entièrement interdit de rentrer dans le monde; mais peu à peu la règle devint plus sévère, et les vœux pour être admis dans le cloître furent prononcés pour toujours. Dans les premiers temps, les moines étaient aussi laïques pour la plupart; néanmoins il y en eut quelques-uns qui furent consacrés comme prêtres, afin de pouvoir célébrer dans les cloîtres

[1] Le mot cloître est dérivé du latin *claustrum*, qui désigne une réclusion ou un endroit fermé. Le mot, grec d'origine, *monasterium*, d'où est venu le mot *Moutier*, est aussi employé pour désigner un cloître, et signifie proprement un endroit solitaire, un édifice isolé. Le nom de moine vient du grec *monachos*, c'est-à-dire qui vit tout seul. On employait aussi pour cela le mot *nonne*, qui est cophte, et qui signifie pur ou chaste; mais, plus tard, il fut uniquement employé pour désigner les femmes qui composaient un cloître. Les supérieurs des cloîtres s'appelaient *abbés*, nom qui signifie père. Dans l'Église grecque, ils sont aussi appelés *archimandrites*.

le service divin; et déjà depuis le milieu du ve siècle on remarqua en eux un fort penchant à se joindre au clergé et à en pratiquer les fonctions, jusqu'à ce qu'enfin le second concile de Nicée, au VIIIe siècle, permît aux abbés d'accorder à tous les moines les grades inférieurs du clergé. Comme les esclaves chez les Romains et chez les Allemands avaient les cheveux rasés, les moines, comme un signe d'humilité, contractèrent l'habitude de porter la tête rasée en tout ou en partie, et, depuis le ve siècle, cette habitude devint aussi celle du clergé. Dans l'Église romaine, ce fut une règle pour les ecclésiastiques de porter une plaque sur le sommet de la tête. L'habillement des moines fut d'ordinaire un long vêtement de couleur sombre, semblable à un manteau et retenu par une ceinture.

55

Le monachisme en Occident

ATHANASE fit connaître le monachisme en Occident (voy. §§ 39 et 49), mais il trouva peu de faveur au commencement, jusqu'à ce que MARTIN DE TOURS, CASSIEN, AMBROISE, JÉRÔME et AUGUSTIN y participassent et le répandissent, et alors il fut bientôt tellement adopté, que déjà Martin de Tours, qui mourut en 400, fut porté en terre par deux mille moines. Depuis le VIe siècle, le monachisme prit, en Occident, une marche indépendante, et bientôt surpassa l'Orient pour le nombre et l'organisation des cloîtres. Ce fut surtout BENOÎT DE NURSIE qui perfectionna le monachisme et qui introduisit une règle nouvelle. Il fonda, en 529, dans le romantique désert du

mont Cassin, en Campanie, une abbaye qui porte le nom de ce lieu, et lui donna des règles monastiques qui bientôt furent reçues par la plupart des cloîtres de l'Occident, et adoptées même par Boniface pour ceux de son diocèse. C'est là l'origine de l'ordre des *bénédictins*, c'est-à-dire de la grande société de moines qui s'étendit sur un grand nombre de cloîtres en divers pays, et se dirigea partout d'après la règle de Benoît. Il adoucit la rigueur exagérée dans les pratiques de la pénitence et dans les mortifications qui étaient en usage dans les cloîtres de l'Orient; les vœux furent exigés pour toute la vie; les moines furent astreints à obéir sans restriction à leur supérieur; le travail, et particulièrement la copie des livres, alterna avec les exercices de piété. Des occupations scientifiques furent particulièrement établies par Cassiodore, qui fonda un cloître de bénédictins à Vivarium, dans la basse Italie.

56

Jugement sur le monachisme

Si l'on juge le monachisme en considérant le temps où il a paru, on ne peut, d'après ce que nous avons dit au commencement, lui refuser une certaine approbation (voy. § 54). Il a exercé, en effet, de plusieurs manières, une influence bienfaisante, surtout dans les anciens temps. La pauvreté a trouvé dans les cloîtres des secours charitables; l'homme opprimé ou injustement persécuté, un asile; celui qui avait le cœur malade et brisé, la consolation et le repos; le malheureux déshonoré aux yeux du

monde, une condescendance fraternelle; le pécheur repentant, la réconciliation et la paix. Comme des oasis dans le désert et des forteresses en pays conquis, un grand nombre de cloîtres étaient des centres d'où rayonnait la civilisation, des points d'appui pour le christianisme au milieu des nouveaux convertis ou des peuples à convertir encore. Des moines défrichaient des contrées désertes, se chargeaient de l'instruction de la jeunesse, même à peu de frais, et pour ce qui a échappé aux tempêtes du moyen âge en fait de civilisation, de sciences, et d'écrits de l'antiquité qui ont pu parvenir à nos temps modernes, nous en sommes en grande partie redevables aux cloîtres, et c'est surtout aux bénédictins qu'il faut en faire honneur.

Mais des ombres épaisses obscurcissent la lumière, d'ailleurs assez rare, de la vie des cloîtres. Cette ardeur pieuse avec laquelle les croyants recherchaient la solitude et aspiraient à renoncer à eux-mêmes, devint bientôt une sorte de maladie; ni repentir, ni changement dans les situations, ne purent dégager des vœux, prononcés peut-être dans une disposition d'esprit particulière. La persuasion et la contrainte portèrent des milliers d'hommes, dès la fleur de leur jeunesse, à décolorer leur vie derrière les sombres murs des couvents. Un renoncement peu naturel excita des passions et des vices contre nature; la sévérité de la règle se relâcha avec le temps, mais la richesse des monastères alla croissant, et un grand nombre d'entre eux devinrent ainsi un séjour où régnèrent l'hypocrisie, l'oisiveté, la débauche, les actions les plus honteuses et les plus abominables. Déjà au sortir du moyen âge, le peuple, par ses propos et ses chansons, se moquait avec esprit de la vie des moines. Maintenant les couvents appartiennent à un temps qui n'est plus, et l'esprit qui leur avait donné naissance a disparu depuis longtemps; mais

la piété qui les avait établis et en avait conçu la pensée, mérite encore aujourd'hui un souvenir honorable de notre part.

57

Chanoines et vie ecclésiastique

CHRODEGANG, évêque de Metz, introduisit chez les ecclésiastiques de son Église une organisation semblable à celle des moines. Il les réunit dans sa maison, où ils vécurent sous son inspection immédiate. L'évêque prenait sur les fonds de l'Église de quoi fournir à leur entretien, quoique d'ailleurs ils pussent avoir aussi quelque propriété. Comme leur réunion eut dès lors ses règles fixes, et que la règle, en grec et en latin, est appelée *canon*, les ecclésiastiques ainsi réunis furent nommés *chanoines*. L'ensemble de la réunion s'appelait *chapitre*, et lorsqu'elle comprenait les ecclésiastiques des métropoles épiscopales, elle était nommée *chapitre de la cathédrale*. D'autres Églises qui en dépendaient portaient le nom de *collégiales*, car l'organisation qui avait été établie par Chrodegang trouva de nombreux imitateurs. Elle fut surtout favorisée par Charlemagne et ses successeurs, de manière qu'elle se répandit dans la plupart des Églises germaniques.

58

Adoration des saints pèlerinages

Dans les temps apostoliques, les chrétiens étaient, en général, appelés *saints*, parce qu'ils se distinguaient ou

devaient se distinguer de tous les autres hommes par leur conduite et par leur piété. Mais plus tard, surtout depuis le IVe siècle, une plus haute signification fut attachée à ce nom, et l'on respecta comme des saints les martyrs et les chrétiens qui, par l'élévation de leur piété, l'excellence et la charité de leurs œuvres, ou par une vie de retraite regardée par leurs contemporains comme particulièrement chrétienne, avaient excité leur étonnement et s'étaient attiré leur admiration. C'est une pensée aussi naturelle qu'heureuse de conserver avec respect le souvenir des hommes qui, dans les anciens temps, se sont distingués par leur piété, de s'édifier et de s'exciter au bien par leur exemple, comme pour les personnes qui nous ont été chères dans la vie, d'honorer leur mémoire et de nous arrêter volontiers sur leurs tombeaux. Mais bientôt ces respects devinrent des honneurs, et ceux-ci, dans la pensée de la multitude, ne furent pas éloignés de l'adoration; de là, peu à peu, un nouveau genre d'idolâtrie, qui pouvait s'accorder avec les idées que les nouveaux convertis se formaient du christianisme, mais qui était par cela même opposé à la religion chrétienne. On s'accoutuma à considérer de tels saints comme des médiateurs entre Dieu et les hommes, et à leur adresser principalement des prières. Les restes ou *reliques* de leur dépouille mortelle, de leurs vêtements, etc., furent hautement vénérés; on leur attribua le pouvoir des miracles; on les fit servir à un commerce lucratif et souvent frauduleux.

La vierge Marie, en particulier, fut honorée et invoquée comme mère de Dieu et reine du ciel. Les saints furent adorés, tantôt dans le lieu où ils avaient déployé leur activité, tantôt dans celui où étaient leurs reliques, tantôt sur un théâtre plus étendu. Les villes et les peuples, les métiers, les arts et les sciences eurent leurs saints pro-

tecteurs ; ainsi SAINTE CÉCILE, qui vécut au IIIe siècle, et qui fut honorée comme patrone de la musique. Tels saints furent aussi appelés et considérés comme des modèles de vertus particulières. Ainsi SAINTE AGNÈS, morte en 303, fut honorée comme le type d'une pieuse virginité.

On entreprit des pèlerinages, auxquels on attribuait un mérite particulier, auprès des tombeaux et des reliques des saints, comme auprès des autres endroits auxquels se liaient de grands souvenirs religieux. Ce n'était pas seulement une pieuse émotion qui y conduisait, mais aussi la superstition, par laquelle on espérait être affranchi de la dette du péché, ainsi que de toutes les maladies, et favorisé par d'autres manifestations miraculeuses ; aussi ces lieux de pèlerinage furent-ils appelés des endroits de grâce. Le pays surtout où le Sauveur avait vécu et souffert, ainsi que le grand nombre de ses souvenirs religieux, fut un objet de piété vers lequel on se dirigea avec ardeur ; et, depuis que le tombeau de Jésus-Christ eut été découvert et que Constantin le Grand y eut fait bâtir l'église de la Résurrection, les pèlerins y accoururent même des lieux les plus éloignés. On choisissait surtout, pour le visiter, le temps de la pâque, où des pèlerins de toutes les contrées se réunissaient autour du saint Sépulcre.

C'est de la fin du IVe siècle que date la tradition par laquelle Hélène, mère de Constantin, qui, en 326, se fit baptiser dans le Jourdain, aurait trouvé la vraie croix. Depuis lors, de soi-disant morceaux de cette croix furent conservés et montrés dans une foule de lieux différents. Ils étaient l'objet d'une vénération toute superstitieuse ; on leur attribuait de grands miracles, et l'on prétendait que le bois, malgré les diminutions qu'il devait subir, se remplaçait par un nouvel accroissement ; on répandait aussi et l'on adoptait pour les clous de la croix les récits miraculeux les plus extraordinaires.

59

Architecture et statuaire des églises

On vit partout, depuis le commencement de cette période, se manifester le désir et le besoin d'édifices sacrés, qui, pour la plupart, étaient construits sur les tombeaux des martyrs. De grandes et magnifiques églises, pour lesquelles on mit à profit les temples païens et d'autres grands édifices publics, annoncèrent la victoire du christianisme et son triomphe temporel. On choisit principalement pour les nouvelles églises la forme des basiliques romaines, qui étaient des édifices publics formant un carré long avec un double rang de colonnes. Les églises, qui furent nommées alors *basiliques*, formèrent d'après cela un carré long qui était traversé dans sa longueur par un double ou un quadruple rang de colonnes, et terminé par une galerie à moitié ronde, appelée *sanctuaire,* c'est-à-dire lieu saint. Dans ce sanctuaire, qui était séparé du reste de l'église par une barrière et un rideau, était le maître-autel, derrière lequel se trouvaient les siéges des prêtres, et, au milieu, le siége particulier de l'évêque, appelé *cathedra* ; de côté et dans le chœur était placée la chaire. A l'entrée de la basilique était une avant-cour, entourée de rangées de colonnes, au milieu desquelles était une fontaine. Dans la partie principale, ou la *nef,* étaient deux tribunes élevées, d'où on lisait alternativement les évangiles et les épîtres. Plus tard, on eut aussi des églises d'un autre genre de construction, appelées *basiliques*: c'est ainsi que furent les principales églises de Rome ; de petites églises reçurent aussi la forme ronde des temples romains, ou *rotondes*. Peu à peu, on chercha à donner

aux basiliques un caractère plus chrétien, et on choisit pour cela la forme de la croix. On distingue la croix latine et la croix grecque : la première a le transsept au tiers supérieur de la nef, et, dans les édifices de cette forme, la partie inférieure ou la plus longue est la place de la nef.

Dans la croix grecque, le transsept se trouve au milieu de la nef. On réunissait aussi, comme à Constantinople, dans l'église de Sainte-Sophie changée plus tard en mosquée, la forme de croix et celle de rotonde, de manière qu'une coupole forme une voûte en demi-cercle au-dessus du transsept de la croix. Les murs des églises étaient, à l'intérieur, ornés d'images en mosaïque, mais les statues demeurèrent étrangères à l'Orient. Les *crucifix* parurent au VIIe siècle, les plus anciens qui se soient conservés, et que l'on garde dans le musée chrétien de Rome, datent du VIIIe siècle.

Les tableaux furent choisis préférablement pour l'ornement des églises, afin de réveiller de pieux souvenirs. On prit pour cela des sujets tirés de l'histoire biblique, surtout celui de Marie avec l'enfant Jésus, et des traits de la vie des saints. Dans le Ve et le VIe siècle, ce fut une coutume générale de suspendre des images dans les églises. Ainsi l'art, qui avait vu sa perte dans la ruine du paganisme, trouva un nouvel emploi dans l'Église chrétienne ; seulement il se mit encore au service de la superstition et aveugla bien des âmes, qui cherchèrent dans l'extérieur de l'église, et dans son action sur les sens, l'essentiel de la religion et de la piété.

60

Culte et querelle des images

Depuis que les images eurent été admises dans les églises, on commença à se prosterner devant elles, à leur adresser des prières, à allumer des cierges, à brûler de l'encens pour leur faire honneur, et à prêter serment devant elles. L'adoration devait se rapporter aux personnes qu'elles représentaient, mais la multitude était bien près d'offrir cette adoration aux images mêmes, et ainsi naquit peu à peu ce culte, sans que l'Église l'eût expressément introduit ou qu'un concile l'eût confirmé. Il est vrai qu'il ne fut pas adopté par tous les docteurs chrétiens, mais il fut jugé utile par la plupart, une fois surtout qu'on y vit un moyen d'éveiller et de vivifier les sentiments religieux. D'ailleurs l'adoration des images était si étroitement unie avec l'idée qu'on se faisait de la dignité et de la puissance des saints, qu'il était difficile de l'empêcher. Partout le peuple se plut à cette adoration d'objets visibles, et elle fut de toutes manières encouragée par les moines. Mais l'état spirituel du christianisme et l'ancienne aversion chrétienne pour toute représentation, n'avaient pas entièrement disparu, l'opposition de l'islamisme les éveilla de nouveau, car il réprouvait sévèrement toute représentation d'objets religieux, et il faisait aux chrétiens un reproche de rendre un culte aux images. Les plus éclairés des chrétiens commencèrent à voir dans ce culte matériel un paganisme renouvelé, et, de plus, l'empereur Léon III l'Isaurien, le regardait comme le principal obstacle à son plan de convertir les juifs et les mahométans de son royaume. C'est ainsi qu'il s'éleva une lutte violente contre

les images et contre le culte qu'on leur rendait. L'empereur ordonna expressément[1] qu'on n'offrît aucune adoration aux saintes images, et comme il trouva une vive résistance chez le peuple, chez les moines et chez une grande partie du clergé, il fit arracher avec violence les images des églises et les fit détruire en 730. La querelle qui dégénéra ici et là en révolte ouverte, et qui bouleversa encore plus le royaume déjà décrépit, excita à un tel point l'opposition des partis, que, d'un côté, on se prononçait de la manière la plus exagérée pour le culte des images, et que, de l'autre, on en reportait le mépris sur les objets qu'elles représentaient. CONSTANTIN V, fils de Léon, appelé par dérision COPRONYME, fit exécuter avec rigueur les lois de son père contre elles, et, dans un concile tenu à Constantinople en 754, qui devait être œcuménique, mais qui n'est point reconnu comme tel, il fit rejeter les images et prononcer l'anathème contre tous ceux qui les adoraient. Ceux-ci cherchèrent alors à les défendre en se révoltant; à leur tête étaient les moines qui les fabriquaient dans leurs cloîtres. Mais Constantin et son fils LÉON IV[2] continuèrent à faire exécuter par contrainte les lois publiées contre les images, et exprimèrent leur volonté par des dépositions, des bannissements, des exécutions. Déjà la victoire des ennemis des images paraissait certaine, lorsque l'impératrice IRÈNE qui, de 779 à 802, gouvernait l'empire comme tutrice de son fils, se prononça en leur faveur, et fit proclamer par le VIIe concile œcuménique, savoir le IIe de Nicée, qu'on devait vénérer les images en se prosternant, en les baisant, en leur offrant de l'encens, quoiqu'une adoration formelle comme celle qu'on rend à Dieu, fût encore réprouvée. Les empereurs

[1] 726. — [2] 775-780.

suivants se prononcèrent tantôt pour, tantôt contre les images, jusqu'à l'impératrice THÉODORA, qui donna la victoire à ceux qui leur rendaient un culte, et qui institua en leur honneur la fête de l'*Orthodoxie*[1]. Elle est encore célébrée, dans l'église grecque, le dimanche *invocavit*, qui s'appelle pour cette raison *le dimanche orthodoxe*. Plus tard, la coutume s'établit dans l'Église grecque de tolérer seulement les images peintes et ornées de perles et de pierres précieuses.

La célébrité que la dispute des images avait acquise en Orient devait aussi émouvoir l'Occident. Les évêques romains se décidèrent en faveur de ceux qui adoraient les images, et le pape GRÉGOIRE III prononça l'excommunication contre tous ceux qui en étaient ennemis[2]. Mais l'Église franque, dirigée en cela par CHARLEMAGNE, prit un sage milieu : tout en tolérant les images comme un moyen de se rappeler le passé et comme des ornements convenables dans les églises, elle voulut qu'on ne leur rendît aucune espèce d'adoration. C'est ainsi que s'exprime un écrit publié sous le propre nom de Charlemagne, qui oppose aux conclusions du second concile de Nicée le principe de la seule adoration de Dieu en esprit, et les conciles de Francfort sur le Mein, en 794, et de Paris, en 825, décidèrent de même. Mais le parti qui était favorable au culte des images obtint aussi plus tard la prépondérance en Occident, et peu à peu l'adoration qu'on leur offrait devint un usage universel.

[1] 842. — [2] 732.

61

Service divin

Nous avons déjà vu, en détail, combien on était porté à donner à la vie de l'Église un éclat extérieur et une empreinte mondaine; l'influence unique de l'État et la fixation des points de doctrine rendirent le service divin plus uniforme dans les différentes Églises. Mais plusieurs choses se réunirent pour en accroître encore la magnificence; ce qui y contribua surtout, ce fut le désir de transporter l'éclat du paganisme dans l'Église chrétienne, et de la recommander ainsi aux païens même par le côté extérieur. Des vases d'or et d'argent rehaussèrent la splendeur des églises, et l'encens, les cierges, les lampes toujours allumées, ainsi que les bénitiers, furent empruntés au culte païen. Dans les anciens temps, on convoquait l'assemblée en frappant sur une planche, sur une table ou sur une barre d'airain suspendue. A cette époque parurent les *cloches*, dont on attribue d'ordinaire l'invention à PAULIN, évêque de Nole, en Campanie, dans le v[e] siècle. L'an 600 on les sonnait déjà dans les États-Romains, pour annoncer le commencement du service divin. De là vint de bonne heure, et, suivant quelques-uns, depuis Charlemagne, l'abus du *baptême des cloches*.

La légende qui attribue à SAINTE CÉCILE l'invention de l'orgue (§ 58), n'est pas à la vérité fondée historiquement, mais elle prouve à quel point on y attachait de prix dans l'antiquité chrétienne. On en fit d'abord usage dans l'empire grec, puis ensuite en Occident, puisque l'empereur Constantin Copronyme fit présent d'un orgue au roi PÉPIN. Peu à peu les *orgues* furent introduites, et ce furent sur-

tout les Allemands qui eurent le mérite de les perfectionner.

Le chant d'église se composait principalement des psaumes et de cantiques composés par des maîtres renommés, et il était ordinairement alternatif. Ce dernier genre de chant se répandit depuis Antioche, et, depuis AMBROISE, il fut surtout perfectionné en Occident. Le pape GRÉGOIRE Ier releva le chant d'église par ses écoles de chantres, et Charlemagne en fit venir même de Rome.

Dans le IVe et le Ve siècle, la prédication était, après la communion, la partie la plus essentielle du culte, surtout dans l'Église grecque. Mais, par la direction mondaine et par l'incapacité d'un grand nombre d'ecclésiastiques, elle tomba toujours plus bas; lorsque le sacrifice de la messe fut considéré comme l'essentiel du culte, il arriva qu'elle perdit toujours plus de son importance, et qu'ici et là elle disparut entièrement du service divin. Charlemagne sentit combien la prédication était nécessaire pour l'éducation religieuse du peuple, et il chercha à la relever; mais l'ignorance, la grossièreté et les troubles de son temps, firent que ses efforts n'eurent aucun résultat durable.

La langue latine demeura la langue ecclésiastique de l'Occident, parce que la plupart des conversions étaient faites par des missionnaires de l'Église, et parce que les langues des peuples convertis étaient encore étrangères à la flexibilité et à la richesse de mots nécessaires pour exprimer les notions chrétiennes. Cependant, on prêcha aussi dans la langue du peuple, mais la langue latine qui avait la prédominance dans le culte, devait le faire envisager comme une chose purement extérieure par le simple peuple qui ne connaissait pas le latin.

62

Les sacrements

Aux cérémonies déjà usitées dans le baptême (voy. § 20), on en joignit encore d'autres : *l'enveloppement, l'insufflation, le don du sel, du miel et du lait.* La Pâque était le temps ordinaire où l'on baptisait; ceux qui étaient baptisés portaient des vêtements blancs jusqu'au dimanche suivant; aussi ce dimanche est-il encore appelé le dimanche *in albis depositis*[1] ; par la même raison, il était aussi nommé *Quasimodo geniti;* c'est-à-dire que ceux qui venaient d'être baptisés étaient considérés comme de nouveaux-nés. Au baptême, on imposait les mains comme une consécration à ceux qui y étaient présentés, et on oignait leur front d'une huile sainte; cet usage existe encore dans l'Église grecque. Dans l'Église d'Occident, un usage semblable se trouve encore, à la vérité, à côté du baptême; mais cet acte en est séparé, et réservé pour un sacrement particulier sous le nom de *confirmation*, qui est considéré comme une consécration de l'entrée dans une vie plus indépendante.

Avec le baptême des enfants et le règne du christianisme, la discipline du secret cessa d'avoir force de loi dans le service divin, mais les expressions empruntées à cet état de choses demeurèrent en usage; ainsi particulièrement le mot *messe*, qui tire son origine du latin *missa*[2]. Au moment où la sainte Cène allait être cé-

[1] Jour de la déposition des aubes ou habits blancs. — [2] La phrase entière était : *Ite, missa est ecclesia;* en français : *Allez, l'assemblée est congédiée,* phrase qui s'adressait à ceux qui ne pouvaient pas encore communier.

lébrée, ceux qui n'avaient pas été baptisés, ainsi que les pénitents devaient quitter l'assemblée, c'est pourquoi l'on annonçait par ce mot la fin du culte commun à tous; mais, lorsque ce service général cessa d'avoir lieu, on continua de désigner la célébration de la sainte Cène par l'expression de messe.

La communion était regardée avec raison comme le pivot du service divin (voy. § 20). On s'accoutuma dès lors toujours plus à la considérer comme un sacrifice expiatoire, et à lui attribuer une efficace merveilleuse pour les vivants et pour les morts. La manière dont la sainte Cène est célébrée encore maintenant dans l'Église romaine, fut, en ce qui concerne les éléments principaux, organisée par Grégoire le Grand, et c'est lui qui répandit l'idée d'un lieu intermédiaire de purification pour les morts, c'est-à-dire d'un *purgatoire*. On établit des messes pour le repos et la prompte délivrance des âmes qui étaient dans le purgatoire, on considéra la chair et le sang de Christ comme présents dans la sainte Cène, mais la transformation du pain et du vin, ou la transsubstantiation, ne fut pas encore enseignée dans cette période; les agapes avaient déjà cessé dans la précédente (voy. § 20), mais des repas, établis par la bienfaisance en faveur des pauvres, furent considérés comme tels, et cette institution fut conservée en souvenir des temps apostoliques.

63

Temps sacrés

Déjà Constantin le Grand fit du dimanche une fête légale, et ordonna pour ce jour la suspension de toutes les affaires publiques ou bruyantes, à l'exception des œu-

vres charitables et nécessaires. Aux fêtes célébrées dans la période précédente (voy. § 21), on en joignit un grand nombre de nouvelles. En Occident, depuis le IVe siècle, le jour de la naissance de Jésus fut célébré le 25 décembre, et, vers l'an 400, on adopta aussi en Orient, pour cette fête, la même date et le même mode de célébration. Mais l'Épiphanie demeura la fête du baptême de Jésus-Christ, et fut aussi adoptée par l'Église d'Occident; là cependant on l'appliqua au souvenir des mages, et on la nomma *la fête des rois* (voy. § 68). Les grands jeûnes avant Pâques, dans lesquels il était défendu d'user de certains aliments, et principalement de la viande, furent prescrits par l'Église. Ils furent consacrés au souvenir des souffrances de Jésus, et au tranquille retour sur eux-mêmes que devaient faire les chrétiens. Aussi l'État fixait-il lui-même par des lois la manière de les célébrer dignement. Le nombre des jours semble avoir été choisi en vue des 40 jours que Jésus passa dans le désert[1]. Il y avait variété dans le nombre des jours fixés pour la fête, et maintenant encore l'Église romaine n'est pas d'accord avec l'Église grecque sur le commencement du *carême*; car, dans celle-ci, le dimanche et le samedi n'étant pas des jours de jeûne, le carême commence déjà avec la huitième semaine avant Pâques, tandis que dans l'Église romaine, ce n'est qu'avec le mercredi de la septième semaine avant Pâques, ou le mercredi des *Cendres*, parce qu'elle n'excepte que le dimanche des jours de jeûne, et, par conséquent, ne le compte pas dans ce nombre. Les traces d'un temps déterminé de préparation pour Noël, l'*Avent*, c'est-à-dire l'arrivée, se trouvent pour la première fois au VIe siècle. Dans le IVe, on solennisa comme une fête particulière le quarantième jour après

[1] Matth. IV, 1, 2. Luc IV, 1, 2.

Pâques, en mémoire de l'ascension de Jésus-Christ. On trouve aussi dans cette période plusieurs fêtes de Marie, ainsi : *la fête de la salutation de l'ange* ou *l'Annonciation*[1], le 25 mars; et celle des *relevailles* ou de la *Purification*[2], le 2 février. Dans l'Église grecque, la fête de *tous les martyrs* fut célébrée le dimanche après la Pentecôte; et la fête de *la Toussaint*, le 1er novembre, dans l'Église romaine. L'Église établit encore la fête de *saint Etienne* le 26 décembre, en mémoire du premier martyr, et la fête des *Innocents*, le 28 décembre, en souvenir du massacre de Bethléem. Parmi les jours consacrés à rappeler la mort des martyrs, jours que, de bonne heure, on considéra comme les anniversaires de leur naissance à la vie céleste, et depuis la fin du IVe siècle, fut solennisé généralement dans l'Église romaine le 29 juin, comme le jour de la mort des apôtres Pierre et Paul; un siècle plus tard, on le célébra aussi dans l'Église grecque. La fête de la *chaire de Pierre* fut en usage depuis le Ve siècle, et consacrée au souvenir de l'établissement de l'évêché de Rome dans l'Église d'Occident. Une fête semblable eut lieu pour l'érection de l'évêché d'Antioche par le même apôtre. La fête de *saint Pierre aux liens* fut établie, le 1er août, en l'honneur des chaînes dont il fut chargé dans sa prison de Jérusalem, et de celles qui lui furent imposées à Rome. Cette fête fut établie au IVe ou au Ve siècle. Le 24 juin fut consacré à Jean-Baptiste comme son jour de naissance. La fête de *l'invention de la vraie croix*, qui repose sur ce que la tradition raconte de cette découverte (voy. § 58), ne fut, il est vrai, répandue généralement que dans le XIVe siècle, mais on la trouve déjà dans la seconde période. L'Église romaine la célèbre le 3 mai, et l'Église grecque,

[1] Luc I, 26-38. — [2] Luc II, 22.

le 6 mars. *La fête de l'exaltation de la croix* fut établie en souvenir de la sainte croix reconquise par l'empereur grec Héraclius, car le roi de Perse Cosroès l'avait enlevée en s'emparant de Jérusalem[1]. Outre cela, chaque Église solennisait l'anniversaire de sa consécration et les jours de la mort des saints qui avaient été en relation particulière avec elle.

Le commencement de l'année ecclésiastique était le plus souvent célébré à Pâques, plus rarement à l'époque de l'avent, et ce ne fut que postérieurement que, dans la plupart des Églises, l'année ecclésiastique commença avec le premier dimanche de l'*avent*. Le commencement de l'année civile varia aussi suivant la manière de compter le temps usitée chez les différents peuples, et ce ne fut que depuis le XIe siècle, qu'il fut généralement fixé au 1er janvier dans l'Église chrétienne.

Les païens solennisaient de diverses manières le premier jour de l'année, et y joignaient même des usages et des plaisirs immoraux. Dans l'ancienne Église, au contraire, ce jour passait pour indifférent, parce qu'il ne se rapportait à aucun événement du christianisme. On s'abstenait même de le célébrer à cause des usages païens. Au contraire, on établit des jours de pénitence pour faire ressortir, par le contraste, le relâchement des fêtes et des réjouissances païennes. Mais dans le VIIe siècle, on solennisa ici et là le premier de l'an comme le jour de la circoncision de Jésus-Christ, et le premier jour de l'année civile fut aussi peu à peu compté au nombre des fêtes de l'Église.

1. Si on ne peut donner avec une entière certitude la raison pour

[1] 628.

laquelle le 25 décembre a été choisi pour fêter la naissance de Jésus, on paraît cependant s'être accordé pour ce choix; c'est le temps du solstice où le soleil commence à se rapprocher de la terre, et Christ a été volontiers comparé au soleil, en ce qu'il a apporté la lumière et la chaleur aux hommes, et qu'avec lui a commencé pour eux une vie nouvelle. Les païens, à Rome, célébraient aussi dans ce temps-là la fête des Saturnales, où l'on s'envoyait réciproquement des présents, et qui se terminait par une fête pour les enfants.

2. Le nom de *Mercredi des Cendres* vient de ce qu'à la fin du VIe siècle, on avait coutume, dans l'Église romaine, de consacrer des cendres de pénitence et de les répandre sur la tête des assistants, pour leur rappeler qu'ils étaient mortels; c'était aussi la coutume dans l'ancienne Église que les pénitents parussent ce jour-là devant l'assemblée avec des cendres sur la tête.



TROISIÈME PÉRIODE

DE LA MORT DE CHARLEMAGNE A LA RÉFORMATION

(814—1517)

PREMIÈRE SECTION

Destinées extérieures de l'Église

64

Conversions dans le nord de l'Europe

Ansgar ou Anschaire s'occupa le premier, dans le ixe siècle, à répandre le christianisme dans le nord de l'Europe; aussi l'histoire l'honore-t-elle du titre d'*apôtre du nord*. Il naquit l'an 801, en Picardie, fut élevé dans le cloître de l'ancienne Corbie, sur la Somme, en dirigea l'école, et, plus tard, celle de la nouvelle Corbie. Comme le roi danois Harald-Klak, chassé de son royaume, puis réfugié près de Louis le Pieux, après avoir reçu le baptême à Ingelheim, retournait en Danemark avec l'aide de Louis, Anschaire l'accompagna, et, en y établissant des

écoles, posa les premiers fondements de la civilisation chrétienne. Pour donner dans le nord un point d'appui solide au christianisme, Louis le Pieux fonda pour Anschaire l'archevêché de Hambourg en 831. Mais, comme il fut dévasté par des pirates, LOUIS LE GERMANIQUE, avec l'assentiment du pape, le réunit à l'évêché de Brême en 849[1]. Mais le christianisme ne fut affermi en Danemark que lorsque le roi SUÉNON, l'an 1000, eut conquis l'Angleterre chrétienne, et que son fils CANUT LE GRAND[2], pour réconcilier les deux peuples dans la foi et pour assurer sa conquête, eut envoyé des moines anglais en Danemark, et y eut établi l'Église sur une base solide.

Anschaire chercha à porter aussi en Suède la semence de l'Évangile, et, après sa mort[3], on travailla depuis Brême à répandre le christianisme dans ce pays. Le premier roi chrétien fut OLAÜS, qui régna depuis 993 à 1024, mais ce ne fut que le roi INGE qui acheva la ruine du paganisme en Suède, en détruisant à Upsal le temple d'Odin[4]. C'est depuis là que, plus tard, les Finnois furent gagnés au christianisme par ERIC LE SAINT[5], et les Lapons par l'archevêque HEMMING d'Upsal[6], après que ceux-ci eurent reconnu, en 1279, la domination suédoise. La Norvége apprit, il est vrai, dans le IXe siècle, par de jeunes navigateurs, à connaître le christianisme ; mais HACON LE BON, élevé et baptisé en Angleterre, et qui régna de 936 à 950, chercha en vain à le faire dominer chez son peuple. Ce fut sous OLAÜS TRYGWARSON, de 995 à 1000, et sous OLAÜS LE GROS, qui, cent ans plus tard, fut honoré comme un saint par tous les peuples du Nord,

[1] Encore à présent, une paroisse de Brême porte le nom d'Ansgar. — [2] 1014-1035. — [3] 865. — [4] 1075. — [5] 1155-1160. — [6] 1335

que l'Église chrétienne acquit en Norvége une ferme consistance.

En Islande, que des nobles du Nord avaient visitée dans le IXe siècle, le christianisme fut adopté, l'an 1000, d'une manière légale, et depuis cette île des émigrants fondèrent un évêché sur la côte orientale du Groënland, qui envoya pour dîme à Rome des dents d'hippopotame. Après cela, le christianisme parvint dans les îles de Féroë, des Orcades, de Schetland.

Les Normands, qui avaient quitté leur patrie, et qui, sous la conduite de ROLLON, prince norvégien, avait conquis une partie de la Gaule, qui prit le nom de Normandie, reçurent le christianisme dans le Xe siècle, car CHARLES LE SIMPLE, qui n'avait pu chasser de son royaume son hôte victorieux, lui donna sa fille GISÈLE en mariage, et comme fief ducal une partie du nord de la France, à condition qu'il embrassât le christianisme. Rollon se laissa baptiser en 912, prit le nom de ROBERT, et contraignit son peuple à suivre son exemple.

65

Conversions chez les Slaves

Le christianisme parvint aux peuples slaves en partie par l'Allemagne, en partie par l'empire grec, et, pour cette raison, quelques-uns le reçurent sous la forme occidentale, et d'autres sous la forme orientale.

D'Allemagne, le christianisme parvint aux Slaves, qui habitaient entre la Saale, l'Elbe et l'Oder jusqu'à la mer Baltique, et qui s'étendaient au nord-est au delà même de l'Oder, se divisant ensuite en plusieurs tribus. Plus les

Francs, depuis qu'ils avaient conquis la Thuringe, s'étaient approchés de ces populations, plus ils entrèrent fréquemment en guerre avec elles. L'empereur HENRI Ier, qui régna de 919 à 936, les subjugua, et son fils OTHON Ier, ou le Grand, poursuivit ce qu'il avait commencé[1]. Il établit le christianisme chez les Slaves, et fonda les évêchés de Meissen, de Mersebourg, de Zeisz sur l'Elster, de Havelberg, de Brandebourg et d'Oldenbourg, au nord-est du Holstein, non loin de la mer Baltique. A Magdebourg, ville frontière des Saxons, qui leur servait de boulevard contre les Slaves, il érigea un archevêché. Mais, avec la domination allemande, le christianisme devint odieux aux Slaves, qui se révoltèrent sous MISTEWOI, et mirent fin à tous deux dans leur pays. Son petit-fils GOTTSCHALK, qui réunit les diverses tribus en un grand royaume[2], chercha à établir parmi eux le christianisme, mais il fut assassiné, et avec lui disparut de nouveau la religion du Christ. Cependant, par le démembrement du royaume qui eut lieu plus tard, l'œuvre de la conquête et de la conversion fut facilitée. Le duc de Pologne BOLESLAS III, qui avait épousé JUDITH, sœur de HENRI IV, conquit la Poméranie, et fit venir l'évêque OTHON de Bamberg pour convertir le peuple qu'il s'était soumis. Les autres tribus furent subjuguées et converties par les princes saxons, surtout par HENRI LE LION, duc de Saxe, mort en 1195[3]. Il fonda les évêchés de Ratzbourg et de Schwérin, et transporta à Lubeck le siége épiscopal d'Oldenbourg. Une grande partie des Slaves fut exterminée ou chassée, les Allemands entrèrent dans un pays devenu désert, le christianisme y devint général, et avec lui se répandirent dans tout le pays la langue et les mœurs allemandes; seulement quelques restes du lan-

[1] 936-973. — [2] 1047. — [3] 1142-1180.

gage et des mœurs des Wendes se sont conservés jusqu'à nos jours dans la Lusace et la Poméranie. Ce fut dans l'île de Rügen, dans les pays Wendes, que le christianisme se conserva longtemps, et ce ne fut que depuis 1168 que l'Église chrétienne y fut assise d'une manière durable par les victoires de WALDEMAR Ier, roi de Danemark.

Les autres peuples slaves reçurent le christianisme des chrétiens grecs ; ainsi les Bulgares, qui étaient, il est vrai, d'origine hongroise ou turque, se mélangèrent plus tard avec les Slaves, en sorte qu'aujourd'hui les habitants de la Bulgarie peuvent être considérés comme slaves. Ces Bulgares étaient des voisins dangereux pour l'empire grec, sur les frontières duquel ils habitaient, et pour cela il importait beaucoup à la cour de Constantinople de les gagner au christianisme. Le commencement de leur conversion vint de la sœur de BOGORIS, leur chef. Elle était devenue chrétienne durant sa captivité à Constantinople, et à son retour elle gagna son frère à cette religion. Cela fit qu'en 863, deux moines grecs, MÉTHODIUS et CYRILLE, passèrent chez les Bulgares, et convertirent la plupart au christianisme. Mais les Bulgares du Volga retournèrent à l'islamisme pendant le IXe et le Xe siècle, et la race alliée des Chazares, en Crimée, se partagea entre le christianisme, l'islamisme et le judaïsme.

Depuis Charlemagne, les Moraves avaient, il est vrai, reçu des Allemands quelques teintures du christianisme ; mais ce furent Méthodius et Cyrille qui, les premiers, établirent parmi eux l'Église chrétienne. Cyrille inventa l'alphabet slave, traduisit la Bible en cette langue, fit célébrer la messe, dire les prières et chanter les cantiques en slave ; il mourut entre 868 et 870, mais son frère Méthodius demeura le premier docteur du royaume, survécut à la chute de l'empire en 908, et mourut en 910.

Méthodius rendit à la Bohême les mêmes services qu'à la Moravie, en engageant Borziwoï, duc de ce pays, à la fin du IXe siècle, à recevoir le christianisme. Dès lors les Bohêmes abandonnèrent peu à peu le paganisme. Ludmilla, épouse de Borziwoï, fut la première sainte bohême; son petit-fils Wenceslas le Saint travailla aussi à répandre le christianisme, mais il fut assassiné par son frère Boleslas, et alors commença contre les chrétiens une dure persécution, qui dura jusqu'à ce que Boleslas II, surnommé le pieux, son successeur depuis 967, fit obtenir une victoire complète à l'Église chrétienne. Ce dernier fonda aussi, en 973, l'archevèché de Prague.

Après la chute du trône de Moravie, les fugitifs apportèrent l'évangile en Pologne, mais le christianisme y fut généralement introduit sous le duc Micislas[1], qui fut gagné au christianisme par sa femme Dombrowka, fille de Boleslas, duc de Bohême, et qui fonda l'évêché de Posen[2]. Par suite de la dépendance de la Pologne envers l'empire d'Allemagne, dont Micislas avait déjà dû reconnaître la suzeraineté, l'Église polonaise entra dans une liaison étroite avec le pape.

Diverses tentatives furent faites de Constantinople pour introduire le christianisme chez les Russes; mais, comme religion publique, il ne fut adopté, que lorsque le grand-duc Wladimir le Grand se fut fait baptiser en 988, ce qui donna lieu à son mariage avec la princesse grecque Anna.

Toutes les idoles furent alors détruites, le christianisme fut introduit par la force, un métropolitain établi à Kiew, des évêchés érigés en d'autres lieux, et l'Église russe soumise au patriarche de Constantinople. Wladimir fut

[1] 966. — [2] 968.

regardé comme un apôtre à cause de ses conversions, et honoré comme un saint dans l'Église russe.

66

Conversion des Hongrois

Les Hongrois connurent le christianisme, soit par leurs relations avec Constantinople, soit par leurs incursions en Allemagne. Le grand nombre des serfs allemands et les victoires des empereurs saxons sur les Hongrois propagèrent le christianisme; le duc GEYSA se fit baptiser et bâtit des églises[1], mais en même temps il sacrifia aussi aux idoles. De son temps, les évêques PILIGRIN, de Passau, et ADALBERT, de Prague, travaillèrent à la conversion des Hongrois; mais l'Église chrétienne ne fut affermie en Hongrie d'une manière générale et durable que par ÉTIENNE Ier, ou le saint, fils de Geysa, qui régna de 997 à 1038. Par son mariage avec GISÈLE, sœur de l'empereur HENRI II, il entra en rapports intimes avec l'Allemagne, dont il introduisit la civilisation en Hongrie; et, soit à cause de cela, soit parce qu'il reçut la dignité de roi, du consentement de l'empereur et du pape[2], il mit l'Église de Hongrie sous la dépendance de Rome. Après avoir conquis ce qu'on nomme aujourd'hui la Transylvanie et une partie de la Valachie, il y introduisit aussi le christianisme. Étienne fonda quatre abbayes de bénédictins, et, outre plusieurs évêchés, l'archevêché de Gran.

[1] 972-997. — [2] 1000.

67

Origine des croisades

On nomme *croisades* les grandes expéditions militaires que la chrétienté d'Occident entreprit pour conquérir la Terre-Sainte, et surtout pour donner en Orient la victoire au christianisme et en assurer la durée. On les appelle croisades, parce que ceux qui y prirent part portaient sur l'épaule droite une croix de drap ou de soie le plus souvent rouge. Dans un sens plus étendu, on nomme aussi croisades d'autres entreprises guerrières destinées à étendre le christianisme en combattant les infidèles, parmi lesquels on comptait aussi les hérétiques.

L'occasion qui donna lieu à ces croisades, fut l'oppression qu'avaient à endurer les pèlerins chrétiens en Palestine, et les plaintes par lesquelles ceux qui en revenaient, attristaient le cœur des chrétiens. Mais plusieurs causes se réunirent pour engager dans ces entreprises les ecclésiastiques, les moines et les chevaliers, les princes et les peuples, et pour enflammer leur ardeur.

Il répugnait profondément au sentiment chrétien de savoir en la puissance des infidèles le pays où le Sauveur avait vécu et souffert, le pays des saintes révélations, le berceau de l'Église chrétienne. A cela se joignait le désir ardent de voir la Terre-Sainte, le besoin général, dans le temps de la chevalerie, de se distinguer par des exploits, le goût des entreprises, l'espérance de la gloire et du gain. Le pape, qui passait pour le centre et le chef de toutes ces expéditions, s'attendait à soumettre au siége de Rome la chrétienté d'Orient, et à augmenter sa puissance dans les pays qui rendaient hommage à sa souveraineté, ce à

quoi semblait devoir contribuer l'éloignement des princes qui s'y opposaient et des chevaliers qui la contestaient. Mais les empereurs grecs espéraient être délivrés de cette foule d'hommes qui aspiraient à la conquête, voisins accoutumés à la victoire, en même temps qu'ils croyaient voir s'affermir leur empire vermoulu. Les princes attendaient l'agrandissement de leur domination, le serf aspirait à la liberté, le pauvre à la richesse, ou au moins à un adoucissement de sa misère; le pécheur, avec le sentiment de ses fautes, croyait par là se réconcilier avec le Ciel comme il se réconciliait avec l'Église, et détourner de lui la malédiction. Mais surtout, ce fut l'entraînement de la piété et une foi qui se dévouait au Seigneur, qui, pendant près de deux siècles [1], mirent en mouvement l'Europe et le sud-ouest de l'Asie.

Chaque époque a sa tendance qui lui est propre, et la vie des peuples, suivant l'âge auquel ils sont parvenus, est entraînée dans tel ou tel sens, mais, une fois entrée dans un courant déterminé, elle le suit pendant longtemps, jusqu'à ce que de nouveaux rapports et une civilisation nouvelle lui aient creusé un autre lit.

Aussi longtemps que les Arabes furent maîtres de la Palestine, les pèlerinages des chrétiens ne furent point troublés, car les premiers se contentaient des avantages que les troupes nombreuses de pèlerins apportaient au pays. Il y eut, à la vérité, quelques cas d'oppression, et, déjà au commencement du XIe siècle, les chrétiens eurent à souffrir des violences multipliées. Mais leur sort devint encore plus dur lorsque les Turcs de la race des Seldjoucides eurent fondé leur empire dans l'Asie Mineure [2] et se furent emparés de la Syrie, dont la Palestine faisait aussi partie.

[1] 1096-1291. — [2] 1073.

Alors commencèrent les lamentations des pèlerins et des chrétiens de Syrie.

Comme, en Europe, on s'occupait depuis longtemps de conquérir la Terre-Sainte, et que déjà les papes SYLVESTRE II[1] et GRÉGOIRE VII[2] avaient cherché à mettre cette idée à exécution, il fallait seulement profiter avec bonheur des circonstances et des émotions les plus récentes pour réaliser le désir qu'on entretenait depuis longtemps. Celui qui provoqua cette agitation fut PIERRE L'ERMITE, originaire d'Amiens, qui, à son retour de Palestine, enflammé du désir de reconquérir ce pays, s'adressa dans cette conjoncture au pape URBAIN II[3]. Excité par ce dernier[4], il parcourut l'Occident avec un crucifix, les pieds nus, revêtu d'un habit d'ermite, se lamentant et pleurant; il enflammait ainsi les peuples pour la pensée d'arracher la Terre-Sainte aux infidèles. Dans les conciles de Plaisance et de Clermont, la croisade fut résolue. Dans le dernier, le pape promit une indulgence plénière à ceux qui y prendraient part, et déclara que les serfs et les vassaux qui feraient partie de cette expédition recouvreraient la liberté. Toute l'assemblée, remplie d'enthousiasme, s'écria : *Dieu le veut!* et des centaines de milliers prirent la croix comme signe de ralliement de la milice chrétienne.

68

Les croisades

Cinq grandes croisades en tout furent entreprises, sans compter celles de moindre importance. Une foule prodigieuse, en grande partie composée de la lie du peuple,

[1] 999-1008. — [2] 1073-1085. — [3] 1087-1099. — [4] 1094.

partit dès 1095 sous PIERRE D'AMIENS et GAUTIER SANS AVOIR; mais, n'ayant ni ordre ni frein, elle fut anéantie dans son expédition, en partie par les Bulgares, en partie par les Turcs, dans l'Asie Mineure. La première armée régulière partit en 1096. Elle se composait de cent mille chevaliers, pour la plupart français et italiens (des Allemands en firent, il est vrai, déjà partie, mais sans leurs princes, qui étaient occupés ailleurs), et de quatre cent mille goujats, paysans, valets et moines tous armés.

Les chefs étaient GODEFROID DE BOUILLON, duc de la basse Lorraine; son frère BAUDOIN; HUGUES, comte de Vermandois, frère de PHILIPPE Ier, roi de France; RAYMOND de Toulouse; ROBERT de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant; BOEMOND de Tarente et TANCRÈDE d'Apulie.

Les croisés traversèrent l'Allemagne et la Hongrie, s'établirent sur le détroit de Gallipoli, près de l'Hellespont, et commencèrent leur entreprise par la conquête de Nicée[1]. L'année suivante, ils s'emparèrent d'Antioche et d'Édesse, et, en 1099, ils atteignirent la Palestine, après avoir souffert au delà de toute expression et avoir vu leur nombre considérablement diminué. Le 15 juillet 1099, Jérusalem fut prise d'assaut; mais les chevaliers déshonorèrent le nom chrétien en massacrant la garnison et un grand nombre d'habitants. Alors fut organisé un état de féodalité et d'investiture qui comprenait le royaume de Jérusalem, et, sous sa dépendance, ces trois fiefs principaux : les comtés de Tripoli et d'Édesse, ainsi que la principauté d'Antioche. Le noble Godefroid de Bouillon en fut élu roi; mais là où le Sauveur avait porté la couronne d'épines, il ne voulut pas revêtir l'habit de cette dignité, et, pour

[1] 1097.

ce motif, il prit seulement le titre de protecteur du saint Sépulcre. Mais, après sa mort[1], son frère Baudoin fut élu roi de Jérusalem.

Sur l'heureuse nouvelle que Jérusalem était au pouvoir des chrétiens, d'autres multitudes nombreuses affluèrent de l'Occident, et les Gênois, les Vénitiens, envoyèrent des flottes en Orient. Mais la jalousie et la désunion des princes dans ce nouvel État en affaiblirent la puissance. Les chrétiens subirent un grand nombre de pertes, et, en 1114, Édesse, le boulevard du royaume, tomba au pouvoir des Seldjoucides. Cette nouvelle occasionna un grand trouble en Occident, et le pape EUGÈNE III[2], soutenu par SAINT BERNARD, abbé de Clairvaux, prêcha une nouvelle croisade qui fut la seconde. LOUIS VII, roi de France, et l'empereur allemand CONRAD III, prirent eux-mêmes la croix, et conduisirent plus de cent mille chevaliers au delà de l'Hellespont, dans l'Asie Mineure[3]; mais la plupart périrent par la perfidie des Grecs, qui empoisonnaient leur nourriture, ainsi que par la faim et par la peste; et lorsque les deux princes, avec le petit reste de leur armée, eurent atteint la Palestine, ils revinrent dans leur pays sans avoir rien fait[4], et laissèrent le royaume de Jérusalem dans un état plus misérable qu'ils ne l'avaient trouvé.

SALADIN, d'abord gouverneur, puis sultan d'Égypte, prince juste, noble et courageux, soumit aussi l'Asie antérieure et entra en vainqueur à Jérusalem[5]. Alors trois grands princes résolurent de prendre la croix, PHILIPPE AUGUSTE, roi de France, RICHARD CŒUR DE LION, roi d'Angleterre, et l'empereur FRÉDERIC Ier, surnommé BARBEROUSSE, qui, quoique approchant de la vieillesse, avait encore le courage et la force d'un jeune homme. Frédéric partit en 1189

[1] 1100. — [2] 1145-1153. — [3] 1147. — [4] 1187. — [5] 1190.

pour l'Asie, avec plus de cent mille combattants bien armés ; il s'empara d'Icone, et trouva la mort dans le fleuve Cydnus, près de Séleucie[1]. Son fils, le duc FRÉDÉRIC DE SOUABE, mourut devant Saint-Jean-d'Acre (Ptolémaïs), de la peste, qui enleva la plus grande partie du reste de l'armée[2]. Les rois de France et d'Angleterre conduisirent par mer leurs combattants en Palestine, où ils furent assez heureux pour s'emparer de Saint-Jean-d'Acre, qui fut opiniâtrement défendue, et qui, jusqu'à la dernière fin des croisades, demeura le boulevard des chrétiens en Orient. Mais leur désunion empêcha qu'ils n'obtinssent d'autres succès. Philippe-Auguste retourna bientôt en France, et Richard Cœur-de-Lion, dont le royaume était menacé par des troubles intérieurs et par une invasion française, fit voile pour l'Europe[3], après avoir, dans une trêve qu'il conclut pour trois ans avec Saladin, mis en sûreté les côtes du territoire soumis aux chrétiens, et assuré la liberté de leurs pèlerinages à Jérusalem. Ainsi finit la troisième croisade. Cependant, bientôt après, de moins grandes croisades furent entreprises pour l'Orient. Une armée, composée pour la plus grande partie de chevaliers français, se rassembla à Venise[4], où elle fut pourvue de navires et de moyens d'existence ; néanmoins elle n'arriva pas en Palestine, mais elle s'empara de Constantinople et y établit l'empire latin[5], qui, gouverné par des comtes français, a subsisté jusqu'en 1261. Des troupes d'enfants parties de France et d'Allemagne pour combattre les infidèles, eurent une déplorable fin[6] ; et même la croisade d'ANDRÉ, roi de Hongrie, demeura sans résultat.

La quatrième grande croisade fut entreprise par l'em-

[1] 1190. — [2] 1191. — [3] 1192. — [4] 1202. — [5] 1204. — [6] 1217.

pereur d'Allemagne **Frédéric II**[1], qui, déjà à son couronnement[2], s'était engagé à la faire et y avait été poussé par le pape. Par une trêve avec le sultan d'Égypte, il conserva Jérusalem et toutes les villes de la Palestine conquises par Saladin; il posa solennellement dans Jérusalem la couronne sur sa propre tête, et retourna ensuite promptement en Égypte. Peu de temps après, les chrétiens perdirent une place après l'autre, et, en **1244**, Jérusalem tomba au pouvoir des infidèles, sans qu'on pût la leur enlever de nouveau.

Enfin Louis IX, roi de France, autrement dit **saint Louis**, se détermina à entreprendre une cinquième croisade[3], et forma le plan bien entendu de conquérir la Syrie en s'emparant de l'Égypte. Il se rendit maître, en effet, de la ville de Damiette; mais, comme il s'exposait trop avant dans l'intérieur du pays, une grande partie de son armée périt par le glaive, la faim et la maladie, et lui-même, avec le peu de monde qui lui restait, fut retenu en captivité; il n'en sortit, lui et les siens, qu'après de dures épreuves et après avoir payé une forte rançon. Dans un âge avancé, il entreprit encore une expédition à Tunis[4]; mais son armée fut atteinte de maladies contagieuses, et dans la même année lui-même mourut de la peste devant Tunis. Depuis ce temps le zèle pour les croisades se refroidit, et les chrétiens perdirent leurs possessions l'une après l'autre; en **1291**, Saint-Jean-d'Acre, le dernier reste du royaume chrétien dans le continent de l'Asie, fut enfin conquis par les Turcs. Ainsi finirent ces grandes entreprises et ces combats qui avaient commencé avec de si belles espérances.

[1] 1228. — [2] 1215. — [3] 1248. — [4] 1270.

69

Conséquences des croisades

Le but le plus rapproché des croisades, qui enlevèrent à l'Occident six millions d'hommes, ne fut pas atteint d'une manière durable, car la Terre-Sainte retomba au pouvoir des infidèles mahométans, et y est dès lors demeurée. Mais grandes et variées furent les conséquences qu'eurent les croisades, sous d'autres rapports, pour l'ensemble de l'Occident. L'Église d'Orient ne fut pas, il est vrai, soumise au gouvernement des papes; mais le but qu'ils s'étaient proposé outre cela par les croisades, semble s'être glorieusement accompli, car ces entreprises contribuèrent efficacement à élever la papauté au faîte de sa puissance, et de grandes sommes d'argent furent versées dans Rome, par ceux qui ne pouvaient participer aux croisades et qui voulaient avoir part au riche trésor d'indulgences que l'Église distribuait aux croisés. Les richesses des églises et des cloîtres augmentèrent rapidement, car la plupart de ceux qui partaient pour l'Orient disaient adieu pour toujours à leur patrie, et emportaient l'espérance d'acquérir de grandes richesses et la couronne du ciel; aussi beaucoup léguaient-ils leurs biens à des fondations ecclésiastiques; d'autres les mettaient en gages ou les faisaient administrer jusqu'à l'époque incertaine de leur retour. La domination des prêtres trouvait de cette manière un allié fidèle dans la superstition, qui était arrivée au plus haut degré. Les récits d'aventures, embellies jusqu'au merveilleux, exaltaient l'imagination du peuple et l'accoutumaient à croire à l'incroyable; de plus, les reliques rapportées d'Orient étaient une riche pâture pour

la superstition, leur nombre étant augmenté outre mesure, non-seulement par la piété, mais surtout par la vanité et par la fraude, résultat de l'amour du gain.

Mais l'homme propose et Dieu dispose. Dans la marche plus étendue du développement historique, les croisades ressemblent à ces courants d'air qui accompagnent ordinairement les premières lueurs du jour. Ainsi, tel fruit est âpre et dur lorsqu'on vient de le cueillir sur l'arbre, qui, gardé durant l'hiver, devient un rafraîchissement précieux.

Ces grandes entreprises devaient déjà exciter puissamment l'esprit des peuples, et l'enthousiasme, qui exploitait une matière si riche en légendes et en chants variés, devait, parmi le peuple, élever les penseurs bien au-dessus de l'étroite sphère du présent. Les rapports multipliés que les croisades établirent entre les peuples, effacèrent la distance qui les séparait, dissipèrent la partialité qui les caractérisait, propagèrent les connaissances et diminuèrent les préjugés. En Orient, tout un nouveau monde s'ouvrit aux croisés ; là ils apprirent à connaître des communautés chrétiennes qui ne s'étaient pas soumises à l'autorité du pape, et, comme les mahométans étaient alors en général plus avancés dans les sciences que l'Europe chrétienne, plusieurs d'entre eux, par leur loyauté, leur grandeur d'âme, leur générosité, arrachaient aux croisés une admiration d'autant plus grande, qu'ils s'attendaient moins à trouver ces vertus chez des ennemis qu'ils détestaient. Cela contribua beaucoup à dissiper les nuages dans lesquels la foi au pouvoir et à l'infaillibilité des papes tenait enveloppée la conscience des peuples de l'Occident.

Il est étranger à notre but de faire mention des conséquences civiles et politiques des croisades ; mais nous pouvons observer qu'elles donnèrent la liberté à un grand nombre d'hommes qui s'établirent dans des villes ; que

les princes et les seigneurs, qui reçurent en partie des habitants des cités les sommes nécessaires pour leurs croisades, leur abandonnèrent en paiement ou en gage des domaines et des droits particuliers ; enfin, que cela contribua pour beaucoup à la prospérité des villes et à l'affranchissement des bourgeoisies. Les nouveaux besoins, et même les nouvelles jouissances que les croisades répandirent en Occident, favorisèrent le bien-être et la puissance des villes, en même temps qu'elles agrandirent leur commerce et leur industrie ; mais il se forma dans la bourgeoisie une troisième puissance et un contre-poids à la hiérarchie. Les arts et les sciences trouvèrent dans les villes appui et honneur, et lorsque les premiers rayons de la réformation éclairèrent le ciel de la vie ecclésiastique, ce furent principalement les cités qui se réjouirent de la nouvelle lumière, et qui protégèrent et développèrent la nouvelle semence de l'Évangile.

Ainsi les croisades, provoquées, soutenues et dirigées par les papes, ont contribué, par leurs conséquences ultérieures, à précipiter la papauté du faîte de sa puissance ; et ce qui semblait fournir une riche pâture à la superstition, a, par une sage dispensation de Dieu, ouvert un nouvel accès à la lumière de l'Évangile.

Lorsqu'au matin les brouillards tombent et viennent couvrir la terre d'un voile épais, ils sont pour nous les avant-coureurs d'un jour radieux et serein.

70

Propagation du christianisme sur les bords de la Baltique

Erich IX le Saint, roi de Suède, soumit les Finois[1] à sa puissance, et rendit le christianisme dominant parmi eux. Des marchands de Brême et de Lubeck avaient formé en Livonie des relations commerciales qui servirent également à répandre le christianisme ; à la fin du xiie siècle, on érigea chez les Livoniens un évêché qui s'occupa de leur conversion. Après beaucoup de sang répandu, l'évêque Albert y réussit ; il fonda Riga, y transporta le siége de l'évêque, établit l'ordre des chevaliers Porte-Glaive[2], et, avec leur aide, vainquit les Livoniens. Par leur moyen, il chercha aussi[3] à soumettre et à convertir les Esthoniens. Il y réussit entièrement avec le secours de Waldemar II, roi de Danemark[4]. Dorpat devint le siége du nouvel évêché d'Esthonie. Les Courlandais, profitant de l'exemple que leur donnaient ces peuples de même race, préférèrent se soumettre sans combat, et embrassèrent le christianisme[5]. En Lithuanie, il fut introduit par le grand-duc Jagellon, qui se fit baptiser en 1386 pour obtenir la main d'Hedwige, héritière du trône de Pologne. Cependant, les mœurs païennes y régnèrent jusqu'au xvie siècle.

Adalbert de Prague avait fait de bonne heure des tentatives pour convertir les Prussiens, qui habitaient entre la Mémel et la Vistule ; mais il y trouva le martyre. Le bénédictin Bruno eut le même sort en 1008.

Plus tard, l'abbé polonais Gottfried[6] entreprit l'œuvre difficile de la prédication chrétienne dans ces contrées,

[1] 1157. — [2] 1202. — [3] 1229. — [4] 1218. — [5] 1230. — [6] 1207.

et, depuis 1209, le moine CHRISTIAN, de l'ordre de Citeaux et du couvent d'Oliva, travailla avec succès à la conversion des Prussiens. Il fut consacré par INNOCENT III comme évêque de Prusse, et, avec le duc CONRAD DE MASOVIE, frère de LESZCO, roi de Pologne, il leva une armée pour une croisade contre les Prussiens; puis il fortifia Culm, comme le siége de l'évêché. Mais, comme autrefois pour les Saxons, il s'agissait aussi pour les Prussiens de combattre, non-seulement pour leur religion, mais encore pour leur indépendance et pour leur liberté. L'armée de la croix fit peu de chose, et l'ordre des Frères chevaliers, qu'avait fondé Christian, et dont les membres portaient un manteau blanc avec une épée et une étoile brodées, fut anéanti presque en entier dans un combat près de Strasbourg, aujourd'hui dans le gouvernement de Marienwerder. Alors les Prussiens massacrèrent les chrétiens et ravagèrent les frontières de la Pologne. Dans leur détresse, l'évêque Christian et Conrad de Masovie appelèrent à leur aide les chevaliers teutoniques avec leur grand maître HERMAN DE SALZE[1]. Celui-ci entreprit de combattre les Prussiens, après que la possession du pays à conquérir lui eut été assurée. L'ordre prit le commandement de l'armée de la croix, et, après de longs et de sanglants combats[2], dans lesquels le gouverneur HERMAN BALK conduisit les différentes expéditions, la Prusse fut enfin soumise au christianisme et à la domination de l'ordre. Pour s'assurer ses conquêtes, il établit des villes fortes avec des colonies allemandes, et la langue et les mœurs germaniques s'étendirent en Prusse d'autant plus rapidement, que les restes de la race qui survécut à de si longues guerres étaient moins considérables.

[1] 1226. — [2] 1230-1283.

L'ordre des Frères chevaliers, en 1237, et celui des Chevaliers porte-glaive, en 1235, se réunirent aux Chevaliers teutoniques. Ce dernier ordre, dont le grand maître avait transporté[1] son siége de Venise à Marienbourg, vit, durant le XIVe siècle, ses jours les plus prospères. Cet ordre tomba ensuite en dissolution avec la hiérarchie, et sa défaite près de Tannenberg, en combattant contre LADISLAS JAGELLON, de Pologne, brisa pour toujours sa puissance[2]; plus il fut alors attaqué, plus sa domination devint accablante pour le peuple. Aussi, plusieurs villes se mirent-elles sous la protection de la Pologne. Lors de la paix de Thorn[3], l'ordre dut se retirer de la Prusse occidentale en Pologne, et reconnaître la suzeraineté de ce dernier pays sur la Prusse orientale. A la suite de la réformation[4], le grand maître ALBERT DE BRANDEBOURG s'empara de la Prusse, qui devint un duché héréditaire, et, de ce moment, l'ordre des Chevaliers perdit son importance politique, et ses biens demeurèrent dispersés en divers endroits de l'Allemagne. En 1527, le siége du grand maître fut transporté à Mergentheim, et, en 1809, l'ordre fut entièrement aboli.

71

Tentatives de conversion en Asie. Ruine de l'empire grec

Comme les croisades manquèrent leur but, en voulant regagner à l'Église chrétienne les côtes de l'Asie, et surtout la Palestine, de même les autres tentatives pour ré-

[1] 1309. — [2] 1410. — [3] 1466. — [4] 1525.

pandre le christianisme en Asie, n'eurent aucun résultat durable.

Au commencement du XIe siècle, les nestoriens gagnèrent au christianisme un prince tartare du nord de la Chine, et ses successeurs doivent avoir été chrétiens. Mais ce récit est embelli d'un grand nombre de détails fabuleux, et le royaume tartare, au commencement du XIIIe siècle, succomba sous les Mogols, qui, sous GENGIS-KHAN[1], fondèrent en Asie un puissant empire. De là ils pénétrèrent en Russie, en Hongrie, en Pologne, en Silésie; mais ils revinrent après avoir gagné la grande bataille de la Wahlstadt, non loin de Liegnitz[2], et avoir fait un butin prodigieux. Plus ce peuple était grossier et sauvage, ainsi que la plupart de ses chefs, plus les chrétiens occidentaux, et surtout les papes, désiraient introduire chez eux le christianisme. Dans ce but, on envoya plus d'une fois aux princes et aux généraux mongols des missionnaires, surtout des dominicains et des franciscains; mais si quelques Mongols furent gagnés au christianisme, néanmoins ces efforts n'eurent aucun résultat plus suivi.

Les tentatives pour porter de la grande Tartarie l'Évangile en Chine, n'eurent pas plus de succès. A la vérité, le fransciscain JEAN DE MONTE-CORVINO réussit à former une communauté de quelques milliers de chrétiens dans la capitale même du royaume de Cambula, maintenant Pékin, dont il fut nommé archevêque par le pape CLÉMENT V[3]. Après sa mort, d'autres missionnaires y furent envoyés[4]; mais depuis 1369, où les Mongols furent chassés de la Chine, la position des chrétiens changea dans ce pays: la communauté de Pékin fut anéantie, et l'entrée de la Chine ne fut plus permise aux étrangers.

[1] 1227. — [2] 1241. — [3] 1307. — [4] 1330.

Ce qui se conserva encore de christianisme dans la haute Asie, ce furent les communautés nestoriennes, qui dataient des anciens temps, et qui paraissent, en particulier, avoir fondé une hiérarchie formelle dans le Thibet pendant le XIIe siècle. Le mahométisme et la religion de Lama furent et demeurèrent dominantes en Asie, et le premier pénétra à l'orient de l'Europe depuis que Mahomet II, calife des Turcs Osmanlis, eut conquis Constantinople en **1453**, et eut ainsi mis fin à l'empire grec.

Dans les pays conquis par les mahométans, l'Église chrétienne tomba dans une grande décadence, quoique la pratique de leur religion fût toujours permise aux chrétiens.

72

L'islamisme chassé d'Espagne

L'islamisme, au contraire, fut banni entièrement de la péninsule pyrénéenne, sous Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, dont le mariage réunit les deux royaumes.

Grenade, dernier reste de la domination des Maures en Espagne, fut prise en **1492**, et l'on décréta alors dans ce pays l'extirpation du mahométisme, pour laquelle l'archevêque Ximenès de Tolède se montra particulièrement actif. Un grand nombre de Maures se firent baptiser, gagnés par la crainte, par la persuasion ou par des présents; mais ceux qui s'y refusèrent endurèrent de sanglantes persécutions, et durent s'estimer encore heureux de pouvoir fuir en Afrique. Même les Maures qui s'étaient fait baptiser, furent en butte à des violences, car on leur fai-

sait un crime, tantôt avec justice, et tantôt sans fondement, de n'avoir embrassé qu'en apparence le christianisme.

L'Espagne perdit par là, et par la persécution des juifs, 800,000 hommes actifs. FERDINAND reçut du pape, en récompense de son zèle, le titre de MAJESTÉ CATHOLIQUE, qu'héritèrent ses successeurs. Sous les rois PHILIPPE II et PHILIPPE III, les Mauresques, c'est-à-dire les descendants des Maures qui avaient passé au christianisme et qui étaient demeurés en Espagne, furent aussi persécutés et bannis, et le pays perdit encore par là un demi-million d'hommes.

73

Les juifs dans leurs rapports avec le monde chrétien

Les juifs étaient dispersés dans tout l'Occident; mais si, dans certains temps, et surtout à l'époque des Carlovingiens, ils furent les objets de quelque faveur et se virent protégés par quelques princes, parce qu'ils donnaient en compensation leur argent, une taxe personnelle, ainsi que d'autres contributions; cependant, dans la plupart des pays, ils furent opprimés et persécutés, particulièrement depuis le temps des croisades, qui commencèrent par le massacre des juifs. De même que, dans la première période, les Romains accusaient les chrétiens si un grand malheur public visitait le pays, de même alors on en rejetait la faute sur les juifs, et la masse du peuple, irritée, les prenait en la plus grande haine. Ainsi, une sanglante persécution les frappa après la redoutable peste appelée la *peste noire,* qui, au milieu du XIVe siècle[1], dépeupla l'Europe et surtout l'Allemagne[2]. Mais ce n'était pas seu-

[1] 1349. — [2] On lit dans la *Chronique de Limbourg,* dans la même

lement la populace excitée par un clergé fanatique qui les persécutait alors, c'étaient principalement des princes, des intendants avides, qui se permettaient envers eux des oppressions et des exactions de tous genres. Aussi furent-ils chassés de plusieurs pays : d'Espagne sous FERDINAND LE CATHOLIQUE (voy. § précédent), de Portugal sous EMMANUEL LE GRAND[1]. On les accusait de crimes horribles : d'enlever les enfants des chrétiens et de les crucifier, d'empoisonner les fontaines, d'injurier le Christ, de profaner la sainte hostie, etc. Les papes, à la vérité, défendaient, sous peine d'excommunication, d'inquiéter les juifs dans leurs droits et dans leurs exercices religieux, parce qu'ils étaient les témoins vivants de la vérité de l'Évangile ; mais c'était pour eux une faible protection contre la puissance des préjugés du temps, contre la haine enracinée et contre les passions des hommes. Les lois ecclésiastiques et civiles cherchaient à empêcher toute dépendance d'un chrétien à l'égard d'un juif, tout lien d'attachement entre eux. Nul chrétien ne pouvait manger avec des juifs, nul ne pouvait les inviter à un festin ni à une noce ; dans maintes villes, les juifs étaient relégués dans des rues étroites, et ne pouvaient paraître en public qu'avec un vêtement particulier. Exclus ainsi de toute société avec les chrétiens, de toute joie et de tout honneur dans la vie publique, remplis d'une fureur muette par une si dure oppression,

année où cessa la mortalité, c'est-à-dire en 1350 : « Les juifs furent généralement massacrés et brûlés dans les contrées allemandes ; ils le furent par les princes, les seigneurs, les comtes et les villes, à l'exception du duc d'Autriche, qui seul conserva les juifs dans ses États, et l'on alla jusqu'à reprocher aux juifs d'avoir fait grâce aux chrétiens, et de s'être ainsi volontairement exposés à la mort. »

[1] 1495-1521.

leur seul bien terrestre était l'argent, par lequel ils obtenaient quelque considération, et dont ils pouvaient encore sauver quelque chose, lorsqu'ils étaient persécutés. Aussi aspiraient-ils à amasser de l'argent par tous les calculs de la prudence et par la plus basse avidité; et comme dans l'Église chrétienne tout prêt à intérêt était considéré comme usure, il était d'autant plus facile aux juifs de recouvrer toujours l'argent des chrétiens, quoiqu'ils le perdissent fréquemment par l'oppression et par la violence, car leur richesse excitait contre eux la persécution et la misère de leurs débiteurs, et nourrissait la haine d'un peuple qui aspirait à être délivré de créanciers impitoyables.

Si déjà le pape GRÉGOIRE I[er] ne se faisait aucun scrupule d'attirer par séduction les juifs au christianisme, ou tout au moins leurs enfants, et si les juifs furent aussi contraints, plus d'une fois, d'assister à des prédications destinées à les convertir, on ne voulait point cependant les forcer à recevoir le baptême. Dans des temps de persécution, à la vérité, des juifs furent quelquefois poussés à faire une feinte confession de christianisme, et il y en eut bien peu qui reçurent volontairement la foi chrétienne; car l'opposition pénible dans laquelle ils se voyaient placés par les lois de l'Église et de l'État, devait les indisposer encore plus contre le monde chrétien; le mépris, l'oppression et les persécutions qu'ils avaient à souffrir, devaient augmenter leur animosité; et le scandale qu'ils recevaient des enseignements de la Trinité et de tels usages, qui du paganisme étaient passés dans l'Église catholique, devaient encore les éloigner du christianisme. Fidèles à la foi et aux traditions de leurs pères, des millions d'entre eux, plutôt que de renoncer par la violence à leur foi, avaient préféré la pauvreté, les prisons et la mort, pour eux et pour leurs enfants. Ainsi la constance

de ce peuple méprisé s'élève en témoignage contre la tiédeur des chrétiens de nos jours.

74

Le Nouveau-Monde

Dans le XIVe siècle, les Portugais firent de grandes découvertes sur les côtes d'Afrique et dans l'océan Atlantique : CHRISTOPHE COLOMB découvrit l'Amérique en 1492, et le Portugais VASCO DE GAMA trouva, en 1498, la route maritime des Indes orientales. Ainsi le christianisme put se répandre en Afrique et en Asie, et un nouveau monde fut ouvert à l'Église chrétienne, car on regarda comme sa conquête tous les pays habités qu'on avait découverts et acquis. On fonda des colonies chrétiennes dans les pays qu'avaient découverts les Portugais sur les côtes d'Afrique, ainsi que dans les îles qui en sont voisines ; et aussitôt des tentatives furent faites en Amérique pour la conversion des Indiens. Mais il était impossible que l'ambition et la cruauté des Espagnols les disposassent favorablement pour la nouvelle religion ; car, quoique les ecclésiastiques espagnols se chargeassent de leur conversion, et que le pape déclarât dans une bulle[1] qu'ils étaient des créatures raisonnables, ayant droit à tous les priviléges des chrétiens, les violences des Européens ne prirent aucune fin. Les faibles habitants de l'Amérique furent en

[1] Les ordonnances des papes, ou leurs actes de grande importance, sont appelés bulles, parce qu'un sceau de métal (*bulla*) y est suspendu comme signe de leur authenticité. Mais aussi, par le même motif, les actes des princes temporels portent le même nom. Un décret pontifical plus court et de moindre importance est appelé *bref*.

butte à toutes les cruautés qu'exercèrent sur eux les hommes les plus durs et les plus inhumains, à toute l'avidité la plus raffinée, et ils furent traités comme des esclaves, jusqu'à ce que Barthélemy de Las Casas, évêque espagnol, obtint du roi Charles Ier, comme empereur allemand, Charles V, de faire exécuter une loi qui leur garantissait la liberté individuelle. Mais, depuis lors, commença la traite des nègres africains, qui, à la honte de la civilisation chrétienne, dure encore de nos jours. Plusieurs nations du Nouveau-Monde furent entièrement détruites, et l'Église s'est moins étendue en Amérique par la conversion des indigènes, que par la fondation des colonies européennes.



SECONDE SECTION

Schisme de l'Église grecque



75

Commencement des divisions entre l'Église grecque et l'Église romaine

Des langues et des mœurs différentes séparaient l'Orient de l'Occident, le monde grec du monde romain, et déjà, dans la période précédente, s'étaient introduites de grandes différences dans les deux grandes moitiés de l'Église. L'éloignement en devint plus marqué lorsqu'il n'y eut plus de

lien politique entre l'Occident et l'empire grec, lorsqu'il se forma de nouveaux rapports dans les contrées de l'Occident, depuis la formation des royaumes germaniques, et lorsque les victoires des Arabes et de l'islamisme eurent donné à l'Orient un nouvel aspect. Cependant il s'établit peu à peu un lien entre l'Orient et l'Occident, lien qui fut entretenu principalement par l'évêque de Rome et le patriarche de Constantinople. Mais la rivalité était ancienne entre ces deux chefs de la chrétienté, et la division entretenue de diverses manières éclata enfin publiquement dans la seconde moitié du IXe siècle. Des papes trouvèrent plus d'une occasion de se mêler des affaires de l'Église grecque, et surtout de se poser en arbitres, pendant la discorde qui existait entre divers patriarches, et surtout entre PHOTIUS, l'un d'entre eux, et la cour impériale. Cette intervention blessa les Grecs, et ils furent encore plus irrités lorsque, dans le même temps, les Bulgares (voy. § 65) furent conduits à s'unir à l'Église de Rome, et lorsque, plus tard, le nonce du pape au concile de Constantinople demanda que les Grecs se soumissent à l'Église de Rome. Des synodes furent assemblés, le pape et Photius s'accablèrent de reproches et s'excommunièrent réciproquement. Photius blâmait surtout l'Église romaine de ce qu'elle permettait de jeûner le samedi, de ce qu'elle défendait le mariage aux prêtres, et par-dessus tout de ce qu'elle avait altéré la confession de foi par l'addition de ces mots : *Filio que* (et du Fils) (voy. § 40).

76

Le Schisme

Après la mort de Photius, qui mourut dans un cloître en 891, la bonne intelligence entre les Églises grecque et romaine ne fut pas entièrement rétablie; la froideur et la méfiance continuèrent des deux côtés, et la puissance croissante du pape en Occident augmenta encore la division, parce que les mêmes prétentions quant à l'Orient devaient surgir d'une manière d'autant plus forte. Mais comme les empereurs grecs espéraient du secours de l'Occident contre les attaques des mahométans, les discussions en restèrent là pendant le xe siècle et la première moitié du xie, et au milieu de la division qui continuait, il y eut des rapports ecclésiastiques entre Rome et Constantinople. Mais en 1053, MICHEL CÉRULARIUS, qui était devenu, en 1043, patriarche de Constantinople, publia, de concert avec LÉON D'ACHRIDA, métropolitain de Bulgarie, une lettre adressée à JEAN DE TRANI, évêque dans la Pouille, où, aux reproches faits à l'Église romaine, il en joignait de nouveaux, et dans ce nombre signalait comme une hérésie judaïque l'usage du pain sans levain introduit par elle dans la sainte Cène. Le cardinal évêque HUMBERT traduisit cet écrit en latin et le présenta au pape LÉON IX. Alors des écrits violents furent échangés, et le pape envoya une ambassade particulière à Constantinople[1] pour demander satisfaction. L'empereur CONSTANTIN IX, qui, par des motifs politiques, désirait la paix avec Rome, reçut très-bien la députation, et exhorta le patriarche à mettre

[1] 1054.

fin à la dispute. Mais comme les envoyés du pape voulaient humilier le patriarche, qui s'appuyait sur le peuple, ils se rendirent, le 16 juillet 1054, dans l'église de Sainte-Sophie, et lorsque le clergé se disposait à célébrer la Cène, ils déposèrent sur le maître-autel la sentence d'excommunication contre le patriarche. Mais cette entreprise échoua; le clergé grec ne reconnut pas cette déposition; bien plus, les autres patriarches catholiques de l'Orient se rattachèrent à Constantinople, et un concile grec prononça l'excommunication contre le pape. Dès lors la séparation qui existait depuis longtemps, quoique secrète, fut accomplie publiquement et prononcée d'une manière formelle. A dater de là, l'Église grecque a été séparée de l'Église romaine, et chacune d'elles élève les mêmes prétentions à une orthodoxie exclusive et à l'autorité dans l'Église, savoir la catholicité.

77

Essais de réunion entre l'Église grecque et l'Église romaine

Les croisades rendirent la séparation encore plus grande, et ajoutèrent encore à la division des Églises les haines réciproques des deux nations. Seulement les maronites (voy. § 44) et quelques communautés arméniennes, sous la domination de l'Occident, qui leur laissa leur langue sacrée et les usages de leurs pères, s'unirent à l'Église romaine. L'animosité entre les Grecs et les Latins parvint au plus haut degré lorsque l'empire latin eut été rétabli à Constantinople (voy. § 68), et des tentatives furent faites alors pour accoutumer les Grecs aux usages romains et

pour les réunir à Rome. Mais cet empire succomba de nouveau, et Constantinople devint encore le siége de l'empire et de l'Église d'Orient, et les empereurs grecs, dans la position difficile où ils étaient, firent des tentatives pour la réunion de leur Église avec celle de Rome, afin d'obtenir par ce moyen du secours contre les Turcs. Ainsi MICHEL PALÉOLOGUE envoya au concile de Lyon[1] une ambassade qui abjura le schisme, qui reconnut le pape pour chef de l'Église, qui admit que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils, mais qui maintint l'observation des anciens usages de l'Église grecque.

Cependant, la plupart des Grecs étaient mécontents de cela, et l'empereur ne pouvait réussir à opérer une réconciliation, qui était plutôt une soumission qu'une union véritable. Aussi, les empereurs qui suivirent firent-ils d'inutiles tentatives d'accommodement. Enfin, JEAN PALÉOLOGUE II, accompagné du patriarche de Constantinople et d'autres ecclésiastiques renommés, partit lui-même pour le concile de Florence, et là, en 1439, on rédigea enfin une convention, par laquelle les Grecs reconnurent que le Saint-Esprit procède aussi du Fils, et admirent la primauté du pape; en compensation, ils purent conserver l'usage du pain levé, le mariage pour leurs ecclésiastiques, autant du moins qu'il leur avait été permis jusqu'alors, et leurs observances rituelles. Mais cette convention mécontenta le peuple grec et son clergé, et quoique, en 1452, lorsque Constantinople était déjà assiégé par les Turcs, on y solennisât une espèce de réconciliation, et qu'un cardinal légat de Rome célébrât la messe dans l'église de Sainte-Sophie, les deux Églises restèrent séparées, et le sont demeurées jusqu'à nos jours. Plus tard, l'Église ro-

[1] 1274.

maine réussit cependant, surtout dans les pays gouvernés par des princes de sa communion, et dans les parties schismatiques de l'Église grecque, à trouver un grand nombre d'hommes qui se sont unis sur le fondement de la convention de Florence; de là est venue la distinction, dans l'Église grecque, des Grecs unis et non unis. Il y eut aussi, dans cette Église, des hommes qui penchaient pour l'Église latine, et qui, pour cette raison, furent appelés Grecs latinisants.

78

Notion de l'Église catholique grecque

La désignation d'Église grecque provint, dans l'origine, des peuples chez lesquels régnaient la langue et la civilisation grecques. Dans la suite, ce nom fut donné à l'Église dont l'union et le principe politique appartenaient à l'empire d'Orient ou à l'empire grec, et dont le chef ecclésiastique était le patriarche de Constantinople. Mais l'empire grec fut resserré toujours plus, et disparut enfin entièrement du nombre des États. L'Église grecque subit aussi par là de grands dommages; mais elle fit des progrès parmi les peuples nouveaux, et surtout parmi les Slaves, dont l'histoire, depuis cette époque, commence à faire mention. Dès lors, la langue grecque cessa d'être un des signes de communauté, et l'union reposa seulement sur l'enseignement, l'organisation et le culte, et n'eut plus de chef unique.

L'Église grecque, non-seulement se nomme catholique et apostolique, mais se dit aussi orthodoxe; elle prit cette dernière dénomination pour se distinguer des sectes chrétiennes qui existaient en Orient. Elle est aussi souvent

désignée sous le nom d'*orientale,* et, dans les premiers temps ces deux désignations exprimaient la même chose; mais la dernière a un sens plus étendu, car elle comprend aussi les communautés qui, comme les nestoriens et les monophysites, s'éloignent de la confession de foi et du culte de l'Église grecque, ainsi que celles qui ont une organisation ecclésiastique particulière.

79

Signes distinctifs de l'Église grecque

L'Église grecque est, en général, demeurée, pour la doctrine, la constitution et les usages, au point où elle était dans la période précédente. Elle admet, avec l'Église romaine, la confession de foi établie dans les conciles généraux; seulement elle nie que le Saint-Esprit procède aussi du Fils; mais, pour le reste, les deux Églises sont parfaitement d'accord dans leur enseignement sur la Trinité, et surtout sur la personne de Jésus-Christ. L'Église grecque a reçu aussi, peu à peu, la doctrine de la transsubstantiation, et en a fait une profession publique. D'autre part, elle n'a pas reçu les autres points adoptés plus tard en Occident, comme les indulgences, le trésor des bonnes œuvres, le purgatoire, etc. Le baptême se pratique par une triple immersion du corps, et dans la Cène la coupe est accordée aux laïques, elle se sert aussi de pain levé; tandis que l'Église romaine fait usage de pain sans levain. Une différence essentielle consiste encore en ceci, c'est que l'Église grecque ne reconnaît pas le pape comme son chef, et n'accorde pas à ses patriarches le pouvoir qu'a le pape en Occident; de plus, elle permet aux prêtres sé-

culiers le mariage avec une vierge; mais l'évêque doit vivre dans le célibat, et être choisi parmi les ecclésiastiques d'un cloître. Les ordres établis durant cette période, en Occident, sont demeurés étrangers à l'Église grecque; ses moines et ses nonnes, qui ne sont pas fort nombreux, suivent la règle de Basile.

80

État des progrès et de la science dans l'Église grecque

Ainsi que la vie du peuple, l'Église grecque se trouva aussi dans un état d'engourdissement et hors d'état de travailler à de nouveaux progrès, ou d'apporter de la variété dans l'uniformité de ce qui avait été fait jusque-là. Comme actuellement l'histoire expose le développement et la marche de la société, l'histoire générale de l'Église n'a que peu de chose à en dire, et les efforts et les changements qui ont eu lieu dans de petites localités, ne peuvent avoir de la signification et de l'importance que pour une histoire particulière. Cependant, l'exemple des travaux chez les mahométans et de la nouvelle culture qui avait lieu en Occident, donna une impulsion aux Grecs, et les porta au moins à ne pas laisser complétement inutiles les trésors de connaissances des premiers siècles. Il y eut aussi quelques empereurs, dont les uns furent des savants et des auteurs, et dont les autres soutinrent au moins les établissements et les travaux de la science. Aussi l'époque byzantine a-t-elle, à côté d'un grand nombre de mauvais auteurs, de bons écrivains à nous présenter, et, depuis le milieu du IXe siècle, Constantinople devint le siége d'une activité scientifique qui n'eut, cependant, que peu d'originalité et de génie créateur.

Parmi les docteurs savants de l'Église, Photius (voy. § 75) fut particulièrement remarquable. Il contribua à améliorer les établissements d'instruction, et laissa des écrits estimés. Sa bibliothèque contient, avec de courts extraits, des notices sur 280 ouvrages, soit chrétiens, soit païens, qui, plus tard, ont été perdus en grande partie. Un autre de ses écrits est son Monocanon, qui est un recueil des règlements ecclésiastiques, et qui, par un usage librement établi, est devenu le livre des règlements de l'Église.

THÉODORE BALSAMON, patriarche de Constantinople, y ajouta un éclaircissement au XIIe siècle. Dans le Xe siècle, SIMÉON MÉTAPHRASTES donna, d'après d'anciennes légendes, une biographie remarquable de 122 saints. MICHEL PSELLUS, dans le Xe siècle, se distingua par des connaissances variées, et écrivit sur des sujets divers. THÉOPHYLACTE, archevêque des Bulgares, mort en 1107, et EUTHYMIUS ZIGABENUS, moine à Constantinople, mort en 1118, appartiennent aux commentateurs les plus distingués des Grecs de la décadence, quoiqu'ils aient emprunté, pour la plupart, leurs explications aux Pères de l'Église. Euthymius écrivit, sous le nom de Panoplie[1], une controverse contre les hérétiques et les mahométans. Les temps qui suivirent eurent aussi leurs savants et leurs écrivains, sans qu'ils aient exercé néanmoins une influence particulière sur la science et la vie de l'Église.

[1] Arsenal.



TROISIÈME SECTION

L'Eglise catholique romaine[1]

CHAPITRE Ier

LA PAPAUTE

81

Les papes du IXe siècle

L'Église catholique romaine est arrivée à l'unité, non-seulement dans son enseignement, sa constitution, ses usages, mais encore en ceci, que le latin est devenu la langue officielle pour tous les actes ecclésiastiques, et que le pape est considéré comme son unique chef. Aussi la papauté est-elle le point de départ et le centre de toute la vie ecclésiastique. Jusqu'à GRÉGOIRE VII, elle combattit pour dominer sur l'Église, mais ensuite, lorsqu'elle fut arrivée à la gouverner, ce fut pour la rendre entièrement indépendante de la puissance temporelle, et pour s'élever au-dessus. Mais la victoire qu'elle remporta ne pouvait être durable, parce que chaque victoire, qui n'apaise ou n'éteint pas la discorde, ne peut être longtemps profitable au vainqueur même.

Déjà après Charlemagne, qui gouverna non-seulement

[1] Il est à peine besoin de dire que, partout où cela n'est pas formellement exprimé dans cette section, il ne s'agit que de l'Église catholique romaine.

l'empire, mais qui avait exercé son droit sur l'Église et sur le choix des papes, ces derniers avaient profité du faible caractère de LOUIS LE DÉBONNAIRE[1] et des contestations de ses fils à l'égard du trône, pour augmenter leur puissance et pour se soustraire à l'influence impériale.

Dans ce temps déjà, plusieurs papes furent installés dans leur dignité sans la confirmation de l'empereur. Un recueil qui parut entre 830 et 845, sous le nom et l'autorité d'ISIDORE, contribua surtout à l'accroissement de leur puissance; il contenait, avec des morceaux authentiques du recueil d'Isidore (voir § 51), soixante lettres prétendues des premiers évêques de Rome, et environ une centaine de brefs attribués faussement à des papes, des ordonnances (décrétales) de CLÉMENT Ier jusqu'à DAMASE Ier[2], et quelques-unes qui avaient paru plus tard. Ce sont là les fameuses *pseudo*, c'est-à-dire *fausses décrétales* d'Isidore, qui avaient pour but de rendre le clergé indépendant de l'État, et, en limitant l'influence des archevêques, de réunir dans la personne du pape la plus haute puissance législative, exécutive et judiciaire.

Leur inauthenticité fut, pour la première fois, soupçonnée dans le XIVe siècle, par quelques adversaires de la papauté; plus tard, elle fut démontrée par les protestants, et maintenant elle est reconnue même par des savants catholiques. Mais, au IXe siècle où elles parurent, on ne mit pas en doute leur authenticité; elles furent reconnues d'autant mieux, et reçues d'autant plus volontiers par les papes, comme un appui à leurs prétentions, qu'elles présentaient comme déjà fondé sur l'histoire un droit auquel on aspirait pour la première fois.

Entre LÉON IV, mort le 17 juillet 855, et BENOÎT III,

[1] 814-840. — [2] 384.

une jeune fille déguisée en homme, ayant acquis à Athènes une grande érudition, serait elle-même montée peu de temps sur le trône pontifical, sous le nom de JEAN VIII, mais elle aurait ignominieusement expié sa fraude dans une procession solennelle. Cependant, la vérité de cette histoire d'une papesse Jeanne reste fort sujette à caution, vu que si maintes preuves militent en sa faveur, il y a aussi beaucoup d'arguments contraires. C'est pourquoi de nombreux auteurs la regardent comme une allégorie relative au gouvernement des femmes, qui dominaient le pape au xe siècle (voyez le paragraphe suivant); d'autres n'y voient qu'une raillerie contre la grande influence que le siècle exerçait sur la papauté.

NICOLAS Ier [1] fut le premier pape qui fut couronné, et qui, pour faire valoir ses prétentions, en appela aux fausses décrétales d'Isidore. Avec une habile persévérance, il mit à profit les circonstances du temps favorables à l'élévation de la papauté. Il sut défendre avec force les droits de l'Église, et employer les évêques à contenir la violence des archevêques. Il contraignit à faire pénitence devant l'Église le roi de Lorraine LOTHAIRE II, qui, par un amour coupable pour WALRADE, avait répudié sa légitime épouse THEUTBERGE, et il punit les évêques serviles qui s'étaient rangés au parti de Lothaire. Déjà le pape JEAN VIII [2] prononça ouvertement la maxime, que le successeur de saint Pierre nomme et couronne l'empereur, et, en raison de cela, il éleva CHARLES LE CHAUVE [3] à la dignité d'empereur romain, comme plus tard CHARLES LE GROS. Mais ce dernier, qui réunit encore une fois sous sa domination toute la France, telle que Charlemagne l'avait possédée avec ses frontières les plus étendues, fut

[1] 858-867. — [2] 872-882. — [3] 875.

déposé par la nation allemande, et mourut peu de temps après. L'Allemagne et la France demeurèrent dès lors séparées pour toujours[1]. Enfin, l'Italie, déjà menacée longtemps par les Sarrasins, fut affligée par des luttes de partis, et les papes, s'y trouvant enveloppés, furent longtemps hors d'état d'accroître la puissance de la papauté.

82

Corruption des mœurs et abaissement des papes

Durant soixante-dix ans, pendant lesquels Rome fut livrée au despotisme des partis et à quelques hommes qui possédaient le pouvoir, vingt papes succédèrent à ETIENNE V[2], qui ne furent remarquables que par leurs vices et par les vicissitudes de leur destinée. Le parti toscan avait obtenu dans Rome la prépondérance, et à sa tête se trouvaient, avec le margrave ALBÉRIC DE TOSCANE, trois femmes décriées par leur ambition, et encore plus par leurs goûts voluptueux et par leur abjection morale : THÉODORA, veuve, de famille noble, et ses filles, MAROZIE ou Marie, et THÉODORA. Elles partagèrent et échangèrent leurs amants, possédèrent avec eux, avec leurs fils et leurs petits-fils, le siége pontifical, et allèrent jusqu'à en chasser l'amant d'une de leurs rivales. C'est ainsi qu'en 904, l'indigne SERGE III monta sur le trône, par le moyen de Marozie, qui lui donna un fils; et, en 914, JEAN X, l'amant de Théodora la mère lui succéda. Ce dernier réunit les forces de l'Italie contre les Sarrasins, qui, depuis quarante ans, s'étaient établis sur les frontières des

[1] 885-891. — [2] 936-964.

États de l'Église, et, en 916, il détruisit leur forteresse au bord du Garigliano. Mais comme, après la mort de Théodora la mère, il cherchait, avec l'aide de son frère PIERRE, à se rendre indépendant, la puissante Marozie les fit assassiner tous deux en 928. Le plus méprisable de tous les papes de ce temps fut JEAN XII[1], neveu de Marozie, qui, à l'âge de 18 ans, se fit élire pape, et qui, le premier dans cette dignité, prit un autre nom: il s'appela OCTAVIEN; les papes qui suivirent imitèrent son exemple. Pour résister à BÉRENGER II, qui s'était fait roi d'Italie, il appela à Rome le roi d'Allemagne, OTHON Ier, et le couronna comme empereur[2]. Mais, comme ensuite Jean XII s'unit à Bérenger pour chasser les Allemands, Othon vint de nouveau, et fit déposer le pape dans un concile tenu à Rome en 963, après que ce pontife eut été convaincu de meurtre, de blasphème et de toutes sortes d'impudicités. Les Romains jurèrent à l'empereur qu'ils ne choisiraient ou ne consacreraient jamais un pape contre sa volonté. Jean retourna néanmoins à Rome après le départ de l'empereur, et se vengea cruellement; mais il fut tué au moment même où il se livrait à ses passions. Dès lors, les papes furent longtemps les créatures et les instruments du parti impérial, lorsque celui-ci eut une armée en Italie, ou bien ils se mettaient dans la dépendance du peuple romain et des familles qui le gouvernaient. Mais, en général, OTHON LE GRAND, comme son fils OTHON II[3] et son petit-fils OTHON III[4], maintinrent leur prééminence dans Rome.

Cependant, le respect pour le saint siége était trop profondément enraciné dans la chrétienté d'Occident, les intérêts de l'Église, ceux des partis et d'un grand nombre d'hommes puissants étaient trop étroitement liés à la

[1] 936-964. — [2] 962. — [3] 973-983. — [4] 983-1002.

papauté, pour que les vices et l'abaissement de papes indignes eussent pu détruire leur éclat et leur puissance. De plus, à la fin du xe siècle, il y eut des papes qui montrèrent beaucoup de force et de dignité. GRÉGOIRE V força ROBERT, roi de France, à se séparer de BERTHE, son épouse, qui lui était alliée au quatrième degré, et à subir avec elle une peine ecclésiastique[1]. Ce pape s'efforça aussi de réveiller et d'améliorer la vie de l'Église. Après lui, et par l'appui de l'empereur Othon III, dont autrefois il avait été le précepteur, GERBERT fut élu pape, sous le nom de SYLVESTRE II[2]. Il s'éleva, par son savoir, beaucoup au-dessus de son temps, et, dépourvu de toutes prétentions pontificales, il dirigea avec force et avec sagesse les événements de l'Église. Ce fut lui qui eut le premier la pensée de délivrer Jérusalem des infidèles par une grande expédition militaire.

Peu de temps après, les COMTES DE TUSCULUM s'emparèrent du pouvoir à Rome, et placèrent successivement sur le saint siége six membres de leur propre famille. De ce nombre était BENOÎT IX, encore enfant lorsqu'il fut nommé pape en 1033. Universellement méprisé et haï à cause de sa conduite vicieuse et brutale, le peuple romain le chassa enfin, et choisit à sa place SYLVESTRE III. Par le moyen de ses parents et de son argent, Benoît parvint néanmoins à occuper de nouveau le siége pontifical ; mais, comme il vit qu'il ne pouvait résister à la haine du peuple, il vendit sa charge à GRÉGOIRE VI ; puis il se repentit de son marché, et alors trois papes se disputèrent à l'envi la possession de cette dignité. Dans ce temps d'abaissement pour la papauté, HENRI III vint en Italie, et convoqua, à Sutri, dans les États de l'Église[3], un concile, qui déclara vacant le

[1] 996-999. — [2] 999-1003. — [3] 1046.

siége pontifical, auquel fut élu le sage et pieux SUGER, évêque de Bamberg, et attaché à la suite d'Henri. Il prit le nom de CLÉMENT II, et couronna HENRI III comme empereur romain et comme patrice de Rome. Clément II chercha, à la vérité, à abolir les abus les plus criants; mais il mourut dans l'année suivante, et Benoît IX s'empara encore une fois du siége pontifical; mais il fut de nouveau chassé par Henri III, et termina dans un cloître sa criminelle vie.

83

Papes réformateurs au XIe siècle. Grégoire VII

La *simonie*[1], c'est-à-dire la vente des charges et des bénéfices ecclésiastiques, était si générale dans ces temps, et la manière de vivre d'un grand nombre de clercs était devenue si scandaleuse, que HENRI III s'occupa de la réforme de l'Église, et détermina, dans ce but, le choix de plusieurs papes. LÉON IX[2] travailla surtout avec le plus grand zèle à déraciner la simonie, ainsi qu'à réformer les mœurs du clergé. Il déposa plusieurs évêques italiens qui avaient acheté leurs emplois, et voyagea même en France et en Allemagne pour déposer de leur dignité les évêques convaincus là aussi de simonie et d'impureté.

Ces tentatives de réforme augmentèrent beaucoup la considération des papes; car, comme dans les jugements des évêques accusés de simonie ou d'impureté, ils agissaient selon la plénitude de leur puissance, on s'accoutuma

[1] Ce nom est emprunté à SIMON le magicien, qui, d'après le Livre des Actes, chap. VIII, v. 18, voulait acheter à prix d'argent les dons du Saint-Esprit. — [2] 1048-1054.

ainsi à leur attribuer le pouvoir illimité de juger les évêques; et comme leurs efforts eurent une bienfaisante influence, et qu'ils se présentaient en personne comme juges sévères des mœurs, on ne fit pas attention à ce qu'il y avait de nouveau et d'extraordinaire dans leur conduite, et l'on eut ainsi un motif de plus pour vénérer le chef de l'Église.

Ces efforts pour améliorer l'état ecclésiastique, et pour augmenter aussi la puissance pontificale, furent continués par plusieurs papes successivement, surtout par GRÉGOIRE VII, homme d'une rare intelligence, qui, à cause de l'étendue et de l'élévation de ses desseins, comme de la hardiesse, de l'énergie et de la fermeté avec lesquelles il cherchait à les exécuter, a acquis dans le monde historique une importance toujours croissante. Il se nommait d'abord HILDEBRAND, et naquit vraisemblablement à Sienne. Il était fils d'un simple ouvrier; il fut élevé en France, dans le monastère de Clugny, où il prit le froc; il retourna à Rome en 1045, et s'y lia avec les personnages distingués du parti alors dominant. Il eut déjà une grande influence auprès de Léon IX, et des papes suivants: VICTOR II, ETIENNE IX, NICOLAS II et ALEXANDRE II, lui furent principalement redevables de leur élection. Hildebrand détermina Nicolas II[1] à prendre deux mesures de la plus haute importance: il l'engagea surtout à se joindre aux Normands, et à investir leur chef, ROBERT GUISCARD, des provinces de la basse Italie, qu'ils avaient déjà conquises, et de la Sicile, qui devait être encore enlevée aux Sarrasins. Il eut ainsi un contrepoids à opposer aux grands de l'Italie et à l'empereur d'Allemagne. La seconde mesure consista dans une loi de l'an 1059, par laquelle l'élection

[1] 1058-1061.

du pape était transportée au collége des Cardinaux, et était soustraite ainsi aux intérêts de parti chez la noblesse et aux orages populaires [1].

Déjà sous Alexandre II[2], des ambassadeurs de Saxe vinrent à Rome pour élever des plaintes contre l'empereur Henri IV, qui gouverna de 1056 à 1106, à cause de l'oppression insupportable qu'il faisait peser sur ses sujets, et à cause d'un trafic qu'il avait établi pour les charges ecclésiastiques. Le pape le manda à Rome, pour qu'il pût se justifier. Mais Henri songeait à se venger d'une exigence si inouïe, lorsque la nouvelle de la mort subite d'Alexandre II refroidit sa colère.

Hildebrand fut alors élevé au trône pontifical, sous le nom de Grégoire VII[3], et il commença dès lors la lutte pour parvenir à la plus haute puissance qui existât sur la terre; et en cela l'inconstance passionnée et la violence d'Henri, les efforts des grands en Allemagne pour se rendre indépendants du pouvoir royal, et le mécontentement des Saxons, ne lui furent pas peu favorables.

[1] On appelait *cardinaux,* dans les premiers temps, tous les ecclésiastiques attachés d'une manière permanente à une église, et ces ecclésiastiques, de toute ancienneté, formaient à Rome, comme ailleurs, le consistoire de l'évêque romain. Depuis le IXe siècle, on rangea aussi dans ce nombre les évêques du territoire pontifical; la considération dont ils jouissaient comme conseillers légats et vicaires du pape alla croissant avec la sienne; et, depuis le XIe siècle, le nom de cardinal fut exclusivement donné aux évêques placés dans la circonscription temporelle du pape et aux prêtres des églises principales ou cardinales de Rome. L'influence des cardinaux fut sensiblement augmentée, une fois qu'on leur eut confié l'élection des papes, et ce sont eux qui, après le souverain pontife, occupent la plus haute position dans l'Église; leur nombre fut plus tard fixé à 70. — *(Note du trad.)* Outre les cardinaux-évêques et les cardinaux-prêtres, il faut encore mentionner les cardinaux-diacres, dont le nombre doit être fixé à 7. — [2] 1061-1073. — [3] 1073-1085.

Grégoire voulait non-seulement donner au siége de Rome le plus haut pouvoir sur l'Église, et mettre toute la plénitude de la puissance ecclésiastique dans les mains du pape, mais surtout rendre l'Église entièrement indépendante du pouvoir de l'État, et enlever aux princes toute influence dans les affaires ecclésiastiques. Il voulait aussi fonder une théocratie, dans laquelle le pape, comme le représentant de Dieu, le souverain le plus élevé dans les affaires politiques et ecclésiastiques, placé entre les princes et les peuples, pourrait humilier ceux-ci et déposer ceux-là.

Grégoire VII fit renouveler, dans un concile à Rome[1], les anciennes lois sur le *célibat*, et menacer de l'excommunication, non-seulement tous les ecclésiastiques mariés, mais aussi tous les laïques qui se confesseraient ou entendraient la messe auprès d'eux. La croyance à la sainteté du célibat peut aussi avoir eu part à cette mesure; mais le motif déterminant en cela fut de rendre le clergé indépendant du monde et des pouvoirs temporels, et l'on voit, par le grand mouvement que cette mesure excita dans le clergé, qu'un grand nombre d'ecclésiastiques continuèrent à vivre dans le mariage, puisque maintenant elle n'a pas encore pu prévaloir partout.

En 1075, Grégoire VII défendit, par une seconde loi et sous peine d'excommunication, qu'aucun laïque pût recevoir ou accorder un emploi ecclésiastique. Là-dessus s'éleva la fameuse querelle des *investitures*. On entend par ce mot la confirmation dans un emploi, et surtout celle des possessions et des biens qui en dépendent; en particulier, on nomme ainsi la confirmation des évêques et la collation des domaines et des bénéfices qui ressortissent

[1] 1074.

à leur évêché. Les marques de cette dernière investiture étaient la *crosse*[1] et l'*anneau*, qui furent souvent aussi donnés aux abbés. La première devait être le symbole des fonctions pastorales, et la seconde représenter l'étroite union entre l'évêque et la communauté. Les grands de la terre n'étaient pas disposés à renoncer à ce droit d'investiture, auquel en étaient liés d'autres des plus importants; ce fut surtout Henri IV qui s'opposa à cette défense du pape et à son exécution. Alors Grégoire le manda à Rome pour qu'il se justifiât, en le menaçant d'excommunication[2], et, en retour, Henri fit déclarer, dans un concile à Worms, la déchéance du pape, qui lança l'excommunication contre l'empereur, et délia, par ce moyen, tous ses sujets et tous ses vassaux du serment de fidélité. Ce fut une occasion parfaite pour les Saxons mécontents et pour quelques princes allemands, de se révolter contre l'empereur, et, dans une assemblée de princes à Tribur, dans le grand-duché de Hesse, de déclarer Henri déchu du trône, si, pendant la durée de l'hiver, il n'était pas relevé de l'excommunication. L'empereur, réduit à cette extrémité, partit pour l'Italie, par l'hiver le plus rigoureux, accompagné d'une escorte peu nombreuse, pour implorer son absolution. Dans la haute Italie, on se serait volontiers déclaré pour lui contre le pape qu'on haïssait. Mais le courage de l'empereur était abattu, et il pouvait aussi avoir l'espérance d'être libéré de l'excommunication sans trop s'humilier. C'est ainsi qu'il fut couvert de la plus grande ignominie qui ait jamais atteint une tête impériale.

[1] *Crosse* vient du mot italien *croce*, parce qu'elle avait d'abord la forme d'une croix; ce fut plus tard seulement qu'on lui donna la forme d'un bâton recourbé au sommet, comme la houlette d'un berger. *(Note du trad.)* — [2] 1076.

Dans la cour du château de Canosse, près de Reggio, sur le territoire de la comtesse MATHILDE DE TOSCANE, où se trouvait alors Grégoire VII, Henri IV dut passer trois jours debout (25-28 janvier 1077), pieds nus et tête découverte, avec un cilice de laine, comme un pénitent, jusqu'à ce que le pape levât l'excommunication, à la condition qu'il retournerait tranquillement en Allemagne, et qu'il y attendrait sa décision pour savoir s'il demeurerait ou non empereur d'Allemagne. Henri prit alors les armes, et son abaissement lui acquit de la sympathie et de nouveaux amis; mais ses adversaires élurent pour roi RODOLPHE DE SOUABE[1], et alors s'éleva la lutte la plus acharnée en Allemagne. Le pape renouvela l'excommunication contre Henri, et celui-ci prononça de nouveau la déchéance de Grégoire. Après la mort de Rodolphe[2], Henri passa les Alpes, et s'empara de Rome, après un long siége[3]; mais Grégoire, renfermé dans le château Saint-Ange, ne céda pas ; il demeura ferme dans ses principes, et lorsque Robert Guiscard, duc des Normands, parvint à le délivrer, il abandonna avec lui la ville de Rome, où il ne se croyait pas en sûreté au milieu d'un peuple en révolte, et mourut à Salerne en 1085.

84

Successeurs de Grégoire jusqu'à Innocent III

Après la mort de Grégoire, la lutte continua encore entre la puissance ecclésiastique et la puissance temporelle, car ses successeurs agirent dans le même esprit, et si

[1] 1077. — [2] 1080. — [3] 1084.

Victor III[1] aima trop la solitude du cloître pour être à même d'exercer une activité étendue, Urbain II, au contraire[2], fut plein d'énergie et de zèle, et les croisades, qui commencèrent sous lui, donnèrent à la papauté un nouvel accroissement de puissance et de considération. Pascal II[3] fut, il est vrai, fait prisonnier par le roi Henri V, et contraint par des menaces à le couronner empereur, et à lui promettre solennellement le droit d'investiture; mais un concile de Latran[4] déclara tout cela nul et non avenu, et la mort de la comtesse Mathilde[5] augmenta encore les sujets de dispute, parce que le pape et l'empereur avaient des prétentions sur ce riche héritage. Enfin[6], Henri V et le pape Calixte II firent à Worms[7] une convention, par laquelle l'empereur renonçait à l'investiture avec la crosse et l'anneau, et laissait accomplir librement, d'après les lois de l'Église, le choix et la consécration des évêques et des abbés; tandis que, d'autre part, le droit lui était reconnu, pour tout l'empire d'Allemagne, d'assister en personne ou par ses envoyés aux élections de ce genre, et d'accorder par le sceptre, à ceux qui avaient été élus, la collation des bénéfices temporels et des droits administratifs, autrement dits *régales*.

Telle fut la base du fameux concordat de Worms ou de Calixte, qui, jusqu'à ces derniers temps, a prévalu comme loi fondamentale du droit canonique allemand. Ainsi, quant à l'essentiel, la dispute se termina à l'avantage de l'empereur, et le pape sauva les apparences plus que la réalité, puisque l'investiture continua à être donnée par des laïques. Mais cela importait alors beaucoup moins au pape qu'un demi-siècle auparavant, parce que, par le

[1] 1085-1087. — [2] 1087-1099. — [3] 1099-1118. — [4] 1112. — [5] 1115. — [6] 1122. — [7] 1119-1124.

changement survenu dans la disposition des esprits, il était beaucoup plus haut placé dans l'opinion du monde, et pouvait exercer avec moins d'obstacle que jadis, l'influence la plus étendue sur l'Église et sur l'État.

Dans les temps qui suivirent, les papes ne demeurèrent pas en possession d'une puissance incontestée, et ne se contentèrent pas de la haute considération à laquelle ils étaient déjà parvenus. Cependant ils sortirent de ces luttes avec autant de bonheur que de succès, et même l'empereur FRÉDÉRIC BARBEROUSSE[1], de la race héroïque des HOHENSTAUFEN, après la défaite de Legnano, dans le Milanais, dut s'humilier devant Alexandre III[2], pour obtenir la paix et un traité qui ne lui fût pas trop désavantageux. Favorisé par les circonstances, le même pape força le roi HENRI II D'ANGLETERRE à révoquer tout ce qu'il avait fait pour limiter l'influence pontificale dans son royaume.

85

Innocent III. (1198-1216)

INNOCENT III, de l'illustre famille des Conti, réunissait l'érudition et la prudence à la réflexion et à l'énergie, et, favorisé par les circonstances, il éleva la papauté au plus haut degré de pouvoir. Dès qu'il eut revêtu la tiare, il se fit prêter serment de fidélité par le chef de l'empire, et chassa les seigneurs allemands que l'empereur avait investis des biens provenant de l'héritage de Mathilde. Lorsque HENRI VI mourut, son fils THÉODORIC, qui fut ensuite l'empereur Frédéric II, était âgé de quatre ans.

[1] 1152-1190. — [2] 1159-1181.

Innocent III fut son tuteur, et gouverna pour lui les Deux-Siciles. De même que l'Allemagne, l'Italie était aussi divisée entre le parti des *Guelfes* ou *Welfes*, ou le parti papal et saxon, et celui des *Gibelins*, ou le parti impérial des Hohenstaufen; le pape[1] ne désirait pas qu'un trop grand pouvoir fût concentré dans les mains de l'empereur; une partie des princes allemands[2] se faisait un scrupule d'élever un enfant au trône impérial, tandis que l'autre partie[3] redoutait le pouvoir croissant des Hohenstaufen. On en vint ainsi à se diviser pour le choix d'un empereur; les deux partis recherchèrent le suffrage du pape, qui sut faire servir cette complication à augmenter sa puissance. Innocent déclara que lorsqu'il y avait débat pour une élection, il appartenait au pape d'en décider, et il se prononça contre PHILIPPE DE SOUABE, frère de l'empereur défunt, tandis qu'il se déclarait en faveur d'OTHON IV, qui était fils de HENRI LE LION. Philippe fut assassiné par OTHON DE WITTELSBACH[4], et OTHON IV fut couronné à Rome, en 1209. Mais comme il ne tenait pas les promesses qu'il avait faites au pape, et qu'il le traitait avec beaucoup d'orgueil et d'insolence, INNOCENT lança contre lui l'anathème, prononça sa destitution, et fit élire comme empereur le jeune FRÉDÉRIC[5]. L'Allemagne demeura divisée jusqu'à la mort d'Othon; PHILIPPE-AUGUSTE de France dut aussi se soumettre à sa décision; PIERRE II d'Aragon préféra recevoir du pape la couronne qui lui appartenait, en retour du serment de fidélité et d'un tribut qu'il lui paya, et SANCHE Ier de Portugal dut, contre son gré, reconnaître comme valable un acte par lequel son père avait rendu son royaume tributaire du pape. Dans sa lutte avec JEAN, ROI D'ANGLETERRE, Innocent prononça l'excommunication

[1] Guelfe. — [2] Gibelins. — [3] Guelfes. — [4] 1208. — [5] 1212.

et l'interdit contre son royaume[1], et transféra ensuite la couronne à PHILIPPE de France. JEAN SANS TERRE dut s'humilier devant le pape, et recevoir de lui son royaume à titre de fief, contre un tribut annuel. Mais Innocent se déclara en outre contre la grande charte de 1215, ce fondement de la constitution et de la liberté de l'Angleterre, comme s'il reconnaissait dans l'indépendance et dans la liberté des peuples la puissance qui devait ébranler un jour celle des papes.

Le pape devint ainsi le chef universellement reconnu de la chrétienté en Occident, le monarque le plus puissant sur la terre; et la couronne des princes, à côté de la tiare des papes, n'apparut, en réalité, suivant la comparaison d'Innocent lui-même, que comme la lune à côté du soleil.

86

Les papes jusqu'à leur séjour à Avignon

GRÉGOIRE IX[2], aussi bien qu'INNOCENT IV, fut entraîné dans une vive lutte contre l'empereur FRÉDÉRIC II, et INNOCENT fut l'auteur de l'élection de deux empereurs rivaux en Allemagne. FRÉDÉRIC ne fut pas vaincu, mais il

[1] 1209. L'*interdit* était une excommunication suspendue sur une ville, sur une province ou sur un pays tout entier; du moment où cette sentence était mise à exécution, tout service divin était supprimé, les églises étaient fermées, les autels dépouillés de leurs ornements, les croix et les statues des saints enlevées ou renversées à terre, la communion ne pouvait plus être distribuée au peuple, les cloches ne se faisaient plus entendre, les morts n'étaient plus ensevelis en terre sainte. — [2] 1227-1247.

mourut sans s'être réconcilié avec l'Église[1]. Mais le pape continua la lutte contre les Hohenstaufen, déclara que leur race avait pour toujours perdu le trône, et songea à réunir Naples et la Sicile aux États de l'Église. CONRAD IV, fils de Frédéric, conquit, il est vrai, le pays qu'il avait hérité en Italie; mais il mourut en 1254, et alors commença en Allemagne le triste interrègne, qui dura jusqu'à l'élection de RODOLPHE DE HABSBOURG[2]. Enfin CLÉMENT IV donna[3] le royaume des Deux-Siciles, comme s'il eût été sa propriété, à CHARLES D'Anjou, frère du roi de France; et CONRADIN, le dernier des Hohenstaufen, finit sa vie à Naples sur l'échafaud. Les papes avaient ainsi réussi à perdre leurs plus puissants ennemis; mais ils l'avaient acheté cher : ils l'avaient payé par le bouleversement de l'Allemagne, par la prépondérance de la France, et par le démembrement de l'Italie.

BONIFACE VIII ressentit cette prépondérance, lorsque, dans la guerre sanglante entre PHILIPPE LE BEL de France et EDOUARD Ier d'Angleterre, il prétendit au rôle d'arbitre, et voulut défendre à tous deux la confirmation des biens ecclésiastiques. Le pape promulgua contre Philippe plusieurs bulles, dans lesquelles il déclarait hérétique celui qui ne croyait pas que, dans les choses spirituelles et temporelles, le roi soit soumis au pape; il énonça la prétention que toute créature doit obéir au saint siége, sous peine de perdre la félicité éternelle; il excommunia le roi, suspendit le clergé de France, et prononça l'interdit sur ce royaume. Mais Philippe, soutenu par le peuple et par le clergé de son pays, convoqua les États du royaume, déclara insensé celui qui doutait de son indépendance dans les choses temporelles, en appela à un concile

[1] 1250. — [2] 1273. — [3] 1294-1303.

général, fit accuser le pape de crimes énormes, et le fit enfin prisonnier à Anagni dans les États de l'Église. Boniface fut rendu à la liberté au bout de trois jours par les habitants de cette ville ; mais il mourut bientôt de chagrin du traitement qu'il avait enduré. Son histoire prouve que la puissance des papes commençait déjà à chanceler, et que l'opinion publique n'était plus au service de la papauté. Aussi le pape BENOÎT XI, qui lui succéda[1], se vit-il contraint de se conformer aux circonstances qui avaient changé, et, après une ambassade honorable du roi Philippe, de révoquer, avec tous les ménagements possibles pour l'honneur pontifical, les résolutions qu'il avait prises contre lui.

87

Les papes à Avignon

Avec CLÉMENT V, qui fut couronné pape à Lyon, en 1305, commença la série des papes français. Il ne se rendit jamais en Italie, et transporta[2] sa résidence à Avignon, qui appartenait alors aux comtes de Provence, mais qui était entièrement entourée par le territoire français. On compte ordinairement le séjour des papes dans cette ville de 1305 à 1377, et on le désigne sous le nom d'*exil de Babylone,* parce que, durant ce temps, ils furent dans une entière dépendance à l'égard des rois de France, et qn'on y vivait avec tant de dissipation et de luxe, que le poëte PÉTRARQUE, qui en fut témoin oculaire, appelle Avignon une nouvelle Babylone. Cependant les papes continuèrent encore à soutenir leurs prétentions contre les

[1] 1303-1304. — [2] 1309.

autres puissances. Ainsi, comme **Frédéric d'Autriche** et **Louis de Bavière** avaient combattu pour le trône impérial, et que le premier avait été fait prisonnier[1], **Jean** XXII somma Louis, qui était vainqueur, de se soumettre à sa décision; mais, comme celui-ci en appela à son droit contre une telle prétention, l'excommunication et l'interdit en furent pour lui les conséquences. Mais ces armes étaient déjà émoussées; Louis fut couronné à Rome, et les électeurs tinrent[2] leur première assemblée à Rhense sur le Rhin, où la conduite du pape fut déclarée illégale, mise à néant, et où l'on établit pour toujours que le roi d'Allemagne et l'empereur romain ne devaient être élus que par les princes électeurs, et qu'ils n'avaient pas besoin de l'approbation ou de la confirmation pontificale.

Clément VI acheta, en 1348, la ville d'Avignon et son territoire. Cependant les papes, en demeurant trop longtemps éloignés de Rome, durent craindre de perdre leurs possessions italiennes; aussi **Grégoire** XI retourna à Rome en 1377, et il fut bien accueilli des Romains, qui allèrent en triomphe au-devant de lui.

La dépendance des papes à l'égard de la France dut rabaisser beaucoup leur position dans le monde; déjà le changement de leur résidence diminua leur considération, parce qu'on était accoutumé à rattacher à Rome l'idée de la succession de saint Pierre et la splendeur de la papauté. Ajoutez encore à cela que les revenus de l'État et de l'Église diminuèrent de beaucoup, et que les papes songèrent à employer de nouveaux moyens, mais des moyens indignes et révoltants, afin de se procurer de l'argent et de pressurer l'Église, moyens qui plus tard restèrent encore en

[1] 1322. — [2] 1338.

usage. Par là des richesses prodigieuses abondèrent alors à Avignon, tellement, que Jean XXII, par exemple, doit avoir laissé dix-huit millions de florins d'or en effectif, et environ sept millions en bijoux. Mais la considération pour les papes baissa infiniment par là au sein de la chrétienté, et le besoin d'une réforme fondamentale de l'Église devint d'autant plus sensible.

88

Schisme d'Occident

Le grand schisme de l'Église, qui suivit immédiatement la captivité de Babylone, fut encore plus nuisible à la considération des papes. En effet, comme, après la mort de GRÉGOIRE XI[1], on avait, suivant le désir du peuple romain, choisi pour pape un Italien, URBAIN VI, les cardinaux français élurent CLÉMENT VII, l'un d'eux, qui fixa sa résidence à Avignon. La France, la péninsule Pyrénaïque, l'Écosse, la Lorraine et la Savoie se déclarèrent pour lui, tandis que les autres contrées de l'Occident reconnurent URBAIN VI. Après la mort des deux papes, la division ne cessa pas, vu que chaque parti continua d'en élire un autre. Ainsi le parti italien-allemand choisit BONIFACE IX, INNOCENT VII et GRÉGOIRE XII. Le parti français choisit BENOÎT XIII. Des deux côtés, les papes s'excommunièrent réciproquement, ainsi que le parti qui leur était opposé, et se traitèrent mutuellement de la manière la plus indigne. Tous deux, pour soutenir les grands frais de leur cour et ceux de la lutte, méditèrent de nouveaux moyens d'extor-

[1] 1387.

sion, et se montrèrent d'autant plus indulgents pour les princes, qu'ils avaient plus besoin de leur aide. Ainsi se fit sentir toujours plus la nécessité d'une réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres, et la maxime soutenue avec force par JEAN GERSON, chancelier de l'Université de Paris, qu'un concile général est au-dessus du pape, trouva dans la confusion de l'Église sa plus claire justification. La sainteté du siége romain et le vicariat de Dieu et de Christ, ne pouvaient continuer à subsister devant de telles preuves d'indignes bouleversements.

Comme le désordre dans les rapports ecclésiastiques et le scandale de la chrétienté devenaient toujours plus grands, plusieurs princes s'efforcèrent sérieusement de mettre fin à la lutte, et des universités, ainsi que des théologiens, firent des propositions pour terminer la division. Les deux papes s'étaient aussi engagés, à plusieurs reprises, à renoncer à leur dignité pour le salut de l'Église; mais ils surent se soustraire à l'accomplissement de cette promesse. Enfin, les cardinaux des deux partis furent engagés à convoquer[1] un concile général à Pise. Les deux papes, qui se refusèrent à s'y rendre, furent déposés de leur dignité comme désobéissants et parjures, et l'on choisit pour les remplacer le pape ALEXANDRE V. Mais, quoique les cardinaux se fussent engagés réciproquement à ce que celui d'entre eux qui serait élu, travaillerait dans le présent concile à réformer l'Église dans son chef et dans ses membres, Alexandre V sut néanmoins différer une affaire d'un intérêt aussi pressant, et donner des espérances pour un concile qui aurait lieu plus tard. La cessation du schisme ne fut pas non plus opérée par le concile de Pise, car BENOÎT XIII était encore reconnu pape par l'Espagne et par

[1] 1409.

l'Écosse, et GRÉGOIRE XII par Naples, par quelques petits États italiens et par plusieurs évêques d'Allemagne. Ainsi la chrétienté en Occident avait alors trois papes.

Jean XXIII, successeur d'Alexandre V[1], dut enfin condescendre au désir de l'empereur SIGISMOND, et convoquer à Constance un concile, qui dura de 1414 à 1418, c'est-à-dire trois ans et demi. Pour contrebalancer le trop grand nombre de cardinaux italiens, on établit que le vote aurait lieu par nation, et bientôt se fit jour la pensée, que le schisme finirait de la manière la plus prompte et la plus sûre, si les trois papes consentaient à abdiquer. Jean XXIII déclara aussi qu'il était prêt à le faire; mais comme la chose était prise au sérieux, il s'enfuit de Constance, grâce à la protection de Frédéric d'Autriche. Après quelques troubles occasionnés par cette fuite, le concile prononça son indépendance, et la maxime répétée qu'il était au-dessus du pape. Jean fut convaincu de fautes énormes, et enfin destitué.

GRÉGOIRE XII abdiqua, et BENOÎT XIII, puis les deux successeurs qui lui furent donnés, ne furent reconnus que dans une très-petite portion de l'Espagne.

Le siége pontifical ainsi débarrassé, le parti de la réforme, soutenu par Sigismond, voulut que cette réforme tant désirée, mais dans laquelle il ne s'agissait pas de doctrine, eût lieu avant l'élection du nouveau pape. Il n'en fut cependant pas ainsi: MARTIN V fut élevé au saint siége[2], et les abus subsistèrent. Ainsi finit, en mai 1418, ce concile attendu avec tant d'espérance, et qui ne réussit guère à autre chose qu'à mettre fin au schisme.

[1] 1410. — [2] 1417.

89

Les papes depuis Martin V jusqu'à la Réformation

La réforme de l'Église continua à être la pensée et le vœu principal des hommes les meilleurs et les plus éclairés, et Martin V, qui n'avait rien fait pour déraciner les abus depuis longtemps mis au jour, mais qui avait besoin d'un puissant secours contre les *Hussites,* fut tellement tourmenté, qu'il convoqua à Bâle le concile général qui avait été promis, et qui fut ouvert sous son successeur EUGÈNE VI[1]. L'assemblée commença sérieusement et avec zèle à s'occuper de la réforme de l'Église; elle mit des limites aux droits et aux revenus que les papes avaient usurpés, et chercha même à empiéter sur l'administration de l'Église. Mais Eugène, à qui cela ne plaisait pas, transporta le synode à Ferrare[2], et de là à Florence (voy. § 77), ce qui n'empêcha pas un grand nombre d'évêques, qui étaient pour la réforme de l'Église, de continuer de siéger à Bâle. Le pape prononça contre eux l'excommunication, et eux, à leur tour, prononcèrent sa destitution, et choisirent comme pape l'ancien duc Amédée de Savoie, qu'ils élurent sous le nom de FÉLIX V; car le duc avait abandonné son duché à ses fils, et vivait en ermite sur les bords du lac de Genève.

Cependant les princes craignirent de voir éclater un nouveau schisme; et comme on engagea le nouvel empereur d'Autriche, FRÉDÉRIC III, à négocier un arrangement avec Rome, le crédit du concile de Bâle en fut peu à peu affaibli, et il se sépara de lui-même en 1449. La France tira le plus grand avantage de ces disputes, en ce qu'elle

[1] 1431-1447. — [2] 1437.

profita des embarras du pape pour s'appliquer, par la *Pragmatique Sanction* proclamée à Bourges[1], les conclusions du concile de Bâle relatives à l'indépendance de l'Église gallicane, et pour acquérir plus de droits et de libertés que les Églises des autres pays.

ÆNÉAS SYLVIUS, distingué par son esprit et son érudition, historien du concile de Bâle, avait, au commencement de cette assemblée, pris part à ses débats d'une manière libre et courageuse, mais ensuite il fut gagné aux intérêts du pape, et après s'être élevé au saint siége sous le nom de PIE II[2], il déclara nulles les décisions du concile de Bâle, et s'efforça, mais en vain, de supprimer la Pragmatique Sanction.

Cependant il semblait que les princes et les peuples élevaient inutilement la voix en faveur d'une réforme de l'Église, et, en particulier, de la papauté, et que les conciles avaient en vain fait valoir les droits et la sainteté des vues de l'Église, contre l'immoralité introduite dans le clergé. De nouveau s'élevèrent des papes qui, par leur conduite mondaine, leur vie réprouvée, déshonorèrent l'Église et scandalisèrent la piété des fidèles. SIXTE IV[3], orgueilleux et vain, chercha, par l'usure et par d'autres moyens immoraux, à remplir ses caisses épuisées; il prit part à la conspiration contre la famille de Médicis à Florence, et fit répandre le sang pour gagner des principautés à ses neveux[4] et à ses fils. Son successeur INNOCENT VIII[5] fit la guerre au roi FERDINAND DE NAPLES, qui

[1] 1438. — [2] 1458-1464. — [3] 1471-1484. — [4] Dans le sens primitif et étroit, ce mot signifiait d'abord petit-fils, puis, dans un sens plus large: neveu, cousin et parents en général. Des faveurs non méritées accordées à des parents par le pape ou par quelque autre prince de l'Église, ont, dès lors, reçu le nom de népotisme. — [5] 1484-1492.

refusait de lui payer l'impôt annuel de l'investiture, et réussit à obtenir une paix avantageuse. Il aida aussi à rétablir la tranquillité dans le reste de l'Italie, et compta un grand nombre d'enfants illégitimes qu'il chercha à enrichir le plus possible. ALEXANDRE VI, de la maison de Borgia, fut le plus mauvais des mauvais papes. Faux, ambitieux et cruel, voluptueux et dissipateur, il ne recula devant aucun moyen pour parvenir à ses fins, c'est-à-dire pour satisfaire ses passions, pour dominer en despote, pour donner un royaume indépendant à ses enfants, parmi lesquels était le fratricide CÉSAR BORGIA, et pour les enrichir de toutes manières. Il se débarrassa, par l'assassinat, des riches et des puissants qui lui étaient opposés, et dont il convoitait les trésors; et, par lui, l'aristocratie perdit son indépendance dans les États de l'Église. Cependant le crédit de la papauté était encore si grand, que Alexandre prononça comme arbitre dans le différend qui s'éleva entre la France et l'Espagne, sur leurs limites dans le Nouveau-Monde. Ce pape mourut du poison que son fils avait destiné à un cardinal. JULES II[1] fut plutôt un prince guerrier qu'un prince de l'Église, et prit part en personne à des expéditions belliqueuses. Il parvint, par ses efforts, à recouvrer les territoires que l'État de l'Église avait perdus, et à les augmenter encore, comme aussi à empêcher l'Italie d'être partagée. Sous lui fut commencée la construction de l'église de Saint-Pierre. LÉON X enfin, est le dernier pape de cette période qui ait acquis de l'importance, surtout par le commencement de la réformation[2]. Issu de cette race des Médicis, qui aimait la magnificence, il favorisa les arts et les sciences; il aima la libéralité et la splendeur jusqu'à la prodigalité, disposition

[1] 1503-1513. — [2] 1513-1521.

qui le conduisit maintes fois à recourir à divers moyens d'extorquer de l'argent. Du reste, pacifique et plein de bonté, mais sans caractère marquant et sans énergie particulière; on n'avait rien à attendre de lui pour le salut de l'Église. Cependant il fut assez rusé et adroit dans la lutte des rois d'Espagne et de France, quant à la possession de l'Italie, pour ne se brouiller avec aucun d'eux, pour mettre à profit les vues du dernier sur Milan et sur Naples, et pour abolir la Pragmatique Sanction[1].



CHAPITRE II

DES MOINES ET DES ORDRES DE CHEVALERIE

90

Développement du monachisme

Le monachisme s'étendit prodigieusement dans tous les pays de la chrétienté; il parvint, dans cette période, à la plus haute considération. Dès que la plupart des cloîtres eurent été soustraits à l'inspection des évêques, des princes entrèrent dans cet état; des abbés devinrent les égaux des évêques et des princes, et revêtirent souvent les plus hautes charges dans l'État. Il y eut des moines qui s'élevèrent au rang des savants les plus distingués; d'autres furent les confesseurs des princes, et occupèrent d'autres places importantes. Au XI[e] siècle parurent les frères *lais* et les sœurs *laies* ou converses, qui eurent à diriger les

[1] 1516.

affaires mondaines et les travaux manuels les moins relevés, mais qui furent aussi liés par des vœux perpétuels ou pour un temps limité.

Les bénédictins furent, jusque dans le XIe siècle, presque les seuls moines en Occident; mais, suivant la règle primitive de leur ordre, ils s'étaient répandus dans beaucoup d'endroits. Ce fut la cause, non-seulement de diverses tentatives pour les réformer, mais encore de la fondation de nouveaux ordres. Les efforts pour rétablir et pour renouveler la règle de saint Benoît, donnèrent naissance, l'an 1000, à la congrégation de *Clugny*, qui tira son nom de ce que la plupart des couvents de France se soumirent à la direction et à la règle de celui de Clugny, en Bourgogne. Ce cloître, fondé en 910, fut établi par ses premiers abbés Bernon, Odon et Odilon, d'après la règle austère de saint Benoît. La congrégation, à la tête de laquelle était l'abbé de Clugny, comprenait, dans le milieu du XIIe siècle, environ deux mille cloîtres, situés en France pour la plupart. Les deux ordres fondés, l'un à Camaldoli, dans les Apennins, dans la première moitié du XIe siècle, et dont les moines furent appelés de là *Camaldules,* et l'autre à Vallombreuse, étaient en comparaison de peu d'importance. Ils avaient une règle si sévère, que même les jouissances de la vie spirituelle et de la conversation leur étaient interdites; cependant ils ne demeurèrent pas toujours insensibles aux avantages de la propriété et à la jouissance des biens terrestres.

L'ordre des *Chartreux* fut fondé en 1084, par Bruno, recteur du séminaire et chancelier de Reims, et tira son nom de la montagne sauvage de la Chartreuse, située près de Grenoble, dans une gorge sauvage, où Bruno, avec quelques associés, bâtit d'abord quelques huttes. Les chartreux ont longtemps conservé une sévère abstinence, et

sont aussi, pour ce motif, estimés comme peu d'ordres religieux.

L'ordre de *Citeaux* tire son nom de Citeaux, près Dijon, où ROBERT, abbé des bénédictins, mécontent du genre de vie confortable de moines enrichis, fonda, en 1098, un cloître, auquel il imposa la condition de la plus grande pauvreté. L'ordre parvint à une haute considération, et s'étendit au loin, grâce à BERNARD, abbé de Clairvaux[1]; il fut aussi, d'après lui, appelé l'ordre des *Bernardins*. Mais, dans la suite, cet ordre se relâcha beaucoup de son austérité, et les richesses y introduisirent peu à peu l'esprit du monde.

Enfin, NORBERT, plus tard archevêque de Magdebourg, fonda, en 1120, dans la vallée malsaine de Prémontré, (Præmonstratum), un ordre qui reçut de là le nom de *Prémontrés*. Il survécut encore à la prompte extension de cet ordre, et mourut en 1134.

91

Les ordres mendiants

Les propriétés et les richesses considérables auxquelles parvinrent la plupart des cloîtres, eurent pour conséquence qu'on se relâcha de la rigueur primitive, que la règle de l'ordre ne fut plus exactement observée, et que tel cloître, bientôt après sa fondation, tomba dans l'oisiveté et dans la débauche. D'après cela, on en vint à penser qu'on ne pouvait réaliser l'idée du monachisme que si les moines étaient obligés de renoncer à toute propriété,

[1] † en 1153.

non-seulement pour eux-mêmes, mais encore pour leur communauté comme ordre ou corporation, et à vivre seulement de la bienfaisance des autres. Il dut en résulter aussi que l'influence des moines sur le peuple et dans les rapports temporels dut s'accroître prodigieusement, lorsque, au lieu de vivre dans l'éloignement du monde, ils se lièrent plus immédiatement avec les hommes, et que, par leurs prédications et leurs relations personnelles, ils prirent une part plus active à toutes les affaires de la vie. A cela se joignit encore le désir de balancer l'influence des sectes qui s'étaient élevées. Toutes ces considérations, soutenues par l'esprit du temps, donnèrent naissance aux *ordres mendiants* proprement dits, qui bientôt parurent devenir si nombreux, que le pape GRÉGOIRE X [1] en borna le nombre aux quatre ordres des *Franciscains,* des *Dominicains,* des *Carmélites* et des *Augustins*. Les deux premiers furent de beaucoup les plus considérables, et parvinrent à une fort grande influence. Tous deux furent fondés presque en même temps, au commencement du XIIIe siècle; mais dès l'origine ils furent dirigés dans un esprit un peu différent.

Le fondateur de l'ordre des *Franciscains* fut FRANÇOIS D'ASSISE, dans l'État de l'Église, près de Pérouse, lequel, après maints égarements de jeunesse, prit, durant une maladie dangereuse, la résolution de renoncer au monde, et donna dès lors les preuves d'un mépris contre nature de tous les besoins et de toutes les joies de la vie. Mais son ordre, entraîné par son humilité et par l'amour ardent que son fondateur avait pour Dieu, le considéra comme un modèle de sainteté et comme l'image de Christ, soit pour son renoncement, soit pour sa patience. L'ordre qu'il fonda en

[1] 1268-1276.

1209 s'appela l'ordre des *Frères mineurs* ou l'ordre *Séraphique*[1], et ces moines, en France, reçurent le nom de *Cordeliers*, à cause de la corde qu'ils portaient autour du corps. Le pape HONORIUS III confirma l'ordre en 1223, et lui accorda, entre autres droits importants, de pouvoir prêcher partout et entendre les confessions. Une jeune fille, disciple de François, CLARA D'ASSISE, fonda l'ordre des *Clarisses*, qui forme la branche féminine de l'ordre des Franciscains. Par les efforts de François, se forma aussi l'association des *Tertiaires*, qui ne renoncèrent pas aux relations de la vie sociale et aux douceurs du mariage. L'ordre pénétra ainsi de la manière la plus étroite dans les circonstances de la vie ordinaire, et poursuivit ses différents buts dans toutes les sphères de la vie sociale.

L'ordre des *Dominicains* fut fondé par DOMINIQUE, dont il prit le nom. Castillan, de la famille distinguée des Gusman, ayant reçu une éducation savante, et animé d'un amour ardent pour les hommes, mais aussi plein d'un zèle aveugle pour l'orthodoxie de l'Église, il fut conduit surtout par l'hérésie fort répandue dans le midi de la France, à la pensée d'établir en opposition un ordre de moines. Sa principale occupation consista, d'après cela, dans la prédication, dans l'enseignement, et, un peu plus tard, dans la part qu'il prit à l'établissement de l'Inquisition. HONORIUS III confirma l'ordre[2], lui donna aussi le droit général de cure d'âmes, et nomma ses membres *frères Prêcheurs*. En France, ils reçurent le nom de *Jacobins*. Les universités durent aussi abandonner aux membres de cet ordre

[1] Ce nom est fondé sur le fait que le Sauveur serait apparu à François sous la forme d'un séraphin, et lui aurait imprimé les stigmates de ses blessures. François reçut de là le nom de *Père séraphique*, mourut en 1226, et fut canonisé deux ans après sa mort. — [2] 1216.

les dignités et les emplois académiques. Les franciscains obtinrent également le même droit, et, comme ceux-ci, eurent des nonnes et des tertiaires.

La constitution des deux ordres était la même dans les points essentiels. Chaque cloître avait son supérieur, appelé *gardien* chez les franciscains, et *prieur* chez les dominicains. Il y avait un *provincial* pour les couvents d'une province, et pour l'ordre entier un *général* établi à Rome. A côté de ces supérieurs était une assemblée, qui devait représenter l'ordre, et il y avait ainsi une assemblée de cloître, une assemblée provinciale et un chapitre général.

L'ordre des *Carmélites* tire son origine[1] d'une colonie fondée par le croisé BERTHOLD, qui, de la Calabre, se transporta dans les cavernes du Carmel, en Palestine. Après la perte de la Terre-Sainte, l'ordre reçut de nouvelles possessions en Occident, et INNOCENT IV lui accorda, en 1245, les droits des moines mendiants. Cependant il ne s'est jamais étendu autant que les autres ordres.

L'ordre des *Augustins* se forma de plusieurs sociétés d'ermites vivant en Italie, qui se réunirent sous une règle fixe, laquelle avait emprunté le nom d'Augustin, mais n'émanait point de lui. Il reçut d'ALEXANDRE IV, en 1256, le droit d'être classé parmi les ordres mendiants. Une congrégation particulière de l'ordre fut celle des Augustins *déchaussés* ou aux *pieds-nus*. Dans cet ordre aussi, il y eut pour chaque cloître un prieur, pour les cloîtres d'une contrée un provincial, et pour l'ensemble un général ou prieur général. Dans le XVIe siècle, cet ordre était très-florissant, et comprenait alors 2000 couvents de moines et 300 couvents de nonnes.

Mais, comme dans cet ordre, plus que dans tout autre,

[1] 1156.

s'introduisit le libre esprit de science et de recherche, il éprouva la défaveur de ceux qui possédaient le pouvoir, et ses cloîtres furent entièrement supprimés en France, en Espagne, en Portugal, et considérablement diminués dans les autres pays.

Pendant que les anciens ordres vivaient dans la retraite, occupés à jouir de leurs richesses, que la plupart des cloîtres étaient le séjour de l'oisiveté, de la débauche, de crimes contre nature, et que diverses tentatives de réforme ne pouvaient remédier au mal, du moins radicalement, les ordres mendiants, surtout les franciscains et les dominicains, exercèrent une influence qui s'étendit fort au delà de tout ce qu'on pouvait penser. Indépendamment de tout rapport temporel, ils pouvaient consacrer leur vie à travailler au but de leur ordre, et à accomplir la volonté du pape. N'étant plus soumis à l'inspection des évêques, délivrés de toute juridiction locale, soit spirituelle, soit temporelle, n'étant responsables qu'aux supérieurs de leur ordre, et au pape en dernière instance, en possession des emplois de l'Église les plus influents et les plus élevés, comme à peu près de tous les secrets, parce qu'ils étaient préférablement choisis comme confesseurs et comme directeurs de conscience[1], ils se mêlèrent à tous les rapports des familles, des villes, des États, et surent non-seulement travailler le peuple dans leur sens, mais encore gagner les princes et les gouvernements à leurs vues, et les diriger à leur gré.

On sut aussi bientôt concilier le principe de la propriété conventuelle avec le vœu de pauvreté, et un grand nombre de couvents appartenant aux ordres mendiants par-

[1] Le principal motif en était, qu'on redoutait de confier ses secrets au pasteur naturel de la paroisse.

vinrent à de grandes richesses. Favorisés par les papes et par des communautés ecclésiastiques, préférablement à tous les autres ordres de moines, leur intérêt était uni de la manière la plus intime à celui des papes. Ils étaient l'armée permanente du souverain pontife, et lorsqu'on prêchait une croisade, qu'on persécutait des hérétiques, qu'on poussait à la révolte les sujets d'un prince, ou qu'on voulait maintenir le peuple dans la superstition, ils rendaient les services les plus essentiels. Mais aussi cette prérogative, l'usurpation qu'ils se permettaient de la cure d'âme et des droits des universités, firent que les autres moines, que les ecclésiastiques séculiers, que les docteurs des universités formèrent contre eux une opposition permanente et souvent orageuse; et comme les ordres mendiants eux-mêmes, soit par ambition, par envie, soit par différence de doctrine, vivaient dans un état de tension les uns à l'égard des autres, ils augmentèrent encore la division de tous les éléments de la vie ecclésiastique. Aussi la discipline mit d'autant plus de temps à décliner parmi eux; mais elle tomba alors plus profondément, et au XVe siècle elle ne paraissait pas meilleure dans leurs cloîtres que dans les autres.

92

Ordres mineurs et associations libres

D'autres ordres, créés aussi dans ce temps, n'ont jamais eu la moindre importance; ainsi, l'ordre des *Trinitaires*, qui parut en 1200, et qui était destiné à soulager ou à délivrer les chrétiens faits prisonniers et esclaves dans les guerres avec les infidèles, et l'ordre des *Servites*, qui fut fondé en 1233, par plusieurs marchands de Florence.

Outre cela, il se forma aussi des associations libres, qui, à l'égal des ordres religieux, se proposaient pour but la piété et la bienfaisance, et vivaient en commun dans leurs propres maisons, mais n'étaient pas astreintes à des règles sévères et à des vœux sans restriction. Des réunions de ce genre, composées de femmes, dont l'exemple fut bientôt imité par des hommes, furent fondées déjà au XIe siècle, en particulier dans les Pays-Bas. Les femmes furent appelées par le peuple *Béguines*, et les hommes *Bégards*[1]. Ils furent, pour un grand nombre de gens, une consolation et un appui, et leur nombre augmenta dans le XIIIe siècle, vu que plusieurs n'étaient satisfaits ni de l'Église, ni de la vie des cloîtres.

Une association particulière de gens animés des mêmes sentiments, et résolus à soigner les malades et à ensevelir les morts, prit aussi naissance dans les Pays-Bas, vers l'an 1300, sous le nom de *Lollards*. Ils reçurent ce nom à cause de la douceur de leurs chants funèbres. Ils s'appelèrent aussi, d'après le nom de leur patron, *Alexiens*; et, à cause des cellules qu'ils habitaient, ils prirent le nom de *Cellites*. Ces béguines, ces bégards et ces lollards se consacrèrent à des œuvres de bienfaisance; ils étaient laborieux, s'occupaient aussi de l'éducation, et jouirent de l'estime publique et de la protection des grands. Mais plus tard ils furent soupçonnés d'erreur dans leur enseignement et de fanatisme, et plusieurs eurent à endurer la persécution, surtout parce qu'une plus grande liberté se fit jour parmi eux, et sans doute aussi parce qu'ils ne furent pas exempts partout d'un zèle outré.

L'Union des frères de la vie commune fut fondée par

[1] Ces mots viennent de *begher* ou *beggen*, qui signifiait prier avec instance, supplier.

Gérard Groot, prêtre à Deventer[1]. Elle se composa presque uniquement de clercs, qui, en partie, vivaient dans leur communauté, en partie habitaient ensemble dans les maisons des frères, et se nourrissaient par leur travail. L'Union s'étendit dans les Pays-Bas et dans le nord de l'Allemagne, et elle établit aussi des maisons de sœurs. Les membres cherchaient par leur exemple et par leurs enseignements à avancer la piété chrétienne, et travaillèrent principalement à l'instruction évangélique de la jeunesse, s'appliquant surtout à former de bons conducteurs spirituels, et à faire lire la sainte Écriture en langue vulgaire. Ils ont répandu une semence qui a porté ses fruits dans le temps de la réformation.

93

Ordres religieux de chevalerie

Les ordres religieux et militaires naquirent, à l'époque des croisades, de l'union du monachisme et de la chevalerie, du besoin d'agir et du pieux désir de vivre et de mourir au service du Seigneur. Chacun des trois ordres suivants se divisa en trois degrés, *chevaliers*, *prêtres* et *frères servants*, et eut à sa tête un *grand maître*, des *commandeurs* et des *chapitres* de chevaliers. Mais avec l'esprit du moyen âge ils perdirent aussi leur importance, et il n'en est pas resté beaucoup plus que le nom et le souvenir, tandis que les ordres séculiers de chevalerie, formés sur leur modèle au XIII[e] et au XIV[e] siècle, se sont si fort étendus dans le monde moderne.

Déjà, dans l'année 1048, des marchands d'Amalfi avaient

[1] † en 1384.

fondé, pour recevoir et soigner les pèlerins, une association à Jérusalem et un hôpital bâti près d'une église, dans le voisinage du saint sépulcre. Cet établissement s'éleva beaucoup, depuis que les chrétiens furent devenus maîtres de Jérusalem, et leurs chefs se réunirent pour former une confrérie particulière, qui adopta les vœux monacaux, et qui prit le nom d'*hospitaliers*, ou de *chevaliers de saint Jean de Jérusalem*. RAYMOND DU PUY, son second grand maître, ajouta pour les chevaliers aux devoirs d'hospitalité et aux soins des malades, ceux de combattre pour l'Église, de protéger les veuves et les orphelins[1], et il donna sa règle à l'ordre. Dès lors, les chevaliers de saint Jean se firent connaître par beaucoup d'actions héroïques, et acquirent des propriétés considérables. Lorsque les chrétiens perdirent leur dernière possession en Palestine (v. § 68), l'ordre transporta sa résidence en Chypre, et conquit, en 1310, l'île de Rhodes, depuis laquelle, devenu surtout puissance maritime, il soutint contre les Turcs des guerres continuelles; et, dès ce moment, les chevaliers de saint Jean reçurent le nom de *chevaliers de Rhodes*. Ayant vu, en 1522, cette île tomber au pouvoir des Turcs, ils reçurent de l'empereur CHARLES V l'île de Malte, d'où leur est venu le nom plus usité de *chevaliers de Malte*. L'ordre eut beaucoup à souffrir de la réformation, et perdit ses biens dans la plupart des pays protestants. A la suite de la révolution française, ses biens furent aussi confisqués en France et dans l'Italie septentrionale, et, après que NAPOLÉON, en 1798, se fut emparé de Malte, l'ordre perdit les propriétés qui lui restaient encore ailleurs; quoiqu'il n'ait pas été supprimé, il ne lui est guère resté que son nom.

Les mêmes dispositions donnèrent naissance, à peu près

[1] 1118.

dans le même temps, à l'ordre des *Templiers*, ou des *chevaliers du Temple ;* car plusieurs chevaliers français, ayant à leur tête HUGUES DES PAYENS, firent le vœu monacal de chevalerie entre les mains du patriarche de Jérusalem[1], et s'engagèrent surtout à escorter les pèlerins. Cette association fut confirmée comme ordre religieux[2], et tira son nom de sa résidence dans le palais des rois, qui était bâti à la place de l'ancien temple de Salomon. Cet ordre acquit aussi des droits importants et des richesses extraordinaires. Il fut surtout puissant en France, et richement doté; mais cela excita l'avidité du roi PHILIPPE LE BEL; l'ordre fut accusé d'erreur dans la doctrine et de mœurs corrompues. L'information commença par l'emprisonnement de tous les templiers de France, et par la confiscation de leurs biens[3]. Même avant la fin de l'enquête, le roi fit brûler 54 chevaliers, sort que partagèrent ensuite un grand nombre, et parmi eux JACQUES DE MOLAY, leur grand maître, tandis que d'autres furent condamnés à la prison perpétuelle. Cependant, si l'ordre même se laissa maintes fois entraîner à diverses fautes, et si maint chevalier ne fut pas exempt de crime, la manière dont on se conduisit envers eux fut violente et entièrement illégale. Le pape Clément, qui dépendait entièrement du roi (v. § 87), supprima l'ordre, en 1312; Philippe s'enrichit de ses biens, de tous ceux du moins qui étaient situés en France. Ailleurs les chevaliers de l'ordre conservèrent la vie, la liberté et des moyens d'existence.

Un autre ordre des Templiers, qui, déjà depuis le commencement du XVIIIe siècle, existait comme société secrète, et fut connu publiquement en France en 1831,

[1] 1118. — [2] 1128. — [3] 1307.

n'a presque rien eu de commun avec les chevaliers du Temple que le nom et le costume.

L'ordre des *Chevaliers teutoniques,* ainsi nommé parce qu'il devait se composer uniquement d'Allemands, tira son origine d'un hôpital qu'en 1190 les bourgeois de Lubeck et de Brême fondèrent au siége d'Acre, pour soigner les malades de l'armée. Le duc FRÉDÉRIC DE SOUABE et d'autres princes allemands donnèrent tout leur intérêt à cette fondation, et un ordre militaire religieux fut fondé par le premier. Il s'appela l'ordre des *Chevaliers allemands* de *la vierge Marie*, ou les chevaliers de Marie; plus tard il fut nommé aussi l'ordre des *Chevaliers teutons*, et acquit bientôt de grandes richesses. Il obtint surtout une grande considération sous son grand maître HERMANN DE SALZA[1], et, au commencement du XIVe siècle, il était le plus riche et le plus puissant des ordres de chevalerie; mais il s'était beaucoup éloigné de sa destination primitive. (Pour le reste de son histoire, voyez § 70, page 200.)

CHAPITRE III

DOCTRINE ET SCIENCE

94

État général de la doctrine ecclésiastique

Ce qui avait été fixé dans la précédente période quant aux matières de foi, subsista et fut respecté dans celle-ci. L'autorité de l'Église fut et demeura le fondement de la

[1] 1210-1239.

foi ; car, quoique l'Écriture sainte fût considérée, sans aucun doute, comme la source des connaissances chrétiennes, c'était pourtant l'Église qui l'interprétait et l'expliquait. La Vulgate (v. § 50) fut prise pour la base des interprétations; et comme tous les partis ennemis de l'Église se servaient de l'Écriture pour montrer les contradictions qui existaient entre cette même Église et le christianisme primitif, ceux qui étaient en possession du pouvoir ecclésiastique se montrèrent toujours plus décidés à empêcher la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire, et à soumettre au jugement de l'Église chaque traduction qui en était faite. La foi prescrite par le clergé, propagée par lui et appuyée de son autorité, prévalut comme une doctrine au-dessus de tout examen; l'accord avec cette foi ecclésiastique, décoré du nom d'orthodoxie, devint comme le premier devoir du chrétien, et tout ce qui s'en écartait fut considéré comme le plus grand crime; aussi ne fallait-il pas penser à rechercher avec liberté et à examiner les fondements de l'Écriture sainte. Comme le contenu de la foi était prescrit à l'avance, la science devait se borner à le mettre en ordre, à en distribuer les diverses parties, et à le démontrer aussi exactement que possible. C'est aussi pour cela que, dans quelques points de doctrine destinés à ceux auxquels l'occasion ne s'était pas offerte de les comprendre plus exactement, l'enseignement de l'Église obtint d'être mieux déterminé et expliqué avec plus de soin.

95

Fixation des détails de la doctrine

Parmi les dogmes qui existaient déjà, mais qui se précisèrent alors d'une manière plus catégorique et furent développés avec plus de soin, il faut ranger en premier lieu la doctrine du pardon des péchés, qu'on peut obtenir par des *satisfactions* et par les prières des saints. La doctrine suivant laquelle des satisfactions, c'est-à-dire des œuvres extérieures, possédaient une vertu expiatoire, trouve de bonne heure son point de départ, dans l'idée du caractère méritoire d'un renoncement volontaire, et dans l'application de la pénitence ecclésiastique aux rapports de l'homme avec Dieu (v. § 53). Mais alors cette doctrine se produisit avec plus de force, et, réunie à la foi en l'intercession des saints, devint presque le centre de la vie religieuse de cet âge. A la doctrine de la satisfaction se joignit celle du *trésor des bonnes œuvres*, et à cette dernière se lia d'une manière étroite la nécessité de la *confession auriculaire*. De bonne heure déjà, on s'était figuré que Christ avait satisfait par une seule goutte de son sang versée pour l'humanité pécheresse, et que les saints avaient fait plus qu'ils n'étaient réellement obligés de faire. De là naquit alors la doctrine que le sang du Sauveur et les mérites des saints formaient une provision infiniment grande, un trésor de bonnes œuvres, que l'Église avait à administrer, qu'elle pouvait distribuer aux fidèles, et qui avait le pouvoir de remplacer la vertu qui leur manquait. Cette doctrine fut établie surtout dans le XIIIe siècle, et confirmée, en 1343, par le pape Clément VI. Aussi s'y attacha-t-on d'autant plus fortement, qu'elle servait à justifier et à appuyer les *indulgences*. — La confession auriculaire (v. § 53), dans laquelle il était

indispensable, pour obtenir son pardon, de faire au prêtre une confession détaillée de ses péchés, fut imposée comme une loi par INNOCENT III, dans le quatrième concile de Latran[1]. Sa nécessité fut fondée principalement sur ce que le prêtre ne peut agir avec succès sur la sanctification de l'âme que lorsqu'il en connaît bien toutes les dispositions, et que, par conséquent, il peut déterminer les pénitences et les satisfactions à accomplir, d'après le degré des péchés à lui connus.

Une autre extension du dogme, qui fut riche en conséquences, concerna la sainte Cène. L'idée, déjà de bonne heure existante, que Christ était présent dans la sainte Cène, et qu'après la consécration, le pain et le vin n'étaient plus de la même nature, n'avait pas été jusque-là déterminée d'une manière exacte. Mais alors on essaya de pénétrer plus avant dans cette matière, et d'expliquer la manière dont le pain était uni au corps de Jésus-Christ. Ainsi prit naissance la doctrine de la *transsubstantiation*[2], c'est-à-dire l'enseignement que par la consécration du prêtre le pain et le vin sont changés, par la puissance divine, au corps et au sang de Jésus-Christ, en sorte qu'il ne reste plus que la forme et l'apparence du pain et du vin. PASCHASE RADBERT, moine et plus tard abbé de l'ancienne Corbie, mort vers 865, présenta, pour la première fois, cette doctrine d'une manière aussi déterminée, et quoique les hommes les plus savants d'alors se prononçassent contre elle, elle trouva néanmoins toujours plus d'accès, parce qu'elle flattait la croyance aux miracles, qui régnait à cette époque, toutes les tendances ecclésiastiques de ce temps, et parce qu'elle augmentait la considération du prêtre, par la médiation du-

[1] 1215. — [2] Mot, du reste, employé pour la première fois par Hildebert de Tours, en 1215.

quel le miracle de la transsubstantiation était opéré. On vit déjà, au XIe siècle, combien cette doctrine de la modification du pain était répandue, lorsque BÉRENGER, supérieur de l'école de Tours, et depuis 1040 archidiacre à Angers, rejeta cet enseignement, et n'admit dans la sainte Cène qu'une présence spirituelle de Christ, dont l'âme jouit par la foi, qui lui rend comme présents le corps et le sang de Jésus-Christ. Il s'éleva là-dessus une vive contestation; on discuta dans plusieurs conciles la doctrine de Bérenger, et même GRÉGOIRE VII, qui lui était personnellement dévoué, ne put l'empêcher d'être rejetée. Innocent III fit confirmer la doctrine de la transsubstantiation, dans le concile de 1215 mentionné ci-dessus, et en fit ainsi un article de foi.

Aux développements du dogme appartient enfin la doctrine des sept sacrements. Déjà depuis longtemps on s'était accoutumé à employer le mot de *sacrement*[1] pour désigner les actes du culte et les objets sacrés, particulièrement le baptême et la sainte Cène. Peu à peu prit naissance la doctrine de sept sacrements, c'est-à-dire d'actes qui figurent d'une manière sensible la grâce divine, qui la confèrent, et consacrent l'homme aux moments décisifs de sa vie. Les sacrements reconnus dans l'Église romaine sont: le *baptême,* la *confirmation*, la *pénitence,* la *sainte Cène,* l'*ordination du prêtre,* le *mariage,* et l'*extrême-onction.* Mais, quoique cette doctrine fût déjà reçue dans le milieu du XIIe siècle, et que peu à peu elle se fût généralement introduite en Occident, elle fut néanmoins adoptée pour la première fois au XVIe siècle, dans le concile de Trente, et établie comme article de foi. Au reste, l'Église grecque s'accorde à cet égard avec l'Église romaine.

[1] Ce mot signifiait d'abord engagement. Voir 1 Pierre III, 21. *(Note du trad.)*

96

La science depuis Charlemagne jusqu'au milieu du XIe siècle

Les écoles fondées sous Charlemagne (v. § 51) durèrent encore sous ses successeurs. L'éducation scientifique y fut principalement conservée; et les hommes qui se distinguèrent dans ce temps par leur enseignement et par leurs écrits, sortirent pour la plupart des écoles épiscopales et des cloîtres. Parmi eux il faut d'abord faire mention de Raban Maur, disciple d'Alcuin. Il fut le plus grand érudit de son temps, et acquit de véritables titres à la reconnaissance publique par l'amélioration des écoles. Abbé de Fulde, il fonda dans le cloître une école, qui parvint bientôt à une grande renommée, et où se formèrent d'habiles docteurs de l'Église. Il mourut en 856 archevêque de Mayence. Dans le débat sur la transsubstantiation (voy. chap. précédent), il se prononça contre Paschase Radbert, et se rangea, d'autre part, parmi les adversaires du moine Gottschalk, qui admettait la doctrine d'Augustin sur la prédestination, comme si elle était une prédestination non-seulement au salut, mais encore à la damnation.

Agobard, archevêque de Lyon, mort en 841, blâma dans plusieurs de ses écrits différentes superstitions qui régnaient alors; et Claude, évêque de Turin dans le même temps, manifesta son zèle contre le pape, les images et le culte des saints. Aymon, également disciple d'Alcuin, fut abbé du cloître d'Hersfeld, et enfin évêque à Halberstadt, où il mourut en 853. Il fit divers extraits d'anciens ouvrages. Jean Scot Erigène, d'un esprit original et profond, qui vint en 870 à la cour de

Charles le Chauve, alla plus tard en Angleterre, auprès du roi Alfred le Grand. Au IXe siècle vivait pareillement HINCMAR, archevêque de Rheims; il fut particulièrement remarquable par sa participation aux événements ecclésiastiques de son temps, et par la fermeté avec laquelle il défendit les droits de l'Église nationale et de son archevêché. OTFRIED, savant moine du cloître de Weissembourg, sous le nom d'*Harmonie des Évangiles* en écrivit une traduction en rimes allemandes, qui est le principal ouvrage composé dès les anciens temps en haut allemand. Mais ce commencement d'une littérature allemande demeura isolé; on se servit dans la suite de la langue latine, et la science ne sortit pas du domaine ecclésiastique. Pour la première fois, dans le XIIe siècle, où commencèrent à paraître les *Minnesænger*, et où, dans maître *Reinecke le Renard,* on se moquait de la gloutonnerie des moines et de l'avidité des papes, commença pour les Allemands une littérature nationale indépendante, et les *Nibelungen,* qui, dans le XIIIe siècle, reçurent leur forme actuelle, sont rangées parmi les poésies épiques les plus remarquables.

Les troubles civils qui, dans le Xe siècle, suivirent le morcellement de l'empire franc, firent tomber dans un état de sommeil les restes de la civilisation, et la science ne fut plus cultivée que dans les murs paisibles des couvents. Mais l'Occident chrétien fut redevable d'une nouvelle civilisation aux Arabes, qui, en raison de leur temps, se distinguèrent dans les sciences et dans les arts, et principalement dans l'astronomie, les mathématiques, la médecine et la philosophie d'Aristote, qu'ils étudièrent à l'aide des ouvrages grecs. L'école qu'ils fondèrent à Cordoue, en Espagne, en 980, éveilla l'attention des chrétiens de leur voisinage. Ce fut là, ainsi qu'à Séville, que GERBERT ac-

quit des connaissances tellement au-dessus de la portée de son peuple, qu'il fut considéré comme un magicien. Ses écrits traitent surtout des mathématiques et de la physique. De même les relations de la famille impériale de Saxe (les Othons) avec la cour grecque donnèrent du mouvement aux esprits, et firent revivre le souvenir de l'antiquité grecque. Hrosvitha, abbesse de Gandersheim dans le Brunswick actuel († en 984), célébra en hexamètres latins et rimés les exploits d'Othon le Grand, et écrivit en langue latine, d'après le poëte Térence, des drames religieux. Notker, qui dirigea l'école du cloître de Saint-Gall, et qui y mourut comme abbé en 1022, eut le mérite de perfectionner la langue allemande. Parmi ses traductions en langue germanique, on connaît particulièrement celle des Psaumes.

97

Les scholastiques

Les diverses influences dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent, et le rétablissement d'un ordre meilleur dans l'État et dans l'Église, eurent pour conséquence que depuis la seconde moitié du xie siècle se manifesta une vie religieuse mieux réglée, et qu'il s'établit dans l'enseignement une méthode nouvelle et originale: on la nomma *scholastique*, ou théologie scholastique, et scholastiques les docteurs qui la suivirent, parce qu'ils enseignaient surtout dans les écoles des cloîtres et des évêques, et que la scholastique dominait principalement parmi eux. Comme les esprits réfléchis ne se laissent pas arrêter par l'ancienneté des choses ou des idées, on cherchait à se frayer alors une route nouvelle, entraîné qu'on était surtout par

les écrits d'Aristote, conservés vraisemblablement par les Arabes, et qui, dans de pauvres traductions latines, continuaient de servir de règle aux savants, et d'être le principal objet de leurs occupations. Mais, comme la foi était exactement ténorisée d'avance par l'Église dans chacun de ses détails, et que tout examen qui pouvait la mettre en doute était défendu, il ne restait plus alors d'autre soin au penseur que de distribuer les objets de la foi dans leurs parties essentielles, avec de fines distinctions et des idées subtiles, de les déterminer de la manière la plus exacte, d'en lier et d'en accorder les parties les unes avec les autres, et, là où cela était possible, de soutenir la foi par le raisonnement. Ainsi s'élevaient souvent de nouvelles questions de l'espèce la plus bizarre, des essais pour résoudre ce qui était insoluble, et qui allaient souvent jusqu'au ridicule. Mais, quoique en cela la scholastique fût plus artificielle que véritablement spirituelle, qu'elle s'occupât de la forme plutôt que de créer réellement, que le temps de son éclat dût une fois passer, vu qu'elle s'était perdue sans ressource dans des questions de fond et de forme dépourvues de toute valeur sérieuse, elle a cependant donné de maintes manières une forte impulsion à l'esprit humain, a exercé ses forces, préparé les progrès des temps modernes, et il faut reconnaître que plusieurs scholastiques, par leur érudition et par leur esprit, occupent une place distinguée dans l'histoire de la science théologique.

Lanfranc est regardé comme l'avant-coureur des scholastiques; il dirigea comme abbé plusieurs écoles de couvent et plusieurs cloîtres, forma des hommes distingués, et fut enfin archevêque de Cantorbéry[1]. Parmi les scholastiques eux-mêmes, Anselme, son disciple et son suc-

[1] † en 1089.

cesseur dans son archevêché[1], obtint la première place. Il aspira à élever la foi au rang de science par le raisonnement. Il fonda la doctrine de la *satisfaction expiatoire*[2], d'après laquelle Christ, l'Homme-Dieu, devait souffrir la mort pour satisfaire, à la place des hommes, à la justice de Dieu; et surtout il ouvrit les voies à la preuve ontologique[3] de l'existence de Dieu. ABÉLARD s'éleva encore plus haut en esprit et en profondeur; il partit du principe, qu'il ne faut croire que ce que l'on comprend, et employa le raisonnement et les enseignements de l'Église pour démontrer sa proposition; mais, par suite de cela, il fut accusé d'hérésie, et subit des persécutions multipliées. Il fut le plus célèbre professeur de philosophie et de théologie que possédât l'université de Paris; mais son amour pour la belle Héloïse lui en rendit les parents hostiles; il s'enfuit dans le cloître de Saint-Denis, et Héloïse prit le voile par amour pour lui. Plus tard il retourna à Paris, il est vrai, occuper sa chaire de professeur; mais la haine de ses adversaires ne se ralentit pas: deux synodes le condamnèrent comme hérétique, et il dut endurer une étroite réclusion dans un cloître, jusqu'à ce que, peu de temps avant sa mort (1142), il recouvrât sa liberté dans le cloître de Clugny. PIERRE LOMBARD, d'abord docteur et enfin évêque de Paris (1164), fut, il est vrai, pour le talent et pour la science, bien loin d'Abélard, mais il jouit pareillement d'une grande faveur, et parvint à une influence qui s'éten-

[1] † en 1109. — [2] Satisfactio vicaria. — [3] Le sens primitif de ce mot est, d'après le grec, *science des êtres*, et la preuve dont il est ici question se formule ainsi : « Je me représente Dieu, il doit, par conséquent, exister. » Cette preuve se fonde sur ce que nous avons dans notre esprit l'idée d'un être parfait, dont toute raison cultivée a involontairement conscience, et sur ce que la réalité ou l'existence de la perfection réside nécessairement au dehors de l'intelligence pure.

dit fort au delà de son temps. Ses *Sentences*, où il condensa en un tout scientifique la doctrine de l'Église extraite des Pères, prévalurent longtemps comme autorité et comme modèle, ce dont elles furent redevables à la constance avec laquelle il se tient rigoureusement attaché à la doctrine de l'Église, à la clarté qui y règne partout, et à la tentative qu'il fit de faire disparaître les contradictions.

Parmi les scholastiques les plus distingués qui parurent plus tard, il faut compter ALEXANDRE DE HALES (†en 1245), et ALBERT, surnommé le Grand, qui était Allemand de naissance, qui étudia à Padoue et à Paris, devint évêque de Ratisbonne, et se rendit à Cologne, où il mourut (1280). De nombreux écrits de ce dernier concernent non-seulement la religion et la philosophie d'Aristote, mais surtout les sciences naturelles, dont il emprunta la connaissance aux Arabes. Mais il faut principalement nommer ici THOMAS D'AQUIN, de l'ordre de saint Dominique, qui enseigna avec beaucoup de succès à Paris et dans d'autres villes († en 1294), et le franciscain DUNS SCOT, docteur à Paris, à Cologne et à Oxford. Les deux derniers ont formé deux partis philosophico-théologiques, auxquels ils ont donné leur nom. Ce sont les *Thomistes* et les *Scotistes*, dont la lutte réciproque fut longue et obstinée, parce que les dominicains étaient du côté des thomistes, et les franciscains de celui des scotistes, et que les disputes des deux ordres se mêlaient aux discussions de la science. Un des plus célèbres disciples de Duns Scot fut GUILLAUME OCCAM, docteur à Paris, puis provincial des franciscains en Angleterre, et qui s'établit enfin à la cour de l'empereur LOUIS DE BAVIÈRE.

Dans le XIIe et le XIIIe siècles, la scholastique était parvenue au plus haut degré; et si, dans le XIVe siècle, affranchie des autorités extérieures, elle prétendit ensuite à

la prépondérance sur les autres enseignements, cependant elle dégénéra toujours plus en stériles disputes et en vaines subtilités, qui rendirent toujours plus manifeste l'opposition des libres penseurs du XVe siècle contre les scholastiques.

98

Les mystiques

Comme un extrême a coutume d'en provoquer un autre, le point de vue étroit de la scholastique, qui occupait, il est vrai, l'intelligence, et qui aspirait à contenter le désir de connaître, mais qui ne satisfaisait point le sentiment religieux et les besoins d'une piété avant tout désireuse de croire, conduisirent à un extrême opposé, c'est-à-dire à la *mystique*[1]. Dans tous les temps recherchée par quelques natures d'élite, qui se plaisent à vivre en elles-mêmes, cette dernière disposition cessa surtout alors d'être une voie particulière à quelques esprits seulement. On entend

[1] Ce mot *mystique* est originaire du grec ; il a, avec le mot mystère, une racine commune, dont le sens fondamental est de fermer les yeux, et il désigne positivement le genre mystérieux, ce qui concerne la vie cachée en Dieu. Mais si la mystique se prend ordinairement dans un bon sens, on a coutume d'entendre par le *mysticisme* une direction religieuse du sentiment, exagérée, exclusive, et par conséquent faussée. Cependant on les distingue aussi l'un de l'autre, en ce sens que la mystique aurait surtout résidé dans cette foi du moyen âge dont il est question dans le texte, au lieu que le mysticisme représenterait les tendances analogues, mais moins profondes, plus bornées, des temps modernes ; ou bien en ce sens que le mysticisme serait le système et la méthode, et la mystique, au contraire, le genre de religion particulier à certains individus.

sous le nom de *mystique* ce mode particulier d'enseignement, ou de conception, qui repousse l'intelligence et la philosophie comme moyens d'acquérir les connaissances religieuses, qui veut au contraire saisir par l'imagination et le cœur ce qui est au-dessus des sens, pour le mettre plus à la portée de l'âme, par la contemplation intérieure, et qui enfin s'efforce d'unir l'homme à la divinité, par la concentration sur lui-même, et par les vagues aspirations du sentiment. La mystique est la religion qui a pour objet presque exclusif l'élévation de l'âme et la piété ; la vie intérieure, la chaleur, la profondeur jusqu'à l'extase prophétique, caractérisent les mystiques et leurs écrits; mais, comme ils se mettent au-dessus des règles et des limites de la pensée, et qu'ils dédaignent la clarté, un vaste champ est ouvert à leur imagination, et les images qu'elle leur présente se confondent de la manière la plus variée et la plus trompeuse avec les vérités de la religion; par là, ils favorisent plusieurs genres de superstitions, et le plus souvent préconisent la vie contemplative aux dépens d'une activité vraiment utile. Mais, dans ce temps, la mystique eut ceci de bon, qu'elle s'opposa à ce qu'on rabaissât la religion au point d'en faire uniquement un objet d'intelligence et d'érudition, qu'elle fit de la théologie une science qui appartient aussi à l'intérieur de l'homme, et qu'elle communiqua à la foi la chaleur et la vie.

Bernard de Clairvaux tient la première place parmi les mystiques (v. § 90). Il eut une si grande réputation parmi ses contemporains, qu'il eut la plus haute influence sur les événements politiques et ecclésiastiques de son temps, et que, déjà pendant sa vie, il fut presque vénéré comme un saint. Ses deux amis furent Hugues et Richard de Saint-Victor, dont le premier chercha à fondre la mystique et la scholastique. Le franciscain Bonaventure (1274) tra-

vailla aussi au même but, en s'efforçant d'unir la force de la pensée à la profondeur du sentiment. Un digne représentant de la mystique, pendant le XIV[e] siècle, fut le dominicain JEAN TAULER, qui vécut à Cologne et à Strasbourg (mort en 1361). Ses prédications estimées et pleines de sentiment, où il insistait sur un christianisme vivant, sont aussi des preuves de ce qu'était, en Allemagne, l'ancienne éloquence de la chaire. Parmi ses autres écrits, son *Imitation de la vie pauvre du Christ* s'est surtout répandue au loin. Parmi les mystiques du XV[e] siècle, il faut nommer particulièrement THOMAS DE KEMPEN ou THOMAS A KEMPIS, maître de chapelle dans un couvent d'augustins près de Zwoll (mort en 1471), remarquable surtout par le conseil qu'il donnait à ses élèves d'étudier la littérature classique en Italie, ce qui avait pour but de la répandre en Allemagne. De tous ses écrits, parmi lesquels on compte l'*Entretien avec son âme*, le *Petit jardin des roses*, et le *Lys de la vallée*, le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* est de beaucoup le plus célèbre et le plus répandu. Il y insiste, en opposition au culte des saints et à la sainteté des œuvres extérieures, sur la véritable imitation intérieure de Jésus, sur le renoncement à l'égoïsme, et sur l'amour qui se donne à Dieu sans restriction. Cet ouvrage est devenu le livre d'édification le plus estimé dans la plus grande partie de l'Occident. Il est encore aujourd'hui en grand honneur, et il est répandu par millions d'exemplaires dans de nombreuses traductions, parmi lesquelles on en trouve même une turque et une arabe.

99

La renaissance et l'imprimerie

La renaissance des lettres, et entre autres de l'antiquité classique, commence à la vérité déjà dans le XIVe siècle, mais fut surtout, dans le XVe, opérée et entretenue par les savants fugitifs échappés à la ruine de l'empire grec[1], et elle se répandit de l'Italie dans la plupart des pays de l'Europe. Ainsi s'opéra un mouvement général dans la civilisation; dans la pensée, une lumière nouvelle, qu'on eût à peine soupçonnée d'avance, s'étendit sur tous les rapports de la vie religieuse, et la source du salut, savoir la sainte Écriture, fut de nouveau accessible dans la langue originale. L'étude de la littérature classique, c'est-à-dire des ouvrages grecs et romains, de l'ancien esprit et de l'ancienne vie des Grecs, relégua peu à peu à l'arrière-plan la civilisation claustrale du moyen âge qui s'appuyait sur l'autorité de l'Église, et les *humanistes* (on nomme ainsi les connaisseurs et les doctes représentants de l'antiquité classique) abordèrent et répandirent une manière plus indépendante de considérer les hommes et les choses; ils éveillèrent l'esprit de recherche, et, par la connaissance des textes originaux de la Bible, firent connaître aussi les défauts et les contradictions qui existaient dans la doctrine et dans la constitution de l'Église. Mais les sciences se réveillèrent avec plus de force, et répandirent parmi le peuple une instruction bien plus générale,

[1] Luther dit à ce sujet : « Dieu a donné la Grèce aux Turcs, afin précisément que les Grecs, chassés et dispersés loin de leur pays, en apportassent leur langue, et, par là, fournissent aussi l'occasion d'en apprendre d'autres. »

depuis que l'invention de l'imprimerie eut fourni les moyens de confectionner et de répandre les livres vite et à bon marché par milliers d'exemplaires. L'art de l'imprimerie fut le moyen le plus puissant pour instruire et pour éclairer le peuple, et l'arme la plus active au service de l'esprit et de la vérité.

Déjà JEAN DE SALISBURY, plus tard évêque de Chartres[1], montre dans ses écrits l'influence évidente de l'étude des auteurs grecs et romains; et NICOLAS DE LYRA, qui enseigna pendant plusieurs années la théologie à Paris, prouve, dans son grand ouvrage sur l'interprétation de la Bible, à quel point la philologie hébraïque était répandue, et combien l'érudition rabbinique lui était familière. Les Italiens DANTE ALIGHIERI[2], PÉTRARQUE[3] et BOCCACE[4], qui firent de l'italien populaire, dégagé du latin, la langue de la civilisation et des livres, éveillèrent le sentiment et le goût pour l'antiquité classique. L'influence du nouvel esprit scientifique se montre d'une manière frappante dans LAURENT VALLA[5], qui se risqua au point de faire des annotations sur la traduction latine de l'Écriture sainte; il fit voir que la donation de Constantin (voy. § 37) était une invention, et soumit à sa critique d'autres récits adoptés par l'Église. Ce qui prouve combien l'on chercha à répandre la Bible, c'est qu'après l'invention de l'imprimerie parurent déjà dans le XVe siècle quatorze éditions de la version de la Bible en haut allemand; mais, à la vérité, toutes étaient faites d'après la Vulgate.

REUCHLIN et ERASME apparaissent à la fin de la IIIe période comme deux astres dont la lumière se projette sur l'époque de la réformation. JEAN REUCHLIN de Pforzheim, parent et maître de Mélanchthon, professeur à Ingolstadt[6],

[1] † en 1182. — [2] † en 1321. — [3] † en 1347. — [4] † en 1375. — [5] † en 1457. — [6] † 1521.

possédait une instruction scientifique distinguée, et surtout une profonde connaissance de l'hébreu et des langues classiques. Il eut le mérite de donner de l'Ancien Testament des explications relativement sages, et blâma courageusement le manque de fond de l'ancienne prédication. DIDIER ERASME de Rotterdam, unissant une grande érudition à la clarté et à la pénétration de la pensée, se distingua par une manière fine et agréable de représenter les choses, et par la sagacité de son esprit. Il publia des classiques, les principaux Pères de l'Église, et le texte grec du Nouveau Testament; puis il se moqua dans d'autres écrits des folies et des vices qui régnaient alors, et surtout de l'état ecclésiastique. Mais si haut placé que fût Erasme, et quoique à la tête des savants de son temps, il se soumit en tout point au jugement de l'Église; aussi fut-il hautement prôné par les sectateurs zélés et aveugles du papisme, et jusqu'à sa mort[1] demeura dans la plus grande faveur auprès des papes et des autres grands de la terre. REUCHLIN, au contraire, encourut la haine des obscurantistes : l'inquisiteur JACQUES DE HOCHSTRATE, à la tête des dominicains de Cologne, l'accusa d'un judaïsme déguisé, parce qu'il s'était prononcé contre l'acte de brûler les écrits des rabbins, et il déclara que la langue grecque était la mère de toutes les hérésies, et que la connaissance de l'hébreu conduisait au judaïsme. REUCHLIN se servit pour les punir de la force mordante de son esprit. Le chevaleresque ULRICH DE HUTTEN (couronné comme poëte à Augsbourg par l'empereur MAXIMILIEN, et mort sur la petite île d'Ufenau dans le lac de Zurich[2]) se déclara pour lui, et la discussion, qui, par le moyen de l'imprimerie s'établit devant toute l'Allemagne, finit par donner droit à Reuchlin, et par couvrir de ridicule les moines mendiants.

[1] En 1536. — [2] En 1523.

Dans ce temps parurent, avec la coopération de Hutten, les *Lettres de quelques hommes obscurs*, où l'on met en scène des moines mendiants, qui parlent à cœur ouvert de leur effronterie, de leur dépravation, et de l'hérésie des humanistes. Toute leur manière d'être, avec leur mauvais latin, y est si fidèlement imitée, qu'au commencement les dominicains mêmes, abusés par le nom des auteurs, travaillèrent à répandre ces lettres. L'esprit mordant qui les distingue, et la peinture des moines mendiants, fit plus de mal à eux et à leur cause que la discussion la plus savante.

100

Les universités

Le mot *université*, par lequel on entend une haute école, destinée à l'enseignement de toutes les sciences, ne désignait au commencement que la réunion des maîtres et des étudiants, en tant que ces deux catégories formaient une corporation ou une commune. Les premières universités s'établirent par une suite des besoins du temps, sans intervention de pape ou d'empereur, lorsqu'un grand nombre d'hommes se réunissaient autour d'un maître distingué. Elles avaient ordinairement pour objet une ou plusieurs sciences en rapport les unes avec les autres. Plusieurs écoles de ce genre se font déjà remarquer dans le XIIe siècle, surtout celle de Salerne pour la médecine, de Bologne pour la jurisprudence, de Paris pour la théologie et la philosophie. D'après cela, il était naturel que ces réunions, à mesure qu'elles acquéraient plus de célébrité, et qu'elles étaient plus fréquentées, s'adjoignissent peu à peu d'autres maîtres, et qu'elles étendissent le cercle des

sciences dans leur enseignement. Aussi, telles écoles plus tard, et surtout celle de Paris, embrassaient toutes les sciences. Bientôt les universités reçurent du pape et des princes des droits importants; et les plus récentes, pour égaler la réputation des anciennes, aspirèrent à obtenir du pape des lettres de fondation. Ce fut d'abord Paris qui, en 1256, obtint une constitution particulière pour son université, qui servit de modèle aux autres, et principalement à celles d'Allemagne. Comme les princes et les villes voulaient avoir la gloire et l'avantage de posséder une université, et que de riches particuliers faisaient dans ce but des fondations, le nombre en augmenta beaucoup au XIV[e] et au XV[e] siècle. Au commencement du XVI[e], il y avait déjà quinze universités allemandes: par exemple, celle de Prague, fondée en 1348; ce fut la première en Allemagne; celle d'Erfurt en 1392, celle de Leipzig en 1409, et celle de Wittemberg, en 1502. De ces foyers de science, qui étaient souvent même fréquentés par des hommes d'âge mûr, et qui prétendaient à une certaine indépendance des pouvoirs ecclésiastiques, on vit se répandre dans des cercles toujours plus étendus l'esprit de recherche, le progrès des lumières, celui des sciences anciennes et nouvelles, en même temps que le doute et les attaques contre l'Église et la papauté.

CHAPITRE IV

LA VIE ECCLÉSIASTIQUE

101

Le clergé

Le clergé devint toujours plus dépendant du pape, et même le XIVe et le XVe siècle, où la puissance des papes fut ébranlée de diverses manières, ne purent rien y changer. Les pontifes confirmèrent l'élection de tous les évêques et de tous les abbés, et un grand nombre d'emplois lucratifs dans l'état ecclésiastique furent immédiatement, à toutes sortes de titres, conférés par eux. Ainsi entrèrent souvent dans l'Église des étrangers et des créatures vénales, et plus d'une fois, plusieurs emplois furent réunis sur la même personne. Souvent ils furent vendus au plus offrant, et même des expectatives étaient conférées contre un bon paiement. Cette nomination aux emplois ecclésiastiques, ou même cette *confirmation* de ceux qui étaient élus, ainsi que les *appellations*, les *dispenses*, les *absolutions*, que les papes prétendaient avoir droit d'accorder, formèrent pour eux une source inépuisable de richesses.

Depuis Grégoire IX, les papes eurent la coutume d'envoyer dans les provinces ecclésiastiques des *légats*, qui avaient un pouvoir illimité pour traiter en leur nom, pour défendre leurs droits, pour atteindre tel but déterminé. Ces légats augmentèrent encore la puissance des papes, mais ils excitèrent fréquemment l'irritation générale par leurs actes arbitraires et par leurs exactions.

De même que les papes surent mettre à profit pour leur trésor les emplois ecclésiastiques, de même les plus hautes et les plus riches dignités de l'Église, les évêchés et les abbayes, passèrent toujours davantage pour des bénéfices de la haute noblesse, et il était ordinaire qué ceux qui les possédaient ne s'occupassent, à l'exemple des papes, que de leurs intérêts temporels. Aussi la noblesse cherchait-elle à obtenir la jouissance des bénéfices lucratifs, et, surtout en Allemagne, les chapitres, qui aspiraient au droit exclusif de choisir les évêques, devinrent-ils des établissements pour les jeunes fils de familles nobles.

Si, dans le cours de ce siècle, les évêques se virent enlever plusieurs de leurs droits par le pape, d'autre part, leur dépendance envers Rome les mit en état de maintenir leur indépendance à l'égard des princes, et de se soustraire sous plusieurs rapports à l'influence immédiate des archevêques. Les évêques avaient le droit de pourvoir à tous les emplois ecclésiastiques de leur diocèse, en tant que ce droit n'était pas limité par les prérogatives des papes ou par celui de patronage. Ce dernier pouvait aussi être acquis par des laïques, s'ils fondaient une église ou une abbaye. Des évêques qui pouvaient vivre comme des princes temporels, ou qui avaient de grands évêchés, établirent près d'eux des *chorévêques* et des évêques *in partibus*, qui pouvaient tenir leur place dans toutes les affaires ecclésiastiques. Les chorévêques étaient dans l'origine les évêques de la campagne, et plus tard des évêques sans territoire ecclésiastique qui leur fût propre. Les évêques *in partibus* sont aussi des évêques sans diocèse, nommés d'après des territoires qui, à la vérité, étaient une fois des évêchés catholiques-romains, mais qui, plus tard, ont passé à d'autres portions de l'Église chrétienne, ou même à des non-chrétiens, par exemple l'évêché d'Antioche et celui de

Césarée. L'Église veut exprimer par là qu'à cet égard elle n'a pas renoncé à son droit. Les évêques *in partibus* semblent avoir été établis avant et après les croisades, dans des contrées de l'Orient où des évêques avaient d'abord été installés, mais d'où ils furent plus tard chassés.

Les archevêques conservèrent seulement le droit de consacrer les évêques, et la présidence des synodes de leurs diocèses, autant du moins qu'elle ne leur serait pas ôtée par la présence d'un légat du pape. Ils avaient encore çà et là le droit de confirmer les évêques élus. Leurs autres droits sur les évêques leur furent toujours plus enlevés par l'usurpation des papes; mais, à l'ordinaire, ils avaient de grands évêchés et surtout des droits politiques. Les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves paraissent pour la première fois comme les plus hauts dignitaires de l'empire au couronnement d'OTHON Ier, qu'ils se disputèrent le droit de sacrer.

Les clercs dépendaient uniquement du tribunal ecclésiastique, devant lequel étaient portées toutes les affaires qui concernaient l'Église ou la religion: par exemple, celles de mariage, de testament, de serment, d'usure; ce dernier délit comme étant contraire aux lois de l'Église. Dans des temps où le droit civil n'était pas assuré, où la violence régnait en plusieurs lieux, l'Église en se mêlant de ces matières eut une influence bienfaisante, car souvent son bras pouvait atteindre plus loin que le bras séculier.

Les biens ecclésiastiques, qui tiraient leur origine de dîmes et de propriétés foncières, s'accrurent par des legs, des donations, des achats avantageux, des dépôts, de même que par investiture royale. Mais, sous d'autres rapports, ils furent maintes fois entamés. Souvent des propriétaires indépendants faisaient de leurs terres le fief d'un évêque ou d'un cloître, pour mettre par là leur propriété en sûreté, et,

dans le même but, la suzeraineté des biens de l'Église était souvent transportée à des seigneurs séculiers plus puissants. Les revenus de l'étole étaient d'abord des dons volontaires, mais peu à peu ils devinrent obligatoires, et eurent une taxe déterminée. Ils tombaient principalement en partage au bas clergé, qui avait à accomplir des offices ecclésiastiques pour lesquels il était payé. Mais déjà l'Église regardait comme dangereux pour sa liberté et sa dignité, de faire payer ses ministres par l'État; d'autre part, le clergé revendiquait toute espèce d'immunités personnelles et réelles, et n'admettait d'autres obligations que celles qui résultaient pour lui des rapports de suzeraineté. Dans les besoins extraordinaires de l'État, il voulait fixer lui-même sa contribution. Chaque Église héritait de ses ecclésiastiques; cependant ils pouvaient disposer librement de ce qu'ils possédaient en dehors des revenus qu'ils recevaient de l'Église.

Comme il y avait parmi le haut clergé un grand nombre d'ecclésiastiques qui n'avaient pas d'instruction, qui savaient mieux se servir de l'épée que de la plume, le bas clergé, qui remplissait les offices du culte, était en grande partie ignorant et servile. Le clergé se déshonorait par des vices cachés ou publics. Dans le XVe siècle, on pensa quelquefois à sauver l'honneur du clergé par la suppression du célibat; mais des hommes sensés craignaient qu'il n'en résultât un ébranlement dans tous les rapports et dans toutes les vues ecclésiastiques.

Rien d'étonnant à ce que le respect pour le clergé fût profondément ébranlé chez le peuple, et qu'à la place d'un tel sentiment, surtout dans les dernières années du moyen âge, il y eût chez un grand nombre un mépris qui se portait même quelquefois jusqu'à des violences. Plus l'instruction se répandait en dehors du clergé, plus circu-

laient contre lui des plaintes graves et des satires amères. Cependant il y eut beaucoup de dignes ecclésiastiques, qui honoraient leur vocation, et qui sentaient profondément les outrages faits à leur état.

102

L'inquisition

Aux moyens de discipline usités dans l'Église vint encore s'ajouter dans le XIIIe siècle le tribunal de l'*inquisition,* nommé aussi le *Saint-Office.* On entend par là un tribunal établi pour découvrir et punir les hérétiques et les incrédules, tribunal qui devint bientôt un moyen redoutable pour dompter toute résistance à la doctrine et à la constitution de l'Église, pour maintenir la puissance du pape, et là, où cela était possible, pour l'élever plus haut encore. La pensée que s'éloigner de la foi de l'Église universelle est un de ces crimes que doit punir le bras séculier, se trouve déjà dans le IVe siècle, et même THÉODOSE LE GRAND et JUSTINIEN avaient établi des juges pour rechercher les hérétiques. Dans les siècles suivants, on ne trouve aucune trace de pareils inquisiteurs; mais, comme dans le XIIe et au commencement du XIIIe, les hérétiques se répandaient toujours plus dans le midi de la France, et trouvaient beaucoup de sectateurs en Aragon, INNOCENT III fit prêcher contre eux une croisade; il y envoya des légats, qui avec l'aide de l'autorité séculière les accablèrent des plus durs châtiments. Ce même pape établit [1], pour juger les hérétiques, des tribunaux permanents, dont la procédure

[1] 1215.

fut plus exactement déterminée au synode de Toulouse, en 1229. On y décida que ceux qui recevraient un hérétique, devraient endurer les plus sévères châtiments. Au commencement, ces tribunaux étaient soumis aux évêques; mais, peu d'années après, ils furent, par prérogative, livrés aux dominicains, rendus entièrement indépendants des évêques, et placés immédiatement sous la dépendance du pape. Ils étaient obligés de rechercher partout les hérésies, et pouvaient emprisonner toute personne suspecte, ce qui ouvrait un vaste champ à la haine, à l'avidité et à la méchanceté. Un long emprisonnement et la question étaient les moyens ordinaires pour arracher des aveux. Des criminels et des complices étaient admis au nombre des témoins, et ceux-ci gardaient le silence devant l'accusé; de même l'ensemble de la procédure était contraire à tout sentiment de justice, et dirigé seulement de manière à trouver un grand nombre de coupables. Les châtiments prononcés étaient les suivants: des pénitences déshonorantes, la confiscation, la prison perpétuelle, et le bûcher. L'autorité séculière était obligée de faire exécuter toutes ces mesures.

En France, où l'inquisition parut pour la première fois, elle subsista jusqu'au XIVe siècle. En Italie elle sévit avec moins de rigueur, et on tenta en vain de l'introduire en Angleterre. En Allemagne aussi, l'on établit des tribunaux d'inquisition, et CONRAD DE MARBOURG surtout, le confesseur de la landgrave ELISABETH, exerça les fonctions de juge des hérétiques avec la plus grande rigueur; mais des tribunaux d'inquisition permanents n'y furent pas introduits, car les évêques s'y opposèrent expressément, et le meurtre de Conrad de Marbourg[1] effraya les inquisiteurs et les empêcha de s'établir en Allemagne.

[1] 1223.

C'est en Espagne que l'inquisition sévit de la manière la plus effrayante, et aussi, en partie, dans le Portugal, où elle s'étendit pendant la domination espagnole[1]. Déjà dans le XIIIe siècle, des tribunaux d'inquisition avaient existé en Espagne, et surtout en Aragon; mais l'inquisition proprement dite, avec ses horreurs, fut introduite pour la première fois en 1478, après la réunion des royaumes d'Aragon et de Castille, et fut d'abord dirigée contre ceux qui professaient en secret le judaïsme et le mahométisme. Mais elle étendit bientôt son cercle d'activité sur tous les suspects. Elle fut utile aussi à la royauté, pour dompter ses puissants vassaux, pour s'enrichir des biens confisqués, et pour tenir les Espagnols sous le joug du plus affreux despotisme. Voilà ce qui arrêta le développement de ce noble peuple, et ce qui corrompit son caractère. Sous TORQUEMADA, le premier grand inquisiteur[2], plus de 8000 personnes furent brûlées vivantes, et plus de 90,000 se virent infliger d'autres châtiments. Les exécutions, qui avaient lieu au milieu de solennités particulières, et principalement au milieu de processions imposantes, étaient appelées en Espagne et en Portugal *auto-da-fé*, mot qui signifie, en espagnol, un acte de foi. En Portugal, JEAN VI[3] supprima l'inquisition, après que l'action en eut été déjà fort limitée auparavant. Elle subit aussi en Espagne plusieurs restrictions dans le XVIIIe siècle, jusqu'à JOSEPH NAPOLÉON, qui l'abolit en 1808[4]. Des tentatives faites plus tard pour la rétablir dans ce pays, n'ont eu aucun résultat durable, et depuis 1834 elle a été de nouveau anéantie.

[1] 1580-1640. — [2] 1483-1498. — [3] † en 1826. — [4] L'inquisition reparut au bout d'un certain temps avec Ferdinand VII, mais vit momentanément ouvrir de nouveau ses prisons lors de la révolution de 1820. *(Note du trad.)*

103

Esprit religieux du peuple

Sans doute, une foi vivante en Dieu existait dans la plupart des esprits, et en général on se confiait avec amour, avec humilité, dans ce qui fait l'objet de la religion; mais la foi et la piété avaient, durant le cours des temps, reçu une empreinte matérielle; souvent des mœurs grossières et extravagantes étaient unies à la piété, et la superstition, qui, par les peuples du Nord gagnés au christianisme, prit de nouveaux accroissements, domina de toutes parts les esprits, sous des formes variées.

La croyance à des moyens mystérieux de scruter l'avenir, datait, il est vrai, des anciens temps, mais elle trouva aussi une riche pâture dans cette période. La divination d'après les astres, l'astrologie, fut surtout cultivée avec ardeur, et, par l'influence des Sarrasins, devint une espèce de science, pour laquelle on avait créé, dans les cours, un emploi particulier. L'action si pleine de mystères des forces de la nature, qu'on n'avait point étudiée, remplissait les âmes de craintes et de pressentiments, et l'on pensait que la vie de l'homme n'était pas seulement confiée à des saints qui la protégeaient, mais surtout qu'elle était abandonnée à des puissances ténébreuses et à des esprits tentateurs. L'opinion était au loin répandue que le diable peut, non-seulement nuire à l'âme, mais encore au corps et aux biens terrestres, et que les hommes, par des alliances et des traités conclus avec lui peuvent se procurer des trésors et se mettre en possession de forces surnaturelles et d'artifices diaboliques, qu'ils peuvent employer pour nuire à autrui. Maladie ou

accident particulier, grêle, orage ou toute autre catastrophe, pour l'intelligence bornée qui n'en comprenait pas la cause, tout cela passait pour l'œuvre du diable ou de la sorcellerie. L'Église punissait les hommes qui avaient le malheur de passer pour magiciens, sorciers ou maîtres sorciers, et déjà le code saxon, dès le commencement du XIIIe siècle, les destinait au bûcher. Mais l'Église fit servir cette croyance à poursuivre des hérétiques, sous prétexte de sorcellerie, et à remplacer par des accusations de magie, les procès faits aux hérétiques, dont on ne voulait pas s'occuper en Allemagne. Il en fut ainsi sous INNOCENT VIII: il renouvela, en 1484, les lois contre la magie, se conformant dans toute son étendue à l'opinion publique, et il établit pour la haute Allemagne deux juges de sorcellerie, qui, en 1489, sous le titre de *Marteau des sorciers*, publièrent un écrit dans lequel ils représentaient la procédure à suivre dans les procès de sorcellerie, avec beaucoup de frais d'érudition et une plus grande abondance encore de superstitions et de sottises. La croyance aux sorciers s'étendit par là encore plus, et il y en eut des milliers qui furent victimes de cette funeste opinion, contre laquelle quelques personnes seulement osaient élever la voix.

La vigueur, et en partie la grossière sensualité du temps, se plut dans les extrêmes, et, à côté des jouissances et des plaisirs de la vie, survint la crainte des châtiments divins et des puissances ténébreuses. Les joies du paradis et les terreurs de l'enfer furent dépeintes, en parole et en peinture, avec les plus vives couleurs d'une imagination toute sensuelle. Comme l'an 1000 de l'Église chrétienne approchait de sa fin, on redoutait de toutes parts de voir arriver la fin du monde. Plusieurs, en se flagellant le corps, cherchèrent alors à expier des fautes graves et à apaiser les remords de leur conscience; ce furent surtout les

ordres mendiants qui recommandèrent ce moyen de mortifier la chair. L'Italie vit[1] les premières troupes nombreuses qui, en longues files de pénitents, la tête voilée, et dépouillés jusqu'à la ceinture, allaient en procession avec des chants de repentir et se flagellaient jusqu'au sang. En Allemagne, les terreurs qu'inspirait la *peste noire* amenèrent la même superstition. Des troupes de plusieurs centaines de personnes, avec une croix, une bannière et des fouets, allaient de lieu en lieu, entonnant de lugubres cantiques, et se frappaient eux-mêmes jusqu'au sang, pour éloigner la grande mortalité. Cette excentricité des *flagellants* se renouvela encore plusieurs fois à l'occasion de fléaux publics et en d'autres circonstances, jusqu'à ce qu'enfin l'Église les condamna ouvertement.

La direction matérielle du temps voulut présenter aux sens des objets palpables d'adoration, et la piété trouva son expression et sa nourriture dans le culte des reliques et des saints. Les récits de leurs actions et de leur vie, appelés *légendes*, furent de même les livres d'édification du temps. La pensée que les saints veillaient sur les hommes pour les protéger, et représentaient leurs intérêts auprès de Dieu, poussa toujours de plus profondes racines; leur nombre s'accrut chaque année. Après avoir d'abord déterminé qui l'on devait adorer comme saint, les papes dans le XIIe siècle s'en attribuèrent le droit exclusif, quoique, pourtant, il fût aussi exercé par les grands conciles. L'acte par lequel un homme est placé parmi les saints s'appelle *canonisation*, parce que son nom est introduit dans le *canon* de la liturgie de la sainte Cène. L'acte de mettre au rang des *bienheureux* est considéré comme moindre que celui de mettre au rang des *saints*. Parmi

[1] 1260.

les saintes femmes de ce temps, on honore principalement **Elisabeth**, la landgrave de Thuringe, sur le tombeau de laquelle s'élève à Marbourg un beau monument d'architecture allemande, en forme de voûte[1]; puis **Catherine de Sienne**[2].

L'estime que l'on fit de la sainteté du mariage, conduisit peu à peu à cet extrême de le regarder en général comme indissoluble. D'un autre côté, on établit des motifs pour lesquels un mariage pouvait être déclaré nul, et on compta surtout dans ce nombre la parenté des époux. **Innocent** III borna au quatrième degré de parenté ou d'alliance les motifs d'empêchement au mariage, et, par conséquent aussi, le droit de les déclarer non valides, et cette pratique subsiste encore à présent dans l'Église catholique.

Dans le temps où régnait le droit du plus fort, on établit la *trève de Dieu*, par laquelle, dans certains temps de l'année (l'avent et les temps de jeûnes), et dans des jours déterminés de la semaine (surtout le vendredi, le samedi et le dimanche), toutes les armes devaient être déposées, sous peine des châtiments les plus sévères. L'Église ne s'efforçait pas seulement de maintenir cette trève de Dieu, mais aussi, dans les temps de guerre, elle plaçait sous sa protection tous ceux qui ne pouvaient se défendre et tout ce qu'on avait institué et établi dans des vues pacifiques; elle offrait aussi un asile à ceux qui étaient persécutés. Elle eut, de plus, de l'influence sur les *jugements de Dieu* (ordalies), et par sa direction chercha à en diminuer le nombre, et à supprimer la coutume du duel. Les jugements de Dieu qui étaient déjà connus, il est vrai, des anciens Germains, mais qui devinrent d'un usage fréquent dans

[1] 1231. — [2] † en 1380.

le moyen âge, font connaître l'esprit qui régnait alors. On croyait par là laisser le cas douteux à la décision divine, et en même temps l'on admettait que Dieu donne à l'innocent les secours nécessaires pour subir heureusement l'épreuve.

104

Pèlerinages, jubilé et indulgences

Les *pèlerinages* (voy. § 58) se multiplièrent, et la foi aux miracles en ajouta de nouveaux à ceux qui existaient déjà. Ainsi d'innombrables pèlerins se précipitèrent vers Lorette, depuis la tradition du XIVe siècle qui portait que, dans la cathédrale de cette ville, se trouve le domicile de la vierge Marie, lequel, après la perte de la Palestine, aurait été apporté de Nazareth par des anges, et, après maintes pérégrinations, aurait été déposé dans le lieu où il est maintenant[1]. Comme les pèlerinages procuraient aux églises de grandes richesses, le pape Boniface VIII publia en 1300 une année d'*indulgence* et de *jubilé*, par laquelle il promettait un pardon complet de leurs péchés à tous les chrétiens qui visiteraient pendant ce temps avec pénitence les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Rome. Pleins de confiance en cette promesse, non-seulement les Romains accoururent dans les églises de leurs patrons, mais encore de toute l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et d'autres pays arrivèrent à Rome quelques cent milliers de pèlerins, pour recevoir l'indulgence promise. Les avantages que la présence de tant d'étrangers procurait à la ville de Rome

[1] 1295.

et au souverain pontife, déterminèrent les papes à faire célébrer le jubilé à des intervalles plus rapprochés, afin que, le plus possible, un grand nombre de chrétiens pussent en recevoir les bienfaits. Clément VI l'établit tous les 50 ans[1]; Urbain VI, tous les 33 ans[2], et Paul II, tous les 25 ans[3]; et il est resté fixé comme ce dernier pape l'avait établi.

Avec les aumônes, les pèlerinages et d'autres actes de pénitence, on supposait, à la vérité, que la conversion du cœur et l'amélioration de la vie était la condition du pardon des péchés, mais il était bien facile de se méprendre et de s'abuser par intérêt sur la nature des indulgences, et les papes y faisaient d'autant moins attention, qu'ils étaient plus avides de l'argent qui en provenait abondamment pour eux. La doctrine du trésor des œuvres (voyez § 95) érigeait en un droit complet le pouvoir des papes de dispenser des peines ecclésiastiques et de pardonner les péchés, pouvoir s'étendant aux âmes déjà dans le purgatoire. Le commerce des indulgences fut exercé tellement sans honte, que ceux qui en étaient les fermiers et les sous-fermiers, sans faire le moindre cas du repentir et de la conversion, les vendaient comme le moyen exclusif de réconciliation avec Dieu, même pour les crimes à venir et pour ceux qu'on avait l'intention de commettre. Le revenu des indulgences, qui avait été précédemment consacré aux croisades, le fut plus tard à la guerre contre les Turcs et à la construction de l'église de Saint-Pierre, mais il fut, en grande partie, employé par les papes pour leurs besoins particuliers. Contre un désordre si grand d'extorsion et de démoralisation, on entendit s'élever à la fin de cette période des voix toujours plus nombreuses; quelques

[1] 1343. — [2] 1389. — [3] 1470.

princes fermèrent leur territoire aux prédicateurs d'indulgences, ou leur enlevèrent leurs trésors, et des savants, comme des prédicateurs pieux, éprouvèrent le besoin de manifester leur zèle contre un commerce tellement funeste aux âmes.

105

Le service divin

Le service divin porta entièrement l'empreinte du temps: une piété sincère, mais qui cherchait à se satisfaire par des dons et des privations matérielles; une crainte de Dieu bien réelle, mais qui aspirait à apaiser le Maître du monde, à se le rendre favorable par des actes tout extérieurs, et qui, par conséquent, considérait l'adoration comme un service qu'on rend à Dieu; la profondeur du sentiment germanique, et la grossièreté d'autant plus forte même pour des peuples gagnés seulement alors à la civilisation; les germes divins de la foi et de la vie chrétienne, surchargés de traditions humaines, et de diverses images voluptueuses, enfantées par la superstition: tout cela donnait lieu à ce que des âmes richement douées, remarquables par la profondeur et surtout par la grâce qu'elles avaient reçue, n'apercevaient dans le service divin de leur temps que le voile derrière lequel elles pressentaient, elles aimaient, elles adoraient le Saint des saints. Le service divin même était avant tout calculé pour les sens; l'éclat extérieur était son caractère dominant, et la Parole disparaissait toujours plus derrière les rites du culte. Cependant l'enseignement de l'Église était particulièrement donné par les moines mendiants dans leurs pérégrinations; et si

la plupart des prédications étaient guindées ou obscures, et trahissaient plus de prétentions savantes et de haine contre les hérétiques qu'elles ne respiraient l'esprit chrétien, il y eut cependant aussi quelques orateurs populaires qui annonçaient la Parole de Dieu et qui savaient ébranler les âmes. L'esprit et le comique ne furent pas non plus dédaignés, et l'on regarda comme permis, à la fête de Pâques, de faire en chaire des contes et de grosses plaisanteries pour exciter la risée. Le chant de l'église continua d'avoir lieu en latin, et le peuple n'y prit part que dans les solennités extraordinaires.

La célébration de la *messe* demeura toujours le centre du service divin, mais elle subit dans cette période quelques changements, auxquels contribua surtout la doctrine de la transsubstantiation (voy. § 95). L'*adoration de l'hostie* consacrée s'établit alors, et l'on se prosterna devant elle comme devant Dieu. Elle fut conservée dans un étui précieux, appelé *ciboire*, et ainsi promenée et élevée dans les occasions solennelles. Mais, ce qui entraîna encore plus de conséquences, c'est que, dans la sainte Cène, le *calice* fut enlevé aux laïques, et qu'elle fut ainsi distribuée sous une seule espèce. Ce qui en fut la première occasion ce fut la crainte superstitieuse de profaner le sang de Christ, lorsqu'en distribuant le vin de la Cène quelque partie en aurait été répandue par mégarde. Pour cette raison, suivant un usage de l'Église grecque, on trempait le pain dans le vin, et ici et là, pendant les croisades, on se servait de petits tubes pour boire. A la fin du XIIe siècle, on estima que le parti le plus sage était de retrancher la coupe aux laïques, et le clergé chercha d'autant plus à répandre cet usage, que sa considération devait s'élever encore, par la distinction réservée à lui seul de communier avec le vin. Ce *retranchement de la coupe*, qu'on s'ef-

força de justifier alors par divers motifs et surtout par la prétention que, dans le corps de Christ, il doit y avoir nécessairement du sang, était, déjà dans le XIIIe siècle, reçu généralement dans l'Église d'Occident, et les papes n'accordèrent qu'aux princes, et cela comme une faveur, le droit de communier sous les deux espèces. Cependant il n'y eut pas encore à cet égard de loi générale, et, pour la première fois, le concile de Constance établit d'une manière fixe, la distribution de la Cène sous une seule espèce[1].

Le rosaire montre aussi à quel point la dévotion et la piété consistaient en actes extérieurs. Au XIIIe siècle, les dominicains en généralisèrent l'usage, mais il était déjà connu antérieurement, et on le trouve pareillement chez les païens et les mahométans. Son nom vient de ce que les premiers rosaires étaient faits en bois de rose de l'Orient ou en feuilles de roses desséchées. Le rosaire en usage dans l'Église romaine et dans l'Église grecque est une chaîne composée de 150 petits grains et de 15 plus gros, au moyen de laquelle on compte les prières de manière qu'à chaque petit grain, on commence la *salutation angélique* ou la prière adressée à Marie avec les paroles de l'ange[2], et, à chaque gros grain qui succède à 10 petits, on récite le *pater*. Cette proportion de nombre est, en même temps, une preuve que l'adoration de la Vierge prédominait alors.

[1] 1415. — [2] Luc I, 28.

106

Fêtes

Aux fêtes déjà établies dans la période précédente, s'en joignirent un grand nombre de nouvelles qui témoignent presque toutes de la superstition du temps. De ce nombre est la *Toussaint*, le 2 novembre, pour la délivrance des âmes du purgatoire, fête qui, de Clugny[1], passa à toute l'Église d'Occident. Elle prit sa source dans la superstition du peuple qui voyait l'entrée du *purgatoire* dans les volcans des îles de Lipari, et qui s'appuyait sur le récit d'un ermite sicilien, que, souvent dans le voisinage de ces volcans, des flammes s'élançaient de la terre, que les morts y enduraient des châtiments, et qu'ils avaient demandé les prières des fidèles pour leur prompte délivrance.

Aux fêtes de Marie on ajouta celle de son *Assomption* (le 15 août), et celle de sa *Nativité* (le 8 septembre), dont on trouve déjà des traces dans la période précédente; l'*Immaculée Conception* (8 décembre), qui fut pour la première fois célébrée à Lyon en 1140, et qui, malgré des oppositions multipliées, se répandit en Occident dans le XIVe siècle; la fête de sa *Visitation* (2 juillet), qui fut consacrée au souvenir de sa visite à Élisabeth, et qui prit naissance au XIVe siècle; la *Fête-Dieu*, dont l'établissement est dû à la doctrine de la transsubstantiation, et qui fut pour la première fois célébrée à Liége vers 1230; URBAIN IV en fit une fête générale en 1264, et, comme depuis elle fut négligée, CLÉMENT V[2] ordonna qu'elle fût de nouveau partout célébrée. C'est la fête la plus brillante

[1] 1010. — [2] 1311.

de l'Église romaine; l'hostie y est portée dans le ciboire, en dehors de l'église, en procession solennelle au milieu de chants et de prières. Rome fut, au IXe siècle le point de départ de la *saint Grégoire* consacrée à Grégoire le Grand, et destinée principalement aux écoles de la jeunesse. On la célèbre par des chants et par des réjouissances. La *fête des fous et celle de l'âne* furent aussi célébrées en plusieurs endroits, mais on y abusa des choses sacrées pour amuser les spectateurs et pour exciter une grossière gaîté.

107

Architecture de l'église

Comme l'Église avait donné naissance à la peinture nouvelle pour représenter les objets de la foi et de la vie ecclésiastique, la haute architecture fut aussi principalement encouragée par elle, et eut l'inspiration des œuvres magnifiques par lesquelles se manifestèrent la piété et l'esprit de grandeur propres à cette époque. Durant les premiers siècles après Charlemagne, on construisit dans le style *byzantin,* que font reconnaître ses formes unies et ses arcs en demi-cercle. Mais, depuis le XIIe siècle, se développa l'architecture qu'on a coutume de nommer *gothique,* et qu'avec plus de raison on appelle *germanique*, parce que, née chez les peuples germains, elle se développa surtout en Allemagne. Son plus haut point de perfection se montre dans les églises du temps. Ses formes fondamentales sont la *croix* et l'*ogive.* « Chose prodigieuse, dit Schmitthenner dans son *Histoire d'Allemagne*, des masses gigantesques s'élèvent dans les airs, comme une œuvre

surhumaine. La piété inspirée de l'artiste, qui a mis dans son œuvre toute sa science et toute sa volonté, respire encore dans ces formes entrelacées, où la grandeur s'unit à la grâce, où fenêtres sur fenêtres s'arrangent avec ordre, où arcs sur arcs s'arrondissent en voûtes, où colonnes s'élèvent sur colonnes, où des fleurs artistement travaillées s'entortillent à l'entour des figures les plus hardies. Mais ce qui saisit surtout l'âme, ce sont ces ornements symboliques sur les chapiteaux, les colonnes et les portes; ces formes rares et grotesques, ces images bienveillantes et douces du pélican, du paon, de la colombe, entourant les difformités les plus hideuses, de griffons, des chimères, des figures de juifs grimaçantes, qui fixent, d'une manière insolente et désagréable, l'œil du spectateur. Hardies et comparables à la pensée du chrétien qui cherche à sortir du labyrinthe de la vie sur les ailes de la foi, les tours s'élèvent comme des géants unis qui se donnent mutuellement la main, tantôt menaçant d'un péril, tantôt donnant le vertige; images de ces désirs ardents qui s'élèvent vers un monde meilleur, leurs flèches s'élancent sveltes et légères vers l'azur infini des cieux. En entrant sous ces immenses voûtes, on éprouve comme un frissonnement de l'éternité; la pensée qui habite ces colossales masses apparaît à l'âme, accablante par sa majesté céleste, et se plongeant, pour ainsi dire, dans le sentiment sans fond de l'infini. Le chœur s'élève en face de l'orient, et au-dessous, voilée comme par le crépuscule, est la chapelle où se célèbrent les messes des morts; les statues des plus remarquables d'entre eux sont rangées tout à l'entour; les rayons du soleil tombent sur les figures des saints, adoucis et réfractés à travers les vitraux coloriés des fenêtres, et il se produit ainsi un demi-jour solennel. »

Cette architecture fleurit surtout au XIIIe et au XIVe siècles. L'archevêque CONRAD DE HOCHSTEDT posa la première pierre fondamentale du dôme de Cologne[1], et ERWIN DE STEINBACH fit, en 1275, le plan de la cathédrale de Strasbourg, dont il dirigea longtemps aussi les travaux. L'église de Saint-Laurent, à Nurenberg, s'éleva depuis 1274. Mais, avec le XVe siècle, la construction de ces grands édifices alla diminuant, parce que l'esprit particulier du moyen âge disparaissait, ainsi que le sentiment général de piété, qui avait pour de longs siècles enfanté de pareils ouvrages.



QUATRIÈME SECTION

Oppositions dans l'Église et essais de réforme

108

Oppositions jusqu'au milieu du XIIe siècle

Quoique la considération et la doctrine de l'Église fussent affermies, il y eut cependant toujours, tantôt des communautés entières, tantôt des individus qui s'éloignèrent de telle ou telle de ses doctrines, et qui étaient mécontents de la manière dont se célébrait le service divin. Quelques-uns y furent conduits par le fanatisme et par des erreurs toutes contraires à celles qu'on voulait combattre; mais un grand nombre aussi, par l'esprit de la vérité évangélique, qui déploie son activité dans tous les temps, et

[1] 1248.

par le modèle de l'Église apostolique, en opposition au christianisme dominant. Mais l'histoire de ces oppositions à l'Église est en grande partie incertaine et obscure, parce que l'Église dominante étouffait ou défigurait les vues qui lui déplaisaient, et parce que c'était surtout dans les États inférieurs que se propageaient les opinions hérétiques.

L'Église grecque, manquant de fraîcheur et de vie, ne compta parmi ses adversaires qu'un petit nombre de partis. Dans cette catégorie se placent les *Pauliciens* et les *Bogomiles* (voy. § 141), de même que les *Hésychastes*, c'est-à-dire les amis du repos et de la tranquillité. Ils habitaient, au XIVe siècle, le mont Athos en Macédoine, et furent ainsi appelés parce qu'ils faisaient consister le grand but de la piété à prier dans une paix imperturbable, afin de parvenir à voir avec les yeux du corps la lumière et l'essence divines. Les Hésychastes donnèrent lieu, il est vrai, à quelques disputes dans l'Église grecque, mais ils n'ont eu aucune influence importante.

En France, en Italie et en Allemagne apparurent des partis, qui reçurent le nom de *Manichéens* et de *Cathares*, et qui furent l'objet de violentes persécutions. On les appelait manichéens, parce que c'était le nom le plus général et le plus odieux qu'on pût donner aux hérétiques; mais le nom de cathares, c'est-à-dire les *purs*, semble indiquer qu'ils aspiraient à une pureté plus grande que celle qu'on trouvait dans l'Église universelle. Ils paraissent avoir mis peu de prix au culte extérieur et aux cérémonies de l'Église, avoir préféré l'adoration intérieure à celle qui n'est qu'extérieure, et avoir cru aux inspirations immédiates du Saint-Esprit.

Parmi les adversaires isolés de l'Église dominante, PIERRE DE BRUYS, prêtre dégradé, mérite une mention particulière.

Il prêchait dans le midi de la France contre le baptême des enfants, contre le célibat, et contre la transsubstantiation ; il ne voulait pas qu'on adorât la croix, parce qu'elle avait été l'instrument du martyre de Christ, et il déclarait inutiles les prières pour les morts. Après des mouvements orageux en 1124, il fut arrêté et brûlé à Saint-Gilles, par une populace échauffée. Un moine défroqué du nom de HENRI, répandit dans le même endroit de pareils principes; il déployait son zèle contre la corruption du clergé, et, au commencement, il était en grande vénération auprès de lui ; mais, en 1148, une assemblée ecclésiastique, tenue à Rheims, le condamna à la prison, où il languit pendant longtemps.

ARNOLD DE BRESCIA, élève d'ABÉLARD, regardait la situation de l'Église apostolique comme devant servir de règle à tous les temps, et il affirmait courageusement que des biens temporels ne convenaient pas au clergé, et qu'ils étaient dans l'Église la source de tous les abus. Mais il fut, pour cela, chassé d'Italie et de France, et, quoiqu'il fût plus tard à la tête du parti populaire, il tomba néanmoins victime de la haine papale: il fut étranglé et brûlé à Rome en 1155, et ses cendres furent jetées dans le Tibre.

109

Vaudois et Albigeois

L'opposition des Vaudois eut plus d'importance que celles dont nous avons fait mention jusqu'ici, car si celles-ci s'éteignirent bientôt, ou si elles parurent sous un autre nom, celle-là s'est conservée jusqu'à nos jours, et on y voit manifestement l'idée de la réformation de l'É-

glise. Le fondateur des Vaudois fut PIERRE VALDO, riche bourgeois de Lyon, qui apprit à connaître par l'Écriture sainte les abus de l'Église dominante, et ses nombreuses déviations de la doctrine de l'Évangile et de la constitution apostolique. Entraîné par son désir ardent de rétablir la pureté originelle de la doctrine et de l'organisation de l'Église, il donna tout son bien aux pauvres, se mit à enseigner çà et là un christianisme pur et pratique, et rassembla une communauté[1]. Il blâmait surtout la richesse et les priviléges du clergé; il réclamait pour les laïques les fonctions de l'enseignement, et rejetait la messe, le célibat, l'ordination, les indulgences, la confession auriculaire, le purgatoire, l'adoration des saints, l'emploi de la langue latine dans le service divin, et dans la prière. Il trouva de nombreux sectateurs, surtout dans le midi de la France, en Piémont, en Savoie, et même dans l'Espagne méridionale, au point même, que les plus cruelles persécutions ne purent les anéantir. Ajoutez à cela qu'ils se distinguaient par la rigoureuse sévérité de leurs mœurs et par leur abstinence, de même que par leur bienveillance et leur générosité. Au commencement, ils ne pensèrent point à se séparer de l'Église; mais, comme le pape LUCIUS III, en 1184, prononça contre eux l'excommunication, ils formèrent une société distincte de l'Église dominante, et se prononcèrent d'une manière toujours plus décidée contre tout ce qui avait rapport au pape et aux cérémonies catholiques. Mais, à leur zèle excité par la persécution se mêlait aussi beaucoup de fanatisme, de sorte que, non-seulement ils rejetèrent le serment, mais qu'ils demandèrent à ceux qui voulaient être des chrétiens accomplis de renoncer à toute propriété. On nommait aussi les Vaudois *Pauvres de Lyon*,

[1] 1160.

et *Léonistes*, parce que Lyon, dans le moyen âge, était appelé aussi *Léona*.

On employa tour à tour la persuasion pour gagner les Vaudois et la violence pour les anéantir. Mais en même temps parurent de nouveau les cathares (voy. § précédent). Ceux-ci furent nommés alors *Albigeois*, d'Albi leur principale résidence (l'ancienne Albiga des Romains). Cependant on comprit aussi sous ce nom les Vaudois et d'autres partis dans le midi de la France. INNOCENT III prononça l'excommunication sur les cathares, et envoya contre eux des légats. Mais, comme ils étaient, ainsi que les Vaudois, plus puissants que l'Église dans quelques endroits de la France méridionale, on ordonna une croisade, par laquelle on tira d'eux une cruelle vengeance, et l'on fit de leur pays un désert[1]. Dans d'autres endroits, on infligea aussi aux Vaudois des peines ecclésiastiques et civiles; plusieurs d'entre eux furent traduits devant le tribunal de l'inquisition, et l'on réussit à détruire le plus grand nombre de ces hérétiques. Cependant, un grand nombre de Vaudois, qui l'étaient en secret, continuèrent à exister en Provence et en Languedoc, malgré des persécutions multipliées, à la suite desquelles ils émigrèrent en grande partie[2] et trouvèrent un asile dans le Wurtemberg; ils ont conservé jusqu'à présent, en Piémont et en Savoie, une organisation ecclésiastique particulière, dont on évalue les adhérents à environ 20,000.

[1] 1209. — [2] 1687.

110

Les Stédings, les frères et sœurs du libre Esprit, et l'ordre des Apôtres

Dans les bas-fonds du Wéser habitait, dans les campagnes de Stéding, une tribu d'origine frisonne, les *Stédings*, qui attaquaient la noblesse et les prêtres, qui leur refusaient les dîmes et d'autres redevances, qui détruisaient les châteaux-forts du comte d'Oldenbourg, au moyen desquels celui-ci bouleversait le pays ; de près et de loin, les paysans prirent parti pour leur cause. Après de longs combats, GRÉGOIRE IX fit prêcher une croisade contre eux, et, en 1234, la plupart périrent dans une sanglante bataille.

Au commencement du XIIIe siècle, et bien avant dans le XIVe, on trouve dans quelques endroits de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, des partis qui, infectés de fanatisme, soutenaient de tout leur pouvoir l'idée que l'esprit seul donne la liberté et le bonheur, et rejetaient tout l'extérieur du régime ecclésiastique. Ils reçurent souvent plusieurs dénominations locales, comme celles de *Beghards* et de *Vaudois*, mais la plupart s'appelaient entre eux *frères et sœurs du libre Esprit.*

GÉRARD SEGARELLI, jeune fanatique de Parme, voulut renouveler la véritable pauvreté de la vie apostolique, et, en 1260, fonda dans ce but l'*ordre des Apôtres*, qui se composait de frères et de sœurs ; il allait çà et là en mendiant, et annonçait la ruine de la papauté. Cet ordre fut interdit par les papes, et Gérard lui-même fut brûlé à Florence en 1300. Mais le milanais DOLCINO, qui était à la tête de l'ordre, poussa plus loin l'opposition contre l'É-

glise : il déclara qu'un grand nombre de papes étaient des prévaricateurs, que l'Église romaine était profondément démoralisée, et qu'il valait mieux s'abstenir de faire des vœux. Dolcino prit les armes contre l'inquisition, et dirigea, avec quelques mille hommes, une expédition hardie, jusqu'à ce que, en 1307, il succomba avec les siens par la faim et par l'épée.

111

Wiclef

JEAN WICLEF, né à Wicliffe[1], près de Richemond, dans le comté de York, fut professeur à l'université d'Oxford, et obtint aussi la cure de Lutterworth. Distingué par sa piété, et renommé par l'étendue de ses connaissances, il attaqua d'abord seulement les ordres mendiants, puis, plus tard, les prétentions des papes. Il défendit surtout son roi ÉDOUARD III, qui refusait de payer plus longtemps au pape le *denier de Saint-Pierre,* et d'admettre les prétentions pontificales relatives aux dignités ecclésiastiques. Le pape condamna un grand nombre de ses doctrines ; mais Wiclef, appuyé par des amis puissants, et toujours plus éclairé par la lumière de l'Évangile, s'éleva, par ses écrits et par ses discours, d'une manière toujours plus décidée contre la papauté et les abus de l'Église catholique. Il rejeta les excommunications du pape, le purgatoire, l'obligation de la confession auriculaire, la doctrine du trésor des bonnes œuvres, les indulgences, et le culte rendu aux saints et aux images. Il ne s'éleva pas moins contre

[1] 1324.

l'avidité, l'ambition, la débauche et l'esprit matériel des ecclésiastiques. Mais il était surtout important qu'il en appelât de nouveau à la Bible comme à l'unique source de la doctrine chrétienne; et, par ses prédications, comme par une traduction de la Vulgate en anglais, il en fit connaître au peuple les enseignements. Cependant il fut enfin forcé d'abandonner Oxford. Alors il se retira dans sa cure de Lutterworth, et là, jusqu'à sa mort, il continua sans obstacle à combattre les abus. La haine le poursuivit encore après sa mort, comme cela avait eu lieu autrefois pour Henri IV, et, en 1414, il fut condamné comme hérétique par le concile de Constance. Mais le nombre de ses sectateurs était grand, et il en existait encore au temps de la réformation. Ses écrits se répandirent toujours plus parmi les savants les plus distingués de l'Europe, et ils servirent à allumer les flammes qui, de la Bohême, pénétrèrent dans les ténèbres de l'Église, et menacèrent en même temps de détruire la papauté.

112

Jean Huss

Depuis le milieu du XIVe siècle, quelques hommes éclairés de la Bohême avaient découvert les abus de l'Église, et s'étaient élevés avec zèle contre les moines mendiants, et contre la corruption du clergé. Ce fut Jean Huss qui entreprit la lutte contre le pape, et qui, dans l'intérêt du peuple, manifesta le désir d'une complète réformation de l'Église. Il était fils de pauvres gens, et naquit en 1373, à

[1] 1384.

Hussinecz, village de la Bohême méridionale. Distingué par sa piété, par son désir de s'instruire, et surtout par son application, il fut nommé, en 1398, professeur à l'université de Prague, et peu après prédicateur et confesseur de la reine Sophie. Il jouissait d'une grande considération et d'une grande influence, et travailla surtout à faire obtenir à la nation bohême plus de droits sur l'université, et à faire retirer aux Allemands les priviléges qu'ils avaient. Pour cette raison, ils abandonnèrent Prague en grande partie, et fondèrent, à cette occasion, l'université de Leipzig[1]. Mais Huss s'attira ainsi la haine des Allemands. En lisant assidûment l'Écriture, et en étudiant les écrits de Wiclef, il connut toujours plus les besoins et les vices de l'Église; il se prononça toujours plus librement contre les nombreux abus, et blâma encore plus ouvertement la conduite d'un grand nombre de moines et d'ecclésiastiques; il se déclara surtout contre les indulgences, la dîme, la confession auriculaire, le culte des images, le jeûne, la vie des cloîtres, et le retranchement de la coupe à la sainte Cène; il prétendit que la papauté n'était pas nécessaire, et réclama les droits que les différentes Églises avaient dans l'origine.

Au commencement, le roi Wenceslas et la noblesse protégèrent Jean Huss contre les attaques du haut clergé, et même contre l'excommunication qui fut prononcée contre lui[2]. Mais, en 1413, Prague, le lieu de son séjour, fut frappé de l'interdit; alors il abandonna cette ville, et continua à Hussinecz, et dans d'autres lieux, à déployer son activité par ses écrits et par ses discours. Enfin, il fut mandé pour se justifier devant le concile de Constance. Se confiant dans le sauf-conduit de l'empereur Sigismond,

[1] 1409. — [2] 1410.

Huss comparut à Constance[1]; mais peu de semaines après, il fut jeté dans une prison souterraine et humide, où il dut languir pendant huit mois. On voulait par là le forcer à fléchir, et dompter sa résistance. Néanmoins, on pouvait bien affaiblir et briser les forces de son corps, mais son âme héroïque, cherchant en Dieu sa force, demeura inébranlable. Enfin, on le transporta dans une prison plus saine, afin que la gloire d'avoir brûlé un hérétique de plus, n'échappât pas à l'Église. Dans les interrogatoires, il déclara ouvertement, courageusement et d'une manière répétée, qu'il ne reconnaissait que la Bible pour la parole de Dieu; qu'il ne pouvait se rétracter que s'il était convaincu d'erreur par elle. Alors il fut condamné à mourir sur le bûcher, et l'empereur fut assez faible pour se laisser persuader qu'il n'est pas besoin de tenir la parole donnée à un hérétique, et pour violer la promesse par laquelle il s'était engagé comme empereur, en donnant un sauf-conduit à Jean Huss. Le 6 juillet 1415, anniversaire de sa naissance, Jean Huss subit la mort la plus effrayante, avec une force apostolique et la paix céleste d'Étienne (voy. §12). Peu de moments auparavant, il avait prononcé ces paroles remarquables: « Vous rôtissez maintenant une oie, mais dans cent ans vous verrez apparaître un cygne[2]. »

Une année plus tard, le savant chevalier Jérôme de Prague (il s'appelait Faulfisch) subit le même sort, et fut brûlé comme hérétique. Il avait étudié à Heidelberg, à Cologne, à Prague et à Oxford. Dans cette dernière ville, il avait appris à connaître les écrits de Wiclef, puis les avait communiqués à son ami Jean Huss. D'accord avec

[1] 1414. — [2] *Huss,* en bohémien, signifie une oie, et *Luther,* un cygne.

lui, il avait attaqué le culte des reliques, s'était élevé contre les moines, et avait brûlé les indulgences et les bulles du pape. Pour prendre la défense de Huss, il l'avait volontairement suivi à Constance; cependant, lorsqu'il vit qu'il hasardait inutilement sa vie, il prit la fuite; mais il fut arrêté dans le haut Palatinat, et livré au concile. Affaibli par six mois d'une cruelle captivité et par de mauvais traitements, il se rétracta. Mais bientôt il reprit courage, renonça à sa rétractation, et subit le martyre sur le bûcher.

113

Hussites, frères bohêmes et moraves

Nous voyons dans l'exemple de Jean Huss la preuve de ce fait que nulle puissance humaine ne peut étouffer la vérité, qu'elle a la force de surmonter toutes les terreurs, tous les tourments, et la mort même. Dès que la pensée est parvenue à sa maturité au milieu des hommes, elle se fraie sa route, quels que soient les obstacles qu'on lui oppose. Mais l'orage enfanté par la résistance peut changer de faibles étincelles en flammes dévorantes, et la violence, dans son égarement, changer le zèle de la foi en fureur et en férocité.

Le manque de foi de l'empereur, la cruelle rigueur du concile, et les mesures que le pouvoir prit ensuite, firent naître en Bohême, à Jean Huss, des sectateurs toujours plus nombreux, auxquels on donna le nom de *Hussites.* Ils en vinrent au point d'exercer de sanglantes représailles sur les prêtres et sur les moines, d'éclater en révolte ouverte, de refuser obéissance à l'empereur et au

pape, et, après la mort de Wenceslas, de ne vouloir point reconnaître Sigismond pour roi. Alors commença une redoutable guerre, la guerre des Hussites, qui fut conduite avec la cruauté la plus grande, et qui fit de la Bohême un désert.

Les chefs des hussites étaient NICOLAS DE HUSSINECZ, et principalement ZISKA et les deux frères PROCOPE. Ziska était borgne, et resta général en activité lors même qu'une flèche l'eut rendu aveugle[1]. Les hussites battirent toutes les troupes envoyées contre eux, ils envahirent deux fois la Saxe, conquirent et ravagèrent plusieurs villes saxonnes, et revinrent en Bohême, la première fois, par le Brandebourg, la seconde par la Franconie et par la basse Bavière[2]. Naumbourg sur la Saale fut aussi assiégée par eux, mais elle fut sauvée par une procession solennelle d'enfants, ce qui, à Naumbourg, a donné lieu à la *fête des écoles* ou des *cerises*. Comme la force ne pouvait rien contre eux, l'empereur et le pape durent se contenter de négociations et de cessions à l'amiable; ils réussirent à conclure un traité, en profitant des divisions qui régnaient parmi les hussites. Le parti modéré, chez eux, ne demandait que la communion sous les deux espèces, le libre enseignement de la Parole de Dieu dans la langue du pays, le retour du clergé à la simplicité et à la pauvreté apostoliques, et une discipline plus sévère, c'étaient là les 4 articles de Prague. Ceux qui appartenaient à ce parti s'appelaient *Utraquistes* (du latin *utraque*[3]), ou *Calixtins*, ou encore *parti de Prague*. Mais, à côté d'eux, il y avait un autre parti, plus exigeant, qui rejetait tous les enseignements et toutes les pratiques de l'Église qui ne s'appuyaient point

[1] 1424. — [2] Plus de 150 villes, villages et bourgs furent incendiés par eux. — [3] L'une et l'autre, communion sous les deux espèces.

sur l'Écriture sainte, qui insistait sur le renversement de la papauté, qui désirait une entière rénovation de l'Église, qui voulait détruire les cloîtres, et demandait la complète abolition du culte des images. Ils s'appelaient *Taborites*, du nom d'une montagne de Bohême[1], sur laquelle une ville avait été bâtie sous Ziska, et fortifiée par les hussites. Plusieurs d'entre eux s'appelaient aussi *Orphelins*, parce que, après la mort de Ziska, ils se regardèrent comme tels, et ne pensèrent pas qu'il fût possible de le remplacer. Il y eut, en 1433, entre les calixtins et le concile de Bâle, un accord, à la suite duquel l'usage de la coupe leur fut accordé dans la communion; quant aux autres articles, on les expliqua de telle manière, qu'on mit en doute que cela leur fût octroyé. Les taborites, au contraire, persistèrent dans leur lutte contre l'empereur et contre l'Église; mais ils furent entièrement défaits près de Bœhmischbrod par les calixtins et par les Bohêmes catholiques, qui s'étaient unis à ces derniers. Les deux Procope y périrent, en 1434. Alors eut lieu la convention d'Iglau[2], par laquelle les Bohêmes reconnurent pour roi Sigismond; les utraquistes furent absous de l'excommunication de l'Église; l'accord de Bâle fut confirmé, et les églises furent partagées entre eux et les autres catholiques. Ainsi les utraquistes demeurèrent réunis à l'Église romaine; ils continuèrent, à la vérité, d'être publiquement reconnus pour un parti; mais la convention qui fut conclue avec eux, fut plus d'une fois violée, à l'avantage des catholiques, qui cherchèrent à leur enlever le peu

[1] Cette montagne s'appelait Hradisztic; les hussites en firent le centre de la résistance, la fortifièrent et la nommèrent pour ce motif *Tabor*, qui signifie dans leur langue *forteresse*. — [2] 1436.

qui leur avait été accordé. Ce fut la première circonstance qui fit éclater plus tard la guerre de 30 ans.

Des restes des taborites se formèrent les *frères de Bohême et de Moravie* (appelés l'*unité de frères*), qui, purifiés par le malheur, s'étendirent, malgré toutes les persécutions, en Bohême, en Moravie et en Pologne, et qui, au commencement du XVIe siècle, possédaient 200 édifices destinés au service divin. A eux se réunirent les restes des Vaudois et d'autres partis qui avaient les mêmes vues. Une grande partie des calixtins se joignit à leur communauté. Plus tard encore un grand nombre se confondit avec les protestants, et c'est d'eux que sont sortis les *Herrnhuters*.

114

Désir croissant de la réformation

Ce n'étaient pas quelques partis seulement, qui étaient opposés à l'Église dominante; ce n'était pas dans quelques circonstances particulières seulement, que se manifestait le mécontentement provoqué par la situation religieuse; au XVe siècle, le besoin d'une réforme fondamentale de l'Église était si universellement senti, que les papes mêmes ne pouvaient s'y opposer, et qu'ils employaient uniquement leur puissance et les conjonctures du temps à la différer, ou à en affaiblir le désir, par d'insignifiantes concessions. Les réformateurs furent soutenus par beaucoup d'hommes qui voulaient restreindre la monarchie ecclésiastique au profit de l'aristocratie; mais celle-ci reconnut bientôt que ses intérêts étaient intimement unis à ceux du pape, et, d'autre part, le caractère turbulent des hussites empêcha

plusieurs puissants de la terre, de faire de nouvelles tentatives de réformation. A la vérité, on n'était pas partout décidé et d'accord sur les réformes qu'on désirait, et chacun pensait, en premier lieu, à celles qui le délivreraient de quelque oppression, ou feraient cesser une chose qui lui paraissait contraire au christianisme. Mais, à cet égard, l'opinion publique s'était prononcée en ceci, que la réforme devait commencer par le pape, qu'abolir les extorsions romaines était une nécessité, que dans chaque état il fallait rétablir la discipline et les mœurs, mais particulièrement dans le clergé, et ramener les institutions ecclésiastiques à leur destination primitive. Si on n'avait pas encore songé positivement à la doctrine, il était entendu néanmoins, qu'on devait recourir toujours plus souvent à l'Écriture sainte, et le désir se manifestait toujours plus que l'Église se purifiât par elle, et que la vie chrétienne fût renouvelée.

Après avoir montré les efforts qu'avaient déjà faits les conciles de Pise, de Constance et de Bâle, pour réformer l'Église, nous voulons, parmi les nombreux témoignages de ce temps, en choisir seulement quelques-uns pour attester combien était universel le désir de la réformation, et indiquer ce que ces conciles avaient en vue.

Gerson ne mit pas seulement le concile général au-dessus du pape, et ne défendit pas seulement son indépendance : il énonça surtout la pensée d'une Église universelle, qui a Christ pour chef, qui seule procure le salut et qui se distingue essentiellement de l'Église romaine. Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, qui lutta courageusement dans les conciles de Pise et de Constance, s'appuyait sur l'opinion des anciens docteurs de l'Église, que les conciles peuvent errer, même dans les questions de foi; et Nicolas de Clémangis, recteur de l'université de

Paris[1], ne peignit pas sans passion la corruption de l'Église. SAINTE BRIGITTE aussi[2], avait déjà pensé qu'à Rome les dix commandements étaient tous réduits à un seul : « Tu apporteras de l'argent. » Aussi n'était-ce pas du pape, mais de la chrétienté qu'on attendait une réformation.

JEAN DE WESEL, professeur à Erfurt, et, plus tard, prédicateur à Worms, fit connaître avec courage les vices de l'Église, en appela à l'Écriture sainte, rejeta la primauté du pape, et prit surtout pour point de départ, dans sa concontroverse, la doctrine d'Augustin sur l'élection de grâce. Aussi rejetait-il surtout les indulgences, les pèlerinages et toutes les autres espèces d'œuvres méritoires; mais il fut enfermé pour cela dans un couvent, où il termina sa vie deux ans après[3]. Son ami, JEAN WESSEL, né à Groningue, en 1419, et qui y mourut en 1489, enseigna à Cologne, à Heidelberg, à Louvain, à Paris et dans sa ville natale; il consacra surtout ses grandes connaissances à l'Écriture sainte, qu'il déclara être la source vivante de la foi, et la pierre de touche des enseignements de l'Église. Il comprenait le christianisme comme quelque chose de purement intérieur, admettait le sacerdoce universel des croyants, et enseignait que Dieu seul peut pardonner les péchés; que la vie en Dieu constitue la véritable satisfaction; que la repentance est opérée par la douleur qu'on ressent du péché, par la justice de Christ et par la libre grâce de Dieu. D'après cela, il voulait qu'on n'appliquât les indulgences qu'aux châtiments ecclésiastiques, et il n'attribuait à l'excommunication qu'un effet extérieur.

Le dominicain JÉRÔME SAVONAROLE parut à Florence en prêchant avec sévérité la repentance, et il chercha par sa vie à donner de la force à sa parole. Il s'élevait, avant

[1] † en 1440. — [2] † en 1373. — [3] 1487.

tout, contre la conduite déréglée du clergé, et surtout contre celle du pape ; il voulait une amélioration de l'Église dans son chef et dans ses membres ; il exhortait aussi à cela les princes allemands, et offrait de prouver, dans un concile, que le pape n'était pas un véritable évêque, et pas même un chrétien. Il acquit une grande influence, et fut longtemps à la tête de l'État de Florence, jusqu'à ce que, violemment persécuté par les franciscains et excommunié par le pape, il fut renversé, étranglé avec deux frères de son ordre, et ensuite brûlé en 1498.

Les amis de la hiérarchie même qui ne fermaient pas volontairement les yeux devant les signes du temps, reconnaissaient la nécessité d'une réformation. Le cardinal JULIEN écrivait au pape en 1431 : « Si toute espérance d'amélioration dans l'Église disparaît, les laïques tomberont sur nous, suivant nos mérites. » Et MAYER, chancelier de Mayence, disait pareillement, en 1457, à Ænéas Sylvius : « La nation allemande, autrefois la reine du monde, maintenant esclave et tributaire de l'Église romaine, commence à s'éveiller comme d'un songe ; elle est déterminée à rejeter le joug. »



QUATRIÈME PÉRIODE

DE LA RÉFORMATION JUSQU'A NOS JOURS

(1517-1857)



115

Tableau général de cette période

Un nouvel esprit se produit au dehors, d'une manière puissante; une vie pleine de fraîcheur pénètre la vaste étendue de l'Église; les forces se déploient énergiquement dans la lutte. Il en est de nouvelles qui se manifestent dans le grand mouvement des idées; les formes anciennes tombent, d'autres s'élèvent à leur place, et même le protestantisme réagit en diverses manières sur l'Église catholique, soit qu'il y produise des réformes, soit qu'il contribue à établir des oppositions encore plus prononcées. Mais partout c'est le Saint-Esprit de Dieu, qui, même lorsqu'il est contristé par des traditions humaines, et comprimé par des liens contre nature, ne disparaît néanmoins jamais entièrement de l'Église; toujours il découle, comme par flots, de la Bible, avec une fraîcheur nouvelle, et, maintenant encore, il conserve cette force vivifiante qui

reproduit constamment des fleurs et des fruits parvenant à la maturité. Mais, lorsqu'il s'agit d'introduire d'une manière décisive un nouveau principe, bien plus, de ramener l'ancien esprit apostolique, l'Église protestante même n'y réussit pas complétement. Les oppositions qui existent entre l'esprit et la lettre, entre la liberté évangélique et la servitude spirituelle, entre le libre examen et l'autorité humaine, ne peuvent se concilier, ni être anéanties par le triomphe de l'un des principes sur l'autre, et, lorsque, dans la lutte contre l'ancienne Église, la justification par la foi et le principe de la liberté évangélique sont ouvertement proclamés et rendus dominants, il reste encore dans l'édifice de la nouvelle Église, à côté de la pierre angulaire qui est Jésus-Christ, et de l'unique fondement solide qui est l'Évangile, plusieurs anciens matériaux d'invention humaine. Aussi, dans toute cette période, ce n'est pas seulement une Église qui combat contre une autre, et qui met en saillie ces oppositions; c'est encore au sein de chacune d'elles que ces contrastes amènent de violentes luttes. Seule, faut-il le dire, l'Église d'Orient persiste dans le calme et dans le repos, parce qu'elle est déjà plongée dans l'immobilité de la mort.

L'histoire nous enseigne, il est vrai, qu'un esprit droit et une vie pure savent se créer partout les formes qui leur conviennent, et qu'au contraire les formes seules, bien loin de donner naissance à l'esprit, ne le conservent pas longtemps. Néanmoins, même dans l'Église protestante, après les premiers temps de la réformation, la lettre l'emporte sur l'esprit, la forme sur la vie, la foi est de nouveau enchaînée dans des symboles, et l'on fait dépendre le salut de quelques points isolés de doctrine. La première faute en fut sans doute à la lutte que soutenaient les partis pour défendre leur propre existence; mais les

suites qui en résultèrent furent de stériles discussions sur le dogme, un attachement opiniâtre à de simples formes, et la foi réduite à quelque chose d'extérieur par des thèses déterminées, comme la constitution de l'Église, à une organisation toute mondaine. C'est pourquoi, depuis la fin du XVIe siècle et jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe, l'Église protestante ne manque pas moins que l'Église catholique d'une vie jeune et féconde, elle est travaillée par cette contrainte doctrinale que caractérise un esprit étroit et qui n'est pas moins préjudiciable à la profondeur de la foi qu'à une piété réelle. Cependant l'esprit de la liberté évangélique et d'une foi vivante, dont l'action est toujours silencieuse, s'est retiré dans le cœur de quelques chrétiens, ou a trouvé une paisible retraite dans le cercle étroit de petites sociétés religieuses. Mais, depuis cent ans environ, ont commencé des efforts plus actifs, embrassant des points de vue différents et empreints de plus de liberté; aussi de la profondeur de la pensée, de la foi et de la vie spirituelle, est sortie une lutte, qui, au commencement, comme le soleil éclairant d'abord les hauteurs, n'a occupé que les esprits éminents, mais qui peu à peu s'est étendue dans des cercles plus vastes, a ébranlé les principaux fondements de l'Église, et s'est propagée même au sein de l'Église catholique, ainsi que dans les rangs les plus inférieurs du peuple.

Cependant, quelque diversité et quelque nuance que puissent avoir les partis qui luttent maintenant entre eux, ils se groupent tous dans une seule et grande opposition; d'une part, l'autorité divine de la révélation, par conséquent, la foi reposant sur le fondement solide de la Parole de Dieu; et, d'autre part, la négation d'une telle autorité et d'une base extérieure solide, par conséquent, la libre détermination par lui-même de l'esprit humain.

même dans ce qui regarde la religion et l'Église. Cette grande opposition se manifeste non-seulement dans les écrits des savants d'une manière déterminée ou vague, qu'ils en aient la conscience ou non, mais encore dans la pensée du peuple; elle a même relégué à l'arrière-plan les points isolés de doctrine et fait paraître comme ayant une importance subordonnée les questions relatives à l'autorité des symboles, à la liberté de la conscience, au papisme sacerdotal ou séculier, et à l'indépendance des communautés. Mais, au milieu de ces erreurs et de ces idées obscures, de ce choc mutuel des esprits où la piété naïve s'abuse facilement sur ses intérêts les plus chers, l'histoire nous donne cette consolation que la vérité pénètre victorieusement à travers les orages, que l'esprit dissipe de plus en plus le brouillard des opinions humaines, et qu'alors il éclaire d'autant mieux l'humanité de ses rayons.

Mais, comme l'âme et le corps, dans la vie humaine, sont liés de la manière la plus intime, il en est de même, dans l'histoire, des manifestations et des développements de la religion et de la politique, des luttes de l'esprit contre le monde. Aussi voyons-nous dans cette période, depuis le commencement jusqu'à nos jours, que les querelles provoquées et les positions prises par la religion et par l'Église sont étroitement liées avec les débats sociaux. Au commencement, c'est en Allemagne, la lutte, les uns contre les autres, de pouvoirs isolés (princes et noblesse, — chevaliers, villes et paysans) qui est liée de diverses manières avec les querelles de l'Église, et qui a pour résultat la culture plus avancée des sommités sociales. Ensuite ce sont les efforts de l'État pour se rendre indépendant de la papauté, efforts qui arrivent jusqu'à une rupture ouverte avec elle, et font pencher les princes vers la réformation, là précisé-

ment où la dépendance est la plus forte. Il en est ainsi en Allemagne et en Angleterre. Dans les Pays-Bas également, les idées de réforme se confondent chez les habitants avec leurs efforts et leurs luttes pour s'assurer des droits et des libertés politiques. Si la couronne, en France, n'eût pas mieux su conserver son indépendance à l'égard de Rome, et si l'Église gallicane n'eût pas joui de libertés plus grandes, la royauté se serait peut-être montrée beaucoup plus favorable à la réformation. Mais cela tint aussi à ce que cette dernière ne secondait pas ses efforts pour arriver à un absolutisme général. De la même manière, dans la guerre de trente ans, et dans toutes les luttes qui suivirent, les développements et les formes de la vie religieuse et ecclésiastique se confondirent aussi avec les intérêts sociaux et politiques, et les mouvements les plus récents, les progrès forcés, quoique issus de questions qui se rapportent de près à la vie terrestre, exercent déjà maintenant le plus puissant contre-coup sur les rapports religieux et ecclésiastiques. Mais, si la direction qui a maintenant la haute main pousse, autant que possible, à l'extrême ses vues et sa puissance d'action; si l'Église cherche, autant que faire se peut, à construire de nouveau sur les anciennes formes du XVIe siècle, il ne faut pas s'en étonner, quand on songe aux efforts extrêmes du côté opposé; mais on ne fait pas par là avancer le règne du vrai christianisme, et l'on n'en concilie ou l'on n'en réduit pas à néant les oppositions.



PREMIÈRE SECTION

Histoire de la Réformation jusqu'à la paix de Westphalie

116

Luther

Martin Luther fut l'instrument choisi pour satisfaire le besoin, depuis longtemps et toujours plus profondément senti, d'une réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres, pour délivrer des liens de l'esclavage l'Évangile et ses sectateurs, et pour préparer une nouvelle place à l'influence du Saint-Esprit. Luther naquit à Eisleben, le 10 novembre 1483, et reçut à son baptême, le jour suivant, le prénom de Martin, emprunté au patron du jour. Ses parents, Jean Luther et Marguerite née Lindmann, se distinguaient par leur grande ardeur au travail, par leur économie, et par l'esprit sérieux et la piété dans lesquels ils élevèrent Martin. Aussi Dieu les bénit, non-seulement parce que leur fils fut pour eux un grand sujet de joie et d'honneur, mais encore parce qu'ils parvinrent de l'indigence à un état d'aisance et de bien-être. La famille de Luther vivait à Mohra, village entre Eisenach et Salzungen. De là les parents de Luther furent attirés à Mansfeld, où son père acquit deux usines, et où, vu sa probité, il fut élu membre du conseil de la ville. Martin Luther dit lui-même : « Mes parents vécurent d'abord dans la pauvreté, mon père était un pauvre laboureur, ma mère portait son bois sur son dos : c'est de cette manière qu'ils

nous ont élevés. Ils se sont livrés à un travail pénible, mais ils ne le feraient certainement plus maintenant. » Et, dans une autre occasion: « Je suis le fils d'un paysan, mon père, mon grand-père, mon arrière-grand-père, ont été de braves paysans, puis mon père s'est fixé à Mansfeld, et a embrassé l'état de mineur; voilà mon origine. »

Comme la vie et les mœurs du temps étaient sévères et dures, il en fut de même de l'éducation de Luther; l'indigence où se trouvait son père, ne le détourna point d'envoyer de bonne heure son fils à l'école; au commencement, il l'y portait sur ses bras, et comme il reçut un bon témoignage de son application et de sa capacité, il résolut de le vouer à une carrière lettrée. Dans ce but, Luther, à l'âge de quatorze ans, se rendit à l'école de Magdebourg, et bientôt, comme il n'y trouvait pas l'appui qu'il avait espéré, il partit pour Eisenach, où il se tira d'affaire en faisant des commissions, jusqu'au moment où sa piété, et son chant, qui partait du cœur, touchèrent une femme pieuse, du nom de Cotta, qui prit charitablement soin de lui. Tous deux aimaient beaucoup la musique, et Luther apprit à jouer de la flûte, ainsi que du luth, dont il accompagnait sa belle voix. En 1501, Luther se rendit à l'université d'Erfurt, pour se vouer, suivant le désir de son père, à l'étude du droit. Là il vit, pour la première fois, une Bible complète, ce dont il fut d'autant plus étonné et réjoui, que, jusqu'alors, comme il le dit lui-même, il avait cru qu'elle ne se composait que des fragments d'évangiles et d'épîtres qu'on lisait le dimanche.

La piété de Luther et ses dispositions profondément sérieuses, qui s'étaient accrues par la discipline et par les privations, attiraient son cœur vers l'état ecclésiastique; mais son père n'en voulait pas entendre parler. Aussi

eut-il à lutter un certain temps entre ses goûts et sa piété filiale, jusqu'à ce que le Seigneur lui fit entendre sa voix du sein de l'éclair et de la tempête, frappa dans la campagne, et à ses côtés, son ami Alexis, et le rendit sourd lui-même[1]. Cet événement décida de sa carrière. En 1505, il se rendit à Erfurt, dans le couvent des augustins, fit ses vœux, et devint prêtre en 1507. Les fonctions inférieures du noviciat, les privations et les austérités du cloître, de rigoureux exercices de pénitence et de sévères études, augmentèrent sa mélancolie au point, qu'il doutait de la miséricorde de Dieu. Dans l'abattement où il était, un vieux frère augustin fit pénétrer un rayon de lumière dans son âme assombrie, et lui montra, dans le 3me chapitre de saint Paul aux Romains, que l'homme ne peut devenir juste que par la foi; et, plus tard, il fixa souvent son attention sur ce passage: « Le juste vivra par la foi. » Le docteur JEAN DE STAUPITZ, vicaire général de son ordre, qui le considérait comme un homme pieux et savant, chercha aussi à le relever, et lui prédit que Dieu l'emploierait encore pour de grandes choses. Plus Luther lisait la Bible, et étudiait les écrits de SAINT AUGUSTIN et de TAULER, plus il était fortifié et consolé par la doctrine que l'homme ne peut obtenir le salut par ses œuvres, mais par la foi à la grâce de Dieu manifestée en Jésus-Christ.

En 1508, Staupitz le fit partir pour le couvent de Wittenberg, et il devint aussitôt professeur à l'uni-

[1] Suivant une autre tradition, Luther allait un jour chercher son ami Alexis, afin qu'il l'accompagnât dans une visite qu'il voulait faire à ses parents, lorsqu'il le trouva mort dans son lit. Profondément frappé par cet événement, il ne se mit alors en route qu'au bout de quelques jours; mais, dans le voisinage de Stotterheim, village rapproché d'Erfurt, il fut assailli par un violent orage, et la foudre, en tombant à terre auprès de lui, lui fit perdre connaissance.

versité de cette ville, où il s'ouvrait à son activité un vaste et libre champ. En 1509, il devint aussi curé de la cathédrale, et, en 1512, docteur en théologie. Précédemment, c'est-à-dire en 1510, Luther avait été envoyé à Rome[1] pour les affaires de son ordre; il y avait été profondément scandalisé de la conduite vicieuse du clergé et de la légèreté avec laquelle on s'acquittait des offices du culte. Il fut affermi par là dans la direction qu'il suivit plus tard, et, comme il le disait lui-même, il n'aurait pas accepté 1000 florins d'or pour n'avoir pas fait ce voyage.

Déjà à cette époque, Luther avait, comme prédicateur, gagné les cœurs de sa communauté, et comme professeur de l'université il s'était acquis une telle réputation, qu'un grand nombre de jeunes gens fréquentaient Wittenberg pour l'entendre, et qu'il contribua pour beaucoup à faire fleurir la jeune université.

117

Commencement de la réformation

Les indulgences furent le plus triste produit de la papauté et de sa doctrine funeste aux âmes. Elles furent aussi pour cela la cause la plus prochaine de la réformation. Albert, archevêque et électeur de Mayence, avait, contre la moitié du gain obtenu, pris à ferme, de Léon X, le commerce des indulgences dans ses grandes provinces archiépiscopales de Mayence et de Magdebourg, et il en-

[1] D'après un autre récit, c'était un vœu qui conduisait Luther à Rome; mais il est possible que les deux motifs réunis l'aient engagé à entreprendre ce voyage.

voyait çà et là des commissaires pour les vendre. Parmi ceux-ci était le dominicain TETZEL, qui, dans l'évêché de Magdebourg et d'Halberstadt, faisait ce trafic de la manière la plus impudente. Il vint avec sa marchandise dans le voisinage de Wittenberg[1]; aussi le peuple de cette ville accourut-il vers lui, et Luther fit bientôt la triste expérience qu'un grand nombre de ses pénitents ne voulaient pas entendre parler de repentance et de sanctification, mais qu'ils se reposaient sur leurs billets d'indulgence. En conséquence, il combattit cette erreur dans ses prédications; il s'adressa aux évêques allemands pour remédier à ce désordre, et, le 31 octobre 1517, il afficha à Wittenberg, aux portes de l'église du château, 95 thèses, en annonçant son intention de les défendre contre tous. Dans ces thèses, Luther partit de la doctrine que Dieu seul pardonne les péchés par un effet de sa libre grâce, et soutint que les indulgences sont salutaires, mais non point nécessaires, et qu'elles s'appliquent uniquement aux peines ecclésiastiques. Dans quelques-unes de ces thèses il disait : « Le pape ne veut et ne peut remettre aucune autre peine que celles qu'il a prononcées selon sa volonté ou conformément aux lois de l'Église. — Le pape n'a qu'une manière de pardonner les péchés, c'est de déclarer qu'ils sont pardonnés de Dieu. — Ce même pouvoir que le pape a généralement sur le purgatoire, chaque évêque l'a, en particulier, dans son diocèse, chaque curé, dans sa paroisse. — Tout chrétien qui éprouve véritablement le repentir et la douleur de ses péchés, obtient une entière rémission du

[1] L'électeur Frédéric ne le laissa pas arriver sur le territoire saxon ; il ne voulait pas que son pays fût mis à contribution par des mains étrangères, et il était de plus mécontent que sa famille eût été laissée de côté, lors de l'élection à l'archevêché de Magdebourg.

châtiment et de la coulpe, rémission qui lui est accordée même sans billet d'indulgence. — On doit enseigner aux chrétiens que le pape, s'il connaissait les extorsions des prêcheurs d'indulgences, aimerait mieux que l'église de Saint-Pierre fût réduite en cendres que si elle était édifiée avec la peau et les os de ses brebis. — Le véritable trésor de l'Église est le saint Évangile de la gloire et de la grâce de Dieu. »

Ces thèses, dans lesquelles Luther exprima d'une manière si ferme et si franche ce qu'un grand nombre pensaient et sentaient, eurent un retentissement inaccoutumé, et agirent comme par une secousse violente qui réveilla l'Allemagne; elles furent plus d'une fois imprimées, lues avec avidité, et se répandirent rapidement, non-seulement en Allemagne, mais aussi et surtout dans les autres pays de la chrétienté. C'est de ces thèses qu'on fait dater le commencement de la réformation, quoique alors Luther, avec son esprit d'humilité, n'eût pas encore eu la pensée d'attaquer la papauté et l'Église dominante, ou d'être le réformateur de l'Église.

118

Rupture ouverte

Tetzel poussa un cri violent contre Luther, qu'il appelait un hérétique et un ennemi de l'Église. Les dominicains réduisirent la querelle à une question d'ordre religieux: ils cherchèrent à soulever le peuple contre Luther, et il s'ensuivit un feu croisé d'attaques et de réponses. Cependant, plus les adversaires de Luther renchérissaient en zèle, plus ils exaltaient avec bruit la puissance illimitée du pape

et vantaient les indulgences, plus le moine de Wittenberg gagnait d'amis, parmi lesquels se rangea l'électeur FRÉDÉRIC LE SAGE, et plus il s'élevait lui-même à la conviction « que ce n'était pas sa cause, mais surtout celle de Christ, qu'il défendait, et, qu'en paix avec son Rédempteur, il n'avait, de la part du monde, rien à espérer, rien à craindre. » Les dominicains, qui voyaient leur cause toujours plus compromise, s'adressèrent au pape, afin qu'il procédât contre cet homme audacieux, et qu'il le mandât devant lui pour se justifier; de son côté, Luther lui avait aussi envoyé ses thèses, en les accompagnant d'une apologie et d'un écrit plein d'humilité. Au commencement, Léon X considéra la chose comme une simple question d'ordres religieux, et ne voulut pas y intervenir; mais, sur des instances répétées, il fit assigner Luther à Rome; il permit cependant, par l'intercession de l'électeur et de l'université de Wittenberg, que le cardinal-légat THOMAS DE VIO DE GAÈTE (Cajétan) l'entendît à Augsbourg[1]. Ce dernier demandait que Luther se rétractât; et, comme ni les paroles amicales, ni les menaces ne purent changer la conviction ni abattre le courage de celui-ci: « ébranlé par cette bête allemande avec son regard profondément pensif et les bizarres spéculations de sa tête, » il lui ordonna de se retirer et de ne pas revenir jusqu'à ce qu'il le rappelât. Tandis que Cajétan prenait alors des dispositions pour l'envoyer prisonnier à Rome, Luther quitta secrètement Augsbourg, et en appela au pape mieux informé; puis bientôt, comme une bulle papale avait formellement confirmé la doctrine contestée des indulgences, il en appela à un concile général.

Cajétan désirait alors que Luther fût livré ou exilé;

[1] 1518.

mais l'électeur saxon, qui se sentait de plus en plus attiré par l'esprit évangélique des écrits de Luther, et qui ne voulait pas que cet homme déjà célèbre fût perdu pour son université, lui accorda, sur sa demande, d'être jugé en pays allemand, par un tribunal impartial. Le pape, qui, vu la prochaine élection de l'empereur, voulait obliger l'électeur, y consentit, et envoya comme médiateur en Saxe son chambellan, CHARLES DE MILTITZ, qui était un noble saxon. En traversant l'Allemagne, ce dernier trouva que l'opinion publique était déjà entièrement gagnée à Luther. En janvier 1519, l'entrevue entre Miltitz et Luther eut lieu à Altenbourg. Le premier aborda Luther avec estime et amitié; il fut d'accord avec lui sur l'abus des indulgences, abus à l'égard duquel il avait déjà auparavant censuré et menacé fortement Tetzel[1]; mais il le conjura de garder le silence pour conserver la paix de l'Église, et pour éviter le schisme. Luther promit de le faire, si ses adversaires se taisaient, et il écrivit respectueusement au pape qu'il n'avait pas voulu attaquer les priviléges de l'Église romaine.

Ainsi l'Église romaine pouvait échapper encore une fois au péril qui la menaçait, et par de sages améliorations selon l'Évangile, affermir la base de son édifice. Mais les zélateurs de la papauté demandaient la réformation, tout en ne la voulant pas, et ils continuaient à avoir Luther en haine et à le traiter d'hérétique. Alors Luther rompit aussi le silence, et sa dispute dans le château de Pleissen, à Leipzig, avec le Dr ECK, professeur à Ingolstadt[2], dispute à laquelle d'autres savants prirent part, rendit la rupture encore plus grande, et lui fit pénétrer

[1] Tetzel mourut bientôt après, et l'on fut assez disposé à considérer sa mort comme l'effet des reproches qu'il avait reçus. — [2] 1519.

encore mieux les erreurs de l'Église. Eck, plein de fureur, s'était hâté de retourner à Rome, et revint avec une bulle du 15 juin 1520, qui condamnait 41 thèses de Luther, ordonnait partout de brûler ses écrits, et prononçait sur lui l'excommunication, s'il ne se rétractait dans 60 jours. Mais alors, avec la conscience de combattre pour Christ, et pour son précieux Évangile, l'âme de Luther s'éleva à un courage qui ne craignit rien du monde ni de la mort. Dans un écrit fugitif, il nomma la bulle une œuvre de l'Antéchrist, et en appela de nouveau du pape, comme hérétique endurci, à un concile libre et chrétien. Le dernier pas décisif eut lieu, lorsque Luther, le 10 décembre 1520, se rendit, avec les étudiants et plusieurs docteurs de l'université devant la porte de l'Elster à Wittenberg, y fit élever et allumer un bûcher, et livra aux flammes la bulle d'excommunication, avec le recueil des décrétales. Ainsi Luther dit un adieu solennel au pape et à l'Église romaine; la rupture fut manifeste et irrévocable.

119

Mélanchthon et les autres amis de Luther

MÉLANCHTHON, né à Bretten dans le bas Palatinat, le 16 février 1497, était fils de l'armurier GEORGES SCHWARZERD, mais il avait traduit son nom en grec, suivant l'usage des savants de ce temps. Il était du nombre de ces esprits extraordinaires qui parviennent dès leur jeunesse à un entier développement. Déjà dans sa dix-septième ou dix-huitième année, il donna des leçons sur les écrivains grecs et latins, et il avait publié une grammaire grecque; son grand-oncle REUCHLIN (v. § 99), n'hésita pas à le recom-

mander à l'électeur Frédéric, qui s'était adressé à lui, au printemps de 1518, afin de pourvoir son université d'un professeur de grec. Mélanchthon était alors âgé de 21 ans et avait été instruit par Reuchlin.

D'un caractère timide, doux et aimable, alors même qu'il était personnellement blessé, Mélanchthon resta fidèle à Luther dans l'œuvre de la réformation, et le soutint du riche trésor de ses connaissances et de son esprit délicat et scientifique. Il surpassait Luther en érudition et en goût, mais il n'avait ni sa force de caractère, ni son grand courage, ni l'inspiration de son génie. Ses écrits étaient plus scientifiques, mais l'activité de Luther, quoique très-variée, était plus forte et plus puissante. Mélanchthon n'aurait jamais accompli la réformation; il aimait la paix, et il ressentait profondément le chagrin du schisme de l'Église; lorsqu'il disputait, c'était parce qu'il ne pouvait faire autrement, et par amour pour l'Évangile. Le courage et le zèle ardent de Luther, s'ils offensaient çà et là, étaient nécessaires pour obtenir la victoire. Ainsi se complétaient ces deux hommes pour le bien de l'humanité; et, si Mélanchthon s'appuyait sur la puissante personnalité de Luther, ce dernier sentait tout le prix et l'absolue nécessité de l'autre.

Plusieurs nobles chevaliers aussi, comme en particulier ULRICH DE HUTTEN (voy. § 99), FRANZ DE SICKINGEN et SYLVESTRE DE SCHAUMBURG, encourageaient Luther, lui promettaient leur appui, et lui offraient leurs châteaux comme lieux de refuge. Cependant Luther eut le tact, alors, aussi bien que plus tard, de séparer sa cause le plus possible de toute intrigue et de toute question mondaine, et il contribua beaucoup en cela au succès de la réformation. Mais Luther se sentit par là rempli de courage, et précisément dans le temps où on lançait contre lui à Rome

la bulle de condamnation, il écrivit son livre « *à la noblesse chrétienne de la nation allemande.* » Ce n'étaient, à la vérité, qu'un petit nombre de pages, mais elles étaient d'une haute importance historique ; il y donnait le signal d'une attaque décidée, relevait puissamment le sentiment national des Allemands, en présentant toutes les injustices que Rome leur avait fait endurer depuis des siècles, et il exposait d'une manière solide et puissante les divers points de la réformation. Dans la même année 1520 parut aussi son écrit sur la *captivité de Babylone,* dans lequel, avec une hardiesse pleine de clarté, il attaquait la papauté et les erreurs de l'Église sous un point de vue plus théologique.

120

Diète de Worms

L'empereur MAXIMILIEN était mort le 12 janvier 1519; et comme, durant la vacance du trône, FRÉDÉRIC LE SAGE était vicaire de l'empire dans la basse Allemagne, Luther se trouvait par là d'autant plus à l'abri de toute violence. Après de longues fluctuations, l'archiduc CHARLES D'AUTRICHE, roi d'Espagne sous le nom de CHARLES Ier, roi de Naples et maître des Pays-Bas, fut élu empereur d'Allemagne, à Francfort, le 28 juin 1519, et couronné comme empereur, à Aix-la-Chapelle, en octobre 1520, sous le nom de Charles-Quint. Tous les yeux étaient fixés sur le jeune empereur, dans l'impatience de l'attente, pour savoir s'il serait favorable au mouvement, s'il comprendrait l'esprit et les besoins de la nation allemande, et s'il se conduirait en conséquence. Combien l'avenir de l'Allemagne eût été

changé, s'il eût répondu aux espérances de tant de milliers d'âmes, et s'il eût appuyé de sa puissante main le besoin d'une réforme fondamentale dans les affaires de l'Église! Mais Charles ne comprenait ni la langue ni le caractère des Allemands, et il donna moins d'importance à leurs besoins et à leurs vœux, qu'aux intérêts de sa famille et de sa politique.

Ce fut en janvier 1521 que Charles ouvrit à Worms la première diète où il siégea, et où les princes allemands et les représentants des États apparurent en grand nombre dans le plus brillant éclat. On avait beaucoup à terminer et à régler pour les affaires séculières, ainsi que pour celles de l'Église, et celle de Luther fut nécessairement discutée. Le légat pontifical ALEXANDRE désirait, à la vérité, l'appui du pouvoir séculier, pour faire exécuter l'excommunication que le pape avait de nouveau prononcée sans restriction sur Luther et ses adhérents, auxquels on avait donné par dérision le nom de *luthériens*, et l'empereur était disposé à assurer, par un édit sévère, l'exécution de la bulle. Mais les États statuèrent que Luther serait d'abord entendu, et on lui envoya un hérault pour l'introduire. Plein de confiance en Dieu, mais aussi avec le sentiment que le sort de Jean Huss lui était réservé, il se rendit à Worms, du consentement de son électeur, avec une escorte impériale. Comme, à la dernière station, Frédéric le Sage lui fit dire qu'il risquait de subir le sort de Jean Huss, il répondit héroïquement: « Huss a été brûlé, mais non la vérité avec lui ; je veux y aller, tombât-il sur moi autant de diables qu'il y a de tuiles sur les toits. » L'agitation fut grande lorsque Luther, en petite voiture, traversa Worms avec son froc d'augustin. Il comparut le jour suivant et le lendemain devant l'auguste assemblée, et le débat s'ouvrit par la déclaration qu'il fit en ces termes: « Que ce soit avec des

témoignages de la sainte Écriture, ou avec des raisons publiques, évidentes et claires, que je sois convaincu et réduit au silence; car je ne crois ni au pape ni aux conciles seuls, parce qu'il est manifeste à tous, qu'ils se sont souvent trompés et contredits; par conséquent, ma conscience est enchaînée par la Parole de Dieu; je ne peux et ne veux rien rétracter, parce qu'il n'est ni sûr ni sage de faire quelque chose contre sa conscience. Je suis ici parce que je ne puis autrement; Dieu me soit en aide! Amen.» Son maintien mâle et ferme, sa confession franche, produisirent, à la vérité, des impressions diverses, mais elles lui gagnèrent bien des cœurs. Le général GEORGES DE FREUNDSBERG lui frappa sur l'épaule, comme il entrait dans l'assemblée, et lui dit: «Petit moine, petit moine! tu accomplis maintenant une marche telle que ni moi ni aucun chef, dans les batailles les plus sérieuses, n'en avons jamais fait de semblable; mais, si ta manière de penser est juste, et si tu es sûr de la justice de ta cause, continue d'agir au nom de Dieu; aie seulement confiance, Dieu ne t'abandonnera pas.» L'électeur Frédéric s'écria: «Oh! comme le docteur Martin a bien parlé devant l'empereur et l'empire!» Et PHILIPPE, landgrave de Hesse, lui dit: « Si vous avez raison, Monsieur le docteur, que Dieu vous assiste!»

Il y eut, il est vrai, encore une fois des négociations avec Luther, mais il persista dans son refus de rétracter même une partie de ses enseignements. Cependant l'empereur tint parole, et Luther quitta Worms sans être attaqué; mais, bientôt après, lorsque déjà un grand nombre de représentants des États étaient partis, le ban de l'empire fut prononcé contre Luther et ses adhérents. Déjà auparavant les États avaient remis un écrit dans lequel on exposait 101 chefs d'accusation contre les extorsions et

les actes arbitraires de la cour papale, et où l'on affirmait la pressante nécessité d'une réforme dans l'état de l'Église.

121

Luther à la Wartbourg

L'électeur Frédéric vit le nouvel orage qui s'élevait contre Luther. Par un effet de ses mesures, Luther, à son retour de Worms, fut arrêté par quelques chevaliers masqués, dans le voisinage d'Altenstein et non loin de Liebenstein, dans la principauté actuelle de Meiningen, et conduit à la Wartbourg près d'Eisenach, sous le nom du chevalier Georges. L'électeur atteignit parfaitement son but; personne ne sut, au commencement, où était allé Luther, ses amis mêmes pensèrent qu'il était tombé au pouvoir d'un ennemi. La première impression du bannissement prononcé par la diète se dissipa, et l'électeur se vit dispensé de la pénible nécessité de protéger publiquement Luther contre la volonté de l'empereur. Mais bientôt ce dernier fut détourné des événements qui avaient lieu en Allemagne, par sa lutte contre la France; et, comme les États héréditaires de l'Autriche étaient menacés par les Turcs, il pouvait d'autant moins se passer du secours de ceux qui avaient pris parti pour Luther. Aussi, même dans les pays qu'on avait eus surtout en vue, l'édit de Worms, qui prononçait le bannissement, ne put être exécuté.

Au commencement, Luther vécut entièrement renfermé à la Wartbourg; plus tard il parcourut les environs à cheval avec un domestique, et prit quelquefois part à la

chasse, mais il n'y trouvait aucun plaisir, car le grand ouvrage qu'il avait commencé l'occupait partout. Un jour, portant une longue barbe et de longs cheveux, et revêtu d'une cuirasse de fer, de manière qu'on pouvait à peine le reconnaître, il se hasardait à aller à Wittenberg. Souvent il était assiégé par de sombres pensées; aussi souffrait-il corporellement. Mais la solitude du château le portait aussi au recueillement, et l'amenait à une connaissance plus profonde des vérités chrétiennes du salut. Bientôt Luther fit connaître, de la Wartbourg, qu'il vivait encore, par des écrits qui convainquirent amis et ennemis. Mais son séjour à la Wartbourg est devenu surtout important parce que ce fut là qu'il conçut la grande pensée de traduire, d'après les textes originaux, la Bible en allemand. Il commença par le Nouveau Testament, dont la traduction parut dès 1522; puis suivirent quelques livres de l'Ancien Testament, et, en 1534, il put enfin faire paraître sa traduction entière de la Bible. Il eut pour cela des difficultés extraordinaires à surmonter; mais cette traduction réussit si bien, que même aujourd'hui, si elle est surpassée par d'autres en quelques passages, elle ne l'est pas dans l'ensemble, et qu'elle est encore employée utilement de diverses manières pour des traductions en d'autres langues. Le langage en est pur, plein de force, approprié à la dignité du sujet; il respire également l'esprit de l'Évangile, et a exercé la plus grande influence sur le perfectionnement de la langue allemande. La traduction de la Bible de Luther ouvrit au peuple dans leur pureté immédiate les sources du salut que l'Évangile nous présente, et contribua, plus qu'aucun autre écrit, à étendre et à affermir la réformation.

122

Mouvements à Wittenberg. — Retour de Luther

Les enseignements de Luther avaient déjà poussé de si profondes racines , que, même en son absence, ils avaient été propagés et soutenus sans sa participation immédiate. La fleur de la jeunesse allemande accourait en foule à Wittenberg pour les recueillir, et, comme les théologiens de l'université de Paris se déclarèrent contre Luther, Mélanchthon n'hésita pas à le défendre d'une manière décidée. Aussi publia-t-il, en décembre 1521, le premier manuel de théologie fondé sur les principes de la réformation. Les moines augustins résolurent, dans une assemblée à Wittenberg, de supprimer les cloîtres et d'abolir la messe dite basse ou privée, où il n'y a point de communiants. Déjà quelques prêtres se marièrent, et à Noël 1521, le professeur CARLSTADT[1], qui avait déjà pris part à la dispute de Leipzig dans le sens de Luther, célébra la sainte Cène en langue allemande et sous les deux espèces. Luther l'approuva, et l'électeur le laissa faire en silence. Mais bientôt Carlstadt fut entraîné par son zèle à des vues exagérées et à des actes de violence. Il enseigna qu'on n'avait plus besoin de savants ni d'universités, fit enlever des églises les images et les autels, et même le service divin ne fut pas à l'abri de perturbations. Des fanatiques de Zwickau, THOMAS MUNZER, MARC STUBNER et deux fabricants de draps, NICOLAS STORCH et MARC THOMÆ, y contribuèrent pour beaucoup. Ils se regardaient comme des

[1] Son nom était primitivement ANDRÉ BODENSTEIN, et c'est vraisemblablement de sa ville natale, en Franconie, qu'il a pris le nom de Carlstadt.

prophètes descendus du ciel, avec lesquels Dieu lui-même s'entretenait, et ils rejetaient, entre autres choses, le baptême des enfants. Après leur arrivée à Wittenberg, ils se lièrent promptement avec Carlstadt, et trouvèrent un terrain préparé pour leur semence, dans l'agitation générale des esprits. Ainsi le mouvement s'accrut et menaça enfin non-seulement l'ordre de l'Église, mais encore l'ordre civil. Toute la réformation était mise en péril, si la fureur de la révolte se fût étendue plus loin et eût aspiré au renversement des pouvoirs établis. Luther vit le danger; aussi, rien ne put l'arrêter; ni la pensée de l'excommunication et du bannissement, ni les avertissements de son prince ne purent le retenir à la Wartbourg. Avec les sentiments les plus élevés, que lui inspirait la conscience d'une mission divine, il arriva à Wittenberg le 7 mars 1522, et, pendant huit jours, il prêcha avec une éloquence pleine de feu et en même temps de douceur chrétienne. Il épargnait le plus possible ceux qui, par leurs discours, avaient été les auteurs de ces innovations, les blâmant, non en elles-mêmes, mais parce qu'on les avait introduites avec trop d'emportement, de violence, et sans ménagements pour d'autres. Luther calma les esprits, et la tranquillité et l'ordre furent rétablis.

123

La guerre des paysans

Le mouvement tumultueux de Wittenberg fut apaisé par l'influence personnelle de Luther, et le soulèvement de la noblesse contre le pouvoir croissant des princes fut entretenu, à la vérité, par de nouvelles pensées, mais prit

bientôt fin par la défaite de **Franz de Sickingen** (à Nannstuhl, près de Landstuhl, en 1523); mais ces deux faits témoignent de la fermentation générale et de l'agitation qui s'empara aussi de plusieurs villes et qui s'imposa alors aux paysans. Ces derniers vivaient sous la plus dure oppression, et avaient à supporter des charges continuelles; telles même des demandes qu'ils présentèrent en 12 articles[1] étaient justes et ont été accordées dans des temps plus récents. Luther les reconnut fondées en droit, et exhorta les paysans à une conciliation équitable; mais il condamnait la révolte. Comme alors les paysans abusaient de sa doctrine sur la liberté évangélique, et sur l'égalité devant Dieu, et l'appliquaient aux rapports civils; comme, séduits encore plus par des fanatiques, ils se précipitaient sur la route de la destruction, songeaient à bouleverser l'empire, ainsi que son organisation, et, tels que des esclaves déchaînés, marquaient leur passage par le vol, le meurtre et l'incendie, le grand homme fut saisi de crainte pour la pureté de sa cause, qu'il redoutait de voir mêlée à cette révolte et confondue avec elle, et dans son écrit « *contre les paysans voleurs et meurtriers,* » il exhorta les magistrats à n'avoir aucune compassion et à frapper avec rigueur.

La rébellion avait d'abord éclaté en Souabe, en 1524, et,

[1] Le premier article voulait que la paroisse entière eût le droit d'élire son pasteur, et même de le déposer s'il se conduisait d'une manière peu convenable; il voulait aussi que le pasteur prêchât l'Évangile d'une manière pure et intelligible, sans aucune addition humaine. Dans le second article, les paysans demandent que la dîme du petit bétail cesse complétement, que celle des blés continue, au contraire, à être payée, mais que l'on n'en solde au pasteur que ce qui est nécessaire pour fournir suffisamment à son entretien, et que le surplus aille aux nécessiteux.

comme un torrent qui s'accroît dans son cours, s'était étendue par la Franconie jusqu'en Thuringe, et, le long du Rhin, jusqu'en Lorraine. De château en château, de cloître en cloître, la destruction continuait ses ravages, et menaçait les villes, qui, en général, ne se rangeaient pas du parti des paysans; ces derniers exerçaient surtout des cruautés inouïes sur leurs anciens maîtres. Thomas Münzer, qui déjà à Wittenberg avait contribué à soulever le peuple (voy. § 122), était en Thuringe à la tête de cette horrible révolte, et, comme un prétendu prophète, prêchait l'égalité commune et introduisit la communauté des biens.

Cependant les efforts réunis des pouvoirs séculiers réussirent à dompter la révolte. En Souabe, ce fut l'armée de la confédération du pays, commandée par Georges Truchsess, de Waldbourg, qui parvint à le faire, et, en Thuringe, ce fut le landgrave Philippe de Hesse, qui d'abord protégea et tranquillisa ses sujets, et qui ensuite, en s'unissant avec les princes saxons, remporta à Frankenhausen, le 15 mai 1525, la victoire sur l'insurrection. La vengeance des vainqueurs fut terrible: rien qu'à Saverne, en Alsace, 17,000 révoltés furent massacrés au moment où ils quittaient la ville, contrairement à la capitulation qui leur avait été accordée. Münzer fut aussi mis à mort, à Mulhausen, avec 25 autres chefs. Dans les endroits qui s'étaient révoltés, et où la force, et non un accord équitable, avait prévalu, le sort des paysans fut encore plus terrible, et ce que plusieurs communautés avaient sauvé des droits que possédaient leurs pères, fut aussi perdu.

Les ennemis de la réformation profitèrent de la guerre des paysans après leur défaite, pour faire suspecter Luther et sa cause, et tel ami de l'ordre fut sans doute par là considéré comme dangereux. Mais Luther fut encore plus

affermi dans son principe de se confier uniquement à la puissance paisible de la vérité, et, en épargnant le plus possible ce qui existait, de laisser, autant que cela était praticable, se développer le nouvel édifice sur le fondement de l'Évangile.

124

Développement de la réforme

Après son retour de la Wartbourg, Luther habita d'abord de nouveau le cloître, et porta le froc des augustins; mais il ne s'opposait en aucune manière à ce que d'autres rentrassent dans le siècle. Ce ne fut que peu à peu qu'on perfectionna le culte et qu'on changea les institutions ecclésiastiques ; on peut citer, à cette occasion, la suppression des vœux, du célibat, de la messe et de l'adoration des saints, et, d'autre part, la distribution de la sainte Cène sous les deux espèces. En 1524, Luther quitta le froc et se présenta dans l'église avec une robe dont l'électeur avait fourni le drap. En 1525, il se maria avec CATHERINE DE BORA, nonne du couvent de Nimptschen, près de Grimma, lequel avait été supprimé; il consacra les premiers prédicateurs évangéliques, et introduisit dans le service divin le chant d'église allemand. Dans ce but, il traduisit des cantiques latins, et d'admirables hymnes de sa composition furent aussi chantées plus tard. Les mélodies étaient en partie de lui, en partie de Walter, maître de chapelle de l'électeur. Ses principaux cantiques et ses principales mélodies commencent ainsi: « Dieu est notre forteresse. — Dieu veuille nous être favorable. — Jette, Seigneur, les yeux sur nous, du haut du ciel. — Dans ma profonde détresse je crie

à toi. — Le jour qui est si riche en joies. — Notre Père qui es aux cieux. — Voici les dix commandements. — Maintenant, mes bien-aimés, réjouissez-vous. » L'introduction des chants allemands, avec des cantiques remarquables par l'esprit chrétien, la force et le sentiment. contribuèrent beaucoup à faire de la réformation une affaire de cœur pour le peuple. Toute l'assemblée prit alors part au chant; il fut élevé, édifiant et inspiré; la foi chrétienne et le sentiment chrétien s'approchèrent davantage de la mémoire et du cœur. L'importance du chant pour la vie religieuse fut tout à fait reconnue, et Luther tint lui-même des exercices de chant, Il établit des écoles permanentes de cet enseignement pour les jeunes prédicateurs et pour les régents.

Fréderic le Sage était mort le 5 mai 1525; mais son frère, JEAN LE CONSTANT, était de tout cœur dévoué à la cause de Luther, et marcha d'une manière encore plus prononcée dans la route de son prédécesseur. Par ses ordres[1], des commissaires ecclésiastiques et séculiers, parmi lesquels était Luther lui-même, parcoururent l'électorat de Saxe et organisèrent le culte et l'enseignement populaire d'une manière uniforme, d'après l'*Instruction* de Mélanchthon *pour les inspecteurs d'église*. Ils établirent partout des prédicateurs évangéliques, et négocièrent, avec les personnes qualifiées à cet effet, la suppression des fondations ecclésiastiques. Des surintendants furent aussi établis pour inspecter l'Église et pour prononcer sur les causes matrimoniales. Les règlements ecclésiastiques qui résultèrent de cette visite servirent de modèles pour les autres églises de l'Allemagne.

Dans son voyage pour visiter la Saxe, Luther eut diver-

[1] 1527-1529.

ses occasions de se convaincre de la grande ignorance, non-seulement du peuple, mais encore d'un grand nombre de pasteurs et d'instituteurs. Il prit la chose fort au sérieux, et, pour y remédier, il composa, encore en 1529, son grand et son petit Catéchisme, le premier pour les pasteurs et les maîtres d'école, le second pour la jeunesse et pour le peuple. Il rendit par là un grand service à l'instruction chrétienne pour tous les temps qui suivirent, et les deux catéchismes se répandirent au loin, surtout le petit, qui fut traduit en trente et une langues. Ils sont à la fois à la portée de l'enfance et remarquables par la profondeur, faciles à comprendre et d'une richesse inépuisable, simples et élevés.

125

Progrès de la réformation

La Parole de Dieu sans falsification fut sans doute la source la plus pure de la réformation, la force qui lui donna l'assurance de la victoire; et, avec l'inspiration que Luther et d'autres y puisèrent, elle dut singulièrement émouvoir et entraîner un peuple qui avait besoin de croyances. Mais la réformation fut aussi considérée comme une lutte de l'Allemagne en faveur de la liberté, et comme une victoire de la science, et ainsi elle se concilia toutes les forces de la jeunesse studieuse. Cependant quelques princes purent aussi pencher vers la réformation par la perspective de réunir à leurs domaines les biens de l'Église, et quelques prêtres par le désir de se marier. Mais, dans la plupart des contrées, elle fut introduite par le peuple même, en ce sens que de simples membres de la communauté, ou des pré-

dicateurs, pour la plupart augustins ou même franciscains, donnèrent la première impulsion, et les magistrats laissèrent s'accomplir en silence le changement, ou y opposèrent de la résistance de diverses manières. Là où prévalut la volonté populaire, comme dans les villes libres qui étaient encore nombreuses alors, la réformation s'établit d'une manière victorieuse. Mais, dans maints pays, elle fut introduite et propagée par les princes; ainsi dans la Hesse, dont, depuis la diète de Worms, le landgrave PHILIPPE LE MAGNANIME lui fut favorable, et déclara, en 1525, qu'il abandonnerait corps et vie, pays et famille, plutôt que de s'écarter de la Parole de Dieu. Après avoir, en 1524, supprimé beaucoup d'abus dans l'Église, et avoir pris le nom d'*Évangélique*, il convoqua, en 1526, les états ecclésiastiques et séculiers de son pays en un synode qui devait se tenir à Homberg, dans lequel en particulier FRANÇOIS LAMBERT, d'Avignon, défendit la cause de la réformation avec une vive éloquence, et énonça cette maxime : Que tous les vrais chrétiens participent au sacerdoce, et que tout le pouvoir de l'Église réside dans les communautés, et doit être exercé par elles au moyen de l'élection de leurs conducteurs et des délégués synodaux. En conséquence de ce synode, les cloîtres furent supprimés, des pasteurs capables furent établis, et, d'après l'instruction donnée par les visiteurs saxons, on introduisit une nouvelle organisation ecclésiastique. Philippe avait fort à cœur d'assujettir les cloîtres à une administration également dépendante du prince et des États, et de pourvoir aux besoins de ceux qui resteraient, comme de ceux qui voudraient en sortir, puis d'employer le superflu aux intérêts généraux, et surtout à ceux de la religion. Lui-même ne voulait pas avoir le droit de toucher à cette caisse sans la volonté du pays. Si l'exécution n'atteignit pas alors le

but qu'il se proposait, cependant ceux qui étaient fondés en droit furent non-seulement satisfaits, mais encore, avec les biens qui y avaient été versés, on établit les fondations de Kaufungen et de Wetter pour les demoiselles nobles, quatre grands hôpitaux pour le pays, et l'on fonda aussi l'université de Marbourg, en 1527. Ce fut la première université évangélique fondée sans pape et sans empereur; cependant elle obtint, déjà en 1541, la confirmation impériale et tous les autres priviléges des universités de l'empire, et elle devint, à côté de Wittenberg, un nouveau centre pour la théologie évangélique.

Ces antécédents influèrent aussi sur les principautés de Franconie et du Brandebourg, où le margrave GEORGES était dévoué à la réformation, et où fut introduite une constitution évangélique. Son beau-frère, le duc FRÉDÉRIC DE LIEGNITZ, était aussi un adhérent zélé de ces doctrines, qui trouvèrent de bonne heure en Silésie un facile accès. Mais l'électeur de Brandebourg JOACHIM Ier, et GEORGES DE SAXE, étaient au nombre des ennemis les plus acharnés de la réformation, et ce ne fut que sous leurs successeurs qu'elle fut introduite dans ces contrées (en Brandebourg, 1540). Dans le reste de l'Allemagne septentrionale, au contraire, dans le pays de Lunebourg, dans la Frise orientale, dans les États de Holstein, de Schleswig, et dans les villes impériales, elle se répandit d'une manière prompte et facile; tandis qu'en Autriche, en Bavière, et dans les principautés ecclésiastiques, on résista selon ses forces au progrès de la réformation, et l'on persécuta violemment ses sectateurs.

En Prusse, où l'ordre des Chevaliers Teutoniques (v. §§ 70 et 93) était déjà en décadence, l'évêque de Samland, GEORGES DE POLENZ, se mit à la tête du mouvement, et même les autres évêques demandèrent les nouvelles insti-

tutions, et renoncèrent à leur pouvoir temporel. Le grand maître, ALBERT DE BRANDEBOURG, était fortement persuadé des vérités évangéliques, et, avec le consentement des délégués de l'ordre et des états, il forma, des territoires qui appartenaient à l'ordre, un duché séculier et héréditaire qu'il tint comme fief de la couronne de Pologne [1], le séparant par là de l'empire d'Allemagne. Pour affermir ces nouveaux rapports [2], Albert de Brandebourg épousa DOROTHÉE, princesse de Danemark ; car, dans ce dernier pays, auquel étaient unies la Norwége et l'Islande, CHRISTIAN II avait déjà favorisé la réformation, et son successeur, FRÉDERIC Ier [3], s'attacha sincèrement à l'Évangile, qui, sous sa protection, se répandit parmi le peuple. En Norwége, au contraire, l'Église évangélique ne fut établie que depuis 1537, et, en Islande, après un combat sanglant qui eut lieu en 1550. Dans la Suède, que, depuis 1521, GUSTAVE WASA avait délivrée du joug danois, les frères OLAF et LAURENT PÉTERSEN prêchaient dans le sens de la réformation; on prépara une traduction suédoise de la Bible, et le roi encouragea des efforts auxquels contribua pour beaucoup le désir de s'emparer des biens considérables de l'Église. Jusqu'alors, le clergé fit une forte résistance; Gustave Wasa accomplit néanmoins la réformation, et plus tard [4] le catholicisme fut entièrement banni, et le luthéranisme rigide fut seul dominant. Mais les évêques qui s'étaient accordés pour le nouvel ordre de choses, demeurèrent membres des états du royaume et dignitaires de l'Église; ils furent néanmoins dépendants du roi et leurs pouvoirs furent limités par des consistoires.

[1] 1525. — [2] 1526. — [3] 1523-1533. — [4] 1593.

126

État et complication des affaires temporelles

ADRIEN VI, successeur de Léon sur le trône pontifical, fit demander par ses légats à la diète de Nuremberg l'exécution de l'édit de Worms contre Luther et ses sectateurs, et, en retour, il fit promettre une réformation légale de l'Église, dont il sentait lui-même la nécessité pour le chef et pour les membres de ce grand corps. Mais les états ne s'occupèrent que du second point, et élevèrent cent griefs sur les abus ecclésiastiques, pour l'abolition desquels un concile devait avoir lieu en moins d'un an, dans une ville allemande. CLÉMENT VII aussi[1], à la diète de Nuremberg, put seulement obtenir la promesse que l'édit serait exécuté autant qu'il serait possible dans chacun des états de l'empire; mais cela fut remis en question, lorsque, plus tard, on sut que l'empire même tenait à régler les affaires de l'Église dans une assemblée tenue à Spire. Cependant le légat CAMPEGGIO réussit, à Ratisbonne, à engager l'archiduc FERDINAND d'Autriche, les ducs de Bavière, et la plupart des évêques du midi de l'Allemagne, à bannir de leur pays les nouveautés sorties de Wittenberg. L'empereur interdit l'assemblée de Spire, et demanda avec menaces l'exécution de l'édit de Worms, et il en fut aussi délibéré à Dessau, parce que la réformation était opprimée par plusieurs princes du nord de l'Allemagne qui s'étaient prononcés contre elle. Les évangéliques durent, d'autre part, songer de même à s'unir étroitement entre eux. Dans ce but, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse se rendirent à Gotha, en février 1526, et s'engagèrent à résis-

[1] 1523-1534.

ter de toutes leurs forces à toute attaque contre la Parole de Dieu et contre l'abolition des abus. On nomme cette alliance, *alliance de Torgau,* parce que les actes furent expédiés à Torgau par la partie saxonne. En juin de la même année, les ducs ERNEST DE LUNEBOURG, PHILIPPE DE GRUBENHAGEN, HENRI DE MECKLENBOURG, le prince WOLF D'ANHALT, les COMTES GEBHARD et ALBERT DE MANSFELD et la ville de Magdebourg, se joignirent à l'alliance, et, peu de temps après, l'électeur de Saxe contracta avec le duc ALBERT de Prusse une alliance semblable. Ainsi les évangéliques constituèrent un parti qui devait conserver sa force jusqu'à la diète de Spire (1526). Là, après de longues délibérations, il fut arrêté, dans le recès de la diète, que jusqu'au concile général ou national, pour la convocation duquel on s'adressa à l'empereur absent, chaque État, dans les choses réglées par l'édit de Worms, adopterait un mode de vivre, de gouverner et d'agir, tel qu'il pût en répondre devant Dieu et devant la majesté impériale. Cette décision, à laquelle se réunirent les électeurs, les princes et les États de l'empire, et à laquelle ne fut pas étrangère la rupture qui existait alors entre l'empereur et le pape, contenait une révocation indirecte de l'édit de Worms, et était d'une grande importance. Car, quoique l'espérance d'une réunion dans l'avenir ne fût pas abandonnée, cependant la séparation de la nation sous le point de vue religieux y était en germe, et avec le principe que chaque État devait se conduire de manière à pouvoir rendre compte à Dieu et à l'empereur, la transmission des pouvoirs les plus élevés de l'Église aux chefs du pays était introduite, et la base d'églises nationales allemandes était posée, alors même qu'en rédigeant cette décision l'on put bien n'avoir pas présentes à l'esprit de telles conséquences.

127

Diète de Spire, en 1529. Protestants

Cette position, relativement favorable pour les évangéliques, cessa de l'être, et s'assombrit peu à peu lorsque l'empereur, après ses victoires en Italie, se fut réconcilié avec le pape, et que des conférences pour la paix eurent commencé avec François I[er], roi de France, conférences qui, un peu plus tard, amenèrent la paix de Cambrai, en 1529. En effet, Charles, qui pouvait alors, avec plus de liberté, disposer de toutes ses forces, n'employa plus sa politique à inquiéter le pape au moyen de l'Allemagne; il songea beaucoup plus à ses obligations envers lui et envers la population catholique de ses domaines héréditaires, en sorte qu'il agit énergiquement contre les évangéliques, et insista pour l'exécution de l'édit de Worms. Dans ces dispositions, il convoqua, en 1529, une diète à Spire, où la majorité catholique fit annuler la résolution dont nous avons parlé plus haut, et fit arrêter que ceux qui jusque-là avaient observé l'édit de Worms continueraient à s'y conformer; que, dans les pays où l'on s'en était écarté, on n'admettrait aucune autre nouveauté, et qu'on n'empêcherait personne de célébrer la messe; de plus, qu'aucun établissement ecclésiastique ne serait lésé dans ses droits. Cette résolution, si elle eût été exécutée, non-seulement eût arrêté les progrès de la réformation en Allemagne, mais encore eût mis en péril la position à laquelle elle était jusque-là parvenue. Aussi une *protestation* fut-elle aussitôt déposée par les évangéliques, le 19 avril 1529, et, le 25 avril, on rédigea un appel circons-

tancié à l'empereur, et l'on publia partout une convocation, du reste non obligatoire, mais aussi prochaine que possible, de la chrétienté, ou même on demanda une convocation de la nation allemande. A ces déclarations prirent part JEAN, électeur de Saxe, PHILIPPE, landgrave de Hesse, GEORGES, margrave de Brandebourg, ERNEST et FRANÇOIS, ducs de Brunswick-Lunebourg; WOLFGANG, prince d'Anhalt, et 14 villes de l'empire s'y joignirent aussi. On y signalait, entre autres, que, dans les choses de religion et de conscience, la majorité ne peut pas l'emporter sur la minorité, et que la décision antérieure de Spire, prise à l'unanimité, et à laquelle on était redevable du repos dont on avait joui jusqu'alors en Allemagne, ne pouvait être partiellement abrogée; et, sans doute, rien de ce qui existe ne pourrait être assuré, si en tout temps la fluctuation naturelle d'un pouvoir prononçant au gré de la majorité pouvait remettre tout en question. Ce fut à cette *protestation* que les évangéliques durent alors le nom de *protestants*. Ce nom ne nous rappelle, il est vrai, qu'un événement historique, mais il indique aussi un caractère des plus essentiels: c'est que, dans les choses de religion, les protestants ne reconnaissent, comme ayant force de loi, ni majorité, ni autorité humaine.

Mais on ne put songer tout de suite à agir sérieusement contre les protestants, car on avait besoin de leur aide contre les Turcs, qui, cette même année, sous le sultan SOLIMAN, avaient fait une incursion en Allemagne, et assiégeaient Vienne depuis le 26 septembre. Dans ce péril, Luther, par son écrit *sur la guerre contre les Turcs*, exhorta les princes à protéger l'empire, et à suivre la bannière de l'empereur, et il montra ainsi comment il savait partout séparer le spirituel du temporel. Il détermina par ce moyen les protestants à fournir leur contingent,

aussi bien que les autres princes. Cependant les Turcs se retirèrent dans le mois d'octobre, après avoir inutilement tenté d'emporter Vienne d'assaut.

128

Diète d'Augsbourg, en 1530

Charles-Quint, en paix avec la France et avec les États italiens, et sans inquiétude sur une nouvelle attaque des Turcs pour l'année suivante, put porter alors toute son attention sur les circonstances intérieures de l'Allemagne. Résolu de ramener ceux qui s'étaient égarés, ou de venger l'outrage fait au Christ, il vint en Allemagne au printemps de 1530, et assista en personne à la diète d'Augsbourg, où les protestants exposèrent par écrit leurs doctrines et leurs griefs contre les abus qui régnaient au sein de l'Église. Cet écrit fut rédigé par Mélanchthon, approuvé par Luther[1], et signé par le prince électeur de Saxe, par Georges, margrave de Brandebourg, par les ducs François et Ernest de Lunebourg, par Philippe, landgrave de Hesse, par Wolfgang, prince d'Anhalt, et par les délégués

[1] Luther ne s'était pas rendu à Augsbourg avec les autres, parce que l'attention générale dans l'empire se dirigeait encore sur lui, et parce que sa présence pouvait être considérée comme une bravade envers l'empereur et lui porter perte à lui-même ; mais, pour être plus rapproché du lieu des négociations, il se fixa pendant ce temps à Cobourg, où la conscience qu'il soutenait la cause de Dieu le pénétra des plus nobles sentiments ; il exprima ces dispositions d'une manière forte et profondément vraie dans le cantique qu'il composa alors : *Dieu nous est une forteresse.*

des villes de Nuremberg et de Reutlingen; puis cet écrit fut lu en allemand, le 25 juin, devant toute la diète de l'empire, par le docteur Baier, chancelier de Saxe, et il fut enfin remis à l'empereur en latin et en allemand. C'est ce qu'on nomme la *Confession d'Augsbourg*, le livre symbolique le plus important de l'Église luthérienne, livre qui, non-seulement, fut partout adopté par elle, mais qui est devenu aussi la base dogmatique de diverses Églises nationales allemandes appartenant à la confession helvétique. Cet écrit, bien clair, bien lié, bien ordonné, a pour but de prouver qu'on s'appuie sur le fondement de la sainte Écriture, et qu'on est d'accord avec l'ancienne et véritable Église catholique, fait déjà précédemment signalé par les réformateurs. Composé dans un langage conciliant, il s'approche le plus possible de la doctrine catholique, autant que le permettent la conviction et la conscience.

La confession d'Augsbourg fit, en général, sur l'assemblée une impression favorable, et donna à un grand nombre d'États catholiques une notion exacte de la réformation, qu'ils n'avaient souvent connue jusqu'alors que par le faux point de vue sous lequel ses adversaires la représentaient. Mais l'effet qu'elle produisit fut encore plus grand dans une sphère plus étendue. Le contenu de cet écrit et la déclaration faite en présence de l'empereur et de l'empire agirent sur les protestants en les pénétrant d'un noble enthousiasme, et ils eurent alors un centre d'unité ferme et solide, quoiqu'on ne puisse prétendre que les rédacteurs de cet écrit aient pensé à en faire pour toujours une règle de foi.

L'empereur fit composer, par des théologiens catholiques, une réfutation[1] de la confession, et, le 3 août, elle

[1] Nommée la *Confutation*.

fut lue devant la diète. Les États protestants voulurent alors présenter une *Apologie* composée par Mélanchthon, mais l'empereur ne la reçut pas, et déclara que la confession était réfutée par des arguments sans réplique, empruntés à la sainte Écriture. Cependant, Mélanchthon reprit encore une fois sous œuvre son Apologie, et la rendit publique, pendant que la diète durait encore, comme un appel adressé à la génération présente et à la postérité. Des tentatives faites pour amener un rapprochement demeurèrent aussi sans résultat, parce que Campeggio, légat du pape, s'y opposait, et qu'il réussit encore mieux à déterminer l'empereur à des mesures sévères. Enfin, la session de la diète finit le 19 novembre, et elle se prononça avec les expressions les plus mesurées contre les protestants et leurs nouveautés; elle leur fixa un terme fort court pour se réconcilier avec le pape, l'empereur et l'ensemble de la chrétienté; après quoi il devait être procédé par la force et même par la proscription contre les rebelles. Mais les princes évangéliques déposèrent à ce sujet une protestation, et quatorze villes en outre, parmi lesquelles Strasbourg, Ulm, Francfort sur le Mein et Nuremberg, se déclarèrent contre le recès de la diète.

129

Ligue de Smalkalde — Paix de Nuremberg

L'union de l'empire était rompue; le péril qui menaçait les protestants était évident, et déjà la chambre impériale entamait des procès contre les États protestants, à cause de la confiscation des biens ecclésiastiques. Alors les

princes protestants s'unirent à Smalkalde[1], et formèrent une *ligue* qui prit le nom de cette ville, et dans laquelle entrèrent aussi les villes les plus puissantes de la haute et de la basse Allemagne. Cette ligue avait pour but de conserver la vérité chrétienne, et d'assurer à main armée la défense réciproque de tous ceux qui en faisaient partie. La ligue, qui comptait parmi ses principaux membres l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, formait une force imposante, quoiqu'elle eût aisément pu être écrasée par les efforts réunis de ses adversaires. Mais l'empereur seul ne disposait pas encore d'une force assez respectable, et la majorité, qui s'était unie pour formuler les décisions d'Augsbourg, avait trop peu d'unité et d'énergie pour consentir à donner ses troupes à l'empereur contre les protestants. Bien plus, quelques États catholiques, mécontents de l'empereur pour d'autres raisons, la Bavière, par exemple, à cause de la nomination de Ferdinand comme roi des Romains, entrèrent en rapport avec la ligue de Smalkalde, ou avec quelques-uns de ses membres. Cependant le sultan Soliman menaçait l'Allemagne, et en même temps, pour la seconde fois, les États héréditaires d'Autriche, et l'empereur avait besoin de la paix intérieure et d'un puissant secours de l'empire contre les Turcs; sous ces influences extérieures, fut conclue à Nuremberg, le 23 juillet 1532, la première *paix de religion,* dans laquelle catholiques et protestants promirent de se supporter réciproquement jusqu'au prochain concile. Cependant les États protestants qui s'étaient déjà déclarés pour la confession d'Augsbourg, furent les seuls qui purent y participer.

Le noble électeur JEAN LE CONSTANT mourut bientôt

[1] 1531.

après cette paix, le 16 août 1532; mais cette mort ne changea rien à la position des protestants, car son fils et successeur, JEAN FRÉDÉRIC, s'attacha vivement et sincèrement à la réformation.

130

Ulrich Zwingli. — Commencement de la réformation en Suisse

A peu près à la même époque où la réformation commençait en Saxe, elle éclatait aussi dans la Suisse, qui s'était déjà précédemment détachée de l'empire d'Allemagne, quoique la séparation n'eût pas encore été officiellement reconnue. La confédération se composait de plusieurs cantons, qui constituaient plusieurs États; on s'y rappelait les hauts faits des ancêtres et on y était attaché à une liberté glorieusement acquise. Comme la Suisse en était au même point de civilisation que l'Allemagne, le besoin d'une réforme dans l'Église était aussi vivement senti, et l'esprit républicain devait faire trouver la tutelle ecclésiastique encore plus pesante. Le réformateur de ce pays fut ULRICH ZWINGLI, né le 1er janvier 1484, à Wildenhaus dans le comté de Toggenbourg, puis élevé à Bâle, à Berne et à Vienne. En 1506, il devint curé de Glaris, et dix ans après curé d'Einsiedlen, pèlerinage célèbre où l'on adorait une image de Marie qui était regardée comme miraculeuse. Déjà alors les yeux de Zwingli étaient ouverts, par l'étude de la sainte Écriture, sur l'altération de la doctrine chrétienne et sur les abus dominants; ses prédications étaient principalement consacrées à la Bible et à son explication, et il se hasardait déjà, quoique avec

prudence et modération, à prêcher contre les indulgences, les pèlerinages et l'adoration des saints, en même temps qu'à faire sentir à son évêque la nécessité d'une réformation dans l'Église. A la fin de l'année 1518, il reçut une vocation pour la cathédrale de Zurich, et dès lors il éleva sa voix éloquente d'une manière prononcée et courageuse pour l'amélioration de l'Église et des mœurs; et, comme le franciscain BERNARDIN SAMSON cherchait, ainsi que TETZEL, à introduire en Suisse le commerce des indulgences, Zwingli prêcha contre lui, et Zurich lui ferma ses portes.

Encouragé par l'appui des magistrats de Zurich et par le suffrage du peuple, Zwingli alla toujours plus loin dans ses améliorations, et, comme Luther, il s'attacha fermement à cette base que l'Écriture sainte doit seule décider des questions religieuses. Il avait pour fidèle appui JEAN ŒCOLAMPADE [1], qui, pour l'érudition et pour le caractère, était un second Mélanchthon. Déjà en 1520, le grand conseil de Zurich ordonna à tous les prédicateurs de s'en tenir à la sainte Écriture, mais de garder le silence sur les nouveautés et les choses accessoires. Mais, comme il ne manquait pas d'ardents contradicteurs, il ordonna, pour le 29 juin 1523, une dispute publique sur la religion, où Zwingli présenta 67 thèses, principalement dirigées contre la puissance séculière du pape, les richesses du clergé, le célibat des prêtres, aussi bien que contre le purgatoire et les indulgences. Mais, parmi les 600 personnes présentes, ecclésiastiques ou laïques, il n'y eut que le vicaire général FABER, de Constance, qui fit quelques objections contre Zwingli. Aussi, « le conseil se leva-t-il pour s'en aller, et permit-il à Zwingli de continuer à prêcher tout ce qu'il pourrait prouver par la Parole de Dieu;

[1] Nom tiré du grec et signifiant *umière de la lmaison.*

puis il défendit à tout le monde, sous peine de châtiment, de l'insulter et de l'interrompre en aucune manière. »

Zwingli, en rejetant tout le cérémonial du service divin, alla beaucoup plus loin que Luther : il fit remplacer les autels par de simples tables, parce qu'ils semblaient favoriser l'idée que la sainte Cène était un sacrifice; il fit ôter des églises les baptistères, les images et tout ornement extérieur, comme étant un prestige inutile pour les sens; il ne voulut point tolérer de musique, et se déclara dès le commencement contre la sonnerie des cloches et le jeu de l'orgue, quoiqu'il aimât beaucoup la musique et fût grand connaisseur dans cet art. L'année suivante, en 1524, le grand conseil introduisit la nouvelle organisation ecclésiastique; les couvents furent abandonnés et changés en écoles de pauvres; les ecclésiastiques se marièrent, et parmi eux Zwingli, en 1524. Le collègue de Zwingli, LÉON DE JUDA, traduisit le Nouveau Testament de la version de Luther en dialecte suisse, et, de 1525 à 1529, l'Ancien Testament fut traduit d'après le texte original.

131

Progrès de la réformation en Suisse. Combat et mort de Zwingli

De Zurich, la réformation s'étendit rapidement dans d'autres parties de la Suisse; ainsi, dans les Rhodes-Extérieures d'Appenzell, à Berne, à Bâle, à Glaris, et dans quelques parties de l'État de Saint-Gall; tandis que dans le pays des Grisons la prépondérance était indécise entre les deux partis, jusqu'à ce qu'enfin elle se déclara plus

tard pour les réformés. Les papes, qui tiraient leurs soldats de la Suisse, et qui ne pouvaient pas volontiers rompre avec les confédérés, laissèrent au commencement se passer d'une manière paisible ce qu'à la fin ils ne purent plus changer, et, en 1523, Zwingli reçut encore d'Adrien VI un écrit fort gracieux, dans lequel ses innovations étaient entièrement passées sous silence. Une grande partie de la Suisse demeura encore catholique, et principalement les habitants des montagnes, toujours attachés aux anciennes idées. Ce furent surtout Schwytz, Uri, Unterwald et Lucerne, qui entreprirent, à la vérité par eux-mêmes, quelques améliorations extérieures dans l'Église, mais qui, pour le reste, demeurèrent attachés à l'Église catholique, et, dans une assemblée tenue à Lucerne, en 1524, ils s'unirent pour la défendre. Déjà se commirent quelques violences; alors les cantons réformés contractèrent aussi, sous le nom de *bourgeoisie chrétienne*, une alliance, à laquelle se joignirent Strasbourg et Constance. En 1529, les cinq cantons catholiques formèrent une ligue avec Ferdinand d'Autriche pour protéger leur foi, et, la même année, deux armées suisses, prêtes à en venir aux mains, se trouvèrent l'une vis-à-vis de l'autre. Zwingli lui-même était présent; car, quoiqu'on l'eût dispensé, comme prédicateur, de sortir avec la bannière, cependant il était monté à cheval à ses propres frais, et avait pris une hallebarde sur son épaule. Les réformés eurent l'avantage, et Zwingli ne voulut pas entendre parler de la paix avant que le budget annuel eût été voté pour toujours, et que la prédication de l'Évangile eût été permise dans tous les cantons de la Suisse. Mais des considérations de plusieurs sortes militèrent en faveur de la paix; ce fut la première *paix* dite de *Cappel*, conclue en 1529, et dans laquelle les cantons catholiques renoncèrent à

l'alliance de l'Autriche, promirent de payer les frais de la guerre, de punir les paroles injurieuses, et consentirent formellement à la condition posée par la bourgeoisie des villes, que, dans chaque circonscription ecclésiastique des bailliages communs, ce serait la majorité qui prononcerait sur les questions de foi. Outre cela, on se promit mutuellement qu'aucun des deux partis n'userait de violences à l'égard de l'autre quant à la religion. Le but que se proposait Zwingli n'était sans doute pas alors atteint. Cependant, à la suite de la paix, la réformation prit un essor plus hardi. Schaffhouse se décida pour elle; à Glaris elle parvint à dominer seule, et elle trouva encore accès dans d'autres endroits de la Suisse.

Les cantons catholiques n'étaient toutefois pas disposés à observer exactement la paix de Cappel. Ils opprimèrent les évangéliques sur leur propre territoire et laissèrent les calomniateurs impunis. Zwingli désirait que l'on attaquât sans délai; mais, au lieu de cela, on essaya d'abord de contraindre l'ennemi à l'attaque en renonçant à toutes les mesures propres à maintenir l'observation de la paix. Alors les cinq cantons catholiques prirent les armes, et surprirent Zurich, qui n'était point préparée à se défendre, et à laquelle ses alliés ne pouvaient prêter secours en si peu de temps. La bataille eut lieu près de Cappel, le 11 octobre 1531. Les Zuricois, dont le nombre montait à peine à 2000, succombèrent, malgré toute leur vaillance, devant un ennemi quatre fois plus fort; 500 d'entre eux périrent, et, parmi eux, les hommes les plus distingués et les plus zélés partisans de l'Évangile. Zwingli aussi, qui était parti avec la bannière comme prédicateur, fut trouvé parmi les morts. Dans les derniers jours de sa vie, il avait été rempli de sombres pressentiments; mais son héroïsme, qui puisait sa force en Dieu, ne l'abandonna jamais. Les

vainqueurs firent partager son corps en quatre parties, le brûlèrent et jetèrent ses cendres au vent.

Zurich reprit bientôt courage, et conduisit au combat 12,000 hommes, soit du pays, soit de l'étranger; les villes alliées en fournirent presque autant, et ils l'auraient emporté de beaucoup sur l'ennemi, si l'union, et pour plusieurs le vrai zèle n'eussent fait défaut. Aussi la *paix de religion* qui eut lieu le 16 novembre 1531, fut peu favorable aux évangéliques. On y reconnut, à la vérité, le droit de chaque canton de confesser librement sa foi et de régler les affaires de l'Église; mais, dans les endroits encore indécis, et dans les bailliages communs, les anciennes formes d'Église furent presque partout rétablies par la violence.

132

Luther et Zwingli

La gloire commune aux deux réformateurs est celle de l'amour de la vérité, de la franchise, du désintéressement, de la fermeté et d'une activité infatigable. Luther avait un caractère germanique de la nature la plus élevée; profond, plein de sentiment et de force, il saisissait l'homme de toutes parts, et, presque en toutes choses, était dirigé par un sens admirablement pratique. Dans Zwingli, c'étaient la pénétration et la clarté de l'intelligence qui étaient dominantes. Il s'adressait aux besoins de la vie journalière; il était sobre, raisonnable, et, quoiqu'il pût parler d'une manière incisive, il n'atteignait pas cependant l'abondance et la force qui distinguaient l'éloquence de Luther. Mais, si la manière de penser de ce dernier se ressentait encore à divers égards des idées de l'Église romaine

et des derniers Pères de l'Église, et s'il ne s'en affranchissait que peu à peu, Zwingli demeura ferme sur le fondement de l'Écriture sainte, il se sépara plus promptement et sans restriction de l'ancienne Église, et fut exempt de maints préjugés qu'entretenait encore Luther. Zwingli fut dès le commencement ce qu'il fut ensuite, dans les objets essentiels, clair et d'accord avec lui-même, tandis que Luther ne parvint que peu à peu à la pleine connaissance des besoins de l'Église.

L'activité de Luther était plus grande, plus puissante, et s'étendait de tous côtés. Il passa pour le centre et pour le chef de la réformation en Allemagne et dans les autres pays qui lui durent l'épuration de l'Église. Involontairement on transportait sur lui une partie de la considération qu'on avait pour les évêques et pour le pape, et des princes et des seigneurs réclamaient ses conseils, même pour des choses toutes temporelles. L'action immédiate de Zwingli se borna à une partie de la Suisse. L'Église formée par Luther, dont les membres, au commencement, furent compris sous le nom de membres de la confession d'Augsbourg, fut plus tard, et d'après lui, appelée *luthérienne*[1], tandis que l'Église formée d'après Zwingli et ses sectateurs, fut nommée *réformée,* quoique, dans un sens plus étendu, ce mot sôit employé avec raison pour désigner toutes les Églises provenues de la réformation du XVIe siècle. La différence du théâtre sur lequel se mouvaient l'un et l'autre, l'empire d'Allemagne, avec ses parties et ses rapports divers, et la Suisse partagée en un grand nombre de petites républiques, aussi bien que, d'autre part, la courte carrière de Zwingli, contribuèrent essen-

[1] Il s'était cependant toujours opposé à ce que son nom servît de drapeau à un parti. *(Note du trad.)*

tiellement à la différence d'activité des deux réformateurs; mais on en trouve encore une autre cause dans la nature de leur esprit et dans la diversité des circonstances où ils vécurent.

Tous deux étaient d'accord dans les points les plus essentiels de la doctrine et du service divin. Mais il ne faut pas s'étonner que, s'avançant dans des routes indépendantes, ils différassent aussi à maints égards l'un de l'autre. Luther était, autant que possible, conservateur, et, autant qu'il le pouvait, demeurait fermement attaché au développement historique de l'Église. Zwingli s'opposait d'une manière beaucoup plus tranchée et plus irréconciliable à l'organisation ecclésiastique qui avait régné jusqu'alors, et il allait plus avant pour rejeter et pour refondre. Luther ne repoussait que ce qui était contredit par une déclaration claire de l'Écriture sainte, par conséquent, ce qu'elle condamnait positivement. Zwingli, au contraire, rejetait tout ce qui n'était pas fondé sur l'Écriture, ce qui n'était pas démontré par elle; aussi cherchait-il le plus possible à ramener le service divin à la simplicité des temps apostoliques. Il avait plus égard à l'intelligence qu'au sentiment, et tenait peu de compte de la nature sensible de l'homme, qui est cependant une porte pour conduire à la vie spirituelle. Tandis que Luther, dans la doctrine du péché originel, pensait entièrement comme Augustin, et, dans sa dispute avec Érasme, se laissa entraîner jusqu'à nier le libre arbitre de l'homme, le péché originel n'était pour Zwingli qu'une simple maladie, la volonté morale ne cessant d'être libre que par rapport à la Providence; aussi ne croyait-il pas exclues du salut éternel les âmes vertueuses des temps antérieurs au christianisme. La différence de direction de leur esprit se fit voir surtout dans la doctrine de la sainte Cène, et elle

caractérise également ce qui distingue leurs tendances ecclésiastiques. Ils étaient tous deux d'accord pour rejeter la doctrine catholique de la transsubstantiation; mais Luther tenait fortement à une présence corporelle de Christ dans la Cène, et il enseignait que, dans, avec et sous le pain et le vin, chacun participe au vrai corps et au vrai sang de Jésus-Christ. Zwingli, au contraire, ne reconnaissait dans la sainte Cène qu'une présence spirituelle de Christ, et encore seulement pour l'âme fidèle; le pain et le vin étaient pour lui uniquement des signes, qui rappelaient la mort de Christ, des symboles de son corps rompu pour les hommes et de son sang versé sur la croix. Il s'appuyait sur l'esprit de la Parole divine, et traduisait «*cela est*» par «*cela représente.*» Luther s'appuyait sur la lettre, et ne voulait pas permettre à ce sujet d'explication.

Il ne pouvait manquer d'arriver que Zwingli et Luther, qui, au commencement, avaient travaillé sans se connaître à l'œuvre de la réformation, n'entendissent parler l'un de l'autre, ne lussent réciproquement leurs écrits, et n'entrassent enfin en rapport. Mais, avant même qu'une communication existât entre eux, ils furent malheureusement séparés par la doctrine de la sainte Cène. Cependant, quoique Luther s'emportât sur ce sujet avec violence, et que ce fût lui qui repoussât un rapprochement, on serait injuste si l'on attribuait cela à la vivacité de son caractère, ou à son amour-propre blessé. C'était pour lui affaire de conscience; la prétention de Zwingli lui semblait une négation de la divinité de Christ; pour ce motif, il ne pouvait pas apprécier exactement la différence des deux explications, et, vu l'importance qu'il attachait à la sienne pour la piété même, il ne pouvait pas y donner moins de valeur. Zwingli, au contraire, jugeait les choses avec

plus de liberté d'esprit; puis, d'un caractère plus doux, il pouvait mieux être porté à la conciliation. Cependant diverses tentatives d'accommodement demeurèrent sans résultat, et la conférence ménagée par le landgrave Philippe, à Marbourg, où Luther et Mélanchthon, Zwingli et Œcolampade se divisèrent, rendit la séparation encore plus prononcée. Malheureusement elle influa d'une manière nuisible sur l'état extérieur des protestants, en ce que les réformés furent exclus de l'alliance des États luthériens de l'empire, et en ce que ce manque d'accord réciproque empêcha la réunion de leurs forces, quoique le landgrave Philippe, qui avait des opinions plus favorables à la liberté, et qui inclinait pour la manière de voir de Zwingli, obtînt, en 1530, le droit de bourgeoisie dans les villes réformées de la Suisse.

133

Les anabaptistes

Le nom d'*anabaptistes* désigne un parti qui non-seulement rejetait le baptême des enfants, mais qui surtout, sous l'influence du mouvement général du temps, se laissait entraîner aux idées et aux actes les plus fanatiques, et faisait en diverses manières de l'opposition à l'autorité séculière; mais il présentait parmi ses membres les différences les plus multipliées. Les uns réprouvaient le service militaire et le serment; les autres voulaient réformer l'état du mariage, ou introduire la pluralité des femmes; la plupart étaient opposés au gouvernement de l'Église par les magistrats et les prédicateurs, et voulaient que le soin de prêcher ne fût laissé à aucune classe d'hommes parti-

culière; beaucoup enfin étaient pour la communauté des biens, attendaient l'établissement prochain du règne messianique, et se berçaient de toutes les autres chimères du fanatisme. Ces efforts des anabaptistes, que nous avons déjà vus à Zwickau et à Wittenberg (voy. § 122), et qui contribuèrent en grande partie à la *guerre des paysans*, eurent lieu presque partout en Allemagne, et, non-seulement les gouvernements catholiques, mais encore les gouvernements protestants sévirent contre eux avec rigueur.

Ce fut surtout à Munster que les anabaptistes exercèrent les plus grandes violences, et prirent un caractère des plus menaçants. Ce n'était pas sans combat que la réformation y avait remporté la victoire[1]; mais les idées anabaptistes y avaient aussi trouvé de nombreux sectateurs; c'était surtout le prédicateur ROTTMANN qui leur servait de centre et d'appui. A la fin de l'année 1533, Munster se remplit d'étrangers qui étaient disposés en faveur des anabaptistes; au commencement de 1534, parut le soi-disant prophète JEAN MATHIS (Jean Mathias), boulanger de Harlem, avec son ardent apôtre JEAN BOCKELSOHN, tailleur de Leyde, et tous deux furent bien reçus par un bourgeois considéré de la ville, qui se nommait BERNARD KNIPPERDOLLING. Aussitôt ils annoncèrent un nouveau règne de Dieu; le conseil de la ville, le chapitre de la cathédrale, la noblesse et les bourgeois riches furent chassés; outre le baptême anabaptiste, on introduisit la communauté des biens et la pluralité des femmes; on établit la domination de la populace, grâce à laquelle, sous prétexte d'inspiration divine, on se livra aux actions les plus honteuses, et ceux qui possédaient le pouvoir firent servir la communauté des biens à satisfaire leurs passions sensuelles de la

[1] 1532-1533.

manière la plus grossière. De plus, Jean Mathis parvint au pouvoir souverain, sous le nom du prophète HÉNOCH; et comme, déjà aux environs de Pâques[1], il périt dans une sortie, Bockelsohn, autrement dit JEAN DE LEYDE, devint roi de ce nouveau royaume. Des prophètes furent envoyés pour le propager; et celui qui, dans Münster, osait résister ou s'opposer aux désirs des chefs de la multitude, était puni corporellement ou mis à mort. Longtemps Münster fut assiégé par des princes voisins, auxquels le landgrave Philippe fournit un puissant secours; mais il fut défendu avec audace et avec courage, et ce ne fut qu'après que la ville eut été réduite à la famine, et qu'on eut enfin trouvé un traître, qu'elle fut conquise, le 24 juin 1535. Les flots de sang que répandirent le désespoir, la rage et la vengeance, furent épouvantables. Rottmann trouva la mort au gros de la mêlée. Knipperdolling, Jean de Leyde et Krechting furent déchirés, sur la place du marché de Münster, avec des tenailles rougies, et leurs cadavres furent suspendus dans des cages de fer à la tour de Saint-Lambert, à Munster.

Des mesures rigoureuses continuèrent d'être prises, encore longtemps après, contre tous ceux qui penchaient vers les opinions des anabaptistes; mais plus tard on commença à les tolérer, lorsque leur zèle farouche et leurs dispositions à la révolte eurent fait place à un caractère plus doux, et qu'ils se furent réconciliés avec l'autorité séculière. MENNON SIMONIS, jadis ecclésiastique catholique, contribua par ses efforts à ce changement; en 1536, il s'était associé aux anabaptistes, et jusqu'à sa mort[2], il ne se lassa point, dans de continuels voyages, de réunir par sa parole et par ses écrits, de petites communautés,

[1] 1534. — [2] 1561.

d'adoucir la violence de leur zèle, et de les réconcilier avec l'ordre civil. Ses adhérents obtinrent peu à peu une tolérance légale dans plusieurs pays, surtout dans les Pays-Bas, en Angleterre et en divers endroits de l'Allemagne; ils participèrent aussi dans l'Amérique du Nord à la liberté religieuse qui y est en vigueur. D'après Mennon, ils sont appelés ordinairement *Mennonites*, et leur nombre peut s'élever maintenant à environ 400,000. Ils pratiquent une discipline sévère, regardent comme une œuvre sainte de se laver réciproquement les pieds, et rejettent le baptême des enfants, le serment, la guerre, les procès, et le divorce, excepté en cas d'adultère. En général, ils se distinguent par leur activité, par des mœurs simples et par une conduite honorable, Ils se divisent en divers partis, savoir: les *raffinés* ou les *rigides*, et les *grossiers* ou *mitigés*. Ces derniers, c'est-à-dire le plus grand nombre, ont une discipline ecclésiastique plus douce, et sont revenus de plusieurs écarts dans leur vie et dans leurs mœurs.

134

Situation politique de la réformation
Les négociations continuent

Après que Philippe de Hesse eut, à main armée, rétabli dans ses États Ulrich, duc de Wurtemberg[1], la réformation y fut introduite suivant les principes de Luther. Elle triompha aussi dans d'autres parties de l'empire d'Allemagne, par exemple, dans les États du margrave Bernard de

[1] 1534.

Bade, et dans ceux du comte Philippe de Hanau, de même que dans les contrées encore catholiques du duché d'Anhalt. Augsbourg et Francfort furent aussi entièrement gagnés à sa cause.

Cependant les négociations continuaient; Charles-Quint pressait la convocation d'un concile général, et le pape Paul III en fixa enfin la réunion à Mantoue, pour l'année 1537. Les protestants étaient disposés à accepter le concile, pourvu qu'il eût lieu en Allemagne et qu'il fût libre. Luther rédigea les *articles de Smalkalde*, qui devaient être présentés au concile comme la confession de foi des protestants, et qui devaient exprimer de la manière la plus tranchée l'opposition à l'Église romaine. Mais la ligue de Smalkalde qui, dans l'intervalle, s'était fortifiée de nouveaux membres, ne voulait pas entendre parler d'un concile réuni dans une ville italienne; elle était surtout poussée vers cette résolution par l'électeur Jean Frédéric, qui avait succédé à son père Jean le Constant[1]. Aussi le concile n'eut-il pas lieu; mais, à sa place, les États catholiques[2] formèrent à Nuremberg une sainte ligue pour le maintien de leur foi, et pour se défendre contre les attaques de leurs ennemis. Alors les États catholiques et les protestants furent en présence les uns des autres, se menaçant réciproquement, et la guerre semblait déjà inévitable. Cependant on ménagea de nouvelles négociations, et plusieurs conférences religieuses eurent lieu; mais elles demeurèrent sans résultat comme les précédentes. Les diètes de Ratisbonne, en 1541, et de Spire, en 1542 et 1544, finirent par renouveler et par prolonger la paix religieuse de Nuremberg.

Parmi les princes allemands, il n'y eut, en dehors de

[1] 1532. — [2] 1538.

l'Autriche, que la Bavière qui continua de soutenir la papauté, et il eût été facile aux protestants, grâce à la force de leur alliance, et vu la position de l'empereur, occupé de la guerre contre la France, d'obtenir une paix solide. Mais, livrés à l'indécision, divisés par des intérêts divers, et en partie empêchés de livrer bataille par leur respect pour la dignité impériale, ils temporisèrent, se laissèrent bercer de vaines promesses de conciles et de synodes nationaux, jusqu'à ce que le moment favorable eût disparu.

135

Mort de Luther. Sa famille et ses amis

Dieu fit à Luther la grâce de ne pas survivre au commencement de la guerre. Appelé par le COMTE DE MANSFELD comme conciliateur dans une contestation qui était survenue à Eisleben, il mourut dans sa ville natale, avec résignation et piété, dans la nuit du 18 février 1546 ; à la question que lui adressaient le docteur JUSTUS JONAS et maître CŒLIUS : « Notre respectable père, voulez-vous « mourir en vous confiant en Jésus et en sa doctrine, « telle que vous l'avez prêchée? » il fit une réponse claire et affirmative. Ce fut sa dernière parole. Son corps fut porté en grande pompe à Wittenberg, accompagné de tous les habitants des paroisses que traversait le convoi, et il fut déposé dans l'église du château.

Luther était bon époux et bon père ; il goûtait avec reconnaissance, dans toute leur plénitude, les joies de la vie de famille, et, au milieu des plus grandes préoccupations, il badinait comme un enfant avec les enfants et se

réjouissait avec eux. Alors même que la maladie l'accablait, et que de tristes pressentiments remplissaient son âme, il était néanmoins plein de courage et de sérénité, et une paix supérieure brillait à travers tous les nuages de sa vie. La musique, le chant, des plaisanteries qui doivent être jugées d'après le caractère du temps où il a vécu, égayèrent, dans ses heures de loisir, son cercle domestique.

Il est naturel qu'il eût, soit auprès de lui, soit au loin, un grand nombre d'amis; nous avons déjà fait mention de plusieurs d'entre eux. Ses collègues s'attachèrent fidèlement à lui, et le soutinrent dans ses efforts pour réformer l'Église. Outre Mélanchthon et Carlstadt, c'étaient NICOLAS D'AMSDORF[1], JUSTUS JONAS[2] et JEAN BUGENHAGEN[3], de Poméranie, qui tous furent souvent employés hors de la Saxe pour organiser les Églises. Des artistes et des poëtes devinrent volontiers ses amis et illustrèrent sa vie par leurs ouvrages; ainsi, principalement, les deux peintres immortels ALBERT DURER[4] et LUCAS CRANACH[5], et le fameux poëte HANS SACHS[6].

136

Guerre de Smalkalde

En 1544, Charles-Quint termina la guerre avec la France par la paix de Crépy, et un armistice de cinq années fut aussi conclu avec les Turcs. L'empereur jugea ce moment favorable pour anéantir la ligue de Smalkalde, une fois que les protestants se refusaient à reconnaître le concile ouvert à Trente en 1545, et à y envoyer des députés.

[1] † en 1565. — [2] † en 1555. — [3] † en 1558. — [4] † en 1538. — [5] † en 1553. — [6] † en 1576.

Mais n'étant pas encore suffisamment préparé, il différa l'attaque, et s'allia, en attendant, avec le pape et le duc Maurice de Saxe. Ce dernier, qui joignait à des vues étendues la plus haute ambition, appartenait, à la vérité, ainsi que son pays, à la cause de la réforme, mais personnellement il vivait en discorde avec l'électeur. Fut-ce cette inimitié, ou la séduisante perspective de l'électorat, ou bien encore la prévision que la ligue de Smalkalde ne pourrait pas se soutenir, et, comme il le déclara lui-même, le désir de conserver à la maison de Saxe les pays qu'elle possédait, qui influèrent sur lui? Quoi qu'il en soit, Maurice, gendre du landgrave Philippe, s'allia secrètement avec l'empereur. Ce dernier voulait éviter soigneusement d'être soupçonné de faire la guerre aux évangéliques pour cause de religion, et il déclara que son but, en prenant les armes, était de dissoudre une ligue qui attentait à la dignité de l'empereur et qui menaçait de diviser l'empire d'Allemagne. Le pape, au contraire, s'empressait de répondre que la guerre avait lieu contre les hérétiques.

Aussitôt que les États évangéliques eurent la certitude des vues agressives de l'empereur, ils se préparèrent promptement à la résistance ; dans une adresse respectueuse à l'empereur, ils se justifièrent de l'accusation de désobéissance, et déclarèrent que la guerre qui les menaçait était un emploi abusif de l'autorité impériale. La réponse à cet écrit fut la mise au ban de l'empire, qui fut prononcée par l'empereur contre l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, pour crime de haute trahison envers l'empereur et l'empire (20 juillet 1546). L'armée des protestants s'était promptement rassemblée sur les frontières de la Souabe et de la Bavière: elle était de beaucoup supérieure à celle de l'empereur; mais elle manquait d'unité

dans le commandement supérieur ; on ne voulut agir qu'avec la plus grande prudence ; le zèle se refroidit, et l'on perdit ainsi le moment favorable. L'armée des confédérés demeura en Souabe jusqu'en octobre 1546, sans avoir frappé un coup décisif, lorsque arriva la nouvelle que le duc Maurice s'était emparé des États de Saxe pour exécuter la sentence impériale. Là-dessus, l'électeur s'empressa de retourner avec ses troupes sur son territoire, et le reste même de l'armée des confédérés se sépara. Plusieurs membres importants de la ligue, comme le comte palatin du Rhin, le duc de Wurtemberg, les villes d'Ulm et d'Augsbourg, furent réduits à s'humilier, et durent se soumettre à l'empereur, et, jusqu'au printemps de l'année 1547, tout le midi de l'Allemagne fut soumis à son pouvoir. L'électeur avait, à la vérité, bientôt reconquis son pays, et même s'était emparé d'une partie des États du duc ; mais alors l'empereur pénétra en Saxe avec une puissante armée, et força l'électeur à accepter la bataille dans la forêt de Lochau, près de Muhlberg, le 24 avril 1547. Les Saxons furent battus, et l'électeur, avec le duc Ernest de Brunswick, fut fait prisonnier. L'empereur prononça contre lui la peine capitale, mais il l'adoucit sous la dure condition que l'électeur renoncerait, pour lui et pour sa postérité, à la dignité électorale et à une grande partie de ses États en faveur de Maurice. D'autre part, néanmoins, Jean Frédéric refusa avec fermeté de se soumettre aux décisions du concile de Trente.

Effrayé par le sort de ses alliés, le landgrave Philippe chercha à nouer avec l'empereur des négociations, dans lesquelles Maurice et l'électeur de Brandebourg se portèrent comme médiateurs. L'empereur demandait la soumission de ce prince, qu'il obtînt grâce ou non, tandis qu'on donnait l'assurance aux médiateurs que le landgrave

demeurerait en possession de ses États et n'aurait pas à subir la *moindre* captivité. Mais, comme il s'était présenté à Halle, le 19 juin, à l'empereur, il fut retenu prisonnier, et dans les actes le mot *moindre* fut changé en celui d'*éternelle*[1].

Les autres membres de la ligue de Smalkalde se soumirent aussi à l'empereur, et il n'y eut que quelques villes de la basse Allemagne qui eurent le courage de refuser toute soumission. Magdebourg, entre autres, fut, pour ce motif, mis au ban de l'empire.

137

L'intérim

L'empereur montra, après sa victoire, plus de modération qu'on ne l'aurait attendu; il ne souffrit pas qu'on troublât les exercices religieux des protestants, et s'efforça sérieusement d'apaiser les divisions religieuses de l'empire. Seulement il désirait qu'on reconnût le concile, et, en retour, il promettait qu'on y serait traité d'une manière bienveillante et chrétienne. Il décida, par l'*intérim d'Augsbourg*, publié par lui en 1548, comment, dans l'empire d'Allemagne, on traiterait les affaires religieuses durant l'intervalle de temps qui s'écoulerait jusqu'à la décision du concile. D'après cela, les protestants conservèrent seulement le mariage des prêtres, l'usage de la coupe dans la communion, et quelques explications assez vagues de la doctrine catholique. La remise des biens de l'Église devait s'opérer à l'amiable par une transaction.

[1] *Ewige* remplaça *einige*.

Mais, pour le reste, on exigeait la soumission aux évêques et au pape, et, en outre, l'acceptation d'enseignements qui n'étaient nullement évangéliques. L'empereur croyait cependant avoir réellement fait, par cette convention, tout ce que les protestants pouvaient espérer, et il insistait d'autant plus pour qu'elle fût acceptée. Les menaces et la violence réussirent à faire adopter l'intérim dans beaucoup de contrées, et la plupart des princes déclarèrent qu'ils étaient prêts à l'accepter, car l'empereur paraissait avoir la volonté, aussi bien que le pouvoir, de briser toute résistance. Mais Jean Frédéric conserva sa fermeté dans la solitude de sa prison, et rejeta l'intérim; le prince Maurice chercha un moyen spécieux de s'en débarrasser dans l'*intérim de Leipzig*, qui regardait la plus grande partie des usages catholiques comme de peu d'importance. On commença aussi, du côté des protestants, à envoyer des députés au concile de Trente, et Maurice même permit à ses théologiens de s'y rendre, mais avec l'avis secret de s'arrêter à Nurenberg. Pendant qu'on négociait à Trente, et qu'un grand nombre attendaient déjà la cessation prochaine de toute dispute religieuse, l'électeur Maurice se préparait à exécuter un plan qui changea subitement l'état des choses.

138

Traité de Passau et paix religieuse d'Augsbourg

L'empereur laissa les troupes étrangères dans les villes allemandes, et se conduisit comme un maître héréditaire plus que comme un empereur devant à une élection son avénement au trône. Il songeait à laisser à son fils Phi-

lippe la couronne impériale, et l'Allemagne semblait devenir une province espagnole. L'intérim ne satisfaisait aucun parti, et le concile inquiétait les consciences; l'électeur Maurice avait engagé sa parole pour la liberté de son beau-père, et néanmoins Philippe était retenu en prison. Alors Maurice résolut de briser la puissance de l'empereur, de sauver l'indépendance de l'empire, et de procurer la liberté à l'Église nouvelle. L'ordre de l'empereur d'exécuter la sentence prononcée contre Magdebourg lui servit de prétexte commode pour équiper une armée en état de combattre. Il conclut aussi une convention secrète avec le Mecklenbourg, le margrave Albert de Brandebourg, les deux fils de Philippe alors prisonnier, et avec Henri II, roi de France. Ainsi préparé, le 20 mars 1552, Maurice s'élança, de la manière la plus inattendue, hors de la Thuringe; avec la plus grande rapidité, il s'avança en Souabe, fortifié par les populations guerrières de la Hesse et du Brandebourg, et, le 22 mars, il était déjà devant Inspruck, capitale du Tyrol, d'où l'empereur dut précipitamment s'enfuir dans la nuit. Une petite armée impériale fut battue; les Français s'emparèrent des territoires de Metz, Toul et Verdun, qui furent ainsi perdus pour l'empire d'Allemagne; et, en même temps, Frédéric éprouva des revers en combattant contre les Turcs. Charles-Quint se vit forcé, par tout cela, de conclure à Passau, vers la fin de juillet 1552, un traité qui eut pour conséquence la libération des deux princes prisonniers, qui établit une paix durable, jusqu'à ce qu'on se fût finalement accordé sur les questions religieuses, et qui fit introduire aussi dans la chambre impériale un certain nombre de protestants.

Après les stipulations posées dans ce traité, la paix, qu'on nomme *paix religieuse d'Augsbourg*, fut conclue à

la diète tenue dans cette ville, en 1555. Dans cette paix, on reconnut l'existence légale et l'égalité de droits des États évangéliques, et chaque État de l'empire obtint la liberté de se déclarer pour l'Église catholique ou pour la confession d'Augsbourg. On assura aussi à chaque Église les biens qu'elle possédait à l'époque du traité de Passau ; quant aux sujets, on leur accorda au moins le droit de se retirer en liberté, s'ils étaient inquiétés pour cause de religion. Mais cette paix n'était applicable qu'aux ressortissants de la confession d'Augsbourg ; plus d'un point même demeura encore incertain pour eux, et fut, plus tard, la cause de divisions funestes et de sanglants combats. Non-seulement on laissa indéterminés les rapports des sujets protestants avec les États catholiques, mais encore on ne put s'accorder sur l'importante question de savoir comment on agirait à l'égard du territoire et des immunités de l'archevêque, de l'évêque, du prélat, ou de tout autre ecclésiastique qui voudrait désormais devenir protestant. Le parti catholique prétendit qu'un tel changement de religion ne pouvait avoir lieu sans qu'on renonçât à tous les priviléges liés aux dignités et aux emplois ecclésiastiques, et que ceux-ci, qui comprenaient principalement les fiefs ecclésiastiques, devraient demeurer pour toujours à l'Église catholique. Cette réserve ecclésiastique, car tel en était effectivement le nom, fut, malgré l'opposition des protestants, inscrite par le roi Ferdinand au nombre des conditions de la paix. Enfin, du côté catholique, on n'avait pas renoncé au plan de ramener un jour les protestants dans l'Église universelle, et le pape s'était expressément prononcé contre la paix.

139

Encore la réformation en Suisse. Calvin

L'issue de la bataille de Cappel avait, il est vrai, empêché la réformation de s'étendre davantage dans la Suisse allemande (voy. § 131); mais elle fut d'autant plus heureuse dans les cantons français, où GUILLAUME FAREL († en 1565) et PIERRE VIRET († en 1571) déployèrent leur activité. En 1530, elle fut introduite à Neuchâtel; en 1535, à Genève, et, en 1536, dans le pays de Vaud. Genève, en particulier, devint la pépinière de la réforme dans les pays de langue française, car ce fut là que JEAN CALVIN déploya surtout son immense activité; et il doit, encore mieux que Zwingli, être considéré comme le fondateur de l'œuvre pour ces contrées. Il naquit en 1509, à Noyon, en Picardie, de parents pauvres; destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, ses dispositions et son application remarquables lui acquirent de puissants protecteurs et de généreux appuis. Des doutes le conduisirent cependant de la théologie à la jurisprudence, jusqu'à ce qu'après de sérieuses recherches dans la Bible, il fut, par les principes de la réformation, de nouveau gagné à sa cause. En effet, à Paris même, les docteurs évangéliques n'étaient pas demeurés inconnus; et, pendant le séjour qu'il y fit, Calvin s'était prononcé pour eux. Mais FRANÇOIS Ier persécuta avec rigueur les sectateurs de la nouvelle doctrine, et Calvin fut forcé de fuir pour mettre ses jours en sûreté. Dans ses voyages, il se rendit à Bâle, où il publia, en 1535, son *Institution de la religion chrétienne*, ouvrage profondément pensé, et où les conséquences sont déduites de la manière la plus rigoureuse des principes posés; il

embrassa dans cet ouvrage l'ensemble de la doctrine chrétienne, et se proposa de justifier ainsi la réformation aux yeux de la France. De Bâle, il partit pour l'Italie, et, à son retour à Genève, en 1536, il fut déterminé par Farel à y établir sa demeure. Dès lors, Calvin exerça l'influence la plus prononcée sur l'organisation de l'Église de Genève, et par elle aussi sur celles d'autres contrées; il travailla avec un zèle infatigable et un heureux succès, jusqu'à ce que la mort vint l'enlever, en 1564, à l'âge de 55 ans. C'était un homme d'une haute intelligence et d'une grande énergie, sévère envers lui-même et envers les autres, impérieux et dominateur, mais seulement pour le bien général, penseur profond et pénétrant, et doué d'une profonde érudition. Si Michel Servet, natif d'Aragon, qui s'était réfugié à Genève, y fut, en 1553, brûlé vif pour avoir nié la doctrine de la Trinité, cela eut lieu surtout par l'influence de Calvin; et cela nous prouve qu'avec toute sa grandeur d'âme, il n'était pas exempt de la haine théologique et persécutrice de son temps.

De la doctrine d'Augustin sur le péché originel et sur l'élection de grâce (v. §45), Calvin déduisit, avec la plus étroite logique, l'entière corruption de l'homme, la suppression du libre arbitre par cette souillure héréditaire, et de là il déduisit naturellement encore une prédestination divine absolue, au salut éternel comme à la condamnation. Dans la doctrine de la Cène, il avait pris une sorte de milieu entre Luther et Zwingli; et, ce que ces réformateurs semblaient comprendre d'une manière trop matérielle, il s'efforçait de le présenter à un point de vue purement spirituel. Conformément à cela, il enseignait que le fidèle goûte, réellement, il est vrai, mais d'une manière spirituelle, le corps de Jésus-Christ élevé à la droite de Dieu, et parvient ainsi à une communion vivante et spirituelle

avec le Sauveur. D'ailleurs il introduisit une discipline sévère, soit pour l'Église, soit pour les mœurs; puis il donna à l'Église la constitution presbytérienne, où le pouvoir ecclésiastique réside dans l'ensemble de la communauté; celle-ci choisit, pour la représenter et la diriger, le conseil presbytéral, et les affaires ecclésiastiques de tout un pays sont réglées par des *consistoires* et par des *synodes*.

Contemporain et successeur de Calvin, étroitement lié avec ce réformateur, par ses fonctions et par ses tendances, Théodore de Bèze, né en 1519 et mort en 1605, exerça, comme ecclésiastique et comme savant, une activité qui s'étendit fort au loin. La réformation de Genève fut accomplie par ces deux hommes, et ce furent surtout les *Ordonnances* établies par Calvin qui firent que Genève, pendant deux siècles, put prétendre à la gloire d'être une ville où l'on trouvait à la fois la légalité la plus sévère et la liberté la plus heureuse, un gouvernement pauvre et de riches citoyens, du superflu et de la modération, des mœurs pures et la société la plus polie. Calvin eut aussi le mérite de fonder, en 1558, une académie genevoise, qui devint la pépinière des hommes les plus distingués de l'Église réformée de France. Mais ce ne fut pas seulement à Genève, ce fut encore beaucoup plus loin que s'étendit son influence; ce qui en fut principalement la cause, c'est que Genève devint le refuge de ceux qui étaient chassés d'un grand nombre de pays, à cause de leur attachement à la réforme. La constitution presbytérienne fut introduite dans la Suisse française réformée; les Pays-Bas et l'Écosse suivirent l'exemple de l'Église de Genève, et les enseignements de Calvin sur la Cène et sur l'élection gratuite absolue, furent admis par la plupart des Églises réformées, et considérés comme des articles de foi fondamentaux.

140

Progrès de l'Église réformée en Allemagne

De même que, peu de temps après la première apparition de Zwingli, ses enseignements avaient bientôt trouvé accès dans quelques contrées de l'Allemagne où l'on s'était prononcé pour la réforme, il y eut presque partout dans ce pays, durant les derniers temps du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, à côté d'un rigide luthéranisme, un parti qui penchait pour le calvinisme; et plusieurs princes, jusque-là luthériens, introduisirent les doctrines calvinistes dans leurs États. Ainsi agit dans le Palatinat l'électeur FRÉDÉRIC III[1], par l'ordre duquel URSIN et OLEVIAN rédigèrent le *catéchisme d'Heidelberg,* qui fut adopté par les réformés allemands comme confession de foi, et reçu de même dans divers pays étrangers. Son fils LOUIS VI rétablit, à la vérité, le luthéranisme, mais bientôt le comte palatin JEAN CASIMIR, tuteur de FRÉDÉRIC IV, fit prévaloir le calvinisme dans le Palatinat d'une manière durable[2]. La doctrine réformée s'établit aussi dans les duchés d'Anhalt, de Bernbourg, de Dessau et de Kœthen, tandis que, dans celui d'Anhalt-Zerbst, l'exercice de la religion luthérienne fut rétabli dès 1644. La doctrine réformée pénétra encore, dans le XVIe siècle, à Nassau, à Isenbourg et dans une grande partie du territoire de Brême. Le landgrave de Hesse-Cassel MAURICE LE SAVANT, ayant inutilement tenté de réunir les Églises luthérienne et réformée, donna à l'Église de son pays un caractère qui se rapprochait de l'Église calviniste[3]; il supprima plu-

[1] 1559. — [2] 1583. — [3] 1603-1605.

sieurs usages de l'Église catholique qui avaient été conservés, fit partager les dix commandements à la manière du catéchisme d'Heidelberg, introduisit l'acte de rompre le pain dans la Cène, et choisit, pour exprimer la doctrine de Luther sur ce sacrement, un terme qui était susceptible d'une interprétation calviniste. Mais, comme il ne parvenait pas à son but sans contrainte et sans violence, il provoqua la fondation, en 1601, de l'université de Giessen, et le débat de Marbourg sur la succession qu'il disputait à la ligne de Darmstadt, qui était fermement attachée à la doctrine luthérienne. JEAN SIGISMOND, électeur de Brandebourg, se décida aussi, en 1613, pour la doctrine réformée; néanmoins il ne contraignit pas ses sujets à suivre son exemple; mais il accorda les mêmes droits aux partisans des deux confessions.

Malgré cela, l'Église luthérienne demeura de beaucoup dominante en Allemagne; et quoique les réformés, en tant que reconnaissant la confession d'Augsbourg modifiée en 1540, revendiquassent aussi pour eux les droits de la paix religieuse, cependant ils n'obtinrent qu'à la paix de Westphalie une existence légale dans l'empire d'Allemagne.

141

Luthéranisme et cryptocalvinisme. Direction de l'Église en Allemagne

Après que l'Église évangélique eut obtenu une existence assurée par la paix religieuse d'Augsbourg, les oppositions et les divisions qui existaient déjà auparavant dans son sein, se manifestèrent d'une manière plus déterminée et plus prononcée, et elles affaiblirent même sa considéra-

tion au dehors. Les progrès du calvinisme en Allemagne augmentèrent l'irritation qu'on avait contre lui; et la vénération qu'on avait, au contraire, pour Luther, de même que la préoccupation des esprits portèrent, par une conséquence toute naturelle, un grand nombre de gens à ne voir le salut que dans sa parole et dans ses doctrines. Aussi se forma-t-il un luthéranisme rigide, qui tenait fortement aux paroles de Luther, qui voyait partout un calvinisme caché (*Cryptocalvinisme*), et le soupçonnait chez tous ceux qui pensaient et écrivaient librement. L'université d'Iéna, fondée en 1557, fut surtout le siége de ce luthéranisme, tandis que Wittenberg faisait prévaloir un plus libre développement de la foi. Cela eut principalement lieu à l'occasion de Mélanchthon, qui était lié d'amitié avec Calvin, et qui penchait pour lui à plusieurs égards. Aussi fut-il accusé par les zélateurs luthériens, de cryptocalvinisme et de trahison envers l'Église, et, après sa mort, on persécuta ses adhérents comme calvinistes secrets.

Pour terminer cette malheureuse dispute, six théologiens, parmi lesquels Jacob Andréæ, chancelier à Tubingue, et Martin Chemnitz, surintendant dans le Brunswick, rédigèrent par ordre d'Auguste, électeur de Saxe, un écrit qui devait décider en dernière instance des points contestés. Il fut terminé en 1577, au couvent de Bergen près de Magdebourg, et fut appelé *Formule de concorde*. Dans le fond, ce fut une formule de discorde; en effet, comme elle était entièrement dans le sens de Luther et qu'elle mettait des bornes trop étroites à l'indépendance des convictions, elle éprouva de grandes résistances, et ne dut qu'à des mesures violentes d'être reconnue dans quelques États allemands. Mais là où elle parvint à prévaloir, la confession d'Augsbourg sans aucun changement, l'apo-

logie, les articles de Smalkalde et le catéchisme de Luther, furent admis comme livres symboliques.

Dans les États protestants allemands, le gouvernement de l'Église tomba peu à peu aux mains des chefs du pays. Cela n'eut lieu ni par concession particulière, ni en vertu de droits et de lois bien déterminés, mais ce fut le résultat de la force des circonstances. Celles-ci, en effet, ne permettaient pas de mettre à la place du pape et des évêques une nouvelle autorité qui pût être acceptée universellement; dans ces temps de nouvelle organisation, de luttes et de combats, on avait besoin d'un point d'appui solide et d'un pouvoir qui fût généralement reconnu. Aussi dans plusieurs endroits, ce furent les magistrats du pays qui établirent la réformation, et il n'y avait que les États de l'empire qui pussent la défendre devant cette autorité souveraine. C'est pour cela que les princes et les magistrats se chargèrent fréquemment, comme s'ils étaient devenus évêques par nécessité, de l'administration supérieure de l'Église; et ainsi se forma peu à peu un droit nouveau, d'après lequel le chef protestant du pays possédait les droits épiscopaux dans les Églises protestantes, ou au moins les fit exercer par des *consistoires*, qui, dès 1539, furent composés d'employés de l'État et d'ecclésiastiques. Dans les Églises réformées de l'Allemagne, la constitution plus républicaine de l'Église suisse ne put jamais non plus être entièrement adoptée; elle fut le plus souvent modifiée par l'autorité du pays.

142

Les jésuites

Tandis que le protestantisme s'efforçait d'établir une organisation solide et d'obtenir une existence assurée, il s'éleva contre lui une puissance ennemie, d'abord inaperçue, mais d'autant plus dangereuse qu'elle faisait jouer ses ressorts en secret, qu'elle ne reculait devant aucun moyen pour entretenir et pour exciter la haine religieuse, et que, tantôt par ruse, par des artifices cachés et par trahison, tantôt à force ouverte, elle s'efforçait de nuire à l'Église évangélique. Cette puissance fut l'ordre des *Jésuites*, qui, jusqu'à nos jours, a joué le plus grand rôle dans les disputes entre catholiques et protestants, a pris part à toutes les machinations entreprises contre l'Église évangélique, et y prend part encore, directement ou indirectement. Nous devons donc raconter son histoire en nous occupant de la réformation.

Le fondateur de l'ordre fut Ignace de Loyola, né, en 1491, au château de Loyola, dans la province basque de Guipuzcoa. C'était un homme d'une intelligence bornée, mais d'un enthousiasme brûlant, d'une ambition effrénée et d'une volonté de fer. Il fut grièvement blessé à la défense de Pampelune, en 1521 ; alors, sur son lit de douleur, son imagination s'échauffa par la lecture de la Vie des saints, et il éprouva le désir de se consacrer au service de la vierge Marie, puis de conquérir lui-même la gloire d'un saint. Après sa guérison, il se rendit en Palestine pour convertir les infidèles ; mais, comme le succès ne répondit pas à son attente, il résolut de devenir le fondateur d'un nouvel ordre. A Paris d'abord, en 1534, il s'attacha

six associés ayant les mêmes vues que lui ; et lorsqu'il fut allé à Rome avec eux, cette nouvelle association, qui joignait aux vœux ordinaires celui d'une obéissance illimitée envers le pape, fut confirmée par PAUL III [1], sous le nom de *Compagnie de Jésus;* de là le nom de *Jésuites*. Le général de l'ordre dut fixer sa résidence à Rome; Ignace lui-même fut élu à cette dignité, et déjà, lors de sa mort, en 1556, l'ordre avait obtenu tous les priviléges des moines mendiants, s'était répandu dans toute l'Europe occidentale, et comptait plus de mille membres. Mais ce ne fut que sous LAINEZ [2], second général de la compagnie, qu'elle acquit sa haute importance dans l'histoire du monde, et cela, par sa domination sur les consciences et par le désir ouvertement prononcé de fonder une puissance universelle qui devînt un appui pour la papauté et en même temps un obstacle au protestantisme. Plus les papes reconnurent l'utilité de l'ordre, plus ils le favorisèrent; aussi faut-il dire que, soit au dedans, soit au dehors, cet ordre était admirablement organisé pour exercer l'influence la plus illimitée. La réception n'avait lieu qu'après des épreuves difficiles et constatées avec soin; on ne choisissait que des hommes distingués par leurs talents, et, toutes les fois qu'il était possible, des fils de famille, et on les mettait à la place qui était le plus en rapport avec leur capacité et leur sphère sociale. Toute la compagnie fut divisée en degrés bien déterminés et subordonnés les uns aux autres: les *scholastiques*, les *coadjuteurs* ecclésiastiques et séculiers; au-dessus d'eux s'élevèrent les *profès*, et, parmi ces derniers, on choisit les *supérieurs* et les *recteurs*, au-dessus desquels furent placés les *provinciaux*, et, au plus haut degré, le *général* avec son conseil d'*assistants*.

[1] En 1540. — [2] † en 1564.

Les jésuites ne se séparèrent pas du monde comme les autres ordres, mais ils s'y mêlèrent bien plutôt, et surent s'ingérer dans toutes les circonstances de la vie. Ils ont des colléges et des séminaires, mais point de cloîtres, l'habit de l'ordre, mais point de costume de moine. Dans leur société règne le plus grand despotisme et la plus aveugle obéissance, en ce sens, que le général ne dépend que du pape, et commande sans restriction à toute la société, dont il connaît la situation dans toutes les parties du monde, grâce à une correspondance exacte et secrète[1].

De cette manière, une volonté unique et forte domine l'ordre entier, et ses membres ne sont réellement que les membres d'un seul corps, dirigé par une puissante intelligence. Son influence a été encore augmentée par ce fait qu'il a, sous le nom d'*affiliés*, des membres qui ne lui appartiennent pas aux yeux du monde, qui ne trahissent par aucun signe extérieur leur dépendance à l'égard de l'ordre, et qui continuent à vivre au milieu du monde comme de simples laïques. Il attira de cette manière dans ses intérêts un grand nombre d'hommes influents, par la position sociale desquels il pouvait accomplir plus facilement ses desseins. L'ordre des Jésuites chercha ensuite, par une éducation intellectuelle, sociale et savante, à séduire le monde et à le gagner à sa cause; et, sans doute, il y a eu chez les jésuites un grand nombre de savants dans toutes les branches des connaissances humaines. Mais il était dans la nature de cette société de ne permettre que jusqu'à un certain point de faire des

[1] Chose remarquable! cet ordre constitue néanmoins une monarchie élective, et si le général est élu par les assistants et les provinciaux, il peut aussi être destitué par une assemblée générale, à la majorité des deux tiers des voix. *(Note du trad.)*

progrès dans la science ; elle ne pouvait pas favoriser les moyens d'atteindre les hauteurs libres et éclairées du véritable esprit scientifique, et il n'est pas sorti de son sein des ouvrages marqués au coin d'une profonde pensée. Comme les jésuites s'occupaient avec zèle de l'œuvre des missions, qu'ils s'emparaient de l'instruction de la jeunesse, et que, comme confesseurs et directeurs spirituels des princes, ils savaient soumettre à leur autorité les destinées des peuples, l'ordre devint la première puissance de l'Église catholique, et l'ennemi le plus dangereux du protestantisme, comme de la liberté de penser. On a justement flétri les maximes légères et impies par lesquelles les jésuites flattent la faiblesse et les passions des hommes, et entraînent les consciences aux actions les plus condamnables : que le but sanctifie les moyens ; que le crime commis pour le plus grand bien de l'ordre ou pour l'honneur de l'Église soient des œuvres agréables à Dieu ; qu'on puisse, en prêtant serment, penser autrement que ce qu'expriment les lèvres, ou l'expliquer différemment en soi-même ; ces maximes et d'autres semblables ont été, non-seulement enseignées par les jésuites, mais encore réellement pratiquées par eux et approuvées au moins par le silence de l'ordre. Mais, s'il augmenta par là son influence, il dut enfin soulever contre lui, même parmi les catholiques, toutes les âmes bien pensantes.

La puissance croissante, l'ambition et les intrigues de l'ordre, qui, déjà en 1700, comptait environ 20,000 membres, l'engagèrent, surtout depuis le milieu du XVIII[e] siècle, dans diverses complications avec les gouvernements : en conséquence, les jésuites furent d'abord chassés du Portugal, en 1759, après avoir été soupçonnés d'un projet de meurtre contre le roi. La France suivit cet exemple en 1764, et, en 1768, ils furent aussi chassés de

l'Espagne, parce qu'ils s'étaient mêlés à une intrigue américaine, et avaient pris part à une conspiration contre la vie du roi. Ils eurent le même sort à Naples et à Parme. Enfin, en 1773, le pape Clément XIV (Ganganelli), quoiqu'il sût que cela lui coûterait la vie[1], prononça, par une bulle spéciale, l'entière suppression de l'ordre des Jésuites, qui comptait alors, dans 24 provinces, 22,589 membres. Les jésuites abandonnèrent alors leurs maisons et quittèrent les habits de leur ordre; mais ils ont continué à exister en secret et à conserver leur influence. Surtout ils ont su, sous le nom de *Liguoriens* ou de *Rédemptoristes*, s'ouvrir un accès dans plusieurs contrées. Déjà en 1801 et en 1804, le pape Pie VII avait rétabli en secret l'ordre des Jésuites ; et, lorsqu'en 1814, les alliés l'eurent remis en possession des États de l'Église, un de ses premiers actes fut d'annoncer solennellement au monde le rétablissement de l'ordre. Depuis lors, les jésuites sont rentrés dans la plupart des États européens; et là même où ils ne sont pas tolérés, ils continuent à exercer leur action secrète sous d'autres noms et sous d'autres formes. Mais, depuis 1820, ils ont été entièrement expulsés de l'empire russe, et la Prusse de même, aussi bien que d'autres États du Nord, s'est opposée à ce qu'ils fussent encore réintroduits publiquement.

[1] Il mourut en effet, par le poison, un an après.

143

La réformation s'étend sur les bords de la Baltique, chez les Slaves et chez les Madgyares

La Livonie, voisine de la Prusse, suivit son exemple (voy. § 125); la réformation y fut généralement admise, depuis que la ville de Riga se fut prononcée pour elle en 1523, et que CONRAD KETTLER, qui commandait l'armée du pays, se fut déclaré duc de Courlande et de Semgallen.

Dans la Transylvanie, où, déjà en 1521, des marchands avaient apporté les écrits de Luther, les communautés saxonnes adoptèrent les doctrines luthériennes; mais les Madgyares se joignirent pour la plupart à l'Église réformée, tandis que les Valaques demeurèrent dans l'Église grecque. En 1556, la diète de Clausenbourg assura une entière liberté religieuse à ces diverses confessions. La réformation avait de même trouvé en Hongrie de nombreux sectateurs, lesquels, sous MAXIMILIEN II, jouirent d'une tolérance qui ne fut point troublée. Mais son successeur, RODOLPHE II, sous lequel prévalut l'influence des jésuites, persécuta les évangéliques dans ses États, et voulut borner à la noblesse la liberté de conscience, jusqu'à ce que le prince de Transylvanie, ÉTIENNE BOTSKAÏ[1], réussit, lors de la paix de Vienne, à faire accorder aux luthériens et aux réformés le libre exercice de leur religion.

En Pologne, il s'était formé des communautés de frères bohêmes, de luthériens et de réformés, qui, après de violentes disputes, se réunirent, dans le synode de San-

[1] 1606.

domir en 1570, sous une confession de foi assez large. La réformation s'étendit surtout dans les villes, auxquelles le roi SIGISMOND AUGUSTE accorda volontiers la liberté religieuse[1]. Durant l'interrègne[2], il se conclut une paix religieuse qui accordait les mêmes droits civils aux diverses communautés ecclésiastiques. Mais, déjà sous SIGISMOND III, catholique exagéré[3], la couronne et le parti catholique réussirent, par des séductions de divers genres, à gagner de nouveau à l'Église romaine une grande partie de la haute noblesse. C'est ainsi que les sujets protestants perdirent la protection dont ils avaient joui jusque-là.

144

Réformation en Angleterre

La réformation en Angleterre avait été préparée par WICLEF et de jeunes Anglais qui avaient étudié à Wittenberg, et aussi par des marchands qui avaient apporté les enseignements de Luther dans leur patrie. Mais HENRI VIII[4], prince passionné et despote, était opposé à la réformation; il chercha à l'étouffer par la force, et il écrivit même contre Luther sur les sept sacrements; cela provoqua de la part de Luther une opposition violente, mais engagea le pape, d'un autre côté, à honorer Henri du titre de *défenseur de la foi*. Peu de temps après, le roi s'enflamma d'un amour passionné pour ANNE DE BOULEN; et alors il fit pour la première fois une affaire de conscience de ce que sa femme CATHERINE D'ARAGON était la veuve de son frère. Il s'adressa au pape pour obtenir le divorce; mais

[1] 1556. — [2] 1573. — [3] 1587-1632. — [4] 1509-1547.

ce dernier traîna en longueur, pendant six années, les négociations à cet égard, parce qu'il ne voulait se brouiller ni avec le roi, ni avec CHARLES-QUINT, dont Catherine était la proche parente. Alors le roi s'adressa aux évêques de son royaume, qui, de concert avec le parlement, prononcèrent la nullité du mariage, et Henri épousa, en 1532, Anne de Boulen. L'excommunication que le pape lança contre lui eut pour résultat que le roi s'affranchit, lui et son royaume, de tout lien avec Rome, et se fit, en 1534, déclarer chef de l'Église anglicane par le parlement, qui dès lors dépendit entièrement de sa volonté. Les ecclésiastiques durent lui prêter serment de suprématie, c'est-à-dire jurer qu'ils le reconnaissaient pour chef de l'Église; plusieurs couvents furent supprimés, et les biens et les chefs-d'œuvre de l'art qui leur appartenaient furent confisqués. Mais la réformation de Henri ne concerna essentiellement que la constitution de l'Église, et entre autres ses rapports avec le pape; il ne voulut rien changer à la doctrine, et dans les six articles de foi de l'année 1539, il fut expressément spécifié, sous peine du feu et de la corde, que personne ne nierait la transsubstantiation dans la Cène, ne refuserait de la célébrer sous une seule espèce, ne soutiendrait le mariage des prêtres, ne déclarerait les vœux de chasteté sans valeur, les messes privées et la confession auriculaire superflues. Aussi les catholiques, les protestants et les wiclefites, qui rejetaient le serment de suprématie, ou qui refusaient de jurer les six articles de foi, furent exécutés ; parmi eux étaient JEAN FISHER, évêque de Rochester, et le chancelier d'État THOMAS MORUS, c'est-à-dire deux des hommes les plus distingués du royaume. Toutefois la violence du roi ne put empêcher que les principes des réformateurs ne se répandissent en Angleterre, et ce fut en particulier l'archevêque

THOMAS CRANMER qui introduisit, en 1537, une version anglaise de la Bible et l'usage de la langue du pays dans le service divin.

Sous la minorité d'ÉDOUARD VI, fils d'Henri[1], Cranmer put introduire la réformation en Angleterre. Les lois d'Henri VIII furent supprimées, le mariage des prêtres rendu libre, la communion donnée sous les deux espèces; et divers hommes, comme MARTIN BUCER, furent appelés de l'étranger pour hâter l'œuvre de la réformation. Un synode, en 1551, rédigea, dans l'esprit du protestantisme, une confession de foi, que les luthériens, aussi bien que les réformés, purent souscrire. Elle se composait de 42 articles; mais, sous ÉLISABETH, elle fut réduite à 39, qui forment encore à présent la principale confession écrite de l'Église anglicane.

A Édouard succéda MARIE[2], fille d'Henri VIII et de Catherine d'Aragon, et elle-même épouse de PHILIPPE II, roi d'Espagne. Zélée catholique, appelée même pour cela MARIE LA CATHOLIQUE, ses principaux efforts, dès qu'elle fut montée sur le trône, eurent pour but d'étouffer la réformation et de rétablir le catholicisme dans son royaume. Elle y travailla avec un zèle effréné, et fit exécuter des centaines de gens, au nombre desquels fut Cranmer lui-même.

Élisabeth, au contraire, fille d'Anne de Boulen, s'était prononcée pour la réformation; et, sous son long règne de 1558 à 1603, eut lieu le changement ecclésiastique depuis lequel l'Église anglicane a conservé jusqu'à nos jours sa constitution et sa forme. Lors de ce changement, on n'adopta ni la réformation helvétique ni la réformation de Luther; mais l'Église anglaise, quoique regardée comme protestante, tint à peu près le milieu entre le catholicisme

[1] 1547-1553. — [2] 1553-1558.

et le protestantisme. La doctrine est protestante, plus calviniste que luthérienne, mais plusieurs usages catholiques ont été conservés. La constitution de l'Église est hiérarchique, en ce qu'elle admet l'institution divine de l'épiscopat, l'ordination, la succession des évêques non interrompue depuis les apôtres, et par cela même cette Église attache plus d'importance aux décisions de l'antiquité chrétienne que les autres Églises de la réformation ; aussi la nomme-t-on *Église épiscopale* ou *haute Église.* Le roi y possède la suprématie ecclésiastique. Élisabeth chercha à faire prévaloir généralement cetted octrine et cette constitution en Angleterre, et elle promulgua en 1562 l'*acte d'uniformité,* qui fut confirmé par un synode à Londres, en 1563. On employa même des châtiments pour soumettre les esprits à l'observation de ces décisions ecclésiastiques.

Un grand nombre d'Anglais, dont les chefs s'étaient formés principalement à Genève, furent mécontents du caractère de l'Église épiscopale ; ils désapprouvaient ce qu'on avait conservé des usages catholiques ; ils niaient l'institution divine de l'épiscopat, et la dépendance de l'Église à l'égard de l'État ; ils supprimaient toute différence de rang parmi les ecclésiastiques, et introduisirent la constitution presbytérienne ; un culte simple et sans pompe, et une sévère discipline. Ils furent pour ce motif appelés *presbytériens* ou *puritains*, donnant à entendre par là qu'ils étaient purs de tout usage et de toute pratique catholique ; et, comme ils ne se soumettaient pas à l'acte d'uniformité, ils furent aussi appelés *non-conformistes.* Ils forment encore à présent, en Angleterre, des communautés nombreuses.

Un troisième parti sortit encore des rangs des presbytériens : il fut fondé par Robert Brown, en 1581, et fut

nommé les *indépendants* ou *congrégationalistes*. Chez eux, chaque Église est regardée comme entièrement indépendante des autres, et comme ne relevant que d'elle-même. Plus tard, ils se sont étendus en Amérique et y ont formé des Églises.

145

Réformation en Irlande et en Écosse

Les gouvernements qui introduisirent la réformation en Angleterre, cherchèrent aussi à la faire prévaloir en Irlande, et, d'après la loi, l'Église épiscopale fut aussi là dominante. Mais, pour la plus grande partie, la terre d'Érin demeura attachée au catholicisme, et les diverses persécutions que ses habitants eurent à souffrir des Anglais ne firent que contribuer à accroître leur irritation et à affermir leur attachement à l'Église catholique. De fréquentes révoltes eurent pour résultat de faire conférer à des Anglais les fiefs royaux, dans lesquels les propriétés libres jusque-là et communes aux tribus irlandaises avaient été transformées, et de faire tomber peu à peu la totalité des biens ecclésiastiques au pouvoir de la haute Église anglicane. Et cependant les trois quarts de la population appartiennent encore maintenant à l'Église catholique.

En Écosse, dans ce pays habité par un peuple brave et généreux, quoique grossier et inculte, les doctrines de la réformation furent introduites en 1524, et Patrick Hamilton surtout, qui les avait étudiées avec soin en Allemagne, travailla avec le plus grand zèle à la réforme de l'Église. Pour cette raison, il dut monter sur un bûcher, en 1528, et d'autres personnes partagèrent son sort. Mais ce mar-

tyre fut une recommandation pour la nouvelle doctrine, accrut le zèle des Écossais, et, malgré de cruelles persécutions, la plus grande partie de la nation s'était, au bout de quelques années, prononcée pour la réformation. Le parti réformé se fortifia encore sous la faible régence qui gouvernait au nom de MARIE STUART encore mineure (depuis 1542). Il survint des troubles civils, et pendant que la régence demandait des troupes à la France son alliée, JEAN KNOX, ami intime de Calvin, enflammait les Écossais du désir de persévérer courageusement dans la réformation. Ses sectateurs posèrent à Édimbourg, en 1557, les bases d'une alliance défensive qu'ils nommèrent la *Congrégation du Christ*. En l'année 1560, on contraignit le parlement à rendre un décret qui établissait officiellement la doctrine de Calvin et la constitution ecclésiastique posée par ce réformateur, et qui déclarait dominante l'Église *presbytérienne*. Marie revint en Écosse[1], après la mort de son mari FRANÇOIS II, roi de France. Mais les mœurs légères et frivoles de sa cour, qui cherchait à imiter celle de France, formaient un frappant contraste avec les mœurs simples, rudes et sévères des Ecossais; son attachement au catholicisme remplit ses sujets de soupçons et d'inquiétude, et ses passions criminelles, qui coûtèrent la vie à DARNLEY, son cousin et son époux, changèrent à la fin en guerre civile l'irritation qu'on avait su contenir jusqu'alors. Marie fut déposée, obligée de fuir, et sa tête tomba en Angleterre sous la hache du bourreau[2], moins à cause de ses crimes, que par politique et par suite d'une vengeance de femme. A son point de vue catholique, en effet, Marie ne pouvait pas reconnaître comme légitime la naissance d'Élisabeth; aussi, dans des jours meil-

[1] 1561. — [2] 1587.

leurs, avait-elle, comme la plus proche héritière du trône, élevé des prétentions à la couronne d'Angleterre, et le zèle religieux des catholiques anglais était encore toujours prêt à éloigner par la force Élisabeth, pour ouvrir à Marie le chemin de la liberté et du pouvoir. Pendant la minorité de JACQUES VI, fils de Marie, qui, en 1576, fut couronné roi d'Écosse, les chefs réformés jouirent d'une grande autorité, et l'Église presbytérienne devint généralement dominante en Écosse.

146

La Grande Bretagne sous les Stuart et sous Cromwell

Avec Jacques VI, de la famille des Stuart, ou JACQUES Ier en tant que roi d'Angleterre, l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse furent réunies sous un seul chef. Mais lui, et encore plus son fils et successeur, CHARLES Ier [1], s'aliénèrent par leur despotisme le cœur de leurs sujets, et remplirent les protestants d'irritation et d'inquiétude. Les Écossais formèrent enfin une alliance, nommée le *Covenant,* et la guerre civile commença [2]; mais les Irlandais, enflammés par les tendances catholiques de Charles Ier, massacrèrent, en 1641, deux cent mille protestants. Le roi mourut en 1649 sur l'échafaud, comme victime de sa domination arbitraire et du fanatisme politique et religieux qu'il avait lui-même excité. CROMWELL, le chef des indépendants, devint le protecteur de la jeune république, et sous lui les

[1] 1625-1649. — [2] 1639.

presbytériens et les indépendants conservèrent la prépondérance.

Les Stuart remontèrent sur le trône avec CHARLES II[1]; mais il gouverna d'une manière aussi insensée et aussi tyrannique que son père, et favorisa aussi le catholicisme; c'est pour cela que le parlement d'Angleterre décida, par l'acte du *Test*[2], que personne ne pourrait recevoir un emploi de l'État, ni devenir membre du parlement, à moins qu'il ne reconnût la suprématie ecclésiastique du roi et la doctrine de l'Église épiscopale sur la sainte Cène. Son frère et successeur JACQUES II[3], avait, en 1671, ouvertement passé à l'Église catholique, et, pour en obtenir les faveurs, ne craignit pas de violer la constitution du royaume, tout en blessant les sentiments du peuple, jusqu'à ce que, déposé et fugitif, il fut remplacé par son gendre GUILLAUME D'ORANGE[4]. L'Église épiscopale demeura dominante en Angleterre, et reconnue par les lois en Irlande, tandis que l'Écosse conserva la constitution presbytérienne. Cependant les *Dissenters*, nom sous lequel on comprend dans le sens le plus étendu tous les chrétiens qui n'appartiennent pas à l'Église dominante, conservèrent aussi le droit de célébrer leur culte publiquement. Mais l'acte du *Test* n'a été supprimé qu'en 1828 (émancipation des catholiques).

[1] 1660-1685. — [2] 1673. — [3] 1685-1688. — [4] 1689.

147

Les réformés en France

Les partis religieux des Vaudois et des Albigeois, qui s'étaient formés dès longtemps, la culture scientifique, et les libertés de l'Église gallicane, avaient préparé la France à recevoir la réformation; les doctrines des réformateurs y furent connues de bonne heure. Mais les Français qui s'attachèrent à l'Église protestante se joignirent aux Suisses, ce qu'il faut attribuer en grande partie à l'influence de Calvin et de Théodore de Bèze, qui étaient nés français et qui employèrent la langue française pour écrire sur les affaires de l'Église. On nommait dédaigneusement en France les réformés *Huguenots*, terme d'origine douteuse, mais qui, selon l'opinion la plus vraisemblable, dérive du mot *Eidgnots*, c'est-à-dire *Eidgenossen* ou confédérés, parce qu'ils suivaient la doctrine des confédérés suisses. Le gouvernement français favorisa, il est vrai, par politique, les protestants en Allemagne, et conclut plus d'une fois des alliances avec eux; mais ils furent persécutés dans leur propre pays par FRANÇOIS Ier et par HENRI II. Malgré cela, l'Église réformée s'étendit toujours davantage, et trouva, surtout dans la noblesse et dans la bourgeoisie lettrée, de nombreux sectateurs. En 1559, les réformés tinrent à Paris un synode, qui publia une confession de foi, et qui établit une constitution presbytérienne, fondée sur les principes de Calvin. Mais ce qui fut surtout d'une grande importance, ce fut de trouver une puissante protection chez les Bourbons qui régnaient sur la Navarre; car il survint des temps difficiles, lorsque la rusée et ambitieuse Catherine de Médicis en vint à gouverner au nom de

ses fils encore mineurs, FRANÇOIS II[1] et CHARLES IX[2], et lorsque les intérêts politiques et personnels se mêlèrent à la querelle religieuse. Les DUCS DE GUISE, catholiques zélés, et d'autre part les BOURBONS, se disputèrent la succession au trône de France, mettant à profit, pour atteindre leur but, les divisions religieuses, et CATHERINE entretenait la discorde entre ces puissantes maisons pour s'assurer la possession du pouvoir. Ainsi s'éleva une sanglante guerre en même temps religieuse et civile, qui recommença plusieurs fois, parce que le parti catholique violait constamment la promesse de liberté religieuse qu'il avait si souvent faite aux protestants. Enfin la *Paix de Saint-Germain*, en 1570, procura aux huguenots la liberté de conscience, la permission de célébrer publiquement leur culte, si ce n'est à la cour et dans la ville de Paris, l'égalité des droits politiques, et des places fortes pour garantie. Mais cette paix même n'était pas sincère. On mit à profit le mariage du roi HENRI DE NAVARRE avec MARGUERITE DE VALOIS, sœur du roi de France, pour attirer les chefs des huguenots, et, lorsque les noces eurent été célébrées, Catherine, dans la nuit de la Saint-Barthélemy (24 août 1572), fit donner le signal convenu pour le massacre des réformés. Cet exemple fut imité dans les provinces, et plus de trente mille huguenots, parmi lesquels se trouvait l'héroïque amiral DE COLIGNY, tombèrent victimes de cette infamie. Mais le pape GRÉGOIRE XIII fit chanter un *Te Deum* et tirer les canons du château Saint-Ange, pour solenniser cette abomination.

Les réformés se soulevèrent alors de nouveau; la guerre civile éclata encore, et ni Charles IX, ni son frère et successeur HENRI III[3], ne purent rendre la paix à la France.

[1] 1559-1560. — [2] 1560-1574. — [3] 1574-1589.

Celui qui réussit le premier à le faire, fut HENRI IV, jusqu'alors roi de Navarre; il y parvint après être rentré, en 1593, dans le giron de l'Église catholique. Cependant il n'oublia pas ses anciens coreligionnaires; surtout il garantit aux huguenots, en 1598, par l'*Édit de Nantes,* le tranquille exercice de leur culte dans toute l'étendue du royaume, la faculté de le célébrer publiquement dans plusieurs villes, et des droits civils égaux à ceux des autres citoyens. Après le meurtre de Henri IV[1], les réformés français furent considérés avec défiance par le gouvernement, et, quoiqu'ils continuassent à exister comme Église reconnue par l'État, ils eurent à endurer encore bien des dommages et des persécutions. Plus tard, LOUIS XIV les fit persécuter publiquement, envoya contre eux des dragons pour les convertir, et révoqua enfin l'édit de Nantes, en 1685. Il exila par cette mesure, de son royaume, 700,000 habitants industrieux, nommés dès lors *réfugiés,* qui furent d'ailleurs accueillis en Hollande, dans le Brandebourg, dans la Hesse et dans d'autres États protestants. Ce ne fut qu'à la révolution de 1789 que l'Église réformée reçut en France une existence assurée et des droits égaux à ceux des catholiques, droits qu'elle a conservés jusqu'à nos jours, sauf quelques persécutions, qu'elle a endurées sous les Bourbons.

[1] 1610.

148

La réformation dans les Pays-Bas

A l'époque de la réformation, les Pays-Bas, grâce à leur industrie, à leur navigation et à leur commerce, jouissaient d'une grande prospérité; les arts y florissaient, et la science y était cultivée. Le peuple veillait attentivement sur ses droits et sur ses libertés; et, par son commerce actif avec les peuples étrangers, il était accessible aux nouvelles idées, aux nouvelles doctrines, et préparé à les recevoir. Déjà de bonne heure les enseignements de la réformation se répandirent dans ce pays; des réfugiés français contribuèrent à les faire connaître au peuple, et l'Évangile, comme le culte qu'il enseigne, fut accueilli avec joie. Les écrits de Luther avaient, il est vrai, frayé les premiers la route; mais les relations avec la France, la Suisse et les villes de la haute Allemagne, contribuèrent à faire accepter la confession et l'organisation des Églises suisses. Cependant CHARLES V chercha déjà, avec toute la rigueur possible, à étouffer la réformation dans les Pays-Bas; il y fit appliquer l'*édit de Worms*, et l'on emprisonna et exécuta des centaines de chrétiens à cause de leur foi.

La persécution fut encore plus grande sous PHILIPPE II[1]. Aveuglément dévoué à l'Église catholique, étranger au siècle et aux mouvements des derniers temps, despote et soupçonneux, il voulait une obéissance absolue dans les choses de l'Église, aussi bien que dans celles du monde, et il prétendait régler d'une manière uniforme, selon sa volonté, non-seulement la vie extérieure, mais

[1] 1555-1598.

encore la doctrine et la foi de ses sujets; car une autre conviction eût-elle existé encore dans son royaume en dehors de sa volonté, c'était à ses yeux un acte de lèse-majesté et un crime d'État. Aussi la liberté civile des Pays-Bas était-elle pour lui un objet de haine, et sa conduite pleine de rigueur, qui l'entraînait d'une cruauté à une autre, d'une atteinte à la constitution à une nouvelle encore, était moins profitable à sa cause qu'à celle de la réformation. L'établissement de l'inquisition (1559) et l'augmentation des évêchés excitèrent un mécontentement général, et comme l'Église réformée s'étendait même sous une dure oppression, PHILIPPE donna pour la persécuter les ordres les plus sévères. Cependant ils ne furent pas encore exécutés dans toute leur étendue, parce que GUILLAUME D'ORANGE, le COMTE D'EGMONT, le COMTE DE HOORN, et d'autres membres du conseil d'État prirent à cœur les droits du peuple. Mais déjà sous le gouvernement de MARGUERITE DE PARME (1559-1567), qui fut poussée par le cardinal GRANVELLE à des mesures décisives et dures, il y eut un grand nombre d'exécutions. Alors les hommes les plus considérés de la noblesse formèrent l'*alliance des Gueux* (1565), pour s'opposer à l'inquisition et défendre les droits du peuple; mais, en même temps, l'Espagne ordonna de nouvelles mesures de rigueur contre les sectateurs de l'Église réformée. De là naquirent des troubles; les prédicateurs réformés enflammaient le peuple, soit dans les campagnes, soit sur les places publiques, et la multitude fit éclater sa rage contre les images et les églises. Alors le cruel DUC D'ALBE entra dans les Pays-Bas avec une armée espagnole, pour anéantir les hérétiques, et fit exécuter Egmont, Hoorn et dix-huit mille autres personnes. Mais cette semence de sang rapporta aux Espagnols une moisson sanglante. Les fugitifs rassemblèrent une armée, qui, sous

le commandement de GUILLAUME D'ORANGE, fit irruption dans les Pays-Bas [1]. Les Espagnols furent chassés des provinces du nord, et celles-ci conclurent, en 1579, l'*union d'Utrecht*, puis se déclarèrent indépendantes, en 1581. La jeune république, soutenue par la reine ÉLISABETH, continua avec succès sa guerre défensive; et l'Espagne épuisée dut enfin, en 1609, conclure une suspension d'armes, et reconnaître à la paix de Westphalie l'indépendance des Provinces-Unies. Mais, tandis que, dans ces provinces du nord [2], l'Église réformée gagnait à sa cause l'immense majorité de la population, et se trouvait légalement introduite par l'union d'Utrecht, le catholicisme demeura dominant dans les provinces du sud [3], sur lesquelles l'Espagne conserva sa domination, et y fut redevable à l'influence des jésuites d'un caractère bigot et persécuteur.

Malheureusement la république des Pays-Bas fut ébranlée aussi par les disputes religieuses; car, à côté de la direction prédominante de Calvin, Zwingli avait aussi ses représentants. Parmi ces derniers, on comptait ARMINIUS [4], professeur à Leyde. Il combattit la doctrine d'une prédestination absolue, tandis que son collègue GOMAR la soutenait. La dispute devint bientôt générale; le peuple y prit part, et la politique s'en mêla. En effet, tandis que les chefs du parti républicain, OLDEN BARNEWELDT et les avant HUGUES GROTIUS, protégeaient les arminiens, le stathouder MAURICE D'ORANGE cherchait, en favorisant les calvinistes, à réaliser ses vues sur le rétablissement de la monarchie héréditaire dans les Pays-Bas. Les arminiens, à la tête

[1] 1568. — [2] La Hollande. — [3] La Belgique. — [4] Arminius avait étudié la théologie à Genève, et y avait subi l'influence du professeur Charles Perrot, dont la tolérance faisait un profond contraste avec l'exclusisme de Calvin. *(Note du trad.)*

desquels, depuis la mort d'Arminius[1], se trouvait ÉPISCOPIUS, publièrent, en 1610, une justification de leur foi[2]; mais le synode de Dordrecht (1618-1619) condamna leur doctrine. Les États généraux confirmèrent ses décisions, et les ecclésiastiques arminiens furent déposés et renvoyés de la plupart des provinces du pays. Un grand nombre de fugitifs arminiens furent reçus dans le duché de Schleswig, et la ville de Friedrichstadt, qu'ils bâtirent, devint leur principale résidence. Mais aussi, après la mort du stathouder MAURICE[3], la tolérance leur fut accordée, et, depuis 1636, ils obtinrent le droit de célébrer publiquement leur culte. Plusieurs savants distingués sont sortis du milieu d'eux; par exemple: LECLERC et WETSTEIN, et encore aujourd'hui il y a des communautés d'arminiens ou de remontrants dans les Pays-Bas, en Angleterre et dans le Schleswig.

149

L'Italie et l'Espagne dans leurs rapports avec la réformation

L'Italie était le témoin le plus rapproché de la corruption de mœurs qui régnait au sein du clergé catholique, et le pays d'où l'éducation classique avait pris son essor. Lors donc que les enseignements des réformateurs se répandirent, non-seulement par leurs écrits, mais encore par leurs relations avec des hommes instruits, par l'activité du commerce entre les peuples, par l'armée de CHARLES V, dans laquelle servaient un grand nombre de gens

[1] 1609. — [2] Remontrance: de là le nom de *remontrants*. — [3] 1625.

enclins au protestantisme, ils furent reçus avec joie, soit par les savants, soit par la classe moyenne. Dans presque toutes les grandes villes, il y avait des individus ou des communautés entières qui étaient attachés à la nouvelle doctrine, et elle comptait des amis jusque dans les rangs du clergé. Mais ces éléments divers manquaient de lien, et la masse inférieure du peuple demeura étrangère au mouvement de la réformation. Pour l'étouffer, le pape Paul III introduisit l'inquisition dans toute l'Italie (1542); armé d'une puissance redoutable, ce tribunal sévit avec cruauté contre tous ceux que rendaient suspects leurs convictions religieuses. Un grand nombre s'enfuirent au delà des Alpes, d'autres se rétractèrent, et, déjà à la fin du XVIe siècle, on vit disparaître les traces des communautés protestantes. Les Vaudois furent aussi dans les Calabres victimes de la fureur qui les persécutait.

L'Espagne, à laquelle le Portugal fut réuni de 1580 à 1640, ne demeura pas non plus étrangère à la réformation; les écrits de Luther y pénétrèrent; la suite de Charles V y apporta les nouvelles idées de l'Allemagne et des Pays-Bas, et leur gagna des sectateurs, cependant plus chez la noblesse et chez les savants que parmi le peuple; car, pour celui-ci, il avait en quelque sorte sucé avec le lait la foi sensuelle et l'attachement au culte pompeux de l'Église catholique. Aussi l'inquisition réussit-elle, par la confiscation des biens, par les tourments, par la prison et par les supplices qu'elle employait envers tous les suspects, surtout sous Philippe II, à déraciner la réforme, ou à contraindre ceux qui lui restaient fidèles, à renfermer leurs sentiments dans leurs cœurs.

150

Guerre de Trente ans et paix de Westphalie

La haine et l'irritation toujours croissante entre les catholiques et les protestants fut la cause générale de la guerre de Trente ans[1]. La paix religieuse d'Augsbourg n'avait satisfait aucun parti, et avait laissé bien des points indécis; d'aucun côté, les conditions de la paix n'avaient été ponctuellement observées, et les protestants, surtout dans les États dont les maîtres étaient catholiques, avaient à souffrir une cruelle oppression. Les jésuites étaient partout occupés à faire des prosélytes, à entretenir la haine des catholiques, et à presser leurs gouvernements d'opprimer leurs sujets protestants. FERDINAND Ier[2] et MAXIMILIEN II[3] avaient su entretenir la paix dans l'empire d'Allemagne parce qu'ils étaient tolérants, et aspiraient à être justes envers les deux partis. Mais, sous le faible gouvernement de Rodolphe II, prince bigot et dominé par les jésuites[4], la haine religieuse prit le dessus, et l'oppression, les persécutions que les protestants endurèrent dans les États héréditaires de l'empereur, comme en Styrie, en Bavière et autre part, les forcèrent à s'attendre à ce qu'il y avait de pis, à ne compter que sur eux-mêmes, une fois que les jésuites attaquaient la validité de la paix religieuse. Ainsi se forma en 1608, sous l'électeur palatin Frédéric V, l'*Union protestante,* à laquelle les catholiques, un an plus tard, opposèrent la *ligue de Wurzbourg*, placée sous le commandement du vaillant Maximilien, duc de Bavière. Mais, en Bohême, les utraquistes, qui avaient pris,

[1] 1618-1648. — [2] 1556-1564. — [3] 1564-1576. — [4] 1576-1612.

grâce à la réformation, un nouvel essor, et qui avaient accepté la confession d'Augsbourg, extorquèrent de l'empereur Rodolphe la lettre de majesté qui leur assurait le libre exercice de leur religion, leur accordant l'université de Prague, et le droit d'établir de nouvelles églises et de nouvelles écoles[1]. Cependant Matthias[2], successeur de Rodolphe, se permit déjà de violer à plusieurs reprises cette promesse solennelle, et le parti catholique, en particulier, voulait qu'on limitât au territoire des États utraquistes le droit de fonder de nouvelles églises et de nouvelles écoles. Mais les protestants, dans tout l'empire d'Allemagne, durent être remplis d'inquiétude, lorsque Matthias désigna pour son successeur son neveu l'archiduc Ferdinand de Styrie. Ce prince, en effet, élevé et dirigé par les jésuites, avait déjà, dans son zèle aveugle pour sa foi, chassé les protestants de ses États, et l'Église évangélique avait tout à redouter de l'accroissement de sa puissance.

Les deux partis étaient ainsi sur le qui-vive, l'un en présence de l'autre, pleins de soupçons et d'inimitiés, lorsque les catholiques fermèrent l'église de Braunau, bâtie en Bohême par les utraquistes, et détruisirent celle de Kloster-Grab. De là cette guerre, à laquelle donna lieu l'assemblage de tant de matières inflammables, et qui, pendant trente ans, troubla la paix des peuples, et dévasta l'Allemagne. En effet, après avoir inutilement adressé leurs plaintes à l'empereur, les Bohêmes prirent les armes, sous le comte Matthias de Thurn, en 1618; déclarèrent le nouveau roi Ferdinand II[3] déchu de son trône, et choisirent, pour le remplacer, le faible électeur palatin, Frédéric V. Mais la malheureuse bataille qui eut lieu, en 1620, sur la *montagne blanche*, près de

[1] 1609. — [2] 1612-1619. — [3] 1619-1637.

Prague, fut pour le nouveau royaume la cause d'une lamentable fin. FRÉDÉRIC s'enfuit de ses États; la lettre de majesté fut déchirée, le service protestant fut défendu en Bohême; la vengeance de l'empereur et la haine des jésuites persécutèrent tout ce qui avait pris part à la révolte, ou ce qui inclinait au protestantisme. De plus, l'Église catholique redevint dominante en Bohême, et il n'y a qu'un petit nombre de protestants, environ 60 mille, qui s'y soient conservés jusqu'à nos jours, sous une dure oppression.

Mais le protestantisme ne succomba pas encore avec la Bohême. De nouvelles puissances entrèrent en lutte pour sa cause, principalement le pieux roi de Suède, GUSTAVE-ADOLPHE (1630), et bientôt la politique, le désir des conquêtes, et des intérêts de divers genres, se mêlèrent dans cette funeste guerre; car l'électeur de Saxe, tout protestant qu'il était, abandonna, lors de la paix de Prague, conclue en 1635, la cause de ses coreligionnaires; la France catholique favorisa le parti des protestants, et, en 1636, déclara la guerre à l'Espagne et à l'Autriche.

La guerre continua avec des chances diverses, jusqu'à ce que l'Allemagne eût été ravagée et réduite en désert, et que les puissances belligérantes fussent fatiguées et épuisées par la lutte. Après des négociations compliquées qui durèrent plusieurs années, on conclut enfin, en 1648, à Munster et à Osnabrück, la *paix de Westphalie,* dont les décisions durent être considérées comme des lois fondamentales de la nation allemande. Elle confirma la paix religieuse d'Augsbourg, et l'étendit aux réformés. Quant à la possession des biens ecclésiastiques et au libre exercice du culte, les choses durent rester sur le pied qui avait été établi le 1er janvier 1624; mais le culte domestique ne pouvait nulle part être empêché dans l'empire. De

plus, la paix décida que tous les tribunaux de l'empire se composeraient d'un nombre égal de membres pris dans les deux partis religieux; elle établit encore que, dans les diètes, lorsque les deux partis seraient d'un avis différent, on ne déciderait pas d'après la majorité des voix, mais par un accommodement à l'amiable. La suprématie, dans le pays, fut assurée aux États impériaux, en même temps que le droit de conclure des alliances avec les puissances étrangères, pourvu que ce ne fût ni contre l'empereur ni contre l'empire. La Bavière conserva le haut Palatinat et la dignité d'électeur ; le fils du vénérable électeur FRÉDÉRIC eut le bas Palatinat, et son pays forma un huitième électorat. La Suède et la France eurent en partage quelques provinces de l'empire d'Allemagne, en retour des concessions qu'elles avaient faites et de leurs sacrifices pendant la guerre; les princes reçurent des biens ecclésiastiques sécularisés, dont les catholiques étaient aussi avides que les protestants. Enfin l'indépendance de la Suisse et des Provinces-Unies fut aussi reconnue. Mais le pape INNOCENT X protesta contre les conclusions de la paix, et l'empereur FERDINAND III refusa d'appliquer à ses États héréditaires les stipulations qui concernaient l'Église.

Comme l'Allemagne avait été la victime de la guerre, elle dut supporter encore les frais de la paix. Deux puissances étrangères s'agrandirent à ses dépens, et continuèrent à exercer une grande influence sur ses affaires. L'empire d'Allemagne fut morcelé, et son unité entièrement anéantie. Mais l'Église évangélique avait obtenu un état assuré, et des droits égaux à ceux dont jouissait l'Église catholique.

151

Coup d'œil rétrospectif

Trois grands principes sont les colonnes fondamentales de l'Église protestante : 1° *La Parole de Dieu, dans l'Écriture sainte, est la source unique et le fondement de la foi et de la vie chrétienne.* De là le nom d'Église *évangélique*, car l'Église catholique admet encore à côté de l'Évangile d'autres autorités. Mais, comme le texte biblique a été interprété de diverses manières, et que les partis en ont abusé pour le faire servir à leur but, l'Église protestante posa pour 2e article fondamental de sa doctrine, *la justification par la foi,* comme elle se trouve principalement exprimée dans les écrits de l'apôtre saint Paul. Mais, afin que l'explication de la Bible demeure libre, et que la doctrine de la justification par la foi ne soit pas interprétée d'une manière antibiblique, dans le sens, par exemple, d'une puissance ecclésiastique ou séculière quelconque, l'Église évangélique posa comme 3e principe fondamental, que, *dans les choses de religion ou de conscience, aucune majorité et aucune autorité humaine ne doivent prévaloir ; mais seulement la conviction personnelle et consciencieuse, fondée sur la sainte Écriture.* A la vérité, les réformateurs ne reconnurent pas bien toute la portée d'un pareil principe; aussi fut-il d'abord dirigé seulement contre la papauté, contre l'autorité des conciles et contre les traditions humaines, en même temps que contre les funestes décisions des diètes impériales; néanmoins, il servit de base à tout le travail de la réformation; et, comme l'Église évangélique est appelée, pour ce motif même, Église *protestante*, il a été maintenu plus tard comme un de ses articles fondamentaux.

Mais ces trois principes doivent être placés et compris dans une étroite liaison de l'un avec l'autre, car l'un reçoit de l'autre sa détermination spéciale et son explication. Faire prévaloir l'un sur l'autre, établir uniquement la doctrine de la justification par la foi, comme le fondement de l'Église évangélique, ainsi que le font de zélés orthodoxes, ou en appeler seulement à la protestation contre toute autorité humaine, comme le font ceux qui mettent leur force dans la négation, c'est méconnaître ou ignorer la nature de notre Église.

Ce n'est pas seulement dans le domaine religieux, que le protestantisme a eu d'immenses conséquences, il a aussi complétement changé le point de vue sous lequel on envisageait le monde. Grâces à lui, l'on en considère l'histoire d'une manière toute différente, et son influence, sur tout ce qui se rattache aux arts et aux sciences, ne peut être méconnue. Le catholicisme, il est vrai, fournit à l'art plus de sujets et plus d'attraits; mais le protestantisme a assez de liberté pour entrer dans les idées catholiques, sous le rapport de l'art; et, quant à la poésie, elle fleurit dans toute sa beauté à la pure lumière de la connaissance et de la liberté spirituelle; aussi les poëtes du monde protestant, Shakspeare, Milton, Schiller et Goëthe soutiennent-ils fort bien la comparaison avec les poëtes catholiques de tous les temps.

Le protestantisme a surtout fourni un puissant levier à la culture des sciences et à l'éducation du peuple. L'interprétation savante de l'Écriture d'après les textes originaux, les preuves scientifiques de la doctrine, et l'étude de l'histoire, sont demeurées un des principaux objets de la civilisation protestante, soit pour fonder et justifier ses enseignements, soit pour combattre ceux qui lui sont opposés. L'esprit de recherche, favorisé par cette liberté

que réclame et qu'entretient le protestantisme, put aspirer à pénétrer les profondeurs et les hauteurs de la pensée. Aussi la philosophie fut-elle cultivée préférablement sur le terrain du protestantisme. Les ecclésiastiques durent trouver dans l'Écriture le fondement comme le contenu de leur foi et de leurs enseignements; la langue du pays fut introduite dans le service divin, et la prédication en devint la partie essentielle. On dut, en conséquence, pourvoir à la création d'écoles propres à former des savants, et veiller surtout à donner une éducation scientifique et solide aux ecclésiastiques. Le peuple dut prendre une part active au service divin et au chant de l'Église, nourrir et fortifier sa foi, et s'édifier avec la Bible même; il dut alors, avant tout, apprendre à lire, à chanter et à comprendre la Parole de Dieu. Aussi des écoles pour le peuple furent-elles nécessaires et établies dans un nombre tel, qu'il n'en avait pas encore existé auparavant, et il n'était pas seulement de première importance d'y enseigner la lecture, la religion et d'initier à la vie de l'Église, mais on dut même s'y occuper de ces objets presque exclusivement. Luther reconnut bientôt la nécessité d'une éducation chrétienne pour l'enfance, et le besoin qu'on avait d'écoles. En 1524, il publia son écrit adressé *aux conseillers de toutes les villes d'Allemagne, afin qu'ils établissent et entretiennent des écoles chrétiennes*, et dans un grand nombre de ses prédications, de ses lettres et de ses explications de la Bible, il s'adresse aux parents, aux autorités et aux instituteurs, et leur fait sentir l'importance de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. Il insiste pour que les particuliers soient forcés, quelle que soit leur fortune, d'entretenir les écoles, et, de plus, pour qu'on emploie les biens des couvents à ce but. Tandis que Luther s'occupait ainsi du soin des âmes parmi son peuple, et

c'est, en effet, sous ce point de vue qu'il faut envisager son activité pour les écoles, Mélanchthon, de son côté, était le savant instituteur du peuple allemand, surtout de la jeunesse studieuse; et, par l'établissement de maintes écoles, par ses manuels pour diverses branches d'enseignement, par le soin qu'il mit à former pour l'avenir de bons instituteurs, il mérita d'être lui-même appelé le premier instituteur de l'Allemagne. Les autres réformateurs aussi s'occupèrent de l'instruction de la jeunesse; des gouvernements protestants et des particuliers suivirent les inspirations de l'Église et leurs propres convictions, en établissant des écoles de tous genres; et, quoique cela ait eu pour effet d'éveiller même une honorable émulation dans les pays catholiques, néanmoins la marche de l'instruction primaire chez les protestants est encore maintenant plus développée que chez les catholiques, et les sciences qui se rapportent immédiatement à la pensée et à la vie spirituelle, sont principalement redevables de leurs progrès à l'esprit de recherche du protestantisme.

Le mariage même, accordé librement aux ecclésiastiques, eut aussi une très-heureuse influence sur l'éducation des peuples protestants; car les enfants appartenant aux ecclésiastiques répandirent ailleurs l'instruction, et les fils de pasteurs se vouèrent principalement à la prédication, à l'enseignement et aux emplois civils.

Quant à l'influence puissante et variée de la réformation sur les différents États, disons seulement qu'elle a changé les rapports de l'Église à leur égard, et a essentiellement contribué à donner une autre position à l'Église catholique vis-à-vis des États qui lui sont demeurés fidèles. Si le principe de l'équilibre des États prit la place de cette politique du moyen âge, dont la papauté était le centre et le sommet, on peut dire à juste titre que ce fut la consé-

quence de la réformation. Ses adversaires, néanmoins, ne se sont point lassés de lui adresser des reproches. Avant tout, on l'accuse d'avoir divisé la chrétienté, et d'avoir détruit l'unité de l'empire d'Allemagne et des différentes nations. La division existe, à la vérité, et bien des contrées ont encore à en supporter les funestes conséquences [1]; mais ceux qu'il faut accuser, ce ne sont pas ceux qui ont creusé au progrès des idées, au développement des esprits, un lit où ils peuvent couler d'une manière paisible; ce sont ceux qui se sont abusés au point de penser arrêter le cours naturel des choses, la marche progressive de l'esprit humain, ou de vouloir le faire rétrograder. Pourquoi laissa-t-on subsister, durant des siècles, les abus les plus criants? pourquoi les plaintes les plus vives des princes et des peuples ne furent-elles point écoutées? pourquoi ne satisfit-on pas aux exigences de la science et de la civilisation, au désir ardent qu'avaient les âmes nobles et généreuses d'une foi et d'un culte conformes à l'Évangile? Dès que le principe électif fut établi pour la nomination du prince, il y eut dans l'empire d'Allemagne une source de discordes, et déjà, du temps de la réformation, la division était plus grande que l'unité. Les princes catholiques non moins que les protestants, ont ébranlé l'unité de l'empire d'Allemagne, et se sont ligués contre l'empereur et ses États, dès que leurs intérêts particuliers semblaient devoir y gagner.

On a encore reproché aux princes et aux États protestants d'avoir surtout favorisé la réformation par avidité et par désir d'augmenter leur territoire. en attirant à eux les grandes possessions des églises et des cloîtres. On ne peut

[1] Nous avons cru pouvoir appliquer à différents peuples ce que l'auteur dit exclusivement ici du peuple allemand. *(Note du trad.)*

certainement pas nier que ce motif n'ait été pour quelques-uns d'un grand poids; néanmoins il est également certain qu'un grand nombre de ces biens furent employés à l'avantage des églises et des écoles, ou à des fondations de bienfaisance, et que ce fut déjà une grande bénédiction pour le peuple, qu'une bonne partie de ces propriétés foncières retombât peu à peu dans ses mains; mais il ne faut pas oublier que le projet de sécularisation, ne partit pas moins du côté catholique que du côté protestant, et que tous deux travaillèrent à l'accomplir. Déjà le pape Adrien VI[1] avait accordé aux ducs de Bavière la cinquième partie de tous les revenus ecclésiastiques de leur territoire, afin qu'ils combattissent les ennemis de la foi; en 1525, l'évêché de Brixen fut sécularisé d'après la décision des États du Tyrol, et devint la possession de l'archiduc Ferdinand; le ministre même de Charles V dans les Pays-Bas, HOOGSTRATEN, déclara en 1529, lorsque les Turcs menaçaient l'Allemagne, et quoique les ambassadeurs français soutinssent le contraire, que le meilleur moyen de résister aux Turcs, était d'engager le pape à une sécularisation générale, qu'un tiers des biens ecclésiastiques, vendus à ceux qui en offriraient le plus, suffirait pour chasser les Turcs. D'ailleurs les princes catholiques eux-mêmes se sont emparés, dans tous les temps, aussi volontiers que les protestants, d'un territoire sécularisé.

Enfin le plus grave de tous les reproches, c'est que le protestantisme entretient parmi les peuples un esprit de trouble et de révolte, et menace les trônes. Les jésuites surtout se sont efforcés d'effrayer de ce fantôme les princes et les hommes d'État, et de les indisposer contre la

[1] 1522-1523.

religion protestante. C'est l'accusation que les prêtres, et les hommes politiques en rapport avec eux, ont de tout temps faite aux nouvelles tendances religieuses qui menaçaient leur considération. Ainsi agissaient les païens à l'égard des chrétiens, ainsi agissent les catholiques à l'égard des protestants; et ainsi, adoptant la même tactique, ont agi plus tard des protestants zélés contre ceux de leurs frères en la foi qui professaient une tendance religieuse plus libre. Mais il est reconnu qu'un clergé ambitieux, partout où il se trouve, ne chemine pas de concert avec les gouvernements, et ne leur prête son appui que lorsque ceux-ci sont à sa dévotion et favorisent ses vues, mais qu'il les abandonne aussitôt, leur prépare des difficultés, et cherche à éloigner d'eux le cœur de leurs sujets, si le pouvoir séculier ne répond pas à leur attente.

L'histoire témoigne suffisamment en faveur du protestantisme. Que l'on compare seulement l'Angleterre protestante avec la France catholique, la fidélité de la Prusse avec l'inconstance italienne. Il nous semble peu convenable de faire du sanctuaire de la foi et de la piété une question de politique et de rapports mondains; mais nous voudrions montrer par là, que la pensée réfléchie, que la conviction consciencieuse, et la plus grande indépendance que le protestantisme accorde aux individus, présentent de plus fortes garanties pour le repos et la prospérité des États, que la foi et l'obéissance aveugle réclamée par l'Église catholique. Le véritable protestant rend à l'autorité ce qui revient à l'autorité, et à Dieu ce qui appartient à Dieu, d'après le commandement de Christ. Mais le catholique trouve souvent l'occasion de faire lui-même l'expérience qu'on ne peut servir à la fois deux maîtres.



SECONDE SECTION

Histoire des différentes Églises jusqu'à nos jours



CHAPITRE I[er]

RAPPORTS RÉCIPROQUES ET COMMUNS



152

Influence réciproque des Églises

La séparation des Églises était un fait accompli: mais les tentatives pour les réunir ne cessèrent pas pour cela, et ce furent surtout quelques hommes éminents qui en firent leur pensée de prédilection: ainsi BOSSUET, évêque de Meaux[1], et le philosophe allemand LEIBNITZ[2]. Mais les oppositions étaient trop grandes et trop profondes pour qu'une réunion fût possible entre les Églises sans qu'elles se reniassent elles-mêmes. C'est cependant une autre question de savoir si l'éducation chrétienne des peuples atteindra un jour à une hauteur assez grande pour que les différences s'effacent, et pour que les chrétiens, dans l'unité la plus élevée, oublient leurs anciennes divisions.

Cependant, malgré l'inimitié et les différences qui existaient entre elles, on ne pouvait empêcher que les Églises n'exerçassent l'une sur l'autre de l'influence, car la vie spirituelle se laisse comprimer encore moins que l'air, et,

[1] † en 1704. — [2] † en 1716.

malgré toutes les mesures de prévoyance, les idées nouvelles pénétraient dans les esprits et dans les cœurs. L'Église catholique, avec l'unité, la puissance, la grandeur de son organisation, et avec son culte qui parle aux sens, ne peut pas servir de modèle aux protestants, et les porter à l'imiter; mais elle peut servir à exciter chez eux une rivalité de zèle, pour établir leur Église dans une position plus indépendante, et les amener à ne pas faire trop peu de cas de la partie extérieure du culte. Mais bien plus importante est l'influence que l'Église protestante a exercée, et continue à exercer sur l'Église romaine. Si les catholiques, dans leur culte, donnent une plus grande place à la langue du pays, s'ils mettent plus de soin à la prédication et au chant de leurs assemblées, qu'ils n'en mettaient anciennement, et si, dans les pays mixtes, ils rivalisent de zèle pour l'enseignement scolaire, c'est un résultat de l'action indirecte du protestantisme. Son esprit d'examen et de recherche a pénétré aussi parmi les savants du monde catholique, et, quoique l'Église romaine ait entièrement formulé sa doctrine, et qu'elle ne puisse supporter aucune opinion qui s'en écarte, elle n'a pu empêcher néanmoins, que, dans son propre sein, ne se formassent avec liberté des jugements sur sa doctrine et sa constitution; témoin le célèbre DESCARTES, qui avait été élève des jésuites, qui prit le doute pour point de départ de sa philosophie, et qui ne fit rien moins que de venir en aide au catholicisme en 1650. Mais, comme l'Église catholique ne permet aux individus aucune conviction indépendante et libre, elle ne doit pas s'étonner, si chez des millions d'âmes, qui en ont plus ou moins la conscience, à côté de la foi de l'Église imposée et extérieurement reconnue, il existe une manière de voir plus protestante que catholique.

153

Rapports des catholiques et des protestants entre eux. Conversions mutuelles

La réformation demeura, en général, sans influence sur l'Église catholique grecque, et les tentatives de quelques protestants, pour nouer des relations avec elle, n'eurent aucun succès. Un rapprochement fut essayé, entre autres, par Mélanchthon, qui, d'après le désir du patriarche de Constantinople, lui envoya la confession d'Augsbourg traduite en grec. Des savants de Tubingue entretinrent, de 1574 à 1581, une correspondance avec le patriarche Jérémie. Quoique Cyrille Lucar, d'abord patriarche à Alexandrie, et ensuite à Constantinople, inclinât vers le calvinisme, les relations qu'il forma dans ses voyages avec de savants protestants n'amenèrent à cet égard aucun résultat; cela excita la jalousie des chrétiens catholiques romains, qui avaient eu jadis une grande influence à Constantinople, et cet homme distingué fut étranglé, en 1638, comme coupable de haute trahison.

Quant à l'Église catholique romaine, il est dans sa nature, et surtout dans ses prétentions, de vouloir passer pour la seule orthodoxe, pour la seule qui conduise au salut éternel, en sorte qu'elle envisage les protestants comme des rebelles et des hérétiques, qu'on doit ramener à la véritable Église par tous les moyens possibles. La ruse et la persuasion, de brillantes promesses et la violence même, n'ont pas été négligées pour faire des conversions parmi les protestants, et l'on eut surtout en vue celle des hommes haut placés. Aussi les efforts faits dans ce but ne restèrent-ils pas entièrement sans succès. La reine

CHRISTINE DE SUÈDE, fille de GUSTAVE-ADOLPHE, se fit catholique, à Bruxelles, en 1654, et la perspective du trône de Pologne engagea l'électeur de Saxe, FRÉDÉRIC-AUGUSTE, à abandonner l'Église protestante[1]. Quelquefois ce furent des voyages dans le sud-ouest de l'Europe, et principalement en Italie, qui occasionnèrent de tels changements. Il en fut ainsi pour FRÉDÉRIC II[2], landgrave de Hesse-Cassel, et pour FRÉDÉRIC IV, duc de Saxe-Gotha et d'Altenbourg[3], qui étaient devenus catholiques avant leur entrée au gouvernement; puis pour FRÉDÉRIC-FERDINAND, duc d'Anhalt-Cöthen, qui, en 1825, passa à Paris dans l'Église romaine. Des hommes très-distingués dans les sciences et dans les arts crurent aussi trouver, pour les besoins de leur cœur, ou plutôt encore pour la surabondance de leur sentiment artistique ou poétique, ou même pour leurs études, plus de satisfaction dans l'Église catholique. A cette catégorie appartiennent l'archéologue WINCKELMANN[4], LÉOPOLD, comte de STOLBERG[5], FRÉDÉRIC DE SCHLEGEL[6], ADAM DE MULLER[7], ZACHARIE WERNER[8], et LOUIS DE HALLER[9], qui ont changé de confession.

Mais, d'un autre côté, l'esprit et la doctrine de l'Église protestante se répandent en silence chez les catholiques, et les défections qu'elles subies d'autre part sont déjà compensées par là; d'ailleurs ce ne sont plus seulement des individus, mais encore des communautés entières, qui continuent à abandonner pour elle l'Église romaine. Ainsi, en 1822, HENHÖFER, curé à Muhlhausen, village du duché de Bade, a passé dans l'Église évangélique, avec une grande partie de sa communauté, et avec la riche famille de GEMMINGEN; et en 1837, quatre cents individus

[1] 1697. — [2] 1749. — [3] 1822. — [4] 1754. — [5] 1800. — [6] 1802. — [7] 1805. — [8] 1811. — [9] 1820.

du Zillerthal, contrée du Tyrol, où on leur interdisait de passer dans l'Église évangélique, ont émigré à Erdmannsdorf en Silésie, et y ont établi une communauté évangélique[1].

154

Missions

Les missions destinées à propager la foi chrétienne furent surtout favorisées par l'Église romaine, qui s'y prêtait avec d'autant plus de zèle, que les pertes qu'elle avait endurées par la réformation lui étaient plus sensibles. Elles furent établies au moyen des relations politiques du pape, à l'aide de ses richesses, et particulièrement par le grand nombre des moines qui pouvaient y être employés; les jésuites surtout y déployèrent une grande activité. Pour favoriser les missions, Grégoire XV institua, en 1622, la *Congrégation pour la propagation de la foi,* qui a aussi pour but la conversion des protestants, et Urbain VIII y joignit, en 1627, un collége pour les missionnaires.

L'Église protestante a rivalisé de zèle pour les missions avec l'Église catholique, et l'a surpassée dans les derniers temps, depuis que la navigation, la puissance maritime et les colonies sont tombées entre les mains des États protestants. Au commencement, les missions furent surtout

[1] En France, tout récemment, le célèbre professeur d'histoire Rosseuw saint Hilaire, et l'illustre avocat Isambert, ont suivi la même voie. Et quant aux communautés entières, pour n'en citer que deux, nous mentionnerons Estissac et Sainte-Opportune. *(Note du trad.)*

entreprises par les moraves et les méthodistes; mais, dès 1647, des membres de l'Église anglicane fondèrent, pour la propagation du christianisme, une société, qui reçut, d'une décision du parlement, sa confirmation officielle. Le médecin VAN DER KEMP fonda, en 1779, dans les Pays-Bas, une association pour la propagation de la religion chrétienne. En 1795, la grande Société des missions prit naissance à Londres, et celle de Berlin, en 1800. Dès lors se sont établies en divers autres lieux, comme à Boston[1], à Bâle[2], à New-York[3] et à Hambourg[4], des associations et de nombreuses sociétés auxiliaires, qui en dépendent, et qui tendent au même but. Toutes ces sociétés recueillent des contributions, attirent vers elles des hommes capables d'annoncer l'Évangile, s'occupent à les former davantage dans des instituts particuliers de missions, les envoient dans des pays étrangers, les entretiennent, dirigent leur activité, et cherchent à conserver leurs jeunes colonies chrétiennes. Maintenant, 2570 missionnaires de l'Église protestante travaillent dans les diverses contrées de la terre, et les différentes sociétés emploient pour cette œuvre, environ seize millions de francs par année.

On comprend que les missions agissent de la manière la plus efficace là où des États chrétiens exercent la domination, ou jouissent de quelque influence, et là où l'évangélisation se trouve liée à l'existence des colonies chrétiennes. Mais il est indispensable que l'Évangile y soit annoncé, non d'après la forme rigoureuse d'une doctrine ecclésiastique, mais plutôt suivant la simplicité apostolique.

Les derniers temps ont aussi vu s'établir des sociétés pour

[1] 1810. — [2] 1816. — [3] 1817. — [4] 1836.

la conversion des juifs; Londres a commencé en 1810, et bientôt se sont formées, en Amérique, comme dans les villes allemandes, et principalement à Berlin, des associations semblables, sous le nom d'*Amis d'Israël*.

Les données sur les proportions numériques des sectateurs des diverses religions, sont loin d'être les mêmes. Ordinairement, on compte, sur toute la terre, 290 millions de chrétiens, 5 millions de juifs, 110 millions de mahométans, et 463 millions de païens.

155

Conversions en Asie

Comme les Portugais, au XVIme siècle, possédaient des territoires considérables dans les Indes orientales, ce furent d'abord des catholiques qui dirigèrent vers ces rivages leur zèle de conversion. Le jésuite FRANÇOIS XAVIER se rendit dans ces contrées, et, depuis 1542, baptisa un grand nombre de natifs de la classe inférieure; il établit à Goa un séminaire pour instruire les jeunes Indiens dans le christianisme. On invoqua même le secours de l'inquisition. Au commencement du XVIIme siècle, le jésuite NOBILI travailla à la même œuvre, et non sans succès; mais, depuis que le Portugal a perdu la plupart de ses possessions dans les Indes orientales, l'œuvre missionnaire de l'Église catholique est bien tombée, quoique là encore il y ait toujours des établissements catholiques poursuivant le même but. A leur place se sont installées des missions protestantes, dirigées par des Hollandais, par des Danois et surtout par des Anglais. Le roi de Danemark, FRÉDERIC IV.

établit, en 1706, la mission de Tranquebar; l'Église anglicane a, depuis 1815, un évêché à Calcutta, et des missionnaires anglais travaillent avec activité dans les Indes et dans les îles qui en dépendent. Dans le royaume d'Annam, situé à l'est des Indes, l'Église chrétienne a enduré, en ces derniers temps, de cruelles persécutions, qui ont surtout compté pour victimes des moines et des prêtres.

Xavier [1] déploya aussi son activité au Japon, et, de concert avec d'autres jésuites, assit, dans ces contrées, l'Église catholique sur de larges fondements. Mais, comme l'empereur craignait que le nombre croissant des chrétiens ne devînt dangereux pour l'empire, et comme les Européens avaient réellement aussi des vues politiques, des persécutions répétées eurent lieu, depuis 1587, contre les chrétiens japonais; toute entrée au Japon fut interdite aux étrangers, et, au milieu du XVIIme siècle, le christianisme en fut entièrement banni. En Chine, où de bonne heure on avait tenté de l'introduire, il était tombé en décadence par l'exclusion des étrangers; ce furent encore les jésuites qui y fondèrent des communautés nombreuses, tout en s'accommodant aux mœurs du peuple, et même en laissant subsister plusieurs usages païens. Plus tard, des dominicains se rendirent aussi en Chine, et se plaignirent à Rome du mélange qu'on faisait là du christianisme avec le culte des idoles. Le pape se prononça en faveur des dominicains; mais il en résulta que, depuis 1746, les chrétiens endurèrent de sanglantes persécutions, qui, renouvelées de temps à autre, ont réduit leur nombre à 50,000 à peine. Les protestants ont, dès lors, fait des tentatives de conversion en Chine et au Japon, et principalement GUTZLAFF [2] a travaillé avec un grand dévouement à répan-

[1] † en 1552. — [2] † en 1851.

dre l'Évangile dans ces contrées. Il existe aussi, en Allemagne, une association évangélique particulière pour convertir les Chinois. Quant aux tentatives de conversion dans d'autres contrées de l'Asie, par exemple, au Thibet, elles n'ont jamais eu, jusqu'à nos jours, que peu de succès.

156

Propagation du christianisme en Amérique

L'extension de l'Église chrétienne en Amérique a pris des proportions incomparablement plus grandes (voy. §74). Suivant que la mère patrie, en Europe, était catholique ou protestante, l'une ou l'autre Église s'établit dans les contrées américaines soumises à son empire. Le catholicisme domina dans les contrées du sud et dans les Indes occidentales, découvertes et conquises par les Portugais et les Espagnols; et la partie du nord de l'Amérique sur laquelle la France exerçait sa domination, devint un des territoires soumis à l'Église gallicane. Ce qui est particulièrement remarquable, c'est l'État que les jésuites fondèrent, en 1610, au Paraguay, dans le sud de l'Amérique, État qui, après avoir été longtemps sous la domination espagnole, se constitua en république [1], après que les colonies du sud de l'Amérique se furent séparées de l'Espagne, et qui, sous le dictateur et docteur Francia [2], fut fermé au monde entier. Les jésuites, en représentant à Madrid que la cruauté et la dépravation des mœurs espagnoles empêchaient le christianisme de se répandre, obtinrent la permission de fonder, parmi les Indiens en-

[1] En 1811. — [2] † en 1841.

core libres, des colonies chrétiennes auxquelles tout commerce avec les étrangers demeurerait interdit. Ainsi se formèrent, peu à peu, quarante établissements ou comptoirs, qui furent habités par les Indiens convertis, sous l'inspection d'un prêtre. Les jésuites tinrent les Indiens dans un rigoureux assujettissement, et recueillirent de leurs travaux des bénéfices considérables.

L'extension de l'Église protestante, en Amérique, est d'une égale importance, surtout dans la partie du nord, où l'influence des Anglais s'exerça d'une manière fructueuse. Ce fut John Elliot, l'apôtre des Indiens, qui, depuis 1646, déploya son zèle dans l'Amérique du nord, qui traduisit l'Écriture sainte dans la langue de la Virginie, et fonda des communautés chrétiennes et des écoles bien dirigées. Dès lors, les tentatives de conversion, parmi les natifs, n'ont pas cessé, et l'Amérique sera, tôt ou tard, gagnée à l'Église chrétienne, surtout par les milliers d'Européens qui y émigrent chaque année.

Soutenu par le gouvernement danois et par une société commerciale, le pasteur norvégien Hans Egède employa toute son activité et son dévouement, dès 1721, à la conversion des Esquimaux dans le Groënland (voy. § 64). Ce pays, depuis 1348, n'avait aucune relation avec l'Europe; mais, depuis lors, il y existe des colonies et des missions danoises, luthériennes et moraves.

157

Conversions en Afrique et en Australie

On a fait beaucoup moins en Afrique pour la propagation du christianisme. Des capucins ont, il est vrai, travaillé en divers temps, et avec beaucoup de zèle, dans les royaumes de Congo et d'Angora, mais ils ont eux-mêmes avoué que les habitants de ces contrées étaient encore trop grossiers pour qu'on pût en faire des chrétiens. Là, ainsi que sur les côtes voisines de la Guinée, le commerce des esclaves devint encore un obstacle à la propagation du christianisme. Dans le nord de l'Afrique, la conquête d'Alger, par les Français, en 1830, et l'étendue toujours plus grande de leur domination, a ouvert un nouveau champ à l'Église catholique. En 1838, un évêché y a été établi; en 1840, la grande mosquée de Blidah a été érigée en Église chrétienne, et en 1843 on y a fondé une colonie de trappistes.

Les missionnaires protestants agissent surtout sur les côtes de Sierra-Léone, dont le climat malsain menace malheureusement leurs colonies. Ils travaillent aussi dans le sud de l'Afrique parmi les Cafres et les Hottentots, ainsi que dans les îles de l'Afrique. Une société rhénane des missions a, entre autres, fondé au Cap un établissement connu sous le nom de WUPPERTHAL[1].

Dans ces derniers temps, des missionnaires anglais ont eu des succès en Australie; ils ont réussi à gagner au christianisme la reine POMARÉ d'Otahiti, et à y maintenir

[1] Ce nom n'est que la reproduction de celui d'une contrée de la Prusse rhénane. *(Note du trad.)*

aussi les chefs les plus récents de cette île. Ce pays a vu fonder de même des établissements chrétiens, qui se sont répandus dans les îles voisines. Aux îles Sandwich, le culte des idoles avait déjà disparu avant l'arrivée de missionnaires américains[1], et, depuis lors, partout où dans ces contrées existe une mission anglaise évangélique, l'Église chrétienne s'est toujours plus affermie.



CHAPITRE II

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE



158

Achèvement et affermissement de l'Église romaine. Concile de Trente

Les peuples et les princes avaient demandé un concile général pour rétablir la paix de l'Église et pour en opérer la réformation d'une manière légale. Mais, après avoir convoqué le concile de Trente, qui fut interrompu à plusieurs reprises, de 1545 à 1563, les papes surent le diriger si bien dans leur sens, qu'on affirmait malicieusement que le Saint-Esprit venait tous les jours de Rome en malle-poste éclairer les membres du concile. En même temps, l'opposition contre le protestantisme fit que l'Église catholique établit sa confession de foi d'une manière plus déterminée,

[1] 1820.

et confirma les enseignements et les usages qu'elle avait professés jusqu'alors. Cependant, les abus les plus criants de l'administration ecclésiastique furent écartés, et les indulgences cessèrent d'être plus longtemps mises en vente. Le résultat du concile fut la condamnation des protestants comme hérétiques, et la persévérance du catholicisme dans sa doctrine et dans sa constitution. Ses conclusions forment la clef de voûte de la papauté, et les papes même s'en sont réservé l'interprétation, pour pouvoir prévenir toutes les déviations et toutes les vues individuelles. PIE IV fit, en 1564, rédiger la confession de foi du concile de Trente, et dressa, d'après ses décisions, pour tous les ecclésiastiques et les docteurs de l'Église, une formule de serment, par laquelle ils s'engageraient à en professer les doctrines. Sous PIE V, son successeur, un catéchisme général, appelé *catéchisme romain*, fut publié pour empêcher l'introduction de catéchismes particuliers, qui pourraient troubler l'unité de la foi. Il détermine avec plus de détails le sens de certains canons des conciles, et il possède l'autorité d'un symbole dans l'Église catholique. La défense de lire certains livres eut aussi pour but de préserver des hérésies. Le premier *Index de livres défendus* parut en 1557; un second, qui prohibe les traductions de la Bible en langue vulgaire, suivit en 1564; et, dès lors, ce catalogue a été augmenté chaque année. Même des ouvrages catholiques et classiques furent mutilés et publiés de cette manière; et, afin que le clergé ne fût pas ébranlé par l'esprit de liberté qui régnait dans les universités, on préféra pourvoir à son instruction dans des séminaires épiscopaux. Pendant longtemps, les sectateurs du système de COPERNIC passèrent pour hérétiques, parce que l'idée du soleil en repos paraissait contraire à la Bible; et GA-

LILÉE[1] dut abjurer à genoux devant l'inquisition, et expier dans un cachot, l'affirmation que la terre tourne autour du soleil.

159

La papauté

Les papes, même après la réformation, n'abandonnèrent pas leurs prétentions, et continuèrent à soutenir la sainteté, l'infaillibilité et la puissance parfaite de leur Église. Une preuve, entre beaucoup d'autres, se trouve dans la bulle *In cœnâ domini*, dont l'origine remonte au XIIIe siècle, et dans laquelle les papes commencèrent déjà, au jeudi saint, à prononcer l'excommunication, dans les formes les plus solennelles, contre les hérétiques et les scélérats. Elle a été plusieurs fois changée et augmentée de plusieurs articles, puis elle a reçu d'URBAIN VIII sa forme définitive[2]. On y fait valoir toutes les prétentions de la hiérarchie du moyen âge, et les luthériens, comme les réformés, y sont condamnés à l'égal des pirates et des sarrasins. Pie V ordonna que cette bulle fût lue le jeudi saint dans toutes les églises catholiques. Cependant, cette mesure trouva, en plusieurs lieux, des oppositions, et CLÉMENT XIV (voy. § 142) eut l'âme assez élevée pour supprimer cette décision.

CLÉMENT VIII s'éleva avec ardeur contre l'édit de Nantes (voy. § 147), et PAUL V prononça, en 1606, l'excommunication contre Venise; mais il éprouva que le temps avait déjà émoussé cette arme, une fois si redoutable. Plus longue, plus féconde en conséquences fut la dispute de la

[1] † en 1642. — [2] 1627.

papauté avec Louis XIV, roi de France. Dans ce pays, l'Église était de bonne heure entrée en possession d'une grande indépendance. La querelle dont nous parlons, eut pour objet la *Régale*, c'est-à-dire le droit du roi, pendant la vacance d'un évêché, de pourvoir aux places ecclésiastiques d'un ordre inférieur, restées sans titulaires; ce droit, le roi voulait aussi l'exercer dans les pays nouvellement acquis. En conséquence de cette querelle, Louis convoqua à Paris une assemblée des évêques et des barons, qui proclamèrent, en 1682, la célèbre *déclaration du clergé de l'Église gallicane.* A teneur des propositions qui y sont renfermées, la puissance du pape ne concerne que les affaires spirituelles, et même à cet égard elle dépend de la confirmation des conciles généraux; dans les questions judiciaires, ses décisions n'ont de valeur que si elles sont en accord avec les conciles et les coutumes de l'Église gallicane; et ses décrets, en matière de foi, ne peuvent être regardés comme infaillibles, que lorsqu'ils sont appuyés par l'autorité de l'Église. La querelle proprement dite fut, à la vérité, terminée par Innocent XII, en 1693, mais les propositions dont nous parlons ont été, plus tard, vivement défendues par une grande partie du clergé français.

Clément XI chercha, sans succès, à mettre la Sicile sous l'interdit [1], et lorsque l'électeur Frédéric III de Brandebourg se fut déclaré roi de Prusse, en 1701, le pontife protesta contre ce titre. Plusieurs papes, comme Innocent XI [2] et Innocent XII [3], s'employèrent avec zèle à l'amélioration du clergé et à l'épuration des mœurs; d'autres surent, en se conformant avec intelligence aux circonstances du temps qui n'étaient plus les mêmes, conserver à la papauté

[1] 1713. — [2] 1676-1689. — [3] 1691-1700.

la considération dont elle jouissait. Dans ce nombre il faut ranger le savant Benoit XIV [1], et surtout Clément XIV [2], dont nous avons déjà parlé, qui fut doux et éclairé, et dont le cœur charitable fut avant tout disposé à soulager les pauvres.

160

Disputes du molinisme, du jansénisme et du quiétisme

Quoique l'Église catholique se glorifie de l'unité, elle n'a pu néanmoins empêcher que des contestations n'eussent lieu dans son sein. La plus violente et la plus longue, fut celle *Jansénistes*, à laquelle préluda celle des *Molinistes*. Depuis longtemps déjà, l'Église romaine s'était éloignée de la doctrine d'Augustin sur le péché originel et sur la grâce, et les jésuites surtout étaient attachés à celle de Pélage. La dispute avait déjà duré longtemps, lorsque le jésuite Molina, qui vivait en Espagne et en Portugal [3], essaya de nouveau, dans un écrit, d'adoucir la doctrine d'Augustin sur la grâce, et de concilier celle-ci avec la force et la liberté de la volonté humaine. Là-dessus s'éleva une dispute générale entre les dominicains et les jésuites, jusqu'à ce que le pape, pressé de tous côtés, promit de décider dans un temps plus convenable, et imposa silence aux deux partis [4].

La dispute fut renouvelée avec plus d'ardeur encore, par un ouvrage de Jansénius, évêque d'Ypres, ouvrage qui fut imprimé après sa mort, en 1638. Il défendait la

[1] 1740-1748. — [2] 1769-1774. — [3] † en 1601. — [4] 1610.

doctrine d'Augustin, recommandait des pénitences rigoureuses, et combattait la morale commode des jésuites. Ceux-ci attaquèrent tellement cet ouvrage, et firent tant, qu'il fut mis à l'index; mais il trouva, surtout en France, parmi les savants et les ecclésiastiques, de zélés défenseurs, comme ANTOINE ARNAUD, BLAISE PASCAL et PASCHASE QUESNEL. La victoire demeura longtemps indécise, jusqu'à ce qu'INNOCENT X condamna de nouveau cinq propositions de l'ouvrage de Jansénius[1]. Les jansénistes prétendirent, il est vrai, que l'auteur y avait attaché une autre signification; mais Louis XIV, auquel ils étaient suspects par leur esprit de liberté, et dont la cour frivole contrastait d'une manière trop frappante avec leur moralité sévère, s'unit à Clément XI pour les perdre, et les expulsa, en 1709. Toutefois, la dispute continua, ranimée qu'elle fut par une *Explication du Nouveau Testament*, que publia Quesnel[2]. Ce livre d'édification jouit bientôt d'une telle estime, que Clément XI publia, en 1713, la fameuse bulle ou *Constitution Unigenitus*, par laquelle il condamna comme hérétiques et dangereuses 101 propositions de l'ouvrage de Quesnel, et, même dans ce nombre, des sentences de la Bible et des Pères de l'Église, parce qu'elles pouvaient être interprétées dans un sens janséniste. Louis XIV désirait qu'on reçût la bulle sans restriction; mais une grande partie des membres du clergé français la refusèrent, et furent, de là, nommés les *anti-constitutionnistes* ou *appelants*. Après que, sous la régence du duc d'Orléans[3], les jansénistes eurent éprouvé un traitement plus doux, Louis XV chercha, par la déposition, l'empri-

[1] 1653. — [2] Cet ouvrage avait pour titre précis : *Le Nouveau Testament en françois, avec des réflexions morales*. Paris, 1693.— [3] 1715-1723.

sonnement ou l'exil, à faire accepter la bulle. La plupart des jansénistes se soumirent enfin; d'autres, en fuyant, purent conserver leurs convictions; mais l'importante conséquence qui résulta de cette querelle, c'est que la doctrine semi-pélagienne devint toujours plus générale dans l'Église catholique, et que son clergé et la papauté surtout, baissèrent dans l'opinion publique de la France. Aussi l'élément de liberté du jansénisme s'est-il conservé chez un grand nombre d'ecclésiastiques catholiques, et il existe, surtout en Hollande, des communautés de jansénistes, qui sont catholiques, à la vérité, mais sans rapport avec le siége romain, et qui ont un archevêque à Utrecht, et deux évêques à Harlem et à Deventer.

La religiosité extérieure du catholicisme ne devait pas satisfaire aux besoins de mainte nature profonde et intime, et les disputes et les persécutions contre les jansénistes entraînèrent facilement au fanatisme des âmes ardentes. Aussi trouvons-nous des tendances mystiques (voy. § 98) même dans l'Église catholique, et c'est particulièrement MICHEL MOLINOS, originaire de Saragosse, qui s'est rendu remarquable sous ce rapport. Dans son *Guide spirituel*, qui parut pour la première fois en 1675, il recommande, comme la voie du salut, la prière muette et l'entier abandon du moi propre, afin de se confondre avec Dieu et de devenir un avec lui par l'amour. On nomma cela *quiétisme.* Mais les jésuites, qui en redoutèrent le danger pour les dévotions de l'Église, travaillèrent à faire condamner le quiétisme, et Molinos, après avoir abjuré sa doctrine, dut terminer ses jours dans la prison d'un cloître[1]. Mme GUYON[2], à Paris, le surpassa encore par l'exagération et l'ardeur qu'elle mit à l'amour divin; mais, par l'influence de

[1] † en 1696. — [2] Morte en 1717.

BOSSUET, elle fut mise quelque temps à la Bastille. Le célèbre FÉNELON, archevêque de Cambrai, s'intéressa à elle; mais la seule conséquence qui en résulta, fut que 23 thèses de son livre furent, à l'instigation de Bossuet, condamnées à Rome comme hérétiques.

161

Les esprits forts et les incrédules

Lorsque l'esprit est arrêté dans son développement naturel, lorsqu'on lui impose des liens contre nature, et que les abus sont consacrés même par l'autorité souveraine de l'Église, il tombe aisément dans des extrêmes opposés : il se produit en lui une opposition qui, à la fin, ne persiste pas dans ce qui est faux et abusif, mais qui, confondant l'un avec l'autre, le faux et le vrai, l'humain et le divin, attaque l'Église même et les vérités éternelles du christianisme, comme si elles étaient responsables de ce qu'a engendré la folie humaine. Telle ne fut pas une des moindres causes de l'incrédulité qui, dans le XVIIIme siècle, et particulièrement en France, leva hardiment la tête, et aveugla des millions d'âmes. Déjà sous Louis XIV, il se forma, dans ce pays, un parti opposé à l'Église, qui dut néanmoins se tenir caché, parce que la manière de penser de la cour était connue. Mais, après la mort de ce roi, il se produisit plus librement au dehors, et il parut une multitude d'écrits qui demandaient le progrès des lumières, et recommandaient la tolérance et la liberté de penser, mais qui attaquaient en même temps, non-seulement le sacerdoce et le catholicisme, mais encore le christianisme lui-même. Le plus influent parmi les écrivains

de cette espèce, fut Voltaire[1], qui exerça une influence d'autant plus pernicieuse, qu'il était fort spirituel, avait une manière agréable de présenter les choses, et avait à son commandement un esprit satirique et railleur. Ses nombreux écrits se répandirent au loin, et infectèrent un grand nombre d'âmes de cet esprit d'impiété, pour lequel la religion est indifférente, ou qui pense, par les railleries qu'il en fait et le mépris qu'il en témoigne, donner une preuve de ses lumières et un témoignage de son élévation. Après Voltaire, ce furent les *Encyclopédistes* qui exercèrent le plus d'influence; c'était une société de savants français, qui, par leur Encyclopédie, ou dictionnaire universel pour toutes les branches des sciences humaines, répandirent, il est vrai, de nouvelles connaissances et de nouvelles idées, mais qui rabaissèrent dans la fange de la vie sensuelle tout ce qui y est réellement supérieur. A leur tête étaient d'Alembert[2] et Diderot[3]. Jean-Jacques Rousseau, qui était né à Genève, en 1712[4], eut aussi une grande influence sur l'opinion publique. Il avait été élevé dans l'Église réformée, mais, fort jeune encore, il avait passé au catholicisme. Il sentait vivement l'élévation, la pureté de la morale chrétienne, mais il combattit la base miraculeuse donnée par l'histoire au christianisme, blâma amèrement le mode d'éducation suivi jusqu'alors, et les rapports artificiels et forcés de la vie. D'autres écrivains allèrent encore plus loin, et l'auteur du *Système de la nature* eut l'impudence de prêcher ouvertement l'incrédulité, et de déclarer que toutes les doctrines religieuses et morales étaient des inventions de la folie ou des calculs de la ruse.

Le gouvernement français défendit, à la vérité, les écrits

[1] † en 1778. — [2] † en 1783. — [3] † en 1784. — [4] † en 1778.

de cette nature, et l'Église parvint à les faire brûler par le bourreau ; mais l'opinion publique leur était acquise, et même une grande partie du clergé était favorable à cet esprit.

162

Mouvements en Allemagne

L'incrédulité française s'introduisit aussi en Allemagne, ainsi que d'autres choses à la mode, mais seulement dans les classes élevées ; la masse du peuple n'en fut point atteinte, parce que le caractère allemand est sérieux, plein de bon sens et de piété. Mais précisément cette gravité, qu'il apportait dans la science comme dans ses sentiments, menaçait la puissance papale, et des vues toujours plus libres et plus répandues aspiraient à la resserrer dans des bornes plus étroites. Un écrit de l'évêque NICOLAS DE HONTHEIM y contribua beaucoup ; il avait pour titre : *La situation de l'Église et le pouvoir légal du pape.* Dans cet ouvrage, qu'il publia en 1763, sous le nom de JUSTINUS FÉBRONIUS, non-seulement il combattit l'opinion que la puissance papale repose sur un commandement de Jésus-Christ, mais encore il attribua uniquement aux conciles généraux le droit de déterminer la foi, et taxa d'usurpations un grand nombre de droits que Rome s'arrogeait. Il fut contraint à se rétracter ; mais, par cela même, ses opinions ne s'en propagèrent que plus, et à peine l'empereur JOSEPH II était-il entré, suivant ses désirs, en possession des États héréditaires de l'Autriche[1], qu'il entreprit une réforme fondamentale de l'organisation ecclésias-

[1] 1780.

tique. Il accorda aux différentes Églises une tolérance légale, sans les mettre néanmoins sur un pied d'égalité avec l'Église catholique, et il s'efforça d'affranchir celle-ci de toute influence étrangère, de la soumettre au gouvernement de l'État, et d'en faire une école pour l'éducation du peuple. En conséquence, il défendit les appels à Rome et la publication des dispenses papales sans son consentement; il supprima un grand nombre de cloîtres, et fonda, à leur place, pour l'éducation du clergé, des établissements animés d'un esprit libéral; il limita aussi le nombre des fêtes, et s'occupa de l'amélioration du service divin. Toutes les objections contre ses mesures furent inutiles, et même le voyage du pape Pie VI à Vienne, en 1782, ne détourna point l'empereur de ses réformes. Mais Joseph était, à un grand nombre d'égards, plus avancé que son temps; pour telle ou telle mesure, il usa de précipitation; la bonté de ses vues fut méconnue en diverses manières, et sa tentative de réunir les diverses contrées et nationalités de son royaume sous une seule constitution et sous une seule législation, blessa d'anciennes habitudes, et souleva contre lui des préventions. Aussi fut-il facile au clergé et aux jésuites, qui continuaient à subsister en secret, d'exciter les peuples déjà irrités contre les mesures impériales, et d'en entraver l'exécution. Après sa mort, un grand nombre de ses créations furent, il est vrai, sacrifiées au sacerdoce, et même son édit de tolérance ne put obtenir grâce; mais l'esprit *joséphin* n'a pas disparu pour cela.

Dans le reste de l'Allemagne aussi, l'esprit de liberté s'efforça de prévaloir et d'assurer l'indépendance de l'Église; mais, lorsqu'un nonce du pape fut installé à Munich, les archevêques de Cologne, de Trèves, de Mayence et de Salzbourg, se réunirent à Ems pour maintenir l'indépen-

dance de l'Église allemande sur la base du pouvoir archiépiscopal, et pour s'opposer à une juridiction extraordinaire du pape en Allemagne. Mais, comme les évêques aimaient mieux obéir au pape, qui était éloigné, qu'aux archevêques qui résidaient près d'eux, et comme la révolution française, qui éclatait alors, était un motif à l'union, une réconciliation avec le saint-siége eut déjà lieu en 1789.

163

La révolution française et le règne de Napoléon

Dans la révolution française, l'indifférence religieuse et l'incrédulité se réunirent à la fureur de détruire presque toutes les positions consacrées par l'histoire, et bientôt on les vit à l'œuvre. Il ne s'agissait d'abord, il est vrai, que d'abattre la puissance temporelle du sacerdoce, et de sauver l'État au moyen des richesses du clergé. Mais déjà l'assemblée constituante de 1789 proclama une liberté de conscience générale, supprima les cloîtres, et convertit en propriété nationale tous les biens de l'Église, propriété qui devait désormais donner à l'État le moyen de salarier le clergé, et même de fournir des pensions convenables aux religieux sortis des couvents. Il fut interdit à tout évêque étranger de s'immiscer dans les affaires de l'Église; l'élection des ecclésiastiques fut remise au peuple, et tous les ministres de l'Église durent s'engager par serment à se soumettre à ces lois. Ceux qui s'y refusèrent furent destitués de leurs charges, tandis que, d'un autre côté, le pape[1] menaça de déposition ceux qui con-

[1] 1791.

sentiraient à le prêter. La convention nationale introduisit un nouveau calendrier datant les années de l'ère de la république; elle déclara le christianisme aboli, et ordonna qu'on célébrât un culte de la *raison*, montrant ainsi à quel point l'homme peut s'égarer dans sa présomption. Plus tard, cette même assemblée nationale décréta la croyance en Dieu et à l'immortalité de l'âme; mais, malgré cela, le culte chrétien ne fut pas encore rétabli. Cependant, comme le besoin religieux finit toujours par se faire sentir, on fit, en 1796, la tentative d'établir un culte fondé sur la religion naturelle, et qui se rapportait à Dieu, à l'immortalité, à la vertu et aux changements alternatifs de la nature. Ce culte, dont les partisans s'appelèrent *Théophilanthropes*, se répandit d'abord quelque peu, mais il prit fin dès que Napoléon lui eut enlevé les églises, en 1802.

Les victoires de Napoléon ébranlèrent non-seulement la puissance temporelle du pape, mais menacèrent encore son autorité ecclésiastique. Une année après la paix de Tolentino[1], que Pie VI avait achetée avec de grands sacrifices de territoire, d'argent et de précieux objets d'art, la république fut proclamée à Rome, et le pape fut envoyé prisonnier en France, où il mourut à Valence en 1799. Le nouveau pape Pie VII, qui fut élu à Venise[2], obtint de nouveau, par la *paix de Lunéville*[3], la restitution des États de l'Église, et, quoique Napoléon fût personnellement assez indifférent pour cette grande institution, cependant il considéra le rétablissement de l'Église catholique comme une nécessité politique. Pour cela, il conclut avec Pie VII[4] un *Concordat*, par lequel il reconnaissait le catholicisme comme la religion de la majorité du

[1] 1797. — [2] 1800. — [3] 1801. — [4] 1801.

peuple français, et le pape comme le chef de l'Église, néanmoins, en limitant beaucoup ses droits par rapport à la France. Aussi le pape consentit à se rendre à Paris pour donner la consécration de l'Église au nouvel empire[1]. Mais, après un petit nombre d'années, survinrent de nouvelles complications; le pape se décida à lancer l'excommunication contre Napoléon, et celui-ci le fit, par représailles, conduire prisonnier à Savone, dans l'État de Gênes[2]. Pie VII supporta son sort avec courage et résignation, et ni les menaces, ni les prières du puissant empereur, ne purent l'engager à sacrifier quelque chose de sa dignité.

L'Église catholique subit aussi, en d'autres pays, les conséquences des victoires françaises. En Allemagne, les principautés et les fondations ecclésiastiques furent sécularisées; plusieurs évêchés demeurèrent sans titulaires; l'ancienne constitution fut annulée, sans être remplacée par une nouvelle, et on laissa à quelques gouvernements le soin de pourvoir, comme ils le jugeraient convenable, aux nécessités du moment. En Italie et en Espagne, aussi loin que s'étendait le pouvoir de Napoléon, la plupart des couvents furent supprimés, ainsi que l'inquisition; les biens de l'Église furent confisqués, et l'on adopta les institutions de l'Église gallicane.

[1] 1804. — [2] 1809.

164

Époque de la restauration (1814-1830)

La chute de Napoléon rendit au pape la liberté et la domination temporelle[1]; le monde protestant lui-même se réjouit de l'heureuse fin de ses souffrances. Mais aussitôt se manifesta la tendance à rétablir la papauté dans son ancienne gloire, à reconquérir les droits qu'elle avait perdus, à renouveler des prétentions et des usurpations qui, déjà, ne semblaient plus appartenir qu'à l'histoire, et surtout à rétablir le plus possible l'Église catholique dans son ancien état. Ces efforts vinrent, sans nul doute, de Rome d'abord, et se continuent maintenant encore avec la persévérance qu'on lui connaît. Mais la plupart des gouvernements virent, dans la restauration de l'ancien état de l'Église, un moyen de protéger les trônes et de conjurer le nouvel esprit du temps. Même les princes protestants, comme le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, crurent, en donnant à l'Église catholique de leur pays une base aristocratique et hiérarchique, apaiser les flots tumultueux de la vie populaire, et surtout pouvoir réconcilier avec les changements qui leur étaient imposés, les sujets catholiques qu'ils avaient nouvellement acquis.

Pie VII protesta contre les actes du congrès de Vienne qui concernaient l'ancien territoire de l'Église. Il rétablit l'ordre des Jésuites (voy. § 142), permit d'étendre le nombre des cloîtres, et stigmatisa comme une peste les sociétés bibliques. Ses successeurs, Léon XII[2] et Pie VIII[3], agirent dans le même esprit, et déployèrent leur activité contre les sociétés bibliques, les traductions de la Bible et les

[1] 1814. — [2] 1823-1829. — [3] 1829-1830.

séductions de la philosophie. Le premier publia, en 1825, un jubilé pour remercier Dieu de la victoire sur les conspirateurs du XIXe siècle, et pour lui demander l'extirpation des hérésies.

De même que, dans l'État de l'Église, la réaction s'occupa aussi dans le reste de l'Italie à ramener les peuples dans la vieille ornière de la foi et de l'obéissance aveugle, au moyen des cloîtres, des ordres, de la censure et d'une sévère surveillance exercée sur l'instruction, aussi bien que par le rétablissement des anciennes institutions de l'Église. En France, sous les Bourbons, le clergé recouvra sa puissance. La nouvelle charte même, qui, suivant lui, accordait encore trop de liberté, déclara le catholicisme religion de l'État; les jésuites s'emparèrent toujours plus de l'instruction, et la loi sur le sacrilége, c'est-à-dire contre la violation ou la profanation de la religion et de l'Église, rendit facile, en 1825, de punir les idées de liberté comme une attaque à la religion de l'État. Dans la Suisse catholique, l'influence des prêtres et des jésuites devint encore plus grande, et l'opposition contre les cantons protestants reçut une forme toujours plus prononcée. En Espagne, FERDINAND VII récompensa par des cloîtres, par l'inquisition et par les jésuites, la fidélité de son peuple, qui s'était sacrifié pour lui; et, en Portugal, DON MIGUEL, depuis 1828, chercha, dans la faveur du clergé, un appui à sa puissance. La plupart des États allemands conclurent avec le pape, depuis 1814, des concordats, qui ne furent pas le moins du monde défavorables au siége pontifical, et qui rendirent à l'Église catholique une organisation stable. En Bavière, sous le roi LOUIS, et, depuis 1825, un grand nombre de cloîtres furent rétablis, et de nouveaux furent fondés. L'instruction passa en grande partie dans les mains des ordres

religieux, et les *Ultramontains*, c'est-à-dire les catholiques romains les plus rigoureux, ou les papistes, acquirent une grande influence sur le gouvernement du pays. Les provinces qui furent réunies à la Prusse, ne songèrent pas seulement à se montrer généreuses envers l'Église catholique, elles reconnurent aussi le principe, que les revenus des prêtres ne devaient pas leur être accordés comme salaire, mais comme dotation, en remplacement des biens de l'Église que l'État avait confisqués.

165

Les temps modernes

La papauté pouvait bien triompher avec ses anciennes prétentions et ses droits nouveaux; un parti puissant, soit dans le clergé, soit dans les ordres, pouvait bien s'efforcer partout de diriger les gouvernements et les peuples selon les vues de Rome; les idées du temps n'étaient, pour cela, ni étouffées ni modifiées. Aussi, bientôt quelques savants, comme HERMÈS, professeur à Bonn[1], et ses adhérents, entrèrent en conflit avec le siége de Rome; tantôt des ecclésiastiques s'efforçaient, par leurs représentations et par leurs requêtes, de faire supprimer des règles oppressives, par exemple, celle du célibat; tantôt il se formait de nouvelles communautés (voy. § 167); tantôt les gouvernements qui ne voulaient pas consentir à tout ce qui était l'objet des désirs de Rome, se voyaient entraînés dans la lutte. Une dispute de ce genre fut celle qu'occasionna AUGUSTE DROSTE de Vischering, depuis 1836 archevê-

[1] † en 1831.

que de Cologne, lorsque, dominé par le parti ultramontain, il se permit des mesures arbitraires contre les partisans d'Hermès, voulut rendre l'Église catholique le plus possible indépendante du gouvernement, et, contre sa promesse, défendit au clergé de son diocèse la bénédiction des mariages mixtes, si l'éducation catholique de tous les enfants n'était pas auparavant garantie. Après d'inutiles négociations, le gouvernement prussien fit arrêter l'archevêque, et le fit conduire à Minden[1]. GRÉGOIRE XVI protesta aussitôt contre cette mesure; la plupart des évêques des États prussiens approuvèrent l'archevêque; ses partisans les plus fanatiques se plaignirent de violence, et excitèrent les haines religieuses des catholiques. Le roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV put seul rétablir la paix, et il n'y réussit qu'en faisant des concessions de tous genres.

Mais les mouvements qui ébranlèrent l'Europe depuis 1830 furent beaucoup plus riches en conséquences pour l'Église catholique. La révolution de juillet mit fin en France à la domination des jésuites, et plaça, dans ce pays, l'Église protestante sur le même pied que l'Église catholique. Le roi LOUIS-PHILIPPE chercha, il est vrai, par des concessions à réconcilier le clergé avec un changement de dynastie; les ultramontains s'efforcèrent de recouvrer l'influence qu'ils avaient autrefois dans l'enseignement, et les jésuites même travaillèrent à raffermir en secret leur édifice ébranlé; mais l'opinion publique était d'autant plus vigilante, et la constitution empêchait tout empiétement trop patent. La dernière révolution de 1848 a épargné d'une manière remarquable la position de l'Église, et LOUIS-NAPOLÉON a semblé accorder sa faveur au clergé catholique; mais, si nous ne sommes pas dans une

[1] 1837.

complète erreur, c'était surtout pour en recevoir les hommages, et pour trouver dans la consécration de l'Église un moyen d'affermir sa nouvelle domination.

L'Italie ressentit de la manière la plus profonde toutes les secousses de la révolution française; mais les révoltes qui éclatèrent à la suite de celle-ci furent étouffées par l'Autriche, et GRÉGOIRE XVI[1], s'efforça d'empêcher toutes les innovations et de réprimer la liberté de pensée. Mais son successeur, PIE IX[2], se montra libéral, affable et plein de douceur, et le peuple romain l'accueillit avec une joie sans limites, comme le réformateur et le sauveur de l'État de l'Église. Il fit plusieurs changements utiles, et en prépara de plus nombreux; surtout il accorda une plus grande liberté à la presse, investit des laïques de hauts emplois dans l'État, appela des provinces des notables élus dans chacune pour en former un conseil d'État; les enthousiastes y virent un commencement de gouvernement constitutionnel. Puis il établit une garde nationale. Les gouvernements autrichien et français, qui craignaient qu'une telle influence ne réagît sur les États qu'ils dirigeaient, donnèrent des avertissements et firent même entendre des menaces; les partisans de l'ancien état de choses trouvèrent en eux un appui contre les innovations. Mais l'agitation était puissante, elle s'étendit sur toute l'Italie, et grande était l'espérance qu'avaient les libéraux de voir enfin leur idéal se réaliser. A cela vint encore s'ajouter le contrecoup de la dernière révolution française. Dans divers États de la péninsule italique éclatèrent des révoltes. CHARLES-ALBERT, roi de Sardaigne, opéra les réformes les plus étendues, il fit aussi, concernant l'Église, des ordonnances libérales, et voulut se mettre à la tête des efforts faits

[1] 1831-1846. — [2] Né en 1792, pape depuis 1846.

pour conquérir l'unité italienne. Le pape s'enfuit de Rome à la suite d'une révolution (novembre 1848), et la république romaine fut proclamée (février 1849). Mais les armes victorieuses de l'Autriche et une expédition française contre Rome ont ramené partout l'ancien état de choses. Pie IX aussi est revenu de ses réformes, et a accepté de nouveau l'ancien système clérical. C'est seulement en Sardaigne que subsistent encore les lois libérales; mais elles y sont aussi mises en question par un parti rétrograde encore puissant.

En Belgique, où le parti ultramontain entretenait la haine du peuple contre son roi protestant, et où il avait pris part à la révolution de 1830, la séparation de la Hollande a eu pour résultat que la constitution belge accorde, il est vrai, la liberté de conscience, mais que les jésuites et les prêtres y ont une grande influence[1], et agissent de là dans un esprit tout ultramontain sur l'Allemagne qui en est voisine.

En Suisse, les changements qui survinrent à la suite de la révolution de 1830, affaiblirent la grande influence des jésuites dans plusieurs cantons; de nouvelles constitutions, plus démocratiques, furent introduites; des cloîtres furent supprimés, et l'expulsion des jésuites réclamée. Mais le parti romain se crut assez puissant pour opposer aux innovations la plus opiniâtre résistance; les jésuites furent appelés à Lucerne, et le déchirement devint plus général et plus prononcé. Des violences eurent lieu, et deux fois, savoir à la fin de 1844 et au commencement de 1845, des corps de volontaires tentèrent une attaque sur Lucerne, comme le principal foyer de résistance du parti

[1] Il ne faut pas oublier que ces lignes étaient écrites en 1852; car, en 1857, l'auteur n'eût pas pensé de même. *(Note du trad.)*

prêtre. Comme on pensait alors à modifier aussi dans un sens libéral la constitution fédérale, sept cantons, Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais, avaient formé une alliance particulière, le *Sonderbund*, pour soutenir l'ancien état de choses. En 1847, on en vint à une guerre civile, dans laquelle la majorité libérale de la diète remporta bientôt la victoire. A la suite de ce triomphe, le Sonderbund fut dissous, un Conseil fédéral fut mis à la tête des cantons suisses, la puissance du parti ultramontain fut brisée, quoiqu'il n'ait pas renoncé à de nouveaux efforts pour l'emporter sur ses adversaires.

En Portugal, la chute de don Miguel[1] fut également celle de la domination du clergé; le gouvernement revendiqua tous les droits ecclésiastiques de patronage, et destitua les prélats qui, sur la présentation de Miguel, avaient reçu de Rome le poste qu'ils occupaient. Les couvents de moines et les dîmes furent supprimés, et tous les biens de l'Église furent déclarés propriété de l'État. Cependant, en 1841, une réconciliation eut lieu avec le pape, qui avait menacé de l'excommunication, réconciliation par laquelle une partie de ses droits fut rendue à l'Église, et d'autre part, trois évêques nommés par le gouvernement reçurent la confirmation du pape.

En Espagne, les rapports ecclésiastiques suivirent le même cours. Comme le parti prêtre était pour don Carlos, la reine Christine s'appuya sur le parti libéral, qui était plus nombreux. Dans la guerre civile qui éclata en 1833, après la mort de Ferdinand VII, et après la victoire du parti constitutionnel des Christinos, les cloîtres furent supprimés, les biens de l'Église déclarés propriété de l'État; un grand nombre de vases sacrés furent même

[1] 1833-1834.

vendus pour couvrir les frais de la guerre; la dîme fut abolie , et toute intervention de Rome repoussée. Il semblait qu'une Église indépendante et véritablement nationale allait se former. Mais, comme ESPARTERO fut renversé, et qu'ISABELLE II fut déclarée majeure[1], le gouvernement changea de ton. Les biens ecclésiastiques vendus ne pouvaient pas, il est vrai, être restitués; mais le quart, à peu près, n'ayant pas été vendu, fut conservé à l'Église; les droits les plus essentiels du pape furent reconnus, les couvents rétablis, et les prêtres expulsés furent installés de nouveau. D'autre part, le pape reconnut la reine, et confirma six évêques nommés par le gouvernement. Dans les temps actuels, le catholicisme ultramontain gagne toujours plus de terrain, et si, précédemment, en Espagne, on comptait 2386 couvents de nonnes, il y en a maintenant à peu près 6310.

166

Nouveaux ordres religieux

Outre l'ordre des Jésuites, il en est d'autres qui se sont élevés depuis la réformation. De celui des Franciscains (voy. § 91) sortit, fondé par MATTEO DE BASSI, l'ordre des *Capucins*[2], ainsi appelé du capuce en pointe qu'ils portent pour se couvrir la tête, comme étant, à ce qu'on dit, le costume authentique de SAINT-FRANÇOIS. Ils partagent tous les priviléges des autres ordres mendiants, et se sont acquis, de bonne heure, de la réputation comme prédicateurs et bons confesseurs pour le peuple. *Les Pères de l'Oratoire* forment des sociétés de clercs, sans s'astreindre

[1] 1843. — [2] 1528.

à des vœux perpétuels. Ils se sont établis en Italie, en 1548; et, en 1613, ils ont été introduits en France. Ils ont principalement en vue l'édification mutuelle, l'éducation de la jeunesse et l'instruction scientifique. De même la congrégation de SAINT-MAUR, qui reçut ce nom d'un disciple de BENOIT, fut fondée en France, en 1618, et voulut rétablir la règle de Benoît. ANGELA DE BRESCIA[1] fonda l'ordre des *Ursulines*, pour pratiquer des actes de charité dans le sein des familles. Plus tard, cet ordre reçut une organisation claustrale, et se voua à l'éducation des jeunes filles. L'ordre des *Frères de la miséricorde*, appelés en France *Frères de la charité chrétienne*, fondé par le portugais JEAN DE DIEU[2], se consacre avec beaucoup de renoncement et de dévouement au soin des pauvres malades; et, dans le même but, on fonda aussi celui des *Sœurs de la charité*; en Italie pareillement, des confréries de frères et de sœurs, qui conservent d'ailleurs un genre de vie tout séculier, se partagent, d'après un ordre déterminé, les soins de la charité chrétienne. *Les Lazaristes*, ou *Prêtres de la mission*, ont été appelés, en 1624, par VINCENT DE PAULE, à l'œuvre de la mission intérieure, c'est-à-dire, à agir dans l'intérêt de l'instruction et de la vie chrétienne auprès des chrétiens négligés.

L'ordre des *Trappistes* fut fondé par DE RANCÉ, en 1664, et tira son nom de l'abbaye de la Trappe, en Normandie, dont Rancé était abbé. La rigueur monastique est poussée, dans cet ordre, jusqu'à un degré de cruauté contre nature; il est même interdit aux trappistes de parler; les religieux de cet ordre portent des sabots, et le froc immédiatement sur le corps. Le napolitain LIGUORI établit la *Congrégation du Saint Rédempteur;* de là le nom de *Ré-*

[1] † en 1540. — [2] † en 1550.

demptoristes donné à ses membres. D'après leur fondateur, ils sont aussi appelés Liguoriens; ils forment une branche amie et rapprochée des jésuites, et travaillent, comme eux, en faveur de l'Église romaine, par des missions, par la prédication, par le soin des âmes, et par l'éducation de la jeunesse.

167

Partis ecclésiastiques

Comme un grand nombre de gens ne trouvent pas que le catholicisme réponde aux instincts de leur âme, il ne faut pas s'étonner qu'on ait fait aussi, dans les derniers temps, des tentatives pour donner, en fondant des communautés nouvelles, une satisfaction plus grande aux besoins religieux, et une expression qui correspondît mieux à la conscience du temps. Mais l'opposition qu'on fait à ce qui est ancien, se maintient difficilement dans une juste mesure; elle prend facilement un caractère excentrique; les efforts se tournent d'autant plus du côté temporel de la vie, qu'on en a davantage éprouvé les déficits, et la vanité se sent flattée, quand on pense revêtir à un double titre le rôle de réformateur.

Le *Saint-Simonisme* est un singulier mélange de nouveautés religieuses, de rêves philosophiques et d'essais socialistes pour arriver au bonheur. Son nom et son origine viennent du comte Saint-Simon, qui, tombé dans la misère par des entreprises hasardeuses, mourut, en 1825, à la suite d'une tentative de suicide. Les saint-simoniens, à la tête desquels étaient Rodrigues et Enfantin, admettaient une espèce de panthéisme ou de déification du

monde, et travaillaient principalement à élever les intérêts matériels au rang de religion, à distribuer les biens de la terre suivant le travail et le mérite, et surtout à améliorer le sort des classes pauvres et laborieuses. D'après cela, il ne devait point exister, il est vrai, de communauté de biens, mais on devait renoncer à tout droit d'héritage, à toute prérogative de naissance; l'ensemble de la société devait hériter de chaque individu, et, du fond commun, l'on devait faire des distributions à chacun selon ses besoins, sa capacité et son mérite. Une hiérarchie imitée de l'Église catholique, avec son pape et ses prêtres, devait servir de lien à l'ensemble, et indiquer à chacun sa place et sa vocation dans la société. Au commencement, le saint-simonisme se répandit à Paris comme dans les provinces, et même il séduisit des hommes d'un caractère élevé. Mais, déjà en 1831, une scission commença parmi les saint-simoniens, et une grande partie d'entre eux se sépara de la société, lorsque Enfantin exposa des doctrines complétement divergentes, singulières, et prononça le mot de pluralité des maris et des femmes. Le gouvernement ferma, en 1832, la salle de leur réunion, et le pape Enfantin, puis plusieurs autres chefs, furent punis pour avoir répandu des principes dangereux pour les mœurs. Le saint-simonisme tomba ainsi en ruine, ou se transforma en d'autres partis. Mais les tentatives socialistes du gouvernement provisoire de France, en 1848, en ranimèrent plus vivement le souvenir, et furent, quant aux causes qui les amenèrent, en liaison intime avec lui.

Des résultats plus considérables ne couronnèrent pas la tentative que fit l'abbé CHATEL[1], pour fonder une Église catholique française, qui fût indépendante de Rome, qui

[1] 1830.

accordât une pleine liberté de conscience, et qui permît le mariage des prêtres. La confession auriculaire et les jeûnes devaient être laissés au libre arbitre de chacun; les cérémonies ecclésiastiques célébrées gratuitement, et le service divin fait non-seulement dans la langue du pays, mais encore accompli avec des formes modernes. Il se forma, il est vrai, quelques assemblées, mais elles manquèrent du ressort puissant de la vie spirituelle; aussi elles ne continuèrent à exister que misérablement jusqu'en 1842, où elles furent interdites par la police.

Le pèlerinage de Trèves, entrepris à l'occasion de la tunique sans couture de Christ[1], ce pèlerinage, auquel prirent part plus d'un million de personnes, donna lieu, dans le sein de l'Église catholique romaine, à un grand mouvement, à la suite duquel se formèrent plusieurs communautés catholiques allemandes. L'impulsion fut donnée par JEAN RONGE, né en 1813, chapelain catholique, alors instituteur particulier à Laurahutte, près de Beuthen; puis par JEAN CZERSKI, curé de Schneidemühl, petite ville du duché de Posen; le mouvement gagna en importance, grâce à la vive opposition des partisans de l'Église romaine, et à l'excommunication prononcée par le pape, et il excita la sympathie des gens éclairés. Czerski établit à Schneidemuhl, en 1844, la première communauté indépendante de Rome, sous le nom de catholique chrétienne apostolique. En janvier 1845, Ronge fonda à Breslau la première communauté *catholique allemande,* et bientôt des gens animés des mêmes vues formèrent de semblables réunions dans différentes villes. Ils étaient d'accord dans leur opposition à l'Église romaine, et dans le désir de faire un libre usage de la Bible, ainsi que de

[1] 1844.

transmettre aux communautés le pouvoir ecclésiastique. Mais, par rapport à la doctrine, une différence essentielle se manifesta entre les nouvelles communautés. Czerski, avec la sienne, demeura fermement attaché aux enseignements fondamentaux de l'ancienne Église, et, en particulier, il admit comme obligatoire le symbole des apôtres; plusieurs communautés se joignirent à lui. Mais d'autres, parmi lesquelles les communautés saxonnes, acceptèrent la confession plus libre de Breslau, et repoussèrent toute contrainte dogmatique. Pour concilier cette différence, on tint, à Leipzig, une assemblée ecclésiastique, qui reconnut, il est vrai, l'Écriture sainte comme le fondement de la foi, mais qui laissa à chaque individu le droit de l'interpréter comme il l'entendrait, et n'employa que des expressions vagues pour proclamer l'autorité divine du christianisme. Cependant, quelques communautés, surtout celle de Berlin, réclamaient pour la foi une base plus précise et l'adoption du symbole des apôtres, tandis que tels des catholiques qui s'étaient séparés de Rome se montraient disposés à se réunir aux amis de la lumière (voyez § 187). Ronge même n'était pas éloigné, comme il le prouva dans la suite, de mettre une œuvre purement humaine à la place du christianisme. La seconde assemblée générale, tenue en 1847 à Berlin, et où 151 communautés se trouvèrent représentées, s'attacha avec fermeté aux conclusions de Leipzig. Mais on put d'autant moins établir un lien unique pour les communautés dispersées, que l'on tenait fortement à ce que chacune conservât pleinement le droit de se prononcer elle-même comme elle le voudrait. Au commencement de l'année 1847, il y avait environ 200 communautés, et à peu près 80,000 membres; mais, depuis lors, ce nombre a diminué.

La plus grande partie de la population protestante a

montré beaucoup de sympathie et de faveur au catholicisme allemand. Mais les gouvernements de l'Allemagne se dirigèrent, dans leur manière d'agir à son égard, selon les vues politiques et religieuses de ceux qui en firent partie, et d'après les circonstances du temps. L'Autriche et la Bavière cherchèrent, par des déclarations et des défenses, à l'éloigner de leurs frontières; la conduite de la Prusse fut pleine d'hésitation et de variations, et les petits États, tantôt lui accordèrent la liberté, tantôt le tolérèrent dans certaines limites, tandis que l'électeur de Hesse refusa de lui reconnaître le caractère chrétien. Après les années 1848 et 1849, qui permirent à la communauté catholique allemande de se mouvoir en toute liberté, sans en avoir pour cela favorisé les progrès, la réaction des dernières années a pris contre elle, dans la plupart des contrées, des mesures sévères, et un grand nombre de ses réunions ont été défendues, soit parce qu'on veut rester étranger à ces nouveautés, soit parce que plusieurs communautés catholiques allemandes n'ont pas su s'abstenir de la politique, et que plusieurs d'entre elles n'étaient que des réunions de mécontents. De plus, comme le rôle d'opposition avait donné de la force au catholicisme allemand, les années 1848 et 1849, en lui laissant une liberté complète, contribuèrent à l'affaiblir et à le dissoudre. Et si l'on ajoute que les chefs de ses communautés n'ont pas eu pour eux la force victorieuse d'une grande personnalité, que leurs pensées dirigeantes n'ont pas été subordonnées à un principe solide sur lequel pût reposer leur Église, on en pourra conclure que le catholicisme allemand, dans son état actuel, n'a pas devant lui un grand avenir. Mais il est une preuve qu'un grand nombre de catholiques sont en désaccord avec Rome, avec ses doctrines, avec ses institutions, et que

plus d'une âme élevée soupire après le temps où l'ancienne idée d'une Église allemande nationale se réalisera sur la base du christianisme apostolique. Et c'est là sa justification.

CHAPITRE III

L'ÉGLISE CATHOLIQUE GRECQUE

168

Coup d'œil général

L'Église grecque trouva sa doctrine complétement formulée dans le catéchisme que composa le métropolitain de de Kiew, PIERRE MOGILAS[1]. Ce livre fut admis par tous les patriarches de cette Église, et obtint l'autorité d'un symbole. La constitution même qu'on adopta, confia aux synodes le pouvoir législatif, et aux patriarches le pouvoir exécutif. Le patriarche de Constantinople s'appelle *œcuménique;* il est élu par le synode permanent qui se trouve auprès de lui, et il est confirmé par le sultan. Le service divin est tombé au point d'être devenu un culte extérieur. Les prédications et les instructions catéchétiques sont rares; la messe est considérée comme l'objet essentiel du culte. Les prêtres lisent devant le troupeau des passages de la sainte Écriture, des légendes des saints, des prières et la confession de foi, à laquelle ils invitent l'assemblée

[1] 1642.

à s'unir en chœur. Celle-ci ne participe pas au chant, mais il y a des chœurs spéciaux de chanteurs. L'orgue et les autres instruments de musique sont bannis du service divin.

169

L'Église en Russie et en Grèce

L'Église russe dépendit des patriarches de Constantinople jusqu'en 1589, où un patriarche particulier fut établi à Moscou. PIERRE LE GRAND institua, en 1721, le *saint synode directeur*, ou collége de hauts dignitaires, formant la plus haute juridiction ecclésiastique de son empire; d'abord il avait son siége à Moscou, mais il l'a maintenant à Pétersbourg. Le synode dépend de l'empereur, qui est pour cela vénéré par les Russes comme la première autorité de l'Église. Le clergé se divise en prêtres réguliers et séculiers, ou en ecclésiastiques *noirs* et *blancs*, ainsi nommés par le peuple d'après leur costume. Parmi les premiers se rangent les métropolitains, les archevêques, les évêques, les abbés et les moines; les blancs sont les pasteurs des simples paroisses. Pierre le Grand déjà avait cherché à réveiller la vie de l'Église; il avait fait composer un catéchisme et traduire aussi la Bible en russe. L'empereur ALEXANDRE n'oublia pas non plus d'élever ses peuples, ainsi que l'Église, à un plus haut degré d'instruction. Il fit établir des écoles de village dans tous les domaines de la couronne; il améliora les séminaires, et favorisa les sociétés bibliques, par lesquelles, sous l'inspection du saint synode, la Bible fut traduite en 31 langues et idiomes populaires différents. Sous l'empereur NICOLAS, depuis 1825, on a commencé à préserver, non-seulement l'éducation natio-

nale russe, mais encore plus qu'autrefois l'Église russe, des éléments étrangers, et à la propager le plus possible parmi toutes les nationalités de l'empire. En conséquence, on s'est occupé de convertir les sujets païens et mahométans, et de gagner pareillement à l'Église russe les chrétiens des autres confessions. Déjà sous CATHERINE II, une partie des Grecs unis (voy. § 77) avait passé à l'Église russe, dans ces provinces polonaises qui, à la suite des deux partages, étaient échues à la Russie[1], et les autres, au nombre de deux millions, suivirent cet exemple avec leur clergé en 1839. Dans la Pologne russe, qui forma un royaume séparé jusqu'en 1832, l'étendue et la puissance de l'Église romaine sont toujours plus limitées, parce que non-seulement une grande partie des biens ont passé par confiscation à la Russie, mais encore parce que l'extension de la nationalité et de l'Église russe est favorisée par les lois. Parmi les protestants de la Lithuanie et de l'Esthonie, 15,000 paysans, durant la disette de 1845, furent aussi gagnés à l'Église russe, par l'espérance d'améliorer ainsi leur position misérable. L'Église catholique romaine et l'Église protestante jouissent, il est vrai, dans l'empire russe, d'une entière tolérance; elles sont légalement reconnues, et même de hauts dignitaires de l'État en font partie; mais l'Église russe est tout particulièrement favorisée: tous les membres de la famille impériale doivent lui appartenir, et les enfants de mariages mixtes sont légalement assignés à l'Église grecque.

En Grèce même, l'Église fut soumise au patriarche de Constantinople. Mais lorsque l'affranchissement de la domination turque eut rendu impossible le maintien de ces rapports, une assemblée des évêques, réunis à Syra[2],

[1] 1794-1795. — [2] 1833.

décida que l'Église du royaume de Grèce ne reconnaîtrait pour souverain chef que Jésus-Christ, que l'administration de cette Église appartiendrait au roi, et qu'elle serait exercée par un synode épiscopal établi par lui et qui serait renouvelé chaque année. Par le statut ecclésiastique de 1845, ce synode a été rendu indépendant du roi; la tolérance est aussi accordée à tout autre culte depuis 1844, par la constitution de l'État.

170

Sectes de l'Église grecque

Dans l'Église russe il y a aussi différentes sectes. Telle est, entre autres, celle des *Roskolnites*, qui se nomment eux-mêmes *Staroverzy*, c'est-à-dire anciens croyants. Ils se séparèrent en 1666 de l'Église dominante, lorsque le patriarche NIKON introduisit des innovations dans la liturgie. A côté d'une rigoureuse adhésion aux anciennes doctrines de leurs pères, ils se distinguent par la sévérité de leurs mœurs et par leur aversion pour le luxe. Ils furent d'abord violemment persécutés, jusqu'à ce que Catherine II leur accorda la tolérance. Cependant aujourd'hui ils ont presque disparu de la Russie proprement dite, tandis que les Cosaques du Don et de l'Asie appartiennent en grande majorité à cette secte. Les Roskolnites même se divisent en diverses branches, parmi lesquelles celle des *Philippons* refuse le serment et le service militaire, et porte de longues barbes et de longues robes. Les *Duchoborzes*, c'est-à-dire combattants de l'Esprit, sont, il est vrai, très-anciens, mais plus connus depuis 1750. Ce sont les mystiques de l'Église russe; ils insistent sur

une révélation et une lumière intérieures, et rejettent l'Église extérieure avec ses sacrements, ses usages et ses prêtres. D'autre part, ils admettent une Église invisible, et ont des anciens, qui sont consacrés à leurs fonctions par l'imposition des mains de toute la communauté. Ils ont un genre de vie sévère, veulent l'égalité des conditions, et repoussent le service militaire et le serment.

CHAPITRE IV

L'ÉGLISE PROTESTANTE

171

Situation extérieure

Après avoir déjà décrit en peu de mots (voy. § 146) les destinées de l'Église protestante jusqu'à nos jours, il nous reste encore à parler de sa situation dans quelques États où elle a subi des changements.

La paix de Westphalie avait, il est vrai, garanti, dans l'empire d'Allemagne, un état assuré à l'Église protestante, et accordé une certaine protection légale à ses adhérents. Mais, avec cela, on était encore bien éloigné de l'égalité des droits. Suivant que la population catholique ou la population protestante avait la prépondérance, et que le gouvernement appartenait à l'une ou à l'autre des Églises, on voyait amoindrir les garanties et naître des persécutions; même entre luthériens et réformés, les rapports n'étaient pas meilleurs. Toutefois les protestants eurent à souffrir surtout dans les pays catholiques, et l'oppres-

sion n'a pas encore cessé, tandis que, dans les derniers temps, les progrès des lumières ont essentiellement amélioré leurs rapports entre eux, et les ont rendus plus que tolérants envers les catholiques. L'article XVI de l'acte fédératif de l'Allemagne, qui date de 1815, article par lequel on n'établit aucune différence entre les confessions chrétiennes pour la jouissance des droits civils et politiques, a lui-même subi çà et là des entorses, au détriment des protestants. En Bavière, ils durent essuyer plusieurs persécutions, jusqu'en 1797, où ils obtinrent de l'électeur MAXIMILIEN-JOSEPH le libre exercice de leur religion et tous les droits de citoyens. Mais plus tard encore le droit des protestants a été entamé de diverses manières, et, en 1838, l'ordre étendu même aux soldats protestants de s'agenouiller militairement devant l'hostie, dut blesser profondément la conscience des ressortissants de cette communion. Cependant, après des plaintes répétées, cet ordre est entièrement tombé en désuétude depuis 1845. A Salzbourg, de paisibles assemblées de chrétiens évangéliques étaient tolérées depuis le XVIe siècle, lorsque l'archevêque comte FIRMIAN entreprit de les convertir par la force au catholicisme en 1729. Ceux qui demeurèrent fidèles à leur foi furent chassés de leurs maisons, de la manière la plus dure[1], et environ 30,000 d'entre eux durent abandonner leur patrie; heureusement le plus grand nombre trouvèrent en Prusse un accueil hospitalier.

Dans la plupart des États héréditaires d'Autriche, les protestants furent, sous l'influence des jésuites, livrés à la plus cruelle persécution, et, en Hongrie même, où les lois étaient en leur faveur, ils furent dépouillés de leurs églises et entraînés à l'apostasie par toutes sortes de séduc-

[1] 1731.

tions et d'artifices. JOSEPH II garantit le premier aux évangéliques, par son célèbre *édit de tolérance*[1], la jouissance entière des droits politiques et la liberté de célébrer en paix leur culte dans tous ses États. Mais l'édit ne fut accepté ni en Tyrol, ni en Hongrie, quoique, malgré l'esprit de liberté qui le distinguait, il prescrivît l'éducation catholique de tous les enfants issus de mariages mixtes. Mais, après Joseph II[2], comme l'Église protestante ne conservait plus qu'une tolérance limitée, l'opinion publique se manifesta en sa faveur en Hongrie, où elle avait environ trois millions de sectateurs, et, sur la proposition répétée des États et de la table des magnats, le gouvernement consentit enfin[3] à reconnaître pour la Hongrie le principe de la liberté de conscience, ainsi que d'une entière égalité, et il consentit à abandonner à l'accord mutuel des parents l'éducation des enfants nés de mariages mixtes. Après l'insurrection des années 1848 et 1849, le nouvel ordre de choses est encore observé pour la forme, mais l'influence jésuitique et papale est si prépondérante, que le protestantisme a beaucoup à craindre et peu à espérer.

En Pologne, après qu'une grande partie de la noblesse eut été de nouveau gagnée à l'Église catholique (voy. §143), les dissidents perdirent peu à peu et leurs droits religieux et leurs droits politiques. En 1717, il leur fut défendu de bâtir de nouvelles églises, et une loi de 1733 prononça leur exclusion de la diète et des fonctions publiques; de plus, les jésuites, par leur influence sur le haut clergé, leur préparèrent diverses persécutions. Dans leur détresse, ils s'adressèrent, en 1767, à la Russie, par le moyen de laquelle ils recouvrèrent, il est vrai, leurs droits, mais ils

[1] 1781. — [2] † en 1790. — [3] 1844.

blessèrent ainsi le sentiment de la nationalité polonaise. Après les partages de la Pologne et la décomposition du royaume, leur sort fut lié à celui des trois États qui se l'étaient partagé; ceux-ci leur rendirent la paix, et leur accordèrent une position meilleure.

172

Le piétisme, Spener et Francke

Depuis la réformation, la pure foi évangélique est toujours le partage d'un grand nombre d'âmes, et, par sa piété paisible, elle a exercé plus d'influence que par la renommée d'une grande érudition et de systèmes prononcés; mais, à côté d'elle, il y a encore diverses tendances et différents partis, qui, pour la plupart, ont pour base des extrêmes opposés, et qui ne trouvent que là leur explication.

Les luthériens, et, en partie aussi les réformés, avaient été poussés, par leurs opinions opposées et par leurs débats, à s'attacher peu à peu d'une manière scrupuleuse et servile à l'enseignement littéral des réformateurs, en sorte qu'ils y cherchaient le christianisme, la piété, le salut, et condamnaient tout ce qui s'en écartait en réalité ou seulement même en apparence. Ce n'était pas uniquement dans les écrits des savants, mais encore dans la prédication et dans l'enseignement, que des questions controversées et subtiles étaient agitées, et, de la sorte, on négligeait l'instruction chrétienne et l'édification du peuple. Des hommes craignant Dieu l'observèrent avec douleur, et élevèrent leurs voix pour prémunir contre cette manière de penser et d'agir qui tuait l'esprit et le cœur.

JEAN ARNDT, surintendant général à Celle[1], cherchait, dans son fameux livre *Du vrai christianisme*, à s'opposer à ce mesquin attachement à la lettre, et à répandre la véritable piété chrétienne. Mais ce fut surtout PHILIPPE-JACOB SPENER qui, avec un zèle infatigable, que couronna le succès, chercha à réveiller l'Église de son engourdissement, et à lui donner l'esprit vivant de la foi et de la piété. Né en 1635, à Rappoltsweiler, et ayant étudié à Strasbourg, il devint, en 1660, prédicateur et doyen du clergé à Francfort sur le Mein, en 1686 premier prédicateur de la cour à Dresde, et, en 1691, surintendant[2] à Berlin, où il mourut en 1705. Il dirigea surtout son attention sur l'instruction du peuple, qui était négligée, et insista, dans ses prédications aussi édifiantes que populaires, sur les dispositions chrétiennes et sur l'intégrité de la conduite. Pour avancer encore l'œuvre chrétienne, il consacra dans sa maison des heures spéciales destinées à entretenir la piété, usage qui fut imité ailleurs par ceux qui étaient animés des mêmes dispositions.

Plus étaient grands les succès de Spener, plus grandes aussi furent la haine et l'envie qui s'élevèrent contre lui. On l'accusa de s'écarter de l'enseignement de l'Église, et, par défaut de connaissances approfondies, de méconnaître le prix de la science; on reprocha à ses sectateurs de faire peu de cas de l'Église et du service divin, de nourrir un véritable orgueil spirituel, et de rechercher seulement l'apparence de la piété. Le noble Spener et un grand nombre de ceux qui le suivaient étaient bien éloignés de

[1] † en 1621. — [2] Nous n'avons pas trouvé en français d'autre mot pour rendre le terme de *Propst*, qui est dérivé du latin *præpositus*, et qui signifierait préposé. Il y a encore à Berlin une rue nommée la rue du Propst: *Propstgasse*. (*Note du trad.*)

mériter ces reproches[1]; mais, parmi ses sectateurs, il y en avait aussi beaucoup qui n'avaient pas l'humilité et l'esprit de Spener, qui, aveuglés par un véritable orgueil spirituel, se considéraient comme les seuls enfants, les élus de Dieu, et regardaient les membres des autres communautés comme des enfants du monde et comme dignes de condamnation. Plusieurs, qui avaient fort peu à cœur la sanctification, renchérirent en actes de piété purement extérieurs et se séparèrent de l'Église. Mais le zèle aveugle de leurs adversaires ne distingua pas le vrai du faux, la véritable piété de Spener, d'une exagération hypocrite et erronée; et, par forme de mépris, on appela *Piétisme* la tendance qui lui était propre, et l'on donna à ses sectateurs le nom de *Piétistes*. Dès lors le nom a été pris dans un bon sens comme dans un mauvais; dans un bon, pour désigner ceux qui recherchent le royaume de Dieu et sa justice, et qui montrent, non-seulement des dispositions chrétiennes et une conduite vertueuse, mais encore un dévouement plein de foi au Seigneur et Maître qu'ils veulent servir, puis qui se mettent en rapport avec lui par de fréquents exercices de piété; dans un mauvais sens, pour indiquer ceux qui ont et qui recherchent l'apparence de la piété plutôt que ce qui en fait réellement l'essence.

Parmi les hommes qui suivirent la direction de Spener, AUGUSTE-HERMANN FRANCKE, né à Lubeck, en 1663, occupe la place la plus distinguée. Avec d'autres jeunes savants, il fonda à Leipzig, en 1687, une société pour

[1] « La séparation, dit Spener, n'est pas le vrai moyen de guérir les « maux de l'Église, c'est bien plutôt un remède plus dangereux que la « maladie elle-même, et c'est une chose qui peut causer la ruine com- « plète de l'Église évangélique. » *Réflexions théologiques*, T. II, p. 46.

l'explication scientifique de la sainte Écriture et pour son application pratique aux besoins de la piété. Ils donnèrent aussi en langue allemande plusieurs cours édifiants sur le Nouveau Testament, cours qui furent suivis avec assiduité par des étudiants et par des particuliers. Chassé de Leipzig et d'Erfurt, où il avait été prédicateur, Francke, en 1691, se dirigea vers Halle, où, avec son savant ami Thomasius, exilé comme lui, il contribua à la fondation de l'université, en 1694. Là, il travailla jusqu'à sa mort (en 1727) comme pasteur et comme professeur. Distingué par une piété sincère et par un véritable amour des hommes, toute sa vie fut consacrée à l'instruction et à l'éducation chrétienne. D'abord il instruisit dans sa maison les enfants complétement abandonnés, il réunit autour de lui quelques orphelins, et bientôt, se confiant en Dieu et dans l'appui de quelques âmes généreuses, il prit la résolution de créer pour ces orphelins une maison, dont les fondements furent jetés en 1698. Mais il fallut bientôt donner les plus grandes dimensions à cet établissement, sur lequel reposait la bénédiction de Dieu, et qui devint, dans les différentes branches, un centre d'éducation pour la jeunesse de toutes les conditions et surtout pour les instituteurs futurs; déjà en 1710, l'institut biblique du baron Hildebrand de Canstein y fut adjoint, et la maison même des orphelins ne forma plus qu'une partie du grand tout qu'on a coutume de désigner sous le nom de « *fondations de Francke.* » Sans contredit, le piétisme a répandu beaucoup de bénédictions; il s'est occupé avec le plus grand soin de l'éducation religieuse du peuple; il a travaillé à ce que le christianisme devînt davantage une affaire de cœur et pénétrât dans la vie de famille; il a donné à la théologie scientifique une direction bienfaisante, en sorte qu'elle n'a plus entièrement consisté en stériles discus-

sions d'école, mais s'est dirigée de nouveau avec plus d'intelligence vers les recherches chrétiennes. Plus tard néanmoins cette tendance perdit de son esprit, de sa fraîcheur, et l'on vit s'introduire toujours plus le faux piétisme, qui fait de la religion, par préférence ou par exclusion, une affaire de sentiment, qui fait peu de cas de la science théologique, qui se répand en plaintes sur la corruption du monde, qui n'envisage le christianisme que sous une face et de l'unique point de vue du péché originel, comme de la satisfaction expiatoire, et qui enfin nourrit un véritable orgueil spirituel, avec toutes les apparences de l'humilité.

173

Les libres penseurs ou les déistes

Avant même que l'incrédulité se fût développée en France (voy. § 161), la foi en la révélation rencontra des adversaires chez les libres penseurs anglais, qui reconnaissaient, il est vrai, l'existence de Dieu, mais qui rejetaient l'origine divine du christianisme, niaient une révélation surnaturelle, admettaient comme la véritable religion, suffisante pour conduire au salut, la connaissance naturelle de Dieu et la conscience. On leur donna le nom de *Déistes*, mot par lequel on désigne ceux qui confessent la foi en un seul Dieu, mais qui repoussent la révélation divine; on les appela aussi *Naturalistes*, parce qu'ils considèrent les forces naturelles de l'esprit humain comme l'unique source des connaissances religieuses. Parmi ces déistes, on compte lord HERBERT de Cherbury[1], HOBBES[2], le comte SHAFTES-

[1] † en 1648 — † en 1679.

BURY[1] et TINDAL[2]. WOOLSTON ne vit que des allégories dans les miracles de Jésus, et mourut pour cela en prison, en 1733. MORGAN[3] déclara que toute la partie historique du christianisme n'était qu'une tromperie des prêtres. Les ecclésiastiques combattirent cette incrédulité dans de nombreux écrits, mais ils ne contribuèrent qu'à répandre dans un cercle plus étendu le doute et l'indifférence pour la révélation chrétienne, et à les propager dans les hautes positions sociales. Ce fut surtout le célèbre philosophe et historien DAVID HUME[4] qui, par sa doctrine de l'incertitude de toutes les choses humaines, ébranla la foi religieuse d'un grand nombre; mais il fraya ainsi de nouvelles routes à la pensée scientifique.

Il s'éleva aussi en Allemagne chez quelques-uns une haine incontestable contre le christianisme, soit par opposition contre une dogmatique immuable, soit par un point de vue étroit de l'intelligence humaine méconnaissant la manière profonde et élevée dont le christianisme considère la vie. Ainsi DIPPEL[5], sous le nom du *Démocrite chrétien*, se moqua du papisme protestant et de la doctrine d'une satisfaction expiatoire, et EDELMANN[6] nia toute révélation divine et se déchaîna d'une manière grossière contre la sainte Écriture. Avec plus de sérieux et de subtilité les *Fragments de Wolfenbüttel*, rédigés en grande partie par REIMAR[7] et publiés par LESSING, combattirent la croyance à la révélation et prirent, en diverses manières, le parti de la raison si décriée du haut de la chaire. BAHRDT[8] porta sa légèreté d'esprit dans son enseignement même et dans ses écrits, et il attaqua en termes

[1] † en 1713. — [2] † en 1733. — [3] † en 1743. — [4] † en 1776. — [5] † en 1734. — [6] † en 1767. — [7] † en 1768. — [8] † en 1792.

pleins d'audace et de trivialité, soit la Bible même, soit surtout les fondements historiques de la religion chrétienne.

174

La science

Malgré les attaques que le christianisme éprouva de la part des déistes anglais, des incrédules de France et des naturalistes allemands, la partie respectable du peuple conserva, soit en Allemagne, soit dans les pays du Nord, l'héritage de la foi chrétienne; et la science sérieuse, qui suivit sa route progressive sans attaquer les bases du christianisme, contribua essentiellement à préserver les âmes des effets funestes du doute et de l'incrédulité; elle contribua à réconcilier avec la foi, aux yeux d'un grand nombre d'esprits, la direction nouvelle que prenait la pensée. Des philosophes célèbres, comme LOCKE[1] en Angleterre, SPINOSA[2] en Hollande, LEIBNITZ[3] et WOLF[4] ouvrirent à l'esprit humain de nouvelles routes, et tirent de l'examen le plus libre usage. Mais le vrai christianisme n'avait rien à en redouter, parce que la vérité porte en soi-même la garantie de sa victoire. THOMASIUS[5] aussi, qui, le premier, avait enseigné en allemand à l'université de Halle, agit dans cette direction, et s'éleva avec succès contre les procès faits aux sorciers, procès qui cessèrent entièrement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Mais tous ces efforts contribuèrent à ébranler la force obliga-

[1] † en 1704. — [2] † en 1677. — [3] † en 1716. — [4] † en 1754. — [5] † en 1728.

toire des livres symboliques, à faire cesser l'aigreur et les disputes relatives à la lettre de l'enseignement ecclésiastique, et à empêcher la science théologique de se mouvoir plus longtemps dans les étroites limites que lui imposait l'Église. La Bible fut de nouveau reconnue comme l'unique source, la base et l'autorité réelle en fait de doctrine; l'examen et l'interprétation de ses livres se recommandèrent de préférence au travail des savants; et des théologiens distingués, comme MOSHEIM[1] à Helmstædt et à Gœttingue, MICHAELIS[2] à Gœttingue, ERNESTI[3], à Leipzig, et SEMLER[4] à Halle, propagèrent, sur l'interprétation de l'Écriture, des idées plus libérales, et adoucirent par leurs explications maintes doctrines de l'Église. Mais ils conservèrent le sérieux de la science, et restèrent attachés à la base historique et surnaturelle du christianisme. Il en fut autrement sous le règne de FRÉDÉRIC LE GRAND[5], parmi les classes aisées et soi-disant instruites; on y redoutait le reproche de superstition et de préjugé presque autant que jadis le soupçon d'hérésie. Là régnaient, soit l'indifférence religieuse, soit une froide religion de tête, et un enseignement moral dépouillé des racines vivantes de la foi. Il faut dire que le grand roi, dans le royaume duquel chacun pouvait à sa manière faire son salut, donna lieu à cette direction par son éducation française et par le point de vue sous lequel il envisageait la religion.

[1] † en 1755. — [2] † en 1791. — [3] † en 1781. — [4] † en 1791. — [5] 1740-1786.

175

Efforts pour soutenir la foi de l'Église

Des esprits ardents et inquiets pensaient déjà que le christianisme était menacé avec la foi de l'Église ; mais il faut reconnaître aussi que la religion du Christ et ses archives saintes étaient dépréciées par un grand nombre. On pensa pouvoir s'opposer à ces innovations funestes, par des écrits, par l'éducation de la jeunesse, et par des associations. Dans ce but, il se forma à Stockholm, en 1771, une société en faveur de la foi et du christianisme, et une autre à la Haye, en 1787, pour la défense de la religion chrétienne contre ses adversaires; puis une association beaucoup plus étendue fut fondée, en 1779, par le prédicateur Urlsperger pour les progrès de la science chrétienne et de la véritable piété; son siége principal était à Bâle. Il y eut aussi plusieurs savants qui défendirent dans leurs écrits le christianisme et son origine divine, par exemple, Bentley[1], Sherlock[2], Lardner[3], Jérusalem[4], Dœderlein[5], Less[6], et Kleuker[7]. Des gouvernements même crurent devoir employer le bras séculier pour secourir la foi menacée. Ainsi, en Prusse, Frédéric-Guillaume II, d'après l'avis de Wœllner, son ministre des cultes, publia, en 1788, un édit qui menaçait de la déposition, et même d'une peine plus grave après récidive, tous les ecclésiastiques et les instituteurs primaires qui s'écarteraient de la doctrine des livres symboliques. Une loi de censure fut publiée , un nouveau catéchisme introduit dans le pays,

[1] † en 1742. — [2] † en 1761. — [3] † en 1768. — [4] † en 1789. — [5] † en 1792. — [6] † en 1797. — [7] † en 1827.

et une commission d'enquête, établie et placée immédiatement sous la direction de Wœllner, pour assurer l'exécution de l'édit. Mais des universités, des autorités compétentes, soit ecclésiastiques soit séculières, se prononcèrent contre une telle contrainte, et l'opinion publique, ainsi que le besoin de développement qu'éprouvaient les esprits, eut plus d'influence que le pouvoir extérieur, qui ne fit exécuter l'édit que dans un petit nombre de cas. Lorsque, en 1797, Frédéric-Guillaume III monta sur le trône, Wœllner fut renvoyé, et l'édit n'eut plus de force, tandis que le roi, distingué par sa piété, déclarait « que la religion n'a pas besoin de la contrainte de la loi, qu'elle est une affaire de conscience, et, qu'avec la raison et la philosophie, ses compagnes inséparables, elle peut subsister par elle-même. »

---

176 [1]

Doctrine et foi à la fin du XVIIIe siècle et pendant le premier quart du XIXe

La science continua ses progrès paisibles, et de grands philosophes, non-seulement réveillèrent l'esprit de recherche, mais opérèrent dans toutes les parties de la science et des connaissances de très-grands changements, dont l'influence dure encore. Parmi eux, on compte Kant [1], Fichte [2], Jacobi [3], Hegel [4] et Schelling [5]. Mais il était naturel que, devant les grands contrastes que présentaient la foi à la révélation et le culte de la raison pure, l'auto-

[1] Nous devons prévenir le lecteur que nous avons légèrement modifié l'ordre de ce paragraphe. *(Note du trad.)* — [2] † en 1804. — [3] † en 1814. — [4] † en 1819. — [5] † en 1831. — [6] Né en 1775.

rité de l'Église et la subjectivité individuelle, les disputes entre luthériens et réformés parussent de peu d'importance, et fussent, pour ce motif, reléguées à l'arrière-plan. La lutte même entre le protestantisme et le catholicisme perdit de son âpreté et de son amertume, soit parce que l'un et l'autre avaient assez à faire dans leur propre sein, soit parce que ceux qui dirigeaient l'opinion adoptaient un point de vue devant lequel ces grandes différences ecclésiastiques n'étaient plus en première ligne.

De plus, dans la doctrine, de même que dans la communauté, on aperçoit deux directions différentes : celle des hommes qui restaient en général attachés à la doctrine de l'Église, comme elle est contenue dans les livres symboliques, s'appelant eux-mêmes les *orthodoxes*, c'est-à-dire les bien pensants ; et celle des hommes qui s'éloignent de la doctrine de l'Église, nommés les *hétérodoxes*, c'est-à-dire ceux qui pensent autrement. Mais ces deux directions n'étaient plus les mêmes qu'autrefois. L'orthodoxie n'était plus cette raide adhésion à la foi de l'Église qui jurait par la lettre des réformateurs ; plusieurs de leurs enseignements furent abandonnés, ou au moins ne furent pas défendus ; la foi ne fut plus propagée et établie comme l'enseignement de l'Église, mais comme celui de la Bible. Outre les preuves bibliques, on ne dédaigna pas de mettre à profit la raison et la philosophie comme moyens d'y préparer les esprits, et l'on se contenta de soutenir l'inspiration de la Bible dans ce qu'elle contient d'essentiel, et non quant à la lettre et à la forme. D'autre part, l'hétérodoxie avait renoncé à son orgueil juvénile ; elle était revenue à une disposition sérieuse et morale ; elle ne niait ni la sainte grandeur du christianisme, ni sa puissance pour le bonheur du monde, et elle témoignait amour et respect pour les institutions ecclésiastiques. Les noms changèrent aussi avec

les directions, et l'on s'accoutuma toujours plus à désigner ces oppositions par les mots de *rationalisme* et de *supranaturalisme*. Le premier n'est proprement que le principe ou la maxime qui consiste à faire considérer la raison, ou la plus haute faculté intellectuelle de l'homme, comme le juge souverain relativement à la Bible, et à la foi qui doit se former d'après elle, puis à regarder et à ne recevoir comme vrai que ce que la raison reconnaît pour tel. Mais, dans ce sens, la direction orthodoxe des derniers temps, même des plus récents, est devenue aussi plus ou moins rationaliste, et ce rationalisme ne sépare plus, par conséquent, les différents systèmes et les diverses convictions théologiques. Ordinairement néanmoins le terme de *rationalisme* est pris dans un autre sens, dans un sens plus étroit, comme l'expression de vues et de doctrines déterminées sur la révélation et le christianisme. D'après ce système, il faut considérer la distinction entre l'action médiate et l'action immédiate de Dieu sur le monde et sur les esprits comme insoutenable et inadmissible, ou, en d'autres termes, ce système nie précisément l'action immédiate; il attaque les miracles (voy. § 9, not. 2) et l'inspiration de l'Écriture entendue comme si le contenu en avait été immédiatement communiqué à ses rédacteurs par Dieu lui-même, et il n'admet qu'une différence graduelle et non générique entre Jésus et les autres hommes. Ce fut principalement la philosophie de Kant qui fit triompher longtemps ce système, et, en tant que l'on comprend par rationalisme une doctrine exclusive quant au contenu et au mode de démonstration, KRUG[1] à Leipzig, WEGSCHEIDER[2] à Halle, PAULUS[3] à Heidelberg, et RÖHR[4] à Weimar, furent ses derniers représentants les plus remar-

[1] † en 1842. — [2] † en 1849. — [3] † en 1851. — [4] † en 1848.

quables. Les vues et la doctrine opposées se nomment *supranaturalisme*, parce qu'elles se fondent sur la haute autorité de la Parole divine comme immédiatement révélée, sur la foi à la nature divine du Sauveur, et parce que, d'après cela, elles font reposer la foi sur la croyance aux miracles. Un grand nombre de protestants demeurèrent, il est vrai, fidèles à la foi de leurs pères en la révélation, et de savants théologiens entrèrent en lice en faveur du supranaturalisme, pendant que d'autres, comme REINHARD, premier prédicateur de la cour de Dresde[1], et BRETSCHNEIDER, surintendant général à Gotha[2], suivirent la ligne intermédiaire d'un supranaturalisme rationnel. Puis, les progrès accomplis dans toutes les branches de la science humaine, et qui devaient aussi porter des fruits dans le domaine de la religion, ainsi que la direction dominante de l'intelligence, firent non-seulement que la plupart des savants et des prédicateurs rendirent hommage à la méthode rationnelle, mais encore qu'elle pénétra dans les idées et dans la foi des chrétiens dont l'instruction avait été plus ou moins cultivée.

177[3]

Situation religieuse des temps modernes

La frivolité française, le naturalisme des déistes, les disputes rationalistes avaient profondément pénétré dans

[1] † en 1812. — [2] † en 1848. — [3] Ce paragraphe s'applique surtout à l'Allemagne protestante, mais on pourrait aussi faire les mêmes observations sur le christianisme dans d'autres contrées. *(Note du trad.)*

le cœur du peuple allemand, et avaient ébranlé non-seulement son ancienne croyance traditionnelle, mais avec elle aussi la foi de chacun, surtout dans les grandes villes, qui sont en général accessibles aux idées du dehors. Cependant les endroits écartés conservèrent plus longtemps dans sa pureté la foi de leurs pères. Lorsque arrivèrent les temps d'oppression et de misère, le peuple s'éleva à la hauteur d'un véritable enthousiasme; on aperçut partout une modification dans la pensée et dans la pratique, et le sentiment germanique aspira de nouveau à la vie de l'âme et à la profondeur qu'il avait perdues. Le troisième jubilé de la réformation[1] fut partout célébré avec une joie et une sympathie qui semblaient promettre de meilleurs temps pour la foi chrétienne et la vie religieuse. Mais ce changement devint peu à peu une réaction, et l'on vit se manifester, d'une manière toujours plus prononcée, les efforts qui tendaient à comprimer de nouveau le sentiment religieux dans les formes de l'ancienne Église. La réaction qui eut lieu dans l'Église catholique (voy. § 164) fut aussi poussée avec énergie dans l'Église protestante, favorisée qu'elle était par les gouvernements, surtout par ceux de la Prusse et de la Saxe royale, recommandée par des hommes d'État et soutenue par des savants d'une grande réputation et d'une grande influence. Ainsi s'éleva un puissant parti qui a emprunté au supranaturalisme sa foi en la révélation, et à l'orthodoxie les formes de l'ancienne Église, qui exalte particulièrement les doctrines de la corruption totale de la nature humaine et de la satisfaction expiatoire, qui, comme les piétistes, exige que les formes de la vie extérieure correspondent à la piété, et dont les membres fraternisent entre eux dans des conventicules et d'autres as-

[1] 1817.

sociations. Ils se distinguent des autres partis qui s'en rapprochent, en ce que leur direction et leurs efforts sont en même temps politiques, en ce qu'ils veulent former de l'Église et de l'État des pouvoirs qui, quoique séparés, se soutiennent réciproquement et auxquels ils veulent subordonner, sans restriction, toute personnalité, toute subjectivité des individus comme des peuples. On nomme ordinairement les sectateurs de ce parti *mystiques, piétistes* ou *orthodoxes;* mais, à la vérité, la première désignation ne leur est pas applicable; la seconde ne l'est que peu, et même la troisième n'est pas exacte, à moins qu'on ne veuille prendre les mots autrement que dans leur sens usité et historique.

La même direction que nous avons dépeinte compte surtout un grand nombre d'amis dans les rangs élevés, et a beaucoup gagné en force et en puissance, grâce aux circonstances politiques des dernières années. D'autre part, le point de vue rationaliste domine encore dans les classes moyennes, qui sont fort nombreuses. Dans la science même, le rationalisme est entré dans un nouveau période de développement, et c'est principalement par l'influence de SCHLEIERMACHER[1] et de HEGEL[2] qu'il a gagné, d'un côté, en profondeur, et, de l'autre, en subtilité; mais, en même temps, il a subi de tels changements, que le nom de rationalisme n'est plus employé pour désigner cette manière de voir. En effet, la malveillance qu'il a excitée a fait que plusieurs rationalistes de l'ancienne couleur l'habillent de phrases sentimentales et de façons de parler philosophiques, et volatilisent mainte doctrine de l'Église par des interprétations auxquelles les réformateurs n'ont jamais pensé.

Entre ces deux directions, et dans la ligne intermé-

[1] 1834. — [2] † en 1831.

diaire qui correspond à l'ancien supranaturalisme rationnel, sont ceux que je pourrais nommer les croyants selon la Bible, ou mieux encore les *évangéliques*. Ils reconnaissent le droit de libre examen; ils le pratiquent d'une manière sérieuse et avec zèle, et rendent hommage à l'esprit protestant de l'Église. Ils mettent à profit les progrès de la science pour l'explication de la Bible, et attachent plus d'importance à l'esprit qu'à la lettre de l'Écriture. Mais le fondement de leur foi et de leur espérance est Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, venu en chair pour racheter l'humanité pécheresse, pour justifier devant Dieu ceux qui croient en sa grâce. Ils admettent pour le dogme une autorité plus haute que la raison humaine, et demeurent fortement attachés aux faits qui sont contenus dans l'Écriture sainte, et par lesquels Dieu s'est révélé lui-même et a confirmé l'œuvre de son Fils. Ils n'attribuent aux confessions de foi ecclésiastiques aucune force obligatoire, mais ils les regardent, suivant la décision de leurs auteurs, comme des témoignages de la foi du temps où ils ont vécu, et ils en admettent la doctrine, en tant qu'elle est fondée sur la Parole de Dieu. Après cela, comme ils ne méconnaissent pas la diversité des points de vue et des besoins religieux, ils sont pleins de tolérance pour les opinions qui s'éloignent de la leur, et veulent seulement convaincre et gagner les âmes par la force de l'Évangile et la puissance de la vérité.

Les tendances dont nous venons de parler, ne sont pas rigoureusement séparées; en particulier la première et la seconde se touchent sur divers points, et plus encore, la première et la troisième, et souvent c'est seulement le plus ou moins de rigueur dans la pensée et dans les déductions qui les sépare l'une de l'autre.

178

L'union. Anciens luthériens. L'Agende

Dans le sein de l'Église luthérienne, comme dans celui de l'Église réformée, il s'était produit un grand nombre d'oppositions, beaucoup plus fortes même que celles qui séparent les deux Églises. De plus, l'Église protestante, en général, en était arrivée à une marche plus indépendante, suivant laquelle les points de divergence entre les deux Églises semblaient perdre de leur importance, et l'esprit évangélique et la charité chrétienne paraissaient en demander la réunion. Lorsque, en conséquence, au dernier jubilé de la réformation, le roi de Prusse adressa aux deux Églises l'invitation de se réunir, il consacra lui-même cette réunion, en participant, suivi de sa cour, à une communion solennelle; sa parole et son exemple furent reçus avec joie, et lui gagnèrent des imitateurs; aussi l'*union* fut-elle bientôt accomplie dans toute la Prusse. Dans presque tous les autres États et les autres provinces de l'Allemagne, où luthériens et réformés formaient une population mélangée, et où le besoin de l'union était d'autant plus senti, elle s'opéra également par une résolution librement prise, et ce ne fut que dans des endroits proportionnellement en petit nombre, qu'elle rencontra des obstacles, dans l'opposition de zélés orthodoxes, et plus encore, et surtout, dans des questions de droit purement extérieures, et qui se rapportaient aux biens de l'Église, au droit de patronage, etc. L'union s'établit à Nassau[1], à Hanau et à Fulde, dans l'électorat de Hesse; puis dans

[1] 1817.

la Bavière rhénane[1] et dans les duchés d'Anhalt-Bernbourg[2], Waldeck, Baden et la Hesse rhénane[3], Hildburghausen[4], Anhalt-Dessau[5], Darmstadt[6]. On s'unit véritablement en esprit; on s'entendit, pour l'extérieur, sur la constitution, les biens de l'Église, les cérémonies; et les confessions de foi ecclésiastiques, avec leurs doctrines divergentes, sans être entièrement abolies, furent peu à peu abandonnées. L'union était un acte de l'esprit chrétien devenu libre; par conséquent, la vouloir et demeurer fermement attaché à la doctrine de l'Église, était une contradiction qui se manifesta bientôt chez quelques théologiens et parmi quelques communautés. Dans la Prusse, en particulier, il se forma des assemblées, dites d'*anciens luthériens*, contre lesquels le gouvernement sévit avec rigueur. Le résultat en fut qu'une partie d'entre eux s'expatrièrent, et que le martyre enflamma le zèle de ceux qui demeurèrent. Depuis 1838, les mesures du gouvernement prussien contre les anciens luthériens, devinrent plus douces, et depuis 1845 ils sont reconnus comme formant des communautés particulières. Ils ont maintenant à peu près 49 circonscriptions paroissiales, et s'élèvent environ à 44 mille âmes, formant pour la plupart des communautés dispersées.

Une conséquence plus étendue de l'union fut l'*Agende* publiée en 1822, par le cabinet du roi de Prusse. On entend par là un recueil de règles et de prières pour les divers actes du service divin. Destinée d'abord aux églises de la cour et de la garnison, l'Agende fut aussi recommandée aux autres paroisses protestantes de la Prusse; mais il s'éleva contre elle diverses oppositions, parce qu'elle paraissait à un grand nombre en revenir trop à repro-

[1] 1818. — [2] 1820. — [3] 1821. — [4] 1824. — [5] 1827. — [6] 1833.

duire l'ancienne foi et conduire au catholicisme; la manière dont elle fut publiée semblait aussi une atteinte aux droits de l'Église protestante. Ce ne fut que lorsqu'elle eut été essentiellement modifiée, en 1829, par une autorité ecclésiastique ayant égard aux reproches qu'on lui avait faits, qu'elle fut peu à peu reçue par toutes les communautés unies de la Prusse, et, depuis 1830, elle a été reconnue comme ayant force de loi.

179

Sociétés bibliques. Société Gustave-Adolphe

Plus la Bible a d'importance aux yeux des évangéliques, en tant que dépôt de la Parole divine et source du salut, plus ils ont eu à cœur de la répandre par de communs efforts parmi les chrétiens et les non-chrétiens. La première association de ce genre fut fondée à Londres en 1804, sous le nom de *Société biblique britannique et étrangère;* elle peut encore maintenant être considérée comme le centre de toutes les associations de même espèce; elle compte plus de mille sociétés auxiliaires ressortissant à sa direction, et, depuis sa fondation, la Bible a été, par ses efforts, traduite et imprimée, en tout ou en partie, en 158 langues ou dialectes différents, et elle a répandu en fait de Bibles ou de Nouveaux Testaments 25,410,000 exemplaires. Mais les Apocryphes de l'Ancien Testament n'ont plus été répandus depuis 1827. L'association trouva promptement ailleurs des imitateurs et des émules, et maintenant de nombreuses sociétés bibliques existent, non-seulement dans les pays protestants de l'Europe, mais encore dans les autres parties du monde.

La fondation de Gustave-Adolphe se propose un but du même genre. Elle a été instituée en Saxe, en 1832, à l'occasion de l'anniversaire deux fois séculaire de la mort du héros de ce nom. Son but est de venir en aide aux communautés évangéliques qui, dispersées ou entourées de catholiques, sont privées des moyens d'alimenter leur vie religieuse, et elle cherche par là à les préserver de l'apostasie, en y entretenant des prédicateurs et des instituteurs, et en y construisant des églises et des écoles. La Société a obtenu un notable accroissement à la suite d'un appel fait par Zimmermann, prédicateur de la cour de Darmstadt; elle a reçu dès lors une base suffisamment grande, et un comité central est à sa tête. Dans les assemblées générales, où se rendent les délégués des sections particulières, on agite les questions les plus importantes. La Société a aussi pour but de fortifier, de vivifier, surtout chez les membres de l'Église protestante, le sentiment de l'unité d'esprit, malgré toutes les divergences possibles dans les détails.

180

Antitrinitaires et Sociniens

La grande liberté que le protestantisme assure aux recherches et aux convictions individuelles, le mouvement des esprits pendant et après la réformation, l'originalité propre à quelques natures, originalité qui se manifeste à chaque époque, et se fait remarquer, tantôt par une intelligence supérieure, tantôt par la profondeur du sentiment, tantôt même par le fanatisme, font comprendre facilement que dans le sein de l'Église protestante se soient formées dif-

férentes petites communautés religieuses, et que différentes sectes se soient en partie séparées d'elle. Il nous reste donc à les examiner à cette heure.

Les *Sociniens* peuvent être considérés, il est vrai, comme ne faisant pas partie de l'Église protestante; mais, en tant qu'ils ont pris part au mouvement de la réformation, et qu'ils sont nés de l'opposition au catholicisme, on peut leur accorder une place dans cette communion. Les réformateurs n'avaient pas attaqué la doctrine de l'ancienne Église catholique telle qu'elle avait été établie dans les premiers conciles généraux; ils avaient bien plutôt montré expressément, dans leurs confessions de foi, qu'ils étaient d'accord avec elle. Toutefois il s'était formé une opposition secrète contre cette doctrine, et le dogme de la Trinité, en particulier, rencontra des adversaires, que les protestants repoussèrent, comme le faisaient les catholiques. Non-seulement SERVET (voy. § 139) endura la mort pour avoir librement soutenu son opinion; mais d'autres encore, pour la même cause, payèrent leur conviction de leur vie ou de leur liberté; par exemple, le Napolitain GENTILIS, qui fut décapité à Berne[1], en qualité d'arien, et CAMPANUS, qui mourut à Clèves en prison, vers l'an 1578. En tant qu'adversaires du dogme de la trinité, on les nomma *antitrinitaires*, ou encore *unitaires*. Plusieurs d'entre eux s'enfuirent en Pologne, où ils trouvèrent un libre asile; ils y fondèrent des communautés, et, depuis 1563, ils trouvèrent à Rakau un centre de ralliement. Dans la Transylvanie ils parvinrent, par l'entremise du Piémontais BLANDRATA, qui était médecin du prince de ce pays, à être publiquement reconnus. Une petite communauté d'antitrinitaires subsista

[1] 1566.

aussi secrètement à Altdorf, en Franconie, jusqu'en 1616.

Ce fut par LÉLIUS SOCIN[1] de la noble famille des Socini de Sienne, et plus encore par son neveu FAUST SOCIN[2], que les unitaires parvinrent à une doctrine plus déterminée, à une constitution commune à tous, et reçurent le nom de *Sociniens*. Le premier agit surtout par des écrits d'un genre scientifique, et soutint même des rapports avec les réformateurs. Mais Faust Socin avait une activité infatigable pour répandre ses vues, et il réussit en Pologne à procurer une existence assurée à ceux qui partageaient sa foi. Mais, depuis 1638, les sociniens furent persécutés dans ce pays, leurs églises furent fermées, leurs écoles détruites, et, en 1658, la diète polonaise interdit, sous peine de mort, la confession de foi socinienne. Un grand nombre s'enfuirent en Transylvanie, en Hongrie, en Prusse, en Silésie et en Angleterre; c'est de ce dernier pays que leur doctrine se répandit dans le nord de l'Amérique. Dans l'État de Massachussets, les unitaires formèrent cependant le plus grand nombre sans se mêler avec les sociniens. Ces derniers s'élèvent environ au nombre de 50 mille. Leur doctrine est contenue dans le *Catéchisme de Rakau*, qui parut en 1604, et qui fut regardé comme leur confession de foi. Jésus est pour eux un simple homme, merveilleusement comblé néanmoins des grâces de Dieu qui lui conféra sa dignité de Fils en récompense de son obéissance parfaite et de la sainteté de sa vie, et qui l'enleva au ciel pour gouverner et bénir dans tous les temps ses disciples comme médiateur et comme roi. Ils considèrent la Bible comme la règle de leur foi et de leur vie, mais ils se permettent souvent des inter-

[1] † en 1562. — [2] † en 1604.

prétations hardies et arbitraires pour l'accommoder à l'intelligence humaine. Ils repoussent les doctrines de la trinité, de la satisfaction et du péché originel. Les sacrements ne sont pour eux que des actes symboliques, et ils regardent comme défendus le serment, la guerre et la peine de mort.

181

Schwenkfeld. Les Théosophes

GASPARD DE SCHWENKFELD, qui vivait à la cour de Liegnitz, avait saisi avec enthousiasme l'idée de la réformation, et s'était lié personnellement avec Luther; mais il s'éloigna bientôt de lui, non-seulement quant à la doctrine de la sainte Cène, mais surtout en repoussant une doctrine obligatoire qui était établie par l'Église, et un culte extérieur qui se liait avec une constitution et des pratiques déterminées. Il plaçait au-dessus de la Parole écrite la parole intérieure de Dieu, que l'homme reçoit en esprit; il enseignait une inspiration divine continuelle, immédiate, que l'homme pieux peut recevoir par un profond recueillement, et il ne voulait d'autre christianisme que celui qui naît du sens intime. Banni de la Silésie en 1527, il se rendit à Strasbourg, plus tard à Augsbourg, et mourut à Ulm en 1561. Il se défendit du reproche de vouloir former une secte; mais il trouva, surtout en Silésie, des adhérents, que, d'après lui, on nomma *Schwenkfeldiens*. Persécutés, ils émigrèrent en grande partie vers le nord de l'Amérique, et, encore aujourd'hui, il en existe quelques disciples et quelques communautés qui méritent le respect par leur modération, leur activité, et la sévérité de leurs mœurs.

Le besoin de sentiments religieux plus profonds, en opposition au culte de la lettre et aux disputes de l'Église, ainsi que le désir d'arriver à une connaissance plus immédiate de Dieu et de la nature, produisirent encore d'autres manifestations, et ces manifestations doivent, il est vrai, être signalées comme du fanatisme et comme franchissant les bornes imposées à l'esprit humain; mais elles peuvent servir d'avertissement à l'Église, et l'engager à ne pas se perdre dans ce qui est étranger au fond de la doctrine. On nomme *Théosophes*, c'est-à-dire sages en Dieu, les hommes de cette sorte, parce qu'ils se vantaient d'une lumière divine intérieure, parce qu'ils prétendaient recevoir de Dieu une science plus élevée et plus immédiate, ou parce qu'ils cherchaient, par une intuition pleine de génie, à pénétrer dans les profondeurs du sentiment, et à expliquer par une révélation qu'ils auraient reçue, les mystères de l'essence divine et de l'ensemble des choses. A leur tête fut BOMBASTE PARACELSE[1], qui, comme médecin, opéra des réformes importantes dans l'art de guérir, fut honoré ici et là comme thaumaturge, et qui, dans un langage mystique, obscur et fantastique, énonça des vues tout à fait particulières sur Dieu et sur ses rapports avec le monde. VALENTIN WEIGEL[2], prédicateur à Tzschopau, se montra aussi théosophe dans ses écrits posthumes; il expliqua allégoriquement les dogmes de l'Église, ne reconnut d'autorité qu'à la lumière divine intérieure, et, par conséquent, n'attacha aucune importance à l'organisation extérieure. JACOB BŒHME[3], cordonnier à Gœrlitz, s'avança encore davantage dans cette direction. D'une âme pleine de force et rempli de sentiments religieux et profonds, mais d'un esprit fantastique, sans

[1] † en 1541. — [2] † en 1588. — [3] † en 1624.

culture, étranger aux connaissances élevées des écoles, il s'abandonna à des recherches et à des rêveries sans fin. Il crut avoir pénétré dans la profondeur de la divinité et dans l'essence des choses ; il vanta le bonheur de cette contemplation, et décrivit ses révélations, tantôt avec esprit, tantôt d'une manière confuse et obscure ; on voit souvent percer dans ses écrits, dont le principal est : *L'aurore à son lever*, à travers l'obscurité qui leur est propre, des éclairs de pensées admirables, et partout se révèle ce sentiment intime de la piété qui aspire à connaître sans intermédiaire et à s'unir étroitement avec Dieu. Quelques-uns furent entraînés à une exagération encore plus grande. Ainsi le poëte Kuhlmann de Breslau, qui, dans l'ardeur de son amour pour le Sauveur, parcourut le monde et voulut fonder un royaume spirituel, fut brûlé à Moscou en 1689.

182

Les Swedenborgiens

Emmanuel Swedenborg, né en 1689, devint, en 1716, assesseur au collége de Berg, à Stockholm ; mais il renonça à cet emploi en 1747, pour se consacrer entièrement à l'Église de la nouvelle Jérusalem, à la fondation de laquelle il s'était cru appelé par une révélation du Seigneur. Il partit, dans ce but, pour Amsterdam et pour Londres, et mourut, en 1772, dans cette dernière ville. Instruit à la fois en théologie et en philosophie, versé dans les sciences naturelles, et encore plus encouragé par les écrits des hommes qui avaient des tendances rapprochées de la sienne, surtout par ceux de Paracelse et de Bœhme, il

s'enfonça dans des recherches sur les mystères de la nature, sur le royaume des esprits, et il en vint à croire qu'il était digne de communiquer avec eux. Ses sectateurs, les *Swedenborgiens* ou l'*Église de la Nouvelle Jérusalem*, ne se rassemblèrent qu'après sa mort en communautés; depuis 1783, ils eurent en Angleterre des chapelles; puis ils s'étendirent dans le nord de l'Amérique, où ils vivent au nombre d'environ quatre mille, avec trente-huit prédicateurs, et même dans les Indes orientales et dans le midi de l'Afrique; en Suède, ils sont à peu près deux mille. En Allemagne et en France, les doctrines de Swedenborg ont aussi trouvé de la faveur.

Suivant la doctrine des swedenborgiens, l'organe par lequel on se met en rapport avec le monde des esprits peut être délié dans chaque homme. Outre le sens littéral de l'Écriture sainte, à laquelle ils associent les écrits de Swedenborg, ils en admettent encore un qui est spirituel. Ils rejettent les enseignements de l'Église sur la trinité, mais ils croient que le Dieu unique s'est révélé en Christ de trois manières diverses, « pour mettre la foi à la portée de l'homme, et pour repousser l'enfer à l'arrière-plan; » ils ne croient pas à la satisfaction par Christ, ni à l'élection de grâce, ni à la résurrection de la chair. La constitution de leur société a pour fondement leur volonté de ne pas former seulement une association d'Églises, mais d'être encore un peuple de Dieu, auquel sera donnée un jour la domination sur toute l'Église. Ils ont des évêques et des prédicateurs qui ont reçu l'ordination, et la réception dans leur communauté par le baptême n'a lieu qu'à un âge déjà mûr.

183

Les Quakers

Georges Fox, né en 1624, dans le comté de Leicester, cordonnier sans éducation, mais plein d'une ardeur enthousiaste, se vanta de révélations intérieures, et se crut appelé à devenir réformateur d'un monde corrompu. Recouvert d'une peau de bête, il parcourut l'Angleterre, prêchant, dans les rues et dans les maisons, la pénitence et l'Évangile, se lamentant sur les péchés des chrétiens, et annonçant un nouveau règne de Dieu. Il fonda ainsi, depuis 1649, la *Société des Amis*, qui s'appellent eux-mêmes les *enfants de la lumière*, mais qui reçoivent du peuple le nom de *Quakers*, c'est-à-dire Trembleurs, soit que dans leurs assemblées quelques-uns aient coutume de tomber dans des extases convulsives, soit qu'un jour, dans un interrogatoire, Fox lui-même ait crié à son juge : *Quake!* c'est-à-dire, tremble (devant la Parole de Dieu)! Les quakers partent de l'idée que tout sentiment religieux est un effet immédiat de l'Esprit divin, et que tous ceux qui le recherchent sérieusement, ou par une paisible contemplation, ou par un pieux retour sur eux-mêmes, peuvent participer à la révélation divine, ou allumer en eux la lumière intérieure. La *parole intérieure*, comme ils appellent cette lumière, est placée par eux à côté et même au-dessus de la parole extérieure ou de la Bible. Ils rejettent, par conséquent, tout ce qui est extérieur dans le service divin et dans l'organisation, savoir, la charge de prédicateur avec le bagage de la théologie, et la répétition extérieure des sacrements, qu'ils ne regardent que comme des images symboliques de leur état intérieur. Aussi

leur culte est-il extraordinairement simple: dans leurs maisons de prières, il n'y a ni tableaux, ni autel, ni orgues, ni chant. Ils ont aussi écarté la sonnerie des cloches. Dans leurs assemblées, ils s'asseient ensemble en se recueillant en silence, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, homme ou femme, se sente excité à parler par la parole intérieure. Si personne ne se sent pressé par l'Esprit, l'assemblée se termine en silence, souvent après qu'ils se sont encore assis de longues heures ensemble. Ils considèrent comme défendus le service militaire, le serment et les dîmes, aussi bien que les plaisirs sensuels, comme la chasse, la danse, le théâtre, les jeux de cartes, et ils sont généralement fort sévères dans leurs mœurs. Ils évitent les marques d'honneur qu'on donne à la naissance, tutoient tout le monde, ne se découvrent devant personne, et refusent d'accepter les emplois de la magistrature. Ils ont aussi un habillement particulier: les hommes portent un chapeau avec de larges bords rabattus, et un habit sans boutons; les femmes sont reconnaissables à leur bonnet noir et à leur tablier vert. Leur constitution ecclésiastique repose sur l'entière égalité des membres. Des assemblées ont lieu chaque mois pour délibérer de leurs affaires; les délégués de plusieurs assemblées se réunissent trois fois chaque année, et la grande réunion des délégués d'un ou de plusieurs pays a lieu une fois chaque année, à Londres, pour les assemblées européennes.

En général, on loue l'application des quakers au travail, leur bienfaisance, leur droiture, la rigoureuse moralité de leur vie. Au commencement, ils avaient un caractère enthousiaste et violent. Fox et ses partisans pénétraient dans les églises, troublaient le service divin, et chassaient même les prédicateurs de leurs chaires. Comme, d'après leurs principes, ils refusaient alors de s'acquitter

de plusieurs devoirs civils, ils eurent à souffrir sous Cromwell de cruelles persécutions, et plusieurs d'entre eux furent mis à mort. Mais peu à peu ils renoncèrent à leur caractère inquiet et enthousiaste, et ce fut en particulier le noble WILLIAM PENN[1] qui les ramena à un esprit calme et réfléchi, qui organisa leur communauté, tandis que ROBERT BARCLAY[2] donnait à leur doctrine sa forme scientifique. Comme ils étaient encore persécutés en Angleterre, Penn leur procura, par attachement à leur foi, un asile paisible dans le nord de l'Amérique, où, depuis 1681, par des colonies placées sous la protection du gouvernement anglais, il fonda l'État de Pensylvanie. Cependant ils obtinrent aussi en Angleterre, en 1686, les droits accordés aux dissidents, et on évalue maintenant leur nombre dans ce pays à un demi-million à peu près. En Amérique ils sont au nombre de deux à trois cents mille. Il se trouve aussi des quakers en Hollande et en Allemagne. Il en existe, entre autres, une petite communauté à Friedensthal, près de Pyrmont.

184

Les Herrnhuter ou les Moraves

Le piétisme (voy. § 172) donna naissance à la *communauté évangélique des frères*, ou à la société des *Herrnhuter*, dont le fondateur fut le comte LOUIS DE ZINZENDORF. Il naquit à Dresde, en 1700, et fut dès son enfance attiré vers les exercices de piété qui avaient lieu chaque jour dans la maison de sa grand'mère. Son esprit, déjà enclin

[1] † en 1718. — [2] † en 1690.

à la dévotion, reçut plus tard, de ses rapports avec les piétistes, une nourriture abondante, et déjà à Halle, comme étudiant, il tenait des assemblées d'édification. Quoique voué au droit par la volonté de son père, et placé plus tard à Dresde, comme conseiller de justice, il fut dominé de bonne heure par la pensée de réformer l'Église et de propager l'Évangile au milieu des païens. En conséquence, lorsqu'en 1772 des frères Bohêmes et Moraves (voy. § 113), cherchant un refuge en Lusace, s'établirent sur ses propriétés, près de Berthelsdorf, et bâtirent, près de Hutberg, le village de *Herrnhut*, ses pensées et ses désirs reçurent une direction déterminée. Zinzendorf donna à leur communauté une constitution conforme aux anciennes traditions, et fit dès lors des efforts continuels pour fonder une communauté chrétienne sur le modèle qu'avaient laissé les apôtres. Il abandonna son emploi, étudia la théologie, subit les examens de candidat, et se fit consacrer comme évêque; puis il entreprit, à travers l'Europe, un grand nombre de voyages, en grande partie pénibles et dangereux, et même il se rendit chez les peuples païens de l'Amérique, pour répandre ses vues religieuses et pour établir des communautés. Il mourut à Herrnhut en 1760. — Maintenant les herrnhuter sont répandus dans une grande partie de l'Europe, et ils se sont établis aussi dans d'autres contrées de la terre. On évalue leur nombre à un demi-million. Ils appartiennent à l'Église protestante, et se divisent en trois branches: la branche luthérienne, la branche réformée, et la branche morave. La religion est avant tout pour eux une affaire de sentiment; ils saisissent, avec une ardeur intime et presque sensuelle, leurs rapports avec Christ, qu'ils se représentent préférablement sous l'image de l'époux, ou de l'agneau; un amour confiant et une âme remplie de dévouement pour

le Sauveur forment le trait dominant de leur piété, et ils parlent volontiers de lui avec des images doucereuses et attendrissantes. Le point principal de leur doctrine et de leur foi, c'est la corruption totale de la nature humaine et la rédemption par le sanglant sacrifice de Christ. Là où la prudence humaine ne suffit pas, ils s'en remettent par le sort à la décision du Sauveur, et autrefois les mariages même étaient décidés de cette manière. Mais la communauté des moraves n'est pas seulement une association religieuse : elle embrasse de plus tous les rapports civils, et même beaucoup de ceux qui concernent l'industrie, ainsi que les choses tout à fait extérieures. Chaque communauté se divise, d'après le sexe, l'âge, et les rapports de famille de ses membres, en sections appelées *chœurs*. Il y a des chœurs de jeunes garçons, de jeunes filles, de frères non mariés, de sœurs non mariées, d'époux, de veufs et de veuves. Chaque chœur a un aide qui est à sa tête et auquel sont confiés le soin des âmes et la surveillance de la discipline et des mœurs. Les frères et les sœurs qui n'ont pas contracté mariage, habitent, après leur sortie de l'école, des bâtiments séparés, où ils sont astreints à des travaux manuels, à des métiers, à des exercices de piété en commun. Dans les grandes communautés, il y a des maisons particulières pour les veuves et les veufs. Les membres de la communauté qui sont mariés peuvent, il est vrai, demeurer dans leurs maisons, mais là encore ils sont sous la surveillance des supérieurs de chœurs. Toute la communauté est administrée par la conférence de ses directeurs, *l'assemblée des anciens,* et au-dessus de tous les herrnhuter est établie la *conférence des anciens de l'unité*, laquelle se compose d'évêques et d'anciens; elle réside alternativement dans les différents établissements, et convoque un synode général tous les quatre ou

tous les dix ans. Ce synode comble les vides de l'assemblée des anciens, et décide des affaires les plus importantes.

Le service divin des moraves a quelque chose de particulier: leur salle de prière est tout à fait simple, et une table, couverte d'un tapis vert, occupe la place de l'autel. Le chant alterne entre les frères et les sœurs; chaque jour il se fait des discours édifiants. Le dimanche, la prière appelée *litanie* est à 8 heures du matin; à 10 heures, on prêche; 2 heures après midi est l'heure consacrée aux enfants; à 3 heures, on explique au chœur des personnes mariées une portion de la Bible, et, le soir, l'heure destinée à tous est occupée par un enseignement ou par une lecture de la Bible. Tous les dimanches on lit la *Feuille de la semaine*, dans laquelle la conférence des anciens de l'unité communique des nouvelles relatives à la situation de toute la société. La sainte Cène est souvent aussi solennisée le soir par tous ceux qui sont capables d'y prendre part, après que huit jours auparavant l'aide de chœur, au lieu de confession, s'est entretenu avec chacun des communiants de l'état de son âme. La solennité de la communion est précédée par une *agape* ou repas d'amour, qui a lieu entre la prière et le chant, et qui consiste en un thé, accompagné de miel et de quelques gâteaux. Le jeudi saint a lieu le lavage des pieds[1], et la fête de Pâques, où toute la communauté se rend en pèlerinage au cimetière, au lever du soleil, est consacrée au souvenir de ceux qui sont morts dans le cours de l'année précédente.

[1] D'après Jean XIII, 1-17.

185

Les Méthodistes

Des besoins et des directions semblables à celles qui avaient produit le piétisme et la communauté des Frères en Allemagne, eurent pour conséquence en Angleterre l'établissement des communautés *méthodistes*. Elles reçurent leur nom de la sévérité de leurs mœurs et surtout de leur manière de vivre extraordinaire et méthodiquement réglée. Leur fondateur fut JOHN WESLEY, qui, déjà comme étudiant à Oxford, fonda une association destinée à de pieux exercices, à une sévère réforme des mœurs, et à la conversion des malfaiteurs[1]. En 1732, il se réunit à WHITEFIELD, qui, par son éloquence entraînante, contribua beaucoup à répandre le méthodisme, et passa avec raison comme son second fondateur. Les méthodistes ne voulaient pas se séparer de l'Église épiscopale, et ne s'en écartaient pas pour la doctrine; seulement, comme les piétistes et les moraves, ils mettaient surtout en relief la doctrine de la corruption de la nature humaine, et la satisfaction expiatoire par la mort de Christ. Mais, comme ils furent persécutés de diverses manières, jusqu'en 1742, où ils furent protégés en Angleterre, ils adoptèrent, sous la direction de Wesley, une organisation particulière[2], qui a beaucoup de ressemblance avec celle des moraves, mais qui exclut toutes les œuvres économiques et civiles. Leur discipline ecclésiastique est sévère; ils ont des évêques, des prédicateurs à résidence, et des missionnaires; ces derniers, gens pour la plupart sans instruction; et, à la

[1] 1729. — [2] 1739.

tête de la société, se trouve le synode général, qui se réunit chaque année.

Ce n'est pas avec la douce persuasion de l'amour, comme les moraves, mais avec les foudres de la colère divine et les terreurs de l'enfer, qu'ils veulent frayer le chemin à la grâce et à la nouvelle naissance; souvent l'effet que produisent leurs prédications violentes sur les cœurs endurcis des pécheurs est puissant et subit. Malgré le mélange d'exagération et de fanatisme qui les distingue, les méthodistes ont le grand mérite d'avoir jeté une nouvelle étincelle de vie au milieu de l'engourdissement de l'Église épiscopale, d'avoir pris soin des classes inférieures du peuple, et d'avoir tiré mainte âme corrompue de son sommeil et de ses péchés. Ils ont fait aussi beaucoup d'efforts pour l'abolition de l'esclavage; le méthodiste Wilberforce[1], en particulier, s'est acquis à cet égard des mérites impérissables. Il faut aussi leur tenir non moins grand compte de la propagation du christianisme parmi les païens.

Les méthodistes sont principalement répandus en Angleterre et dans le nord de l'Amérique, et leur nombre s'élève aujourd'hui à peu près à un million; il va d'ailleurs toujours croissant.

186

Baptistes, Irvingiens, Puséistes

Du sein des indépendants, on vit, en 1630, sortir les *Baptistes*, qui sont répandus en grand nombre en Angleterre et surtout en Amérique. Ils rejettent le baptême des

[1] † en 1833.

enfants, et, pour la plupart, ils tiennent à la doctrine et à la discipline sévère de Calvin. Ils sont pleins de zèle pour répandre leurs principes et fonder de nouvelles communautés. Il y a aussi en Allemagne et en Danemark, depuis ces derniers temps, des baptistes, qui tombent dans toutes sortes d'exagérations, et qui, pour la plupart, ont la couleur des piétistes et des méthodistes.

Édouard Irving, écossais, né en 1792 et mort en 1834, parut en 1822 à Londres comme prédicateur presbytérien; il fut bientôt l'orateur favori du grand monde. Avec une riche imagination, une force de langage qui le distinguait particulièrement, semblable aux prophètes de l'ancienne alliance, il peignait la chute de l'humanité et exhortait la foule à revenir à un christianisme vivant. Mais, comme il enseignait que Christ avait revêtu notre nature pécheresse, en conservant néanmoins sa sainteté intacte, il souleva la contradiction, et la faveur qu'on lui accordait en fut diminuée. Enfin il croyait qu'on peut encore à présent participer aux dons spirituels des temps apostoliques, et alors, ainsi que d'autres, dans ses heures d'édification, il parlait en langues étrangères. C'étaient en grande partie des formes de langage mélangées avec des interpellations qui n'avaient aucun sens, et se terminant pour la plupart en prophéties. Irving dut renoncer à sa place en 1832, et fut, pour ses erreurs, dépouillé du caractère ecclésiastique. Il fonda alors une Église particulière, qui prétend renouveler les dons spirituels de l'Église apostolique, et dont les directeurs s'appellent anges, prophètes, évangélistes[1], etc. L'irvingisme s'est déjà répandu sur le

[1] Au-dessus d'eux tous sont 12 chefs, qui portent le nom d'*apôtres*. Parmi les traits qui caractérisent l'irvingisme, et au nombre desquels se placent les dons surnaturels, il ne faut donc pas onblier une hiérar-

continent européen, et en Allemagne aussi, par exemple à Berlin, il a commencé à se former de petites communautés.

Depuis 1833, on vit s'élever en Angleterre, du sein de l'Église épiscopale, le *Puséisme*, qui dut sa naissance aux efforts tentés pour renouveler le vrai catholicisme. Ses fondateurs furent NEWMANN et surtout PUSEY, né en 1800, tous deux professeurs à Oxford; c'est de ce dernier que l'école entière a tiré son nom. Les puséistes inclinent fortement vers l'Église catholique romaine; ils ne rejettent pas, il est vrai, les 39 articles de l'Église anglicane, mais, d'un autre côté, ils admettent un grand nombre de points du catholicisme et de l'ancienne Église. A côté de la Bible, ils attachent une grande importance à la tradition, se prononcent contre la suprématie du roi et la réunion du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir temporel; ils veulent introduire de nouveau le jeûne, les pénitences ecclésiastiques, la messe et les fêtes des saints. Ce n'est pas la prédication, ce sont les sacrements qui forment pour eux la partie essentielle du service divin. D'après leurs vues, la charge apostolique renferme en elle-même une force virtuelle qui s'étend sur toute l'Église, lorsqu'on s'efforce de remplir cette charge dans un esprit de prière et de foi. Comme l'opposition des puséistes à l'Église épiscopale et leur penchant pour l'Église romaine devenaient toujours plus prononcés, le puséisme a été rejeté formellement par les évêques anglicans en 1843, et dès lors un grand nombre de puséistes ont passé à l'Église romaine.

chie; il ne faut pas oublier non plus la valeur intrinsèque et réelle qu'il attribue aux sacrements. Ces derniers traits le rapprochent du catholicisme. *(Note du trad.)*

187

Les amis de la lumière et les communautés libres

Le rationalisme, dans le sens étroit de ce mot, et en tant que doctrine et manière de voir déterminée (voy. § 176), avait longtemps subsisté dans l'Église protestante allemande, et un grand nombre d'ecclésiastiques l'avaient ouvertement adopté, sans qu'on eût contesté ses droits à faire partie de l'Église, ou sans que ses sectateurs fussent déposés ou persécutés. La lutte des partis opposés s'était bornée à des écrits et à la possession des chaires dans les universités. Mais il en fut autrement lorsque le parti piétiste-orthodoxe se présenta toujours plus prononcé et plus compacte, attaqua les droits des rationalistes à faire partie de l'Église protestante, chercha à faire prévaloir extérieurement ses vues dans diverses associations. Plusieurs gouvernements alors, animés par lui contre les rationalistes, prirent des mesures dictées par une foi rigoureuse, et disposèrent des emplois les plus élevés de l'Église. Et alors, à la suite de ces nouvelles attaques, le rationalisme se jeta dans les extrêmes, lorsque surtout les sectateurs de la philosophie de Hegel, de bonne heure favorisée en Prusse, mais aujourd'hui reléguée à l'arrière-plan, se furent joints à ce parti.

Dans la province de la Saxe prussienne, où les partis opposés étaient le plus violents, on en vint même à une rupture ouverte. Sous le nom d'*amis protestants*, les partisans de la direction libérale formèrent, en 1841, une association libre, destinée à maintenir un christianisme pratique, en conformité avec la raison, et à garantir, dans l'esprit de la sainte Écriture, par tous les moyens possibles,

l'accord du christianisme du XIXme siècle et de la civilisation moderne, comme deux biens inaliénables, qui ne peuvent être séparés. Après des conférences d'ecclésiastiques rapprochés par le même esprit, il y eut des assemblées populaires nombreuses, qui, pour la plupart, furent dirigées avec beaucoup d'habileté par le prédicateur UHLICH. La lutte devint toujours plus vive, l'opposition toujours plus prononcée, surtout depuis l'assemblée de 1844, à Köthen, où WISLICENUS, de Halle, jeta un nouveau brandon de discorde en demandant si c'est la lettre ou l'esprit qui doit être la règle de notre foi. Le professeur GUERIKE de Halle et le parti de la Gazette évangélique de Berlin prononcèrent formellement l'anathème contre les *amis de la lumière;* le ministère saxon interdit, en 1845, toute tentative et toute assemblée qui mettraient en question la confession d'Augsbourg; et en Prusse également, les réunions des amis de la lumière, auxquelles participait le peuple, furent défendues. Un grand nombre de ceux qui s'en tenaient au fondement de l'Écriture sainte, et qui passaient pour de bons chrétiens, virent là une contrainte de la foi, et une menace contre la liberté doctrinale du protestantisme; et les autorités municipales de Berlin, de Breslau et de Königsberg prièrent le roi de ne pas favoriser les empiétements du parti orthodoxe, et de protéger la liberté protestante. RUPP, prédicateur à Königsberg, ne demeurant pas sur le terrain de la confession ecclésiastique, et ne voyant dans le christianisme qu'un principe général de vie, fut déposé de son emploi, et fonda, le 16 janvier 1846, une communauté évangélique libre. Wislicenus, de Halle, fut aussi déposé dans la même année, pour avoir grossièrement violé les règlements en vigueur sur la liturgie et la doctrine, et il forma alors une petite communauté qui arbora ses principes. Les communautés

libres se multiplièrent à Nordhausen et à Halberstadt, depuis le 5 janvier 1847, et la plus importante fut celle de Magdebourg, qui fut établie en 1847, après qu'Uhlich eut été suspendu de son emploi, et contraint par le Consistoire à abandonner l'Église nationale. En plusieurs autres lieux il s'établit des assemblées libres, ou du moins il y eut des tentatives pour en former. Souvent ce furent seulement des conflits locaux ou quelques personnalités qui y donnèrent lieu; aussi n'eurent-elles pas de durée.

Il est dans la nature des communautés libres de n'avoir entre elles, ni dans la doctrine, ni dans les dispositions du culte, un parfait accord. Les différences vont renchérissant, depuis le plus grand rapprochement possible de la doctrine et des formes de l'Église protestante, comme dans l'assemblée de Magdebourg, jusqu'à l'abandon du nom chrétien, comme les délégués des amis de la lumière de Halle et de Marbourg le proposèrent à l'assemblée de Nordhausen en 1847. La défaveur des gouvernements envers les nouvelles communautés continuait d'exister, et en Prusse leurs prédicateurs furent punis pour des actes de culte non autorisés; mais une loi du 30 mars 1847 accorda, sous certaines conditions, la tolérance aux communautés libres, et garantit à leurs membres la jouissance des droits civils. L'année 1848 leur donna toutes les libertés possibles, sans que pour cela elles se fortifiassent intérieurement, ou qu'elles parvinssent à augmenter beaucoup leurs membres; et, lorsque se formèrent ici et là de nouvelles réunions, on vit cesser chez plusieurs, avec l'oppression et les injustices dont ils se disaient victimes, le zèle et la concorde qui faisaient leur force. En effet, l'opposition à ce qui existait, et le mécontentement contre telle ou telle restriction qui leur était imposée, avaient eu sur eux plus d'influence que la communauté de la foi,

pour les rassembler et les unir. Des motifs politiques s'y étaient aussi mêlés au commencement, et ils exercèrent, depuis 1848 et encore plus en 1849, une réaction toujours plus forte; si même quelques communautés réussirent à conserver pur leur caractère religieux, d'autres associations mirent à profit leurs réunions pour s'occuper des affaires publiques. La défense des associations politiques a été pour ce motif étendue, à tort ou à raison, à la plus grande partie des communautés libres; on en a découragé d'autres en leur retirant tous les droits attachés aux réunions religieuses, et, surtout en Prusse, il n'y a plus qu'un petit nombre de communautés qui aient conservé le droit de se réunir ouvertement sous la tolérance de l'État.

La plupart des communautés libres ne peuvent pas se justifier sur le terrain chrétien et sur le fondement de l'Église, mais elles trouvent leur justification dans ce fait qu'elles se sont moins séparées de la communauté évangélique, qu'elles n'en ont été repoussées, et qu'il est toujours préférable de voir ceux qui sont entièrement étrangers aux doctrines et à la vie de l'Église, satisfaire leur besoin à leur manière, que s'ils manquaient de tout mouvement et de toute vie religieuse. Mais il serait triste pour l'Église et pour la puissance de la vérité évangélique, que, pour les protéger et les défendre, on eût besoin du bras séculier contre ces nouveautés négatives. L'Église même doit ardemment désirer qu'on les laisse libres, afin que l'erreur arrive plus rapidement à son terme, et soit plus promptement vaincue. Les portes de l'enfer ne doivent point prévaloir contre l'Église du Seigneur; combien moins encore les *Amis de la lumière!*



CHAPITRE V[1]

ÉVÉNEMENTS DE NOS JOURS

188

Récents efforts du catholicisme

Le protestantisme venait de poursuivre jusque dans ses dernières conséquences, l'application du libre examen, et quelques sectes y avaient porté la liberté jusqu'à la licence, lorsque l'Église catholique, profitant du calme qui avait succédé aux révolutions de 1848 à 1852, crut devoir employer toute son influence pour rétablir son autorité partout où elle avait autrefois régné. Elle aspira d'abord à rejeter loin des écoles l'étude des lettres profanes, à bouleverser en France le régime universitaire, et elle parvint, non-seulement, dans un grand nombre de localités, à se faire attribuer l'enseignement primaire, mais encore à faire constituer dans chaque département un conseil académique généralement dévoué à sa cause, supprimant d'ailleurs toute indépendance du clergé inférieur. L'évêque de Moulins était même allé, dans ces derniers temps, jusqu'à se faire d'avance remettre, par les curés de son diocèse, des lettres de démission dont il pouvait user à son gré, lorsque le conseil d'État, sur la plainte du gouvernement, en est venu l'an dernier à condamner une telle mesure, sous forme d'appel comme d'abus. D'autre part, le

[1] Comme cet ouvrage s'arrêtait en 1849, nous avons jugé convenable de raconter les événements survenus dans le monde religieux jusqu'à ces dernières années. *(Note du trad.)*

clergé s'est appliqué à donner aux âmes pour pâture une superstition qui ne s'est introduite que lentement dans l'Église, le dogme de l'immaculée conception de la vierge Marie, proclamé à Rome le 8 décembre 1854[1]. Il est parvenu, par un concordat passé avec l'empereur d'Autriche, à renverser les bornes opposées par Joseph II aux empiétements de l'ultramontanisme, et à ressaisir par là une bonne part de son ancienne influence sur l'éducation publique et sur l'état civil des personnes. Il a tenté de reconquérir en Belgique la position qu'un sage libéralisme lui avait enlevée, et de faire rendre par une loi aux corporations le droit qu'elles avaient jadis d'hériter et d'administrer les dons constitués pour œuvres pies: démarche qui a failli compromettre son existence, et qui a eu pour résultats le retrait du projet de loi et des élections libérales à la fin de 1857.

189

Activité du protestantisme à notre époque

Pendant que l'Église romaine cherchait à reconquérir l'influence qu'elle avait perdue, la science théologique et la chaire chrétienne ont vu s'éteindre, il est vrai, de grandes lumières: en Allemagne, le pieux NÉANDER[2] et le savant GIESELER[3], ces hommes qui ont rajeuni et agrandi l'histoire ecclésiastique; en France, VINET[4], VERNY[5], ADOLPHE MONOD[6], ces littérateurs et ces penseurs chrétiens, dont on ressentira longtemps la perte. Mais la vérité reli-

[1] Cette fête avait déjà été sanctionnée par le concile de Bâle dans sa 36me session. — [2] † en 1850. — [3] † en 1854. — [4] † en 1847. — [5] † en 1854. — [6] † en 1856.

gieuse n'est pas destinée à périr; non-seulement des théologiens et des prédicateurs, mais encore des sociétés diverses, exploitant fidèlement leurs sillons divers dans le champ du Seigneur, ont continué à ranimer le zèle et la vie. Ainsi la *Société de Gustave-Adolphe* (voy. § 179) a continué avec sollicitude à s'occuper des communautés protestantes dont les idiomes germaniques et slaves sont la langue ordinaire, et, grâce aux sympathies qu'elle excite tous les jours davantage, elle réussit toujours mieux à pourvoir à leurs besoins spirituels. De l'autre côté du Rhin, les *Sociétés des protestants disséminés*, de l'est, du midi de la France, ou encore de Bâle et de Genève, ayant en vue les mêmes intérêts, ont donné des temples, des pasteurs, des écoles, des instituteurs, à des populations qui en étaient dépourvues. — En Angleterre et ailleurs, il s'est constitué une *alliance évangélique,* dont le but est de propager les doctrines de la réformation. — Sous l'empire d'une même pensée, des jeunes gens se sont réunis pour créer, sous le nom d'*Union chrétienne,* dans les deux mondes, les sections différentes d'une société destinée à nourrir leur foi et à les préserver des tentations de la vie. — Enfin, durant même la révolution de 1848, des hommes pleins de zèle ont voulu en Allemagne opposer une barrière aux mauvaises passions de l'époque, et dans ce but ils ont fondé soit l'œuvre de la *mission intérieure,* à la tête de laquelle s'est placé le pieux Wichern, et qui a déjà doté l'Allemagne d'une foule d'institutions utiles, soit une sorte de diète ecclésiastique, *Kirchentag,* qui s'est réunie successivement chaque année, à Stuttgart, à Elberfeld, à Brême, à Berlin, à Francfort et à Lubeck, pour traiter les questions qui se rapportent à la religion et à la morale chrétienne.

Toutes ces sociétés ont fait du bien, beaucoup de bien, et en feront encore; mais les trois dernières pourraient en

faire davantage, si elles ne s'étaient mises sous l'influence de symboles dogmatiques, inconséquence positive, non envers la réformation, dont elles ont conservé les doctrines, mais envers le principe protestant du libre examen.

La *Société pastorale suisse* s'est établie sur une base plus large. Elle réunit dans son sein des hommes appartenant aux différents clergés nationaux, et des pasteurs d'Églises libres; elle contribue à les rapprocher les uns des autres, pour le plus grand bien des âmes qui leur sont confiées. Parmi les sessions annuelles qu'elle a déjà eues dans les chefs-lieux des divers cantons protestants, nous mentionnerons tout particulièrement celle qui s'est réunie à Lausanne en 1857; animée d'un véritable esprit de prière et de charité, elle a montré que le véritable fondement de l'Église doit se chercher ailleurs que dans des formules théologiques, et se trouve dans le dévouement à Jésus-Christ, Fils de Dieu, et dans la vie en Christ. C'est là en effet que l'Église trouvera sa véritable unité, *l'unité de l'esprit par le lien de la paix;* c'est par là qu'elle pourra faire du bien à des âmes lasses de stériles débats, et que, malgré les divergences de vues encore possibles, elle réunira les cœurs par l'amour de Dieu, par l'amour de Christ, par la charité, et préparera peu à peu le temps où, suivant la parole du Maître, il n'y aura plus qu'*un seul troupeau*, dont il sera le *seul berger*.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

par ordre alphabétique





ERRATA

Page	198,	ligne	1,	*au lieu de*	Érich,	*lisez*	Éric.
»	178,	»	1,	»	Finois,	»	Finnois.
»	200,	»	1,	»	1237,	»	1235.
»	200,	»	2,	»	1235,	»	1237.
»	211,	»	8,	»	Eugène VI,	»	Eugène IV.

